This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

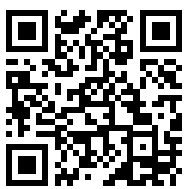

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Reliure
FOURNIER

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME LVIII.

SOMMAIRE

I. LE ROMAN ET LA PENSÉE CHRÉTIENNE (p. 161). . . . . Vicomte D'HENNEZEL.

II. KIPLING (p. 180). . . . . Abbé DELFOUR.

III. UN DÉFENSEUR DE LA « NOUVELLE FRANCE » : François Picquet « le Canadien » (suite) (p. 197). . . . . André CHAGNY.

IV. VERS LES VILLES MORTES (p. 229). . . . . A. ROCHETTE.

V. LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE (p. 251). . . . . Théodore JORAN.

VI. L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS (acheminement vers l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique) (suite) (p. 259). . . . . ANDRÉ.

VII. LE NOUVEAU TESTAMENT ET LES ÉTUDES RÉCENTES (p. 282). E. JACQUIER.

VIII. LES SONNETS DE SYLVESTRE, livre III : glanes d'histoire) (p. 296).

IX. BIBLIOGRAPHIE : *Encyclopædia catholica* (p. 300). . . . . G. André.

Christologie, par M. Lepin (p. 305); *Letture scelte dal Nuovo Testamento*, par le P. Bonaccorsi (p. 305); *L'exégèse traditionnelle et l'exégèse biblique*, par l'abbé Dessailly (p. 306). . . . . E. Jacquier.

La valeur de l'expérience religieuse, par H. Bois (p. 307); *La lutte pour la démocratie*, par Marc Sangnier (p. 308). . . . . H. Ligeard.

Epicure et l'épicurisme, par Henri Legrand (p. 309). . . . . Ph. Gonnet.

L'épanouissement social des droits de l'homme, par Charles Boucaud (p. 310).

Qu'est-ce que la science?, par Louis Baille (p. 311). . . . . Ph. Gonnet.

Il Primato di S. Pietro, par Adolfo Cellini (p. 312). . . . . H. Ligeard.

Saint Pierre, par L.-Cl. Fillion (p. 313).

Les origines du schisme anglican, par J. Trésal (p. 314). . . . . H. L.

Questions historiques : la question Michel Servet, par Claude Bouvier (p. 314). . . . . E. J.

Jacques Pelletier du Mans (essai sur sa vie, son œuvre son influence; Nicolas Denisot du Mans (essai sur sa vie et ses œuvres), les 2 volumes par l'abbé Clément Jugé (p. 316). . . . . J. C.

Aux sources de l'éloquence (lectures commentées), par Marc Sangnier (p. 318). . . . . H. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES (p. 319).

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat et à la librairie EMMANUEL VITTE, place Bellecour, 3.

A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VI^e^ arrond.).

A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.

A Madrid, chez ALBERT GAYAN, 4, Puerta del Sol.

A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.

Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.

Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

France et Algérie :	*Union postale, Etats-Unis et Canada :*
Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr.	Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr.

La Guadeloupe, La Réunion : **28** fr.; Indes Orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet; ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRENEES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Bordeaux — Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges** ou *viâ* **Figeac-Limoges**).

3e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Dax — Bayonne — Pau — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris — (*viâ* **Montauban-Cahors-Limoges** ou *viâ* **Figeac-Limoges**)

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS

Prix des billets : 1re classe, **163** fr. **50**; 2e classe, **122** fr. **50**

PHOSPHATINE FALIÈRES

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 MAI — 15 AOÛT 1908

Digitized by Google

IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18, LYON.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME LVIII.

15 MAI — 15 AOUT 1908

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VIe arrond.).
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROMENADE A TRAVERS " L'ASTRÉE "

A L'OCCASION D'UN

MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE D'HONORÉ D'URFÉ

L'*Astrée* a 5.399 pages (1) ! Vraiment, c'est trop en ce siècle pressé, où déjà le petit volume in-18 soutient à grand'peine la concurrence de l'article de revue. Et ce livre a d'autres défauts graves : des invraisemblances, une complication fatigante, des épisodes greffés les uns sur les autres, d'interminables conversations, une métaphysique amoureuse d'une subtilité aiguë. On peut discuter la valeur littéraire de ce roman, et l'admiration ne s'impose à personne.

Non, l'*Astrée* n'est pas un chef-d'œuvre. Mais, si je l'ose dire, elle est peut-être mieux que cela : c'est une œuvre. Elle n'est pas vulgaire, sa fortune non plus. Son succès a été immense : réimprimée, lue, relue, imitée, transportée au théâtre, mise en action dans les mœurs, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, elle a exercé, au XVII^e^ siècle, une influence décisive sur la langue, la littérature et la société ; bien peu de livres ont plus profondément enfoncé leur sillon. Je voudrais faire comprendre l'*Astrée*, et j'espère la faire estimer. On peut, on doit parler de l'*Astrée* avec respect, comme d'une chose un peu démodée sans doute, mais qui garde encore une certaine grandeur imposante.

(1) Edition générale de 1647 ; non compris les liminaires et les tables !

Digitized by Google

On a donc pensé avec raison que l'auteur de l'*Astrée* méritait un modeste monument ; il sera élevé à sa mémoire dans la petite ville de Virieu-le-Grand (Ain), aux pieds du château, aujourd'hui en ruines (1), où Honoré d'Urfé a vécu ses dernières années, quand il se fut séparé à l'amiable de Diane de Châteaumorand, sa femme.

Nous autres, Foréziens, nous nous sommes associés de grand cœur à cet acte de réparation, avec le seul regret de n'avoir pas eu, les premiers, l'idée de cet hommage rendu à un des plus glorieux enfants de notre petite province.

Comme Céladon eût été bien au milieu de nous, dans son Forez auquel il avait donné ses plus chers souvenirs (2), et où enfin, dit-on, ses cendres reposèrent ! Il eût été bien, soit à Châteaumorand, dans cette belle résidence rebâtie par Jean et Antoine de Lévis, et où il écrivit une grande partie de son roman (3) ; soit, mieux encore, à la Bastie, à deux pas du doux-coulant Lignon, qui raconte encore, en son plus suave murmure, les entretiens d'Hylas et de Sylvandre et la félicité d'Astrée.

M. René Bazin a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Comité d'organisation. Idée heureuse, d'avoir voulu marquer ainsi, par ses dates extrêmes, l'histoire du roman français : du premier volume de l'*Astrée*, publié en 1607, jusqu'à *Le Blé qui lève*, il y a exactement trois siècles. Pendant cette longue période, combien de milliers de romans, du haut de leur vogue d'un jour, regardaient l'*Astrée* avec pitié ! Et l'*Astrée* reste, au moins comme l'ombre d'un grand nom.

Le Comité a eu la sagesse de se tenir absolument à l'écart de toute passion politique et religieuse, et on peut y voir fraternellement voisiner Mgr l'évêque de Belley et M. le préfet de l'Ain.

(1) Il fut brûlé le 18 avril 1726 ; le procès-verbal de l'incendie, allumé par l'imprudence d'un certain Marin Pollet, est aux archives de Châteaumorand.

(2) Lire surtout les dédicaces de la Ire et de la IIIe partie de l'*Astrée*.

(3) On montre encore à Châteaumorand, du côté du nord, la chambre où, d'après la tradition, il se retirait pour travailler. Il écrivit probablement à Châteaumorand la Ire partie de l'*Astrée*, la moitié de la IIe et de longs passages de la IVe.

Digitized by Google

Ce serait une chance heureuse et rare, si, à cette occasion certaines gens n'avaient pas cru devoir étaler un zèle dont on n'avait que faire. Un des nôtres a écrit qu'Honoré d'Urfé avait opéré ce miracle, de réconcilier un moment les partis.

Hélas ! non, Urfé n'a pas fait ce miracle : c'était trop difficile ! Nos tristes querelles, que le Comité avait prudemment bannies de cette affaire, n'ont pas tardé à rentrer en scène. Un évêque, grand Dieu ! Est-ce qu'il y a encore des évêques? Un journal du département de l'Ain, en imprimant la liste du Comité, a donc jugé très spirituel d'en éliminer Mgr l'évêque de Belley. Il a biffé un autre nom encore, non moins « entaché de cléricalisme », celui-là infiniment plus obscur ; mais il se trouve que c'est le nom du seul homme qui, grâce à des circonstances heureuses, et à des recherches poursuivies depuis vingt ans, est en état de connaître avec exactitude la vie d'Honoré d'Urfé. Bel exemple de justice, de tact, de tolérance et de largeur d'esprit !

Sommes-nous donc tombés à ce degré de misère intellectuelle et morale, qu'on ne puisse honorer la mémoire d'un écrivain illustre mort depuis près de trois cents ans, sans que les passions d'un sectarisme étroit ne trouvent là prétexte à se donner carrière? Que dirait Urfé, un des caractères les plus droits, les plus loyaux et les plus généreux que j'aie rencontrés, s'il voyait son nom jeté en proie à cette exploitation?

Ce n'était pas assez. Des publicistes, ou soi-disant tels, ont travesti d'une étrange façon les actes et les idées d'Honoré d'Urfé. On nous l'a donné pour un ligueur contrit et repentant, sollicitant avec humilité son pardon du roi Henri IV.

Lui, un ligueur repentant ! Alors on ne sait donc pas que, par dévouement chevaleresque au duc de Nemours, il fut, dans le Forez, le dernier qui resta sur la brèche, luttant, jusqu'à la prison inclusivement, pour une cause désormais sans espoir, et vaincu, trahi plutôt, écrivant encore dans sa prison : « Je suis engagé au combat ; il faut que nous sçachions à qui le champ de bataille demeurera » ? (1) Voilà pour le ligueur humilié et repenti !

(1) *Epistres morales*, I, 23.

Digitized by Google

On prétend aussi nous apprendre qu'Honoré d'Urfé aurait épousé sa belle-sœur, Diane de Châteaumorand, après que le *divorce* d'Anne d'Urfé, son frère aîné, et de Diane eut été prononcé par l'autorité ecclésiastique. Qu'on savoure bien ce mot : le *divorce*, et qu'on pèse ce qu'il contient de joie haineuse. Honoré d'Urfé épousant une *divorcée !* un *divorce* déclaré par l'Eglise ! Quelle aubaine !

Le 11 février dernier, un journal de Lyon est revenu à l'attaque. Dans un article intitulé : *Le Divorce*, il nous raconte un « divorce d'antan » ; et pour démontrer que l'Eglise s'accommode fort bien du divorce..., à condition qu'on y mette le prix, il expose ce qui suit.

Anne d'Urfé avait épousé, le 22 octobre 1571, Diane de de Châteaumorand, « qui ne comptait même pas alors quatorze printemps ». Le 7 janvier 1598, l'officialité de Lyon, par une sentence donnée « à Rome », prononça la nullité de ce mariage. « Un an plus tard », la belle Diane s'unit à son beau-frère, Honoré d'Urfé, « et pour cela encore il fallait une dispense papale. N'est-il pas des plus caractéristiques, ce divorce par consentement mutuel ? Oh ! nous savons : l'Eglise allèguera qu'à cette époque les divorces étaient bien moins nombreux. Parbleu ! ils coûtaient si cher, que les riches seuls pouvaient se les payer » !

Puisque l'occasion se présente, et au risque de sortir un peu du cadre de cette causerie, vidons une bonne fois le procès, et venons en aide à l'érudition chancelante du docte journaliste. *Accipio conditionem.*

1° Le 22 octobre 1571, « au chastel neuf et maison fort d'Escoutay » (1), contrat de mariage fut en effet passé entre Anne, fils de Jacques d'Urfé et de Renée de Savoie, et « damoiselle » Diane, fille d'Antoine de Châteaumorand et de Gabrielle de Lévis (2). Diane avait alors, non pas « quatorze printemps », comme on nous dit si poétiquement, mais dix à peine, étant née à Châteaumorand le 30 novembre 1561 (3).

(1) Ecotay-l'Holme, près Montbrison (Loire).
(2) Archives du Rhône. Registres des insinuations de la sénéchaussée de Lyon, janvier-mars 1572.
(3) Reure, *Hist. du Château et des seigneurs de Châteaumorand*, Roanne, 1888, in-4, p. 77.

Digitized by Google

Faut-il apprendre au savant légiste qu'un *contrat de mariage* est un règlement d'intérêts, mais n'est pas un *mariage?* Le mariage ne fut célébré que plusieurs années après, probablement dans la chapelle des religieuses de Sainte-Claire, à Montbrison. Rien n'était plus commun, surtout dans la noblesse, que ces unions différées ; il est même formellement stipulé, dans le présent contrat, que le mariage ne sera pas « effectuellement accompli » avant trois ans au moins. Le légiste a négligé de s'enquérir.

2° Une sentence de l'officialité de Lyon donnée « à Rome » ! Aussi bien, l'acte du 7, ou plutôt du 5 janvier 1598 (1), n'est-il pas une sentence de l'officialité de Lyon, mais un « rescrit commissoire » du pape Clément VIII, qui ne juge pas l'affaire au fond, mais en commet la connaissance à l'archevêque de Lyon ou à son official (2). On ne s'avise jamais de tout, M. le légiste.

3° En conséquence de ce rescrit, Diane de Châteaumorand introduisit sa requête devant M. Chalom, official de Lyon, qui mit son ordonnance « au bas d'icelle » le 2 avril 1599, et, les témoins entendus, rendit sa sentence le 18 mai de la même année : « Nous, Anthoine-Emmanuel Chalon, docteur ez droictz, conseiller en la séneschaussée et siège présidial, official de Lyon, etc. » Voyons, est-ce assez précis? Je n'y ai aucun mérite ; je n'ai eu que la peine de copier la procédure aux archives de Châteaumorand. Bien entendu, M. Chalom ne prononce pas le *divorce*. Ce qui est bien différent, il déclare, pour des motifs qu'il est inutile d'expliquer ici, que le mariage d'Anne d'Urfé et de Diane de Châteaumorand est *nul ;* le mariage n'est pas dissous, il n'a jamais existé. Il faudra nous faire voir qu'une *déclaration de nullité* est une *sentence de divorce.*

4° Honoré d'Urfé n'eut donc besoin d'aucune « dispense »

(1) Le rescrit est daté des *nones*, et non, comme on nous dit, des *ides* de janvier ; au mois de janvier, les nones tombent le 5, et non le 7 ; les ides tomberaient le 13. Ce point, je le reconnais, n'a pas d'importance ; mais, quand on veut nous faire une leçon, il faudrait savoir ce qu'on dit.

(2) Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, n° 1264 du catal. Delandine, p. 176.

Digitized by Google

papale ou autre, pour épouser Diane,qui n'était pas, qui, légalement, n'avait jamais été sa belle-sœur. Son mariage avec Diane de Châteaumorand eut lieu, non pas un an après le rescrit du 5 janvier 1598, mais au plus tôt le 15 février 1600 (1), et il fut béni, dans l'église de Saint-Martin-d'Estreaux (Loire), par messire Jean Grimaud, curé de cette paroisse. Est-ce assez précis?

Et c'est ainsi, en mêlant quelques lambeaux de vérité, de grosses erreurs, et des insinuations malveillantes sur la cupidité de la cour romaine, qu'on terrasse l'Eglise ! Nous croyons devoir avertir l'historien du prétendu divorce de Diane de Châteaumorand que nous sommes bien armé ; notre position est plus forte que la sienne, car nous avons sur lui un avantage : il ne sait pas, et nous savons.

D'autres ne sont pas éloignés de nous représenter Honoré d'Urfé, qui traduisait les psaumes, allait pieusement en pèlerinage à Lorette, faisait ses dévotions dans la maison natale du bienheureux Pierre Le Fèvre, Honoré, l'ami de saint François de Sales, et même — oserai-je l'avouer? — des Jésuites, pour une sorte de libre-penseur, un esprit au-dessus des préjugés du commun, et faisant assez bon marché des lois et des enseignements de l'Eglise.

Cela nous remet en mémoire une bévue plus ancienne d'un naïf huguenot, M. Edouard Chevrier, qui avait découvert dans l'*Astrée* ce qu'on ne se serait pas avisé d'y chercher, les doctrines de Michel Servet ! (2) M. Chevrier est mort avant d'avoir achevé sa démonstration. Nous lui aurions fait grand plaisir, si nous nous avions pu lui apprendre que Diane de Châteaumorand avait été élevée dans la religion protestante. Il est vrai qu'elle se convertit peu après son premier mariage, et ne devint qu'une trop bonne catholique : à ce point pervertie par le papisme, de fonder un collège de Jésuites dans la ville de Moulins, et un couvent de moines Augustins dans son bourg de Saint-Martin-d'Estreaux ! (3).

(1) Le contrat, qui est aux archives de Châteaumorand, fut passé par devant Matthieu Guerpillon, notaire à Saint-Martin-d'Estreaux ; le mariage paraît avoir été célébré immédiatement après.

(2) *Revue Chrétienne*, III[e] série, tom VII, pp. 226 et 289.

(3) 14 octobre 1604 et 4 septembre 1623 (Archives de Châteaumo-

Digitized by Google

La plaisante exégèse de M. Chevrier nous ramène heureusement à l'*Astrée*. Ce roman soulève cent questions diverses, et ce n'est pas dans un modeste article que je puis les traiter.

Que faire donc? Les héros de l'*Astrée* cheminent doucement aux rives du Lignon, de Boën au Pont de la Bouteresse, descendant quelquefois jusqu'à Feurs ; ils vont, au gré de leur fantaisie nonchalante, de la Fontaine de Vérité au Mont d'Uzore, de la maison du druide Adamas au couvent des vierges de Bonlieu. Nous ferons comme eux : nous cheminerons dans le roman, sans prétendre tout voir, ni voir à fond, ni voir avec ordre, nous arrêtant un peu en quelques endroits où nous nous trouverons bien. Ce sera une très libre promenade au travers de l'*Astrée ;* mais cette excursion, je pense, nous laissera du pays une impression assez juste.

Qu'est-ce que l'*Astrée?* Si je faisais cette question à un écolier frais émoulu du baccalauréat, il me répondrait à peu près : « *L'Astrée !*... Attendez... L'*Astrée*, long et ennuyeux roman — oh! très long et très ennuyeux ! — Sur les bords d'une petite rivière du Forez, appelée le Lignon, des bergers et des bergères gardent des moutons enrubannés, et se font l'amour, en tout bien tout honneur. Ce roman, écrit dans un style fade, a été fameux en son temps, et, pour passer ses examens, il faut savoir qu'il existe. »

Ce n'est pas trop mal répondu, sauf que l'*Astrée* est beaucoup moins ennuyeuse qu'on ne croit, que le style n'est pas fade, et que les moutons ne sont presque pas enrubannés, ni les buissons en soie frisée.

L'*Astrée* est en effet un immense roman pastoral, l'histoire de quelques couples, Céladon et Astrée, Sylvandre et Diane, Lycidas et Philis, Hylas et Stelle, etc., qui agitent des problèmes de cœur. D'autres personnages sont amenés dans le Forez par diverses circonstances, et nous sommes instruits de leurs aventures qui, presque toujours, contiennent aussi un

rand). Honoré d'Urfé était présent et participant à ces deux actes. — Remarquons, à ce propos, la fausseté de la légende longtemps accréditée, qu'Honoré d'Urfé avait quitté sa femme peu après leur mariage. La vérité est qu'ils ont vécu ensemble environ quatorze ans, et que, même après leur séparation, Urfé revenait souvent à Châteaumorand, et y faisait de longs séjours.

Digitized by Google

cas nouveau d'amour; toutes les situations possibles de l' «honneste amitié » passent devant nos yeux, et sont subtilement décrites et discutées. En somme l'*Astrée*, si on en écarte la partie historique et chevaleresque, et si on peut réduire à une formule simple une œuvre si complexe, est une psychologie raffinée de l'amour, encadrée dans une pastorale, mais, hélas ! une pastorale en cinq gros volumes !

On se dit : l'auteur de cette vaste bergerie doit être quelque petit hobereau campagnard teinté de littérature. Ayant pendu au clou sa rondache rouillée, bien désœuvré, il s'est diverti, pour tuer le temps et occuper les loisirs que lui laissait la culture de ses dix arpents de mauvaise terre, à nous conter les amourettes des jeunes bergers et des pastourelles d'alentour, rencontrés au hasard de ses parties de chasse.

Hé bien ! ce n'est pas du tout cela. L'auteur de cette bergerie est de la plus haute noblesse, et sa famille tient le premier rang dans le Forez. Son aïeul Pierre d'Urfé a été fort redouté de Louis XI ; il est devenu, sous Charles VIII, grand écuyer de France. Claude d'Urfé, son grand-père, a été gouverneur du Dauphin, ambassadeur à Rome et au concile de Trente transféré à Bologne, membre désigné du conseil de régence, et, dans son château de la Bastie, il a amassé des trésors d'art, et une collection de manuscrits dont les débris ont enrichi notre Bibliothèque nationale. Son père Jacques d'Urfé était conseiller d'Etat, lieutenant général au gouvernement de Forez ; sa mère appartenait à la maison de Savoie, et se rattachait à la race impériale des Lascaris. Telle est la famille, comblée de ce que les honneurs, la guerre, la diplomatie, les lettres et les arts ont de plus enviable.

Et l'homme ! Encore écolier au collège de Tournon, Honoré d'Urfé a fait imprimer son premier ouvrage (1). Il s'est jeté dans les guerres de la Ligue, et a tenu en échec le parti royaliste ; arrêté par la félonie d'un ami, il a écrit dans sa prison, à vingt-sept ou vingt-huit ans, de belles *Epistres morales* (2)

(1) *La triomphante entrée...* Lyon, Pillehotte, 1583, in-8.
(2) La première édition, publiée par les soins du président Favre, et dédiée au duc de Savoie, est celle de Lyon, Jacques Roussin, 1598, in-12.

Digitized by Google

à la manière de Sénèque, où il se console de la mauvaise fortune et se donne du cœur pour les luttes de l'avenir ; même après la Ligue, Henri IV lui a fait l'honneur de le craindre. Absous par l'official de Lyon, le 28 juin 1599, des vœux qu'il avait prononcés dans l'ordre de Malte (1), il a épousé, huit mois plus tard, Diane de Châteaumorand, d'humeur un peu fantasque, mais belle, riche, intelligente, lettrée, et, pour parler comme un de nos vieux Foréziens « une perle de son temps, en élégance de perfections désirables aux dames d'honneur, et fluide éloquence, et discours de toute vertu » (2). Il a négocié le mariage d'une fille de France avec le prince de Piémont. Le parti des Princes l'a député à Rome auprès du pape Paul V. Maréchal de camp général des armées du duc de Savoie, il a pris une part glorieuse à la campagne de 1616-1617 contre les Espagnols et a été nommé, le 2 février 1618, chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciade. Il est mort les armes à la main, le 1er juin 1625, regretté de toute l'Europe, et on lui a fait à Turin des funérailles magnifiques.

Comment la pensée est-elle venue à ce vaillant soldat, à ce grand seigneur mêlé à la vie des cours, aux affaires et à la politique, de raconter les médiocres aventures d'obscurs bergers perdus dans un coin du Forez? Et ce qu'il y a d'étrange encore, c'est que dès l'an 1593, quatorze ans avant la publication du premier volume de son roman, en pleine crise de la Ligue, au moment où Honoré d'Urfé défendait Sury-le-Comtal contre le marquis de Saint-Sorlin, il traçait une première esquisse de son livre, et la communiquait à un ami. Quel rapport y avait-il, entre ces tableaux idylliques de l'innocence pastorale, et les désordres qu'Urfé avait sous les yeux, et dont il prenait sa part?

Sur ce dernier point, je pourrais répondre que ce n'était pas la première fois qu'on voyait l'églogue fleurir au milieu du carnage ; que ces images de la paix bienfaisante des champs

(1) Nous n'avons trouvé le texte de ce document ; mais il existe, de la sentence de M. Chalon, official de Lyon, et de la procédure préparatoire, une analyse très complète aux archives de Châteaumorand.

(2) Ce Forézien est Loys Papon, voir ma *Notice sur les Emblèmes de Anne d'Urfé*, Lyon, s. d., in-8, p. 31.

Digitized by Google

étaient un doux rêve où l'âme s'apaisait un moment, avant une nouvelle chevauchée, et comme un appel de ce qui était à ce qui devait être. Honoré d'Urfé appellera plus tard son roman un « enfant de la paix ». Ce n'était pas certes un enfant de la paix, quand il en concevait le plan ; mais cette ébauche de l'*Astrée* était déjà une aspiration vers la paix, la promesse d'un avenir prochain, où le paysan reprendrait ses travaux avec sécurité, et où le Français reforgerait son épée en soc de charrue.

Et si on s'étonnait encore qu'un personnage du caractère et de la condition d'Honoré d'Urfé soit descendu jusqu'à peindre la vie d'humbles pastoureaux, nous rappellerions que la pastorale sous toutes ses formes, était alors fort en crédit ; notre littérature s'encombrait d'églogues, idyllies, arcadies, bergeries, foresteries, fables bocagères, histoires paysanesques, composées par nos écrivains, ou traduites du grec, de l'italien et de l'espagnol.

Mais il sera plus intéressant, plus nouveau surtout, de remarquer que, dans le Forez même, les exemples ne manquaient pas à Urfé. Il n'y avait pas si longtemps qu'Etienne Valencier, Forézien, avait présenté à Henri III, pour ses étrennes, une églogue, « laquelle contient une déploration des misères de la France » (1). Pérot et Ténot, deux petits cultivateurs, se plaignaient que le malheur des guerres civiles les empêchât d'aller vendre tranquillement à la ville leur lait et leur beurre.

Le 27 février 1588, Loys Papon avait fait représenter à Montbrison, dans l'ancienne salle armoriée des Etats du Forez — aujourd'hui la Diana — en présence d'Anne d'Urfé, bailli de la province, de Diane de Châteaumorand, de Mgr Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon, et probablement d'Honoré lui-même, une pastorale dramatique où il célébrait, dans un style bizarre, mais non sans force, les récentes victoires du duc Henri de Guise sur les reîtres allemands (2).

Jean Ducrozet, encore un Forézien, et un ami d'Honoré, in-

(1) Paris F. Morel, 1576, in-4.
(2) *Œuvres du chanoine Loys Papon*. Lyon, imp. Louis Perrin, 1857, in-8.

Digitized by Google

troduisait, dans sa *Philocalie* (1), « six bergers maistrisez de l'amour de six pucelles, lesquelles, après plusieurs discours non moins beaux que graves et délectables, accompagnez d'élégies, odes, chansons, sonnets et stances, récitent quatre histoires convenables à ce temps. »

Anne d'Urfé, frère aîné d'Honoré, bien revenu des chimères de l'ambition, oubliait l'ingratitude de Henri IV, qui avait si mal payé ses services, en écrivant un *Himne du gentilhomme champestre*, sorte de cantique à l'action consolatrice de la nature. Réfugié dans la solitude,

Allant pescher la truite ou bien l'ombre dorée,

il redemandait aux bergers du Lignon ses joyeuses chansons d'autrefois :

Pasteurs voisins des eaux
De mon petit Lignon, rendez mes chalumeaux (2).

Honoré d'Urfé était donc tout pénétré d'influences rustiques ; pénétré à ce point que presque tous ses livres, non seulement l'*Astrée*, mais le *Sireine*, la *Sylvanire*, les *Tristes amours de Floridon*, ou le *Berger désolé*, ne seront autre chose que des pastorales.

Mais les paysages tranquilles et reposés du Lignon, peuplés de nymphes et de bergères, c'étaient aussi les longues promenades de jeunesse, le long de ses bords embellis par le cœur plus encore que par la nature. Et c'était autre chose encore : un printanier et chaste amour, « feu si clair et si beau, qu'il n'eut pas de fumée, embrasement si pur et si net, qu'il ne laissa jamais noirceur ». Ces souvenirs, inséparables des rives du Lignon qui avaient vu se former cette pudique passion, Urfé les a éternellement revécus dans son roman. Plus tard, en délicatesse avec les siens, n'étant, autant que j'en puis juger, jamais revenu à la Bastie depuis son mariage avec Diane de Châteaumorand, pour ainsi dire exilé au fond du Roannais, dans le Bugey, à Paris, en Savoie, en Piémont, partout, excepté là où il avait laissé ses meilleurs souvenirs, il recommen-

(1) Lyon, Ph. Soubron, 1593, in-16.
(2) *Œuvres spirituelles et morales du marquis d'Urfé* (Ms. 12.487 du fonds français de la Bibl. nationale).

Digitized by Google

çait, en les écrivant, ces années dont il ne lui restait que la mémoire.

Qu'on lise cette admirable dédicace du troisième volume « à la rivière de Lignon », et on décidera si le style de l'*Astrée* est fade.

« Belle et agréable rivière de Lignon, sur les bords de laquelle j'ay passé si heureusement mon enfance et la plus tendre partie de ma première jeunesse, quelque payement que ma plume ayt pu te faire, j'avouë que je te suis encore grandement redevable, pour tant de contentemens que j'ay receus le long de ton rivage, à l'ombre de tes arbres feillus, et à la fraischeur de tes belles eaux, quand l'innocence de mon âge me laissoit jouïr de moy-mesme, et me permettoit de gouster en repos les bon-heurs et les félicitez que le Ciel, d'une main libérale, respandoit sur ce bien-heureux païs, que tu arroses de tes claires et vives ondes. Je te vouë et te consacre, ô mon cher Lignon, toutes les pensées qui, durant une saison si heureuse, ont nourri mon âme de si doux entretiens, qu'à jamais le souvenir en vivra dans mon cœur, depuis la naissance de la passion que tu as veuë commencer, augmenter et parvenir à sa perfection le long de ton agréable rivage. Et quand Diane mesme, avec le chaste chœur de ses nymphes, viendroit, après une pénible chasse, despoüiller ses sueurs dans ton sein,ne fais point de difficulté de les raconter devant elles ; et sois asseuré, ô mon cher Lignon, qu'elles n'y trouveront une seule pensée qui puisse offencer leurs chastes et pudiques oreilles.

« Que s'il se trouve sur tes bords quelque âme sévère qui me reprenne d'employer le temps à ces jeunes pensées, maintenant que tant d'hyvers ont depuis neigé dessus ma teste, et que de plus solides viandes devroient désormois repaistre mon esprit, responds luy que ny les hivers passez, ny tous ceux qu'il plaira à mon destin de redoubler encore sur mes années, n'auront jamais assez de glaçons pour geler en mon âme les pensées d'une vie si heureuse ; ny je ne croiray point pouvoir jamais trouver une plus solide nourriture que celle que je reçois de leur agréable ressouvenir.

« Que personne ne trouve donc mauvois, si je m'en resouviens aussi long-temps que je vivray. Et de peur que par ma

Digitized by Google

mort elles ne cessent de vivre, je te les remets, ô mon cher et bien-aymé Lignon, afin que, les conservant et les publiant, tu leur donnes une seconde vie, qui puisse continuer autant que la source éternelle qui te produit, et que, par ainsi, elles demeurent à la postérité aussi longuement que dans la France l'on parlera françois. »

On peut reprendre là quelques tours vieillis, une certaine langueur de phrase, une allure périodique trop longtemps soutenue. Avons-nous cependant beaucoup de pages plus fermes, surtout d'une émotion plus pénétrante et d'un accent plus sincère?

Je ne dis pas que tout, dans l'*Astrée*, soit écrit de ce style; mais que de choses charmantes? Sans atteindre encore au grand style, Urfé le prépare et l'élabore, par sa manière sans beaucoup d'éclat, quelquefois embarrassée et lente, mais en général facile, élégante, abondante, limpide, noble et nombreuse, d'un mouvement calme et large. Ceux mêmes qui ont médiocrement goûté ses histoires de bergers et sa casuistique amoureuse, l'ont mis sans difficulté entre les meilleurs ouvriers de notre langue. Ce n'était pas un petit mérite que de bien écrire, en cette période de transition, littérairement très pauvre, où les pointes les plus affectées tenaient lieu de style, et où saint François de Sales lui-même, le meilleur prosateur du temps, n'était pas affranchi de quelque mièvrerie.

L'*Astrée* n'est guère moins remarquable par un sens alors assez rare, et qui le deviendra plus encore au siècle de Louis XIV, le sens de la nature. Urfé, resté rural, comme Virgile, par les souvenirs de son enfance, a aimé la terre, il l'a décrite avec charme et avec exactitude. On en jugera par cette agréable description du Forez qui ouvre le roman.

« Auprès de l'ancienne ville de Lyon, du costé du soleil couchant, il y a un pays nommé Forests, qui en sa petitesse contient ce qui est de plus rare au reste des Gaules ; car estant divisé en plaines et en montagnes, les unes et les autres sont si fertiles, et sçituées en un air si tempéré, que la terre y est capable de tout ce que peut désirer le laboureur. Au cœur du pays est le plus beau de la plaine, ceinte, comme d'une forte muraille, de monts assez voisins, et arrousée du fleuve de Loire,

Digitized by Google

qui passe presque par le milieu... Plusieurs autres ruisseaux vont la baignant de leurs claires ondes. Mais l'un des plus beaux est Lignon qui, vagabond en son cours, aussi bien que douteux en sa source (1), va serpentant par cette plaine, depuis les hautes montagnes de Cervières et de Chalmasel jusques à Feurs, où Loire le recevant et lui faisant perdre son nom propre, l'emporte pour tribut à l'Océan. »

Les humbles héros d'Urfé aiment leur pays, les rives enchantées du Lignon, qui leur paraissent les plus belles du monde, parce que ce sont en effet les plus belles au cœur attendri de l'auteur. Ils ont même compris la vertu morale et bienfaisante de la terre. On croit entendre un écho du *Fortunatos nimium, sua si bona norint, agricolas,* dans le monologue d'Alcippe (2), probablement Pierre d'Urfé, grand écuyer de France et aïeul d'Honoré. Alcippe, ancien berger, maintenant accablé de gloire et d'honneurs, réfléchit à la vanité de ces précaires avantages : « Vien-ça, Alcippe, quel est ton dessein ? N'est-ce pas de vivre heureux? Où pense-tu trouver ce bien, sinon au repos? Le repos, où peut-il estre, que hors des affaires? N'as-tu point encore esprouvé l'inconstance dont elles sont pleines? Tu as à te garder des amis et des ennemis, et jour et nuict leurs fers sont aiguisez contre toi. Si tu te deffends, quel peut estre ton repos? Si tu leur cèdes, est-il rien de si misérable qu'un courtisan descheu? Doncques, Alcippe rentre en toy-mesme, et te ressouviens que tes pères ont esté plus sages que toy. Reviens au lieu de ta naissance ; laisse là cette pourpre et la change en tes premiers habits,que cette lance soit changée en houlette et cette espée en coultre, pour ouvrir la terre et non pas le flanc des hommes. Là, tu trouveras chez toy le repos, qu'en tant d'années tu n'as jamais pû trouver ailleurs. »

Entre tant de tableaux délicieux que l'amour de la campagne a inspirés à Urfé, je me contenterai de choisir la jolie scène du cerisier (3). Ce jour-là, Hylas a promis une histoire,

(1) Le Lignon est formé de deux branches principales entre lesquelles, de tout temps, a été disputée la prééminence.
(2) *Astrée*, Ire partie, livre II.
(3) *Ibid.*, IIe partie, livre IV.

Digitized by Google

et quand Hylas, le berger le plus spirituel du pays de l'*Astrée*, a promis une histoire, on sait qu'on ne s'ennuiera pas. Mais il faut trouver un endroit bien frais, à l'abri des rayons du soleil. Sylvandre avise la source d'un ruisselet qui gazouille sur le gravier ; chacun trempe ses mains dans la fontaine, et choisit, sur la mousse, une place commode, hors Sylvandre, qui est monté sur un grand cerisier, et jette en bas des rameaux chargés de fruits. Les cerises croquées, non sans de petits manèges d'innocentes galanteries, et tout le monde enfin bien assis autour de la source, Hylas commence l'*Histoire de Parthénopé, Florice et Dorinde*. Mais, je vous ferai grâce de l'histoire de Parthénopé.

Jusqu'ici, nous avons paru supposer que l'*Astrée* n'était qu'un roman pastoral, où des bergers et des bergères, tous plus ou moins férus d'amour, se trouvent engagés dans toutes les situations possibles d'honnête amour.

Mais cela n'est pas tout à fait vrai. Car, d'une part, ces bergers ne sont pas de vrais pastoureaux ; ils n'ont que le costume, et pas du tout l'esprit et le langage de l'emploi. D'autre part, Urfé a introduit dans son œuvre des éléments absolument étrangers à la vie pastorale.

C'est à la fois un défaut et un mérite de son roman. Un défaut, parce que ses héros sont faux, portant houlette et pannetière, et parlant en gens du monde. Un mérite parce qu'Urfé a rendu ainsi vraisemblables ces prodigieux raffinements d'analyse qui seraient ridicules chez de simples villageois ; et parce que, en mettant dans son roman bien plus que ce que le titre ne semble promettre, des allusions personnelles, des portraits contemporains, de l'histoire, de la chevalerie, de la philosophie, de la politique, des descriptions d'œuvres d'art, etc., etc., il lui a donné une variété, une souplesse et souvent une profondeur qui dépassent de beaucoup la banalité de ces aventures de paysans.

Urfé, répondant d'avance, sans aucun doute, à certaines objections faciles à prévoir, a tenu à bien nous faire entendre que ses bergers ne l'étaient pas pour de bon, et qu'il ne s'était servi de la forme pastorale que comme d'une fiction commode.

Digitized by Google

Au commencement du premier volume, s'adressant à Astrée, il lui dit : « Si l'on te reproche que tu ne parles pas le langage des villageois, et que toy ny ta trouppe ne sentez guères les brebis ny les chèvres, responds-leur, ma bergère, que, pour peu qu'ils ayent connoissance de toy, ils sçauront que tu n'es pas, ny celles aussi qui te suivent, de ces bergères nécessiteuses qui, pour gagner leur vie, conduisent les trouppeaux aux pasturages ; mais que vous n'avez toutes pris cette condition que pour vivre plus doucement ».

Nous sommes bien avertis. Les héros de l'*Astrée* sont des pastoureaux pour leur plaisir, des virtuoses de la vie pastorale, d'ailleurs logés en de confortables chaumières ; en réalité, hommes et dames du monde, et du meilleur, déguisés en bergers. Plusieurs sont d'origine aristocratique ; de leurs tristes manoirs perchés sur les montagnes, il leur a plu de descendre sur les coteaux et dans la plaine du Lignon, et de faire semblant d'y garder des brebis et des chèvres ; mais, pour un rien, le sang noble se réveille, et ils échangent bravement la houlette contre la dague du soldat.

Tous courtois, polis, beaux discoureurs, beaux conteurs. Sylvandre a même fait ses études à la savante école des Massiliens, et on ne le voit que trop ; car il est pédant dans ses dissertations platoniciennes sur l'amour des âmes. Aussi tous ces bergers, qui le sont si peu et qui parlent si bien, n'ont-ils aucune peine à entrer de plain-pied en commerce avec la princesse Galathée, et avec Amasis, la reine du pays. Au demeurant, ils diffèrent moins des rois et grands seigneurs par leur éducation, leur culture et leurs idées, que par leur accoutrement pastoral.

Nous sommes dans une Arcadie imaginaire et savante, peuplée de bergers comme il n'en exista jamais, qui citent d'abondance les auteurs de l'antiquité, ont des lumières de tout, raisonnent sur le gouvernement, les cours, les mœurs, le mariage, la religion. Cela est artificiel, j'en conviens, mais, dans toute pastorale, n'entre-t-il pas une forte dose de convention? Des bergers tels qu'ils sont, grossiers et d'horizon étroit, ne seraient pas longtemps tolérables ; c'est ce que remarque M. d'Urfé : « Si vos conceptions et vos paroles estoient telles

Digitized by Google

que celles des bergers ordinaires, on auroit peu de plaisir de vous escouter ».

Cette fois encore, Urfé nous fait penser à Virgile, dont les bouviers et les pâtres ne sont guère plus réels que ceux de l'*Astrée*. Ils fréquentent chez les plus grands personnages, disent leur mot des affaires d'Etat, jugent en amateurs diserts les vers de Gallus, ont lu les tragédies de Pollion, décochent des épigrammes aux Bavius et aux Mœvius; si cultivés, si « intellectuels », qu'ils seraient mieux à leur place dans le cercle de Mécène que dans les campagnes de Mantoue.

Soyons donc indulgents à Urfé, en considérant que la littérature, mais surtout la littérature pastorale, est pleine de ces tolérances nécessaires. Du moins, grâce à l'artifice de cette convention, il a pu mettre dans son livre ces hautes pensées morales, ces aperçus profonds sur la politique et sur la société, ces délicates conversations, ces merveilles d'analyse psychologique, qui ont fait de l'*Astrée*, au XVII^e^ siècle, comme disait son ami le bon Camus, évêque de Belley, le « Bréviaire des Courtisans ». Qu'on lise l'*Astrée*, et on sera surpris de ce que ce livre contient de vues fines et pénétrantes, sur toute espèce de sujets.

Rien n'échappe à la compétence avertie des héros de l'*Astrée*, pas même les beaux-arts, qu'ils apprécient avec goût et sûreté. N'oublions pas que l'auteur avait passé sa jeunesse au milieu des splendeurs de la Bastie. Dans une grotte qui m'a bien l'air d'être la célèbre grotte du château paternel, sont exposés six tableaux représentant l'histoire du berger Damon, de la bergère Fortune et de la sorcière Mandrague. Adamas arrive à point pour en faire la « démonstration » à Céladon. On croirait entendre le boniment d'un *cicerone* de musée, ou plutôt la critique judicieuse d'un expert exercé. Adamas détaille minutieusement le dessin, la perspective, les proportions, les raccourcis, les jeux d'ombre et de lumière. Quant à la sorcière, le peintre ne l'a pas ménagée ; mais aussi, que diable ! si vieille et si laide, s'aviser d'aimer le beau Damon ! Echevelée, un bras nu, la robe retroussée d'un côté au-dessus du genou, chenue, ridée et ratatinée à contentement, allongeant son grand cou maigre, serrant les épaules. Et ce qu'il y a de mieux,

Digitized by Google

c'est que, pensant sourire à l'objet de son rêve, elle esquisse une horrible grimace, tandis que Vénus et Cupidon, assis sur un nuage, se divertissent à contempler cette caricature, et s'esclaffent de rire (1).

Nous trouverions, dans l'*Astrée*, plusieurs autres digressions du même genre ; et cela est très remarquable à une époque où la critique d'art n'existait guère.

Urfé, qui a mis tant de choses dans son œuvre, ne pouvait pas manquer d'y mettre des vers : c'était de tradition dans les romans champêtres. Il y en a beaucoup en effet, de tout rythme, de toute forme : sonnets, stances, chansons, vilanelles, madrigaux, dialogues, oracles, échos, ressouvenirs. Il y en a tant que Boileau a cru, à tort du reste, qu'Urfé n'avait fait son roman que pour relier par un récit les poésies de sa jeunesse.

Malherbe, le Cerbère du Parnasse, avec sa rude franchise, disait à M. d'Urfé : « Vos vers ne valent rien ; un homme de votre naissance ne doit pas se donner le ridicule de faire de méchants vers » (2). Urfé aurait pu en appeler de Malherbe au public, et lui dire qu'ils figuraient en assez bonne place, dans les *Délices*, les *Apollon*, les *Cresme*, les *Séjour des Muses* et autres anthologies, où il était d'usage de rassembler les fleurs poétiques du temps. Les dames surtout n'étaient pas de l'avis de ce terrible M. de Malherbe, et quand, dans un salon précieux, la belle lectrice annonçait : *Vilanelle d'Hylas !* toutes les oreilles se tendaient pour ne pas perdre une syllabe.

Quelques-unes de ces pièces, les *Deux tourterelles*, la *Vilanelle d'Hylas*, le *Dialogue d'Alcidon et de Daphnide*, la *Chanson d'Agis, les Égyptiennes*, sont en effet d'un agréable tour. Mais trop de recherche et de pointes, et un ton suranné : en somme, M. de Malherbe avait raison.

Urfé a fait ailleurs des vers que je crois meilleurs que ceux de l'*Astrée*, dans la *Sylvanire*, drame d'une composition très faible, mais essai original de vers sans rimes, d'une facture aisée.

(1) *Astrée*, Ire partie, livre XI.
(2) *Segraisiana*, Paris, 1722, in-12, p. 145.

Digitized by Google

Continuons à courir par monts et par vaux à travers le beau pays de l'*Astrée*.

On s'est demandé si Urfé, sous des allégories plus ou moins transparentes, a mis en scène certains personnages historiques, sa famille, ses amis, lui-même. Alcidon, par exemple, est-il le duc de Bellegarde, Galathée, la reine Marguerite de Valois? Dans Alcippe, devons-nous reconnaître Pierre d'Urfé, dans le druide Adamas, Jean Papon, lieutenant général au bailliage de Forez, etc.? Honoré a-t-il représenté sa femme Diane de Châteaumorand sous les atours pastoraux d'Astrée, et s'est-il déguisé lui-même sous le costume de Céladon?

Problèmes trop compliqués et trop délicats pour qu'il soit possible de les résoudre en ce simple aperçu de l'*Astrée*. Nous ne toucherons qu'au dernier.

Qu'Urfé ait discrètement raconté, dans son roman, une chaste passion de sa jeunesse, c'est dans la société polie qui raffole de l'*Astrée*, la tradition constante du XVII^e^ siècle, fixée par le grave Patru, à une époque où il avait vu l'auteur à la cour de Turin, et reçu ses demi-confidences (1) ; tradition conservée dans le Forez même, où on avait, pour en juger, des souvenirs précis qui donnaient, en quelque sorte, un corps à ce qu'ailleurs on ne savait que par ouï-dire.

Quels seraient donc ces « secrets qui ont esté fiez » aux rives du Lignon ? (2). Il nous paraît qu'Urfé lui-même a fait, aussi clairement que possible, allusion à cet amour dont le Lignon est chargé de garder et de publier la mémoire (3).

Mais enfin, si on voulait encore contester, il suffirait de relire la lettre que M. d'Urfé écrivait à Etienne Pasquier, en lui faisant hommage du premier volume de son roman : « Ceste bergère que je vous envoye n'est *véritablement que l'histoire de ma jeunesse*, sous la personne de qui j'ay représenté les di-

(1) *Eclaircissemens sur l'histoire de l'Astrée*, dans ses *Œuvres*, Paris, 1732, 2 vol. in-4.

(2) Baro, *Conclusion d'Astrée*, dédicace. — Le premier volume de l'*Astrée* a été publié en 1607, le second en 1610, le troisième en 1619. Le quatrième, composé par Urfé, n'a cependant été imprimé qu'après sa mort, en 1627 ; le cinquième, ou la *Conclusion*, publiée en 1628, est de Baro, son secrétaire.

(3) *Astrée*, III^e^ partie, dédicace au Lignon.

Digitized by Google

verses passions, ou plutost folies, qui m'ont tourmenté l'espace de cinq ou six ans ». Et Pasquier, assurément bien au fait de ses secrètes intentions, lui répondait : « Vous estant proposé de célébrer sous noms couverts plusieurs seigneurs, dames et familles de vostre païs de Forest, vous avez, sur la rencontre de ce nom, fait entrer en jeu nymphes, bergers et bergères, subject convenable aux bois et forests. Et au regard du particulier qui concerne vos amours, en avez dextrement estalé l'histoire... Je voy un Céladon, *qui estes vous mesmes*, esperdu de la belle Astrée, se laisser emporter à la mercy de vostre Lignon, où, après avoir beu beaucoup d'eaux, enfin par les ondes jetté sur le bord, est accueilly par la nymphe Galatée » (1).

Il est très vrai qu'ailleurs Urfé, s'adressant à Astrée (2), semble écarter toute allégorie personnelle : « Si tu te trouves parmy ceux qui font profession d'interpréter les songes, et de descouvrir les pensées les plus secrettes d'autruy, et qu'ils asseurent que Céladon est un tel homme, et Astrée une telle femme ; ne leur responds rien, car ils sçavent assez qu'ils ne sçavent pas ce qu'ils disent ; mais supplie ceux qui pourroient estre abusez de leurs fictions, de considérer que j'aurois eu bien peu d'esprit d'avoir voulu dissimuler ces choses, et de ne l'avoir sceu faire ».

Remarquons la grande habileté de ces réticences. Urfé avoue-t-il? non. Nie-t-il? non. Il donne et il retire, il se réfugie derrière des formules ambiguës. Il pique, il irrite la curiosité de ses innombrables lecteurs, sans lui donner satisfaction ; il laisse planer sur son œuvre un air de piquant mystère.

Cette énigme charmante, on s'évertuera à la dénouer chez Mlle de Montpensier et à l'hôtel de Rambouillet ; un peu plus tard, chez le cardinal de Retz, chez La Rochefoucauld et Mme de Sévigné : tout deviendra matière à commentaires ingénieux. Où finit l'histoire de M. le marquis d'Urfé et de Diane de Châteaumorand, et où commence la pure fiction? Le saut de Céladon dans le Lignon, après lequel, pendant quelque temps, on n'entend plus parler de lui, est-ce une absence, un

(1) *Œuvre d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, 1723, 2 vol. in-fo.
(2) *Astrée*, Ire partie, dédicace.

Digitized by Google

voyage à Malte, une excursion en Italie? M. d'Urfé s'est-il dédoublé, pour mieux dérouter les indiscrets, sous les deux personnages de Céladon et de Sylvandre? Pourquoi le déguisement de Céladon sous les habits féminins d'Alexis?

Les loisirs des cercles mondains seront longtemps occupés de ces problèmes, toujours posés et jamais entièrement résolus. Si on me dit que ces gens-là avaient donc bien des heures à perdre, je répondrai que ces menues délicatesses de la conversation valaient bien les vides commérages de nos soirées ; qu'elles ne faisaient aucun tort aux affaires sérieuses ; que, chez Mme de Sévigné, après avoir plaisamment demandé des nouvelles de Philis et de Sylvie, on savait aussi parler de sujets plus graves, et qu'Astrée n'empêchait pas du tout de trembler aux sermons du Père Bourdaloue.

Les allusions qui étaient dans l'*Astrée* et même celles qui n'y étaient peut-être pas, ont sûrement aidé au succès extraordinaire du roman. Pour les lecteurs érudits, car il fallait penser aux goûts de tout le monde, Urfé introduisit dans son livre un élément théologique et historique qui fut, je le soupçonne, peu apprécié des hommes du monde et des femmes, mais plut beaucoup à ceux qui voulaient de la « doctrine ».

L'action de l'*Astrée* se passe au Ve siècle de notre ère. Le Forez était autrefois un grand lac, et la preuve en est que, sur le flanc des collines, on voit encore, enfoncés dans les rochers, les gros anneaux de fer où venaient s'amarrer les bateaux ! Mais César ayant fait couper les montagnes qui barraient ce lac, les eaux s'écoulèrent par cette trouée, laissant à sec une plaine féconde où, des hauteurs voisines descendirent les bergers « Ségusiens » (1). Ils vivaient alors sous le pacifique gouvernement d'une femme, la reine Amasis, qui tenait sa cour à Marcilly, capitale de la province.

Chose incroyable, malgré le voisinage de Lyon, le christianisme est encore à peu près inconnu en ces cantons, et les habitants professent la religion de leurs ancêtres, le druidisme. Mais entendons-nous : un druidisme mitigé, pas farouche, accommodant, qui vit en bonne intelligence avec le paganisme

(1) Ire partie, livre II.

Digitized by Google

gréco-romain. Les cérémonies du culte sont présidées par le grand prêtre Adamas, un druide nouveau style, qui, loin de vivre au fond des bois, comme devrait faire un druide qui sait son métier, est fort mêlé aux intrigues de ce bas monde, habite un palais, et possède une belle collection d'œuvres d'art.

Cependant, quoique un peu hésitant, cet essai de restitution druidique n'est pas sans intérêt, avec la cueillette du gui sacré, le culte des Carnutes « à la Vierge qui doit enfanter », et les révélations d'Adamas sur le dieu un et triple de la vieille mythologie gauloise.

Cette théologie se complète par une dose modérée de merveilleux, des oracles, dont quelques-uns sont des pastiches assez réussis du style sybillin de Nostradamus, des miroirs magiques, un peu de sorcellerie, l'« onguent de sympathie, » qui répare si à propos les outrages faits à la beauté de Célidée, et surtout la fameuse « Fontaine de Vérité d'amour », à laquelle accourent, de tous les points du monde, tous les cœurs en peine.

Le Forez a été, jusque-là, la plus fortunée contrée de la terre, vivant dans l'abondance, la paix et la pureté de ses mœurs. Pendant que le reste de la Gaule est disputé entre les Romains, les Francs, les Burgondes, les Wisigoths, cet heureux pays a été préservé de l'invasion. Les choses ne tardent pas à se gâter. Le déloyal Polémas, à qui Galathée, fille d'Amasis, a refusé sa main, s'est allié à Gondebaud, roi des Burgondes, et est venu assiéger Marcilly : combats, assauts repoussés, sorties, duels, mort de Polémas.

Mais ces événements s'enchaînent à d'autres. Et puis, des personnages de marque sont attirés dans le Forez par la Fontaine de Vérité d'amour ; ils racontent leurs aventures. Des épisodes, des rencontres fortuites, une galerie de tableaux, des artifices variés mêlent à la trame du thème pastoral, avec moins de disparate et de confusion qu'on ne pourrait le craindre, toute l'histoire du monde romain et du monde barbare en ce v^e^ siècle tumultueux et anarchique. Voici l'impératrice Placidie, son fils Valentinien III, Attila, Genséric, Mérovée le Chevelu, Childéric; Gondebaud s'est taillé un royaume dans

Digitized by Google

les vallées de la Saône et du Rhône, et il règne à Lyon : demi-civilisé, demi-barbare.

C'est dans l'*Astrée*, ce que nous avons depuis appelé le « roman historique » ; et cette partie est exécutée avec une grande sûreté de main, une maîtrise des textes, une connaissance précise du document, qu'on aurait alors rarement trouvées, même chez les historiens de profession.

Les anachronismes ne manquent pas cependant, dans cette curieuse restauration du passé, mais ils sont évidemment calculés. Urfé, comme Virgile encore, *antidate* volontairement des idées, des mœurs, des institutions inconnues en ce siècle lointain. De ses héros, il fait des chevaliers du moyen âge, aimant les tournois, les fines armures, portant des devises parlantes sur leurs écus armoriés, partagés, même un Gensèric, entre un coup d'épée et le culte de leurs dames. Urfé, qui créait un type tout nouveau de roman, restait pourtant en cela, fidèle à la tradition de nos anciens romans de preux.

Ce sont bien des choses dans l'*Astrée*, trop peut-être. Et je n'ai rien dit, ou à peu près rien, des caractères et de l'infinie variété de ces cent personnages qui évoluent à travers le roman ; rien des épisodes, dont quelques-uns qu'on pourrait aisément isoler de l'action principale, sont presque des chefs-d'œuvre (1). Mais, tout en vagabondant au pays de l'*Astrée*, et en négligeant de m'arrêter devant quelques sites, je pense avoir donné une idée assez juste de cette œuvre immense et complexe.

Il nous resterait à dire quelle fut la destinée de l'*Astrée* ; mais sur ce sujet, qui demanderait un juste volume, on se contentera de quelques réflexions.

Il nous semble qu'on peut, assez exactement, partager en quatre périodes l'histoire de l'*Astrée*.

La grande vogue du roman a duré environ quarante ans. Malgré des tentatives de réaction contre l'engouement presque universel, et même des parodies irrévérencieuses (2), Urfé est

(1) Il serait à désirer qu'on réimprimât à part un ou deux des meilleurs, par exemple l'*Histoire de Madonthe*, ou *Chryséide et Arymant*.

(2) La plus connue est le *Berger extravagant* de Ch. Sorel (Paris, 1627, in-8), mis au théâtre, sous le même titre, par Th. Corneille (S.

Digitized by Google

une idole sur laquelle il est sacrilège, ou peu s'en faut, de porter la main, et, pour être dans le ton, il faut dire la *merveilleuse*, l'*incomparable*, la *sublime*, la *divine* Astrée (1). Le roman a pénétré dans les mœurs, on le joue dans la vie ; les fervents font exprès le voyage du Forez pour aller le lire sur les bords du Lignon ; il y a des « docteurs en Astrée » ! La vie mondaine, les conversations, tout est plein des souvenirs de l'*Astrée*, « délices et folie de la France ».

Elle fournit à la littérature d'innombrables allusions,et lui inspire des épisodes. Pour ne citer qu'un exemple, dans la *Relation de l'Isle imaginaire* (2), un chasseur battant les fourrés de la forêt de Livri rencontre une bergère ; il s'imagine voir Astrée, et se résout aussitôt à être son Céladon ; et ils s'en vont visiter enemble les rives du Lignon et la Fontaine de Vérité d'amour. Signe infaillible de succès, le théâtre s'empare du roman, et met en pastorales dramatiques, ou en tragi-comédies les situations de l'*Astrée* (3). Elle devient le prototype des longs romans de Gomberville, Desmaretz, La Calprenède et Scudéry.

Je doute que nos plus grands écrivains aient recueilli de pareils témoignages d'admiration. Ecoutons seulement Mlle de Scudéry dans la préface de son *Ibrahim* (4) : « Je ne propose pour exemple que le grand et l'incomparable Urfé. Il faut advoüer qu'il a mérité sa réputation, que l'amour que toute la terre a pour luy est juste, et que tant de nations qui ont traduit ses livres en leur langage ont eu raison de le faire. Pour moy, je confesse hautement que je suis son adorateur : il y a vingt ans que je le connoy, et c'est à dire qu'il y a vingt ans que je l'aime. En effet, il est admirable par tout : il est fécond

l. n. d., in-12). Mais il est bon de remarquer que Sorel, soit dans les *Remarques* sur son roman, soit dans ses autres ouvrages, corrige si bien ce persiflage, que, en fin de compte, son sentiment est plutôt favorable à l'*Astrée*.

(1) Toutes ces expressions sont empruntées à divers ouvrages du XVIIe siècle.

(2) S. l., 1659, in-8. Cette nouvelle est attribuée à Mlle de Montpensier ou à Segrais.

(3) *Trente* pièces environ ont été prises directement de l'*Astrée*, ou plus ou moins inspirées par elle.

(4) Paris, 1641, 4 vol. in-8.

Digitized by Google

en inventions, tout y est beau, tout y est naturel et vray semblable. Mais entre tant de choses rares, celle que j'estime le plus, est qu'il sçait toucher si délicatement les passions, qu'on peut l'appeler le peintre de l'âme...

> Enfin si, parmi les mortels,
> Quelqu'un mérite des autels,
> Urfé seul a droit d'y prétendre.

A cette période de culte dévot,succédèrent quelques quatre-vingts années de sympathie respectueuse (1) ; l'*Astrée* va tout doucement rejoindre ces bonnes et vieilles choses pour lesquelles on s'attendrit, mais dont on ne veut plus être dupe. Savoir son *Astrée* fait encore partie des belles manières ; on la cite encore, mais avec des sourires où on devine des réserves, et comme une intention d'ironie. D'autres œuvres étaient nées, au grand dommage des aventures de Céladon ; et il faut bien convenir que les vers de Corneille et de Racine rendaient un autre son que la prose de M. d'Urfé.

La Fontaine, lui, lisait toujours l'*Astrée* avec le même plaisir :

> Cloris eut tort de parler si crûment.
> Non que Monsieur d'Urfé n'ait fait une œuvre exquise:
> Etant petit garçon, je lisois son roman,
> Et je le lis encore, ayant la barbe grise.

Mais où sont les belles et pures amours de jadis ?

> Amour est mort. Le pauvre compagnon
> Est enterré sur les bords du Lignon (2).

Il faut bien que l'*Astrée* eût conquis des juges fort difficiles, pour que même Boileau, l'homme qu'on pourrait croire le moins touché de ces romanesques histoires, en parle avec une estime sincère : « Honoré d'Urfé, dit-il, soutint ces aventures d'une narration également vive et fleurie, de fictions très ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréable-

(1) On peut, approximativement, donner pour limite à cette seconde période l'édition abrégée de l'*Astrée* publiée par l'abbé Souchay. Paris, 1733, 10 parties en 5 vol. in-12.

(2) *Édition des Grands Ecrivains. Œuvres de la Fontaine*, t. V. (*Les Amis Rémois*), et t. IV, p. 22 (*Ballade*).

Digitized by Google

ment variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis » (1).

Puis viendra un siècle de hautain mépris. La Harpe, qui certainement ne connaissait pas l'*Astrée*, se croira obligé de le prendre de haut avec son « verbiage et galimatias »; ayant fait avanie au grand Corneille, il pouvait bien insulter M. d'Urfé. Chateaubriand lui rendra un peu plus de justice.

Cependant, même quand l'*Astrée* est tombée si bas, le souvenir de ce roman, souvenir de plus en plus confus, n'a pas cessé de faire partie de la tradition littéraire qui se transmet par l'habitude. L'*Astrée* n'est pas oubliée, et suggère, faute de mieux, des réminiscences parfois singulières. Le comte de Tressan, rajeunissant à sa façon le vieux roman de la *Violette*, lui donne une conclusion inattendue. Après la mort du méchant Lysiart, comte de Forez, Gérard de Nevers et la belle Euriant, « devenus maîtres de Mont-Brison, de Marsigly et des bords fleuris du Lignon, les peuplèrent d'amans fidèles. C'est de Gérard et d'Euriant, sa mie, qu'Astrée et Céladon sont descendus » (2).

Un certain Marlin fait le voyage de Paris à Lyon en 1790 (3) ; il est grandement déçu en entrant dans le Forez, et précisément par Saint-Martin-d'Estreaux, où Urfé avait écrit une bonne partie de son roman. Le pays lui paraît triste ; mais il le fallait bien, pour amener le cri de douleur qu'il tenait en réserve : « Ah ! M. Honoré d'Urfé ! vous m'avez trompé, ou les bords du Lignon sont plus riants que les campagnes qui s'offrent de toutes parts à mes yeux ! » Rassurons-nous ; un peu plus loin, Marlin est tout réconforté par la rencontre de « trois petites Astrées, trois amours », et la vue de « ces trois jeunes vierges » a magiquement embelli le pays ! Donner un prétexte à des niaiseries sentimentales, c'est maintenant la fonction du livre d'Urfé ! Pauvre *Astrée !*

(1) *Discours* précédant le dialogue des *Héros de roman.*
(2) *Bibliothèque universelle des romans*, juillet 1780, 2e volume. — Notons en passant, que l'*Astrée* est analysée dans la même collection, juillet 1775, 1er volume.
(3) *Voyages d'un François.* Paris, 1817, 4 vol. in-8 (t. III).

Digitized by Google

La réhabilitation de l'*Astrée* a commencé vers 1843, avec le *Cours de littérature dramatique* de Saint-Marc-Girardin qui le premier, à ma connaissance, a étudié sérieusement ce roman ; et il y avait pris goût à ce point qu'il avait fait, pour son usage, une *Table* des mots remarquables de l'*Astrée* (1).

La critique de nos jours, plus large et plus compréhensive parce qu'elle est plus éclairée, et qu'elle ne sépare pas un livre des conditions où il a été fait, a remis l'*Astrée* à sa vraie place. Elle nous a dit que ce roman est une œuvre imparfaite, mais distinguée, fine, généreuse et bien écrite, venue d'ailleurs au moment voulu pour son succès ; qu'au surplus, il n'est pas possible de traiter avec dédain un livre dont l'apparition a été une date, et qui a si fortement marqué son empreinte sur l'esprit social et sur les mœurs en France.

Que restera-t-il de l'*Astrée?* Sans être le devin Climanthe, je crois pouvoir risquer cet oracle : l'*Astrée* sera de plus en plus en considération, à mesure que les critiques, dont le métier est de lire pour les autres, feront mieux comprendre sa valeur très réelle, et la bienfaisante influence qu'elle a autrefois exercée. Elle servira donc à faire des livres... et des articles de revue où on tâchera d'ennuyer le moins possible ses lecteurs. Mais l'*Astrée* ne sera plus lue du grand public : médaille de prix, recueillie par quelques amateurs délicats, mais usée, hors de cours, à jamais disparue de la circulation. On pourra cependant la réimprimer, et il en est question, pour la joie des bibliophiles ; ces bibliophiles la feront habiller magnifiquement... et ils ne la liront pas ! Je me demande si cela ne vaut pas mieux : il y a certains prestiges qu'il est peut-être préférable de ne pas trop discuter.

Ce qui restera de l'*Astrée?* Un nom, un titre s'attachant à la mémoire sans éveiller des idées trop précises. Mais c'est déjà beaucoup de laisser un nom, inséparable de l'histoire de nos mœurs et de notre littérature, et qui surnage au-dessus du gouffre où s'engloutissent les productions éphémères. En ce sens, l'*Astrée* est et restera un livre immortel.

(1) Cet *Index*, écrit en 1845, et offert par l'auteur à l'Académie française, a été imprimé récemment dans la *Revue d'hist. littér. de la France*, 5e année, p. 458 et suiv., et 629 et suiv.

Digitized by Google

Ce qui en restera encore? Le souvenir suave d'un rêve qu'il fut charmant de vivre au sortir des horreurs de la Ligue, et d'une délicieuse cantilène qui berça l'oreille de nos pères.

Il n'y a pas, il n'y eut jamais de bergers du Lignon ; mais il fut très doux d'y croire.

O rives du Lignon ! O plaines du Forez !
Lieux consacrés aux amours les plus tendres,
Montbrison, Marcilly, noms toujours pleins d'attraits,
Que n'êtes-vous peuplés d'Hylas et de Sylvandres !
Mais, pour vous consoler de ne les trouver pas,
Ces Sylvandres et ces Hylas,
Remplissons nos esprits de ces douces chimères,
Faisons-nous des bergers propres à nous charmer.
. . . . . .
Dieux ! que je suis fâché que ce soit un roman ! (1)

(1) Fontenelle, *Poésies pastorales*. Paris, 1688, 1re églogue.

O. C. REURE.

Digitized by Google

LA CHARITÉ ET LA SOLIDARITÉ

CONFÉRENCE

faite à la Jeunesse catholique de Montpellier

Par M. ROCHE-AGUSSOL

avocat, docteur en droit, docteur es-sciences économiques, licencié es-lettres.

Le seul mot de charité résume le plus pur de la morale chrétienne, le meilleur de son action.

Le christianisme a traversé le monde comme un immense mouvement de pitié : partout il a relevé les faibles, les déshérités, les méprisés, les opprimés. Et par un étrange paradoxe, par une des grandes injustices de l'histoire on essaie maintenant de détourner de lui ceux qu'il a tant aimés. A la place de cette charité, ouvrière de tant de merveilles, on leur offre de froides et vaines conceptions philosophiques décorées à cette heure du nom de solidarité.

Un tel rêve n'est qu'une utopie dangereuse. Pour s'en convaincre, il suffit d'un rapide coup d'œil sur l'œuvre de la charité chrétienne qui a su parcourir le cycle de toutes les souffrances humaines et marquer les civilisations d'un sceau indélébile de générosité. Et si l'on met en regard l'œuvre de cette solidarité laïque qui lui a tout emprunté et s'est toujours montrée impuissante à la remplacer, cette seule comparaison

Digitized by Google

établira, devant les problèmes qui agitent si profondément nos sociétés modernes, devant les conflits qui mettent en péril jusqu'à leur existence même, la nécessité plus urgente que jamais de cette solidarité chrétienne qui s'appelle la charité.

I

Le christianisme a su renfermer dans ce précepte si simple : Aimez votre prochain comme vous-même, la révolution à la fois la plus profonde et la plus douce qui ait transformé le cœur humain et les sociétés ; il a réalisé d'une façon effective ce lien de fraternité proclamé — à travers les frontières et la diversité des conditions sociales — entre tous les hommes comme fils d'un même Dieu. Etablie sur une base aussi ferme, la charité ne sera pas un simple sentiment de bienveillance, passager comme une impression, toujours à la merci d'un caprice ; elle sera aussi impérieuse pour le riche que douce pour le pauvre.

Impérieuse pour le riche, c'est toujours ainsi que les sociétés chrétiennes l'ont envisagée ; elle a pénétré si avant dans les consciences qu'elle s'est imprimée d'elle-même dans les lois. Et s'il est vrai que la bienfaisance privée soit de tous les temps, le christianisme n'ayant fait que l'étendre et l'ennoblir, l'assistance publique est une idée essentiellement chrétienne. Aussi bien, l'Eglise catholique s'est-elle honorée d'être à travers les siècles une organisation d'assistance publique. Dès son origine, elle établit, avec une perfection qui devait servir de modèle, les secours à domicile, la visite des pauvres par les diacres sous la direction des évêques. Tous les cloîtres, de temps immémorial comme de nos jours, sont autant d'asiles où les malheureux, d'où qu'ils viennent, ne frappent jamais en vain.

C'est sous l'empire chrétien, avec Constantin, que se sont élevés les premiers hôpitaux, ces maisons de Dieu ouvertes aux délaissés de ce monde. Et, dès que le christianisme a touché ce pays de France, que sa générosité appelait à lui avant

Digitized by Google

tous les autres, le successeur de Clovis bâtit ce majestueux Hôtel-Dieu de Lyon, agrandi d'âge en âge, à cette heure peut-être le plus vaste du monde, premier monument, symbole à travers notre histoire des conquêtes de la charité chrétienne et que son origine, les souvenirs qu'il raconte auraient dû protéger contre la pensée même d'une démolition ou d'une mutilation que certains, paraît-il, ont osé concevoir.

Ce n'est pas seulement l'assistance publique, mais l'assistance obligatoire que la conscience chrétienne a su imposer. Les Capitulaires de Charlemagne en 802 posent déjà l'obligation, pour chaque pays, de secourir ses pauvres en termes aussi nets qu'énergiques : « chacun doit nourrir son pauvre ».

« Les pauvres de chaque ville, bourg ou village seront nourris et entretenus aux frais de la ville », dira en termes non moins nets l'Ordonnance de Moulins en 1561. C'est ainsi qu'à travers l'ancienne France se répercutera dans de nombreux édits royaux, arrêts de Parlement fixant les taxes d'aumône, l'écho de cette loi divine de charité.

L'assistance obligatoire qui effraie nos sociétés modernes, fonctionna dans des sociétés plus chrétiennes que la nôtre, organisée avec une impartialité, une prudence que la bienfaisance officielle de nos jours ne paraît pas devoir atteindre de sitôt et quand la Convention a décreté solennellement que : « les secours publics sont une dette sacrée » non seulement elle n'a rien inventé, mais là, comme dans d'autres domaines, elle n'a fait que substituer de vaines formules aux réalités bienfaisantes d'autrefois.

Dans d'autres pays que le nôtre, l'Angleterre par exemple, l'assistance obligatoire à la charge de la paroisse n'est qu'un legs catholique accepté avec toutes ses charges par un Etat plus scrupuleux quand même que certains gouvernements.

Et cette loi de charité, élevée en règle suprême des devoirs des hommes entre eux, a été pour la souffrance humaine une source d'adoucissement et de consolation que rien ne lui avait apporté avant elle, que rien ne remplacera jamais. Tout ce que la vraie charité contient de délicatesse, de respect pour le pauvre, s'exprime dans cette touchante parole de saint Paul : Je prie Dieu de pouvoir faire accepter à mes frères le présent

Digitized by Google

que je leur apporte. Tout le charme de la charité chrétienne est passé dans cette image : l'aumône offerte comme un présent. Cette même tradition de respect faisait dire à saint Vincent de Paul qu'il faut d'abord secourir le pauvre et n'essayer que plus tard de le convaincre.

Si la charité a été une tradition de respect, elle a été surtout une admirable tradition d'amour. Admirable non seulement par l'étendue et la prodigieuse variété de son œuvre qui embrasse tous les temps et toutes les formes de la douleur mais par l'intensité de son dévouement, parce qu'à travers toute misère elle a toujours cherché une âme à relever ; et c'est par ce don merveilleux qu'elle a eu d'apaiser les révoltes du cœur, de rendre les larmes moins amères, de faire renaître le courage là où était le désespoir, qu'elle s'est élevée plus haut que tout effort purement humain et s'affirme, selon la parole de Pascal, d'un autre ordre et surnaturel.

Son ingéniosité, la richesse de ses moyens d'action, s'affirment dans toute sa glorieure histoire. Elles s'affirment par cet héroïque et innombrable armée de confréries, de congrégations, chacune née à son heure, sortie de terre à l'appel d'une détresse nouvelle, toujours sur la brèche pour le même combat. Les plus effroyables désastres, les maux les plus terrifiants n'ont fait que susciter les levées en masse de ces volontaires de la charité, aussi intrépides devant la peste et la lèpre, ces fléaux de l'Europe au Moyen Age, que prompts à courir vers les terres lointaines que ces mêmes fléaux désolent encore aujourd'hui. Personne ne saura jamais les dévouements anonymes dont est faite la gloire collective de ces grandes compagnies : ordres hospitaliers rivant leur existence au chevet des malades, ordres mendiants allant au peuple par le renoncement et la pauvreté volontaire. Mais il est une figure qui a incarné l'image même de la charité : saint Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul, dont la miséricorde s'est élevée jusqu'au génie et qui, dans ce XVII^e siècle rempli de tant de gloires, a su se faire la plus grande peut-être, assurément la plus pure, qui a donné sa vie à toutes les misères physiques comme à toutes les détresses morales, ramassant les petits enfants abandonnés dans les rues de Paris, évangélisant les forçats des ga-

Digitized by Google

lères du roi, qui fonde à la fois, les Enfants-Trouvés, la Salpêtrière, l'Hôpital général où, du jour au lendemain, cinq mille pauvres furent recueillis et, après avoir remué tout son siècle, lègue à son pays et au monde les immortelles Filles de la Charité.

Et par ces Sœurs de Saint-Vincent de Paul, si profondément mêlées aux heures tragiques ou glorieuses de notre temps, qui remplissent nos hôpitaux, où les épidémies meurtrières ne font que rendre leurs rangs plus pressés, dont les intrépides cornettes blanches ont traversé tous nos champs de bataille ; par la Sœur de charité, incarnation suprême de toutes les abnégations, de toutes les pitiés, de tous les héroïsmes, s'affirme, de l'ancienne à la nouvelle France, la continuité de l'éternel dévouement chrétien.

Toujours agissante, la charité chrétienne a su s'adapter aux misères caractéristiques de notre époque, et dans un temps que devaient attrister l'affaiblissement des liens de la famille tant de vieillards sans enfants, tant d'enfant sans famille, elle a su aller droit à ces deux grandes misères, susciter ce miracle de dévouement filial des Petites Sœurs des Pauvres et donner tous les ans à soixante mille orphelins l'illusion du foyer maternel.

Et dans quelque domaine qu'elle s'exerce, qu'elle organise l'assistance par le travail, si discrète, si profondément moralisatrice, qu'elle s'enferme dans les prisons, multiplie les patronages pour essayer d'arracher au mal cette enfance et cette jeunesse dont la criminalité précoce est l'une des terreurs de l'heure présente, par l'intelligence des besoins de son siècle, par son activité sans cesse multipliée, jointe à sa générosité traditionnelle, la charité, consolatrice de la douleur humaine, a su rester, de nos jours, à la hauteur de sa mission historique.

Mais ce serait mutiler son œuvre que de la limiter à l'organisation de la bienfaisance, si admirable qu'elle soit. C'est là son œuvre de prédilection, mais son œuvre unique.

Elle a été, dans les civilisations, à travers tous les rapports qui peuvent unir les hommes, un grand instrument de justice et de paix sociale. Elle l'a été surtout par l'esprit d'association qui, après avoir reçu des premiers siècles de l'Eglise ses mo-

Digitized by Google

dèles les plus parfaits, prend un essor prodigieux sous le Bas-Empire et au Moyen Age. A l'esprit d'association elle a donné son principe vital : l'esprit de sacrifice et de confiance mutuelle qui seul explique le nombre, l'action puissante, la durée de de ces groupements qui ont couvert notre sol et créé ce qu'Auguste Comte appelle « l'admirable discipline sociale du Moyen Age. »

Parmi ces groupements sans nombre nombre, on avu s'élever de véritables démocraties idéales ; d'autres, comme nos anciennes corporations, contenaient, malgré toutes leurs imperfections, provenant de causes extérieures et des abus des hommes, un principe de paix sociale, symbolisant cette idée, qui n'aurait pas dû périr, de l'union des classes. Comme l'a dit Proudhon, ce célèbre agitateur socialiste qui eut parfois des échappées de vue si pénétrantes, l'ouvrier avait sa place dans la corporation comme l'enfant dans la famille, au lieu d'en être isolé, comme une épave, un ennemi de la société.

Instrument de paix sociale, la charité l'a été encore, particulièrement dans notre pays, quand triomphant de la barbarie comme elle avait triomphé du paganisme, elle a tari dans le passé le fléau des guerres privées, élevé les hommes au-dessus de leurs querelles passagères et de leurs intérêts matériels jusqu'à la considération des grands intérêts moraux, aspirations et foi communes, qui devaient fondre une multitude de petites patries ennemies dans la grande unité nationale. Et la première image de ce que nos pères, dans leur langage si poétique, ont appelé la « douce France » est née d'une grande manifestation de charité.

La charité chrétienne au service de la patrie et de la paix, nous ne l'avons jamais vue plus active que de nos jours, avec cette armée de 20.000 missionnaires français faisant la conquête du monde surtout par leurs œuvres de miséricorde, et montrant que devant ces graves problèmes qui s'appellent : colonisation, influence extérieure, pacification, rien ne vaudra jamais le geste de ceux qui, sans arrière-pensée, vont vers la souffrance partout où ils la trouvent et se donnent à elle sans retour.

En même temps qu'une œuvre de paix, elle a toujours été

Digitized by Google

une œuvre de justice. Elle a façonné le meilleur de notre idéal : la défense des faibles et des opprimés, la force mise au service du droit, ces grands sentiments qui ont trouvé leur première incarnation historique dans l'institution de la chevalerie et pour lesquels c'est resté un honneur de combattre et de mourir, ne sont que de la charité chrétienne en action.

Si du domaine des idées et des sentiments, nous passons à celui des faits, en pénétrant dans la famille, elle a fait l'émancipation de la femme, élevé plus haut que jamais le respect de l'enfant. Dans la société, elle a créé autour de l'esclavage, base de l'organisation économique de l'antiquité, défendu par ses plus illustres philosophes, une désaffection qui devait en amener la ruine, alors qu'on le voit si vivant de nos jours dans les sociétés que le christianisme n'a pas effleurées.

Quant à ces questions sociales du jour : retraites ouvrières, assistance aux vieillards, organisation du travail, non seulement c'est à la conscience chrétienne que revient l'honneur de les avoir posées la première, mais elle seule peut les résoudre et les a résolues. Il suffit de prononcer le mot de catholicisme social — ce mot qui, à vrai dire, est un pléonasme, l'action catholique ayant été toujours essentiellement sociale — pour que s'évoque aussitôt ce mouvement universel de sympathie éclairée, active, que les catholiques du XIX^e^ siècle ont apportée aux masses ouvrières trop souvent égarées : mouvement qu'illustrent en France les Le Play, les de Mun, qui discipline et décuple les forces des catholiques d'Allemagne sous la direction de Ketteler, s'incarne en Angleterre dans la noble figure du cardinal Manning et que dominent comme un grand trait de lumière les encycliques du pape Léon XIII.

La libérté syndicale, cette idée si chrétienne par ses origines lui a dû, de nos jours, non seulement ses défenseurs les plus résolus, les plus sincères, les plus désintéressés, mais sa formule la plus large, celle qui embrasse, comme inséparable du droit d'exister, le droit de posséder, l'action bienfaisante de la propriété que lui mesure trop parcimonieusement une législation qui a créé tant de périls par un défaut initial de liberté.

Si les retraites ouvrières fonctionnent depuis longtemps déjà en Allemagne, le grand effort du centre catholique a con-

Digitized by Google

tribué puissamment à leur institution. Elles sont aussi une conquête du parti catholique en Belgique, ce pays où l'action religieuse a su pénétrer si profondément toute la vie sociale. Il en va de même si l'on envisage dans son ensemble le mouvement contemporain de la mutualité — la mutualité qui ne doit être que la charité entre les égaux — et c'est là seulement où, fidèle à ses origines, elle reste imprégnée d'esprit chrétien, qu'elle pousse des racines vraiment profondes et témoigne d'une vitalité n'ayant rien d'artificiel. C'est ainsi que les institutions les plus florissantes de crédit mutuel agricole, dans quelques régions de la France, en Belgique, dans toute l'Italie où il faut trouver leur origine lointaine dans l'initiative des Franciscains au XV^e^ siècle et où elles ont protégé de nos jours l'agriculture contre des désastres trop connus de notre région, sont puisés à la même source : la solidarité chrétienne.

Telle est rapidement parcourue, l'œuvre de la charité, consolatrice inimitable de toutes les souffrances, principe de discipline, véritable ciment social.

Contre elle s'est élevé un ennemi, toujours le même sous des noms différents : l'individualisme, qui a trop souvent desséché son œuvre tant de fois séculaire. Et c'est l'une des formes les plus insidieuses qu'il ait prises pour essayer de tromper ce vieil atavisme chrétien qui fait le fond de notre âme nationale, que nous allons rencontrer avec la solidarité laïque.

II

La solidarité est un mot dont la fortune est assez récente, d'autres l'ont précédé dont l'oubli est significatif en face du rajeunissement perpétuel de la charité.

C'est ainsi que l'époque révolutionnaire, dans son obsession de l'antique et son sentimentalisme à la Rousseau, a vu fleurir la philanthropie, dont on voulut faire une morale et même, sous le Directoire, une religion, vite balayée par le ridicule et aussi à cause de la conception singulière et redoutable que certains de ses fondateurs et de ses précurseurs s'étaient faite du bon-

Digitized by Google

heur de l'humanité. Puis ce fut l'altruisme, l'amour du prochain sans l'amour de Dieu, charité déracinée et nécessairement inféconde.

De la solidarité, telle que certains voudraient nous l'imposer, on peut dire aussi qu'elle n'est que la charité déracinée, à laquelle on enlève à la fois tout ce qui fait son élévation morale et son principe de vie. On a voulu lui donner un fondement purement humain, on l'a nécessairement inclinée vers l'égoïsme. Ce n'est plus le sentiment, comme dans la philanthropie ou l'altruisme, le sentiment, cette force capable de générosité, mais si fugitive livrée à elle-même, c'est l'intérêt qu'elle prendra comme ressort d'action. Au lieu de cette société idéale, de cette fraternité chrétienne qui sait se faire si tendre pour ceux qui souffrent, la solidarité nous montre une fatalité commune de misères, de périls, courbant les hommes sous le joug d'une même contrainte. On a essayé, sur cette conception pessimiste, d'étayer une loi morale : tout homme est débiteur de ses semblables, débiteur de la société ; tributaire de tous les bienfaits de la civilisation, il doit, comme rançon nécessaire, prendre sa part des misères qui affligent l'humanité.

Quel pauvre fondement de vertu que ce compte hypothétique de doit et avoir établi entre chaque individu et la société ! Conception dangereuse puisque, en définitive, elle tend à instituer l'Etat intermédiaire effectif dans le règlement de la dette — dont l'étendue reste d'ailleurs si peu définie — et aboutirait à faire abdiquer entre ses mains toute initiative bienfaisante. Conception singulièrement dure au fond, puisqu'elle ne pourrait prescrire de donner qu'à concurrence de ce qu'on a reçu et tendrait à diminuer jusqu'à l'anéantir presque le devoir de bienfaisance dans une société tout à fait déshéritée.

Aussi bien les arguments de cet ordre sont-ils moins le soutien que le décor de la solidarité laïque. Il en est d'autres plus positifs, plus tangibles. « L'homme ne peut pas rester insensible devant le drame social. Il y est non pas spectateur seulement mais victime si le drame se termine dans la violence et la haine, » a dit M. Léon Bourgeois. La solidarité ira donc vers les malheureux non par un geste de sacrifice, mais dans un sentiment de prudence. Comme l'a dit un des apôtres de la soli-

Digitized by Google

darité, M. Gide : le grand professeur de solidarité, c'est le microbe. Supprimer le microbe qui pourrait les atteindre, tel sera pour les heureux de ce monde le seul motif de s'intéresser au sort des malheureux. Je ne crois pas que les malheureux doivent faire grand fond sur des dévouements puisés à de telles sources et pour s'en convaincre il suffit, sans plus longue discussions philosophiques, de parcourir d'abord le bilan de la bienfaisance officielle depuis le jour où elle a voulu se dresser en face de la charité chrétienne.

Elle ouvre son œuvre en 1793 par la laïcisation, ce fléau des pauvres, déchaîné à nouveau, de nos jours, par des sectaires auxquels l'histoire n'a rien appris. Depuis 1886, on les a vus s'acharner à éloigner de la douleur humaine ses consolatrices séculaires, bannir d'un geste brutal tout ce passé de dévouement et appauvrir, selon le mot d'un penseur peu suspect de cléricalisme, le patrimoine moral de l'humanité. Hier encore, les sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris, n'ayant eu dans les douze siècles de leur histoire d'autre asile que la maison des pauvres, ces sœurs Augustines dont le dévouement silencieux avait désarmé même la Terreur et la Commune, se sont vu chasser de leur demeure douze fois séculaire. Et puisque par ce geste récent elle vient de ramener sur elle l'attention publique, pour mesurer ce qu'elle contient de dédain pour les pauvres, examinons rapidement les conséquences de la laïcisation.

Les conséquences morales ? il suffit de mettre en regard les annales glorieuses des sœurs des hôpitaux et ce que l'on sait des nouveaux auxiliaires de la bienfaisance officielle, les tristes exploits de quelques-uns, l'indifférence de presque tous. Et l'expérience a fait éclater la monstrueuse erreur morale de ceux qui ont cru que le sacrifice quotidien de sa vie, la réclusion volontaire, au milieu de la maladie et de la mort, cette mission que seul le christianisme a pu inspirer et soutenir, pouvait sans danger passer dans des mains mercenaires.

Comme en 1793, la laïcisation devait ouvrir une ère de gaspillage sans frein pour l'administration et de misère pour les malades. Les budgets de l'assistantce publique racontent ce que l'on perdait, sur ce seul terrain, avec le départ des sœurs,

Digitized by Google

qui recevaient une légère indemnité de 200 francs, quand il faut en donner 1.800 aux infirmières, ce que valait cette gestion dévouée, économe, dans ses moindres détails, des deniers des pauvres, dont elles ont emporté le secret. A Paris seulement leur départ fut marqué par une élévation de dépenses de deux millions (1).

Il fut marqué aussi par une augmentation de mortalité. Aux Enfants-Trouvés, par exemple, la mortalité quintuple et cette funèbre constatation domine la triste page de la laïcisation. Le tableau de toutes ces misères a été contresigné par la protestation des médecins des hôpitaux qui, au nombre de 110 sur 140 demandèrent aux pouvoirs publics le maintien des sœurs et après de tels témoignages le procès de la charité et de la solidarité laïque sur ce terrain est jugé.

Il en va de même si l'on envisage dans l'ensemble de son œuvre cette assistance publique dont l'action s'est tant étendue, surtout par esprit de combat : même sécheresse officielle, même disproportion entre les millions remués et les vraies misères secourues et trop de faits regrettables attestant l'oubli de cette loi fondamentale de la charité qui est le respect du pauvre. Et la faible action morale de la solidarité s'atteste d'ailleurs dans ce seul contraste de la puissance des budgets officiels mobilisés à son service et de la pauvreté relative de ses créations dans le domaine de l'initiative privée. Il semble que dès qu'elle n'a plus l'appui formidable du Trésor public elle doive renoncer à lutter contre la charité qui, après avoir été, il ne faut pas l'oublier, l'initiatrice, l'auxiliaire indispensable et jamais remplacée de l'assistance publique, garde, même en dehors d'elle, malgré tous les obstacles accumulés sur sa route, le privilège traditionnel de l'esprit de sacrifice et des œuvres de dévouement.

Dans tous les ordres de problèmes sociaux s'affirme la même impuissance, ou, pour employer un mot qui a fait fortune, la même incohérence. L'écho des déceptions qu'elle a données retentit de tous les côtés et l'on entend dire souvent que dans

(1) Voir Bournand, « Les Sœurs des hôpitaux », Paris, 1891, Albert Savine, éditeur.

Digitized by Google

cet ordre d'idées rien de vraiment utile n'a été fait. Ce qui est rigoureusement exact, en tous cas, c'est qu'elle nous laisse fort en retard sur la plupart des nations étrangères.

La loi d'assistance aux vieillards, si tardive, n'apporte qu'un bien faible palliatif à leurs souffrances, et malheureusement elle n'est que la rançon insuffisante de tout le mal que leur ont fait d'autres lois en tarissant pour eux la source de tant d'institutions charitables. Les retraites ouvrières, auxquelles on promettait jadis la ressource illusoire du milliard des congrégations, ce milliard-fantôme dont la trace est à jamais perdue, proposées sur des bases chimériques et ruineuses, destinées à n'être longtemps encore qu'une enseigne électorale. Le repos hebdomadaire, cette loi du décalogue, faussée et devenue comme tant de ces antiques idées chrétiennes détournées de leur but et travesties par la passion politique, un nouveau prétexte de guerre sociale. Aussi bien le développement de cette décevante solidarité n'a-t-il pas été contemporain des divisions les plus profondes qui ait altéré l'unité de l'âme nationale ? lutte des classes, lutte des partis, déchaînée plus furieuse que jamais par ce cri de guerre, signal de tant de lois impies : « il y a deux Frances. » Et cette affirmation sacrilège se dresse comme le démenti le plus cruel aux prétentions de la solidarité laïque et malheureusement comme le résumé trop fidèle de son œuvre. Si impuissante à assurer la paix sociale, la solidarité laïque épargnera-t-elle jamais aux nations une goutte de sang ? Il est permis d'en douter, à voir les résultats illusoires de ces conférences de la Haye dont, par un ironique symbole elle devait présider l'impuissance diplomatique en la personne de son représentant le plus célèbre M. Léon Bourgeois. On ne connaît guère qu'une solidarité qui ait donné de sérieux résultats pour ceux qui la pratiquent et vous l'avez nommée avant moi, c'est la solidarité parlementaire à jamais illustrée par le geste des 15.000 francs.

Toute l'œuvre de la solidarité laïque se retourne donc comme un nouveau témoignage en faveur de la charité, qui la domine de toute la supériorité morale du dévouement sur l'égoïsme, de la liberté sur la contrainte ; et il suffirait pour faire l'apologie de cette grande vertu sociale de constater le

Digitized by Google

déficit moral que subit ce qui reste étranger à son inspiration. C'est à elle qu'il appartient donc de résoudre la question dominante de ce temps, celle qui s'impose à tous les esprits : la réconciliation des hommes dans un idéal retrouvé. Si variée dans ses formes, si apte à s'accomoder aux besoins de toutes les époques, il faut qu'elle circule, en la vivifiant comme une sève généreuse, à travers la société du XX^e^ siècle, qu'elle reprenne dans cette société toute l'étendue de son rôle historique. La vitalité dont elle a fait preuve dans son rôle de consolatrice, par ses œuvres de bienfaisance toujours grandissantes, montre bien qu'elle saura redevenir la force directrice qu'elle fut par l'esprit d'association. Faire la renaissance de ce vieil esprit chrétien d'association, trop délaissé par les uns, si funestement dévié de sa voie par les autres, doit être notre grand effort, notre espoir le plus ferme. Et n'est-ce pas au fond un grand mouvement de charité que cette levée de boucliers de la Jeunesse catholique de France pour la défense de sa foi ? Mouvement de charité devant la plus grande misère de notre temps : le scepticisme, l'affaiblissement des caractères, l'inertie.

C'est dire que vous avez l'honneur, Messieurs, d'être au premier rang des serviteurs de la charité et de toutes les nobles causes dont elle est la gardienne et dont elle sera le salut.

Je suis heureux de saluer, en terminant, la grandeur de votre but, l'espoir que fait naître le concours de votre ardeur généreuse et plein de sympathie pour votre œuvre et pour vous, je dis avec tout mon cœur et toutes mes espérances : Vivent les Jeunes !

ROCHE-AGUSSOL.

Digitized by Google

LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE

AU XIXe SIÈCLE

Suite (1)

***

ETAT DES ESPRITS EN ANGLETERRE APRÈS 1815. — L'ÉGLISE ÉTABLIE. — LE MÉTHODISME. L'ÉVANGÉLICALISME. LE LATITUDINARISME. LA HAUTE ÉGLISE.

L'empire napoléonien venait de crouler et, après de longues et terribles luttes, l'Angleterre, qui avait été le plus obstiné de ses ennemis, reprenait possession d'elle-même. A ce moment, dans ce pays, les esprits semblaient partagés, quant à la question religieuse, entre deux tendances contraires. Les uns professaient leur foi au Dieu créateur et à l'âme immortelle, mais ne voulant rien voir au-dessus de la raison humaine, ils repoussaient dédaigneusement le christianisme, c'est-à-dire la révélation surnaturelle et le salut par Jésus-Christ. Il y avait plus d'un siècle qu'ils dogmatisaient, dit M. l'abbé Guibert (2), et c'est près d'eux que Voltaire avait appris à travestir les récits de la Bible et à couvrir de ridicule les pratiques du culte chrétien. Les autres, mûris, en quelque sorte, par la grande crise

(1) Voir le numéro de février.
(2) *Le réveil du catholicisme en Angleterre au* XIXe *siècle*, par J. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris, p. 79.

Digitized by Google

que l'Europe venait de traverser, troublés à la vue des problèmes sociaux que les transformations politiques et le développement de l'industrie posaient devant eux, sentaient le besoin de s'attacher ou de revenir au christianisme. « Des écrivains secondaient cette réaction ou en subissaient l'influence, accomplissant en Angleterre, dit M. Thureau-Dangin, une œuvre analogue à celle de Chateaubriand en France, de Görres en Allemagne : tels, à des titres divers, Walter Scott, Coleridge, Wordsworth, Southey. »

L'Eglise établie d'Angleterre, ce catholicisme altéré et décapité, qui ne reconnaissait d'autre chef que le roi, était-il en mesure de faire face à l'hostilité des uns et de donner satisfaction aux aspirations légitimes des autres ? Non, car de ce corps, si régulièrement composé qu'il fût de primats, d'évêques et de prêtres, la vie religieuse était presque complètement absente. Elevés par la faveur politique, fins lettrés quelquefois, mais peu versés dans la science sacrée, vivant le plus souvent éloignés de leurs diocèses, attentifs à voter, dans la Chambre des Lords, pour le parti qui les avait nommés, les évêques étaient sans liens avec leur clergé, sans autorité morale sur leurs ouailles ; ils n'avaient aucune idée d'une action apostolique à exercer, d'une direction spirituelle à donner. Les ecclésiastiques du second ordre ne pouvaient pas avoir une plus haute conception de leur ministère et un plus vif sentiment de leurs responsabilités. Sans parler de ceux qui, en trop grand nombre, payaient leur tribut au vice alors régnant en Angleterre, l'ivrognerie, les meilleurs bornaient l'ambition de leur vie morale à mener une existence qui fût honorable et commode (*respectable and comfortable*) (1). Le culte était sans éclat,

(1) Au début de son intéressant volume, *la France*, l'Anglais M. Bodley promet à son lecteur de ne semer dans son ouvrage aucune de ces locutions anglaises que nous rencontrons si souvent dans nos livres français contemporains. Je regrette, pour mon humble part, que l'éminent M. Thureau-Dangin n'ait pas pris un engagement semblable. Ces dénominations ou locutions anglaises dont il use fréquemment doivent arrêter plus d'un lecteur. Pouquoi n'énonce-t-il pas sa pensée en français, sauf à la faire suivre entre parenthèses de la dénomination ou de la locution anglaise, quand elle lui paraît caractéristique ? — Quelquefois même, présumant trop, à un second point de vue, du savoir de ses électeurs, il omet une explication qui serait

Digitized by Google

sans dignité, à peine décent. « Au fond, dit M. Thureau-Dangin, l'Eglise paraissait être moins la gardienne d'un ensemble de croyances qui s'imposaient à la raison et liaient la conscience, qu'un *établissement* lié étroitement à l'Etat et en ayant reçu des privilèges politiques et de grandes richesses. L'important était de maintenir ce lien et les avantages qui en résultaient. »

Sans doute, dans cette église officielle, si inerte et si froide, s'étaient déclarés, dès le XVIIIe siècle, deux courants qui semblaient devoir ramener les âmes au vrai sentiment religieux : le méthodisme, avec sa piété enthousiaste, son ardente charité, son zèle apostolique ; le méthodisme, inspiration de Wesley, cette âme plus généreuse que pondérée, en qui Newman verra un jour « l'ombre d'un saint catholique », et l'évangélicalisme avec ses formes austères, sa prépondérance donnée à la piété individuelle et aux œuvres philanthropiques, ce système qui se prévaut du grand nom de Wilberforce, le promoteur de l'abolition de la traite des noirs. Mais le méthodisme était moins doctrine que sentiment, sensation ou même hallucination nerveuse, et il n'aboutit qu'à détacher de l'Eglise établie une nouvelle secte protestante qui bientôt s'est elle-même subdivisée. Et quant à l'évangélicalisme, l'étroitesse et l'inconsistance de sa base doctrinale n'ont pas tardé à le frapper de stérilité.

Les âmes altérées du sentiment religieux trouveront-elles plus de satisfaction dans le *latitudinarisme* renouvelé du XVIIIe siècle par Arnold et Whately, dans cette école qui préconise la morale aux dépens du dogme, qui livre l'objet de la croyance au libre examen de chaque individu et, sous prétexte de rajeunir la religion, en ouvre la porte à la libre-pensée, dans cette église large (*broard church*) dont le dernier mot sera de permettre à Stanley, doyen de Westminster ou au professeur Jowett de demeurer dignitaires de l'Eglise établie sans bien savoir s'ils croient encore à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Non, car en soumettant au jugement humain les doctrines révélées qui, par leur nature, en sont indépendantes, ce

nécessaire pour plusieurs d'entre eux. Par exemple, à propos de l'Université d'Oxford il nous parle de ses *common rooms*. La traduction littérale de ces deux mots *chambres communes*, ne nous dit guère ce qu'est la chose elle-même.

Digitized by Google

libéralisme théologique, au lieu de fortifier la religion, conduit droit au scepticisme.

A l'opposé du latitudinarisme, une autre école s'était efforcée jadis de conserver dans l'anglicanisme, aussi complètement que possible, la doctrine et l'organisation catholique. A l'avénement des Stuarts, en effet, des théologiens de valeur, les premiers qu'eût produits l'épiscopat anglican, s'étaient efforcés de construire un système religieux qui, tout en se déclarant opposé à Rome et à ses *abus*, conservât le plus possible des idées, des formes et de l'organisation catholiques. En ce sens avaient travaillé Andrews et Laud. Ce dernier, il est vrai, avait expié sa tentative sur l'échafaud et la faveur que Charles Ier avait accordée à ce mouvement fut le plus grave des griefs qui amenèrent la condamnation et le supplice de ce malheureux prince.

Andrews et Laud avaient pourtant laissé derrière eux toute une école de théologiens (*divines*) qui, à raison du souvenir sous le règne duquel ils avaient commencé à briller, ont été appelés *Caroline divines*. A la restauration de 1662, l'occasion parut favorable pour rétablir l'Eglise anglicane sur les principes de cette école. Alors fut rédigée et promulguée la dernière édition du *Prayer-Book*, livre officiel de prières de l'Eglise d'Angleterre tiré du bréviaire, du missel, du pontifical catholiques, où le caractère sacramentel et sacerdotal de l'Eglise est mis en relief. Après la révolution de 1688, ce parti que l'on commençait à appeler la haute Eglise (*high church*) s'affirma d'une manière éclatante. Quatre cents ecclésiastiques et huit évêques, dont le primat de Canterbury, refusèrent le serment d'allégeance à Guillaume d'Orange (1) Désormais, pourtant, la prédominance appartint au latitudinarisme, mais les traditions de la haute église ne disparurent pas. Dans le premier tiers du XIXe siècle plus d'un ecclésiastique anglican se piquait d'appartenir à cette école, mais pour eux la dénomination de haute Eglise désignait un ensemble d'idées ou de tendances plus politiques que religieuses. « Fort en sollicitude pour défendre les privilèges et les revenus de l'Eglise contre les menaces de réforme

(1) On les a appelés *non-jurors*, et les familles qui sont restées imbues de leur esprit ont été quelquefois qualifiées de *non-juring*.

Digitized by Google

qui étaient plus ou moins dans l'air, dit M. Thureau-Dangin, ils ne s'inquiétaient guère des doctrines et eussent été fort embarrassés de dire quelles étaient les leurs ; secs, hautains, peu accessibles aux petits et aux pauvres, se défendant de toute sensibilité religieuse, disposés à prendre en mauvaise part l'enthousiasme des méthodistes et l'onction des *evangelicals*, ils étaient peu populaires et on les qualifiait volontiers de ***high and dry*** (hauts et secs). Il eût fallu bien chercher pour trouver, ici ou là, quelques familles où de génération en génération, s'était transmise, dans une sorte de mystère, la doctrine des *non jurors*. Parfois quelque chose en apparaissait plus ou moins atténué, dans l'enseignement de certains théologiens ; mais l'action n'en était pas étendue. »

***

PRÉLIMINAIRES DU « MOUVEMENT » D'OXFORD. — KEBLE ET SON « ANNÉE CHRÉTIENNE ». — R. HURREL FROUDE. NEWMAN. PUSEY.

Ce sont ces idées presque complètement oubliées, ces tendances presque entièrement disparues qui allaient reprendre vie vers l'année 1830 et c'est d'elles que procédera ce qu'on est convenu d'appeler le *mouvement d'Oxford*, mouvement qui sera un des facteurs les plus effectifs de la renaissance catholique en Angleterre au XIX^e^ siècle, car le catholicisme lui devra un remarquable renouveau et l'anglicanisme une non moins remarquable transformation dans le sens catholique.

« Ce ne fut pas un livre de théologie qui contribua le plus efficacement à ramener les anglicans vers ces conceptions religieuses si oubliées, reprend notre auteur, ce fut un volume de vers. L'auteur en était un curé de village. Né en 1792 d'une famille d'ecclésiastiques où l'on gardait pieusement les traditions des *non jurors*, John Keble s'était acquis tout jeune, un grand renom à Oxford. *Fellow* d'Oriel (1), avec Whately et

(1) Quelques indications sur l'organisation des universités anglaises ne seront peut-être pas inutiles ici. Je les emprunte, pour la plupart, au livre de Montalembert sur *l'Avenir politique de l'Angleterre*. Ces

Digitized by Google

Arnold, il semblait appelé à la plus brillante carrière universitaire. Mais on le voit bientôt s'y dérober comme s'il redoutait la tentation des vanités intellectuelles, et il va s'enfermer dans un presbytère de campagne. D'une piété qui semble le garder en la présence continuelle de Dieu, mortifié, jeûnant tous les vendredis, il est avec cela d'une candeur d'enfant, jouit de tout ce qui est grand et beau, aime tendrement les siens, sent vivement leurs joies et leurs peines. Pusey a dit de lui : « Il avait une élévation morale que je n'ai connue chez nul autre. » Il était resté fidèle aux idées de sa première éducation, très *high church*, mais nullement *dry ;* toutefois, s'il s'attristait de voir ses idées méconnues, il ne songeait pas à entreprendre une campagne pour les répandre ; il se renfermait dans les devoirs de son ministère pastoral et, en dehors de l'Université qui se souvenait de ses succès, il demeurait ignoré du public. Dès 1819

universités sont indépendantes du pouvoir politique et chacune d'elles se compose d'une agrégation de collèges distincts (dix-sept à Cambridge, vingt-quatre à Oxford), lesquels sont autant de petites républiques vivant sous la législation que leurs fondateurs leur ont donnée. Chaque collège renferme un certain nombre de *fellows* (*camarades, égaux*). Ces fellows sont des agrégés ou prébendaires qui se recrutent eux-mêmes, par voix de concours, parmi les gradés du collège. Ils élisent entre eux un chef, qui est inamovible et président sous sa direction à l'instruction et à l'examen des étudiants *(undergraduates)*. Chacun de ces collèges a des lois et des règlements particuliers, des *honneurs* ou hauts grades académiques et des examens spéciaux en dehors des grades conférés par l'Université tout entière. L'Université est donc, suivant le langage de Montalembert, « une vraie fédération morale et intellectuelle dont chaque branche, a comme les divers états de l'Union américaine ou les cantons de l'ancienne Suisse, une histoire, une législation, une influence, une renommée à part, mais qui toutes viennent aboutir, comme les affluents d'un grand fleuve, dans un réservoir commun de gloire, de force et de vie. »

Ajoutons que les collèges ont tous été richement dotés par leurs fondateurs.

Cette organisation des universités anglaises n'est autre que celle des anciennes universités du continent. Leur type commun était l'Université de Paris avec ses nombreux et célèbres collèges de Navarre, de Beauvais, de Lisieux, d'Harcourt, etc., fondés, pour la plupart, par la magnificence des évêques et des seigneurs.

Nous venons de rencontrer le nom d'un des collèges d'Oxford, celui d'Oriel. Nous en rencontrerons d'autres dans la suite de notre récit, notamment celui de Balliol.

Nous rencontrerons aussi la désignation de *tutor*. Les *tutors* (ils étaient au nombre de quatre, à Oxford) remplissaient auprès des étudiants l'office de répétiteurs. Ils étaient choisis parmi les *fellows*.

Digitized by Google

il a pris l'habitude d'épancher les sentiments qui débordent de son âme, en composant de courtes hymnes ; c'est comme un encens qu'il aime à faire monter vers le ciel. Peu à peu, son recueil s'étend, et il se trouve bientôt avoir écrit des cantiques pour chaque dimanche et chaque fête, ainsi que les principaux actes de la vie chrétienne. Les livrer au pblic, il n'y songe pas : cela lui ferai lui ferait l'effet de trahir un secret qui doit rester entre son âme et Dieu. Des amis, cependant, qui ont eu connaissance de ces petits poèmes, ne se résignent pas à les voir demeurer sous le boisseau ; ils font à Keble un devoir de les imprimer. Celui-ci résiste longtemps ; il finit par céder aux instances de son vieux père qui demande à voir cette publication avant de mourir.

« Le livre paraît en 1827, sans signature, sous ce titre : *The Christian Year* (1). Contrairement à l'attente de l'auteur, le succès est tout de suite très grand, et le recueil se répand dans toutes les mains. Chacun est saisi et charmé de cet accent nouveau qui contraste avec le formalisme froid et vide de la littérature ecclésiastique d'alors. A la musique de ces vers, des émotions, depuis longtemps endormies, se réveillent dans les âmes. Ce ne sont pas seulement les lettrés qui goûtent l'inspiration délicate et fraîche d'un *scholar* (2) nourri des vers antiques et modernes ; les humbles, les ignorants sont touchés. Avant d'être une œuvre d'art, ces hymnes sont l'expression de sentiments personnels, très vrais, très profonds : on y sent une pureté de cœur exquise, une piété méditative et tendre, l'amour et la crainte de Dieu, la douleur du péché ; le Christ n'y est plus une abstraction, mais un ami vivant ; la nature y est sentie comme on pouvait l'attendre d'un contemporain et d'un admirateur de Wordsworth, mais elle est le voile brillant derrière lequel le Créateur parle à l'âme, et à chaque page, il y a comme des coups d'aile pour s'élever par toutes les choses visibles vers la beauté infinie.

« Pour n'être en rien didactiques et dogmatiques, ces hymnes ne s'en trouvaient pas moins servir plus efficacement que

(1) *L'année chrétienne.*
(2) *Lettré, homme instruit, savant.*

Digitized by Google

bien des prédications et des controverses, les idées *High Church*. Inspirées des doctrines de l'auteur sur la dignité et l'autorité de l'Eglise, sur le sérieux des croyances, sur les mystères de la foi, sur la sainteté du culte, sur la grâce des sacrements, sur la communion des saints, elles suscitaient une piété qui supposait ces doctrines ou y conduisait ; elles créaient, presque sans qu'on s'en doutât et, par suite sans qu'on s'en méfiât, un état d'âme qui préparait le retour à un christianisme moins incomplet et plus vivant. La tristesse avec laquelle l'état de la religion y était souvent déploré, concourait à faire sentir la nécessité d'une telle transformation, et l'on pouvait entrevoir presque à chaque page, l'idéal, trop longtemps oublié, auquel le poète désirait si ardemment voir revenir son Eglise. »

Keble eut un disciple digne de lui et très cher à son cœur dans la personne de Richard Hurrel Froude dont il avait été *tutor* à Oxford. Né en 1803, fils d'un archidiacre, élevé lui aussi dans les sentiments traditionnels de la haute église, dirigé dans ses études à l'Université par Keble, Froude avait suivi ce dernier, en 1823 dans sa cure de campagne pour y compléter, sous sa direction, la préparation de ses examens. « Jeune, poursuit M. Thureau-Dangin, il avait, aux yeux de ses camarades, un prestige singulier ; tout y contribuait : des manières nobles, engageantes, une taille élancée, un regard fier, ardent et clair, ce je ne sais quoi d'accompli que donne à la beauté du jeune homme l'entière pureté du cœur, une nature vaillante, généreuse, prompte à s'enthousiasmer pour tout ce qui est beau, à détester et à mépriser ce qui lui paraît bas et faux, un esprit hardi, incisif, original, un entrain plein de belle humeur pour tous les exercices du sport. Ajoutez des qualités plus précieuses encore, qui ne devaient être tout à fait révélées qu'après sa mort, par la publication de son journal intime : une âme en recherche anxieuse de la sainteté, constamment occupée à s'examiner devant Dieu avec une sévérité impitoyable, à s'humilier de ses péchés, à les expier par la pénitence, à les combattre par la mortification, tout un ascétisme inconnu, à cette époque, dans l'anglicanisme. A la vérité, dans cet ascétisme, Froude manquait de direction, et par suite, de mesure ; de là, trop souvent, au lieu de la paix et de la lumière auxquelles il

Digitized by Google

aspirait et que sa bonne volonté semblait mériter, un état de trouble, de langueur, de mélancolie qui a pu le faire comparer à Pascal et même à Hamlet.

« Si indompté qu'il fût par nature, Froude s'était soumis avec une filiale déférence, à la tutelle de Keble qu'il aimait et vénérait. Il acceptait ses idées sur l'Eglise et la religion d'autant plus facilement qu'elles concordaient avec les traditions dans lesquelles il avait été élevé. Disciple très dévoué, mais d'une espèce particulière, il se trouvait réagir sur son maître plus encore qu'il n'en avait subi l'influence ; avec la vigueur et la hardiesse de son esprit, il le poussait à préciser, à compléter ses principes dans une direction plus catholique ; et surtout son impétuosité refusait de se renfermer dans la réserve contemplative du poète de *Christian Year :* il prétendait tirer toutes les conséquences des principes posés.

« Elu *fellow* d'Oriel en 1826, il quitta le presbytère de Keble pour s'établir à Oxford, et se fit alors, dans la jeunesse de l'Université, le propagateur des idées de son maître, ou plutôt de ce que ces idées devenaient en passant par son cerveau et en s'échauffant au feu des controverses qu'il aimait à engager. »

Mais Froude était un puissant excitateur, il n'était pas un guide, il n'était pas un chef. Ce chef qu'il ne pouvait être, il contribua du moins à le découvrir et il réussit à lui faire partager ses sentiments et ses idées. C'était un *tutor* du collège d'Oriel qu'il avait trouvé en fonctions et déjà en possession d'une certaine renommée au moment où lui-même avait été élu *fellow* dans cet établissement, il était de deux ans plus âgé que lui et portait un nom destiné à la célébrité. Il s'appelait John-Henry Newman.

H. Newman était le fils d'un banquier de Londres. Sa mère, qui descendait des huguenots français, lui avait donné une éducation tout imprégnée de calvinisme. Elle avait si bien réussi que les préventions du jeune homme contre le catholicisme devenaient d'année en année plus intenses. Pour lui, le pape était l'antéchrist prédit par Daniel, par saint Paul et par saint Jean et, dans sa passion d'écolier protestant, il s'était donné le plaisir d'effacer, dans son *Gradus ad Parnassum*, les épithètes qui accompagnaient ce mot de pape, comme *vicarius*

Digitized by Google

Christi, sacer interpres, pour les remplacer par des qualifications injurieuses. Et pourtant, contradiction mystérieuse, l'âme de ce jeune sectaire était dominée par la pensée que Dieu voulait qu'il vécût dans le célibat.

Agé de seize ans à peine, il est admis au collège de la Trinité (Trinity College) à l'Université d'Oxford. Il s'y montre ardent travailleur. Ses goûts sont austères ; il a peu d'amis, il est timide, réservé, silencieux, passionné pour la musique. A dix-huit ans, il se décide à entrer dans l'état ecclésiastique et s'il échoue à l'examen pour les *honneurs*, il prend une éclatante revanche dans le difficile concours pour le poste le plus envié et le plus disputé à Oxford, celui de *fellow* au collège d'Oriel. Ce succès le réjouit mais ne l'enivre pas. Obligé de recevoir les félicitations de ceux dont il devenait le collègue, il fit d'abord bonne contenance. Mais, ajoute-t-il lui-même, lorsque Keble me prit la main, je me sentis si confus, si indigne de l'honneur qui m'était fait que j'aurais voulu, en vérité, me cacher sous terre.

Dans le milieu où il vient d'être introduit, il est mis en rapport avec un personnage que nous avons déjà nommé, avec Whately. Whately vient de se marier et par application d'une règle alors constante, il vient de résigner son bénéfice de fellow (*fellowship*). Esprit plein de mouvement, de chaleur et d'originalité, causeur intrépide et attachant par le tour qu'il sait donner à ses idées, Whately amène peu à peu le jeune Newman à sortir de sa réserve embarrassée et à révéler sa valeur. Bientôt, il le proclame l'esprit le plus net qu'il connaisse.

Newman inclinait alors vers l'évangélicalisme. Mais la critique sévère d'Oriel lui en fait apercevoir les côtés faibles. Va-t-il donc adopter le latitudinarisme de Whately ? Il a déclaré, en effet, plus tard, que telle avait été sa tendance. Pourtant, il résiste et souvent il réagit. Convaincu que le dogme est le premier et le nécessaire fondement de la religion, il se tient en garde contre des doctrines qui l'affaiblissent. Il étudie les Pères et, dans cette étude, il trouve une sauvegarde contre les périls du libéralisme religieux. D'ailleurs, les *hommes d'Oriel* (*Oriel men*) ne sont pas tous sans mêler à leurs thèses libérales quelques thèses à tendance catholique. C'est ainsi qu'il apprend d'Hawkins qu'on ne peut pas trouver dans la Bible toute la

Digitized by Google

vérité religieuse, que les enseignements du livre divin doivent être complétés par la tradition. C'est ainsi qu'il reçoit de Whately lui-même la notion absolument contraire au principe de l'anglicanisme, d'une église qui, instituée de Dieu et tenant de lui des prérogatives et des pouvoirs inviolables, a droit, vis-à-vis de l'Etat, à une pleine indépendance. Vers la même époque, amené à s'occuper de l'installation de son jeune frère à Oxford, il fait placer dans sa chambre une gravure représentant la Vierge Marie, et, le fait soulevant des réclamations, li répond en reprochant vivement aux protestants d'oublier la parole sacrée : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

A Oxford même, l'enseignement était quelquefois imbu de l'esprit de la haute Eglise. Tel était celui du Dr Lloyd qui y occupait une chaire en qualité de *professor regius* (1). Lloyd avait eu, pendant sa jeunesse, des rapports avec les prêtres français émigrés en Angleterre et ces rapports l'avaient délivré de plus d'un préjugé protestant. Maintenant, il ne se défendait pas de quelques défiance au sujet des idées de Newman et tantôt il l'appelait, en plaisantant, *perverse evangelical*, tantôt, lorsqu'il l'interrogeait, il faisait le geste de se boucher les oreilles comme s'il craignait d'entendre quelque réponse hérétique.

Auprès de ce maître aimé de Newman, malgré ces divergences, remarquons la présence de Froude que nous connaissons déjà et celle d'un personnage qui aura un rôle important dans les événements que nous aurons à résumer. Je veux parler de Pusey.

Edward Bouverie Pusey était, à une année près, du même âge que Newman et avait été nommé un an après lui, *fellow* d'Oriel. « Il était d'une famille bien posée, nous dit M. Thureau-Dangin ; son père, tory inflexible, détestait également et confondait quelque peu les whigs et les athées. De sa mère,

(1) Les universités anglaises, nous l'avons dit, sont indépendantes du pouvoir. Leurs chefs, ainsi que les membres des différents collèges, sont nommés par leurs pairs, comme les membres de l'Institut de France, sans aucune intervention, présentation ou approbation de l'Etat. Cette règle souffre exception en ce qui concerne les *regii professores*, lesquels sont à la nomination du gouvernement. Ils sont, d'ailleurs, en petit nombre, sept à Oxford et deux à Cambridge.

Digitized by Google

croyante et pieuse, il tenait ses convictions et ses habitudes religieuses, une grande dévotion au *Prayer-book* et une foi, alors assez rare, en la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. » Inclinant vers les principes de la haute église, il se faisait distinguer par une piété sérieuse et douce, par la préoccupation constante des choses divines, par une austère pureté et par un grand zèle pour le bien des âmes.

Bien qu'attaché encore à un évangélicalisme teinté de libéralisme, Newman apprécie Pusey, l'admire et lui voue une cordiale affection. Mais bientôt Pusey part pour l'Allemagne où il va étudier la critique biblique d'outre-Rhin. Pendant cette absence, Newman reçoit les ordres (1824) et est nommé *curate* (1) de Saint-Clément, l'une des paroisses d'Oxford. L'année suivante, Whately appelé à la tête d'un des collèges d'Oxford, celui d'Alban-Hall, le choisit pour vice-principal. En 1826, il est nommé à un des quatre postes de *tutor* dans le collège d'Oriel, position qui lui donne la direction intellectuelle et aussi, dans une certaine mesure, la direction morale des étudiants. Sur ce dernier point, sa sollicitude fut grande. « Puissé-je, disait-il, me souvenir que je suis un maître du Christ... puissé-je ne pas oublier le prix des âmes... » En 1828, un champ plus étendu s'ouvre à son zèle apostolique. Tout en conservant ses fonctions de *tutor* à Oriel, il est nommé *vicar* à Sainte-Marie, l'église de l'Université, et il prend possession de cette chaire qui, pendant quinze ans, retentira de sa parole pieuse et pénétrante.

C'est dès le début de cette période que ses idées, flottantes, jusque-là, entre l'évangélicalisme et le latitudinarisme, prennent une direction nouvelle, leur direction définitive. Froude et Robert Wilberforce, eux aussi *tutors* à Oriel, y affermissent ses pas encore hésitants. « Dans de longues conversations, raconte M. Thureau-Dangin, Froude développait la nécessité d'une église indépendante de l'Etat... traitait avec dédain la prétention de fonder la religion sur la seule Bible... affirmait sa foi dans la présence réelle, proclamait l'excellence de la virgi-

(1) Remarquons que le mot anglais *curate* a le sens de notre mot français vicaire, et qu'à l'inverse, *vicar* signifie curé.

Digitized by Google

nité dont la Mère de Dieu lui paraissait le type suprême... proclamait le devoir pour l'Eglise anglicane d'être en communion avec l'Eglise universelle..., n'hésitait pas à témoigner son admiration pour l'Eglise de Rome et son aversion pour les réformateurs, etc. » Newman écoutait ces paroles, n'accordait pas toujours son assentiment aux idées qu'elles exprimaient, mais son esprit gardait des unes et des autres une empreinte durable.

Cependant Pusey, « le cher Pusey », était revenu d'Allemagne. A son tour, il reçut les ordres sacrés et, fait qui ne doit pas nous surprendre puisque nous parlons de membres du clergé anglican, il se maria. Il épousa Maria-Catherine Barker qu'il perdit au bout de quelques années et dont le souvenir demeura à jamais gravé au fond de son cœur. Un jour, au terme de sa longue vie, quand il était veuf depuis plus d'un demi-siècle, sa fille lui présenta quelques fleurs de verveine qu'elle venait de de cueillir dans l'ancienne résidence de miss Barker. Le vieillard s'attendrit et versa des larmes. « Quand je proposai à votre mère de devenir ma femme, dit-il, elle me donna une branche de verveine et depuis, je ne puis voir cette fleur sans que ce souvenir se réveille en mon âme. »

Newman devint l'ami du ménage Pusey. Mme Pusey le vénérait et le considérait comme son guide spirituel. Il n'est pas jusqu'aux enfants nés de ce mariage qui n'eussent leur part d'aimables attentions et de sympathie. Un étudiant invité à dîner chez Pusey avec Newman, a raconté la surprise qu'il éprouva lorsque, après une grave conversation théologique, il vit les enfants de Pusey entrer dans le salon, sauter sur les genoux de Newman et celui-ci s'amuser à leur mettre ses lunettes sur le nez et les émerveiller par un beau conte de fées, écouté avec ravissement.

Digitized by Google

***

VOYAGE DE NEWMAN ET DE FROUDE SUR LE CONTINENT : LEUR SÉJOUR A ROME, LEUR RENCONTRE AVEC WISEMAN, ALORS RECTEUR DU COLLÈGE ANGLAIS DANS CETTE VILLE.

Pendant l'hiver 1832-1833, nous trouvons Newman sur le continent, dans le Midi de l'Europe où il accompagne Froude atteint de la maladie de poitrine qui l'emportera bientôt. Les deux amis parcourent la Méditerranée jusque sur les côtes de la Grèce et passent cinq semaines à Rome où ils rencontrent un prêtre catholique de leur nation qui sera bientôt appelé à exercer une influence considérable sur les destinées religieuses de l'Angleterre. Wiseman, alors recteur du collège anglais, les accueille avec une bonne grâce et une affabilité qui les charme. Ils l'interrogent sur les conditions auxquelles un rapprochement pourrait s'opérer entre l'Eglise de Rome et l'Eglise anglicane. « Il faudra avaler tout le concile de Trente », leur dit-il. Ils se retirent convaincus que la doctrine romaine sur l'autorité des conciles rend tout accord impossible. « Oh ! si Rome n'était pas Rome ! écrit Newman à sa sœur. Elle est la cruelle Eglise, demandant de nous des impossibilités, nous excommuniant pour désobéissance... elle guette notre ruine qui approche et en exulte. » — « J'ai toujours tant détesté le système catholique romain, écrit-il encore, que je ne puis le détester davantage ; mais pour ce qui est du système catholique, je lui suis plus attaché que jamais. » Et quant à Froude, qui a si souvent étonné ses coreligionnaires par ses sympathies et son admiration pour l'Eglise de Rome, ses impressions présentes ne sont guère meilleures.

Bien différentes sont celles que les deux *clergymen* anglais ont laissées chez Wiseman. Il a été frappé de la tournure toute catholique de leur esprit et de leur entière sincérité. De son entretien avec eux il lui reste des espérances qui bientôt donneront à sa vie une direction inattendue. « Du jour où je vis Newman et Froude, dira-t-il un jour, je n'eus plus de doute qu'une ère nouvelle n'eût commencé pour l'Angleterre. »

Digitized by Google

En avril 1883, Newman s'est séparé de Froude et il parcourt la Sicile. Soudain, une grave maladie le terrasse et le conduit jusqu'aux portes du tombeau. On l'entend s'écrier, dans le délire de la fièvre qui le dévore : « Je ne mourrai pas, non je ne mourrai pas, car je n'ai pas péché contre la lumière !... Dieu a encore de l'ouvrage à me faire faire... J'ai une œuvre à accomplir en Angleterre. » La pensée que sa chère Eglise est menacée des plus graves dangers et qu'il se doit tout entier à elle, ne le quitte plus. A peine guéri, croyant toujours entendre une voix mystérieuse lui répétant qu'il a une tâche à accomplir sur la terre de ses aïeux, il quitte Palerme en hâte, traverse la Méditerranée, la France, la Manche, et remet le pied sur le sol anglais.

***

LES DÉBUTS DU MOUVEMENT D'OXFORD. LA CAMPAGNE DES TRACTS.

Quel était donc le pressant danger auquel Newman et les hommes d'Oxford voyaient l'Eglise d'Angleterre exposée? Ce danger résultait, à leurs yeux, du bill présenté au parlement anglais pour la suppression, en Irlande, d'un certain nombre d'évêchés anglicans. Considéré en lui-même, ce projet nous paraît légitime et même louable. Comment blâmer, comment ne pas approuver la suppression, en un pays catholique, d'évêchés anglicans qui n'avaient pas d'adhérents et dont les catholiques devaient payer les opulentes dotations? Et si, d'un autre côté, le roi d'Angleterre était le chef de l'église anglicane, quel abus de pouvoir pouvait-on logiquement relever dans un acte qui en modifiait l'organisation sur un point particulier du territoire anglais? Cette mesure apparut pourtant aux hommes d'Oxford comme une injure grave faite à leur Eglise. A leurs yeux, cette Eglise subissait une amputation et une humiliation qui, vraisemblablement, seraient suivies de nouvelles atteintes à son intégrité et à son indépendance. Si vive fut l'impression ressentie que Keble lui-même, cette âme douce, pieuse, mystique, trouva des accents indignés contre

Digitized by Google

« la bande de ruffians venus pour réformer là où ils ne venaient pas prier. » Il prononça à Oxford et il publia sous ce titre : l'*Apostasie nationale*, un discours violent qui fit sensation dans toute l'Angleterre, et, dans la préface dont il le fit précéder, il pressait le clergé anglican de considérer quel devoir lui imposait « l'intrusion et l'usurpation de l'Etat dans l'organisation ecclésiastique. »

Les esprits étaient sous le coup de cette émotion lorsque Newman arriva d'Italie. Déjà il avait partagé de loin l'indignation de ses amis contre ce qu'il appelait « l'atroce bill irlandais », et il a écrit plus tard qu'il avait toujours regardé et fêté le jour où Keble avait prononcé son discours, comme le point de départ du *mouvement*.

Keble conviait le clergé anglican à l'entente et l'excitait à la lutte, mais quelle forme convenait-il de donner à la résistance? Keble, Froude, Newman délibérèrent ; nous les connaissons. Nugh Rose, de Cambridge, *vicar* d'Hadleigh, esprit élevé, noble caractère, très dévoué à la cause de la haute Eglise, William Palmer, controversiste habile, Arthur Perceval, *vicar* de East-Horsley, respectable clergyman de famille tory, délibèrent aussi. Mais entre ces deux groupes il y a divergences de vues. Chez Rose, chez Perceval et surtout chez Palmer la préoccupation modérée et conservatrice domine. Ils veulent se tenir sur la défensive et en suscitant un mouvement d'opinion, faire échouer, s'il est possible, le projet gouvernemental. Keble, Froude et Newman ont des vues plus étendues et plus hardies. Leur esprit est dominé par l'idée un peu vague encore, d'une réforme à tendance catholique à opérer dans leur Eglise. Ils rêvent, dit M. Thureau-Dangin, de refaire dans les institutions, dans les croyances et dans les âmes une bonne partie de ce qui a été défait dans les siècles précédents. Encouragé par ses deux collègues, Newman inaugure la campagne par la publication de ces petits traités qu'il intitule *Opuscules pour les temps présents* (*Tracts for the Times*). Ce premier *tract* est un écrit de trois pages. Il paraît le 9 septembre 1883 ; il ne porte pas de signature et débute ainsi : « A mes frères dans le ministère sacré, les prêtres et les diacres de l'Eglise du Christ en Angleterre, ordonnés à cette

Digitized by Google

fin par le Saint-Esprit et l'imposition des mains. » L'auteur s'excuse de cacher son nom. S'il ne se fait pas connaître, c'est pour ne pas s'attribuer une importauce qu'il n'a pas ; mais il est prêtre, il s'étonne que ses confrères gardent le silence et il croit devoir le rompre, car les temps sont très mauvais. Mais comment rendre le courage à une Eglise désemparée, abattue à la pensée que c'est précisément de cet Etat sur lequel elle a l'habitude de s'appuyer que lui vient le péril? En lui rappelant la doctrine trop oubliée par elle de la succession apostolique. C'est ce que fait l'auteur dans le présent opuscule et ce qu'il fera encore dans plusieurs de ceux qui suivront. Notre pouvoir ne vient pas de l'Etat, dit-il, en substance, c'est un don de Dieu qui a été transmis par les apôtres aux évêques et par les évêques aux prêtres qu'ils ont ordonnés. Là est la source d'une autorité, d'une dignité et d'une grandeur dont l'Eglise d'Angleterre a trop perdu conscience. — Mais en tenant ce langage l'auteur ne sape-t-il pas par la base tout l'édifice de l'anglicanisme?

D'autres tracts ne tardent pas à paraître à leur tour. Le second s'attaque au bill irlandais et reproche à ses auteurs de l'avoir présenté au Parlement sans avoir appelé l'Eglise à en apprécier l'opportunité ; le quatrième revient sur la succession apostolique ; le cinquième expose la constitution de l'Eglise du Christ et celle de la branche de cette Eglise établie en Angleterre. Ces cris d'alarme, ces appels ont la plupart Newman pour auteur. Tous émanent d'Oxford et Newman désire qu'on le sache, car les Universités sont, par nature, des centres de mouvement intellectuel et Oxford, en particulier, a toujours exercé sur l'Eglise d'Angleterre une influence qu'il dépend de lui de ne pas laisser tomber.

Mais on se ferait de Newman une idée bien incomplète et bien inexacte si on ne voyait en lui qu'un agitateur absorbé tout entier par la lutte extérieure. Même dans les heures où l'excitation est la plus vive, sa vie spirituelle demeure intense. Démarches, écrits, polémiques, il rapporte tout à Dieu aux pieds duquel il passe souvent la nuit en prière. « J'ai conscience, écrit-il à une de ses sœurs, que malgré mes fautes, je désire vivre et mourir pour sa gloire. »

Digitized by Google

Les *tracts* produisirent un effet considérable sur l'opinion. « Il y avait trop de mordant dans cette voix, dit M. l'abbé Guibert, pour que les âmes les plus endormies ne fussent pas tirées de leur engourdissement. Ce fut bientôt un grand émoi dans toute l'Angleterre : jamais on n'avait entendu parler un langage si haut, si pur, si désintéressé, si ardent. Dans les âmes droites l'enthousiasme fut indescriptible : elles voyaient de ce côté le salut qu'appelait la sincérité de leurs vœux. Pour les hommes à situation faite et à la foi languissante, les tracts furent comme un mauvais cauchemar. » Parmi les *clergymen*, plusieurs étaient heureux de s'entendre dire qu'ils avaient des titres surnaturels et indépendants de l'autorité temporelle et ils se sentaient fortifiés. D'autres étaient surpris et embarrassés. Ils ne s'étaient guère considérés jusqu'alors que comme des gens distingués, honorés par la couronne (*dignified gentlemen*) et chargés par elle d'une partie de l'administration du département ecclésiastique.

Il ne faudrait pas chercher dans l'ensemble des tracts un corps complet de doctrine. Chacun d'eux répond à une inspiration et à un besoin particuliers. D'ailleurs, chez leurs auteurs même, les idées n'étaient qu'en voie de formation et ne pouvaient encore être fixées dans des formules précises. Pourtant on peut discerner chez Newman quelques principes nettement définis qu'il entend justement mettre en relief. « D'abord comme direction générale, dit M. Thureau-Dangin, il prétend revenir à un anglicanisme idéal qui aurait été celui des théologiens du XVII^e^ siècle et du *Prayer book* interprété dans un sens catholique et qui se rattacherait au christianisme des Pères ; il veut défaire ce qui a été fait depuis cent cinquante ans pour *protestantiser* l'Eglise d'Angleterre... ; du protestantisme il répudie et le mot et la chose. » En second lieu et à l'encontre des tendances de l'école libérale ou latitudinaire, il professe que le dogme est le fondement nécessaire de la religion et il s'élève contre le penchant constaté même en de religieux esprits, de ne pas attacher d'importance aux dissidences doctrinales. Il proclame encore le principe d'une Eglise visible, instituée par Dieu, se perpétuant, se gouvernant et enseignant par le ministère des évêques, successeurs des apôtres. Enfin, il rompt

Digitized by Google

énergiquement avec l'érastianisme, c'est-à-dire avec la doctrine de Thomas Erastus, théologien protestant de Bâle, au XVIe siècle, doctrine qui subordonnait l'Eglise à l'Etat.

Quand il s'efforçait de faire prévaloir ces principes, entendait-il se rapprocher de Rome? Nullement. Ses préjugés contre l'Eglise romaine avaient subi quelque atténuation, il est vrai, mais il n'en disait pas moins : « Quant à devenir personnellement *romanist*, cela me semble de plus en plus impossible, » et dans les premiers tracts, les attaques contre l'Eglise de Rome abondent. C'est une Eglise incurable, malicieuse, cruelle, hérétique, monstrueuse ; elle a apostasié au concile de Trente, etc. Il se rend compte, pourtant, et il explique que les âmes déçues par le vide de l'anglicanisme sont conduites à chercher un « refuge » dans le méthodisme ou le papisme devenus ainsi, dit-il, « les mères nourricières d'enfants délaissés » et c'est pour « arrêter cette extension du papisme, à laquelle les divisions croissantes du monde religieux préparaient trop clairement la voie », qu'il tentait de restaurer dans son Eglise d'Angleterre les vérités et les pratiques qui attiraient les âmes à l'Eglise romaine et qu'il s'appliquait à tracer entre cette dernière et le protestantisme une voie moyenne, *via media*, où les âmes trouveraient la satisfaction de leurs aspirations légitimes. Longtemps il s'obstinera dans cette recherche et après de longs efforts et de longues angoisses, il s'apercevra qu'elle est chimérique.

La campagne des tracts semblait toucher à son terme et avoir produit tous les résultats qu'on pouvait en attendre lorsque, en 1835, l'accession d'un collaborateur éminent et considéré vint lui donner une impulsion nouvelle. Pusey paraissait sur le champ de bataille au moment où les premiers combattants fatigués songeaient à s'en éloigner. Il apportait à Newmann, pour être publié en tract, une étude sur le baptême, étude dont le but était de rétablir la vraie notion de ce sacrement où beaucoup d'anglicans avaient fini par voir un signe et non la réalité de l'action régénératrice de Dieu. Cette étude est étendue; elle forma la matière de trois tracts et l'exemple donné sur ce point par l'auteur, fut suivi désormais. « Aux feuilles légères dans lesquelles on s'était préoccupé moins de

Digitized by Google

démontrer des thèses et d'argumenter contre des adversaires que d'éveiller et de saisir vivement les esprits, on substituait des dissertations théologiques étendues et savantes ; le ton devenait plus calme, moins agressif ; l'esprit posé, calme, serein de Pusey succédait à l'excitation un peu nerveuse de Newman. Celui-ci était, d'ailleurs, le premier à approuver ce changement (1). » Surtout, il était le premier à se réjouir d'avoir Pusey pour associé. « Nous avions désormais, dit-il, un homme qui pouvait devenir la tête, le centre des gens zélés de toutes les parties du pays qui adoptaient les opinions nouvelles ; un homme qui donnait au mouvement un front à opposer au monde et contraignait les autres partis de l'Université à le reconnaître... Pour employer une expression vulgaire, il était, à lui seul une armée. » Et telle était la considération dont Pusey était entouré, telle était la valeur et l'importance de ses travaux qu'aux yeux du public il devint le vrai représentant, la vraie personnification du mouvement d'Oxford et qu'on donna souvent à ce mouvement le nom de *Puseyisme*. Mais il y avait là une apparence plutôt qu'une réalité. « Newman demeurait toujours le centre et le véritable propulseur du mouvement. Non seulement il était supérieur à son ami par l'étendue, la spontanéité et la souplesse de son génie, mais il savait s'approcher beaucoup plus des âmes et exercer sur elles une action bien autrement pénétrante. Pusey, par son austérité grave, imposait le respect, la vénération, mais d'un peu loin ; il ne se mêlait pas comme Newman aux conversations des *common rooms* il vivait retiré, absorbé dans ses travaux ; malgré une très réelle bonté, il n'encourageait pas d'affectueuse familiarité chez les jeunes gens. Un de leurs amis communs constatait que la présence de Pusey en imposait à Newman lui-même et contenait sa vive et libre humeur. » (2)

Mais, apôtres autant que docteurs, Newman et ses amis n'entendaient pas seulement donner aux esprits une idée plus haute et plus exacte de la vérité chrétienne, ils voulaient que cette vérité se traduisît dans leur âme d'abord, et puis dans

(1) THUREAU-DANGIN, I p. 95.
(2) ID., I p. 99.

Digitized by Google

l'âme de leurs contemporains, par des actes, par la pratique des vertus, parun élan vers la sainteté. De la vertu personnelle de Newman, de Pusey et de leurs amis je pourrai ne dire que peu de chose, car nul en Angleterre, n'a refusé de lui rendre hommage. « Dans le mouvement d'Oxford, écrit M. l'abbé Guibert, aucune place n'est faite à l'ambition, tous les actes sont inspirés par le plus pur désintéressement ! Jamais nous ne proclamerons assez haut, nous catholiques, que ces hommes d'Oxford allaient au vrai de toute leur âme, et que, dans leur bonne foi, ils poursuivaient un très haut idéal de sainteté. Quelle vivacité dans leur foi ! « Que l'on nous appelle papistes, si l'on veut, disaient-ils, mais nous garderons Jésus-Christ. » Newman aimait à répéter : « La vie n'a qu'un but, la sainteté. » Avec de tels sentiments on est toujours éloquent, toujours persuasif.

***

NEWMAN CURÉ DE SAINTE-MARIE A OXFORD. ÉCLAT DE SES PRÉDICATIONS.

Newman avait conservé ses fonctions de *vicar* de Sainte-Marie et l'agitation de la campagne des tracts ne l'avait nullement détourné de ses devoirs pastoraux. Son premier soin avait été de donner au culte une vie, un éclat dont il l'avait trouvé bien déchu. Il s'était attaché ensuite à réveiller par la prédication la ferveur dans les âmes. Au pied de sa chaire se réunissait, chaque dimanche, un auditoire d'élite où l'on pouvait apercevoir les Manning, les Stanley, les Gladstone, les Tait, les Faber, les Wakeley, les Dalgairns, les Morris et bien d'autres.

« La parole de Newman méritait ce succès, dit M. l'abbé Guibert. Elle n'avait rien de banal, rien de forcé, rien de violent. Sans faire aucun geste, sans pousser aucun cri, l'orateur lisait seulement son manuscrit. Mais il lisait d'un ton que ne connaissaient point les prédicateurs d'alors, convaincu, pénétrant, saisissant l'âme par sa gravité et portant jusqu'aux moëlles. Il y avait une âme dans cette voix émue et quelle

Digitized by Google

âme ardente et sincère ! Ecrits dans une langue sobre, mais riche de fortes images, avec une logique implacable, souvent nuancés par une ironie contenue, les sermons de Newman prenaient corps à corps les auditeurs et les entraînaient, bon gré mal gré, jusqu'à la conclusion. » Et il connaît si bien le cœur humain et ses innombrables faiblesses, il sait si bien sortir des généralités que chaque auditeur, retrouvant dans le sermon qu'il écoute, le tableau de sa vie et l'écho de ses plus secrètes pensées, est tenté de croire que le prédicateur sait tous les détails de sa vie et que le sermon est fait pour lui seul.

Les enseignements qui tombaient ainsi de la chaire de Sainte-Marie n'étaient pas sans rendre quelquefois un son qui devait paraître étrange aux oreilles anglaises. Lorsque, par exemple, l'orateur se demandait si la prospérité temporelle de l'Eglise anglicane n'était pas un signe de la défaveur divine plutôt qu'une bénédiction, il devait exciter quelque étonnement parmi ses auditeurs. Sa parole n'en avait pas moins une très grande action, constatée unanimement par les témoignages contemporains. Cette action ne se borna pas à l'auditoire, car après bien des hésitations, Newmann consentit à publier ses sermons et, au moins autant que les tracts, ils contribuèrent à gagner les âmes au mouvement. Leur mérite théologique, moral, littéraire même, est tel qu'aujourd'hui encore, dit M. Thureau-Dangin, ils sont réimprimés en Angleterre, comme en France, ceux de Bossuet ou de Bourdaloue. S'ils semblent moins nouveaux qu'au jour où ils furent prononcés, c'est que le succès même a fini par faire prévaloir, dans le monde religieux plusieurs des façons de penser et d'agir qu'ils avaient entrepris de restaurer ; mais ils ne sont ni usés ni vieillis ; et — fait unique, croyons-nous, — dans ces enseignements d'un ministre anglican les catholiques ne trouvent pas moins à puiser que les membres de l'Eglise d'Angleterre. » Pusey en faisait à sa manière un éloge bien éloquent lorsque pleurant sa fille morte à vingt ans, il disait à son ami : « Elle était l'enfant de vos livres (1). »

(1) Sur la tombe de cette fille si regrettée Pusey fit graver l'inscription suivante : *Puella jam in votis Christo desponsata.*

Digitized by Google

Cependant les auteurs du mouvement produit par les tracts ou ses adhérents, les *tractarians*, pour les désigner par une dénomination qui devint bientôt courante, étaient de plus en plus en butte à l'accusation de *romanisme* (1). Newmann s'en défend énergiquement et en s'en défendant il est d'une parfaite bonne foi. Mais dans ces protestations mêmes se glissent des affirmations qui montrent qu'en effet, sans qu'il s'en doute, il se rapproche de Rome. Il reconnaît que, sur beaucoup de points, l'Eglise romaine a raison contre le protestantisme ; il avoue que, mieux que l'Eglise d'Angleterre, elle a gardé le dépôt de certaines vérités, et que plus qu'elle, elle présente un des caractères, une des *notes* de la véritable Eglise. Mais alors comment justifier la séparation entre elle et l'Eglise anglicane? Newman se rejette pour cette justification sur les nouveautés que Rome aurait ajoutées au symbole primitif et qui auraient fait perdre à cette Eglise une autre note, celle de l'apostolicité.

Parmi les motifs qui l'incitaient à combattre le romanisme il indiquait lui-même, comme un symptôme inquiétant, une sorte de réveil des catholiques anglais. Tous les témoignages sont d'accord sur l'état de dépression auquel une tyrannie trois fois séculaire les avait réduits. « Gens proscrits, rebut de la société, dit M. l'abbé Guibert, ils vivaient cachés comme des coupables qui se dérobent à la justice ; ils s'enfermaient dans des demeures sans éclat qui ressemblaient à des prisons ; et s'ils sortaient dans les rues, ils rasaient les murs comme honteux de paraître. Exclus des milieux où réside la vie d'un peuple et où s'agitent les intérêts d'une nation, non seulement ils étaient sans influence sociale, mais, débris d'un âge passé et d'un régime déchu, ils donnaient aux temps nouveaux l'impression de parasites dangereux auxquels la vie devait être mesurée. » O'Connell venait, il est vrai, de les tirer de leur humiliation politique, mais on eût dit qu'ils étaient plus embarrassés

(1) Un docteur Dickinson, plus tard évêque, imagina même, pour donner plus de relief à l'accusation, de publier « fidèlement traduite du latin » une prétendue « épître pastorale de Sa Sainteté le Pape à quelques membres de l'Université d'Oxford » qui aurait ou pour objet de féliciter les auteurs du mouvement.

Digitized by Google

des droits qui venaient de leur être rendus qu'empressés de les exercer. « Leurs chaînes étaient enlevées, a-t-on pu dire, non la crampe et l'engourdissement qu'elles avaient produits. » « Que dans le domaine religieux le catholicisme pût, grâce à la liberté nouvelle, reprendre en Angleterre, quelque chose du terrain perdu, c'était une pensée qui ne venait à l'esprit de presque aucun des anciens catholiques ; ils étaient depuis trop longtemps désaccoutumés d'espérer. Rien ne paraissait pénétrer chez eux du souffle qui enflait alors les voiles du catholicisme, en Allemagne, en France surtout. A plus forte raison n'avaient-ils pas idée que leur cause eût quelque chose à gagner au mouvement qui se produisait parmi quelques *clergymen* d'Oxford ; ils ignoraient ce mouvement ou s'en défiaient, comme ils étaient habitués à faire de toute chose anglicane. D'où venait donc le réveil du romanisme que Newman signalait avec inquiétude, en janvier 1836?

« Un catholique, un prêtre s'était trouvé, assez anglais pour comprendre ses compatriotes et pour s'en faire comprendre, et cependant assez dégagé, par sa formation personnelle, des habitudes d'esprit des catholiques d'outre-Manche, pour n'avoir ni leur timidité ni leurs courtes vues : c'était Nicolas Wiseman (1). » Nous l'avons déjà entrevu à Rome où il était recteur du collège anglais. Nous avons maintenant à étudier l'attitude qu'il prit à l'égard des hommes d'Oxford et l'influence qu'il exerça sur les destinées du catholicisme en Angleterre.

(1) THUREAU-DANGIN, I. p. 129.

Ch. DE LAJUDIE.

Digitized by Google

LE SURHOMME

Au dionysisme s'oppose l'apollinisme, aussi longtemps du moins que leur difficile synthèse ne s'est pas encore produite dans l'esprit de Nietzsche. — « Expériences psychologiques, fondamentales : le nom d'apollinien désigne le ravissement soutenu en présence d'un monde créé par la fiction et le rêve ; du monde de l'apparence belle qui nous affranchit du devenir ; d'autre part, le nom de Dionysos désigne le sentiment actif du devenir, la participation subjective à la volupté effrénée de créer, mêlée de la rage de détruire. Antagonisme de ces deux expériences et des désirs auxquels elles se ramènent ; le premier veut dans l'apparence le caractère d'éternité ; devant une apparence qui a ce caractère l'homme devient silencieux, sans désirs, uni comme la mer, guéri, d'accord avec lui-même et avec toute existence, le second pousse au devenir, à la volupté de travailler au devenir, c'est-à-dire, à créer et à anéantir. »

Le morceau est classique, mais il ne représente pas une pensée définitive. Nietzsche a conçu deux ou trois formes d'apollinisme qu'il a modifiées dans la suite, tantôt à dessein, tantôt sans se rendre bien compte de ses propres variations.

Le tout d'ailleurs, n'est intelligible qu'autant qu'on se rapporte préalablement aux opinions métaphysiques de Nietzsche. Il voudrait bien nier Dieu, et il le nie, en effet, avec une grande énergie verbale : « Dieu est mort ; je vous dis, en vérité, une chose vraie : Dieu est mort. » Sans doute, mais même pour construire un système philosophique, d'ailleurs éphémère et absurde, il est impossible de se passer de Dieu ou de son suc-

Digitized by Google

cédané. Le fond de la doctrine nietzschéenne c'est une sorte de panthéisme pessimiste. Notre professeur d'athéisme fait dériver tous les maux dont souffre le monde de la nature de sa cause immanente. Fils belliqueux du pacifique dieu Schopenhauérien, le Dieu de Nietzsche est une manière de guerrier spartiate qui cherche la distraction dans les combats et affirme son existence par une série d'actes d'énergie. Il porte en lui toutes les contradictions et aussi une guerre sans bornes. De la torture indéfinie de son indétermination naissent les mondes : ils ont pour mère, la douleur. « Un Dieu absolument dénué de scrupule et de morale construit et détruit, il produit le bien et le mal avec un égal plaisir, pour jouir de ce plaisir et de sa propre souveraineté, il se délivre, en créant des mondes, du tourment de sa plénitude et de sa pléthore, de la souffrance des contrastes accumulés en lui. »

Quoi d'étonnant que le grand prêtre de ce dieu artiste remplace la morale par l'esthétique? Notre globe « terraqué » et les milliers de monde en lesquels l'être absolu se détermine n'ont que des apparences de réalité. Disons que la vie est un simple mirage et que la réalité c'est la mort. Le seul travail des artistes humains nous donne une idée assez exacte de l'activité divine. Comme le peintre mécontent des figures défectueuses qu'il rencontre tous les jours, compose dans une haute pensée esthétique des formes plus harmonieuses et plus belles que nature, ainsi, l'Etre absolu ne déploie dans les cadres illusoires de l'espace et du temps le vain tableau du monde, que pour se distraire de la rage infinie dont il souffre éternellement.

A l'instar du dieu nietzschéen, l'humanité qui sait vivre chante tour à tour ou en même temps le couplet dionysiaque et le refrain apollinien ! Avec le mot dionysiaque est exprimé un élan vers l'unité ; un dépassement de la personne, de la société, de la réalité, le débordement passionné et douloureux vers un état plus sombre, plus plein, plus planant, un oui extasié devant le caractère total de la vie qui demeure le semblable sous l'apparence du changement, la grande symphonie panthéiste. Par le mot apollinien est rendu l'élan vers la perfection de l'être pour soi, vers l'individu typique : vers tout ce qui

Digitized by Google

simplifie, relève, rend fort, compréhensible, clair, typique la liberté dans la loi. »

M. Faguet a traduit toute cette métaphysique en un langage agréable : « Une race a été (la race grecque) qui n'aimait que la beauté et la vie. Elle aimait surtout la vie, la vie forte et surabondante, puissante et joyeuse, exaltée et triomphante. Et c'est ce qu'on peut appeler son âme dionysiaque. Mais elle aimait aussi la beauté, la pureté de la ligne, la noblesse des attitudes, la majesté du front et la sérénité du regard. Et c'est ce qu'on peut appeler son âme apollinienne. »

A ce brillant résumé il convient d'ajouter quelques remarques. L'apollinisme a pour fin supérieure, le beau. Mais le beau, pour Nietzsche, bien loin de représenter la splendeur du vrai, en est la plus radicale négation. La mission du génie est justement d'arracher à la mort les créations de la beauté en leur prêtant l'immarcessible jeunesse des dieux de l'Olympe. Les arts apolliniens laissent à la musique, art dionysiaque, le soin d'exprimer et le devenir et le fond des choses. Ils s'attachent, eux, aux apparences et au rêve qu'ils fixent, si j'ose dire, dans une forme impérissable.

Il y aurait une façon infiniment plus simple de définir l'apollinisme, ce serait de s'adresser au maître de Nietzsche, à Gœthe lui-même. L'idée de la beauté hellénique n'a pas subi de sérieuses modifications, depuis le commencement du XIX^e siècle. Sans doute, Nietzsche a ajouté ou cru ajouter à Gœthe, Schopenhauer, Wagner et d'autres. Mais que valent toutes ces juxtapositions arbitraires? En réalité, l'apollinisme n'est qu'une réédition ou une dégradation de la sérénité olympienne telle que Gœthe a su la décrire. Aucune des inventions de Nietzsche ne fait oublier les pages vraiment olympiennes de l'*Iphigénie en Tauride*. « Eux, cependant (les dieux) ils poursuivent — leurs fêtes éternelles — à leurs tables d'or, — ils marchent d'un pas — de montagne en montagne. — Des gouffres de l'abîme — monte vers eux l'haleine — des Titans étouffés, — et, semblable aux fumées des sacrifices, — elle n'est sous leurs pieds — qu'un léger nuage. — « Ainsi, donc, ô la plus belle fille du plus auguste père, Fortune couronnante, — ainsi donc enfin tu descends jusqu'à moi ! — Ton image est debout de-

Digitized by Google

vant mes yeux, et qu'elle est colossale ! — A peine mon regard atteint jusqu'à tes mains, — qui, pleines de fruits et de couronnes bénies, — apportent ici-bas les trésors de l'Olympe. — Comme on reconnaît un roi à la surabondance de ses dons, — de même, ô dieux, on vous reconnaît aux présents longuement préparés que vos sages mains nous réservent. — Car vous seuls savez ce qui peut nous servir, — et vous voyez le vaste royaume de l'avenir, — tandis que chaque soir dérobe l'espace à nos yeux, — sous son voile de brouillards et d'étoiles. — Vous écoutez, sans vous émouvoir, — nos supplications enfantines, — quand nous vous implorons pour que vous hâtiez votre œuvre. — Mais votre main ne fait jamais tomber les fruits d'or céleste avant qu'ils soient mûrs. »

Je n'affirme pas que ce remarquable lyrisme soit grec. Il est telle épithète (colossale) qui détonne singulièrement dans ces dialogues de dieux où devrait régner une impeccable eurythmie. Mais Gœthe se fait une haute idée de la beauté grecque ; c'est lui le véritable inventeur de l'apollinisme, j'entends de l'apollinisme germanique et érudit que la fameuse invocation de Renan a rendu populaire dans certains milieux français. Car l'*Iphigénie* de Racine est infiniment moins livresque que celle de Gœthe ; elle est plus humaine aussi, plus grecque, plus classique ; elle comprend mieux la discipline, la fatalité antique, elle s'exprime avec plus de simplicité et moins d'éloquence, disons le mot, elle est plus religieuse.

Ah ! madame
Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour
Le malheureux objet d'une si tendre amour ?
Mais que pouvez-vous faire en l'état où nous sommes ?
Vous avez à combattre et les dieux et les hommes...
Allez : laissez aux Grecs achever leur ouvrage...
Surtout si vous m'aimez, par cet amour de mère,
Ne reprochez jamais mon trépas à mon père...
Il me cédait aux dieux dont il m'avait reçue.

Pour qui le compare à l'auteur d'*Œdipe à Colone*, Racine lui-même, le divin Racine se révèle moderne, c'est-à-dire inférieur, c'est-à-dire trop complexe. Le vrai et unique prêtre d'Apollon s'appelle Sophocle. Les humains qu'il met en scène

Digitized by Google

ont quelque chose de divin ; ils sont tragiques, et, quand il le faut, gravement souriants ; même dans l'imprécation et les extrêmes violences de la lutte, ils gardent une attitude sculpturale ; en se penchant sur les horreurs du Hadès, ils font parvenir jusqu'à ses victimes, comme un rayon de l'Olympe. « Etrangers, dit Œdipe aux Athéniens, étrangers, je vous adjure de me protéger, et sous prétexte d'honorer les dieux, de ne pas les outrager, en effet. Songez que leurs yeux sont également ouverts sur les hommes pieux et sur les pervers et que jamais l'impie n'a échappé à leurs châtiments ! Ne ternissez pas d'une action mauvaise la splendeur d'Athènes. Mais puisque vous avez accueilli le suppliant qui s'est fié à votre foi, sauvez-le, défendez-le, n'insultez pas sa tête accablée. Car je viens à vous, comme un homme pur et sacré. »

Ainsi parle Apollon, le dieu dont l'arc est d'argent. Nietzsche a beau décorer du beau nom d'Apollinisme ses mixtures schopenhauériennes ou wagnériennes, il laisse entrevoir, à chaque instant, le noir tréfonds de sa misère pédagogique et tudesque. Oh ! non, il ne faut pas confondre la caverne de Zarathrousta avec l'antre sacré de Delphes.

Esthétique à l'ordinaire, l'apollinisme de Nietzsche se présente plus volontiers cependant, sous forme politique, c'est-à-dire, impérialiste. Parmi les éléments essentiels qui entrent dans ce système, il convient de distinguer l'admiration de la constitution spartiate, les souvenirs romantiques du clan écossais, un pangermanisme très agressif et une certaine variété de darwinisme.

Avec raison, Nietzsche a placé sa politique dorienne sous la protection du dieu de Délos. Législation, vie politique et sociale, religion, les Lacédémoniens devaient tout à Apollon. Lorsque après son voyage fameux en Crète et en Egypte, Lycurgue fut de retour à Sparte, son premier soin fut d'aller consulter Apollon et de lui offrir un sacrifice. La pythonisse l'appela l'ami des dieux et Dieu plutôt qu'homme. Elle lui fit connaître ensuite qu'Apollon avait exaucé sa prière et que la république qu'il allait former serait la plus excellente république qui eût jamais été. Une fois promulguée, son immortelle constitution, Lycurgue déclara au peuple qu'il lui restait

Digitized by Google

encore un point, le plus important, le plus essentiel de tous, sur lequel il voulait consulter Apollon.

En demandant des idées politiques à l'aristocratique Lacédémone, Nietzsche ne faisait pas preuve d'une médiocre perspicacité. Il n'y a peut-être rien dans l'histoire ancienne de plus attesté ni en même temps de plus incroyable que la discipline spartiate.

Pour simplifier et aussi pour satisfaire leur excessif amour du pittoresque, nos modernes se contentent de dire : « Sparte, mais c'était un repaire de bandits organisés uniquement en vue de la rapine. » Au fait, on se livrait à de bien étranges pratiques sur les bords de l'Eurotas. La chasse à l'homme, par exemple, était le sport favori des jeunes gens. Ils couraient la campagne, égorgeant au hasard tous les Ilotes qu'ils rencontraient en chemin, surtout les plus vigoureux et les plus beaux. Ils s'exerçaient légalement au vol. Les vrais patriotes mangeaient le même brouet noir à la même gamelle et ils soumettaient le mariage aux lois du communisme. Toutes ces mesures qui déconcertent ou scandalisent nos habitudes morales, n'avaient qu'une raison d'être : porter à son maximum l'énergie disciplinée d'une race forte, la plus forte qu'on ait jamais connue. Justement, Nietzsche a toujours rêvé d'un groupe d'hommes supérieurs par l'intelligence, mais plus encore par la volonté de puissance. Le triomphe momentané du sélectionnisme darwiniste rendit facile le développement de ses théories. En réalité, ses imaginations et ses prophéties n'ajoutèrent rien à l'histoire. Sparte, la Rome des premiers âges, les chrétiens de la première Eglise et quelques clans féodaux du moyen âge, représentent des formes d'énergie qu'il suffirait de bien connaître. Les prouesses métaphoriques de Nietzsche masquent plutôt qu'elles n'éclairent ces hautes réalités : ses fictions sont au-dessous de l'histoire. Comparez, par exemple, son jeune berger au jeune Spartiate qui se laissa dévorer les entrailles sans rien dire. A côté de la célèbre légende, l'apologue nietzschéen fait assez pauvre figure. Son apophtegme sur « les de trop » traduit assez faiblement un épisode bien connu de la vie lacédémonienne. Son « soyez durs » ne fait pas oublier le « Væ Victis » du vieux Brennus.

Digitized by Google

Le grand mérite de Nietzsche fut d'attirer vivement l'attention de ses contemporains sur l'originalité politique des Doriens, et en particulier, des Spartiates. L'effort de ces héros a quelque chose en soi de si extraordinaire qu'il impressionne même les modernes, même les modernes les moins préparés à le comprendre. Mais l'hommage de Nietzsche n'a pas une très grande signification quand on le compare à celui de Platon. Le grand Athénien vaincu chantant son hymne en l'honneur de ses vainqueurs fait songer aux vieillards des portes Scées qui célébraient la fatale beauté d'Hélène. La *République* de Platon survivra certainement à l'*Origine de la tragédie* et au *Zarathrousta* de Nietzsche. Parlons franchement, en veillant à ne pas nous laisser intimider par l'immense appareil philosophique, politique et esthétique que Nietzsche traîne emphatiquement après lui durant toute sa vie lucide, quatre lignes de Bossuet nous renseignent mieux sur le véritable apollinisme que l'œuvre tout entière du philosophe allemand. « On ne peut avoir plus de force qu'on en avait à Lacédémone, dit Bossuet. Son empire était dur. On remarquait dans son peuple je ne sais quoi de farouche. Un gouvernement trop rigide et une vie trop laborieuse y rendaient les esprits trop fiers, trop austères et trop impérieux, joint qu'il fallait si résoudre à n'être jamais en paix dans l'empire d'une ville qui étant formée pour la guerre ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche. Ainsi, les Lacédémoniens voulaient commander et tout le monde craignait qu'ils ne commandassent. » Philosophes et historiens ne peuvent désormais que paraphraser ces fortes paroles. Il est vrai que Walter Scott et les romantiques les ont illustrées d'innombrables miniatures, figures et images moyen-âgeuses.

Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups.

Ces exploits littéraires relèvent de l'esthétique, d'une certaine esthétique, ils n'intéressent que faiblement la philosophie de l'histoire. Il arrive même que le malheureux Nietzsche excite, tour à tour, ou en même temps, le rire et la pitié. Tous les violons de Wagner, tout le machiavélisme de Bismarck, toutes les cordes de ses danseurs, toutes les cornemuses de ses

Digitized by Google

chanteurs sauvages, toute la glossolalie de ses conducteurs d'âmes, son tigre, son aigle, son serpent, son lever de soleil, pourquoi? Pour affaiblir ou tout au moins obscurcir inutilement cette simple ligne de Bossuet : « On ne peut avoir plus de force qu'on en avait à Lacédémone. » Si Nietzsche eût été capable de simplicité dans la mesure où elle rend possible la sincérité, et si ses admirateurs ne se laissaient point piper par une odieuse phraséologie, on conviendrait sans plus, qu'il fut un panégyriste, un conseiller et un prophète de l'hégémonie allemande. A-t-il découvert de nouvelles raisons de vivre pour le pays qu'il paraissait haïr? C'est au moins douteux.

Dans la célèbre théorie du Surhomme qui passe pour être la grande et géniale invention de Nietzsche, on ne découvre rien de vraiment original, soit qu'on l'examine en détail, soit qu'on la considère dans son ensemble. Gœthe avait déjà vulgarisé, dans toute l'Allemagne le mot et l'idée, mot et idée qu'il tenait de Herder lequel les avait recueillies lui-même des lèvres de son maître Haman. Le sélectionnisme de Darwin a pesé sur le moderne prophète du Surhomme pour le moins aussi fortement que l'hellénisme olympien de Gœthe. Enfin, quand il s'agit de donner des règles à la petite phalange de ses hommes supérieurs, Nietzsche évoque toujours la mémoire d'un maître unique, de saint Ignace de Loyola. Je n'ai pas besoin de dire pour lequel des deux législateurs sa comparaison est écrasante.

Essentiellement, la théorie nietzschéenne du Surhomme consiste en ceci que l'élite des générations présentes peut préparer jusqu'à un certain point le sens et l'étendue de son évolution future. C'est pourquoi notre penseur se demande tout d'abord quel est le but qu'on se propose d'atteindre. Que faut-il souhaiter à l'humanité? la plus longue durée possible? ou le plus grand bonheur de quelques-uns, ou le plus grand bonheur de tous? Et convient-il de confier la réalisation de ce triple programme à la cité, à la nation, ou au genre humain? Nietzsche a constamment varié sur chacune de ses questions... Tantôt il s'entoure de ses « Cent », tantôt il investit des fonctions « surhumaines » la grande communauté européenne, et tantôt il exerce ses disciples à penser d'une façon « cosmique ».

Digitized by Google

Parfois il professe des maximes comme celles-ci : « A l'amour du Prochain préférez l'amour du Lointain » et encore : Prenez soin de la Filie, plutôt que de la Patrie. » Mais à certains jours, il accuse les aristocraties historiques, d'avoir voulu se survivre dans leurs institutions et prolonger ainsi dans le temps, leur volonté de puissance. Comprenne qui pourra. Ces aristocraties s'appliquaient justement en leurs siècles respectifs, à cette œuvre de Filie que Nietzsche proclame maintenant belle et bienfaisante et nécessaire. Mais il y a mieux ou pire. Cet homme qui régente, plusieurs siècles à l'avance, les générations futures, ne croit pas que l'humanité sache comprendre et réaliser un plan d'ensemble. Incohérence et cacophonie.

Il reste cependant, que Nietzsche a cru, comme les Darwinistes, à la fameuse théorie de la sélection naturelle. Ironiquement ou sérieusement on ne sait, il proposa que l'on mît à éduquer selon le mode le plus scientifique, de longues générations de singes. Cette singulière fantaisie exprime assez bien une des pensées les plus profondes de Frédéric Nietzsche. Rien n'égalait son mépris du spiritualisme chrétien, rien si ce n'est sa haute estime de la pure animalité. Humain, trop humain, ce cri qui retentit sans cesse tout au long de deux volumes et aussi dans toute l'œuvre de Nietzsche, ce cri si peu apollinien était une transposition matérialiste d'une pensée célèbre de Pascal : il signifie : « J'ai intitulé mon livre : un livre pour les esprits libres et presque chacune de ses phrases exprime une victoire; en l'écrivant, je me suis débarrassé de tout ce qu'il y avait en moi d'étranger à ma vraie nature. Tout idéalisme m'est étranger. Le titre de mon livre veut dire ceci : Là où vous voyez des choses idéales, moi je vois des choses humaines, hélas, trop humaines... Peut-être toute l'humanité n'est-elle qu'une phase de l'évolution d'une espèce déterminée d'animaux à durée limitée, en sorte que l'homme est venu du singe et doit redevenir singe, cependant qu'il n'y a personne pour prendre quelque intérêt à ce merveilleux dénouement de comédie... Par la ruine éventuelle de la civilisation terrestre dans son ensemble peut être amené un enlaidissement et enfin un abêtissement de l'homme jusqu'à la nature simiesque. » En

Digitized by Google

maints passages de ses œuvres, Nietzsche glorifie le sur-animal et la bête de proie blonde.

Mon incompétence ne me permet pas de porter un jugement sur le darwinisme. Des apologistes à l'esprit large acceptent avec enthousiasme cet ensemble d'hypothèses qui ne sont ni démontrées ni, paraît-il, susceptibles de démonstration. Ils font remarquer que l'évolutionnisme n'implique ni le matérialisme, ni l'athéisme, ce qui était vrai au moins pour Darwin, puis ils racontent d'après Laplace et Faye, une longue histoire de nébuleuse, histoire qui est assez intéressante. Mais elle nous donne une assez pauvre idée à nous profanes, de ce que ces Messieurs appellent leur précision scientifique, et elle nous induit en tentation de formuler, à notre tour, des hypothèses. Pourquoi pas? Comme les lunettes et les calculs des savants n'atteignent dans l'espace qu'un groupe de planètes, ainsi dans le temps, leur érudition historique se heurte à d'insurmontables difficultés. Jules Verne et Wells y vont plus franchement ; ils construisent de vrais romans scientifiques et ils n'abusent pas de notre snobisme.

L'évolutionnisme esthétique et politique de Nietzsche était particulièrement absurde. D'une part, il annonçait l'avènement prochain d'une classe d'hommes supérieurs, d'autre part il constatait que l'histoire des temps modernes témoignait hautement d'une longue et irrémédiable décadence. Sans doute, il avait recours, pour se tirer d'embarras, à son ordinaire procédé. « Il faut, dit-il, pour qu'une race forte et noble s'établisse, qu'il y ait un niveau général de la foule, de la masse de la tourbe humaine et que ce niveau soit très bas (esclaves à sentiments d'esclaves dans les nations antiques). Or, c'est ce nivellement qui s'opère dans l'Europe actuelle par une sorte de chute des classes moyennes dans la plèbe proprement dite et par une démoralisation de cette plèbe même... L'existence d'une grande race esclave, esclave essentiellement et de complexion propre, est la condition même de la naissance d'une race noble. » Ingénieuses, trop ingénieuses, ces explications ; elles sentent leur danseur de corde. D'hommes supérieurs, Nietzsche n'en avait jamais trouvé que chez les Anciens et pour affirmer leur résurrection prochaine il ne s'ap-

Digitized by Google

puyait que sur les principes de l'Eternel Retour, c'est-à-dire d'une grossière métempsycose.

Du moins a-t-il su mettre un peu d'agrément et de vie dans la rédaction de la législation mystique, qui doit préparer ou favoriser la croissance du Surhomme. Car l'antichrétien et darwiniste Nietzsche a élaboré toute sa vie durant, une sorte d'ascétisme apollinien qui est un mélange de romantisme, de stoïcisme et de christianisme. Lui-même, il avait cru pratiquer sous la direction du bienheureux Arthur (Schopenhauer) la doctrine du renoncement bouddhique, et en effet, on lui attribue quelques victoires mystiques. Par exemple, tandis qu'il étrillait son cheval d'armes au quartier, ou supportait sans dégoût les intimités bourgeoises de la pension de Leipsig, il se classait lui-même sans fausse modestie parmi les grands ascètes. Plus tard, il mena la vie érémitique dans les montagnes de l'Engadine. Enfin il a rédigé un certain nombre de règles ascétiques qu'on trouve dans tous les manuels de la vie spirituelle. « Il est une *bravade vis-à-vis de soi-même*, aux manifestations les plus sublimes de laquelle appartient mainte forme de l'ascétisme. Certains hommes ont en effet, un si pressant besoin d'exercer leur puissance et leur domination que, à défaut d'objets étrangers, ou parce qu'ils ont mal réussi vers le dehors, ils en arrivent enfin à tyranniser certaines portions de leur être propre, et, en quelque façon, des tranches ou des degrés d'eux-mêmes... L'ascète de cette sorte utilise son penchant à la vanité,son désir des honneurs ou de la domination, et jusqu'à ses impulsions sensuelles pour faire de la vie une lutte incessante et de sa personne un champ de bataille, où de bons et méchants esprits combattent avec des succès alternés. Il se rend ainsi l'existence intéressante et pratique voluptueusement cette bravade vis-à-vis de soi-même qui est proche parente du besoin de domination à tout prix, capable de procurer même au plus solitaire le sentiment de la puissance. »

Ceci est une traduction, une traduction tapageuse et déclamatoire d'une pensée bien connue de La Rochefoucauld. Mais quelque païennes que fussent ses inclinations personnelles, La Rochefoucauld lui-même se contentait de mettre en formules

Digitized by Google

trop brillantes, les principes élémentaires de l'ascétisme chrétien. En comparant aux funambulesques tours de force de Frédéric Nietzsche, les subtiles et profondes antithèses de saint Augustin, on peut mesurer aisément, si j'ose dire, toute la vulgarité de la pensée moderne. L'évêque d'Hippone veut établir cette proposition que la mortification chrétienne n'est point une haine de nous-mêmes mais plutôt un véritable amour de notre âme et même de notre corps. « Cette vérité nous est enseignée par le Fils de Dieu dans l'Evangile, car après avoir dit : *Que celui qui veut venir après moi renonce à lui-même, porte sa croix et me suive ;* il ajoute aussitôt cette raison : *Car celui qui voudra sauver son âme la perdra ; mais celui qui la perdra pour l'amour de moi la retrouvera ensuite.* » Saint Augustin s'écrie là-dessus : « Voilà une grande et admirable sentence, que l'amour de l'homme pour son âme soit cause de sa perte ; que la haine qu'il lui porte soit cause de son salut ! C'est, continue-t-il, que c'est la haïr, en effet, que de l'aimer d'une manière déréglée, et que c'est l'aimer, en effet, que de la haïr comme il faut ; parce que c'est la conserver en effet pour l'éternité, suivant ces paroles de Jésus-Christ : *Celui qui hait son âme en ce monde, la conserve pour la vie éternelle.* Bienheureux, poursuit le Saint, ceux qui la haïssent en la conservant, de peur de la perdre en l'aimant trop ; c'est pourquoi, gardez-vous bien de l'aimer en cette vie, de crainte de la perdre éternellement en l'autre. » Saint Augustin allègue encore une autre raison très solide pour confirmer tout ceci. « On ne laisse pas, dit-il, d'aimer une chose, quoiqu'on en aime une autre davantage ; par exemple, celui qui se fait couper le bras ou la jambe pour sauver sa vie, ne laisse pas d'aimer son bras ou sa jambe, mais il aime encore davantage sa vie, et il abandonne le moins pour sauver le plus. »

En l'honneur du Surhomme, Nietzsche n'a jamais rien dit d'aussi beau. Du reste, il n'a pu bavarder aussi longtemps sur ce sujet, en somme, épuisé, que parce que les superstitions anticléricales de l'opinion ont favorisé étrangement les progrès d'une extrême ignorance. Etant donné qu'il existe un ouvrage assez connu dans le monde, qui a pour titre : *Exercices spirituels* de saint Ignace, un penseur avisé ne s'essayerait point

Digitized by Google

à inventer la psychologie du Surhomme. Surtout il n'éditerait pas des recettes fort anciennes qu'on connaissait dans la primitive église. Les candidats au martyre s'appelaient des *exercitati*.

Que restera-t-il donc de Frédéric Nietzsche? La badauderie de nos intellectualistes s'extasiait naguère devant sa bizarre virtuosité assez semblable à une haute acrobatie littéraire. La mode est passée maintenant qui rendit populaires les exercices du danseur de corde zarathroustique. Clignements d'yeux, triples sous-entendus, accords discordants, ésotérisme transcendantal, contradictions volontaires ou involontaires, tout cela c'est le bluff systématique d'un pauvre érudit atteint de mégalomanie intellectuelle.

Il est très regrettable que Nietzsche n'ait pas compris pour lui-même et pour sa génération l'inéluctable nécessité de la modestie philosophique. A construire une nouvelle métaphysique il a dépensé sottement de précieuses ressources. Que ne se contentait-il de faire un choix que lui auraient dicté ses propres inclinations et les besoins métaphysiques de son temps? Nietzsche eût pu devenir un remarquable et très utile vulgarisateur.

L'œuvre qu'il n'a point comprise ou qu'il n'a pas su faire tentera peut-être quelques-uns de ses lecteurs. Dans ce fumier tudesque, il est très facile de cueillir un certain nombre de perles d'une très belle eau. M'objectera-t-on qu'à défaut de probité intellectuelle, la logique nous défend de rejeter ce qui nous déplaît dans l'œuvre de Zarathrousta, en faisant valoir toutes les trouvailles de détail qu'il est agréable d'utiliser dans nos milieux catholiques. Comme si Nietzsche s'était jamais soucié de la probité intellectuelle et de la logique ! Il n'a cessé de maquiller outrageusement la pensée de ses maîtres.

Cela dit, il me semble qu'on pourrait en toute sécurité de conscience, composer trois petites anthologies nietzschéennes. La première viserait la supériorité intellectuelle de l'Allemagne, la seconde aurait pour objet, la démocratie, et la troisième serait consacrée à la culture moderne. Par exemple, à tous les érudits welches qui nous imposent silence avec le *Germanus dixit*, on opposerait des textes comme ceux-ci : « Contre

Digitized by Google

la mode d'aujourd'hui et contre les apparences, il faut défendre cette proposition qui est de simple honnêteté historique et n'en pas démordre : tout ce que l'Europe a connu de *noblesse* — noblesse de la sensibilité, du goût, des mœurs, noblesse en tous sens élevés du mot — tout cela est l'œuvre et la création propre de la France ». Ailleurs enfin, par une vue singulièrement perçante : « Il y a-t-il des philosophes allemands? il y a-t-il des poètes allemands? il y a-t-il de bons livres allemands? — Telle est la question que l'on me pose à l'étranger. Je rougis, mais avec la bravoure qui m'est propre, même dans les cas désespérés, je réponds : oui, Bismarck. »

La lecture de ces lignes vengeresses met un certain baume sur notre âme endolorie. Alors vraiment, la fréquentation des savants à lunettes n'est pas une garantie de supériorité intellectuelle? On commençait à s'en douter parmi les hommes de bon sens, mais personne de ce côté du Rhin, n'eût osé s'exprimer avec cette véhémence.

Même énergie et même précision pittoresque dans certains réquisitoires de Nietzsche contre le romantisme ou la démocratie.

L'auteur de ces morceaux choisis ne serait ni moins réel, ni moins historique que tels ou autres Nietzsches qui furent présentés par la critique à l'admiration des Allemands ou des Anglais ou des Français, et il aurait sur tous ses frères en esprit cet avantage fort appréciable qu'il ferait naître chez les démocrates, passionnés adorateurs des temps modernes, quelques doutes salutaires.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

L'EXPÉDITION DE SAINTE-HÉLÈNE

Suite [1]

XIX

Fondation de l'Hôtel des Invalides sous Louis XIV. — Le ministre Louvois et l'architecte Bruant. — L'entrée principale. — La batterie de canons. — L'arc de triomphe de la grande porte. — La Cour d'honneur ou Cour Vauban. — Statues de l'Empereur et des deux premiers maréchaux de l'Empire. — L'ancienne église. — L'horloge. — La nef. — La tribune. — Les orgues. — Les bas-reliefs. — La chaire. — Les drapeaux conquis. — Tombeaux d'illustres guerriers. — Les caveaux de l'ancienne église. — Les réfectoires et leurs peintures à fresque. — La cuisine et sa marmite colossale. — Les dortoirs. — La bibliothèque. — Le boulet qui tua Turenne. — La salle du Conseil. — Les infirmeries. — La nouvelle église. — Description intérieure et extérieure du Dôme. — Les quatre chapelles. — Le sanctuaire, le maître-autel et le baldaquin.

Un mot maintenant sur l'Hôtel des Invalides !

C'est en 1671, sous le règne et d'après les ordres de Louis XIV, que Louvois, ministre de la guerre, le fit construire.

L'architecte Bruant fut chargé de la direction des travaux.

On lui doit un des plus beaux monuments de la capitale.

L'entrée principale fait face à une vaste esplanade divisée en avenues plantées d'énormes arbres.

On pénètre dans l'Hôtel par une cour grillée, qui précède

(1) Voir le numéro d'octobre.

Digitized by Google

un jardin partagé en différentes allées aboutissant aux diverses cours.

Les côtés sont bordés de petits jardins laissés aux soins des Invalides.

Sur le devant de l'entrée principale et de chaque côté de la grille sont braqués dix-huit canons.

Cette batterie composée de pièces de divers calibres, sert à annoncer à Paris les grands événements qui intéressent la France.

On y remarque :

Un canon de 48, fondu à Vienne en 1681, sur lequel est gravée cette devise : *Eximam aut mergor ;*

Un canon de 27, avec ces mots : *fortes fortuna juvat, auxiliante Deo ;*

Un canon de 33, fondu en 1708, avec les armes de la République de Venise ;

Huit canons prussiens pris aux Russes et aux Autrichiens à la bataille d'Austerlitz ;

Deux canons de 24, pris aux Hollandais à Anvers ;

Deux canons français de 24, une couleuvrine de 12 et deux mortiers conquis sur les Algériens ;

Seize pièces venues d'Afrique et fondues à Alger en 1780. La culasse en est généralement couverte d'inscriptions arabes.

Avant de pénétrer dans l'intérieur de l'Hôtel, on s'arrête devant la façade principale qui est grandiose.

La porte figure un arc soutenu par des colonnes et des piédestaux. Au-dessus s'élève la statue équestre de Louis XIV. La *Prudence* et la *Justice* sont placées à droite et à gauche. Toutes ces œuvres en bas-relief, détruites en partie en 1793, ont été restaurées en 1816.

Deux belles statues de Mars et de Minerve sont posées aux deux côtés de la grande entrée.

Vient ensuite la cour d'honneur, ou cour Vauban.

Là tout est beau, noble, sévère. Deux étages d'architecture grecque complètent le quadruple monument qui environne cette cette cour. Des œils-de-bœuf, décorés de trophées et d'attributs guerriers ajoutent encore à sa grâce splendide. De nos jours l'architecte Visconti a eu l'heureuse idée de l'orner des

Digitized by Google

statues des douze maréchaux créés par l'empereur Napoléon Ier lorsqu'il fit revivre cette institution de l'ancienne monarchie. Des bancs placés au bas des piédestaux de ces statues forment l'enceinte de cette cour. Au centre s'élève la statue du héros.

Ce magnifique quadrilatère forme, pour ainsi dire, le vestibule de l'ancienne église dont on aperçoit au fond le portail, chef-d'œuvre d'ordre composite, couronné par une autre statue de l'empereur, exécutée par Seurre.

La belle horloge, qu'on distingue à travers les vitraux, est de Lepaute.

La nef de cette église, placée sous l'invocation de saint Louis, se compose de neuf arcades. Elle est dominée par une galerie ou tribune à appui. La voûte est appuyée sur un majestueux entablement que supportent des colonnes d'ordre corinthien.

Les orgues, placées au-dessus de la porte, sont d'une rare beauté.

Trente-six fenêtres et huit baies percées sur l'entablement distribuent la lumière dans l'intérieur de l'édifice.

Des bas-reliefs variés dans lesquels on lit le nom de *Jéhova*, décorent la voûte de l'arcade.

Entre les deux colonnes du fond est une table de la loi merveilleusement ciselée.

On monte à la chaire par deux escaliers en marbre, garnis d'une balustrade mi-partie fer, mi-partie dorée.

Sous la voûte les drapeaux et les étendards conquis dans toutes les campagnes de la France depuis la République jusqu'à nos jours, rehaussent la solennité du temple. On en compte encore une soixantaine sur quinze cents que nous y possédions autrefois. Les vaincus, vainqueurs un jour, sont repris leurs dépouilles.

Cette église renferme des tombeaux d'illustres guerriers. A droite, celui du comte Guibert, ancien gouverneur des Invalides. En face, à gauche, celui du duc de Coigny, maréchal de France, gouverneur de l'Hôtel, mort en 1821 ; vient après le tombeau du comte Lobau, décédé en 1838. Sur le cinquième pilastre à gauche on lit le nom du maréchal Moncey. Une table de marbre rappelle qu'il fut duc de Conegliano, volontaire

Digitized by Google

en 1768, maréchal de l'Empire, pair de France, gouverneur des Invalides et qu'il a rendu le dernier soupir à l'Hôtel en 1842.

A droite, en face est le cénotaphe du maréchal Oudinot, duc de Reggio, ministre d'Etat et pair de France en 1814, grand-chancelier de la Légion d'honneur en 1840, gouverneur des Invalides, mort en 1847.

Le sixième pilastre à gauche rappelle le nom du maréchal Jourdan, pair de France, décédé à l'Hôtel en 1833.

On est saisi d'un respect religieux lorsqu'en descendant dans les caveaux on jette les yeux sur les noms de héros tels que Turenne, le général Berruyer, le maréchal Lannes, duc de Montebello ; le général Lariboisière, le général Eblé, le général Baraguey d'Hilliers père, le maréchal Bessières, duc d'Istrie; le maréchal Duroc, duc de Frioul, grand maréchal du palais de l'Empereur ; le général d'Hautpoul ; le général Bisson, le maréchal duc de Coigny; le général de Couchy; le général Kléber ; le maréchal Jourdan ; le maréchal Mortier, duc de Trévise le général Damrémont ; le maréchal comte de Lobau ; le maréchal Moncey, duc de Conegliano, le maréchal comte Valée ; le baron Duperré, amiral et pair de France ; le maréchal Serrurier ; le général Bertrand, grand maréchal du palais de Napoléon (son cénotaphe et celui de Duroc ont été transportés à l'entrée du tombeau de l'Empereur), le maréchal de Grouchy ; le maréchal Oudinot, duc de Reggio ; le maréchal Vauban ; le général Négrier ; le général Duvivier, tous deux tombés victimes de la guerre civile dans les rues de Paris ; le maréchal Bugeaud, duc d'Isly ; le maréchal comte Molitor, Mme de Villelume, née de Sombreuil, dont l'Hôtel possède le cœur par décision spéciale ; le maréchal Dode de la Brunnerie, le maréchal comte Gérard ; le maréchal Le Roy de Saint-Arnaud ; l'amiral Bruat ; le maréchal comte Excelmans, les victimes de l'attentat de juillet 1835 (affaire Fieschi).

A l'Hôtel des Invalides on remarque encore :

Les quatre grands réfectoires, dont le plus admirable est celui des officiers ; ils ont tous des tables de douze couverts et sont ornés de peintures à fresques, œuvres d'artistes célèbres, représentant les nombreuses conquêtes de Louis XIV.

Digitized by Google

La cuisine, avec sa marmite colossale dont la renommée court le monde.

Les vastes dortoirs des premier et deuxième étages, sans compter beaucoup d'autres salles affectées au même usage.

La bibliothèque qui contient 16.000 volumes ; elle est située au premier étage de la galerie du nord ; sa richesse est digne d'éloges ; entre autres objets curieux on y voit au dessus d'un tableau le boulet qui tua Turenne le 27 juillet 1675 ; tous les Invalides sont admis journellement dans cette salle, à l'exception des dimanches.

La salle du Conseil, décorée de bustes et de portraits de Napoléon Ier, de Louis XIV, de l'Empereur régnant et de la plupart des gouverneurs de l'Hôtel.

Les bâtiments de l'infirmerie au sud-est, dont on loue avec raison l'ordre, la propreté et la disposition au point de vue hygiénique ; ils renferment les salles Saint-Jacques, de la Valeur, de la Vaillance, Saint-Joseph, Saint-Louis, de la Victoire et de Saint-Vincent-de-Paul ; le service en est confié à à vingt-cinq Sœurs hospitalières placées sous la direction d'une supérieure, toutes admirables d'abnégation et de dévoûment.

L'église nouvelle ou église du Dôme est un des plus beaux monuments connus.

Le dôme a cinquante-six mètres sur quatorze côtés ; son pourtour est digne de remarque ; quatorze colonnes doriques en décorent l'entrée principale ; il comprend un triple bâtiment avec un perron de quinze marches ; on aperçoit bientôt quinze autres colonnes laissant voir deux niches enrichies de statues de Charlemagne et de saint Louis.

Au dessus de l'entablement dorique s'élève un étage supporté par des colonnes d'ordre corinthien. On y contemple quatre figures de femmes, représentant *la Tempérance, la Justice, la Force* et *la Prudence ;* l'écusson des armes de France brille au fronton du monument ; au sommet du triangle se dessine une croix avec deux figures, la *Foi* et *la Charité.*

La façade principale est d'une richesse incomparable ; quarante colonnes composites décorent l'élévation du Dôme ; huit massifs supportent trente-deux colonnes au dehors ; les

Digitized by Google

huit dernières réunies sont au milieu des quatre axes de la quadruple face du monument.

L'intérieur est éclairé par des vitraux couronnés de têtes d'anges et de chérubins.

Douze croisées plein cintre forment l'attique au-dessus.

Une balustrade de pierre règne au-dessus des huit grands massifs composites.

Sur la corniche où aboutissent tous les massifs, des socles supportant des candélabres, derrière lesquels apparaît le dôme dont des trophées d'armes en bas-relief relèvent les plus larges côtés.

La lumière pénètre à l'intérieur par des casques placés au centre de ces trophées.

Des consoles supportent la plate-forme circulaire, au-dessus de laquelle monte un campanile protégé par des grilles en fer doré.

L'église nouvelle a deux entrées, l'une au nord, l'autre au midi. La première donne sur la cour d'honneur. On arrive par la place Vauban, à la seconde, sur la façade de laquelle s élève le dôme.

Ce temple est un des plus beaux monuments qui existent. Il a cent mètres de hauteur. De chaque côté de la porte, à l'intérieur, sont placés les tombeaux de Turenne et de Vauban, ornés de figures allégoriques de grande dimension, et qui sont regardés à juste titre comme des chefs-d'œuvre. Ils frappent tous les regards, réveillent de patriotiques souvenirs et on ne peut les contempler sans ressentir un mouvement dans lequel l'art et la gloire se confondent dans une émotion respectueuse.

Appuyé sur une magnifique balustrade en marbre blanc, les pieds sur d'admirables mosaïques, on plonge son regard dans le monument qui se déploie dans son austère majesté.

Le dôme est soutenu par quatre énormes piliers. Aux quatre points cardinaux s'ouvrent quatre chapelles correspondantes.

Les voûtes de la nef forment quatre arcades dans les pendentifs desquelles apparaissent les quatre Evangélistes magistralement peints par Charles Delafosse.

Des médaillons en bas-relief représentent les rois de France les plus dignes de mémoire depuis Clovis jusqu'à Louis XIV.

Digitized by Google

Complètement détruits à la première Révolution, ils ont été restaurés par nos meilleurs artistes.

Entre les pilastres qui garnissent le soubassement, douze baies de croisées éclairent le tambour du dôme.

Au-dessus s'élèvent, alternés de panneaux, des arcs sur lesquels sont peints les douze apôtres par Jouvenet.

La coupole que ce magnifique monument couronne est ornée d'une remarquable peinture de Charles Delafosse représentant saint Louis offrant à Jésus-Christ l'épée qui doit combattre les ennemis de Dieu et de la religion.

Les quatre chapelles dont nous avons parlé, sont celles de Saint Grégoire, de Saint-Jérôme, de Saint-Ambroise et de Saint-Augustin. Elles sont toutes remarquables par leurs ornements, leurs sculptures élégantes, leurs bas-reliefs dorés et leurs tableaux, œuvres de maîtres célèbres, représentant des sujets de la Bible, des allégories chrétiennes, des épisodes de notre histoire, ou des mystères de notre religion.

Le sanctuaire du dôme a dix-huit mètres de long sur trente-six de haut. Ses bas-reliefs sont couverts d'ornements ; on y remarque plusieurs figures allégorique : *la Charité, la Libéralité chrétienne, la Foi* et *l'Espérance* entre autres sont d'un merveilleux effet.

La voûte du dôme est toute dorée ; deux superbes peintures de Noël Coypel, la *Trinité* et l'*Assomption de la Vierge* ajoutent à sa richesse. Entre ces tableaux sont des sculptures de Paul Boutet.

Le maître-autel au fond de l'église est magnifique. Son baldaquin que supportent quatre belles colonnes de marbre blanc et noir ; l'autel lui-même qui est en marbre noir, le marbre vert du soubassement, le marbre de Carrare des marches en font un ensemble digne d'admiration.

Digitized by Google

XX

Le cercueil de l'Empereur Napoléon dans le chœur de l'église du Dôme. — Sa translation dans la chapelle Saint-Jérôme. — Cérémonie. — Un rail provisoire. — Le maréchal Moncey porté à bras. — Premier anniversaire aux Invalides de la mort du grand homme. — Hommage de la ville de Cherbourg. — Le tombeau de l'Empereur, œuvre de Visconti. — Le dernier vœu du héros mourant. — La *force militaire* et la *force civile*. — Les tombeaux de Duroc et de Bertrand. — Bas-reliefs résumant la vie de Napoléon. — Figures symboliques. — Mosaïque. — Les grandes batailles. — Le monolithe en granit rouge de Finlande. — Lampes imitées de Pompéi. — Les douze cariatides colossales de Pradier. — Le Reliquaire. — Les drapeaux pris à l'ennemi. — La La statue de l'Empereur par Simart. — Un grand problème résolu.

Dans la cérémonie funèbre du 15 décembre 1840, le cercueil de l'empereur Napoléon avait été déposé à l'Hôtel des Invalides dans le chœur de l'église du Dôme par les marins de la *Belle-Poule*. Il s'agissait maintenant de le transférer dans la chapelle Saint-Jérôme disposée à cet effet.

La translation eut lieu en présence du maréchal Moncey, gouverneur, et du général Petit, commandant de l'Hôtel, de l'Etat-major, de la division d'officiers et de trois divisions d'Invalides. Un très petit nombre de privilégiés, parmi lesquels on remarquait le général Gourgaud, M. Emmanuel de Las Cases, M. Marchand et quelques autres membres de la mission de Sainte-Hélène avaient été admis à cette imposante cérémonie.

La messe fut célébrée par le curé de la paroisse des Invalides, assisté de son clergé. Le maréchal Moncey, malgré son état de souffrance et la rigueur de la saison, s'était fait porter à bras dans l'église ; il y resta jusqu'à la fin du service. Quatre officiers supérieurs des Invalides tenaient les coins du poêle.

Après la messe, le cercueil décoré comme il l'était le 15 décembre et surmonté vers la tête de la couronne impériale et vers les pieds de l'épée et du petit chapeau, fut mis en mouvement sur un plan incliné construit en charpente et glissa de la sorte

Digitized by Google

jusque sur l'estrade établie dans la chapelle Saint-Jérôme. Ce *rail* provisoire et la charpente qui entourait l'estrade furent enlevés avec une inconcevable rapidité, et le cercueil parut tel qu'il devait être jusqu'au jour où serait achevé son revêtement de marbre.

Alors le maréchal et les autres assistants furent introduits dans la chapelle. Un *De Profundis* fut chanté en faux bourdon par le clergé et les artistes attachés à la musique de l'Hôtel. L'eau bénite fut de nouveau jetée sur le cercueil et l'assistance se retira dans le plus profond recueillement.

La chapelle Saint-Jérôme, magnifiquement et sévèrement décorée, répondait parfaitement à la destination qu'elle avait reçue. Une tenture en velours violet, semé d'or, revêtait les colonnes à chapiteaux dorés et tapissait les entre-colonnements de cet espace circulaire ; la frise était également ornée de velours à franges d'or et un tapis de la même richesse couvrait les dalles du parvis.

Dans le fond de la chapelle, en face de l'entrée, s'élevait sur une estrade, haute de six pieds, également revêtue de velours violet, le cercueil couvert de son magnifique poêle impérial. A la tête était un vaste trophée composé de quarante-huit drapeaux conquis sur l'ennemi, au devant desquels planait un grand aigle d'or. Derrière le trophée apparaissait une large croix d'argent sur velours noir.

Dans les quatre entre-colonnements étaient des trophées antiques, formés d'armes et de palmes et portant inscrits sur leurs boucliers les noms célèbres de Marengo, Austerlitz, Wagram et Iéna. Des candélabres funéraires, placés dans les entre-colonnements, et une lampe sépulcrale, suspendue à l'entrée, éclairaient seuls l'intérieur de la chapelle.

Toute cette décoration funèbre était digne de la grandeur et de la majesté que se proposait le gouvernement dans cette œuvre de réparation nationale.

La cérémonie terminée, une grille ferma la chapelle Saint-Jérôme et permit aux regards de contempler cette glorieuse sépulture.

Lors de l'arrivée des restes mortels de l'empereur Napoléon, il avait été arrêté qu'une messe commémorative de la fin dernière

Digitized by Google

du héros sur la terre d'exil serait célébrée chaque année dans l'église du Dôme aux Invalides. Le 5 mai 1841, pour la première fois, elle fut dite à onze heures. Le chœur était tendu de velours violet jusqu'à la hauteur des travées ; il brillait de l'éclat des girandoles et des candélabres funéraires.

Au-dessus de l'autel flottait une immense bannière, aux armes de l'Empire, surmontée d'un aigle d'or aux ailes déployées. Sur un coussin de velours était posée la couronne d'or votée par la ville de Cherbourg et qui plus tard devait être déposée sur le cercueil.

Le clergé et l'état-major de l'Hôtel étaient placés dans le sanctuaire, ainsi que les maréchaux, les pairs, les députés, les magistrats des cours supérieures.

Des places avaient été réservées dans l'intérieur du dôme pour les officiers généraux et supérieurs, les officiers de la ligne et de la garde nationale, les personnes qui avaient été attachées à l'Empereur, les fonctionnaires publics en uniforme et les membres de la Légion d'honneur.

Venaient ensuite les députations des corps de la garnison en regard des officiers, sous-officiers et soldats invalides qui n'étaient pas de service ; puis les divers corps militaires, la garde d'honneur des Légionnaires invalides.

Une messe de la composition de M. Méré organiste accompagnateur de Saint-Roch, fut chantée par le clergé et exécutée par la musique du 66e de ligne. Le curé des Invalides officia ; l'absoute fut prononcée par l'abbé Auger, un des grands vicaires de l'archevêque de Paris. Puis, le maréchal Moncey, entouré de ses aides de camp et accompagné du général Petit, fut porté dans la chapelle Saint-Jérôme et là, en présence des maréchaux Molitor et Grouchy, d'autres maréchaux, d'officiers généraux et supérieurs, de hauts fonctionnaires, de sénateurs, de députés et des membres de la mission de Sainte-Hélène, il reçut des mains du maire de Cherbourg la couronne d'or votée par le conseil municipal de cette ville. Elle fut déposée aussitôt sur le cercueil, où figuraient déjà l'épée et le chapeau historique.

Cependant les travaux du tombeau de Napoléon étaient poussés avec une grande activité. La direction en avait été

Digitized by Google

confiée à M. Visconti, un des plus habiles architectes de l'époque.

On pénètre dans la crypte par une issue qui s'ouvre derrière le maître-autel formant péristyle dans la partie de l'église dont le sol s'abaisse de deux mètres environ. On y descend en suivant un escalier de marbre, qui tourne derrière l'autel, sous lequel on passe par une sévère et imposante porte de bronze au-dessus de laquelle on lit sur une table de marbre noir ces immortelles paroles du grand Empereur, consignées dans son testament :

JE DÉSIRE QUE MES CENDRES REPOSENT SUR LES BORDS DE LA SEINE, AU MILIEU DE CE PEUPLE FRANÇAIS QUE J'AI TANT AIMÉ !

L'autel sous lequel on passe a été refait en entier par M. Visconti. Il l'a élevé de quelques marches qui en portent le nombre à dix, ayant chacune sept mètres, de long ; elles sont encadrées dans une balustrade de marbre blanc et noir, découvert dans l'Ariège, et tout semblable à ce marbre noir antique que les Romains tiraient des contrées africaines et qui était devenu si rare que le musée du Louvre n'en possédait que deux petites colonnes achetées à grand prix à la vente de M. Van Horn.

M. Visconti a substitué au baldaquin en bois doré, d'un goût douteux, élevé en 1809 par M. Trepsa, un baldaquin orné de quatre colonnes torses de ce marbre précieux. Ces monolithes ont sept mètres de haut sur quatre-vingt-dix centimètres de diamètre.

L'autel est surmonté d'un beau Christ en marbre blanc, étendu sur une croix de bronze, œuvre de M. Turquetti. Les parois du soubassement de l'autel et de la descente vers la porte de la crypte sont revêtues d'un superbe marbre vert tiré des carrières de Saint-Paul dans l'Isère.

Aux deux côtés de cette porte sont adossées au soubassement deux colossales statues persiques en bronze exécutées par M. Duret, représentant *la Force militaire* et *la Force civile*. Elles portent sur deux coussins, l'une le globe, l'autre le sceptre impérial. Par leur aspect grandiose et imposant elles annoncent la sainteté du lieu où l'on va descendre et semblent destinées

Digitized by Google

à la garde silencieuse et éternelle du tombeau qui contient les restes précieux du plus grand capitaine des temps modernes.

La porte franchie, on se trouve sous une voûte formée par les marches immenses de l'autel supérieur. L'obscurité commence. L'architecte, par une pensée religieuse et poétique, a voulu porter à l'âme un recueillement respectueux et disposer le visiteur aux austères impressions du sanctuaire, l'éclat des grandeurs humaines noyées dans le néant.

A droite et à gauche, deux sentinelles mortes gardent le mort qu'elles ont tant aimé ; d'un côté le tombeau de Duroc, de l'autre celui de Bertrand, les deux grands maréchaux du palais de Napoléon, Duroc que l'Empereur aima comme un frère, et qui fut le compagnon de toutes ses batailles de 1797 à 1813 jusqu'à ce qu'il tombât en Silésie avec la gloire d'un soldat et le dévoûment d'un ami ; Bertrand, qui suivit Napoléon en Egypte, prit la part la plus active à toutes les campagnes, partagea son exil de l'île d'Elbe, ses dangers de Waterloo et alla jusqu'à Sainte-Hélène adoucir l'infortune de son maître par une abnégation qu'on chercherait en vain dans les temps héroïques.

Ce péristyle obscur conduit à la crypte circulaire, par des marches de marbre blanc taillées dans des blocs de vingt-cinq pieds de long. La profondeur de la crypte au-dessous du sol du dôme est de six mètres ; le diamètre de vingt-trois. Le centre, à ciel ouvert, bordé d'une balustrade de marbre blanc, se développe sur quinze mètres. Le reste du diamètre, sous le parvis supérieur, forme portique.

Avant d'aborder les restes glorieux du héros, parcourons cette galerie circulaire creusée sous le pavé du dôme et éclairée par des lampes funéraires en bronze suspendues au plafond.

Dans cette galerie sont placés à la suite les uns des autres dix bas-reliefs en marbre blanc résumant la vie de Napoléon, pensée qui semble avoir présidé à cette œuvre immense, remarquable par sa grandeur et le fini de son exécution.

Dans chacun de ces dix bas-reliefs, composés par M. Simart et exécutés sous sa direction par MM. Canut, Petit, Chambard, Lanno et Ollin, l'Empereur occupe le centre de la composition ; des figures symboliques l'accompagnent rappelant non seulement le guerrier, l'homme des batailles, mais le législateur,

Digitized by Google

le protecteur de l'agriculture, des arts, du commerce, des sciences et de l'industrie. Elles représentent en effet : *La pacification des troubles civils ; — Le Concordat ; — L'Administration ; — Le Conseil d'État ; — Le Code ; — L'Université ; — La Cour des Comptes ; — Les Encouragements donnés au Commerce et à l'Industrie ; — Les Travaux Publics ; — La Légion d'honneur.*

Après avoir fait le tour de cette galerie, on entre dans la crypte en foulant le marbre qui en forme le sol, immense auréole d'un jaune d'or, à travers les rayons de laquelle serpente une couronne de lauriers en mosaïque incrustée.

La balustrade est ornée de simples couronnes sculptées.

Dans les intervalles on lit les noms immortels de : *Rivoli ; — Les Pyramides ; — Marengo ; — Austerlitz ; — Iéna ; — Friedland ; — Wagram ; — La Moskowa.*

L'aspect de l'auréole est d'un effet saisissant et fait mieux ressortir encore la couleur rouge foncé du granit du monolithe qui se dresse au centre dans sa majestueuse simplicité.

Cette masse énorme qu'on a eu l'excellent esprit de ne point surcharger d'inutiles sculptures, n'a pour ornements que ses arêtes arrondies et ses enroulements d'une harmonie sévère. Elle a été arrachée au sol de la Finlande et transportée avec des peines inouïes et de grandes dépenses sur les rives de la Seine. Il a fallu en outre recourir aux moyens les plus ingénieux pour la tailler sur place, lui donner la forme sépulcrale et la revêtir de ce poli qui reflète la lumière du dôme et celle des lampes de bronze prises sur les modèles en terre cuite de Pompéi et qui ne sont allumées qu'aux époques solennelles de la naissance et de la mort de l'Empereur. Pour tailler et polir le monolithe on a dû employer un mécanisme à vapeur d'une grande puissance.

Le cercueil a quatre mètres cinquante centimètres de haut.

Il est formé de quatre blocs distincts, le couvercle, la cuve et les deux supports. L'ensemble repose sur un lit de granit vert des Vosges. Le dernier coffre qui a reçu les cercueils d'ébène et de plomb rapportés de Sainte-Hélène est d'une substance nommée *Algaïla*, venue de Corse et semblable au soubassement de la colonne de la place Vendôme.

Digitized by Google

Dans le pourtour de la crypte, faisant face au cercueil, sont placées douze cariatides colossales en marbre blanc de Carrare, dernières grandes œuvres de Pradier, mort avant l'inauguration, représentant les douze principales victoires de l'Empereur. Elles semblent se dresser là comme les compagnes silencieuses et immobiles de cette tombe que rien n'égale en grandeur et en magnificence.

Aux yeux qui s'en séparent un instant pour chercher le ciel, apparaissent le dôme et ses peintures séculaires exécutées par Charles Delafosse et Jouvenet, avec les initiales, les symboles de Louis XIV et les remarquables sculptures des plus éminents artistes de l'époque.

Dans cet asile de la Mort et de la Gloire tout porte au recueillement et l'on dirait que ces magnifiques travaux ont été exécutés il y a près de deux siècles pour servir de couronnement à cette tombe qui résume l'histoire de la grande époque impériale.

Avant de s'éloigner du mausolée, on ne peut s'empêcher de visiter la chambre souterraine, le sanctuaire en marbre noir, d'un aspect austère et religieux, auquel Visconti a donné avec un rare bonheur le nom de *Reliquaire* et qui se trouve dans la galerie derrière la crypte en face de l'entrée du tombeau.

Là, défendus par une grille, sont déposés l'épée que Napoléon portait à Austerlitz, les insignes qui décoraient sa poitrine aux jours solennels, la couronne d'or votée par la ville de Cherbourg et, de chaque côté, soixante drapeaux provenant de nos conquêtes. Ces drapeaux ornaient autrefois la salle du Sénat. Ce fut M. de Sémonville qui les cacha lors de l'invasion des armées étrangères. Les reliques sont déposées sur un coussin placé sur un coffre de bronze. Les drapeaux qui décorent les parois détachent du marbre noir leurs couleurs ensanglantées et altérées par l'atmosphère des batailles.

Au fond de ce sanctuaire apparaît la statue de l'Empereur, en marbre blanc de la plus grande beauté, exécutée par M. Simart. Elle a deux mètres soixante-six centimètres de hauteur. Le héros est représenté dans le costume impérial du sacre, tenant à la main droite le sceptre surmonté d'un aigle et à la gauche le globe surmonté d'une couronne.

Digitized by Google

Le public ne pénètre pas dans le Reliquaire qui est éclairé par une magnifique lampe funéraire.

L'ensemble du monument a une grandeur, une richesse sévère, un caractère religieux qui expliquent la préférence donnée aux plans de M. Visconti sur ceux de ses nombreux concurrents. Il n'a rien moins fallu que sa puissance de création pour surmonter les obstacles que présentait l'accord du tombeau de Napoléon Ier et du majestueux édifice de Louis XIV qui l'abrite (1).

(1) *Description du tombeau de Napoléon Ier à l'hôtel impérial des Invalides*, par le colonel Gérard, secrétaire général, archiviste de l'hôtel, publiée avec l'autorisation spéciale du Ministre de la Guerre. Imprimerie et librairie militaires de Blok, rue de Rivoli, 58, près de l'Hôtel de Ville 1858.

(*A suivre*)

Digitized by Google

POUR L'HISTOIRE

DU

FRANÇAIS MODERNE

Suite (1)

Lascivement. [XVIe s. Montaigne. III, 4.]

1570. On célébroit les jeux de Flore, le plus *lascivement* qu'il est possible.

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 66 b, édit. 1578).

Lemures. [XVIe s. Rabelais. III, 24.]

1488. Il est deux manières de dieux fais de hommes : les ungz sont appellez lares, et les autres *lemures*... Les *lemures* sont apparitions fantastiques et nocturnes qui se font de nuit.

(*La Mer des Histoires.* I, 53 c, édit. 1491).

Libation. [1519. G. Michel. *Georgiques*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Il y avoit différence entre les sacrifices qui estoient nommé oblation, et l'autre nommé *libation*... *Libation* estoit de matière coulant et moite comme vin, huylle et semblables.

(*La Mer des Histoires.* I, 132 b, édit. 1491).

Libérateur. [XVIe s. Amyot, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1530. Autel, qu'il appellèrent l'autel de leurs *libérateurs*.

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 105 b).

1546. Liberator... *Libérateur*, délivreur.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 732 a).

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

Lienterique. [XVIe s. Paré. XX bis, 19.]

1546. Lientericus. Qui ha le flux de ventre, *lientérique.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 734 b).

Lieur.

1580. Virgille veut qu'on face neuf neuds, nos *lieurs* n'en font qu'un.

(I. Bodin. *Demonomanie,* 59 a, édit. 1582).

Ligament. [XVIe s. Rabelais. IV. 30.]

1503. Toutes les pannicules sont composées de filz et de nerfz et de *ligamens* selon plus ou moins.

(*Le Guidon en francoys,* 35 c, édit. 1534).

Ligamenteux. [XVIe s. Paré. I, 7.]

1503. Membres nerveulx et cordeux ou *ligamenteux.*

(*Le Guidon en francoys,* 130 c, édit. 1534).

Liniment. [1552. Ch. Estienne, dans Delboulle. *Recueil.*]

1546. Litura. Enduisson et frottement de quelque liqueur, enduict, linition, *liniment.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 737 a).

Liset. [1545. G. Guéroult. *Histoire des plantes,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1538. Convolvolus, est etiam herba. Du *liset,* de l'herbe aux cloches, de la veillere.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 17 b).

Lisser. [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1559. Le Phu... a la tige... *lissée,* cavée, tendre.

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 13 b).

Litteralement. [1577. P. de La Coste, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1488. Soyez souvenans et ayans mémoire de la femme Loth, laquelle chose peult estre entendue *littéralement* ou mistiquement et figurement.

(*La Mer des Histoires.* I, 92 d, édit. 1491).

Lobe. [1562. Du Pinet. *Hist. nat. de Pline,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1503. Il [l'estomac] a le foye au dextre qui l'eschauffe ainsi comme par dessus avec les *lobbes* ou doigtz.

(*Le Guidon en francoys,* 64 a, édit. 1534).

Digitized by Google

1546. Fibrae pulmonis. Les *lobes* du poulmon.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 523 b).

Locataire. [XVIe s. Montaigne. III, 10.]
1570. Lesquelz Lucian.. appelle Dieux..., c'est à dire, *locataires.*
(*La Cité de Dieu*, *trad.* G. Hervet. I, 79 a, E. édit. 1578).

Louangeur. [1584. Thevet, *Hommes illustres*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]
1570. Il estoit plus tost disputeur que *louangeur.*
(*La Cité de Dieu*, *trad.* G. Hervet. I, 83 b, D, édit. 1578).

Lourdault. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]
1538. Tardus. *Lourdault*, grosse tête, qui n'ha point d'esprit.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 700 a).

Lucide. [XVIe s. Paré. III, 7.]
1488. Ceste lumière fust une petite nuée *lucide* et claire.
(*La Mer des Histoires.* I, 1 d, édit. 1491).

Lucidité. [1579. Vigenère, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]
1503. Les signes de hernia aquosa sont inflation et grèveté avec mollesse et resplendissement avec *lucidité.*
(*Le Guidon en francoys*, 144 d, édit. 1534).

Lumbaire. [XVIe s. Paré. I, 22.]
1488. Dieu luy commanda qu'il prist son brayel ou ceinture nommée en latin lumbare... Après plusieurs jours, par le commandement de Dieu il alla quérir ledit brayel ou *lumbaire.*
(*La Mer des Histoires.* I, 200 b, édit. 1491).

Lumineusement. [XVIIIe s. Voltaire. *Comment. sur Malebranche.*]
1557. Nous la considérasmes en plusieurs sortes rayonnante fort *lumineusement.*
(P. de Tyard. *L'Univers*, 35).

Lycanthropie. [XVIe s. Ronsard, *édit. Blanchemain.* VIII, 167.]
1580. La *Lycanthropie* n'a rien de semblable, ny cause qui soit naturelle, ains le tout est supernaturel.
(I. Bodin. *Demonomanie*, 101 a, édit. 1582).

Maigreur. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]
1538. Macror. Maigreté, ou *Maigreur.*
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 431 a).

Digitized by Google

Maladroict. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]
1538. Ineptus. *Mal adroict* et mal propre en ce qu'il fait ou dit.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 366 a).

Malaisé. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]
1530. Il leur sembloit bien *mal aisé* à croire, que Agathocles eust osé abandonner la cité de Sarragousse sans secours.
(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 88 b).
1538. Difficile ad fidem. *Malaisé* à croire.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 217 a).

Malaisément. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]
1538. Difficile. Difficilement, *Malaisément.*
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 217 a).

Mal apprins. [XVI^e s. Ronsard. V, 364.]
1538. Indoctus. Qui n'est point apprins, *Mal apprins.*
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 363 a).
1546. Indoctus. Qui n'est point apprins, *mal apprins*, indocte.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 648 b).

Mal basti. [1611. Cotgrave.]
1546. Inconditus. *Mal* composé et *basti*, mal ordonné.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 641 a).

Maldisant. [1546. *Trad. de Pol. Vergile*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]
1520. De la langue des *maldisans* me veulx contregarder.
(*Le Peregrin*, 13 a, édit. 1531).

Malefique. [XV^e-XVI^e s. P. Gringore. I, 312.]
1488. Gens promptz à effusion de sang, gourmans, *maléfiques* et sacrilèges.
(*La Mer des Histoires.* I, 41 c, édit. 1491).

Mal en point.
1538. A pecunia imparatus. *Mal en point* quant à l'argent.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 1 b).

Mal habile. [1606. Nicot.]
1547. Maintenant je voy des ignorans qui ne savent... que veult dire Architecture : mais (qui pis est) sont *malhabiles* à ouvrer de la main.
(*Vitruve, trad.* I. Martin, 87 a).

Digitized by Google

1553. L'umbre... les rendra pesans et *mal habiles*.
(*Albert. Architecture, trad.* I. Martin, 8 a).

1555. Le Dauphin... est un poisson lourd à voir, et *mal habile*.
(P. Belon. *Histoire de la nature des oyseaux*, 47).

Malignement. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1527. Ma fatalle destinée *malignement* œuvre sur moy.
(*Le Peregrin, trad.* F. Dassy, 15 a, édit. 1531).

Mal plaisant. [1545. A. Le Maçon. *Decameron.*]

1538. Aspectus rancidus. *Mal plaisant* et mal gratieux.
(R. Estienne. *Dict Latinogallicum*, 608 b).

Mal proprement. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Rancide. *Mal proprement.* — Squallide. *Mal proprement* et salement.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 608 b, 670 b).

Mal seant.

1553. D'un costé si grande espoisseur de colonnes, et d'autre si grande gresleté, estoient *mal séantes*.
(*Albert. Architecture. trad.* I. Martin, 195 a).

1570. Si on demande à un autre [dieu] ce qui est soubs la tutelle et puissance d'autruy, il est si inconvénient et si *mal séant*, qu'il semble estre fort semblable à une bouffonnerie effrontée d'un Mime.
(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 170 a, D, édit. 1578).

Mal traicté. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Male acceptus inopia omnium rerum. *Mal traicté.*
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 435 a).

Mamelu. [XVI^e s. Vauquelin de La Fresnaye. *Œuvres.* II, 588, éd. Travers.]

1552. Mammosus. Qui ha grandes mamelles, *mamelu.*
(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 794 b).

Mamillaire. [1541. J. Canappe. *Tables anatomiques*, dans Delboulle *Recueil de vieux mots*, ms.]

1503. Les adjoustemens ditz *mamillaires* des émonctoyres.
(*Le Guidon en francoys*, 43 a, édit. 1534).

Digitized by Google

Mandat.

1488. La commune forme des escriptz et *mandatz* apostoliques.
(*La Mer des Histoires.* I, 110 a, édit. 1491).

Manes. [XVIe s. Des Portes, *Rodomont.*]

1488. Aultre manière de telz dieux est qu'on appelle *manes*, pource qu'ilz demourent et decourent par l'air.
(*La Mer des Histoires.* I, 53 c. édit. 1491.)

Manne. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1488. Sainct Pol fust par ses frères mon pas dévalé en ung penier ou une *manne* par le mur.
(*La Mer des Histoires.* I, 90 a, édit. 1491).

Manquement. [1575. Thevet. *Cosmogr. univ.*, 196 b.]

1570. Il s'ensuivit une si grande faute et *manquement* de soldats, que les Romains firent creüe de soldats des criminelz.
(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 92 a, A, édit. 1578).

Marasmos. [XVIe s. Paré. VIII, 33.]

1552. Indisposition corporelle, nommée Maransis, ou *Marasmos.*
(Pontus de Tyard. *Solitaire second*, dans ses *Discours philosophiques*, 39 a, édit. 1587).

Maritime. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1488. Yran donna à Salomon XX villes situées en Galilée *maritime.*
(*La Mer des Histoires.* I, 172 c, édit. 1491).

Maroquin. [XVIe s. Rabelais. IV, 16.]

1546. Tant ne luy plaisoit la cape de *maroquin.*
(*Palmerin d'Olive*, 171 [illegible] a).

Martinet. [1562. Du Pinet. *Hist. nat. de Pline*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1546. Apus. Ung *martinet.*
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 99 a).

1553. Les Hirondelles simplement appellées *Martinets.*
(Belon. *Observations*, 142, édit. 1588).

Masculinité.

1503. La vertu de *masculinité.*
(*La Guidon en francoys*, 278 b, édit. 1534).

Digitized by Google

Massif. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Solidus. Solide, *massif*, plein.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 664 a).

Matérialiste.

1553. Les drogueurs ou *matérialistes* qui vendent ordinairement les drogues par les villes de Turquie, sont pour la pluspart hommes Juifs.

(Belon. *Observations*, 401, édit. 1588).

Maturité. [XVe-XVIe s. P. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. En ung mesme temps on treuve sur les arbres fleurs et fruictz demy murs et plains de *maturité*.

(*La Mer des Histoires*. I, 158 d, édit. 1491).

Maxillaire. [1541. J. Canappe, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Dit Pline... qu'il a veu une dent *maxillaire* tant grosse que d'une d'icelles on feroit bien cent des dens de nostre figure.

(*La Mer des Histoires*. I, 24 d, édit. 1491).

Médicamentaire. [1734. *Mercure de France*, 2622.]

1559. La troizième espèce [d'Orchanette] est plus amère et plus *médicamentaire*.

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 352 b).

Médication. [1611. Cotgrave.]

1503. Comme sera dit en la *médication*.

(*Le Guidon en francoys*, 68 d, édit. 1534).

Médulaire. [XVIe s. Rabelais. I, prologue.]

1503. La substance *médulaire* du cerveau.

(*Le Guidon en francoys*, 40 a, édit. 1534).

Meleze.

1552. Larix. Un arbre retirant à un pin ou sapin. Les Vénitiens l'appellent Larege, les montaignars la nomment Melze, ou *Meleze*.

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 752 b).

Membrane. [XVIe s. Paré. I, 5.]

1555. Les [oyseaux] qui nagent sur l'eau, ont les jambes et le col plus court que les autres palustres, qui n'ont les pieds distinguez de *membranes*.

(P. Belon. *Histoire de la nature des oyseaux*, 35).

Digitized by Google

Membraneux. [XVIe s. Paré. *Introd.* 16.]

1555. Touts oyseaux ont les poulmons assez petits et sanguins. Aussi sont ils spongieux et *membraneux.*

(P. Belon. *Histoire de la nature des oyseaux*, 37).

Metalepse. [1611. Cotgrave.]

1585. Laquelle transumption et assemblement de tropes s'appelle *metalepse.*

(P. Thevenin, dans *La Semaine de G. de Saluste*, 101).

Metamorphose. [1553. Rabelais. *Briefve Desclaration.*]

1488. Le Ve livre [d'Ovide] fut *métamorphose* parlant des transmutations et contient XV grand livres.

(*La Mer des Histoires.* II, 64 a, édit. 1491.)

Metempsychose.

1585. *Metempsychose* ou migration en nouveau corps, de laquelle Virgile sur la fin du sixiesme de l'Eneide.

(P. Thevenin, dans *La Sepmaine de G. de Saluste*, 133).

Metheorique. [1636. J. Deneyrolles. *Jésus crucif.* dans Delboulle *Recueil.*]

1580. L'astrologie naturelle... est nécessaire aux médecins et à l'usage des instrumens *méthéoriques.*

(I. Bodin. *Demonomanie*, 209 a, édit. 1582).

Méthodique. [XVIe s. Paré. *Introduction*, 22.]

1488. Ces trois médecins furent inventifz de trois espèces de médecine, dont la première est dicte *méthodique*, de laquelle fut Apollo inventif.

(*La Mer des Histoires.* II, 21 a, édit. 1491).

1559. Faire un recueil *méthodic.*

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, *j).

Meurtrisseure. [XVIe s. Paré. IX, 19.]

1546. Livor. *Meurtrissure*, machure de corps orbes et sourds.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 740 a).

1559. L'onguent de lis... oste les signes des *meurtrisseures.*

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 42 b).

Migration. [1611. Cotgrave.]

1585. *Voir Metempsychose.*

Digitized by Google

Milliaire.

1506. Sainct Tiburt... fust mené à trois *milliaires* près de Rome et là il fut décapité.

(*La Mer des hystoires.* II. *Martyrologe,* C C C a).

Mime. [1560. J. Poldo d'Albenas. *Antiq. de Nimes,* dans Delboulle. *Recueil.*]

1552. L'on dit qu'elle [Polymnie] inventa les *Mimes,* mines, et contenances avec lesquelles ceux qui... représentent les comédies... expliquent... leur intention.

(Pontus de Tyard. *Solitaire premier,* dans ses *Discours philosophiques,* 29 a, édit. 1587).

Minoratif. [XVI^e^ s. Rabelais. II, 33.]

1503. Nous faisons évacuation *minorative.*

(*Le Guidon en francoys,* 97 d, édit. 1534).

Miriade. [1623. G. Naudé. *Instruct. à la France,* p. 90.]

3 Febvrier 1583. Vous estes le moule et vray patron, sur lequel une *miriade* d'escoliers... ont heureusement *modelé* leurs estudes.

(P. Thevenin, dans *La Sepmaine de G. de Saluste,* 107, édit. 1585).

Miscellanées. [1600. Cl. Duret. *Flux et reflux,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1570. Il y a un chapitre aux *Miscellanées* de Polician homme fort aorné et élégant.

(*La Cité de Dieu,trad.* G. Hervet,I,205 b, E,édit. 1578).

Missive. [1520. J. Fabri. *Rhetorique,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1488. Il fut mal informé des princes de Syrie et de Fénice par les épistres et lettres *missives.*

(*La Mer des Histoires.* II, 14 b, édit. 1491).

Modeler. [1611. Cotgrave.]

1585. [Dieu] n'eleut Quelque monde plus vieil, sur lequel il voulut *Modeler* celui-cy.

(*La Sepmaine de G. de Saluste,* 34, 36).

Moduler. [XVIII^e^ s. Voltaire, *Usage de la vie.*]

1488. Hermogenes vouloit soustenir que les odes et chancons d'Horace n'estoient point bien *modulées* ne chantées.

(*La Mer des Histoires.* II, 54 b, édit. 1491).

Digitized by Google

1503. Elle [la vuula] aide à bien refrangir et *moduler* l'air pour faire bonne voix et bien parler ainsi comme fait le doy dessus le pertuis dune fleuste.

(*Le Guidon en francoys*, 52 a, édit. 1534).

Moelleux. [XVI^e s. Paré. IV, 25.]

1503. Grosse matière globosse et *moelleuse* et non sanieuse.

(*Le Guidon en francoys*, 188 c, édit. 1534).

1551. Les troys sens scientifics se comprennent au dedans de la fable, comme les moelles du fruict entre ses escorces : et ces sens *moelleux* sont nommez allegorics.

(*L. Hebrieu. Philosophie d'amour, trad.* Du Parc, 177).

Mollaire. [1556. Ch. Estienne. *Dissection*, 21.]

1503. Et sont dictes [les dens] mollaires à la semblance de la molle du moulin : car elles meullent la viande comme fait la molle le blé.

(*Le Guidon en francoys*, 51 c, édit. 1534).

Monceau.

1488. Ieabariz... est interprété *monceau* et aggrégation de pierres passans.

(*La Mer des Histoires*. I, 129 b, édit. 1491).

Monogramme.

1557. Ayant remarqué une Ichnografie de certains traits grossiers, et (comme on diroit) *monogrammes*.

(Pontus de Tyard. *Le Premier Curieux*, dans ses *Discours philosophiques*, 198 a, édit. 1587.)

Monopoleur. [1555. Damhoudere, *Prat. des causes crim.* p. 301.]

1552. Comprimere frumentum. Serrer et supprimer les bleds pour les vendre plus cher, comme font les blatiers et *monopoleurs*.

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 581 b).

Monstrueusité. [1550. Herberay. *Don Flores*, 153.]

1488. Galien qui fut grant médecin et naturel, assigne la cause de telle *monstrueusité* ès hommes.

(*La Mer des Histoires*. I, 34 b, édit. 1491).

Montagneux. [1587. La Noue. *Discours politiques*, XXVI, 24.]

1559. L'Enula Campana... naist ès lieux *montagneux*, et secs.

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 28 a).

Digitized by Google

Mordacité. [1552. Ch. Estienne, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1503. Le sang répugne à sa conversation par sa *mordacité* et multitude.

(*Le Guidon en francoys*, 142 b, édit. 1534).

Morné. [1611. Cotgrave.]

1551. Les avortez, les *mornez*, les monstres.

(*Les Dialogues de m. Speron Sperone, trad.* C. Gruget, 123 a).

Mosqué. [1611. Cotgrave.]

1506. Les *mosquez* des Turcz aultrement appellez temples.

(*La Mer des Histoires.* II, 186 b).

Mosquet. [XVI^e-XVII^e s. Brantôme. VI, 80.]

1581. La nuict un canonnier de la ville pointa un *mosquet*, dont la bale rasa la tente du chef des adversaires.

(*L'Histoire de France*, 421).

Mouchard. [1582. Montand. *Miroir des François*, p. 118.]

1580. Juppiter surnommé Myiodes, c'est-à-dire *Mouchard.*

(I. Bodin. *Demonomanie*, 15 a, édit. 1582).

Mouillement. [1611. Cotgrave.]

1553. Le *mouillement* des pluyes.

(*Albert. Architecture, trad.* I. Martin, 56 b).

Moulinier.

1503. Rugositez... comme ont les molles du moulin, quant le *moulinier* les picque.

(*Le Guidon en francoys*, 51 c, édit. 1534).

Muletier. 1 [1539. R. Estienne *Dict. franç.-latin.*]

1530. Il n'y avoit *muletier* ne homme de bagaige qui peust suivre.

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 71 b).

Musclé. [XVIII^e s. Pluche, dans Trévoux. 1732.]

1553. Le genoil mol et bien *musclé.*

(Taillemont. *Champs faez*, 52).

Musculeux. [1552. Ch. Estienne, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1503. Concussion de chair *musculeuse.*

(*Le Guidon en francoys*, 248 a, édit. 1534.)

Digitized by Google

Musqué. [1572. Yver. *Printemps*, p. 527, Buchon.]
1559. Roses damasquines, ou *musquées.*
(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 82 b).

Mutinerie. [1536. *Famil. Inst. des legionnaires*, 14 a.]
1530. Par ce moyen [Cratesipolis] ayant appaisé la *mutinerie* dominoit paisiblement en la cité.
(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 65 a).

Mythique. [Néologisme.]
1570. De la théologie *mythique*, c'est-à-dire, fabuleuse.
(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 175 b, B, édit. 1578).

(*A suivre*) Hugues VAGANAY.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. « Les écrits du Nouveau Testament, traduits à nouveau et expliqués pour le temps présent »(1), tel est le titre d'un nouveau commentaire allemand sur les livres du Nouveau Testament, que vient de publier le Dr J. Weiss avec l'aide de collaborateurs. O. Baumgarten a écrit une introduction sur la valeur pratique d'un commentaire historique du Nouveau Testament et expliqué les épîtres de saint Jean; A. Jülicher a retracé l'histoire du Nouveau Testament et expliqué l'épître aux Romains; Johannès Weiss a écrit une introduction aux évangiles synoptiques et aux épîtres pauliniennes et a commenté les évangiles de Marc, Matthieu, Luc, Jean et l'Apocalypse; Rudolf Knopf a expliqué les Actes des Apôtres; W. Lücken, les épîtres aux Thessaloniciens, à Philémon, aux Colossiens, aux Ephésiens, aux Philippiens; W. Bousset, les épîtres aux Galates et aux Corinthiens; Fr. Köhler, les épîtres pastorales; G. Hollmann, l'épître aux Hébreux, l'épître de Jacques, la 2e de Pierre et celle de Jude; H. Gunkel, l'épître de Pierre; et H. Heitmüller, l'évangile de Jean. La table des matières dressée par H. Zurhellen complète l'ouvrage.

Nous ne pouvons exposer en détail le contenu de ce nou-

(1) *Die Schriften des Neuen Testaments* neu übersetzt und für die Gegenwart erklärt; herausgegeben von Dr J. Weiss; in-8o, v, 484, 128, 190, 251, 355 pp. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1905-1907. Register, 64 pp.

Digitized by Google

veau commentaire des livres du Nouveau Testament; il suffira d'en citer quelques jugements pour que l'on puisse juger de son caractère et de sa valeur scientifique. Remarquons tout d'abord, afin d'expliquer les affirmations des auteurs, que leur critérium est rationaliste. Ils rejettent tout surnaturel, et ce qui est miracle ou prodige est déclaré non historique et provenant de l'imagination des premiers chrétiens. Jésus-Christ n'est donc plus le Fils de Dieu, mais un personnage purement humain, le représentant de l'humanité dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus beau. Les auteurs ont soin de déclarer dans un avis aux lecteurs que leur travail n'est pas destiné à ceux qui sont tranquilles dans la foi de leur enfance, mais aux hommes qui doutent et qui ont perdu leurs premières croyances.

L'introduction aux trois évangiles synoptiques a été traitée par J. Weiss. Ces évangiles ont, dit-il, une grande valeur pour l'idée que l'on peut se faire de la personne de Jésus, quoique déjà ils l'enveloppent d'une couronne de gloire céleste. Entre eux et le IV^e évangile les différences sont telles que l'on doit arriver à la conclusion suivante ; Ou Jésus a tenu les discours que rapporte le IV^e évangile, et alors il n'a pas pu prononcer le sermon sur la montagne; ou si, au contraire, il l'a prononcé, il n'a pas tenu les discours du IV^e évangile. Cependant, Weiss rappelle que certains critiques pensent que, malgré les touches subjectives que Jean a introduites dans son évangile, il possédait une bonne tradition des événements, de sorte que sur des points importants il a complété ou corrigé les récits précédents; Weiss ajoute que la question n'est pas encore résolue.

Pour la composition des évangiles synoptiques, Weiss adopte l'hypothèse des deux sources : Marc et les Logia, dont on ne connaît pas encore bien la forme et l'étendue. Marc aurait écrit d'après des sources orales ou écrites vers l'an 70, et Matthieu et Luc vers 95-100, de sorte que jusqu'à ces dates la tradition populaire sur la personne et les discours du Seigneur a pu naître et se développer. Elle n'a pas fourni une histoire au sens propre du mot, mais

Digitized by Google

l'idée qu'elle s'était formée de la personne du Christ. Etant donnés cependant le caractère et le contenu des discours du Seigneur on doit reconnaître qu'ils sont authentiques.

D'après M. Heitmüller, qui a écrit l'introduction sur le IV^e évangile, le but que s'est proposé l'auteur de cet évangile était de montrer que Jésus de Nazareth est le Messie, dans quel sens il l'est et quelle est son importance pour les fidèles. Il nous instruit donc sur les questions capitales de la foi nouvelle dans ses parties les plus significatives et de la religion chrétienne, telle que l'auteur l'a vécue et l'a comprise. La pensée dominante est que Jésus a été la plus haute révélation de Dieu. L'auteur du IV^e évangile n'est pas Jean l'apôtre. Quel est-il? Pas de réponse ferme.

R. Knopf croit que l'auteur du III^e évangile et des Actes des Apôtres a utilisé les ouvrages de Josèphe et, par conséquent, a écrit vers l'an 95-100; il reconnaît que la tradition attribue ces deux livres à Luc, le médecin, compagnon de saint Paul; que les Actes des Apôtres possèdent une véritable valeur historique, car l'auteur a écrit son récit d'après des sources dignes de foi.

Sur les épîtres pauliniennes, les commentateurs se rapprochent davantage de la tradition.

Le commentaire est traité à un point de vue protestant. Nous croyons en avoir assez dit pour montrer quel est le point de vue de ce nouveau travail sur le Nouveau Testament et la façon dont les questions ont été traitées. Nous reconnaîtrons que sur divers points il pourra être utile aux étudiants, mais nous redirons qu'on devra toujours s'en défier au point de vue doctrinal.

II. Wellhausen propose diverses modifications à effectuer dans le IV^e évangile (1). Ch. XIV, 30-31, Jésus dit à ses apôtres : Je ne dirai plus beaucoup de choses avec vous, car le prince du monde vient... Levez-vous, partons d'ici. Puis, ch. XVIII, 1 : Après avoir ainsi parlé, Jésus... passa

(1) *Erweiterungen und Aenderungen im vierten Evangelium;* in-8°, 38 pp. Berlin, Reimer, 1907.

Digitized by Google

au delà du torrent du Cédron. Les chapitres intermédiaires, XV, XVI, XVII, qui contiennent des discours du Seigneur rompent l'enchaînement du récit et sont une addition tardive. Entre les discours de ces chapitres et ceux des précédents il y a des divergences sensibles, surtout en ce qui concerne l'envoi du Paraclet et le retour du Seigneur.

Le ch. Ve devrait être placé entre le VIe et le VIIe ch. Le ℣ 44, ch. VIII, a été retravaillé par une seconde main. D'autres observations sont faites à propos de XVIII, 12-27; XIX, 31-37; XX, 24-29; IV, 2, 44; X, 7, 9, 10, 16; XI, 2; XVIII, 9, 32. Wellhausen croit à une seconde édition du IVe évangile, où auraient été introduits ces divers changements. Nous n'en voyons pas la nécessité, et cela d'autant plus que ces changements ne sont pas certains, car les raisons qu'on en donne sont basées surtout sur ce principe que l'évangile doit être un écrit construit d'après les règles les plus strictes de l'histoire.

III. La thèse de doctorat en théologie de M. Camerlynck (1), sur l'origine du IVe évangile est un excellent résumé et un exposé scientifique de tout ce qui peut être dit en faveur de l'authenticité johannique de cet évangile. Après une introduction où il étudie l'histoire et l'état actuel de la controverse johannique, il passe en revue les textes que nous fournit la traduction ecclésiastique sur l'origine de cet évangile ; d'abord, ceux où l'on relève des traces de l'évangile, puis le témoignage de saint Irénée, puis ceux des écrivains subséquents. Un chapitre est consacré au séjour de saint Jean à Ephèse et un autre aux Aloges.

Dans une seconde partie, M. Camerlynck étudie le caractère du IVe évangile, ses rapports avec les synoptiques, le lieu où il a été écrit, le but que s'est proposé l'auteur, la psychologie de celui-ci et la désignation anonyme de l'apôtre Jean dans le IVe évangile. Une attention particulière a été accordée aux différences essentielles qui exis-

(1) *De quarti Evangelii auctore dissertatio* quam conscripsit A. Camerlynck; in-8°, XVI, VIII, 330 pp. Lovanii, Van Linthout, 1899. Brugis, Houdmont, 1900. 5 fr. 50.

Digitized by Google

tent entre le λόγος de Philon et celui de saint Jean. Cette étude est solidement travaillée et prouve nettement qu'il n'y a rien de commun entre les deux concepts.

Nous n'avons d'ailleurs que des éloges à faire sur la thèse de M. Camerlynck. L'auteur est bien au courant des questions, telles qu'elles se posent actuellement et il les traite avec impartialité sans se laisser dominer par un parti-pris apologétique. On pourra développer davantage son exposé, ou le présenter autrement, mais en définitive on n'aura rien dit de plus que lui, si tant est même qu'on en ait dit autant.

IV. On s'est beaucoup occupé en ces dernières années des sources que l'auteur de l'Apocalypse aurait utilisées pour la composition de son écrit. Récemment, le Dr J. Weiss a présenté aussi un système (1), qui tenait un peu compte de la tradition et de la teneur même de l'Apocalypse. Il croit qu'à la base de ce livre il y a une ancienne Apocalypse de Jean, écrite avant l'an 70, laquelle serait composée des parties suivantes : L'introduction, I, 4-6 ; la première vision, I, 9-19 ; les lettres aux églises d'Asie, II, III ; la seconde vision, IV, V ; les visions de l'avenir, VI, VII, IX ; XII, 7-12 ; XIII ; 11-18 ; XIV, 1-5 ; XX, 1-15 ; XXI, 1-4 ; XXII, 3-5 ; 8-21. A ce premier fond, un rédacteur aurait joint une Apocalypse juive, qui contenait les chapitres suivants : X ; XI, 1-13 ; XII, 1-6 ; 14-17 ; (XIII, 1-7) ; XV-XIX ; XXI, 4-27. Son travail aurait été exécuté vers la fin du Ier siècle. Nous ne pouvons entrer dans le détail des preuves que fournit le Dr Weiss pour étayer son hypothèse, ce serait un peu long. Observons seulement qu'en définitive il a seulement établi que l'Apocalypse est, à un certain degré, une œuvre composite, ce que nous accepterions ; mais il n'a pas démontré que ce caractère ne lui vient pas de son auteur, saint Jean. L'uniformité littéraire de l'Apocalypse et la façon dont ont été traitées

(1) *Die Offenbarung des Johannes.* Ein Beitrag zur Literatur-und Religiongeschichte von Johannes Weiss ; in-8°, 164 pp. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1904. 6 francs.

Digitized by Google

les sources, que nous distinguons sûrement, excluent toute hypothèse de documents insérés en entier dans l'écrit.

V. Le nouveau volume que nous offre M. Edwin A. Abbott (1), est un recueil de notes sur le Nouveau Testament. Les premières sont assez courtes et traitent de sujets divers : le joug de Jésus et la croix, la foi comme un grain de moutarde, la fin de l'évangile de Marc, la prédiction du crucifiement de Pierre, l'hypothèse moderne sur la mort de Jean, le fis de Zébédée. Sur cette dernière question, il fait remarquer que les deux textes, sur lesquelles elle se fonde, sont d'écrivains relativement récents et qu'elle n'a aucun appui dans l'ancienne littérature chrétienne. Ce qui est décisif contre elle c'est d'abord qu'Eusèbe n'a pas parlé du martyre simultané des deux frères, Jacques et Jean, bien qu'il ait raconté celui de Jacques ; mais, c'est surtout que saint Paul mentionne Jean comme assistant à la conférence de Jérusalem, qui eut lieu au moins dix ans après la mort de Jacques.

Les notes sur la date de composition de l'Apocalypse et sur la signification de l'expression : le Fils de l'homme, sont beaucoup plus développées. L'Apocalypse aurait été écrite, comme on l'admet actuellement, vers l'an 96. Son auteur est Jean, l'apôtre, le fils de Zébédée. Le but de l'écrit est de montrer le progrès du bien, le progrès du mal, le conflit et la victoire du bien. L'auteur n'a pas inséré dans son écrit des documents déjà existants, mais il s'est inspiré surtout de l'Ancien Testament. M. Abbott montre par une étude très attentive que les faits tels que la mensuration du Temple, la naissance de l'enfant-Messie, le dragon qui le poursuit lui et sa mère, les deux témoins, ne proviennent pas d'anciennes apocalypses, mais sont la combinaison de données bibliques.

L'expression : le Fils de l'homme, est étudiée dans

(1) *Notes on New Testament Criticism* by Edwin A. Abbott ; in-8°, xxix, 313 pp. London, Black, 1907. 9 fr. 60.

Digitized by Google

l'Ancien Testament ; dans Daniel d'abord, mais aussi dans le Pentateuque, dans Isaïe, Ezéchiel, Job et les Psaumes, dans les épîtres pauliniennes et l'Apocalypse, dans le Talmud et les Targums, dans les premiers écrivains chrétiens jusqu'à Origène inclusivement. Son emploi et sa signification dans les évangiles synoptiques seront traités à part. Nous attendrons que l'auteur ait complété ce travail pour exposer ses idées sur cette question.

Ce résumé montre bien tout l'intérêt que présentent ces notes; elles pourront être très utiles à l'exégète. Mais nous croyons qu'elles le seraient davantage sous une forme plus didactique et nous souhaitons vivement que M. Abbott nous donne une synthèse de ses recherches, qui seront sûrement originales, car il n'est pas de ceux qui marchent dans les pas des autres.

VI. Les vues les plus diverses ont été émises sur l'épître de saint Jacques. La plupart des critiques pensent que les sentences de l'écrit se suivent sans lien logique apparent ; M. Parry (1) n'est pas de cet avis. D'après lui, l'épître, dans une suite de pensées bien enchaînées, développe cette idée : Le chrétien peut et doit résister à la tentation. L'auteur étudie ensuite les rapports de cette épître avec les écrits de saint Paul et montre que l'enseignement des deux apôtres sur la foi est au fond identique. L'épître de saint Jacques aurait été écrite à des chrétiens vers la fin de l'âge apostolique.

VII. Le Dr Grafe (2) soutient d'autres opinions. L'auteur a utilisé l'Ancien Testament, la Sagesse de Sirach, les Testaments des Douze Patriarches, les écrits du Nouveau Testament, Evangiles et épîtres de saint Paul et de saint Pierre, le Pasteur d'Hermas et la première épître

(1) *A discussion of the general epistle of St James* by St John Parry ; in-8°, 101 p. London, Clay, 1903. 6 fr. 25.

(2) *Die Stellung und Bedeutung des Jakobusbriefes in der Entwicklung des Urchristentums* von Dr Grafe ; in-8°, 51 p. Tübingen, Mohr, 1904. 1 fr. 50.

Digitized by Google

de Clément ; il aurait donc écrit dans le premier quart du IIe siècle. C'est une compilation d'un auteur inconnu, qui a placé sa lettre sous le nom de Jacques, le frère du Seigneur pour lui donner de l'autorité. Contrairement à ce qu'ont soutenu Massebieau et Spitta ce n'est pas un écrit juif christianisé.

VIII. Le Dr B. Weiss (1) réfute le travail de Grafe. L'auteur de l'épître est réellement Jacques, le frère du Seigneur ; il n'a pas connu l'épître aux Romains, non plus que les écrits plus tardifs, sauf l'épître de Pierre. Les lecteurs étaient des chrétiens, encore affiliés à la synagogue et qui étaient persécutés par leurs frères juifs, riches, tandis qu'eux étaient pauvres.

IX. Nous avons déjà parlé plusieurs fois à nos lecteurs des travaux publiés dans les *Biblische Studien*. Examinons rapidement ceux qui ont paru depuis 1905.

X. Band, 1er-3e cahier. *L'épître de Jacques et son auteur dans les Saintes Ecritures et dans la tradition*, par Max Meinertz (2). L'auteur recherche tout ce qui a été dit au sujet de l'auteur de l'épître. Des écrits du Nouveau Tesment il ressort que Jacques était le cousin de Notre-Seigneur, fils d'Alphée et apôtre. Il n'y a donc pas lieu de distinguer, comme l'ont fait quelques Pères grecs et des critiques modernes, Jacques l'apôtre et Jacques le frère du Seigneur, évêque de Jérusalem. L'étude attentive de la tradition démontre que l'épître de Jacques fut connue dès les temps les plus anciens. Après avoir rappelé le témoignage des écrivains du moyen âge, le Dr Meinertz signale celui des réformateurs et arrive aux temps contemporains. Il discute toutes les opinions qui ont été émises soit contre, soit pour l'authenticité de l'épître de Jacques. Nous n'avons que des éloges à donner à ce travail, qui sera une

(1) *Der Jakobusbrief und die neuere Kritik* von Dr B. Weiss ; in-8°, 50 pp. Leipzig, Deichert, 1904. 1 fr. 25.

(2) *Der Jakobusbrief und sein Verfasser in Schrift und Ueberlieferung ;* in-8°, XVI, 323 pp. Freiburg, Herder, 1905. 8 fr. 75.

Digitized by Google

mine pour ceux qui voudront approfondir les diverses questions qui se posent à propos de cette épître.

4e cahier. *Moïse et le Pentateuque*, par G. Hoberg (1). L'auteur cite les témoignages de l'Ancien Testament, du Nouveau et de la tradition qui établissent l'authenticité mosaïque de Pentateuque; puis, il expose et discute les hypothèses qui ont été émises sur la composition du Pentateuque. Il conclut que toutes les objections qu'on a présentées contre l'authenticité mosaïque du Pentateuque peuvent être résolues.

5e cahier. L'*Annonciation*, Luc, 1, 26-38, par O. Bardenhewer (2). Après avoir établi le texte, le Dr Bardenhewer étudie les opinions qui ont été émises sur l'annonciation de la conception miraculeuse de Jésus, faite à Marie par l'archange Gabriel, puis donne un commentaire détaillé de ce texte. Excellent travail.

XI. Band. 1er, 2e cahier. L'*épître de Jude*, par Fr. Maier (3). L'auteur prouve l'authenticité de l'épître, en déterminant la date et les lecteurs. Il croit qu'elle est antérieure à la deuxième épître de Pierre.

3e cahier. *Hrabanus Maurus*, par J.-B. Hablitzel (4). Ce travail est une étude sur les principes exégétiques et les commentaires de Hrabanus Maurus et, par suite, sur l'exégèse du moyen âge.

4e cahier. L'*Ancien Testament dans la Mischna*, par Aicher (5). Le travail est divisé en deux parties: 1° Quel est le jugement de la Mischna sur les Livres saints et 2° quel usage a-t-elle fait de ceux-ci.

5e cahier. *Ezéchias et Sennachérib*, par Th. Breme (6).

(1) *Moses und Pentateuch*; in-8°, xiv, 124 pp. Freiburg, Herder, 1905. 3 fr. 50.

(2) *Mariä Verkündigung;* ein Kommentar zu Lukas, I, 26-38; in-8°, viii, 179 pp. Freiburg, Herder, 1905. 5 fr. 30.

(3) *Der Judasbrief;* in-8°, xvi, 188 pp. Freiburg, Herder, 1906. 5 fr. 50.

(4) *Hrabanus Maurus;* in-8°, viii, 106 pp. Freiburg, Herder, 1906. 3 fr. 20.

(5) *Das Alte Testament in der Mischna;* in-8°, xviii, 182 pp. Freiburg, Herder, 1906. 5 fr. 75.

(6) *Ezechias und Senacherib;* in-8°, xii, 134 pp. Freiburg, Herder, 1906, 4 fr.

Digitized by Google

Ursuline. Après un exposé de l'état politique de l'Orient au VIIIe siècle avant J.-C., des rapports de la Palestine avec les états voisins, de la condition intérieure et extérieure de la Judée, l'auteur étudie la campagne de Sennachérib contre Ezéchias : elle en apprécie les sources, en donne le récit et enfin harmonise les divergences qui existent entre les divers récits.

XII. BAND, 1er, 2e cahier. *Le Fils de l'homme*, par F. Tilmann (1). Voici les questions traitées dans cet important travail : 1° Histoire de l'interprétation de cette expression : le Fils de l'homme chez les Pères, dans l'exégèse catholique et non catholique ; 2° Recherche philologique sur sa signification et son fondement sur l'Ancien Testament ; 3° Le Fils de l'homme dans Daniel et dans les Apocryphes ; 4° Le Fils de l'homme dans le Nouveau Testament ; 5° Les espérances messiantiques des Juifs contemporains de Jésus ; 6° Comment s'explique l'absence du titre : le Fils de l'homme dans les écrits du Nouveau Testament, en dehors des Evangiles ? Il ressort de cette étude que l'expression : le Fils de l'homme désignait le Messie, qui doit venir dans la gloire et que Jésus a pris ce titre avec une pleine conscience de sa valeur messianique. Il l'a pris de préférence à celui de Messie pour qu'il n'y ait pas de confusion entre lui et le Messie, tel que l'imaginaient les Juifs.

3e cahier. *La généalogie du Christ dans les Evangiles de Matthieu et de Luc*, par P. Vogt (2). Après avoir cité les noms des représentants des diverses interprétations à propos de la généalogie, telle quelle se présente dans les évangiles, il conclut que Matthieu a donné la généalogie légale du Christ et Luc sa généalogie naturelle. Les difficultés ne sont pas aplanies.

4e cahier. *La défense du prix de location de l'argent dans l'Ancien Testament*, par J. Hejel (3). L'auteur étudie la

(1) *Der Menschensohn ;* in-8°, VIII, 182 pp. Freiburg, Herder, 1907. 5 fr. 60.

(2) *Der Stammbaum Christi bei den Evangelisten Matthäus und Lukas ;* in-8°, XX, 122 pp. Freiburg, Herder. 4 fr. 50.

(3) *Das alttestamentliche Zinsverbot ;* in-8°, VIII, 98 pp. Freiburg, Herder, 1907. 3 fr. 40.

Digitized by Google

question à la lumière de la jurisprudence ethnologique ; puis, il recherche ce qu'était la location de l'argent en Egypte, en Babylonie et en Assyrie et montre comment s'est établie la défense de l'Ancien Testament d'exiger des intérêts de l'argent prêté à des Israélites.

5e cahier. *Recherche de critique textuelle sur le texte hébreu de l'Ecclésiastique*, par A. Fuchs (1). L'auteur institue une étude comparative des trois textes : hébreu, syriaque et grec de l'Ecclésiastique. Il montre que les deux derniers dépendent du premier.

X. Le procédé de composition du Diatessaron de Tatien a été comparé par M. Hobson (2) à celui des évangiles synoptiques et il a été montré à peu près identique des deux côtés. Comme dans les synoptiques on retrouve dans l'évangile de Tatien un plan auquel sont assujettis les matériaux, plan qui entraîne des changements dans l'ordre des événements : des additions et des omissions, des répétitions, des doublets, bref, tout ce qui caractérise une compilation. M. Hobson en conclut que cette similitude de facture entre le Diatesssron et les évangiles synoptiques prouve que les auteurs de ceux-ci ont employé des documents antérieurs. En supposant même que cette conclusion dépasse la portée des faits relevés, le travail restera comme un examen très attentif de la composition du Diatessaron.

XI. Nous n'avons pas à rappeler à nos lecteurs les nombreux travaux qui ont été faits par les Scrivener, Tischendorf, Westcott, Hort, Nestle, pour fixer le texte original du Nouveau Testament, les systèmes divers qui ont été proposés pour se guider dans le choix des variantes, tout cela leur est connu. Nous avons à leur parler aujourd'hui d'un travail qui, dans la pensée de l'auteur,

(1) *Textkritische Untersuchungen zum hebräischen Ekklesiastikus ;* in-8°, XI, 124 pp. Freiburg. Herder, 1907. 4 fr. 50.

(2) *The Diatessaron of Tatian and the synoptic Problem ;* in-4°, 81 pp. Chicago, The University Press, 1904, 5 francs.

Digitized by Google

est destiné à renouveler les méthodes de critique textuelle (1). Von Soden croit qu'il y a lieu de tenir un plus grand compte pour la reconstitution du texte de quelques matériaux, qu'on avait un peu négligés jusqu'ici, à savoir les manuscrits minuscules et les écrivains ecclésiastiques.

Il établit d'abord une nouvelle nomenclature des manuscrits pour remplacer l'ancienne vraiment trop défectueuse. Il les range en trois catégories : 1° les manuscrits qui contiennent le nouveau Testament tout entier et désignés par la lettre δ, abréviation de διαθήκη, Testament; 2° les manuscrits, qui contiennent les évangiles seulement, marqués ε, abréviation de εὐαγγέλιον; 3° ceux qui contiennent les écrits apostoliques, marqués α, abréviation de ἀπόστολος. Des chiffres arabes, indiquant leur âge respectif, les distinguent les uns des autres. Ainsi, le Vaticanus est δ 1; le Sinaïticus, δ 2; le codex Ephraem, δ 3, etc.

Nous laissons de côté diverses études pour arriver de suite au système que propose le Dr von Soden pour la classification des manuscrits. Il a distingué trois types : K, H, I. Le type K, abréviation de Κοινή, commun, est celui que nous avons dans le Textus receptus, le premier texte imprimé; le type H, abréviation de Hésychien, est celui qui serait dû à Hésychius et serait représenté par les manuscrits majuscules les plus anciens, ℵ B, etc. Enfin, le type I serait le texte occidental, représenté surtout par le codex de Bèze. Von Soden prouve qu'aucun de ces types ne nous donne un texte pur d'altérations et il recherche les diverses formes sous lesquelles ils se présentent, ce qui l'amène à établir des sous-types. Enfin, il essaye d'établir un texte commun aux trois recensions en rassemblant les leçons qui leur sont communes. Ce texte, d'après lui, se retrouverait surtout dans Origène.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de cet exposé un peu touffu: signalons seulement quelques conclusions

(1) *Die Schriften des Neuen Testaments in ihrer ältesten erreichbaren Textgestalt hergestellt auf Grund ihrer Textgeschichte* von H. Freiherr von Soden ; grand in-8°, Band I, xvi, 1648 pp. Berlin, Duncker, 1902-1907. L'ouvrage complet, prix : 62 fr. 50.

Digitized by Google

importantes. Le type K proviendrait d'une recension du texte du Nouveau Testament, donnée par Lucien, prêtre d'Antioche; le type H serait une recension due à Hésychius d'Alexandrie; le type I serait de provenance palestinienne; le texte vieux latin d'Italie est indépendant de celui de l'Afrique.

Le Dr von Soden a terminé l'histoire du texte des évangiles; il va s'occuper maintenant du texte des écrits apostoliques, puis il donnera le texte du Nouveau Testament avec les diverses variantes. Quel que soit le résultat définitif de ce monumental travail, nous devons être reconnaissants à l'auteur de nous avoir fourni un si grand nombre de matériaux de valeur pour l'étude du texte du Nouveau Testament.

XII. Dans une conférence, donnée à Eisenach, sur la critique textuelle dans le Nouveau Testament, le Dr Blass (1) démontre que cette critique est nécessaire, puisqu'il y a de nombreuses variantes dans le Nouveau Testament, et par conséquent qu'elle est légitime et même inoffensive, harmless. Il examine ensuite comment se posent les questions de critique textuelle pour les Actes des Apôtres, les évangiles et les épîtres, et les résultats généraux auxquels on est arrivé. Il profite de l'occasion pour défendre son hypothèse d'une double édition des Actes et du IIIe évangile. Nous craignons qu'elle ne trouve bientôt plus d'adhérents, surtout depuis que l'auteur est décédé.

XIII. C'est également dans une conférence, mais tenue à Giessen, que M. Knopf (2) a étudié le texte du Nouveau Testament. Il rappelle d'abord les diverses éditions qui en ont été faites, et montre comment le Textus receptus, basé sur les travaux des XVIe, XVIIe siècles, a peu à peu disparu pour faire place à un texte, reproduisant surtout les

(1) *Ueber die Textkritik im Neuen Testament*; in-8, 40 pp. Leipzig, Deichert, 1984, 1 franc.
(2) *Der Text des Neuen Testaments*; in-8o, 48 pp. Giessen, Töpelmann, 1906, 1 fr. 25.

Digitized by Google

manuscrits B ℵ, et établi par les travaux de Lachmann, Tischendorf, Westcott, Hort, B. Weiss. La meilleure édition de ce texte, actuellement reçu, est celle de Nestle. Mais ces critiques avaient un peu négligé dans leurs recherches les versions anciennes et les citations des Pères. M. Knopf passe en revue les travaux qui ont été faits sur les versions syriaques et vieilles latines, et conclut qu'il faudra en tenir le plus grand compte, comme représentant un texte plus ancien que celui des grands majuscules. Il aurait dû faire remarquer que ces versions ne présentent pas un texte de même type. Le travail est complété par la discussion de quelques variantes.

XIV. M. Kirsopp Lake, professeur d'exégèse à l'Université de Leyde, a visité en 1899 les monastères du mont Athos. A la bibliothèque de la Laura, il a vu plus de deux cents manuscrits des évangiles, plus anciens que le XV^e^ siècle, qui n'avaient pas encore été catalogués et collationnés; il a vu un aussi grand nombre de manuscrits de littérature patristique. Il ne semble pas avoir trouvé autant de richesses dans les autres monastères. Comme résultat de son voyage, il nous donne une description du codex Ψ, qui contient presque tout le Nouveau Testament, sauf Matthieu, Marc, I-IX, 5, et Apocalypse. Il reproduit le texte de Marc, IX, 5, à la fin, qui présente des variantes intéressantes et collationne les leçons particulières de Luc, Jean, Colossiens, ainsi que celles du codex 1071, peut-être apparenté au codex de Bèze. Il donne ensuite quelques chapitres des Acta Pilati, des Acta Thomae, et un catalogue descriptif des manuscrits bibliques, qu'il a examinés. On trouvera dans cette publication (1) des renseignements très utiles.

M. Kirsopp Lake a publié en 1905 des fac-similés des fragments, existant au mont Athos, du codex H des épî-

(1) Studia biblica and patristica. Vol. V; Part. II : *Texts from Mount Athos;* in-8°, 91-185 pp. Oxford, at the Clarendon Press, 1902. 4 fr. 40.

Digitized by Google

tres pauliniennes. Nous ne pouvons rien en dire, car nous n'avons pas vu cette reproduction photographique.

XV. M. Kirsopp Lake (1) étudie dans les *Texts and Studies* le codex 1 des évangiles et ses alliés, les codex 118, 131 et 209. Dans une introduction très détaillée, il les caractérise et fait ressortir leur origine et les rapports qu'ils ont entre eux. Le codex 1 est le meilleur, et ses leçons doivent être préférées. Cette famille de manuscrits présente des affinités différentes dans Marc et dans les trois autres évangiles. Dans le premier, il y a un plus grand nombre de variantes, parce que, croit l'auteur, n'ayant pas été copié aussi souvent que les deux autres synoptiques, son texte n'a pas été harmonisé comme celui de Matthieu et de Luc dans les passages parallèles. Le texte de Marc serait apparenté dans ce codex avec l'ancienne version syriaque et présenterait des variantes originales. Pour les autres évangiles, ce groupe de manuscrits serait isolé et se rapprocherait surtout de ℵ B, des anciennes versions latines et syriaques.

M. Lake reproduit ensuite le texte du codex 1 avec les variantes des autres codex et une comparaison avec le *Textus receptus*. Ce travail fournira d'utiles matériaux pour la critique textuelle des évangiles.

XVI. Le codex Corbeiensis, qui contient les quatre évangiles, moins les ch. I-XI, 15 de saint Matthieu, avait déjà été utilisé par Dom Calmet ; quelques-unes de ses variantes avaient été reproduites par Sabatier et Bianchini. Belsheim en avait aussi donné une façon d'édition. M. Buchanan (2) en présente aujourd'hui une édition vrai-

(1) Texts and Studies. Vol. VII, n° 3 : *Codex 1 of the Gospels and its allies ;* in-8°, LXXVI, 201 pp. Cambridge, at the University Press, 1902. 9 fr. 40.

(2) Old-Latin Biblical Texts : N° V. *The four Gospels from the Codex Corbeiensis, together with fragments of the catholic Epistles, of the Acts and of the Apocalypse from the Fleury Palimpsest,* edited by E. S. BUCHANAN, with three collotype facsimiles ; in-4°, VIII, 120 pp. Oxford, at the Clarendon Press, 1907. 15 fr. 65.

Digitized by Google

ment critique. Son travail rendra un grand service, car ce manuscrit est très utile pour la connaissance du texte vieux-latin des Evangiles, dont il représente la recension européenne. D'après l'éditeur, il aurait été copié vers 375-425, mais contiendrait des leçons très anciennes. Ecrit en latin vulgaire, il présente des formes grammaticales et orthographiques, dont le relevé pourra être utile à ceux qui s'occupent du latin du IVe-Ve siècle. Plusieurs des variantes de ce manuscrit s'accordent avec les vieilles versions syriaques et les Pères latins. On y trouve à leur place la finale de saint Marc et la péricope de la femme adultère.

Le palimpseste de Fleury, dont M. Buchanan nous offre aussi une édition, avait déjà été publié par Samuel Berger. Il restait un certain nombre de leçons sur lesquelles il existait des doutes. Après deux ans d'examen, M. Buchanan nous donne son opinion. Pour quelques-unes, il s'accorde avec S. Berger, et l'on peut croire qu'ils ont raison; sur d'autres, ils ne sont pas du même avis, et, dans ce cas, la question reste ouverte. Ce palimpseste représente un texte vieux-latin du type africain. On y trouve, surtout dans les Actes, des leçons très intéressantes.

XVII. Mesdames Smith Lewis et Dunlop Gibson (1) publient quarante et un facsimilés de manuscrits arabes, datant du VIIIe au XVIIIe siècle. Elles donnent la photogravure de la page du manuscrit, puis, en face, la reproduction en arabe imprimé et la traduction anglaise du morceau. Tous les textes sont chrétiens. Cette publication sera très utile à ceux qui étudient l'arabe chrétien et la calligraphie arabe, sur laquelle le Dr Margoliouth a écrit quelques observations.

(1) Studia sinaitica, n° XII : *Forty-One facsimiles of dated Christian Arabic manuscripts*, with text and english translation by Agnes Smith Lewis, and Margaret Dunlop Gibson, with introductory observations on arabic Calligraphy by the Rev. David S. Margoliouth, Litt. D. In-4°, XXII, 82 pp. Cambridge, at the University Press, 1907, 13 fr. 10.

Digitized by Google

XVIII. M. Baldensperger étudie la conscience messianique de Jésus; comme préliminaire nécessaire, il examine quelles ont été les espérances juives au sujet du Messie (1) Le travail est divisé en quatre parties. D'abord, les sources : Daniel, les livres d'Hénoch, le livre des Jubilés, les Psaumes de Salomon, l'Assomption de Moïse, les Apocalypses d'Esdras et de Baruch, le Talmud et les Midrashim. Deux questions importantes sont discutées; l'unité de ces livres et surtout la date de composition. Les quatre premiers seraient antérieurs au Ier siècle; l'Assomption de Moïse de l'an 4 à 10 après Jésus-Christ, et les Apocalypses d'Esdras et de Baruch dateraient du commencement du IIe siècle. On trouve aussi dans les traités de la Mischna des idées contemporaines de Notre-Seigneur ou même antérieures à celui-ci, mais il est difficile de les distinguer des idées postérieures.

Dans la seconde partie, M. Baldensperger détermine le sens et l'importance des espérances messianiques dans le judaïsme. L'apocalyptique juive a eu pour résultat de rapprocher l'âme juive de Dieu, dont la transcendance s'affirmait de plus en plus; elle a développé l'idée du Messie intermédiaire entre Dieu et l'homme en opposition au légalisme officiel. La troisième partie montre le développement des idées messianiques, apocalyptiques, de Daniel à Baruch en les rapprochant des idées religieuses et politiques du judaïsme. Quel a été le type primitif du Messie, ce qu'il est devenu dans les livres d'Hénoch; quelle est la signification de l'expression : le Fils de l'homme, comme désignation du Messie, l'origine de la conception de la préexistence du Messie, telles sont les principales questions traitées.

La quatrième partie définit l'essence de l'apocalyptique et détermine ses rapports avec les différentes directions du judaïsme et le christianisme primitif. L'apocalyptique

(1) *Das Selbstbewusstsein Jesu im Lichte der messianischen Hoffnungen seiner Zeits*; Ie Hälfte. *Die Messianisch-Apokalyptischen Hoffnungen des Judenthums*; in-8°, XII, 240 pp. Strassburg, Heitz, 1903. 5 fr.

Digitized by Google

serait le détachement des espérances messianiques d'un idéal politique terrestre et leur transfert à un monde futur. D'après elles, un siècle à venir va succéder au siècle présent, mais le siècle futur est encore caché et invisible. En ce sens, l'apocalyptique juive aurait préparé la voie au christianisme, mais ne l'aurait pas devancé dans l'idée de Dieu, transcendant pour les juifs, devenu pour les chrétiens le Père. C'est Jésus seul qui nous a appris que la religion vraie était la religion intérieure.

De ce résumé très large on peut conclure qu'il y a dans ce travail de M. Baldensperger des idées très justes, en ce qui concerne, par exemple, l'indépendance des principales conceptions apocalyptiques en regard de facteurs étrangers, mais que la conclusion, à savoir que l'apocalyptique juive avait préparé la transformetion de l'idéal messianique politique en un idéal supra-terrestre, ne se dégage pas des prémisses posées. Si cette transformation avait été effectuée au temps de Jésus pourquoi les auteurs des dernières apocalypses, qui devaient connaître la conception messianique du christianisme, n'ont-ils pas exposé nettement cette idée du Messie supra-terrestre ?

XIX. Bien que l'apocalyptique juive ne représente pas, nous dit le Dr Bousset (1), tout ce qu'il y eut de nouveau au point de vue religieux dans le judaïsme des deux siècles avant J.-C. et du siècle après, il est cependant un facteur important des nouvelles conceptions juives à cette époque. Elle a enseigné sur le monde et ses rapports avec Dieu des idées que n'avaient pas connues les prophètes. Sur le monde à venir l'apocalyptique s'est élevée au-dessus des espérances populaires ; elle se préoccupe de l'humanité en général. Ces idées sont enveloppées dans une multitude de contes, de légendes, d'allégories, où se donne carrière une imagination sans frein. Elle constitue ainsi un genre littéraire nouveau dont il y aurait lieu de déterminer l'origine

(1) *Die Jüdische Apokalyptik, ihre religionsgeschichtliche Herkunft und ihre Bedeutung für das Neue Testament*, von Dr W. Bousset ; in-8°, 67 pp. Berlin, Reuther et Reichard, 1903. 1 fr. 25.

Digitized by Google

et l'influence. Viendrait-elle des Perses, comme le croit le Dr Bousset? Nous en doutons, et quant à l'influence qu'elle a exercée sur le Nouveau Testament, elle a été nulle, si nous exceptons l'Apocalypse de saint Jean. Les idées universalistes de l'Evangile ne viennent pas de l'apocalyptique juive, mais des grands prophètes d'abord, puis des discours de Notre-Seigneur, dont l'originalité est indiscutable.

XX. M. Friedländer poursuit les études qu'il a entreprises sur le judaïsme contemporain de Notre-Seigneur, premier siècle avant et premier siècle après l'ère chrétienne. Il semble que son but est de montrer que le christianisme a non seulement été préparé par le judaïsme, mais qu'il lui a emprunté ses idées principales. Dans ses précédents volumes il avait déjà essayé de montrer dans le monde juif une tendance à secouer le joug de la loi, et même découvert un gnosticisme antérieur au christianisme; dans son *Histoire de l'apologétique juive* (1) il veut montrer comment les Juifs de la dispersion, surtout ceux d'Alexandrie, ont voulu faire du judaïsme la religion de l'humanité; en d'autres termes, comment ils se sont efforcés de dégager leur religion du particularisme national pour la répandre dans le monde entier. Ils ont essayé un mélange entre les idées juives et les idées grecques, de façon à ce que le païen pût accepter le judaïsme. Friedländer a retrouvé cette tendance à l'universalisme religieux dans l'Ancien Testament, mais il la voit aussi s'épanouissant dans les écrits sibyllins, dans la Sagesse de Sirach, dans le livre d'Esther, dans l'apocalyptique juive et surtout dans Philon et Josèphe. Nous ne contestons pas la valeur de ce travail de M. Friedländer, mais nous pensons que l'on doit se tenir en garde contre les conclusions qui s'en dégagent.

(1) *Geschichte der jüdischen Apologetik als Vorgeschichte des Christenthums* von M. FRIENLÆNDER; in-8° XV, 499 pp. Zürich, Schmidt, 1903. 10 francs.

Digitized by Google

XXI. Le travail du Dr F.-S. Gutjahr (1) sur la valeur du témoignage de saint Irénée sur l'authenticité johannique du IVe évangile est de tout point excellent. L'auteur rapporte d'abord les textes de l'évêque de Lyon sur Jean, le disciple bien-aimé, l'apôtre, fils de Zébédée, puis les objections qu'on a émises contre la valeur de ces textes. Il examine alors les autorités sur lesquelles s'appuyait saint Irénée : les presbytres d'Asie, Papias, Polycarpe. Il prouve par une comparaison du texte syriaque et du texte grec d'Eusèbe, reproduisant un passage de Papias, que celui-ci a bien connu deux Jean, l'apôtre et le presbytre.

Après avoir discuté toutes les objections, l'auteur conclut que le témoignage de saint Irénée sur la composition du IVe évangile par Jean l'apôtre demeure inébranlable en face de toutes les objections.

(1) *Die Glaubwürdigkeit des Irenäischen Zeugnisses über die Abfassung des vierten kanonischen Evangeliums* aufs neue untersucht von F. S. Gutjahr ; grand in-8°, VI, 198 pp. Graz, Leuschner und Lubensky, 1904. 6 fr. 25.

E. Jacquier.

Digitized by Google

LES SONNETS DE SYLVESTRE

LIVRE III

Glanes d'Histoire

LE GRAND BARON

Les galères qu'arma Renaud de Chatillon
Font trembler les Païens dans La Mecque et Medine,
Et jusque dans l'Oman déploient son pavillon
De gueule aux besans d'or avec la croix latine.

Sur la Mer Morte, au seuil du Désert que domine
Son manoir de Kérak, gîte le vieux lion,
L'opprobre et le fléau de la gent Sarrasine,
Des émirs aux fellahs penchés sur le sillon.

Qu'il guette de sa tour tribus et caravanes,
Qu'il chevauche à travers les sables de Taïmah
Ou qu'il commande en mer, debout au pied du mât,

Son nom trouble aux harems esclaves et sultanes,
Et le pasteur du Sud, songeant au grand Baron,
Tressaille, et dans la nuit pense ouïr son clairon.

Digitized by Google

A BYZANCE

Sous leurs cottes de fer d'un vague émoi saisis,
Par les couloirs d'albâtre et les salles dorées,
Les barons aux yeux clairs, aux faces colorées,
Sont venus saluer l'Empereur Alexis.

Eunuques et prélats, gardes, femmes parées,
Fins courtisans drapés de manteaux cramoisis,
Entourent, défiants, l'Autocrator assis
Sur son trône de soie aux franges bigarrées.

Thierry d'Alost s'ennuie et sa force est à bout ;
Il s'accote au César. Le preux Comte de Flandre
L'a fait lever, mais Pons d'Agrain, dont le sang bout,

A dit : « Ce petit Grec fût-il un Alexandre,
Il a ses pairs céans, et chacun peut prétendre
A s'asseoir comme il fait, ou bien qu'il soit debout ! »

LE BOUCLIER DE CYDIAS

Cette blanche colonne et ce jeune olivier,
Monuments qu'ont dressés la nature et l'histoire,
Célèbrent un héros dont le lourd bouclier
Pend ici, couronné par la mort et la gloire.

Quand sur le Celte Arès nous donna la victoire,
Cydias cueillit sa branche à l'antique laurier ;
Pour la première fois sa main portait l'acier,
Et ce combat unique illustra sa mémoire ;

Car son printemps en fleur sous le fer d'un Gaulois
L'a vu tomber, luttant pour les dieux et les lois.
O guerrier ! Plus d'un brave envia ta blessure,

Et quand tu descendais aux Champs Elysées,
Les vierges de l'Attique, en meurtrissant leurs seins,
Ont pleuré sur les trous sanglants de ton armure.

Digitized by Google

GYPTIS

Devant le jeune Grec, auprès des flots, la tente
Couvrait vingt prétendants assis pour le festin,
Ligures bruns, Gaëls à la saie éclatante,
Kymris vêtus de peaux, à l'œil glauque et hautain.

Les rires, les défis et le heurt argentin
Des vases bruissaient comme une mer montante,
Mais l'espoir et la crainte et le sort incertain
Courbaient les fronts, brûlés des fièvres de l'attente.

Un silence se fit. Pâle d'un vague effroi,
Tremblante de pudeur, Gyptis, fille du roi,
Apparut. Ses doigts blancs tenaient la coupe pleine.

Tous l'aimaient. Son regard courut sans se poser
Sur le groupe des chefs, et mit, comme un baiser,
Sa flamme bleue au fond des yeux noirs de l'Hellène.

LA DRUIDESSE

Ses blonds cheveux au vent, la gorge et les bras nus,
Camma la prophètesse erre sous les vieux chênes.
Elle est d'un sang royal : son trisaïeul Brennus,
Jadis mit Rome en cendre et deux consuls aux chaînes.

Si plus d'un chef l'aima, tous étaient contenus
Par l'éclair bleu jailli des prunelles hautaines,
Où par l'œuf de serpent qu'en ses courses lointaines
La Vierge a découvert sur des monts inconnus.

Farouche et toujours seule, elle suit les rivages
Ignorés, les bois noirs et les antres sauvages,
Où chaque nuit les dieux lui parlent en secret.

On la dit fée. Elle a fauché l'herbe magique
De sa faucille d'or, et sa blanche tunique
Semble un rayon de lune à travers la forêt.

Digitized by Google

COMBAT AU DÉSERT

I

Comme autant d'éperviers prêts à battre des ailes,
Les escadrons, formés en bataille, et roulant
Après eux leurs canons sur le sable brûlant,
Marchent vers l'oasis, abri des chefs rebelles.

Les cavaliers fameux par vingt charges mortelles
Sont tous là : fiers chasseurs au sabre étincelant,
Au dolman bleu, spahis bronzés, droits sur leurs selles.
Dans le long manteau rouge, et goums drapés de blanc.

Parfois une fanfare aux notes éclatantes
Rompt l'ennui de l'étape et des longues attentes,
Ou bien quelque étalon hennit près des juments,

Tandis qu'au loin la voix sonore des imans,
S'élevant dans l'air pur, vers le puits et les tentes,
Appelle au saint combat les guerriers musulmans.

COMBAT AU DÉSERT

II

Le désert sent la poudre, et ses sables arides
Fument des flots de sang rebelle qu'ils ont bus.
Trois fois, semant la mort, les escadrons rapides
Sont entrés comme un sabre au milieu des tribus.

C'en est fait. Les chasseurs basanés et barbus
Forment leurs pelotons. Les spahis et les guides,
Groupés sans ordre, et fiers sur leurs coursiers fourbus,
Mesurent le butin de leurs regards avides.

Descendus de cheval, les fusils bas, l'iman,
Les cheiks, les guerriers ont imploré l'aman.
Les clameurs des troupeaux, les cris aigus des femmes,

Les plaintes des blessés montent dans l'air. Le soir
Jette sur ce triomphe et sur ce désespoir
L'or du soleil couchant et ses dernières flammes.

Digitized by Google

LES VERS D'HILPÉRIK

Grégoire, successeur du bienheureux Martin,
Vient rendre hommage au roi dans son palais de Braine.
Hilpérik trône, avec Frédégonde sa reine,
Sous l'auguste appareil d'un César byzantin.

En attendant le plaid royal et le festin,
Le prince, embarrassé dans les plis de sa traîne,
Etale ses trésors et l'opulent butin
Que l'ost des Franks a pris dans la Comté Chartraine.

Puis Hilpérik consulte en secret le prélat
Sur son dernier poème : il veut savoir s'il a
Respecté la syntaxe et gardé la mesure ;

Mais soudain l'héritier de Clovis s'est levé
Et sort en maugréant, car l'évêque a trouvé
Dès les trois premiers vers deux fautes de césure.

LA MOMIE

Dans son cercueil de pierre et sa robe azurée,
Dort depuis trois mille ans la princesse Touhi,
Un scarabée au col. L'œil s'arrête ébloui
A contempler sa grâce et sa pâleur dorée,

Sa tête aux cheveux bruns, de l'urœus parée,
Son beau corps dont jamais un époux n'a joui.
Le dieu Toth accorda, privilège inouï,
A ses charmes d'un jour l'éternelle durée.

Pourtant son doux visage est triste dans la mort.
Qu'a-t-elle ? Est-ce pudeur, lassitude du sort
Qui la donne en pâture aux regards de la foule ?

Ou bien vague regret, sous les brumes du Nord,
Des soleils Africains et des sables où coule
Le Nil entre les sphinx et les palmes du bord ?

Digitized by Google

LA HALTE DES CROISÉS

La foule des Croisés, piétons ou cavaliers,
Moines, valets, pour boire a descendu la berge,
Puis, quittant la cuirasse ou le pourpoint de serge,
Tous se sont endormis à l'ombre des halliers.

Seuls sous l'ardent soleil demeurent éveillés,
Autour de la bannière où leur sourit la Vierge,
Les lances à l'arçon, la main sur leur flamberge,
Les Chevaliers du Temple et les Hospitaliers.

Quoique leur bras soit las et leur force épuisée
Par la pesante armure et les brûlants midis,
Ils restent à guetter les Sarrasins maudits;

Car ils savent qu'un jour de la terre embrasée
Leurs sueurs et leur sang, immortelle rosée,
Feront germer pour eux les fleurs du Paradis.

L'ENLEVEMENT

Il n'était soupirant que n'eût vite éconduit
L'infante Mélissende aussi fière que belle,
Mais, vivant sans amour, elle pleurait d'ennui.
Un soir un chevalier, ferme et droit sur la selle,

Parut, défiant seul son escorte fidèle;
Ecuyers et trabans, tout plia devant lui;
Il saisit, éplorée et vainement rebelle,
La princesse, et partit au galop dans la nuit.

L'étalon dévorait coteaux, ravins et plaines;
Enlacés, palpitants, ils mêlaient leurs haleines
Dans l'ombre. Au point du jour, sous un rayon rosé,

Elle vit son vainqueur beau comme un jeune archange.
Il l'embrassa. La vierge éperdue, en échange,
Resserra son étreinte et rendit le baiser.

Digitized by Google

PRIÈRE FUNÉRAIRE DES VÉDAS

O mort, prends le chemin qu'ont suivi tes ancêtres,
Et puissent sans délai ceux que ton cœur aima
T'introduire au séjour bienheureux d'Yama,
Dans les cieux rayonnants annoncés par les prêtres.

Va, guidé par Pouschan et Sraviti, les maîtres
Des chemins du tombeau, les buveurs de Soma,
Rejoindre, en évitant les chiens de Saroma,
Les dieux cléments et forts, pères de tous les êtres.

O Terre, soit propice à ce nouveau venu
Qui dans ton vaste sein dormira seul et nu !
Comme la mère entoure un enfant de ses voiles,

O Terre bienfaisante, enveloppe ses os !
Qu'en cette sombre nuit sans lune et sans étoiles
Il goûte la douceur de l'éternel repos !

L'INVOCATION DE VASICHTA

Varouna, le dieu fort, de son bras tout puissant
Au soleil dans l'espace a préparé la voie ;
Il répand sur les monts la lumière et la joie ;
Il guide les ruisseaux en leur cours bienfaisant.

Le vent est son haleine, et dans les cieux, paissant
Sous sa main, le troupeau des nuages s'éploie.
Comme la pluie en août sur le sol qui poudroie,
O Maître, ta bonté sur les humains descend.

Pareille à l'aguillon qui presse les cavales
Aux plaines de l'Indus, ta force sans rivale,
Divin fils d'Aditi, dirige l'univers.

Epanche tes rayons sur nous ! Sois-nous propice !
Préserve des fléaux et des hommes pervers
Ceux qui dressent pour toi l'autel du sacrifice !

Digitized by Google

LA RECHERCHE DE MERLIN

I

Au fond des bois, au bord des marais, Perédur,
Owen et Lancelot, que la poursuite enfièvre,
Cherchent partout Merlin, le sage ami d'Arthur,
L'avisé conseiller de la reine Genièvre.

Ils ont battu les champs que dore le blé mûr,
Les rivages ombreux où se terre le lièvre,
Les taillis noirs hantés du renard et du lièvre.
Enfin dans la futaie, au coin le plus obscur,

Ils trouvent le prophète endormi sous la branche
D'une verte aubépine avec sa barbe blanche ;
Mais, malgré leurs appels, ses yeux sont restés clos.

Tous trois s'en vont pensifs. Des rumeurs étouffées
Sortent du bois magique, et parfois sur les flots
Court le rire moqueur des gnomes et des fées.

LA RECHERCHE DE MERLIN

II

Les preux las et déçus ont gravi l'escalier.
Arthur les voit venir et de loin leur demande
S'ils ramènent Merlin. « Dans le fond d'un hallier
« Il dort, fait Perédur, au bois de Brocéliande.

« Il a pour lit la mousse, un tronc pour oreiller. »
La colère du chef à ce discours fut grande.
Owen le blond reprend : « Un charme est sur la brande,
« O roi ; tous nos efforts n'ont pu le réveiller ;

« Enchanté par Viviane, il n'est plus de ce monde. »
— « Quoi ! Cette fée aurait vaincu la Table ronde !
« Mes chevaliers sont donc sans force et sans vertu ? »

Lancelot s'écriait, quand la reine Genièvre,
Assise auprès d'Arthur, mit un doigt sur sa lèvre,
Et sourit doucement au guerrier qui se tut.

Digitized by Google

ERIC LE ROUX

Eric le Roux, banni par Swyn, roi de Norwège,
Qu'il avait offensé d'un propos messéant,
Ouvrit sa voile blanche et gagna l'Océan
Avec douze guerriers qui lui faisaient cortège.

Il courut sur les flots maint hasard effrayant,
Mais il était de ceux que Thor aime et protège.
Entre une âpre banquise et des monts pleins de neige
Un rivage apparut, inculte et verdoyant.

Suivi de ses Vikings et d'une esclave blonde,
Il débarqua. La terre était vierge et féconde:
Des baleines montraient leurs dos noirs sur les eaux;

Et devant les névés Eric, jurant de vivre
Libre et seul au milieu des frimas et du givre,
Prit le désert pour fief et les ours pour vassaux.

LE PLAID DU ROI GUILLAUME

Guillaume le Bâtard tient cour plénière. Il porte
Sceptre et couronne et semble un empereur romain.
Ses féaux sont venus recevoir de sa main
Les terres des vaincus et les biens de mainmorte.

Goubert, fils de Richard, regardait de la porte
Barons et chevaliers prendre leur parchemin
Ecrit en lettres d'or et scellé de carmin.
Son tour vient; il s'avance et dit d'une voix forte:

« Sire, j'étais vassal et j'ai fait mon devoir,
« Mais des trésors d'autrui je ne veux rien avoir;
« Gardez-les; je m'en vais pauvre en mon héritage. »

Puis il sort fièrement. Nul ne lui dit adieu,
Mais un moine Saxon perdu dans l'entourage
Le bénit en songeant: « C'est un homme de Dieu! »

Digitized by Google

" DANS VOTRE NUIT "

A une femme poète sourde et aveugle Mme Galeron de Calonne, auteur d'un charmant volume : *Dans ma nuit* ».

Vous ne le voyez pas, le monde obscur, frivole,
Si vide et si pesant, si brutal et si vain,
Où tout homme est si laid que l'oiseau s'en envole
Et que la rose en pleurs s'y fane en un matin.

Vous ne l'entendez pas notre inepte parole
Commérage sans but, papotage sans fin,
Vaine loquacité, si lassante et si folle,
Que le génie est presque un silence divin !

Heureuse, vous vivez dans ce divin silence.
Fermés dans ce bas monde où l'âme aux cieux s'élance
Vos yeux s'ouvrent là-haut sur la splendide nuit...

Ainsi quand l'ombre immense, aux merveilleux désastres,
Tombe le soir, — tout sombre et tout s'évanouit.
Alors le monde est noir... — Mais le ciel s'emplit d'astres.

Joseph Serre.

Digitized by Google

LA VIERGE

Quand les maudites nuits d'embûche et de terreur
Ont roulé sous les cieux leurs longues heures noires,
Une vierge clarté jaillit de leur horreur ;
C'est l'Aube et ses fraîcheurs, c'est l'Aurore et ses gloires.

Quand l'orage, le vent, la nue aux sombres moires
Sous leurs eaux de rafale ont brisé fruits et fleurs,
Tout à coup l'Arc splendide éblouissant nos pleurs
Projette au deuil des cieux ses arches de victoires.

Dans la grande tempête et dans la grande nuit,
Vierge, vous êtes l'Aube et l'espoir qui nous luit,
Vous êtes l'Arc splendide et la divine Aurore !

Les fleurs, les fruits perdus sont là sous votre main ;
Et sous vos pieds rugit la Bête qui dévore,
Vierge, effroi des enfers, reine du genre humain !

Joseph SERRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Manuel biblique. Tome III. — *Nouveau Testament,* par A. BRASSAC. 12e édition totalement refondue du Manuel de M. BACUEZ. *Jésus-Christ.* — *Les Saints Evangiles.* — In-12, XI-768 pp. — Paris, Roger et Chernoviz, 1908. — *Prix:* 3 fr. 50.

Le Manuel de M. Brassac sur le Nouveau Testament est un ouvrage à peu près nouveau,puisqu'il se donne comme une édition totalement refondue du Manuel de M. Bacuez. En effet, presque tout est changé : la méthode, le plan et le contenu. La méthode est plus didactique, le plan plus scientifique, le contenu plus complet et bien mis en rapport avec les préoccupations de la pensée contemporaine. Une part très grande a été faite à la bibliographie. Il nous a même semblé que, sur ce point, il y avait surcharge et répétitions. Au commencement sont indiqués les ouvrages qui ont traité l'ensemble du Nouveau Testament; puis, dans le cours du livre, ces ouvrages sont indiqués de nouveau à propos de questions particulières. C'était inutile, car le lecteur s'attendait bien à ce que ces ouvrages généraux traiteraient de ces questions. Après une introduction générale sur le Nouveau Testament, ce premier volume étudie les Evangiles. Sur le grec du Nouveau Testament il y aurait lieu d'être plus exact et de tenir plus de compte des travaux récents, dont quelques-uns cependant sont cités. Les renseignements sur les anciennes versions latines sont incomplets et peu clairs. La version syriaque curetonienne n'a pas été découverte, mais publiée par Cureton. Dans le tableau des abréviations on catalogue la Sinaïtique = Sin et la Syriaque sinaïtique = Syr. sin. N'est-ce pas la même version? L'exposé de la critique textuelle est tout à fait insuffisant. Il est parlé du Texte reçu, mais on ne dit rien

Digitized by Google

du texte actuellement adopté par la majorité des critiques, tel qu'on le trouve dans l'édition de Nestle.

La première partie traite des Evangiles et la deuxième de Jésus-Christ d'après les Evangiles. Après avoir parlé des Evangiles en général, M. Brassac étudie à propos de chaque Evangile les questions d'authenticité, de destinataires, de but, de date, de traits caractéristiques, puis examine les rapports des synoptiques entre eux et leurs rapports avec le IVe Evangile. Sur ces nombreuses questions, quelques-unes assez compliquées, il y aurait des observations à faire. Signalons les suivantes, afin de montrer à l'auteur que nous avons lu soigneusement son livre. Et d'abord, les preuves internes, apportées en faveur de l'attribution d'un Evangile à un personnage déterminé, nous paraissent peu concluantes. Les citations de cet écrit, qu'on constate dans les ouvrages anciens, prouvent seulement que les auteurs de ceux-ci ont connu ces écrits et encore bon nombre de passages leur venaient peut-être de la tradition orale. L'authenticité est prouvée seulement par l'attribution nette d'un Evangile à un auteur nommé et ce témoignage, que M. Brassac a d'ailleurs cité, existe pour nos quatre Evangiles. Peut-on affirmer sans réserves que l'hypothèse d'un original sémitique de tout l'Evangile de saint Matthieu est historiquement certaine ? L'exposé de la question synoptique nous a paru assez maigre ; les ressemblances pas plus que les différences ne sont assez marquées. Pour la synopse évangélique de Huck, il aurait fallu citer la troisième édition (1906), qui est complètement différente des précédentes. Il est exagéré de dire que la syntaxe du IVe Evangile est toute hébraïque. La question johannique est succinctement mais exactement traitée.

En tête de la deuxième partie : *Jésus d'après les Evangiles*, M. Brassac décrit l'état de la Palestine au temps de Jésus-Christ et détermine les principales dates de la vie du Seigneur. Il étudie ensuite la vie cachée de Jésus, sa vie publique et enfin sa vie souffrante et glorieuse. Pour la vie publique, les faits principaux sont racontés ; puis, les œuvres surnaturelles, miracles et prophéties, sont étudiées. Vient ensuite un chapitre très important sur la doctrine de Jésus, présentée d'abord dans le détail, puis résumée dans une synthèse, où l'auteur distingue les enseignements de Jésus d'après les synoptiques de ceux d'après le IVe Evangile. A propos des Agrapha, traités assez succinctement, il eût été bon de citer la deuxième édition de Resch, 1906, qui est beaucoup plus complète que la 1re, 1899.

Digitized by Google

L'ouvrage est accompagné de cinq cartes très bien exécutées. De nombreuses gravures, quelques-unes assez défectueuses, illustrent le texte.

Nous sommes heureux de dire en terminant que ce manuel répond bien au but que s'est proposé l'auteur. Il est complet, bien au courant des questions, telles qu'elles se posent maintenant ; il est conservateur dans le bon sens du mot. Il est donc appelé à rendre de grands services aux jeunes étudiants qui y trouveront des notions exactes et, par l'abondante bibliographie qui leur est offerte, une excitation à approfondir davantage les questions.

E. JACQUIER.

Novum Testamentum graece et latine. Utrumque textum cum apparatu critico ex editionibus et libris manu scriptis collecto imprimendum curavit Dr Eb. NESTLE. In-32, XXX, 657, 665 pp. 5 cartes. — Stuttgart, Priv. Wurtembergische Bibelanstalt, 1906. — *Prix :* cartonné : 3 fr. 75 ; relié, papier indien : 5 fr. 65.

Novum Testamentum latine. Textum Vaticanum cum apparatu critico ex editionibus et libris manu scriptis collecto imprimendum curavit Dr Eb. NESTLE ; in-32, XX, 657 pp. 5 cartes. — *Prix :* cartonné : 2 fr. 50 ; relié, papier indien : 4 fr. 35.

Cette édition du Nouveau Testament, grec-latin, est, pour le moment, ce qu'on peut avoir de mieux pour la connaissance du texte. Elle est donnée par le Dr Nestle, qui a établi le texte, tel qu'il qu'il résulte des éditions de Tischendorf, Westcott-Hort, Weymouth et B. Weiss. En note, il relate les variantes que fournissent les manuscrits et les recensions différentes qu'ont adoptées les éditeurs susnommés. M. Nestle ne nous dit pas la leçon qu'il préfère. Il attend probablement pour se prononcer que les travaux du Dr von Soden sur la critique textuelle du Nouveau Testament soient terminés.

Pour le texte latin il a publié celui de la Vulgate clémentine de 1592 ; en note, il donne les variantes de l'édition sixtine de la Vulgate de 1590, et du Nouum Testamentum publié par Wordsworth-White. Pour les parties non encore parues de cette édition il emprunte les variantes aux éditions de Lachmann, de Tischendorf et aux manuscrits de la Vulgate : Amiatinus et Fuldensis. Cette publication de la Vulgate avec les variantes sera très précieuse pour les étudiants. Rappelons cependant que les éditions accompagnées

Digitized by Google

de variantes de la Vulgate doivent être réservées, d'après les constitutions pontificales, à ceux qui s'occupent spécialement d'études bibliques ou théologiques.

E. JACQUIER.

Avenir du Christianisme, 1re partie *Le passé chrétien*. I. *Epoque orientale : Histoire comparée des religions païennes et de la Religion juive*, par A. DUFOURCQ. — 1 vol. X, 322, 3e édition. — Paris, Bloud, 1908. — *Prix :* 4 fr.

La première édition « de l'Avenir du Christianisme » embrassait, en un énorme volume in-8°, l'histoire synthétique de la Pensée chrétienne. M. Albert Dufourcq a jugé bon de sérier cette masse un peu touffue et, dans la nouvelle édition, il consacrera un volume spécial à chacune des périodes. Le premier paraît aujourd'hui. Cette transformation est de tous points excellente ; elle lui a permis d'alléger une matière un peu compacte et de tracer quelques avenues au travers de ces vues d'ensemble, où il résumait l'histoire religieuse de l'humanité. — Du même coup, elle lui a donné la facilité d'augmenter sa documentation, jugée insuffisante dans la première édition : on conçoit qu'une synthèse historique ne se prête guère qu'à de vastes généralisations ; dans cette nouvelle édition au contraire, avec un luxe de références qui témoigne de sa compétence bibliographique, l'auteur expose l'état scientifique de la question : les notes seront à ce point de vue tout à fait utiles, et elles sont précieuses et copieuses. Il faut regretter cependant d'avoir à faire sur plusieurs points de très nettes réserves. La note consacrée à la question du Pentateuque (p. 186-190), semble trancher un peu brièvement une question délicate et complexe entre toutes. La distinction de deux Isaïes — et peut-être de trois ou quatre — est affirmée, paraît-il, « par la plupart des savants », et exposée ici en huit lignes (page 249) ! Jusqu'à quel point le livre de la Genèse a-t-il utilisé les mythes babyloniens en les corrigeant? Voilà un grave problème : une simple note — fût-elle de cinq pages (221-226) — ne peut vraiment suffire à le discuter et c'est dans un sens différent qu'il eût fallu, ce semble, le résoudre. A coup sûr, c'est une entreprise difficile que d'esquisser la vie et la doctrine religieuse de l'humanité : l'on conçoit qu'elle ait pu tenter le courageux labeur de M. A. Dufourcq.

Comme le statuaire, avant de fixer son rêve sur la pierre, lente-

Digitized by Google

ment le modèle en de successives ébauches, ainsi est-ce le destin de toutes les œuvres humaines de n'acquérir leurs formes définitives qu'après de multiples essais. Mais cet ouvrage révèle la connaissance approfondie que possède M. A. Dufourcq de tout ce qui se rattache au passé chrétien.

H. LIGEARD.

Carême de Montréal (1905), par M. l'abbé Pierre VIGNOT. — Un vol. in-12 de 349 pages. — Paris, Gabalda, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

Avent de Saint-Sulpice (1904), par M. l'abbé Pierre VIGNOT. — Un vol. in-12, de 329 pages. — Paris, Gabalda, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

Nul n'ignore le rang très distingué que tient M. Pierre Vignot parmi les prédicateurs du temps présent. Des œuvres comme la *Vie meilleure*, ou *la Vie pour les autres*, sont de celles qui marquent dans les âmes leur trace profonde, et qui demeurent. Les deux nouveaux volumes dont nous annonçons, avec un peu de retard, l'apparition ne le cèdent en rien à leurs aînés. C'est toujours la même richesse doctrinale puisée aux sources les plus pures de la vie chrétienne; c'est encore le même charme d'un style tout ensemble pénétrant et infiniment nuancé, et l'écriture j'allais écrire la plus artiste qui soit, si ce mot n'éveillait une idée de préciosité tout à fait éloignée du genre apostolique. Le cœur humain, dans ses plus intimes replis, n'échappe point à la pénétrante analyse de ce moraliste de la chaire. S'il fallait choisir et dire mes préférences, je mettrais en avant, dans le carême de Montréal, cette admirable et vigoureuse conférence sur le travail, et le discours sur le conflit religieux d'une observation si documentée. Mais surtout, parmi les prédications de l'Avent de Saint-Sulpice, je le dis avec une extrême impartialité, une des meilleures est, sans contredit, le panégyrique de Saint-Sulpice. C'est proprement un petit chef-d'œuvre, où la malicieuse verve s'allie à la psychologie la plus fine et à la plus exquise délicatesse d'analyse. Je ne résiste pas à la tentation d'en citer ici quelques traits. « Y a-t-il dans le vocabulaire sulpicien mots plus ressassés que ceux d'usage et de coutume ? Employés sans doute dans le reste de la France, ils forment en ce pays-ci le fond de la langue : pour qui vient du monde au séminaire, ils prennent une valeur nouvelle. Le plus saisissable trait sulpicien est le respect du coutumier. La reconnaissance des droits du passé, la présomption

Digitized by Google

que tout ce qui a vécu mérite de vivre, l'attachement à toute tradition dogmatique, canonique, liturgique, exégétique, c'est ce qui caractérise nos maîtres d'un bout à l'autre de leur histoire. Voyez-les, dès le temps de leur formation : ils montrent cette mesure et cette sagesse qui n'appartiennent d'ordinaire qu'à la maturité;... ils sont venus au monde, je le dis à leur honneur, âgés de l'âge de l'Eglise ; à peine étaient-ils nés et déjà ils continuaient. Comme un prêtre en surplis qui attend à la porte de la sacristie le passage de la procession pour se joindre à elle, ils se sont glissés à leur moment et à leur rang, dans le défilé séculaire. Ils n'ont rien bouleversé en apparaissant, rien changé à leur forme propre depuis leur apparition : ils ont eu le secret de durer sans vieillir et de ressusciter sans se rajeunir... Cet attachement au passé est la première garantie du mouvement en avant; le frein, avec l'art d'en user, est une condition indispensable de la course ; même une certaine quantité de poids mort a son utilité dans l'œuvre de la vie ; c'est la branche feuillue que le cycliste laisse traîner derrière lui à la descente; plus nous nous sentons précipités vers l'avenir et plus nous apprécions ceux qui nous mettent en garde contre nos imprudences. » En vérité cela est pris sur le vif, et, pour parler un langage réaliste, ce sont autant de tranches de vie. Ces sermons du reste sont tous remplis d'esprit chrétien : ils agiront sur leurs lecteurs, comme ils le firent sur ceux qui en furent les auditeurs très particulièrement privilégiés.

H. LIGEARD.

L'Eucharistie, pain céleste de l'âme. — Le Très Saint-Sacrement médité et expliqué, par J. MUELLENDORF, S. J., traduit de l'allemand sur la 3e édition. — Un vol. in-12 de LXVI-408 pp. — Lille, Desclée, 1907.

Le titre adopté par le P. Muellendorf indique bien le sujet précis de son livre et le point de vue sous lequel il l'a envisagé. Il s'y agit de l'Eucharistie considérée comme le pain qui nourrit notre âme, et entretient en elle la vie spirituelle et surnaturelle : c'est l'enseignement du chapitre VI de saint Jean : *Ego sum panis vitae.* Dès lors tout le plan de l'ouvrage se déroule de lui-même : En quoi consiste la vie de l'âme? — Jésus-Christ est l'aliment de cette vie. — Il l'est particulièrement par l'Eucharistie. — Comment l'est-il et à quelles conditions? — Quelles dispositions faut-il apporter à la communion pour bénéficier de la vie que le Christ nous y offre? Je

Digitized by Google

n'indique que les idées principales qui dominent toute la suite de ces vingt et une méditations. *Méditations*, c'est la forme en effet que l'auteur a donnée à son œuvre : méditations assez longues parfois et qui dépassent la mesure ordinaire de ce genre d'écrits ; mais méditations très doctrinales, pleines d'un enseignement théologique que les notes complètent encore ; méditations dont la partie affective s'appuie sur un examen approfondi du sujet médité. C'est dire que nous avons dans ce volume, à l'usage des fidèles surtout, un véritable traité solide et pratique de l'Eucharistie et de la sainte Communion.

A la fin on a ajouté, en appendice, les diverses décisions de Pie X et des Congrégations romaines relatives à la communion fréquente et quotidienne, et quelques autres documents afférents au même objet.

La traduction est soignée et d'un français bien authentique.

J. T.

Exposition du dogme catholique. Le vice et le péché, par E. JANVIER. — Carême 1907. — In-8°, écu, p. 42. — Paris, Lethielleux, 1907. — *Prix :* 4 fr.

Six conférences et cinq instructions suivies de notes explicatives et de plusieurs appendices composent ce volume. Les matières s'enchaînent dans un ordre très rigoureux et très logique. L'essence du péché et ses causes tel est le cadre adopté par M. le chanoine Janvier. Dans une première conférence, partant de la définition donnée par saint Augustin, il explique la nature du péché et développe longuement le conflit du péché et de la loi éternelle sur le terrain de la vie universelle et de la vie divine. De là résulte que le péché est la plus grands de tous les maux. Puis il aborde les puissances du mal. Ces puissances sont extérieures et intérieures. Parmi les puissances extérieures, on peut ranger le démon et toutes les créatures. Dans les conférences qui suivent, cette thèse est exposée avec une ampleur de vue admirable. Après avoir justifié la providence des accusations des impies, et démontré solidement, que Dieu, le bien absolu, ne peut être en aucune manière l'auteur du mal, il prouve que le principe du mal est dans notre nature dépravée, et que toutes les créatures contribuent à leur manière à développer ce mauvais principe et à lui faire produire ses fruits dépravés. L'une d'entre elles, on devine l'esprit du mal, est la grande ouvrière de la dépravation du genre humain, et la cause de

Digitized by Google

sa ruine. Les troisième conférence, la quatrième et la cinquième déterminent le rôle de Satan dans les vies coupables des hommes et établissent l'existence et les caractères de la faute originelle. L'auteur suit pas à pas saint Thomas d'Aquin. Il nous en donne les enseignements dans un beau et magnifique langage.

Ph. GONNET.

Lo gnosticismo. Storia di antiche lotte religiose, par E. BUONAIUTI, — Un vol. in-16, 288 pages. — Rome, F. Ferrari, 1907.

On sait quelle est, sur les questions d'histoire religieuse, la compétence du jeune et brillant directeur de la *Rivista storico-critica delle scienze teologiche*, longtemps professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire romain de l'Appollinaire. Ce volume dans lequel il étudie un des aspects les plus intéressants de la vie de l'Eglise primitive, l'histoire du gnoticisme, n'est pas pour diminuer sa réputation. Trois idées générales en pourraient résumer tous les chapitres. Il recherche d'abord les origines du gnosticisme d'après le N. T. et ses sources dans la pensée chrétienne primitive ; il analyse ensuite les théories des maîtres de la gnose : il s'efforce enfin de déterminer l'importance et le rôle du gnosticisme dans l'histoire du catholicisme naissant. L'imprimatur du maître du Sacré-Palais, dont le livre est revêtu, en garantit la parfaite orthodoxie doctrinale, et, de ce chef, il semble bien qu'aucune critique sérieuse et légitime ne puisse lui être adressée. Ce n'est pas cependant que, dans ce travail de synthèse, peut-être un peu hâtif, l'exactitude de quelques détails ne puisse être contestée : l'auteur semble avoir lu parfois les documents anciens avec une âme trop moderne : il introduit dans la vie de ces âges reculés des préoccupations qui datent seulement de notre temps : le Pape Callixte a, paraît-il, des « sentimenti democratici » (p. 275). Loin de moi la pensée de blâmer les aspirations démocratiques qui peuvent se rencontrer chez nos contemporains, je n'ai même pas à les juger, cette question étant libre dans l'Eglise ; mais il est un peu puéril de les transplanter ainsi dans ces milieux primitifs, où la chose ni le mot n'ont plus aucun sens. Tout aussi bien me garderai-je d'accuser M. Buonaiuti d'infiltrations protestantes : tout critique a le devoir de respecter les droits de la réputation de l'écrivain et la rectitude doctrinale ne saurait être suspectée sans preuves et sans raisons sérieuses. Je dois toutefois noter que M. Buonaiuti paraît s'être documenté à des sources exclu-

Digitized by Google

sivement protestantes, Harnack, de Faye, Schmidt; il ignore absolument la littérature catholique sur ce sujet et les travaux de Bardhenhœver, Duchesne, Tixeront ne sont même pas cités. Ce contraste ne peut pas ne pas apparaître comme regrettable. Ces remarques ne sont pas pour déprécier la valeur de l'ouvrage du très distingué professeur. C'est un essai brillant, qui fait revivre avec virtuosité et qui peint avec un coloris très chaud, quoique trop peu nuancé, une des pages les plus intéressantes, mais les plus douloureuses, de l'histoire primitive de l'Eglise.

H. LIGEARD.

Notes sur les Clémentines, par F. NAU, professeur à l'Institut catholique de Paris. (Extrait du tome I des *Actes du XIV^e^ Congrès international des Orientalistes.*) — Paris, Leroux, 1907.

Ces notes, au nombre de huit, portent : 1° sur le manuscrit des Homélies Clémentines conservé à Paris (*grec* 930.) M. Nau pense que « d'après les deux seuls manuscrits qui nous en restent, les Homélies ne sont autre chose que la lettre de Clément à Pierre » et que « la première homélie commence avec cette lettre » ; 2° sur deux longues citations des Περίοδοι Πέτρου, faites par Paul le Moine ; 3° sur une phrase de la préface de Rufin *ad Gaudentium* ; 4° sur la première édition des Récognitions ; 5° sur la lettre de saint Pierre à saint Jacques. L'hypothèse suivante est proposée sur l'ordre de rédaction des Clémentines : *a*) les prédications de Pierre, *b*) les trois premiers livres des Récognitions, *c*) les Homélies, *d*) les Récognitions en dix livres ; 6° sur les manuscrits des *Epitome* conservés à Paris ; 7° sur le dernier Canon des Apôtres ; 8° sur saint Paulin de Noles, traducteur de la Didascalie.

L. G.

Les Canons et les résolutions canoniques de Rabboula, Jean de Tella, Cyriaque d'Amid, Jacques d'Edesse, Georges des Arabes, Cyriaque d'Antioche, Jean III, Théodose d'Antioche et des Perses, traduits pour la première fois en français par F. NAU. (Extrait du Canoniste contemporain. Juillet-août 1903 à janvier 1906). — Paris, Picard. — *Prix* : 3 fr. 50.

Dans le fascicule I de l'*Ancienne littérature canonique syriaque*, M. Nau donnait la Didascalie, l'ouvrage qui nous occupe forme le fascicule II de la même collection.

Digitized by Google

A l'exception de Rabboula, évêque d'Edesse, de 412 à 435, qui est orthodoxe, tous les évêques, auteurs de ces Canons, sont jacobites. L'intérêt de cette publication est précisément de nous faire connaître les principales préoccupations de l'Eglise jacobite, durant près de quatre siècles ; car ces canons et résolutions canoniques forment une chaîne, presque continue, du commencement du VI^e siècle (Jean fut évêque de Tella, en Mésopotamie, de 519 à 538) jusqu'à la fin du IX^e (Théodose fut patriarche d'Antioche, de 887 à 896).

Une introduction précède chaque recueil de canons. Elle nous dit ce que furent leurs auteurs, et nous indique de quels textes originaux le traducteur s'est servi. Il est impossible, on le comprend, d'analyser des résolutions canoniques, portant sur plus de cent points différents. Une table alphabétique rend d'ailleurs très commode l'usage de ce recueil, que consulteront avec profit, ceux qui s'intéressent à l'histoire des institutions ecclésiastiques, orthodoxes ou non, relatives aux fêtes, aux sacrements, à la hiérarchie, etc., etc.

L. G.

Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche, begründet von J. HERZOG, herausgegeben von A. HAUCK. — IX-XX Band ; in-8° de 800 à 850 pp. chacun. — Leipzig, Hinrichs, 1901-1908. — *Prix :* le vol. relié, 18 fr. 75.

Nous avons parlé aux lecteurs de l'*Université Catholique* des huit premiers volumes de cette Encyclopédie théologique ; il nous reste à indiquer les principaux articles des douze volumes suivants, et à caractériser en quelques mots la valeur et la tendance générale de cette publication. Ainsi qu'il ressort de la liste qui va suivre, les auteurs des articles sont tous des spécialistes, qui ont déjà publié sur les sujets qu'ils traitent ici des travaux appréciés. Ainsi, en ce qui concerne l'Ancien Testament, l'étude des livres a été confiée à M. Strack (Pentateuque), à M. Volck (Joël, Jonas, Rois, Michée), à M. Kittel (Psaumes), à M. Orelli (Lamentations, les Juges) ; l'étude de l'histoire, à M. Orelli (Histoire d'Israël, Moïse, Saül, Samson), à M. Kittel (Manassé, Salomon, Temple de Jérusalem) ; de la géographie de la Palestine et des pays voisins, à M. Guthe (Judée, Madian, Philistins, Palestine, Samarie, Sidon, Sinaï), à M. Jeremias (Mésopotamie, Ninive, Babylonie), à M. Buhl (Moab) ; de l'histoire des religions à M. von Baudissin (Kemosh, Lune, Serpent

Digitized by Google

d'airain, Teraphim), du judaïsme tardif, à M. Strack (Talmud' Midrash, Massore, Sanhédrin). Le Canon de l'Ancien Testament a été traité par le même ; le Messie par M. von Orelli; la critique biblique par M. Heinrici ; les Pseudépigraphes de l'Ancien Testament par M. Beer ; l'historien Josèphe par M. Schürer ; les Thérapeutes par M. Harnack ; les Bibles polyglottes par M. Nestle.

Pour le Nouveau Testament les questions d'introduction et d'histoire ont été traitées par M. Zahn (Canon du Nouveau Testament ; Canon de Muratori, Paul, Jean l'apôtre), par M. Jülicher (Marc, Matthieu, Timothée, Tite), par M. Zöckler (Jésus-Christ, Marie)- par M. L. Ewald (Luc), par M. Sieffert (Pierre, Pharisiens, Sadducéens). M. Gottschick a parlé du Royaume de Dieu ; M. Kirn, du Logos ; M. Deissmann, des papyrus ; M. Feine, des synopses ; M. von Dobschütz de la stichométrie; M. Hausleiter du *Pater noster*.

Nous citerons seulement quelques-uns des articles sur l'ancienne littérature chrétienne : Irénée (Zahn) ; Methodius, Montanisme, Pierre d'Alexandrie, Polycarpe, Tertullien, Théodoret (Bonwesch); Origène, Lactance (Preuschen) ; Papias (Leimbach) ; Miltiade, Sulpice Sévère, le Symbole de Constantinople, Novatien, (Harnack), la Patristique, Marcion, Sedulius (Krüger), et sur des sujets afférents à l'histoire ecclésiastique : Inscriptions (Müller), Livres sibyllins (Bousset) ou à la géographie néo-testamentaire : Asie-Mineure, Macédoine, Crète (J. Weiss).

Nous devrions signaler les nombreuses biographies parmi lesquelles nous remarquons celles de Mabillon, Lamennais, Newmann, Renan, les articles sur la liturgie, l'histoire et la grographie ecclésiastiques, les institutions, entre autres, sur les ordres religieux et enfin les articles doctrinaux. C'est M. Kattenbusch qui a retracé l'histoire de l'Eglise romaine.

On a pu remarquer dans les listes précédentes que tous les écrivains sont protestants et allemands. Reconnaissons cependant que, d'ordinaire, en ce qui regarde les questions bibliques et la littérature chrétienne, ils sont, sauf un petit nombre, assez conservateurs. La gauche protestante n'est pas représentée parmi eux. Ils connaissent bien les questions et les exposent avec suffisamment d'impartialité. Quelques études sont de tout point remarquables et par la science et par l'étendue.

Nous serons beaucoup plus réservé dans notre jugement sur les articles théologiques ; en un mot, sur tout ce qui touche les questions confessionnelles. Les auteurs les traitent à leur point de vue

Digitized by Google

protestant et ne sont plus à suivre sans réserve. Quelques-uns même se montrent d'esprit étroit et sont aveuglés par leurs préjugés ; ils n'ont plus aucune impartialité et le jugement critique fait place à la fantaisie.

En résumé, cette Encyclopédie pourra nous être utile sur les questions d'Ecriture sainte et d'histoire, mais devra être laissée de côté pour tout ce qui est doctrine et institutions catholiques.

E. JACQUIER.

La mort réelle et la mort apparente et leurs rapports avec l'administration des Sacrements, par le R. P. FERRERES, S. J. Etude physiologico-théologique. Traduction faite sur la troisième édition espagnole par le Rév. Docteur J.-B. GENIESSE, avec notes et appendices du même. — G. Beauchesne et Cie. — 1 vol. in-8° écu. — *Prix :* 3 fr.

L'ouvrage du R. P. Ferreres, le savant professeur de Tortosa, a remporté en Espagne et en Italie un légitime succès ; il importait de le traduire en France. Beaucoup pourraient croire, d'après son titre, qu'il s'agit d'un travail très spécial n'intéressant que les ecclésiastiques ; ceux-là se tromperaient. Il est d'un intérêt général, car à côté des questions relatives aux sacrements, traitées par le P. Ferreres, les appendices du R. Dr Geniesse font une large place à tout ce qui concerne les inhumations précipitées et les soins à donner aux personnes mortes seulement en apparence. Dans leur ensemble, ses additions s'adressent aux laïques autant qu'aux ecclésiastiques ; et elles sont si nombreuses, si fournies de documents sérieux, d'arguments solides et de judicieux conseils, elles ont une telle importance par ce qu'elles réfutent comme par ce qu'elles enseignent, qu'elles forment en réalité un ouvrage à côté de celui du P. Ferreres. Tout est à lire dans ce livre éminemment utile, fruit d'une ardente charité.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La Crète ancienne, par le P. M.-J. LAGRANGE. — In-8°, 153 pp. — Paris, Gabalda, 1908. — *Prix :* 8 fr.

Le P. Lagrange poursuit ses travaux sur les religions anciennes. Après avoir étudié les religions sémitiques et la religion des Perses, qui seront comme des travaux d'approche pour un exposé de la religion d'Israël, il examine celle d'un peuple, qui a eu certains rapports avec la Palestine, les Crétois. Les documents écrits, authentiques et dignes de foi, faisant à peu près défaut, c'est aux monuments que le P. Lagrange demande de nous renseigner sur la religion de cet ancien peuple. Il décrit tout d'abord les anciens palais de la Crète pour déterminer l'architecture et l'art qui les a enfantés. Alors, il étudie la religion dans ses diverses manifestations : les lieux de culte, le sacrifice, les idoles, les symboles, les divinités, les sépultures, la survivance, et il conclut que le culte de la divinité sous la forme humaine, le culte des animaux, celui des objets inanimés, le sacrifice, les lieux du culte en plein air sont des phénomènes qui se retrouvent à peu près dans toutes les religions anciennes.

Le P. Lagrange recherche ensuite quelles sont les origines des Crétois et après avoir fait ressortir les rapports qui ont existé entre la Crète ancienne et les Hellènes, l'Egypte et la Bible il suppose que ce peuple était apparenté à cette race préhistorique qui a peuplé primitivement l'Asie-Mineure et les pays méditerranéens et qui a été connue sous le nom de Pélasges, Cariens, Ibères. Les Philistins de la Bible seraient des Crétois.

Nous ne saurions dire combien la lecture de ce savant travail nous a intéressé et instruit. Signalons, en terminant, les nombreuses reproductions par la photographie, la photogravure, le dessin des monuments crétois, palais, statues, vases, colonnes, autels, sarcophages, qui illustrent et expliquent le texte. Reconnaissons que le P. Lagrange a, comme dans ses études précédentes, bien mérité de la science. Faisons-lui un mérite d'avoir su exposer les faits sans essayer d'y retrouver une théorie préconçue et de n'avoir avancé es conjectures qu'avec prudence.
s

E. JACQUIER.

Digitized by Google

Saint François de Sales, par F. STROWSKI. — Un vol. in-16, 364 pages, de la collection « Pensée chrétienne ». — Paris, Bloud, 1908. — *Prix :* 3 fr. 50.

Nul, à coup sûr, n'était plus qualifié que M. F. Strowski pour nous présenter une sélection judicieuse des œuvres de saint François de Sales. Sa connaissance si approfondie de toute l'histoire du XVII^e^ siècle, ses travaux très richement documentés sur saint François de Sales, Bossuet et Pascal, l'avaient préparé à ce labeur. Il s'est acquitté de sa tâche avec un soin consciencieux et diligent, et il nous donne dans cet ouvrage une vue d'ensemble très exacte de la pensée et des œuvres de saint François de Sales. — Dans l'introduction préliminaire, il nous présente les traits généraux de la vie et de la physionomie du saint ; au chapitre premier, il l'étudie comme directeur d'âmes ; il reproduit ensuite sa théorie de la vie dévote, enfin il analyse la doctrine de saint François de Sales sur la vie intérieure et l'union de l'âme à Dieu par l'amour. La logique même de cette division me suggère une discrète remarque : on eût été en droit, ce semble, de désirer un chapitre spécial sur saint François de Sales, apologiste et controversiste, au lieu de courts extraits qui, insérés dans l'Introduction, n'y semblent guère à leur place naturelle.

Les brèves notices, par lesquelles M. F. Strowski a relié entre eux ces extraits sont d'un raccourci très expressif, mais elles suffisent pour établir la continuité d'une même pensée qui va se développant,... tel ce fil léger et ténu qui, courant au travers des feuilles et des fleurs, les assemble en une longue guirlande. — M. F. Strowski a tenu à s'effacer lui-même dans l'ombre de son auteur avec une discrétion charmante, — qui eût pu être, pour bien d'autres, un exemple et une leçon. A peine accompagne-t-il chaque extrait d'un petit brin de commentaire, juste assez pour le situer dans son milieu et l'harmoniser avec l'idée générale : mais c'est l'écho direct de la parole du saint qui se fait entendre. Ce livre est un choix excellent de lectures spirituelles et religieuses : les âmes soucieuses de vie intérieure trouveront leur profit à se mettre à l'école de ce guide expert, qui, au travers de causeries charmantes et par des voies semées de fleurs, mais toujours montantes, les orientera vers Dieu.

H. L.

Digitized by Google

Un page sous Louis XV, Lettres de J. M. de Lordat à son oncle, Louis, comte de Lordat (1740-1747), recueillies et publiées par le marquis de LORDAT et le chanoine CHARPENTIER. — In-8° de 422 pp. — Paris, Plon, 1908.

Après avoir passé son enfance chez son oncle, le comte de Lordat, qui vivait dans ses terres du Languedoc en gentilhomme campagnard, le jeune Joseph-Marie de Lordat s'en vint à Paris, fut reçu aux Pages et passa à l'armée le reste de son existence courte, mais bien remplie. Avant de devenir brigadier des armées en 1761, puis maréchal de camp en 1762, il avait fait la guerre de Flandre, 1744-1748, s'était trouvé à Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, à divers sièges, s'était bien comporté dans une foule d'affaires où le roi l'avait remarqué. Quand il mourut, à trente-neuf ans, en 1765, il était inspecteur de gendarmerie et laissait des *Mémoires* sur la réorganisation de cette arme.

La correspondance que publient le marquis de Lordat et le chanoine Charpentier ne nous renseignent pas sur l'ensemble de cette carrière qui n'offre, du reste, rien d'exceptionnel ; c'est celle d'un honnête homme et d'un officier de mérite, et c'est bien quelque chose sans doute. Mais elle n'attirerait pas notre attention, si elle ne nous présentait une autre source d'intérêt. Les quatre années de correspondance recueillies par les éditeurs correspondent à la campagne de Flandre et nous en présentent le détail, observé de près, au moment de la période brillante illustrée par le maréchal de Saxe. Avec quelques lettres antérieures à 1744 et d'autres datées de Versailles, cette correspondance nous offre, de plus, des tableaux très suggestifs de la vie en province et à la cour au XVIII^e siècle. Par des notations courtes, sobres, un peu sèches, mais très précises, le jeune de Lordat décrit sa vie à la cour, ses débuts à l'armée, son éducation militaire, ses messages à Versailles, au cours de la guerre. Son rôle de continuelle contrainte, d'attente, d'obéissance minutieuse et fidèle ne le gêne en rien. Il lui échappe rarement quelque plainte. « C'est un curieux métier que d'aller à Versailles pour y passer trois jours. Avant qu'on ait vu et pris congé de tout le monde, il y a de quoi perdre les jambes ». Qu'importe, après tout, s'il peut écrire quelquefois : « Le roi m'a reconnu » ; s'il est le premier à donner les nouvelles de la cour au vieil oncle, qui les attend là-bas, dans sa gentilhommière nouvellement construite, où il n'a d'autre distraction que de recevoir et sans doute, aussi de débiter les nouvelles envoyées par son neveu préféré! La

Digitized by Google

plupart ont trait aux avancements, aux nominations, aux « attentions » du roi ou de ceux qui l'approchent, et qui détiennent les faveurs. — Au surplus, Lordat n'a pas plus d'ambition que ceux qui font leur cour avec lui. Il est sérieux, prudent, honnête. Il ne semble pas que l'esprit irrespectueux du siècle ait, le moins du monde, déteint sur lui.

Ce qui ajoute enfin, à cette publication, un intérêt particulier pour notre région lyonnaise, c'est que les éditeurs y ont joint une autre correspondance, presque aussi considérable que celle de Lordat lui-même ; elle émane d'un abbé Dolmières, voisin et protégé de Lordat, qui était, vers le même temps, vicaire général du cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, et l'accompagnait dans ses voyages à Paris, à Versailles ou chez des amis. Ses lettres contiennent peut-être encore plus de nouvelles de la cour que celles du « page de Louis XV ». — Ce dernier écrit à son oncle en 1745 : « Vous me mandez que vous croyez M. l'abbé Dolmières fort répandu ici, cela n'est pas étonnant ; outre qu'il est fort aimable par lui-même, il suffit qu'il soit attaché à M. le Cardinal pour être fêté... » Au moment où se multiplient les études sur la famille de Tencin, on voit quel pourrait être l'intérêt documentaire des lettres de l'abbé Dolmières. C'était un prêtre fort correct, très honoré de tous ceux avec qui il entrait en relations, et qui ne manquait point, en arrivant à Versailles, d'aller faire sa révérence à Mesdames filles de Louis XV, dont il avait les bonnes grâces. Là, il puisait une foule de menus renseignements qui enrichiront l'histoire anecdotique du temps.

Inutile de dire que les deux érudits à qui nous devons cette double correspondance, ont mis à nous la présenter tous leurs soins. Pour permettre de se retrouver dans une si grande abondance de détails, un Index alphabétique et onomastique eût été avantageux. En revanche, les notes généalogiques, les éclaircissements au bas des pages sont des plus précieux. C. B.

Le Véritable « Voyage en Orient » de Lamartine, d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque Nationale (documents inédits), par Christian MARÉCHAL, agrégé de l'Université. — Un vol. in-8°, VIII-213 pp. — Paris, Bloud, 1908. — 7 fr. 50.

On n'a pas encore d'édition critique des Œuvres de Lamartine. Aussi, en préparant son ouvrage sur « Lamennais et Lamartine »(1),

(1) *Lamennais et Lamartine*, par Christian Maréchal, un vol. in-16. Paris, Bloud, 1908.

Digitized by Google

M. Maréchal a-t-il examiné avec soin le manuscrit du « Voyage en Orient », qui comprend plusieurs cahiers conservés à la Bibliothèque Nationale. Dans le « Véritable Voyage en Orient » on trouvera le texte même de ce manuscrit, tel qu'on le lit sur les feuillets écrits en 1832 par Lamartine, comparé au texte de la 1re édition faite en 1834-1835 par le poète lui-même. Les différences entre ces deux textes sont frappantes, encore qu'avant M. Maréchal personne ne les ait signalées. Dans une introduction qui intéressera vivement ceux que le seul texte eût pu laisser indifférents, l'auteur du « Véritable Voyage en Orient » relève un certain nombre de ces divergences, les explique et les commente. Cet ouvrage ne fournira donc pas seulement un des premiers éléments de l'édition critique des Œuvres de Lamartine, mais sera aussi une contribution précieuse pour l'étude même de ces œuvres.

Bien que M. Maréchal n'ait pas voulu épuiser le sujet et que son Introduction n'ait d'autre but que « de montrer quel parti l'on pouvait tirer de ces documents », il nous apprend, en cinq petites dissertations qui composent cette introduction, beaucoup de choses nouvelles et très intéressantes. Par exemple — et cela ressort très clairement de la comparaison des deux leçons — Lamartine n'était pas l'écrivain que l'on s'est plu à imaginer : il n'était pas « ce génie trop facile qui publie ses brouillons ». Si, en effet, on ne trouve pas trace de corrections sur les nombreux feuillets manuscrits de 1832, c'est que l'auteur donnait aux imprimeurs un texte entièrement corrigé, écrit sur de nouveaux cahiers. Seule la comparaison minutieuse des deux textes pouvait montrer les corrections, comme aussi elle montrait leurs motifs et leurs résultats.

Le style était la première préoccupation de Lamartine : il voulait une phrase alerte et précise ; il recherchait les mots expressifs et imagés ; enfin son désir de l'effet se traduit par le souci du pittoresque et par l'addition d'anecdotes dramatiques qui ne faisaient pas d'abord partie du récit. On lira aussi avec plaisir les fines observations de M. Maréchal sur « cet instinct d'élégance, de bon ton, de correction parfaite, qu'expliquent les origines et les attaches aristocratiques du poète » et qui se retrouve dans le « Voyage en Orient » comme dans les autres écrits de Lamartine.

Les corrections ont, pour le fond, un premier résultat : celui de sacrifier l'exactitude du récit à des recherches de style ou de pittoresque ; mais cela n'a pas, ici du moins, une très grande importance. Une deuxième conséquence, beaucoup plus grave, est de marquer une évolution dans les tendances, dans les ambitions et

Digitized by Google

dans les croyances de l'auteur. L'étude de ce point de vue occupe la dernière partie de l'Introduction.

L'édition des deux leçons du « Voyage en Orient » est faite ensuite en lignes parallèles : en gros caractères, le texte du manuscrit, et au-dessous, en petits caractères, le texte de l'édition Hachette in-16, qui reproduit la première édition faite par Lamartine. M. Maréchal a voulu mettre en évidence le manuscrit, point de départ de l'œuvre que tous connaissent dans sa forme imprimée. Il n'en est pas moins vrai que le texte se trouve ainsi très coupé et un peu confus, et l'on n'a clairement aucune des deux leçons. Peut-être aurait-on pu éviter ce défaut en mettant en première ligne le texte de l'édition, presque partout plus long que celui du manuscrit : il aurait suffi d'imprimer en italique les passages de l'édition qui manquent au manuscrit, et en deuxième ligne, en petits caractères, les variantes du texte inédit. M. Maréchal nous permettra aussi de lui faire remarquer que certains titres de son introduction, tels que *la tenue*, ou encore *le sens*, ne disent pas, ou expliquent insuffisamment ce que contiennent les développements qu'ils précèdent.

M. Maréchal a promis de continuer à amasser des matériaux : son travail si consciencieux sur les textes même, les commentaires critiques si fins dont il les accompagne font désirer qu'il ne laisse pas à d'autres le soin de les exploiter. Et, on peut l'espérer, sa récente étude intitulée « Lamartine est-il philosophe? » (1) est déjà une garantie qu'il ne se dérobera pas à sa tâche.

F. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Bolo, *Ce que sera le prêtre au XX^e^ siècle.* Haton. In-12, 2 fr. 50. — Labriolle (P. de), *Saint Ambroise.* Bloud. In-18, 3 fr. 50. — Lafuma-Giraud (E.), *Le Zohar*, T. II, Paris. Leroux. In-4°, 738 p. — Le Goffic (Ch)., *Passions celtes.* Nouv. Libr. Nat. In-18, 2 fr. — Rondet (V.), *Miryam* ; réflexions pour le mois de Marie, Paris. Téqui. In-4°, 240 p., 4 fr. — Schulz (E.), *Doppelbericht in Pentateuch.* Freiburg. Herder. In-8°, VII, 96 p., 3 fr. 50. — Sertillanges A.-D.), *Féminisme et christianisme.* Gabalda. In-12,

(1) *Revue latine*, 25 février 1908. — Christian Maréchal : Lamartine est-il philosophe ?

Digitized by Google

3 fr. 50. — THAMIRY (E.), *Les deux aspects de l'immanence*. Bloud. In-16, 4 fr. — TRÉSAL (J.), *Les origines du schisme anglican* (1509-71). Gabalda. In-12, 3 fr. 50. — TURMEL (J.), *Histoire du dogme de la papauté*. Picard. 492 p. in-12, 4 fr. — VILLARD (P.), *l'Incarnation d'après saint Thomas*. Gabalda. In-8, 4 fr.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — BASTIAN (Ch.), *L'évolution de la vie*. Alcan. In-8, 6 fr. — CHANTAVOINE (J.), *Munich*. Laurens. In-8, 6 fr. — CHIDE (A.), *Le mobilisme moderne*. Alcan. In-8, 5 fr. — FESCH (P.), *L'année sociale et économique*. Rivière. VIII-685 p. in-8, 7 fr. 50. — FIGUIER (L.) et GAUTIER (E.), *L'année scientifique*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — FONSEGRIVE (G.), *Regards en arrière*. Bloud. In-16, 3 fr. 50. — FRANKLIN (A.), *La civilité*. II. Emile-Paul. In-8, 5 fr. — HANNEQUIN (A.), *Etudes d'histoire des sciences*. Alcan. 2 vol. in-8, 15 fr. — HUYSMANS (J. K.), *Trois églises et trois primitifs*. Plon. In-4°, 3 fr. 50. — NAVARRE (M.), *Louis IX en pèlerinage*. Bloud. In-8°, 5 fr. — REVAUT D'ALLONNES (G.), *Les inclinations*. Alcan. In-8°, 3 fr. 75. — SOURIAU (P.), *Les conditions de bonheur*. Colin. In-18, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — BOIGNE (comtesse DE), *Mémoires*. IV. Plon. In-8°, 7 fr. 50. — BONALD (vicomte de), *François Chabot*. 1756-1794. Emile-Paul. In-8°, 5 fr. — CABANÈS (Dr), *Les indiscrétions de l'histoire*. V. Michel, 400 p. in-16, 3 fr. 50. — DINO (duchesse DE)' *Souvenirs*. Calmann-Lévy. In-8°, 7 fr. 50. — GACHOT (E.), *Le siège de Gênes* (1800). Plon. In-8°, 7 fr. 50. — GARZON (E.), *Jean Orth*. Belin. In-8°, 3 fr. 50. — GUICHEN (vicomte DE), *Pierre le Grand et le premier traité franco-russe*. Perrin, In-8°, 5 fr. — JOUSSET (P.), *L'Espagne et le Portugal illustrés*. Larousse. In-4°, 22 fr. — LUCHAIRE (A.), *Innocent III*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — Joseph DE MAISTRE et BLACAS. *Correspondance*. 1804-1820. Plon. In-8°, 7 fr. 50. — MARCÈRE (M. DE), *Septennat du Maréchal de Mac-Mahon*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — MÉTIN (A.), *La Colombie britannique*. Colin. In-8°, 12 fr. — NOBIRULUS, *Souvenirs lyonnais*. Lyon, L. Brun. In-8°, 6 fr. — OLLIVIER (Mme E.), *Valentine de Lamartine*. Hachette. In-16, 2 fr. — REISET (vicomte DE), *Anne de Caumont La Force, comtesse de Balbi*. Emile-Paul. In-8°, 5 fr.

Philologie, Belles-Lettres. — BLAIZE (J.), *Rêve de lumière*. Plon, In-16, 3 fr. 50. — GRAMMONT (M.), *Petit traité de versification française*. Colin. In-18, 2 fr. — LEMAITRE (J.), *Jean Racine*. Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — LE QUEUX (W.), *Coupable ?* Hachette. In-16. 3 fr. 50. — MEILLET (A.), *Les dialectes indo-européens*. Champion. 140 p. in-8°, 4 fr. 50. — *Pages choisies des tragiques grecs*. Colin. 420 p. in-18, 3 fr. 50. SORMIORE (M. DE), *La vie triomphante*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — SPETZ (G.), *Légendes d'Alsace*. Perrin. In-16, 3 fr. 50.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Le Roman et la Pensée chrétienne

Il y aurait un curieux chapitre d'histoire littéraire à écrire sur le roman catholique. Au seuil de ce chapitre, on verrait se dresser l'originale figure d'un évêque de Belley, Pierre Camus, un prélat du XVII^e^ siècle, ami de saint François de Sales et d'Honoré d'Urfé, malmenant fort les moines et écrivant des livres tout à fait édifiants, où les scènes d'amour conduisent au châtiment du vice et à la récompense de la vertu. Puis cette histoire franchirait une assez longue étape et, traversant les terres arides du XVIII^e^ siècle, elle atteindrait les œuvres de nos auteurs modernes : *Les martyrs*, de Chateaubriand ; *Volupté*, de Sainte-Beuve, un roman auquel, dit-on, Lacordaire collabora, *L'honnête femme*, de Louis Veuillot, et quelques-uns de ces écrits où Barbey d'Aurévilly se targuait d'un catholicisme si pétulant. Et que de curieux problèmes elle agiterait, si elle se demandait quelle place un Balzac a faite dans son œuvre au catholicisme, et si un disciple chrétien de Flaubert aurait pu concilier les théories du maître avec la religion. Arrivant enfin à notre époque contemporaine, elle avouerait sa déception de n'avoir trouvé dans le néo-christianisme de 1885 que des tendances vers une morale assez veule et larmoyante. Elle l'avouerait d'autant mieux qu'à ce

Digitized by Google

moment-là le naturalisme s'effondrait, puisque Brunetière triomphait de Zola, de ses pompes et de ses œuvres, et qu'on attendait une renaissance demandée par M. Paul Desjardins, prêchée par M. de Vogüé en homélies pathétiques et compromise le jour où M. Edouard Rod s'assit à sa table de travail, devant son Christ protestant. Oui elle serait intéressante à écrire cette histoire, et j'avoue qu'elle m'avait tenté. Je n'essaierai cependant pas de l'esquisser aujourd'hui, et je présenterai simplement quelques remarques sur les droits et sur les devoirs du romancier catholique.

Le roman, — on l'a dit et il faut le répéter, car on ne saurait mieux le définir, — c'est la représentation de la vie. Et l'on voudrait examiner si le romancier et le catholique peuvent collaborer à une œuvre d'observation réelle et dans quelle mesure ils le peuvent.

De nos jours, il semble que l'effort vers un idéal chrétien s'affirme dans les œuvres d'un certain nombre d'écrivains ; et, quelque paradoxale que paraisse la proposition, le roman catholique choisit bien son heure pour se développer chez nous. D'abord il compte déjà des maîtres illustres, et si je faisais une étude critique j'aurais plaisir à parler ici de Huysmans et de MM. Paul Bourget et René Bazin. Aussi bien m'appliquerai-je à suivre leurs méthodes, puisqu'ils nous ont ouvert toutes grandes les portes par où l'on entre avec l'air pur et le soleil.

Un des motifs les plus puissants de réussite qu'on invoquerait en faveur du roman catholique réside dans l'indépendance de la pensée, dont nous déplorons, par ailleurs, tous les excès. Elle nous est nécessaire et elle est issue de la situation même que se sont faite les littérateurs de ces dernières années.

Aujourd'hui les romanciers, avec l'audace et l'assurance qui caractérisent les gens incompétents, s'emparent de sujets jusqu'alors réservés à des ouvrages spéciaux. Un contemporain de M. de Jouy crierait à la confusion des genres ; mais depuis longtemps les genres n'existent plus et la confusion seule demeure. Elle règne à l'heure actuelle.

Digitized by Google

L'abus des coteries et des brigades a produit ce résultat de livrer à l'anarchie le royaume des lettres. Les cénacles romantiques, les grandes halles naturalistes et les petits oratoires symbolistes abritaient des écrivains dont le premier souci paraissait être de se tenir aussi loin que possible du vulgaire et de scandaliser le bourgeois, c'est-à-dire l'homme de capacité moyenne, de goûts paisibles et d'allures banales. Ce souci d'étonner le lecteur, souvent même de le mystifier, qu'on lui serve les truculences du drame romantique, qu'on le stupéfie au moyen des descriptions naturalistes, ou qu'on lui montre l'obtus de son intellect à l'aide des mythes symbolistes, devait rendre de plus en plus impénétrables l'un à l'autre le clan des écrivains et la société. Il vint un temps où la multiplicité des chapelles détermina les défections et, de défections en défections, on en arriva à une sorte de protestantisme littéraire, à la libre interprétation des systèmes et des théories. Je laisserai à ces gens que La Bruyère appelait des « habiles » le soin de décider si l'absence d'écoles est un bien ou un mal; mais je sais bien qu'au point de vue qui nous occupe, nous n'avons qu'à nous louer d'un affranchissement aussi complet des idées. Nous y gagnons d'être moins enfermés dans d'étroites formules, et de pouvoir aborder avec une entière liberté les problèmes les plus captivants de l'art et de la morale.

Dieu me garde de vous tracer un tableau de notre littérature contemporaine. Sa situation intellectuelle se résume en ces quelques lignes tombées jadis de la plume de M. Jules Lemaître et qui sont toujours vraies : « Toute la littérature contemporaine est inquiète et malade, écrivait-il dans une étude sur les Goncourt. C'est partout, sous des formes diverses, une recherche du rare, du raffiné, du brutal ou du poignant. » Quant à sa situation morale, vous savez aussi bien que moi ce qu'il en est. Je ne dégagerai de toutes nos incohérences que deux faits qui me semblent significatifs et qui nous aideront à préciser la tâche du romancier chrétien.

Le premier, c'est l'importance que le roman a prise chez

Digitized by Google

nous depuis une vingtaine d'années. Il fut un temps, — un temps qui n'est pas loin, — où il parvenait à peine à se faire accepter comme genre littéraire et où il n'envoyait pas encore ses représentants à l'Académie. Aujourd'hui il envahit tout. Non seulement il s'impose par sa masse — un journal publiait naguère une effrayante statistique, de laquelle il ressort que plus de 3.500 romans paraîtraient chaque année, — mais il a remplacé tous les livres qu'on lisait autrefois dans la bonne société française. On a tout fait entrer dans son cadre commode. Nous avons le roman où l'histoire se travestit à tel point que le lecteur doute s'il est dans le domaine des faits ou dans celui des rêves; nous avons le roman pathologique, embryologique et gynécologique; nous avons le roman social, qui a la spécialité d'apporter un peu plus de confusion à des problèmes que le simple bon sens résolvait jadis; nous avons, en un mot, le roman qui vulgarise le savoir humain et qui colore les mauvais instincts de l'homme et ses vices d'une fausse science et d'une fausse philosophie. Si bien qu'avec toutes ses audaces et toutes ses extravagances, il reste le plus puissant véhicule d'idées dont un écrivain puisse se servir aujourd'hui.

Le second fait que je signalerai, c'est, — si je puis ainsi dire, — le pouvoir persuasif du roman. On a souvent reproché au théâtre de corrompre les mœurs; mais c'est un reproche qui s'adresse, avec beaucoup plus de justice, au roman. Je suis assez de l'avis de ce critique qui prétendait que le théâtre ne crée pas un état d'âme, qu'il correspond au contraire au goût du public et qu'il se permet tout lorsque les spectateurs sont eux-mêmes disposés à tout entendre et à tout supporter. L'opinion n'est plus dirigée de nos jours par une élite intellectuelle, elle est désorientée par les à-coups de la politique, par les scandales de toute nature et par les appétits qu'il faut satisfaire; mais ce qui l'entretient dans son épicurisme et dans son indifférence, ce qui lui façonne une raison encombrée de prétentieuses sottises, c'est le livre qui s'offre à elle et qui s'insinue. Serait-il téméraire de prétendre qu'une grande

Digitized by Google

partie du mal dont souffre notre société vient de ce conseiller pervers, d'autant mieux écouté qu'il flatte les mauvais penchants de l'homme et qu'il lui présente des moyens séduisants d'échapper au devoir ? On suivrait, à travers les romans de notre époque, telle idée maintenant triomphante, qui n'a d'abord été qu'une révolte aux lois établies et qui s'érige aujourd'hui en axiome intangible. Ce qu'on entend autour de soi, ce qui constitue cette philosophie mondaine du bonheur, si bien accueillie des âmes molles, on le trouverait dans maint ouvrage mis à la portée de tous par le feuilleton et par les publications à bon marché. Connaissez-vous une plus inepte théorie que celle du mariage libre, dont on nous rebat les oreilles et dont on cherche à faire une loi fondamentale de notre droit futur ? A qui la devons-nous, si ce n'est à deux romanciers, à deux frères que je ne désignerai pas autrement, et qui ont perdu, à nous établir leurs sophismes, le peu de talent qu'une réclame habile leur avait ménagé ?

L'on entrevoit, j'espère, les conséquences qui découlent de ces précédentes observations. Nous avons donc le droit de nous servir, nous aussi, du roman, d'utiliser l'élargissement de ses cadres à des études qu'il accueillera comme les imitations les plus fidèles de la vie et qui renfermeront un sens bien supérieur à celui qu'elles reçoivent d'ordinaire, puisque ce sera le sens même de la morale chrétienne.

Il reste entendu que cette morale-là, nous ne la placerons pas sous forme de prêches et que nous ne la ferons pas entrer, coûte que coûte, dans des livres de circonstance. Elle viendra à propos de tout et, pour ainsi parler, d'elle-même. Il est un certain nombre de questions que l'on qualifie d'actuelles, parce que la pensée moderne les discute dans tous les sens et que je nommerais bien plutôt éternelles en raison de l'importance qu'elles ont toujours eue ; et ce sont, par exemple, les questions qui concernent les affaires d'argent, l'amour, le mariage, les devoirs conjugaux, paternels et filiaux, l'éducation des enfants et la liberté de conscience ; eh bien ! je demande dans quel

Digitized by Google

roman elles ne sont pas, sinon posées, tout au moins indiquées, et quelles solutions plus sûres on peut leur apporter et plus idéales, en même temps, que celles du christianisme dont nous sommes nés et dont, en dépit d'une doctrine qui bouleverse tout sous prétexte de tout libérer, se sont inspirés depuis vingt siècles nos usages, nos coutumes et nos mœurs?

Ceci nous amène à parler du choix que l'écrivain doit faire des sujets de roman. La définition que j'ai donnée nous facilite la réponse. Puisqu'il est la représentation de la vie, le roman étudiera toutes les situations, toutes les circonstances qui contribuent au développement de la vie et qui nous en présentent le tableau le plus ressemblant. Autant dire alors qu'il embrassera tous les sujets? Certes la vie nous appartient et nous avons le droit d'y plonger à pleines mains pour en retirer des enseignements. L'on s'entretient dans le préjugé qui consiste à croire que la religion interdit à ses adeptes ce qui touche de trop près aux arts et à la littérature, et que d'ailleurs, s'ils s'y fourvoient, les chrétiens sont trop aveuglés par leur foi, trop tenus en lisière par les commandements pour exprimer la vie. C'est à nous de démontrer le contraire. L'Eglise ne nous défend ni de voir ni de sentir. Oui, nous avons les affections, les penchants, les défauts, les qualités des hommes, mais notre double nature d'homme et de chrétien nous ouvre des horizons immenses sur la vie que nous pouvons, mieux que d'autres, aimer et comprendre avec notre raison et notre foi. Je ne vois pas bien — en dehors des sujets bas et licencieux, que le goût averti d'un écrivain honnête repousse toujours, — ceux que l'on interdirait à un romancier, qui se préoccuperait non pas d'aventures banales et romanesques, mais de sincérité et de vérité. Tout dépend de la façon dont l'œuvre est conçue et de la signification qu'on lui destine.

Si l'on se propose, par exemple, de faire une étude de mœurs, où les usages d'une région, ses sites et ses habitants seront décrits en vue d'obtenir un effet artistique ou de contribuer à l'histoire morale d'une catégorie d'indivi-

Digitized by Google

dus, qui empêchera l'écrivain catholique de pousser cette étude aussi loin qu'un Mérimée ou un Maupassant, — s'il en a le génie, — et la réserve des sujets bas ou licencieux demeurant toujours la même?

Mais s'il s'agit, d'autre part, de présenter une thèse au lecteur, je dirai qu'avant tout il faut s'entendre sur la signification de ce mot-là. Car on a vraiment abusé de son sens et trop de gens n'en parlent qu'avec des trémolos dans la voix et comme s'ils vous livraient le secret des livres impérissables. Un roman à thèse, une pièce à thèse deviennent pour eux quelque chose de particulièrement digne de vénération, où se révèlent, en tout cas, la conscience de l'artiste et la difficulté de l'entreprise. Eh bien! il y a thèse et thèse, comme il y a fagot et fagot. Si vous dites, par exemple : voici un roman où l'auteur développe la thèse du danger des lectures, vous reconnaissez tout juste que le romancier vous a servi un lieu commun, et nul n'ignore que le lieu commun constitue, aussi bien que les proverbes, la sagesse des nations, qu'il alimente les discours des orateurs, les vers des poètes et les pièces des dramaturges.

Il y a encore la thèse qui concrétise, en quelque sorte, une série d'observations morales; elle se confond avec l'idée qui se dégage spontanément d'un récit d'ailleurs conforme à la réalité et dans lequel les personnages agissent comme des hommes et non comme des fantoches inconsistants. Ainsi la fatalité de la souffrance deviendra une thèse très belle, à laquelle personne ne contredira parce qu'elle a reçu le consentement universel, et qui, traitée par un écrivain catholique, éclairera d'une singulière lueur bien des mystères de l'existence. Jusque-là tout va très bien, et le roman à thèse n'est, au fond, que le roman d'idée. Mais où les choses se gâtent, c'est quand la thèse se réclame de théories douteuses, ou qui n'ont pas encore reçu leur preuve formelle. Par exemple, la thèse de l'hérédité, qui a inspiré pas mal de romanciers, si elle est vraie en partie, ne l'est pas toujours et partout, ni dans tous les cas, ni dans toutes les familles, j'ajouterai même, ni dans toutes ses conséquences; et quelques progrès qu'ait accomplis la biologie,

Digitized by Google

il reste cependant des obscurités que cette science n'a pas dissipées et sur lesquelles les savants controversent. L'écrivain qui s'engagera donc dans cette question s'exposera à des jugements fragiles qui infirmeront son ouvrage. Il devra également s'armer de circonspection lorsqu'il se laissera tenter par une de ces thèses qui sont évidentes pour les catholiques, mais qui soulèvent chez nos adversaires des discussions sans fin : elles ont besoin d'être présentées avec beaucoup d'art, à l'aide d'arguments qui n'auront aucune allure apologétique et qui auront prise sur n'importe quel lecteur de bonne foi. Somme toute, une assertion que les contradicteurs peuvent traiter d'hypothèse et qui exige des preuves doctrinales pour être établie, ressortit à la théologie et ce ne sont ni des sermons ni des conférences dogmatiques que le lecteur attend du romancier. Au surplus ne perdons pas de vue ce grand principe que la nature est l'inspiratrice immédiate de l'écrivain. Un roman est, avant tout, un livre où il se passe des aventures prises sur la réalité; un romancier est un homme qui a vu ce qu'il raconte et non pas un idéologue échafaudant des systèmes dans son cabinet; et enfin il ne faut pas peser sur une thèse pour l'emboîter dans un roman; sans quoi l'on ressemblerait à ce sophiste grec qui, n'étant pas parvenu à introduire dans un trou exigu une boule de forte taille, se demandait avec angoisse si c'était la boule qui était trop grosse ou le trou trop petit.

Mais il est une dernière sorte de thèse que l'écrivain s'interdira, et le catholique surtout qui doit être, plus qu'un autre, soucieux de vérité : c'est le paradoxe. Plus il est hardi, plus il séduit l'auteur qui a, comme un ténor italien, quelques airs de bravoure à placer. Le paradoxe ne se défend qu'à l'aide de situations exceptionnelles, desquelles il n'y a vraiment rien à dire, sinon qu'elles céderont devant d'autres situations encore plus exceptionnelles. Et non seulement il ne prouve rien, mais il sème l'erreur sur son chemin. Voulez-vous une preuve de ce que j'avance? Ouvrez, au hasard, si vous en avez le courage, dix ou vingt romans contemporains : je vous en laisserai le

Digitized by Google

choix et même je ne vous le disputerai pas. Je serai bien surpris si vous n'y découvrez pas que, sous une forme ou sous une autre, l'auteur vous y prêche cette colossale sottise qu'on appelle le droit à l'amour. Voilà bien la thèse dans toute son horreur ! Bien que l'expérience la plus élémentaire démontre que les soucis et les intérêts l'emportent de beaucoup sur les plaisirs de l'amour, nos professeurs de haute science humaine proclament que l'amour est l'unique objet de la vie, le but suprême vers lequel tendent les désirs et les efforts de l'homme. Outre que cette conception-là est illusoire, elle introduit dans le roman d'aujourd'hui une recherche de plus en plus maladive du plaisir; elle mène tout droit à la glorification des sens, car depuis le temps qu'on étudie l'amour, on en a fatigué la psychologie et il a bien fallu recourir aux perversités, afin de varier le récit d'aventures identiques. Ce n'est pas à dire que, par un excès contraire, l'écrivain doive écarter l'amour de ses livres, mais s'il le met en jeu, qu'il agisse comme une des forces de la nature et non pas comme la force prépondérante et unique. D'ailleurs si l'on réfléchissait à ceci : que l'amour capable d'occuper exclusivement la pensée et le cœur de l'homme ou de le conduire, à travers tous les obstacles, jusqu'à la réalisation suprême du bonheur, ne se présente qu'à l'état exceptionnel, et qu'en définitive, ainsi que l'a dit un penseur vigoureux, « une grande passion est aussi rare qu'un grand génie, » on conviendrait que les romanciers faussent chaque jour la nature dans leurs livres et qu'ils la travestissent avec une désinvolture blâmable aux yeux des lecteurs trop complaisants et trop crédules. Ils ont sur la conscience les ennuis, les tristesses et les dégoûts qui se sont emparés des âmes lasses et peut-être les fautes où sont tombés les hésitants dont la faiblesse restait à la merci d'une parole complice. Et puis, qu'on demande aux hommes réputés heureux à quoi se réduit la somme de leur bonheur et quelle place l'amour a tenue dans leur existence ! Veut-on avoir là-dessus l'opinion d'un grand seigneur qui vécut dans les dignités, qui fut adulé par Paris et par l'Europe entière,

Digitized by Google

qui charma les empereurs et les rois, et qui mourut vieux, après avoir traversé l'époque la plus bouleversée et la plus héroïque de l'histoire?

« De vrai bonheur, écrivait le prince de Ligne, je n'en ai jamais eu que quatre jours : celui où j'ai mis la première fois mon uniforme, le soir de la première bataille où je me suis trouvé, le jour où l'on m'a dit pour la première fois que l'on m'aimait, et celui où je suis sorti après ma petite vérole. Voilà les quatre jours où j'ai été le plus aise d'être au monde. Le premier et le dernier ne pouvaient pas se répéter et les deux autres ayant été répétés une quinzaine de fois, ont bientôt perdu la fraîcheur de la première sensation délicieuse que j'avais éprouvée. »

Le choix des sujets serait donc presque illimité pour le romancier catholique. Mais quels seront les personnages qu'il mettra en scène? Devra-t-il se condamner à ne peindre que de saintes gens, ou tout au moins des êtres dévots et mystiques, pratiquant sans de trop rudes secousses leur religion, se confessant aux fêtes et ne manquant pas à jeûner quand l'Eglise le prescrit? Ou bien s'efforcera-t-il de conduire ses héros dans les chapelles et déterminer toutes les aventures par des conversions? Une telle compréhension du monde serait d'une étroitesse qui glace; et ce serait ignorer la société qui nous entoure que de prétendre la peupler ainsi. Et d'ailleurs je ne vois pas comment on s'y prendrait pour faire évoluer ce personnel-là dans des romans capables d'accueillir tous les sujets. Notez bien qu'il n'est pas question de fermer la porte aux gens pieux et qu'ils entreront dans le roman toutes les fois qu'il sera intéressant ou nécessaire de connaître leurs sentiments et de marquer l'antithèse de leur bonne conduite et de leurs vertus avec les écarts ou les vices des autres personnages. Mais il est indubitable qu'ils ne suffiront pas seuls à nous suggérer l'idée la plus vraie et la plus complète de la vie. Le monde est vaste. Il fourmille d'hommes de toute sorte et de toute condition, respectables ou tarés, violents ou pacifiques, calmes ou passionnés; certains métiers, certaines professions modifient le tempérament, changent les

Digitized by Google

mœurs, influent sur les caractères. Et toutes ces diversités conspirent à donner à nos provinces, à nos villes et à nos campagnes leur physionomie particulière qu'il importe de faire passer dans le roman. Si l'œuvre de Balzac revêt, ainsi que l'a montré Brunetière son dernier historien, une si haute signification sociale et si elle a une portée historique incontestable, c'est que l'écrivain a fouillé la France entière, qu'il a mise toute vive dans les quatre-vingt-dix ou cent volumes de la *Comédie humaine*. Mais qui donc aurait le génie d'entreprendre une œuvre de cette taille ? Que du moins l'on observe autour de soi et qu'on ne dédaigne pas la plus modeste et la plus humble créature.

Un fat quelquefois ouvre un avis important,

a pu dire le poète. Les pauvres, les misérables, qui ne sont pas plus des fats que les riches et les parvenus, font des gestes et disent des paroles qui nous révèlent le cœur humain aussi bien et même mieux que les nobles attitudes et les beaux discours. Un milieu de libres penseurs, une famille d'indifférents nous fourniront ce qu'on appelle aujourd'hui des documents, c'est-à-dire qu'ils nous mettront à même d'observer des faits d'où résultera pour nous une vision très nette des choses ; et ce sera, si l'on veut, l'orgueil de l'esprit, ou la lâcheté morale, ou la volonté qui se bute, ou la sècheresse du cœur, ou le vide d'une âme sans idéal, sentiments et situations dont nous tirerons au point de vue chrétien, et sans même qu'il soit besoin de les indiquer en toutes lettres, des conclusions éloquentes. Et quant à conduire les personnages de ce roman dans les églises, il n'y faut songer que lorsque le réclame la marche des événements et que, par le jeu normal des passions, le drame ne peut se dénouer que là. Avant tout, que la réalité demeure notre guide le plus sûr ; elle réclame qu'on l'observe sans fléchir, qu'on la serre de près et qu'on ne la lâche plus. Or il se passe dans les âmes des drames terribles ; le bien et le mal s'y livrent des combats qui, pour n'être pas sanglants, l'emportent en émotion tragique sur ceux de l'*Iliade* ou sur les tueries de *Bajazet ;* si ces âmes

Digitized by Google

se retrouvent après bien des erreurs, si tout d'un coup elles reçoivent l'illumination de quelque vérité ou si même elles tremblent d'effroi devant leur faiblesse et se lamentent d'avoir à poursuivre la route d'incertitude, où les envolées vers le ciel alternent avec les chutes honteuses, dira-t-on que ce ne sont pas là les phases angoissantes de notre destinée ? Elles se dérouleront avec la même ampleur entre les quatre murs d'une cabane.

Un sujet et des personnages, telle est la matière du roman ; mais le romancier n'a rien fait, et son œuvre ne vit pas, tant que les passions humaines n'entrent pas en jeu. La peinture des passions, c'est la question grave entre toutes que doit examiner l'écrivain catholique. S'en interdire l'étude, c'est, du même coup, renoncer à connaître l'homme et tout ignorer de la vie. D'autre part, le roman dont on parle ici ne s'adressant pas aux petites filles « dont on coupe le pain en tartines, » il est clair que le romancier jouira de la liberté indispensable pour intéresser ses lecteurs. Mais jusqu'où aller ? La réponse ne laisse pas de présenter des difficultés. Un principe, il me semble, domine cette matière, c'est celui de la responsabilité morale de l'écrivain. Un livre parfois va loin et, sans prendre d'allure doctorale, sans faire de phrases, on peut bien dire que le romancier a charge d'âmes. En dépit du désir qu'ont nos modernes théoriciens d'éclairer et d'instruire le lecteur, j'estime que celui a droit à cette *maxima reverentia*, à ce très grand respect que le poète latin réclamait autrefois pour l'enfant. Sait-on si parmi la masse de ceux qui lisent, il n'y aura pas une âme effleurée par des doutes ou ébranlée par quelques théories aventureuses ? Et quel est le prix d'une âme ! « Une âme, a dit Michelet, — la parole est éloquente dans sa bouche, — pèse infiniment plus qu'un royaume, un empire, parfois plus que le genre humain. » Les âmes saines et droites, celles qui savent regarder les choses sans fausse honte et les comprendre, les pauvres âmes égarées qu'un témoignage de compassion ramènerait et qu'une moquerie ou un geste de dédain perdrait peut-être à tout jamais, ce sont celles-là qu'il faut respecter.

Digitized by Google

Elles ne se scandaliseront pas d'ailleurs chaque fois qu'on leur montrera la vérité ; car elles ne sont ni susceptibles ni ombrageuses, comme les âmes des pharisiens qui crient qu'on les écorche dès qu'on signale un travers de l'humanité ou les défauts d'un caractère.

Cependant les passions sont là, dont la violence, la profondeur et les progrès font l'objet de la science du psychologue, non seulement passions individuelles qui n'intéressent qu'un être en particulier, mais passions générales desquelles dépendent d'autres existences humaines et qui décident du bonheur, de la fortune ou de la vie de nos semblables. Le catholicisme a-t-il mis des entraves à la liberté de l'artiste qui les dépeint? Il y a une page de Barbey d'Aurévilly qui répond avec sa fougue ordinaire à cette question. C'est un passage d'une de ses préfaces, — la préface d'une *Vieille maîtresse :*

« Quand le catholicisme, s'écrie l'écrivain, a-t-il interdit de raconter un fait de passion si affreux, si criminel qu'il fût, d'en tirer des effets pathétiques, d'éclairer un gouffre dans le cœur de l'homme, quand même il y aurait au fond du sang et de la fange ; enfin d'écrire du roman, c'est-à-dire de l'histoire *possible*, quand elle n'est pas *réelle*, c'est-à-dire, en d'autres termes, de l'histoire humaine ?... Nulle part ! Il a tout permis au contraire, mais sous cette réserve absolue que le roman ne serait jamais une propagande de vices ou une prédication d'erreur ; que jamais il ne se permettrait de dire que le bien est le mal et que le mal est le bien, et qu'il ne sophistiquerait point au profit de doctrines abjectes ou perverses, comme les romans de Mme Sand et de Jean-Jacques Rousseau. Sous cette réserve, le catholicisme a même permis de peindre le vice et l'erreur dans leurs faits et gestes et de les peindre ressemblants. Il ne coupe point les ailes au génie, quand génie il y a... »

C'est parfait. Mais sommes-nous beaucoup plus avancés ? Le roman ne sera jamais « une propagande de vices ou une prédication d'erreur » soit ! mais il s'agit précisément de savoir si la passion, fidèlement décrite, par cela

Digitized by Google

seul qu'il ne lui manquera aucun trait pour être ressemblante, propagera le vice et prêchera l'erreur.

Les passions ne mènent pas toujours au vice, elles naissent avec le cœur de l'homme, et d'abord elles sont indifférentes, c'est-à-dire ni bonnes ni mauvaises. C'est la volonté et la raison qui les dirigent et les conduisent, à travers mille obstacles, vers le mal ou vers le bien. Un prêtre de l'Oratoire, le P. Sénault, qui vivait au XVII^e^ siècle, a publié en 1641 un petit traité de l'*Usage des passions*, où il étudie leur nature, les désordres qu'elles apportent dans le cœur de l'homme, et où il montre comment, en les conduisant, on arrive non seulement à les modérer, mais à les changer en vertus. Ce vieux livre contient d'excellentes choses, sous la forme un peu roide et pompeuse des écrits de cette époque, et voici, par exemple, la page où le P. Sénault nous apprend qu'avec un peu de travail les passions deviennent les semences des vertus, — il démontrera ensuite qu'elles deviennent également les semences des vices, — mais écoutez ceci :

« Il n'y a point de passions qui ne puissent devenir vertus, et comme elles ont de l'inclination pour le bien et de l'aversion pour le mal, il ne faut qu'un peu de conduite pour leur faire changer de condition : il suffit de bien appliquer son amour pour rendre toutes ses passions innocentes et sans travailler avec tant de peine ; il n'est besoin que de bien aimer pour être heureux dès cette vie ; puisque la vertu, dit saint Augustin, est l'habitude d'un esprit bien réglé, il ne faut que modérer nos affections, afin qu'elles se changent en vertus, car, quand notre haine et notre amour qui sont les sources des autres passions seront conduites prudemment, modestement, fortement et justement, elles deviendront de rares vertus et se convertiront en prudence, en tempérance, en force et en justice. N'est-ce donc pas être barbare que de vouloir étouffer nos passions qui ont tant d'affinité avec la vertu et qui, sans beaucoup de travail, peuvent être élevées à une si noble condition? N'est-ce pas être ingrat que de méconnaître les avantages que nous avons reçus de la nature, et n'est-ce pas être

Digitized by Google

injuste que de donner des noms infâmes à des sujets innocents qui, étant bien ménagés par la raison, peuvent en mériter de si glorieux ? »

Donc les passions sont susceptibles de nous porter au bien ou au mal, suivant l'application que nous prenons à les diriger. Et ce sera pour le romancier un élément sérieux de drame que cette lutte de la raison et de la volonté dans le cœur humain, — lutte semblable à celle de l'amour et du devoir dans la tragédie cornélienne. Mais les passions se manifestent par des paroles, des gestes et des démarches qu'il importe de rendre sensibles si l'on veut faire agir ses personnages et donner à son œuvre une vie sans laquelle elle n'existerait pas. Je ne puis m'imaginer, moi lecteur, l'aventure qu'on me raconte, que si l'écrivain prend soin d'attirer mon attention sur tel détail particulier, sur tel mot révélateur. Il faut qu'il éveille en moi la sensation de ce qui est, et que, sous sa plume, des images encore vagues et diffuses dans mon esprit deviennent réelles, palpables, évidentes. Alors le romancier devra tout dire ? Il me semble d'abord qu'il y a des ressources de vocabulaire qui permettent de suggérer bien des tableaux qu'on n'étale pas crûment et bien des scènes qu'il est préférable d'indiquer au lieu de les dérouler dans leur brutalité. Notre langue française est ingénieuse et souple ; elle enseigne à qui sait s'en servir l'art de dire avec des mots chastes des choses dont il est impossible qu'un lecteur intelligent se choque. Par conséquent les effets extérieurs des passions seront décrits par un écrivain habile sans mièvrerie comme sans complaisance et n'en seront pas moins saisissants pour cela. On objectera, sans doute, que le vice, bien que ses conséquences soient détestables et hideuses, ne se présente pas avec des airs trop rechignés, qu'il n'est point tant dégoûtant puisque l'homme est séduit, fasciné par lui, et qu'il conviendra donc que le romancier lui conserve ses dehors agréables et ses gestes attirants. Certes la théorie qui prétendrait ne peindre le vice que laid, ou grotesque, ou caricatural, serait aussi contraire à la réalité qu'une image d'Epinal est différente d'un tableau de Rembrandt. Mais

Digitized by Google

alors? alors la règle n'est pas facile à établir et je crois bien, pour ma part, qu'il n'y en a point et que c'est une affaire de délicatesse et de goût. Un instinct, que j'ose croire plus sûr dans le cœur d'un homme qui a reçu l'éducation chrétienne, nous avertit du danger où d'autres sombreraient. Il est certain que rien n'est innocent dans l'imagination d'un sensuel ou d'un voluptueux qui poursuit les formes malsaines de son rêve. Il peut tenir dans la description d'une main, — et l'exemple nous en a été donné, — plus de perversité et de luxure que dans n'importe quelle scène d'amour si passionnée soit-elle. Et les paysages mêmes ne restent pas indifférents à la pensée profonde et quelquefois inexprimée de celui qui se délecte dans le vice. Au lieu de représenter la nature telle qu'elle est, c'est-à-dire absolument insensible à nos peines et à nos joies, — ce qui n'empêche pas, au surplus, de l'aimer, — certains artistes lui créent une âme au contact de laquelle ils aiment à faire vibrer la nôtre. Tant que cette harmonie, dont on peut contester la justesse, ne provoque en nous que de belles et nobles émotions, il importe peu, au point de vue moral, qu'elle épande sa voix. Mais des paysages parfois surgissent devant nos yeux, si languides, si baignés de volupté ou si peuplés d'images troublantes que la nature, — pour me servir d'une expression d'Anatole France, — remplit alors le rôle d'une « entremetteuse ». Et ce rôle-là, je ne crois pas, je suis même sûr qu'il n'est pas permis à un honnête homme de le lui faire jouer. Notez que la simple vision des choses est déjà assez belle par elle-même sans qu'il soit besoin de recourir à ces artifices, et qu'un artiste qui sait voir tire de l'éducation et de la profondeur de son œil les effets les plus prestigieux.

Ne pas troubler le lecteur et cependant ne rien lui dissimuler d'essentiel en lui dépeignant une passion qui court à son assouvissement, c'est de quoi se préoccupera le romancier dont on cherche à fixer la responsabilité. Préoccupation fort grave, en vérité, et qui subsistera tout entière, lorsqu'une analyse plus poussée amènera l'écrivain à décrire les effets intérieurs du vice ou de la passion. C'est

Digitized by Google

là qu'il déploiera toutes les ressources de sa psychologie et sera-t-il inutile de remarquer que le catholique me paraît mieux armé pour cette étude que n'importe quel philosophe blanchi par les méditations. La doctrine du péché éclaire des profondeurs insondables dans l'âme humaine; elle jette des lueurs effrayantes sur les ruines, sur les catastrophes, sur tous les éléments tragiques d'une action malhonnête ou d'un crime. En outre, la pratique de l'examen de conscience aiguise, si je puis ainsi dire, la sensibilité; elle nous fait descendre en nous-mêmes et là nous y sommes en face des doutes, des inquiétudes, des tentations, des désirs qui s'emparent de notre âme, cette âme qui n'est ni meilleure ni pire que celle de notre voisin, mais qui est l'âme de l'homme, l'âme de l'auteur qui écrit, l'âme de ce lecteur auquel il s'adresse et que Baudelaire appelait « mon semblable, mon frère ».

Oui, l'examen de conscience d'un catholique l'emporte en acuité sur le plus subtil ouvrage de psychologie. Car il ne sert de rien de philosopher et de scruter son cœur, si l'on manque de cette humilité qui ramène l'homme à lui-même et de cette notion de l'idéal qui l'élève jusqu'au divin. Que l'on compare la méditation philosophique d'un Sénèque avec l'examen de conscience d'un saint Augustin et l'on mesurera toute la distance qui sépare l'âme d'un directeur laïque de celle d'un chrétien qui souffre et qui gémit comme nous. Avec Sénèque l'orgueil du stoïcisme semble se dresser en un dernier sursaut, à la nuit tombante des temps païens. Et cependant Sénèque professait une philosophie très fière; il s'entendait même sur certains points avec des docteurs de l'Eglise, qui ne craignaient pas de l'appeler « notre ami Sénèque », *Seneca noster*. Mais qu'apprend le sage à son école? A se déclarer supérieur à Jupiter lui-même, à s'enfermer dans un égoïsme pratique et, quand il trouve la vie trop lourde, à la terminer par le suicide. Ah! que saint Augustin se révèle plus compatissant, plus charitable! et qu'il est beau et douloureux à la fois cet élan de tendresse et d'humilité, par lequel débutent les *Confessions :*

Digitized by Google

« J'écris pour tout le genre humain, afin que nous sachions, ô mon Dieu, de quels abîmes il faut crier vers vous ! »

Les *Confessions*, voilà le livre où le psychologue touchera du doigt cette vérité que le catholicisme, avec sa morale, ses dogmes et ses sacrements, conduit aux découvertes les plus admirables du cœur humain et qu'il les confirme. Croit-on que la doctrine de l'enfer, d'une peine éternelle vengeant une offense dont la portée nous échappe, humainement parlant, ne soit pas capable de modifier, du tout au tout, le jugement du romancier sur l'importance de nos fautes? Croit-on qu'une passion en marche ne sera pas détournée de son chemin, si l'homme qu'elle mène, traqué par les désirs, haletant, éperdu, s'en va, dans la simplicité de sa foi, s'agenouiller aux pieds d'un prêtre?

M. Jules Lemaître, dans un article sur Louis Veuillot, — le plus pénétrant, l'un des mieux venus de ses articles, celui où apparaissent en plein sa probité et son émotion, — M. Jules Lemaître s'étonnait qu'on n'eût pas encore tiré parti de ces éléments dont nous parlons. « Pourquoi, je vous prie, écrivait-il, la lutte serait-elle moins intéressante et moins tragique entre le scrupule religieux et la passion, qu'entre la passion et, par exemple, les affections de famille ou le sentiment philosophique du devoir? Ne peut-il tenir autant d'émotion, de trouble, de douleur, de faiblesse et d'effort, et de « drame » enfin dans l'examen de conscience d'un catholique tenté que dans le monologue d'Auguste ou dans celui d'Hermione? »

Et maintenant, que le romancier catholique se serve, pour écrire son œuvre, pour imaginer son intrigue, pour camper ses personnages, pour dépeindre les passions, des procédés idéalistes ou des procédés naturalistes, en vérité il importe peu, pourvu que la vie palpite dans son livre et que sa morale soit conforme à celle de la religion. Ce ne sont plus des révolutions que réclame maintenant la littérature : et d'ailleurs n'ont-elles pas toutes été faites? Il n'y a plus de genres, plus d'écoles; l'individualisme règne ; et quant à la langue, elle a essuyé tant de tempêtes « au fond

Digitized by Google

de l'encrier », qu'elle aspire à rentrer au port. Utilisons les bonnes choses que nous ont laissées les écoles d'hier et d'avant-hier : l'indépendance de l'artiste, le goût du réel, l'amour de la nature. Notre nation, qui se distingue dans le monde par ses découvertes scientifiques, a besoin d'une littérature qui témoigne que nous n'avons rien perdu de notre esprit français, fait de finesse, de franchise et de clarté. Et nos lettres revivront pour accomplir encore de glorieux destins, elles contribueront à répandre comme autrefois dans les âmes des paroles de paix et de vérité. Dans son beau livre sur l'*Avenir de l'intelligence*, M. Charles Maurras constatait, avec une poignante tristesse, que les forces intellectuelles de la France étaient muselées et endormies par le pouvoir de l'argent et il se demandait comment un pays connaîtrait ses besoins « si ceux qui les connaissent peuvent être contraints au silence, au mensonge et à l'isolement ? » Eh bien ! nous qui suivons chaque jour les progrès du mal dont meurt notre société, hésiterons-nous à préparer les âmes aux remèdes salutaires, puisqu'au milieu de l'assujettissement général, nous sommes la seule force qu'on n'ait pas asservie !

Oui, que les livres français fassent courir l'étincelle dans la foule. L'hiver, au crépuscule, lorsque les brumes flottent sur la ville et que le soleil met une dernière clarté rose au faîte des maisons, il s'écoule une minute d'inquiétude durant laquelle on se demande si tout ne va pas disparaître dans les ténèbres ; mais bientôt une fenêtre brille, une seule ; elle pique de son point vacillant l'ombre qui s'épaissit ; puis une autre s'allume, une autre encore, et, de proche en proche, la lumière envahit les étages, court le long des quais et fait trembler sur l'eau ses paillettes. Une cité de feu surgit de la ville assoupie et les hommes reprennent leur travail dans cette veillée ardente.

Ainsi les belles idées, qui sont des lueurs claires, allument des brasiers d'âmes où se réchauffent les nations.

Vte D'HENNEZEL.

Digitized by Google

KIPLING

Il fut un temps où quelques lettrés de génie tenaient tête au grand public et prononçaient contre sa légèreté ou son ignorance, des arrêts définitifs.

> Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur
> Etonner, émouvoir, ravir un spectateur !

De nos jours, les caissiers des grandes librairies remplacent avantageusement Nicolas Boileau ; ils disent : X..., l'auteur bien connu, vaut tant la ligne, ou même tant le mot. Pour qui adopte ce principe fondamental de l'esthétique commerciale, Rudyard Kipling est le premier écrivain de notre temps, et peut-être de tous les temps. On lui paye ses romans un franc par mot — oui, vous avez bien lu, un franc non par ligne, mais par mot. Et cet écrivain qui connaît les douceurs des plus formidables tirages n'est pas particulièrement immoral. Il ne recule pas toujours devant certaines peintures fort scabreuses, mais à l'ordinaire, il s'occupe d'autre chose que de physiologie. C'est donc que ses écrits populaires renferment quelque principe de vie et des éléments de succès honnête. Kipling s'affirme à la fois ; comme un peintre animalier assez original et comme l'interprète romanesque de l'impérialisme anglo-saxon. Aussi, a-t-il conquis, pour ainsi dire en se jouant, une réputation mondiale. Il jouit, quoique bien jeune encore, d'une série ininterrompue de triomphes que Shakespeare n'a jamais connus, certes ; il est « l'autre roi des Anglo-Saxons » un roi sans couronne mais non sans revenus, dont la popula-

Digitized by Google

rité égale ou surpasse celle de Sa Très Gracieuse Majesté, Edouard VII, empereur des Indes (1). Par comparaison avec ce jeune héros de la plume, nos gens de lettres français les plus opulents nous apparaissent comme de pauvres hères. A l'heure présente, Rudyard Kipling est le roi du roman et de la librairie, comme Rockfeller est le roi du pétrole et Vanderbilt le roi du chemin de fer.

Si jamais vous liez conversation avec un Anglais, ne lui laissez pas deviner que vous n'avez rien lu de Kipling ; vous le blesseriez mortellement. Il lit, lui, nos romanciers français qui l'impatientent ou le scandalisent souvent et qui ne reçoivent de leurs libraires, que des rentes médiocres. Et vous ne connaissez rien, vous, du romancier le plus souvent honnête et charmant, à la fois, dont les formidables tirages emplissent les caisses de ses éditeurs et les siennes ! Il y a là de quoi déconcerter la logique anglo-saxonne.

Kipling se distingue, en effet, de tous les rastaquouères de lettres ou même des écrivains honnêtement médiocres, que la librairie aidée par quelques jeunes niais, improvisés critiques, impose périodiquement à notre admiration. Il a du talent, et une certaine originalité, cela n'est point douteux. A-t-il du génie, comme le pensent ses millions de lecteurs? L'opinion qu'un Latin pourrait émettre sur ce sujet n'a aucune importance. Cependant, pour des motifs tirés de la seule histoire anglo-saxonne, il est permis de penser que Kipling est un simple précurseur. Il n'a pas vu le jour, en effet, dans la libre Amérique, mais aux Indes, dans une famille de colons. Or, vous verrez ou vous ne verrez pas, qu'avant la fin du XX^e^ siècle, entre Chicago et New-York surgira quelque romancier prodige qui tirera peut-être à dix millions, peut-être à quinze millions d'exemplaires. Kipling est un simple précurseur.

En le qualifiant ainsi, obéirions-nous, sans nous en douter, à quelque vague sentiment de rancune?

(1) Kipling est né dans l'Inde. Il y a passé une partie de son enfance et de son adolescence... Parlant plusieurs langues indigènes, il avait parcouru l'Inde en touriste ou plutôt en vagabond. A Lahore, il avait passé les nuits d'été à travailler dans le vacarme de l'imprimerie. Plus tard, correspondant de journal, il avait, s'il faut l'en croire, suivi les régiments aux frontières.

Digitized by Google

Kipling s'est moqué des Français, jadis, en une page célèbre, que tous les écoliers du monde anglo-saxon savent, dit-on, par cœur. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'émouvoir. Dans l'art d'injurier les Français, personne au dehors, n'égale nos propres journalistes. Nous pourrions dire comme Mme de Maintenon : « Des injures ! mais nous en vivons, ici. »

D'ailleurs, la satire de Kipling n'est point si méchante ; elle pourrait devenir populaire en France, sans le moindre inconvénient : « Ces singes (les Bandar-Log) n'ont pas de loi. Ils n'ont pas de patrie. Ils n'ont pas de langage à eux, mais se servent de mots volés, entendus par hasard, lorsqu'ils écoutent et épient à l'affût dans les branches. Ils n'ont pas de chefs. Ils n'ont pas de mémoire. Ils se vantent et jacassent et se prétendent un grand peuple prêt à opérer de grandes choses dans la jungle ; mais la chute d'une noix suffit à détourner leurs idées. Ils rient, et tout est oublié... Ils sont toujours sur le point d'avoir un chef, des lois et des coutumes à eux, mais ils ne le feront jamais parce que leur mémoire est incapable de rien retenir d'un jour à l'autre ; aussi, arrangent-ils les choses au moyen d'un dicton : *Ce que les Bandar-Log pensent maintenant, la jungle le pensera plus tard*, qui est pour eux d'un grand réconfort. »

Dans une interview qui n'est plus récente, M. Rudyard Kipling jurait tous les dieux de l'Himalaya qu'il n'avait jamais voulu tourner en dérision nos petites et nos grandes manies ; les Bandar-Log ne seraient qu'une tribu de singes asiatiques ; ils n'auraient rien de commun avec les Welches. Ainsi, l'honneur est sauf, et les Français, assurés désormais qu'ils ne ressemblent pas aux Bandar-Log, peuvent juger en toute sérénité, les œuvres de Rudyard Kipling.

Comme la plupart des romanciers de ce temps, Kipling pose et résout toutes les grandes questions politiques, religieuses et sociales, sociales surtout, qui préoccupent les penseurs. Il cherche la *Loi de la jungle*, lisez la loi de l'humanité, et sous prétexte de raconter des histoires de tigres, de panthères, d'ours ou de requins, il fait de la théologie, ou il explique les migrations des peuples, ou il formule les lois de la morale universelle. La biographie de l'ancêtre des tigres semblerait

Digitized by Google

prouver que Kipling accepte en substance les récits de la Genèse. Il y a, évidemment, dans cette fantaisie préhistorique une réminiscence du péché originel et du meurtre d'Abel.

Il apparaît encore, en d'autres pages du *Livre de la Jungle*, que Kipling croit au *struggle for life* et aussi à certaine prédestination des peuples et des héros. Il est agressivement impérialiste et il mêle le mysticisme à l'économie politique. Bref, il développe avec complaisance toutes les idées bien connues, voire trop connues, dont se compose le bagage intellectuel de nos contemporains.

J'avoue que toute cette banale et un peu prétentieuse érudition m'ennuie prodigieusement.

Ce qui me charme, au contraire, dans les petits récits de Kipling, c'est son joli talent d'animalier exotique. Positivement, il découvre à notre ignorance européenne, un monde délicieux dont la fréquentation nous repose agréablement de certaines conversations avec nos semblables. Quels admirables compagnons de travail que ces éléphants de l'Inde ! Ils sont un peu alcooliques, peut-être, ils se mettent quelquefois en grève, non sans de sérieux motifs, d'ailleurs, mais ils prouvent par leur manière d'agir, que l'amour du travail, l'obéissance, le dévouement existent encore sur notre planète. Les serpents, les oiseaux, les phoques et les mangoustes ne sont pas moins intéressants.

Dans quelle mesure, Kipling mêle-t-il la fiction à l'observation scientifique? Ses lecteurs ont peut-être intérêt à ne pas le savoir, car ils seraient désolés que le narrateur supprimât toutes les hypothèses antiscientifiques dont quelques-unes ont tant de charme. M. Rudyard Kipling est tout simplement un poète héroïque de l'école de La Fontaine; il compose, en se jouant, de minuscules épopées qui sont en même temps des drames. Homère n'a rien dit de plus homérique que Rikki-Tikki-Tavi.

Le fragment épique qui porte ce titre est l'histoire de la grande guerre que Rikki-Tikki-Tavi livra tout seul dans les salles de bain du grand bungalow, au cantonnement de Segowlée. « Darzée, l'oiseau-tailleur, l'aida et Chuchundra, le rat musqué, qui n'ose jamais marcher au milieu du plancher, mais

Digitized by Google

se glisse toujours le long du mur, lui donna un avis ; mais Rikki Tikki fit la vraie besogne.

« C'était une mangouste. Il rappelait assez un petit chat par la fourrure et la queue, mais plutôt une belette par la tête et les habitudes. Ses yeux étaient roses, comme le bout de son nez affairé ; il pouvait se gratter partout où il lui plaisait, avec n'importe quelle patte de devant ou de derrière à son choix ; il pouvait gonfler sa queue jusqu'à ce qu'elle ressemblât à un goupillon pour nettoyer les bouteilles et son cri de guerre lorsqu'il louvoyait à travers l'herbe longue, était : Rikki-tikk-tikki tikk-tikki ! »

Rikki-tikki entreprend contre le serpent Nag lequel est aidé de sa femme Nagaïna une lutte victorieuse, dont les phases rappellent vaguement le siège de Troie.

D'abord, les héros du récit portent des noms épiques. Rikki-tikki se nomme successivement le tueur de serpents, le héros aux dents blanches, le vainqueur, le vaillant. Comme dans l'Iliade, les combattants déclinent leurs titres et qualités, avant de se prendre corps à corps. « Alors, pouce par pouce, s'éleva de l'herbe, la tête au capuchon étendu de Nag, le gros cobra noir qui avait bien cinq pieds de long de la langue à la queue : C'est moi, Nag ; le grand dieu Brahma a mis sa marque sur tout notre peuple, quand le premier cobra eut étendu son capuchon pour préserver Brahma du soleil pendant qu'il dormait. Regarde et tremble ! » Comme dans l'*Odyssée*, on entend un aède chanter, tantôt des thrènes et tantôt des péans, en l'honneur de Rikki-tikki ; Darzée, l'oiseau-tailleur, remplit cet office. *Chaudronnier*, un autre oiseau, annonce aux peuples des jardins, c'est-à-dire aux grenouilles, aux fourmis et aux autres animaux, les grands événements : « *Ding-dong-tock !* Nag est mort ! *dong !* Nagaïna est morte. *Ding-dong tock.* »

Quelques scènes élégiaques coupent fort à propos, la série de combats singuliers dont se compose cette petite Iliade indienne. A un moment donné, les grandes fourmis rouges se forment en une longue théorie funèbre, pour procéder aux funérailles de Nagaïna, la « femme du serpent Nag ».

Quand pendant des mois et des années, on a lu l'éternel roman d'amour qui se représente sous mille formes, plus ou

Digitized by Google

moins originales, on éprouve une délicieuse sensation de surprise à parcourir des pages aussi naturelles, aussi intéressantes, aussi vivantes que l'histoire de Rikki-tikki. L'auteur raconte ces menues péripéties avec un mélange de joie, d'émotion et d'humour où l'on devine l'orgueil de l'Anglo-Saxon, fondateur et administrateur des grandes colonies. En ce siècle théoriquement humanitaire et sentimental, éloquent et paperassier, le léopard britannique rougit parfois de son pelage fauve, de ses dents trop visibles, de son allure belliqueuse ; il se persuade qu'il est devenu mangouste pour justifier à ses propres yeux, ses luttes et ses incessantes conquêtes. Combattre le serpent noir c'est faire œuvre pie.

Encore une fois, faut-il à propos de ces petits tableaux exotiques, prononcer après le nom d'Homère, le nom de notre La Fontaine?

Pourquoi pas?

Il est certain que Kipling a eu plus souvent que La Fontaine l'occasion d'observer de très près un certain nombre d'animaux. Lorsque notre fabuliste français peint son éléphant, par exemple, il exprime, je n'ai pas besoin de dire avec quelle perfection, tantôt l'idée de grandeur absolue et tantôt l'idée de grandeur relative. Ses descriptions qui ont une si fière allure manquent, cependant, de précision et de coloris.

Kipling a longtemps vécu aux Indes. Aussi, sait-il faire se mouvoir, sous nos yeux, la masse effrayante des éléphants groupés en ordre de bataille. Son *Moti-gui le rebelle* (histoire d'un pachyderme gréviste) renferme quantité de scènes extrêmement curieuses, pleines de mouvement et de vie.

Kipling a-t-il vu d'aussi près les tigres et les panthères? C'est au moins douteux, mais il parle de ces terribles bêtes comme s'il eût vécu au milieu d'elles, autant que Mowgli lui-même son héros préféré. Ce Mowgli est un enfant, ou pour parler plus exactement « un petit d'homme » que les animaux élevèrent au milieu de la jungle. Il joue avec Baghira la panthère noire, il menace Balou, le grand ours, il parlemente avec Schier Kham, le tigre boiteux, et il ose railler Hathi, l'éléphant. Evidemment, M. Rudgard Kipling en personne, s'iden-

Digitized by Google

tifie par moments avec Mowgli (1) l'ami de Baghira et le frère de Punch, dit mouton noir. Cela ne prouve pas toutefois qu'il ait vu souvent les panthères de diverses couleurs franchir les ruisseaux ou bondir en liberté dans la jungle. D'où il est permis de conclure, sans doute, que, comme un simple La Fontaine, il doit faire souvent appel aux forces créatrices de son imagination.

Dès lors, la partie n'est plus égale entre Rudyard Kipling et notre immortel bonhomme. Le romancier anglais délaie en un nombre considérable de pages, telle fable de La Fontaine de qui chaque ligne est une merveille de pensée et de style. N'a-t-il pas essayé de reproduire dans le *Livre de la jungle*, et *les Animaux malades de la peste* et le quatrième livre des *Georgiques*? « Les cerfs et les sangliers faisaient des incursions dans les champs à présent sans culture, autour des villages, et parfois mouraient sous les yeux des hommes trop faibles pour les tuer.. mais à présent ce jeu de vie et de mort était suspendu et le peuple de la jungle se traînait mourant de soif, vers la rivière à demi desséchée... Les hommes même meurent auprès de leurs charrues, dit un jeune *Sambhur*. J'ai passé à côté de trois d'entre eux, entre le coucher du soleil et la nuit. Ils étaient étendus par terre et leurs bœufs aussi. Bientôt, nous serons tous comme eux... »

Cette prose, d'ailleurs intéressante, évoque les vers correspondants de Virgile et de La Fontaine, qui chantent une divine chanson dans notre mémoire, et la comparaison, il faut bien le dire, n'est pas précisément favorable au romancier moderne.

Les habitants de la jungle développent des théories darwinistes, ils font de l'esprit très facile, ils bavardent, ils disent assez bien ou assez mal, en une page, ce que les personnages de La Fontaine disent parfaitement bien en une ligne. Il serait temps de remarquer peut-être que nous sommes devenus un peu barbares, depuis deux cents ans.

N'importe : Kipling est toujours intéressant, lorsqu'il se contente de peindre des animaux exotiques, en de petites fables alertes et spirituelles.

(1) Je n'en fus pas moins un loup parmi les loups. Pos. Mowgli.

Digitized by Google

Rudyard Kipling n'est peut-être pas, « le phoque blanc » de la littérature contemporaine. S'il mérite dans une certaine mesure sa réputation mondiale, c'est parce qu'il sut parler avec humour des grandes et des petites bêtes. Il ajoute tout simplement son nom à la liste des « fabliers » classiques ; on dira jusqu'à nouvel ordre : d'Esope à Kipling.

Il réussit moins, si toutefois il n'échoue pas dans les romans de longue haleine ou dans l'expression des idées abstraites. Ses interminables histoires du grand banc, par exemple, révèlent un imitateur maladroit de Loti en même temps qu'un sociologue impérialiste obscur et souvent ennuyeux (1).

La théologie, qu'on ne s'attendait pas à voir intervenir dans ces contes, lui est tout à fait défavorable. On a tant dit aux écrivains de nos jours : vous êtes des mages, des directeurs du peuple, des chefs et des maîtres, qu'ils ont fini par se croire, en effet, omniscients et infaillibles. Kipling s'explique, sans hésiter, le cas de saint François d'Assise. Ah ! vous croyez, bons et sédentaires Occidentaux, vous croyez que prêcher aux hirondelles et converser fraternellement avec un loup, en le tenant par la patte sont choses très difficiles. Il suffit de connaître la recette : « Presque tous les ermites et les saints hommes, qui vivent loin des grandes cités, ont la réputation d'apprivoiser miraculeusement les fauves, mais tout le miracle consiste à se tenir immobile, à ne jamais faire un mouvement brusque et, pendant un certain temps du moins, à ne jamais regarder le visiteur en face. »

La nouvelle d'où je tire ces hautes considérations philosophico-théologiques est peut-être celle qui donne l'idée la plus complète et la plus exacte du talent de Kipling. L'auteur est sur son terrain puisqu'il parle de l'Inde et des animaux bizarres qui peuplent l'Himalaya, ce qui lui permet d'instruire ou tout au moins d'amuser ses lecteurs. Mais, comme tout bon

(1) *Stalky and C^ie* est un roman pédagogique dans lequel M. Kipling élève la brimade à la hauteur d'une institution impérialiste. Il intéressera les disciples de M. Demolins. L'auteur de la *Supériorité des Anglo-Saxons* affirme quelque part, que les écoliers anglais ne mentent jamais, et que les mauvaises facéties sont inconnues dans les écoles d'Outre-Manche. Je me permets de recommander à ses successeurs et admirateurs, la lecture de *Stalky and C^ie*.

Digitized by Google

intellectuel qui a conscience de ses responsabilités, il croit devoir donner son avis sur les origines des religions. Ecoutez.

Sir Purun Dass, K. C. I. E. (1) est un vice-roi indigène qui s'affirme comme plus progressiste, plus Anglais, plus moderne et plus utilitaire que les ingénieurs récemment arrivés de Londres. Il bâtit des écoles, construit des chemins de fer et des télégraphes, publie des livres bleus sur les progrès matériels et moraux de l'Etat, de sorte que le Foreign-Office et le gouvernement indien ne se sentent pas de joie. Brusquement, il quitte les honneurs, le pouvoir et le confort européen dont il s'était entouré, il devient pèlerin et mendiant d'abord, et enfin ermite contemplatif, c'est-à-dire bhagat. Une vie de bhagat (saint), tel est le sujet de ce joli conte. Bien des lecteurs regretteront que M. Kipling ne se soit pas contenté de décrire l'Himalaya, ses naïfs habitants et ses forêts peuplées de bêtes étranges. L'histoire pouvait se passer de morale. Mais que diraient nos petits-maîtres libres-penseurs, lesquels ont entendu parler quelquefois de l'histoire des religions? Pour leur plaire sans doute, Kipling a donné à son exquise biographie d'ermite, la petite conclusion que voici : « Le prêtre dit : Miracle sur miracle, ici sera élevé le temple en l'honneur de notre saint homme.

« La montagne porta désormais le nom de Montagne du Bhagat ; le temple fut bâti, avant la fin de l'année, un petit sanctuaire en pierre et en terre ; et jusqu'à ce jour, les villageois y allument des cierges et y apportent des offrandes et des fleurs. Mais ils ne savent pas que le saint qu'ils vénèrent fut de son vivant sir Purun Dass, K. C. J. E. D. L. Ph. D., ex-premier ministre de l'Etat éclairé et progressiste de Mohini Wala et membre honoraire ou correspondant de nombreuses sociétés littéraires et scientifiques. »

Après avoir copié Pierre Loti, Kipling imite donc M. Anatole France. Cette antithèse prétentieuse reproduit, en effet, le trait célèbre par lequel l'auteur de l'*Etui de nacre* mettait fin à l'histoire, un peu arrangée, de Célestin et d'Amycus. Les deux narrateurs se font une joie de constituer et soulignent ce

(1) Knight Commander Indian Empire (Commandeur de l'ordre de l'empire indien).

Digitized by Google

qu'ils croient être une prodigieuse erreur de la piété populaire. Où des voltairiens ricaneraient, eux, les renanistes, ils sourient; ils sourient à l'ignorance des croyants, sans doute, et à leur propre mérite.

Des critiques enfin ont loué les paysages et les marines qui abondent dans l'œuvre de Kipling. Au fait, il décrit en virtuose, des régions lointaines qui diffèrent sensiblement de nos contrées. Ces descriptions sont-elles exactes? Personne ne songe à aller les contrôler, mais tous, nous les lisons avec plaisir comme on lit les fantaisies de Jules Verne et les aventures de Stanley.

Car, il n'y a pas lieu, je pense, de parler ici de grand art. Les tableaux que Kipling compose à l'imitation de Loti, participent de la géographie, de la peinture, de la vulgarisation dite scientifique, et peut-être de la littérature. J'en choisis un, au hasard. « Un mois durant, il n'entendit que le bruit de milliers de gouttelettes, tombant des branches, de milliers de ruisselets se faufilant à travers les aiguilles des pins et se réunissant pour former un torrent qui dégringolait la côte et bondissait de rocher en rocher. Alors, le soleil reparut et fit monter de la terre l'encens des déodars et des rhododendrons, et cette senteur subtile, lointaine pour ainsi dire, que les gens de l'Himalaya appellent « l'odeur des neiges ».

Vrai est que cela manque d'imprévu. Quel élève de seconde n'a pas ainsi déchiré la nue et ouvert sur le sol indien, ou africain, ou américain (oh ! la savane), les cartaractes de l'abîme? Le rhododendron n'a rien de bien exotique, car il s'épanouit, depuis George Sand, sur toutes les pelouses romantiques. Seul, le déodar (connaissez-vous le déodar?) met dans cette rapsodie d'écolier une combinaison de syllabes un peu nouvelle ou indienne.

Ce n'est pas M. André Chevillon qui apprécierait avec cette irrévérence peut-être condamnable, l'étincelant génie descriptif de Kipling. Toutes les pittoresques et fortes épithètes que son oncle Taine juxtaposait, il y a un quart de siècle, en l'honneur de Shakespeare, M. André Chevillon les applique sans les modifier, aux narrations de Kipling. « Presque toujours ces raccourcis tiennent en un seul mot. Impossible d'en donner une

Digitized by Google

idée au lecteur qui ne sait pas l'anglais, de trouver pour chacun le mot français qui recouvrira juste le même parquet serré de faits, d'images et de sensations. Car chacun veut quatre ou cinq mots français pour être traduit, dès lors, il n'est plus traduit, mais analysé ou développé ; rien ne reste de l'effet de surprise et de choc soudain, de l'effet massif que produit le mot anglais, étonnant par tout ce qu'il contient de ramassé. C'est le perpétuel et dru jaillissement de ces mots qui fait la vigueur et l'individualité de ce style, qui donne à la nature interprétée par Kipling ces aspects violents et précis, comme si elle était faite de je ne sais quelle matière aux contours absolus, — dure, comprimée et tendant toujours vers l'explosion. Ces mots-là, le lecteur en trouvera dans chaque phrase. C'est assez d'en citer ici quelques-uns pour lui en signaler l'espèce. »

Voyons ces exemples : « C'était l'express du Sud, le rapide des millionnaires, rayé d'or et de nickel qui jetait les kilomètres par-dessus son épaule, comme un rabot fait voler les copeaux d'une planche molle. »

Permis à M. Chevrillon d'admirer la très réelle énergie anglo-saxonne qui éclate dans ces quelques lignes. Mais notre imagination latine se représente malaisément une épaule d'express faisant fonction de rabot. Etroitesse d'esprit classique? Non pas, mais simple horreur d'une barbarie littéraire où n'apparaît pas avec une clarté suffisante l'équivalent du génie de Shakespeare. Autre merveille. « Le colonel et tout le mess le regardaient qui sanglotait ; c'est une chose affreuse qu'un homme qui sanglote. Une femme sanglote avec son palais ou ses lèvres, un homme sanglote avec son diaphragme, et cela paraît le déchirer en deux. Ajoutez qu'à ce spectacle la gorge de celui qui regarde se ferme vers le haut. » J'ignore ce qu'il y a d'exactitude physiologique dans ces doctes observations, mais à coup, sûr elles sont dépourvues absolument d'originalité littéraire et de distinction.

Troisième exemple : « La lune d'hiver cheminait au-dessus des eaux immobiles. De longues lignes d'argent, comme tracées à la règle, indiquaient les régions où l'onde légère de la marée montante passait sur les bas-fonds de sable. Le vent

Digitized by Google

était tombé, et dans le poignant silence, on entendait un âne qui, à plusieurs mètres de là, broutait l'herbe gelée. »

Sans doute, M. Chevrillon ne nous demande-t-il pas de nous extasier devant cette lune d'hiver et ces lignes d'argent qu'elle dessine sur les flots. On connaît depuis trop longtemps, déjà, cette sorte de clair obscur. Ce qu'il convient d'admirer, je suppose, c'est cet âne qu'on entend du large, brouter une herbe gelée. Cela prouve que M. Rudyard Kipling a l'oreille fine, extrêmement fine ; cela ne prouve pas qu'il ait un très grand génie descriptif.

Que Kipling ait convenablement ou approximativement décrit les continents asiatiques et les mers européennes, on ne le conteste pas. Mais, dans cet ordre de travaux agréables, il eut le malheur d'arriver un peu tard.

Son originalité est ailleurs ; elle s'affirme dans cette longue série d'études documentées sur l'impérialisme anglo-saxon, qui sont autant de fragments épiques ou de péans belliqueux. Encore, faudrait-il distinguer chez Kipling, le vulgarisateur de l'artiste. Celui-ci sera tôt ou tard jugé par les représentants autorisés de la critique. Un peu hâtivement me semble-t-il, M. André Chevrillon le compare à Balzac, génie puissant mais très inégal et un peu barbare, et partant, exposé à trébucher de très haut. Kipling ne méritant pas d'être égalé à Balzac, ses titres à la grande immortalité littéraire sont tout au moins fort problématiques. Quant au vulgarisateur, il échappe d'ordinaire, à notre incompétence. Sur la mort du serpent de mer, sur les exploits de l'homme-loup, gardien des forêts de l'Inde, sur l'éducation de Punch dit mouton noir, sur les épisodes de guerre entre Afghans et Anglais, il raconte des histoires évidemment invraisemblables. Trop de drame dans vos récits, Monsieur le Voyageur ! En d'autres pages, au contraire, il ne serait pas invraisemblable que Kipling restât, maintes fois, en deçà de la vérité. La vie de cet énorme et monstrueux empire suppose une dépense quotidienne d'habileté ou d'énergie qui dépasse l'imagination. La noble ambition de Kipling est d'analyser les forces de l'impérialisme anglo-indien.

Jusqu'à quel point l'a-t-il réalisée?

Il est certain que Kipling a porté son attention admirative

Digitized by Google

sur toutes les grandes administrations de l'Inde, finances, forêts, postes et télégraphes, église, armée, police. Dans toutes ces administrations règnent en même temps qu'une ardente ambition impérialiste, l'esprit d'autorité et l'habitude de l'offensive. C'est à ce prix qu'on dirige trois cents millions d'hommes. Kipling s'est dit, j'imagine : Le plus sûr moyen de faire éclater aux yeux de tous la supériorité du génie anglo-saxon, c'est encore de montrer que son victorieux impérialisme transforme en héros, les pauvres, les enfants et les mendiants. Mieux encore, sous l'empire du génie anglais, les éléphants affirment d'étonnantes capacités de vignerons, et les loups, les énormes loups de l'Inde se laissent gracieusement immatriculer au service de l'Etat, comme bonnes d'enfants ou comme suppléments de la chiourme ou bien, enfin, comme gardiens incorruptibles de la morale musulmane. Quelques-unes de ces histoires sont presque vraisemblables. « Michele travaillait dans son bureau quand il entendit le son que jamais de sa vie un homme n'oublie : — le « Ah-yah » d'une foule en courroux. Alors il pensa à miss Vezzis et aux cinquante roupies, et prit toute l'affaire sur lui. Il y avait à Tibasu sept policemen indigènes pour quatre mousquets surannés et détraqués. Tous les hommes étaient blêmes de peur, mais pas au point de ne pouvoir se laisser conduire. Michele lâcha la clef du mécanisme télégraphique et sortit, à la tête de son armée, à la rencontre de la foule. Au moment où la bande hurlante tournait à un coin de la route, il mit genou en terre et fit feu, les hommes derrière lui lâchant instinctivement la détente en même temps.

Toute la tourbe — chiens jusqu'à la moelle des os — hurla et s'enfuit, laissant un homme mort et un autre mourant sur la route. Michele suait de peur ; mais il surmonta sa défaillance et descendit dans la ville, passé la maison où le Sous-Juge s'était barricadé. »

Victoire ! l'émeute était réprimée dans Tibasu et l'histoire de l'Inde comptait un héros de plus. Pourquoi ne pas en croire Kipling? Il est assez naturel après tout, que certains hommes ne soient devenus des héros qu'à force d'avoir peur.

L'histoire de Wee Willie Winkie inquiéterait davantage

Digitized by Google

notre scepticisme. Avec des mots qu'on dirait tirés laborieusement de Plutarque, un bambin de six ans tient tête à un régiment de mauvais hommes, lisez de cannibales.

— Est-ce que vous allez nous emporter? demanda Wee Willie Winkie (le bambin de six ans), très pâle et fort mal à son aise.

— Oui, mon petit Sahib Bahadur, dit le plus grand des hommes, pour vous manger ensuite.

— Ce sont des enfantillages, dit Wee Willie Winkie. Les hommes ne mangent pas de l'homme.

Un concert d'éclats de rire l'interrompit, mais il poursuivit avec fermeté :

— Et si vous nous emportez, je vous déclare que tout mon régiment montera dans une seule journée et vous tuera tous sans en laisser un. Qui est-ce qui veut bien porter mon message au colonel Sahib? »

Chez Wee Willie Winkie, héros de six ans, la valeur et l'éloquence n'attendent pas le nombre des années.

C'est du reste à la vie militaire que Kipling emprunte ses sujets les plus intéressants. Rien n'est plus beau à ses yeux que le modeste héroïsme de Tommie Atkins (1), rien, si ce n'est le laconique impérialisme des jeunes sous-offs, gardiens de la frontière anglo-indienne. Aux pacifistes, aux idéologues, aux bourgeois, aux démocrates, il oppose avec une joyeuse ironie, les soldats qui vivent là-bas, une vie vraiment militaire. Dans l'œuvre entière de Kipling, je ne sache rien de plus instructif que le chapitre de *La plus belle histoire du monde* intitulé *Un congrès des puissances*. Eustache Cleever est un des intellectuels les plus considérables de son temps; il passe pour un penseur profond, et il compte des admirateurs dans le monde entier. Introduit tout à coup dans une société de jeunes soldats, déjà revenus des Indes, il laisse deviner une surprise immense et un peu naïve qui relève du joli comique.

— « Avez-vous jamais vu un crucifiement? dit Cleever.

— Non, naturellement. Ne l'aurais pas laissé faire si je l'avais vu : mais j'ai vu les cadavres. Les Dacoits avaient un

(1) Le troupier anglais, lequel est le plus souvent irlandais.

Digitized by Google

truc pour abandonner au fil de la rivière sur un radeau le corps crucifié, rien que pour montrer qu'ils portaient beau toujours et qu'ils étaient contents. Oui, voilà l'espèce de gens auxquels j'avais affaire.

— Seul? dit Cleever.

— J'avais des hommes, mais pour le reste, j'étais autant dire seul. Le poste le plus rapproché qui pût me donner des ordres était à quinze milles;

— Vous, vous avez cassé la tête à un homme?

Il y eut un rire simultané, vite réprimé, de la part des trois garçons, et dans l'esprit de leur interlocuteur germa soudain la conviction qu'une des expériences de la vie, refusée à lui qui pesait les âmes des hommes, était commune à ces trois seigneurs d'engageante apparence. Il se tourna du côté de Nevin, qui avait regrimpé au sommet de la bibliothèque et s'était assis les jambes croisées comme auparavant.

— Et vous aussi?

— Il me semble, dit Nevin suavement. Dans la Montagne-Noire. Il était en train de rouler des rochers sur mon peloton. Je pris le fusil d'un homme, et descendis l'autre au second coup.

— Bonté divine ! Et qu'avez-vous ressenti après?

— Soif. J'avais envie d'une pipe aussi. »

Dans cet immense amalgame de races, de religions et de castes, qui s'appelle l'empire anglo-indien, la police secrète doit recéler une vie de drames et des enchevêtrements d'intrigues tout à fait extraordinaires. Pour expliquer ce prodigieux mécanisme, Kipling n'écrit pas moins de 400 pages. Il ne semble pas que nous soyons, nous, très exactement renseignés après les avoir lues.

Kipling met en scène un jeune métis irlando-bengali, Kim, qu'il a ramassé dans les ruisseaux de Lahore, plus un marchand musulman, un moine boudhiste venu du Thibet et... des femmes. De mystérieux bijoutiers, subtils escamoteurs de turquoises, des archéologues et une vieille dévote boudhiste jouent les seconds rôles. Le tout, il faut bien le dire, est fort mal élucidé. Comment et pourquoi un jeune polisson de Lahore contracte-t-il avec un moine thibétain une alliance offen-

Digitized by Google

sive et défensive qui a pour objet la protection de l'empire contre les Russes et les Français, c'est ce que je n'arrive pas à bien comprendre. Kipling juxtapose ses personnages, mais montrer les raisons profondes qui les font agir dans le même sens, il ne daigne ou il ne sait. Soupçonne-t-il la pensée politico-religieuse qui est le fond du boudhisme? Du mystérieux moine qu'il a choisi comme héros de sa petite épopée, il a saisi les gestes, les tics et les formules, tout ce qui est extérieur, en un mot. Il résume assez bien la vie de Boudha et il y a jusqu'à trois ou quatre lignes de prières.

A Lui, la Voie, la Loi, l'Ailleurs
Que Maya tenait dans son cœur.
O Maître d'Ananda, Seigneur !

A ce haut lyrisme liturgique, le moine de Kipling préfère le plus souvent un ensemble de formules bizarres, sorte de refrain ou de chapelet boudhique qui ne laisse pas d'être monotone... « Où tomba la Flèche du Seigneur jaillit une Rivière et la nature de cette Rivière est telle que quiconque s'y baigne se lave de toute souillure et de toute parcelle de péché. Eux, ils sont liés à la Roue des Choses (des métamorphoses). Moi, je vais m'affranchir de la Roue des choses par la voie large qui conduit à la Rivière, à la Rivière de la Flèche. Je sais que ma recherche est bonne. »

Les Hindous qui entendent cette litanie se frappent légèrement le front avec l'index. « Par tous les dieux de l'Himalaya ce moine est toqué. »

Non, il n'est point ce que le peuple pense, il est très habile au contraire, si je comprends bien Kipling, très maître de soi, et malgré ses distractions et ses apparences de candeur, très pratique. Mais toute sa théologie, toute sa pauvreté, toute son érudition mystique font partie intégrante de la police secrète. Horreur ! le nom de ce lama austère figure sur les registres officiels de la section R 17, à côté des noms d'un marchand de chevaux et de quelques femmes de mauvaise vie.

Il est fort possible que dans ces Indes lointaines la réalité soit plus bizarre encore et plus déconcertante pour nos imaginations d'Européens que ne le dit Kipling. Mais il n'a pas su mettre de l'ordre dans les représentations qu'il nous en donne

Digitized by Google

et il nous laisse soupçonner qu'il imite par moments, le *Bleak House* de Dickens. *Kim* n'a rien de commun avec une œuvre d'art ; c'est un chaos romanesque qui contient les éléments de plusieurs monographies intéressantes. Je ne sais même pas si Kipling a su communiquer la vie au gavroche inquiétant qui remplit les fonctions de chela (disciple) auprès du lama thibétain. Ce petit Kim a du génie, en un sens, oui, mais il se conduit le plus souvent comme un sot, et par sa faute, l'ensemble du roman est mélodramatique ou vulgaire. On a de la peine à fermer les yeux sur l'évidente maladresse de Kipling. Sans doute, il a recueilli une quantité considérable de documents, mais il ne domine pas toute cette érudition peu délicate. L'impérialisme anglo-saxon n'a pas encore trouvé son Tite-Live.

Kipling n'en mérite pas moins d'être lu avec une très sérieuse attention. S'il supporte mal une comparaison avec Tite-Live, il ne souffre point trop du voisinage d'un Loti. Celui-ci a plus de grâce, plus de souplesse, plus d'art que le romancier anglais, mais très courte est son information sociale. L'œuvre de Kipling apparaît comme un ensemble de documents et d'indications dont il sera difficile de se passer désormais. Les rêves eux-mêmes, les exagérations, les fautes de goût, les hallucinations tropicales apportent aux philosophes et aux historiens de l'avenir, leur contingent de sérieuses données.

Mais le mérite principal de Kipling est d'infliger de fortes nasardes aux formes les plus populaires du snobisme contemporain, au pacifisme, à la démocratie, à cette idée pseudo-anglaise que le confort est la raison d'être de la vie, au pur intellectualisme, à la sensiblerie romantique, à l'américanisme littéraire. Kipling ose dire à un reporter du *New-York Herald* : « Ne faites pas l'âne, Keller. Souvenez-vous-en ; je suis de sept siècles votre aîné, et ce que vos petits-fils apprendront peut-être d'ici à cinq cents ans, je l'ai appris de mes grands-pères, il y a cinq cents ans à peu près. Vous ne ferez rien, parce que vous ne pourrez pas. »

Toute l'Angleterre semble vivre dans cette réplique significative, toute l'Angleterre, avec son esprit de tradition et de discipline, avec son ardent amour du passé et le sentiment profond de ses énergies aristocratiques. Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

UN DÉFENSEUR DE LA " NOUVELLE-FRANCE "

FRANÇOIS PICQUET " LE CANADIEN "

(1708-1781)

Suite (1)

CHAPITRE VI

Préludes de la Guerre de Sept Ans.

(1754-1756).

I. — Meurtre de Jumonville et prise du fort Necessity (1754).

Lorsque François Picquet posa de nouveau le pied sur le sol de la Nouvelle-France dans l'été de 1754, la colonie venait d'être le théâtre de très graves événements : la funeste guerre intercoloniale, à laquelle nous avons coutume de réserver le nom de Guerre de Sept Ans, était virtuellement commencée.

On sait déjà que le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait pas réglé de manière définitive le conflit maritime et colonial entre l'Angleterre et la France. Vainement l'article 9 stipulait que, dans l'Amérique du Nord, « toutes choses seraient remises sur le pied qu'elles étoient, ou devoient être », avant la guerre de

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

la Pragmatique ; or, c'est justement ce *statu quo ante bellum* qu'il était difficile de déterminer. L'ambiguïté calculée de pareilles expressions devait nous être d'autant plus fatale que, pour tracer les limites du domaine colonial des deux peuples, le cabinet de Versailles paraissait s'en remettre absolument à la bonne foi britannique. Mais, depuis le début du siècle, la situation respective de l'Angleterre et de la France tendait à se modifier. Nos voisins s'étaient découvert un appétit de domination, de jour en jour plus impérieux. Leurs succès aux conférences d'Utrecht, les sacrifices, généreux et naïfs, que nous avions consentis à Aix-la-Chapelle, les avaient mis en goût de conquêtes à notre détriment. Fiers de leurs précédents triomphes, ils croyaient n'avoir rien fait tant qu'il nous resterait une seule colonie. C'est ainsi que, vers 1750, ils en étaient venus à réclamer les trois cinquièmes de la Nouvelle-France (1).

Pour soutenir des prétentions aussi exorbitantes, nos rivaux s'appuyaient sur les protocoles de 1713, dont ils étendaient à l'infini les stipulations. Ils prêtaient notamment un sens inadmissible aux articles du traité qui visaient les bornes de l'Acadie et le régime des peuplades iroquoises. La France, déclaraient-ils, nous a cédé l'Acadie suivant ses anciennes limites ; or, ces limites doivent être reportées jusqu'au bord méridional du Saint-Laurent. A cela nous répondions que, la péninsule canadienne ayant pour frontières géographiques et politiques l'isthme de Shédiac, nous étions seuls légitimes possesseurs non seulement des deux rives du Saint-Laurent, mais encore de tous les cantons arrosés par les affluents du fleuve ou baignés par les lacs qui lui envoient leurs eaux. Sur ce point les deux thèses étaient irréductibles.

Elles ne l'étaient pas moins en ce qui concernait les hauts-pays et le bassin de la Belle-Rivière. Sur ce second chef de contestation les Anglais invoquaient le vague protectorat que les plénipotentiaires d'Utrecht leur avaient accordé sur les nations iroquoi-

(1) Et. de silhouette, de la Galissonnière et l'abbé J.-J. de la Ville, *Mémoires des commissions du Roi et de Sa Majesté britannique sur les possessions et les droits respectifs des deux couronnes en Amérique* (Amsterdam et Leipzig, Sckrender et Mortier, 1755, 3 in-12).

Digitized by Google

ses ; ils mettaient aussi en avant certain « contrat d'acquisition », passé avec ces mêmes peuplades vers 1701, renouvelé — assuraient-ils — en 1726 et 1744, et par lequel ils se jugeaient régulièrement investis de la possession de tous les territoires dont les Iroquois étaient propriétaires, autrement dit des vastes contrées qui s'étendent depuis les Appalaches jusqu'au Mississipi, y compris les rivages des lacs Champlain, Ontario et Erié (1).

Certes, il était permis de se montrer sceptique sinon sur l'existence, au moins sur la portée de ce singulier document. Eût-il du reste existé réellement, qu'il n'eût pas constitué un titre de propriété opposable aux droits de premier occupant et de possesseur longtemps paisible allégués par la France. Il est vrai que, pour certains Anglais, tous nos établissements dans les pays ouverts aux courses des Iroquois formaient autant d'usurpations intolérables (2). Cette audacieuse théorie ne pouvait cependant annuler les différents actes par lesquels, depuis 1669 (3), nous avions marqué notre mainmise

(1) Des cartes furent publiées par le géographe Mitchell (avec l'approbation du *Board of Plantations*) et par le Hollandais Pallairet, qui furent répandues dans tous les bars, clubs, hôtels de ville d'Angleterre. Plus généreux encore que son compère, Pallairet faisait bravement passer les limites des possessions anglaises par la rive nord du Saint-Laurent, le cours de l'Ottawa, le pays des Mississagués, le détroit de Michillimakinac, la côte orientale du lac Michigan et la rivière des Illinois jusqu'à son confluent dans le Saint-Louis.— Cf. *L'Observateur Hollandois... sur l'état présent des affaires de l'Europe* (La Haye, 1755) Lettre IV, p. 7-13. L'auteur de ces lettres, J.-N. Moreau, historiographe de France, les composa d'après les notes fournies par l'abbé de la Ville, premier commis du ministère des affaires étrangères.

(2) Lord Halifax, premier commis du *Board of Plantations*, nous fera grief de la construction des forts de Frontenac, de Michillimakinac, du Détroit, des forts Condé et de Toulouse, et même de la fondation de la Nouvelle-Orléans ! Le colonel Shirley, gouverneur de Boston, l'un des commissaires nommés pour le règlement des limites, exposera longuement dans un mémoire, paru également au début de 1756, ce qu'il appelle les entreprises de la France sur les terres du roi George. — Cf. *L'Observateur Hollandois*, lettre IX, p. 24-25, et *The English Patriot* (Londres, Straub, 1756).

(3) Les Lettres patentes, accordées à Crosat par Louis XIV, en 1712, pour « l'établissement de la Louisiane », comprenaient dans les dépendances de cette colonie la rivière Ouabache (le Saint-Jérôme), affluent de l'Ohio. En 1739, pendant la guerre contre les Chicachas,

Digitized by Google

sur des régions que les Iroquois n'avaient jamais occupées tout seuls et dont ils ne pouvaient pas plus disposer que les Indiens des autres nations. Deux points surtout nous paraissaient indiscutables : 1° depuis les explorations de Cavelier de la Salle, nous devions être considérés, d'après les règles du droit public européen, comme les possesseurs légitimes du bassin de la Belle-Rivière ; 2° jusqu'en 1753, nos rivaux n'y avaient encore formé aucun établissement.

Ce furent les démarches des traitants qui engagèrent à fond le gouvernement de Londres. On a vu que, vers la fin de la guerre de la Pragmatique, un petit nombre d'Anglo-Américains se hasardèrent dans la région des Lacs pour y faire du négoce, avec des sauf-conduits délivrés par leurs gouverneurs, mais, en définitive, à leurs propres risques et périls. C'était leur conviction et la nôtre qu'ils faisaient ainsi une véritable contrebande, car nous leur donnions la chasse et ils dissimulaient eux-mêmes avec le plus grand soin leurs allées et venues. Vers 1750, quelques-uns d'entre eux furent surpris, arrêtés, puis jugés à Montréal et passés en France, où ils se virent enfermer dans les prisons de La Rochelle. Loin de considérer le traitement infligé à ses compatriotes comme une injure faite à son pays, l'ambassadeur du roi George, le comte Albemarle, se borna simplement à solliciter leur mise en liberté. Louis XV eut la courtoisie de l'accorder (1).

Cette complaisance ne fit qu'encourager les traitants. En 1752, la Compagnie commerciale de l'Ohio devint si entreprenante que la garnison du Détroit se vit contrainte, pour se donner de l'air, de détruire le poste britannique de Pickawillany. Bientôt nous dûmes construire le fort de la Rivière-aux-Bœufs (2) et le fort Machault (3), sur la route naturelle qui du

un détachement se rendit du Canada en Louisiane par la route de la Belle-Rivière. Nous avons déjà noté la reconnaissance que dirigea en 1749, Céloron de Blainville, sur l'ordre de la Galissonnière. Le marquis de la Jonquière fit également visiter le bassin de l'Ohio en 1750 et 1751.

(1) *L'Observateur Hollandois* (Lettre II, p. 15). — En mars 1752, Albemarle remit au gouvernement français une première note protestant contre « les usurpations de la France en Amérique ».

(2) Sur la rivière du même nom, affluent de gauche de l'Alléghany. On l'appellait aussi le fort Lebœuf.

(3) Vers le confluent de la Rivière-aux-Bœufs et de l'Alléghany.

Digitized by Google

lac Erié mène à la Belle-Rivière par un portage de quelques lieues seulement.

Admirablement placé pour se rendre compte de la nécessité où nous nous trouvions d'opposer la force aux entreprises de nos rivaux, de jour en jour plus audacieux, l'énergique missionnaire de La Présentation n'avait jamais eu d'illusion sur la « paix armée » — ce nom ironique lui convenait à merveille, — qui régnait depuis 1748 entre la Grande-Bretagne et la France. Il croyait si peu à la solidité de cet accord que, par deux fois il proposait au gouverneur Duquesne d'organiser des partis de Peaux-Rouges, assez considérables pour faire la police dans la vallée de la Belle-Rivière et pour châtier les « nations » indiennes que les Anglo-Américains poussaient à nous déclarer la guerre. On sait déjà que, selon toute apparence, il ne fut pas donné suite à ces projets belliqueux, par un respect excessif de traités que nos adversaires violaient eux-mêmes sans vergogne.

Le gouverneur de la Virginie, Dinwiddie, qui, selon le mot de Duquesne, « s'opiniâtroit à s'emparer de l'Ohio », était décidé à soutenir par la force ceux de ses administrés qui cherchaient à faire du négoce au-delà des Alléghany. Il avait l'intention de bâtir une forteresse sur l'Ohio, afin de prendre position définitive dans le pays. Rien ne pouvait donc lui être plus désagréable que la construction de notre fort Machault.

Aussi, vers les derniers jours de novembre 1753, envoya-t-il dans la région contestée son adjudant-major, George Washington, un jeune homme de vingt et un ans, qui se faisait déjà remarquer par la fermeté de son caractère et l'ardeur de son patriotisme. Washington avait mission de remettre au commandant du fort Machault, Le Gardeur de Saint-Pierre, une sommation d'évacuer sans délai le « territoire britannique de la vallée de l'Ohio. » La démarche était osée. On y répondit de notre côté par l'envoi de nouveaux détachements de troupes, sous le commandement de l'aide-major Péan (1) et du capi-

(1) M.-H. Péan, aide-major des villes et châteaux du gouvernement de Québec (1747), sans talents militaires et d'une probité plus que douteuse, possédait du moins un esprit juste : il savait donner et, au besoin, faire prévaloir un bon conseil. Toutefois, son principal mérite consistait dans les charmes de sa femme, fort appréciée de l'intendant Bigot.

Digitized by Google

taine de Contrecœur (1). Au mois de février 1754, ce dernier passait à La Présentation ; il y fut accueilli « fort honnêtement » par l'abbé Depéret et le commandant de la Périère (2). De là il gagna, par l'Ontario et l'Erié, la Rivière-aux-Bœufs. A dix lieues en avant du confluent de ce cours d'eau et de la Belle-Rivière, il rasa le fort du « capitaine » Trent (3), un trafiquant de fourrures. Enfin, le 8 avril, il commençait la construction du fort Duquesne (4), vers l'endroit où l'Alléghany et la Monongahéla, — la « rivière Malengueulée » de nos colons, — se réunissent pour former l'Ohio.

En occupant et en fortifiant ce point, dont l'importance stratégique n'avait pas échappé au coup d'œil militaire du jeune Washington, Contrecœur crut décourager les ambitions anglaises. Il n'en fut rien. Dinwiddie, aiguillonné par ce qu'il appelait des « provocations », se hâta d'envoyer une forte colonne de miliciens sous les ordres de Washington (5). L'avant-garde de ce corps expéditionnaire construisit sur l'Ohio un fortin qui fut aussitôt enlevé par un de nos détachements (avril 1754) (6).

(1) Pierre Piccody (ou Pécaudy), écuyer, seigneur de Contrecœur et de Saint-Denis, issu d'une famille dauphinoise, anoblie au Canada en la personne d'A. Piccody, capitaine au régiment de Carignan. (*Arch. de Québec, Reg. des insinuations du conseil*, B. 2, f° 54.) Brave et exact à remplir ses devoirs, il manquait, en revanche, d'initiative et de décision.

(2) *Registre de La Présentation*, 14 février 1754.

(3) « Enceinte de pieux debout, armée de quatre pièces de canon et gardée par 50 hommes ». *Voyage au Canada fait de l'an 1751 à 1761, par J.-C. B.*, Mss. à la *Bibl. Nat.* (Cf. Justin Winsor, *Narrative and critical History of America*, t. V, p. 611.)

(4) « En bois équarri d'une épaisseur de douze pieds du côté de terre, avec un fort parapet, trois bastions et un fossé. » (*Ibid.*)

(5) Cf. *Journal du colonel Washington.* Pièce n° 8 du *Memorandum des ministres de France*, publié à Paris en 1756, sous l'inspiration de Choiseul. (*Bibl. Nat.*)

(6) La garnison fut retenue prisonnière avec son chef, l'enseigne Ward. — D'après *L'Observateur Hollandois* (Lettre II, p. 19), Contrecœur aurait envoyé tout d'abord à Washington « un officier distingué par sa place et par son mérite, avec une lettre datée du 16 avril. M. de Contrecœur y faisoit sentir au commandant anglois combien sa conduite étoit contraire au traité d'Aix-la-Chapelle ; il le sommoit de se retirer de dessus les terres soumises à la domination françoise ; il l'avertissoit enfin que, si la tentative des Anglois n'avoit pour but que le

Digitized by Google

« La guerre me parut exister à partir de ce moment », a écrit plus tard George Washington. Le grand homme croyait justifier ainsi des faits de guerre qui pèsent lourdement sur sa renommée; mais il oubliait qu'il avait reçu la mission de traiter les Français comme des agresseurs et les balayer des rives de l'Ohio. Quoi qu'il en soit, les Virginiens s'avancèrent tout à coup vers le nord, dans la direction du fort Duquesne.

Instruit par ses découvreurs de ce mouvement offensif, Contrecœur chargea le lieutenant Coulon de Jumonville de se porter au devant des Anglais, pour les sommer de se « retirer et de ne faire aucun établissement sur les terres de Sa Majesté » (23 mai).

Notre parlementaire, obligé de traverser des forêts et des territoires parcourus par des Indiens hostiles, avait une faible escorte de 34 hommes, officiers, cadets et Canadiens, parmi lesquels se trouvait La Force, l'ancien magasinier de La Présentation (1). Dans la nuit du 27 au 28 mai le camp fut surpris et cerné silencieusement par les troupes virginiennes que guidaient des sauvages. Au matin, l'attaque commença. Fusillés presque à bout portant, Jumonville et neuf des siens tombèrent sous la pluie des balles ; le reste de sa petite troupe fut fait prisonnier ou se sauva à la faveur des bois.

Cet épisode, tristement célèbre, eut un immense retentissement en Europe et en Amérique. Chez nous, on crut y découvrir une nouvelle application du déplorable système qui consiste à engager la guerre par un de ces actes qui ne permettent plus de reculer. Etait-il possible d'admettre que le meurtre de Jumonville fût simplement le résultat d'une erreur, alors que les Virginiens avaient surpris les nôtres et ouvert le feu

commerce, il seroit forcé de faire confisquer les marchandises, et que si, au contraire, ils vouloient former un établissement solide dans un pays qui ne leur appartenoit point, le devoir de sa place l'obligeroit de s'y opposer. »

(1) La lettre de Vaudreuil à Machault du 30 octobre 1755 (*Arch. du min. de la marine, Canada, Corresp. des gouverneurs*), qui donne la liste des compagnons de Jumonville porte ces mots : « Le sieur Laforce, excellent et brave Canadien, est détenu en prison à la Virginie. »

Digitized by Google

sans sommation, comme si la guerre eût été déclarée entre les deux pays (1).

Après cette réponse trop sommaire aux réclamations de la France, Washington construisit au bord de la Monongahéla le fort Necessity et s'y retrancha (2), en attendant qu'il pût reprendre sa marche en avant.

Sa facile victoire mit en effervescence les colonies anglaises. Un congrès des représentants (3) de plusieurs d'entre elles se réunit peu après à Orange : on devait y convenir d'un « plan d'union pour la défense commune contre les envahissements des Français et les terribles incursions des Indiens ».

Les chefs des Cinq-Nations y furent néanmoins convoqués par le gouverneur de la Nouvelle-York. « Là, — écrit l'historiographe Moreau, — on leur vante la victoire remportée sur M. de Jumonville. On exhorte les sauvages à achever une entreprise commencée sous de si heureux auspices. On comble leurs chefs de présents, on les invite à piller et à exterminer (4). »

(1) Il y eut dans cette malheureuse affaire un ensemble de circonstances au sujet desquelles on ne sera sans doute jamais fixé. Les rapports de Dinwiddie et le *Journal* de Washington (V. aussi Scribner's Magazine, mai 1893) sont formellement contredits sur plusieurs points par des documents français, tout aussi dignes de foi, tels que les rapports de Contrecœur et de Duquesne. En tous cas, le fait de prendre les devants, et d'une pareille manière, contre une attaque seulement présumée — et, dans l'espèce, il s'agissait d'un parlementaire, — passera toujours pour une agression déloyale. Nul guet-apens ne fut jamais mieux caractérisé. Les apologistes de Washington l'ont senti : dans l'impossibilité de justifier son héros, Bancroft s'en est pris à Jumonville qu'il qualifie de « champion of feudalism and despotism » ! L'historien aurait-il eu par hasard la pensée de mettre dans le bloc de la Révolution américaine ce fâcheux épisode qui, heureusement pour elle, n'en fait point partie? Washington est une assez grande et assez belle figure pour que ses biographes n'éprouvent pas le besoin d'escamoter une faute qu'il vaut mieux mettre sur le compte de sa nervosité assez compréhensible et surtout de son impétuosité juvénile.

(2) A l'endroit où, depuis, s'est élevé Pittsburg.

(3) « Congress of Representatives ». — Cf. *Reminiscences of Ogdensburg*, 1749-1907, publié par le « Swe-Kat-Si-Chapter » des Filles de la Révolution américaine (Silver-Burdett, New-York, 1907, p. 8). — Nous devons à la gracieuse obligeance de Mme William H. Daniels un exemplaire de cet intéressant ouvrage.

(4) *L'Observateur Hollandois*, lettre II, p. 28. D'après le même document, les Iroquois feignirent d'accepter la hache que les Anglais leur

Digitized by Google

Nous voulons croire que ces lignes renferment quelque exagération. En tous cas, si la mesure, qui formait le principal objet de ce congrès fameux, échoua en raison des tendances républicaines de la plupart de ses membres, il y fut beaucoup question des Peaux-Rouges alliés à la France, et, spécialement, de ceux que l'abbé Picquet avait su attirer à La Présentation. « Les Français, — dit un procès-verbal, — ne cessent d'éloigner les Indiens des intérêts britanniques : ils ont dernièrement persuadé à une moitié de la tribu Onondaga, en même temps qu'à beaucoup de membres des autres nations, de se retirer vers l'endroit appelé Oswégatchie, sur la rivière Cadaraqui, où ils leur ont construit une église et un fort. Beaucoup de Sénécas, — nation la plus nombreuse, — semblent indécis et penchent vers les Français (1) ».

La conférence siégeait encore, lorsque la nouvelle de la prise du fort Necessity éclata comme un coup de tonnerre.

Le 28 juin, Contrecœur avait donné au capitaine de marine, Coulon de Villiers (2), la tâche de déloger les Anglais de leurs retranchements, et, par un coup d'éclat, de venger noblement son frère.

De Villiers s'en acquitta avec énergie, mais sans cruauté ni bassesse (3). Il avait sous ses ordres une centaine de sauvages

présentèrent, mais ils députèrent bientôt à Montréal pour prier Duquesne de ne pas les confondre avec les Anglais « qui seuls vouloient la guerre ». Sur ces faits, V. Malartic, *Journal*, pp. 10-11.

(1) « They (the French) are continually drawing off the Indians from the British interest, and have lately persuaded one half of the Onondaga tribe, with many from the other nations along with them, to remove to a place called Oswegatchie, on the River Cadaraqui, where they have built them a church and fort ; and many of the Senecas, the most numerous nation, appear wavering and inclined to the French ». Cf. *Reminiscences of Ogdensburg*, p. 8.

(2) Louis Coulon, écuyer, sieur de Villiers, frère aîné de Jumonville, avait déjà donné des marques nombreuses d'intrépidité. « Cet officier étoit capable d'exécuter les plus périlleuse entreprises ». (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 44.) Il devait mourir de la petite vérole, en octobre 1757, vivement regretté des Canadiens et des Français : « Je suis inconsolable de la mort du pauvre Villiers. » (*Montcalm à Lévis*, 2 novembre 1757.)

(3) Sa commission, rédigée dans le conseil du 27, portait : « Luy ordonnons d'attaquer les Anglois s'il voit jour à le faire, et de les détruire même en entier, s'il le peut, pour les châtier de l'assassin (*sic*)

Digitized by Google

et 600 Canadiens. Passant par l'endroit où son frère était tombé sous les balles viginiennes, il gagna rapidement le fort Necessity, que défendait une garnison de 500 hommes, appuyés par neuf pièces de canon. Au bout d'une dizaine d'heures d'attaque furieuse, qui coûta aux assiégés 90 hommes tués ou blessés mortellement, l'artillerie cessa le feu (1). Le pavillon parlementaire flottait sur le fort. « Nous pourrions venger un assassinat, dit le vainqueur en acceptant l'épée de Washington ; mais nous ne l'imitons pas (2). » De Villiers avait raison : sa victoire valait mieux que d'indignes représailles. Au surplus, il avait pris la sage précaution de mettre toutes choses au point dans le préambule même de la « capitulation, accordée le 3 juillet au commandant des troupes angloises actuellement dans le fort de la Nécessité, construit sur les terres du domaine du Roy de France ». Avec une ironie cinglante, Villiers précise que son « intention n'a jamais été de troubler la paix et bonne harmonie, qui régnoit entre les deux princes amis, mais seulement de venger l'assassinat qui a été fait sur un de nos officiers, porteur d'une sommation, et sur son escorte, comme aussy d'empêcher aucun établissement sur les terres du Roy » (3).

A la vérité, ce dernier résultat — le plus important — était atteint : « Aucun drapeau britannique, dit Parkman, ne flottait plus à l'ouest des Alléghanys » (4).

L'honneur de la France et la gloire de ses armes étaient vengés.

qu'ils nous ont fait, en violant les lois les plus sacrées des nations policées... Malgré leur action inouïe, recommandons au sieur de Villiers d'éviter toute cruauté... ». V. Louis Dussieux, *Le Canada sous la domination française*. (Paris, 1883), p. 99.

(1) Nous n'avions que deux tués et soixante-dix blessés, « la plupart légèrement ». V. Parkman, *op. cit.*, I, p. 159.

(2) *Journal* de Coulon de Villiers (en extrait aux *Archives du min. de la Marine*) ; lettre de Varin à Bigot (Montréal, 24 juillet 1754).

(3) *Archives du Ministère de la Guerre ; dépôt de la Guerre* (vol. 3393, n° 102 *bis*). La *Gazette de Londres* du 12 septembre en publia le texte. C'est à cette capitulation que Washington dut la vie avec 7 ou 800 Anglais : ils sortirent avec les honneurs de la guerre. On se contenta de détruire le fort.

(4) *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 161.

Digitized by Google

II. — *L'Attentat de Boscawen. — Dispersion des Acadiens.* (1755).

L'abbé Picquet fut accueilli à La Présentation — où il arriva vers le milieu de septembre (1), — par la nouvelle de ce brillant fait d'armes. L'allégresse patriotique s'unissant au plaisir du retour, on devine avec quel bonheur notre Bressan revit sa chère mission et avec quels transports ses sauvages le reçurent.

Pendant son absence, des changements considérables s'étaient produits dans le personnel de la garnison : le garde-magasin Dodegaud (2) avait remplacé son collègue La Force, envoyé dans les hauts-pays, et le commandement du fort avait passé des mains du capitaine de la Perière en celle du chevalier Benoît (3). D'autre part, le nombre des sauvages s'était accru sans cesse et, grâce au zèle des Sulpiciens Besson et Depéret, la plupart avaient reçu le baptême, s'étaient mariés devant l'Eglise et vivaient en bons catholiques (4).

(1) La signature de l'abbé Besson disparaît du *Registre* le 26 septembre.

(2) Dodegaud, magasinier, est nommé pour la première fois dans le *Registre* à la date du 7 octobre 1753 ; il conserva ses fonctions au fort jusqu'au mois de juin 1755. — Parmi les noms des soldats et employés du fort qui figurent le plus fréquemment dans le même répertoire, on peut citer ceux du sergent Jean-Pierre Sigaut, dit Montauban ; de Félix Héry, dit Vadeboncœur, Dauphin et Jean Daron, « canonniers » et soldats ; de François Pépin et Langlois, forgerons ; de Bonnier, maçon ; de Vivian, menuisier ; de La Valse, charpentier ; d'Ignace Morain et de Joseph Cabanac, « employés aux ouvrages du fort. »

(3) « Le chevalier Benoît étoit d'une famille parisienne ; il n'avoit absolument aucun bien ; c'étoit un de ces hommes de rien, qui, parce qu'ils savent qu'ils le sont, croient charitablement tous les autres voleurs ; c'était un homme à chimères, dévot, avec assez d'esprit, quelque peu orné, surtout philosophe, mais du reste brave et capable de faire honneur à qui lui confieroit un poste. » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 120.) On rapprochera de ce jugement la lettre de Montcalm à Bourlamaque (18 mars 1758), où le général rapporte que le capitaine Benoît, un des officiers les plus honnêtes de la colonie, « las de voleries », vient de faire passer trois miliciens par les verges, ce que lui, Montcalm, n'ose faire. — Benoît quitta La Présentation en 1755, puis y revint en novembre 1758.

(4) V. le *Registre* du 18 mai 1753 au 26 septembre 1754.

Digitized by Google

En passant à Québec, François Picquet avait rendu visite au marquis Duquesne. Le 23 septembre, celui-ci lui écrivait une lettre chaleureuse qui se termine par ces mots où l'on a peine à reconnaître le rude soldat qu'était le gouverneur : « Je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien. »

De telles expressions ne doivent point nous surprendre sous la plume d'un homme qui avait l'habitude de dire : « *L'abbé Picquet vaut mieux que dix régiments !* » Il n'en est pas moins fort regrettable que Lalande, qui a pris soin de recueillir des témoignages aussi flatteurs pour son illustre ami, n'ait pas eu l'idée de transcrire tout au long les lettres échangées par Duquesne et par le fondateur de La Présentation. En écrivant sa notice, le savant avait cette correspondance sous les yeux : le peu qui en transparaît à travers son récit trop bref en laisse voir l'extrême intérêt pour l'histoire des événements qui se déroulèrent dans la colonie depuis le retour du missionnaire jusqu'à l'époque où Duquesne transmit ses pouvoirs au marquis de Vaudreuil.

Après l'affaire de Jumonville, où, sous prétexte de faire respecter la liberté de leur commerce dans un territoire pour le moins contesté, les gouverneurs des colonies anglaises y avaient expédié à frais communs un véritable corps d'occupation, il était difficile de se faire illusion sur l'âpreté de leurs convoitises. D'autre part, le cabinet britannique avait beau protester de ses dispositions pacifiques et se plaindre, avec une indignation peu sincère, des hostilités commises par les Français dans l'Amérique du Nord, il fallait être aveugle pour ne point voir clair dans le double jeu qu'il menait contre nous (1).

(1) Il est prouvé par le *Journal* même de Washington que toutes les colonies anglaises avaient fourni pour son expédition un contingent en hommes ou en argent. Or, comme le remarquait avec raison *L'Observateur Hollandois* (lettre III, p. 6), aucune dépendance mutuelle ne liait les gouverneurs des diverses provinces ; seul, le ministère anglais pouvait les autoriser à lever des troupes. Il est clair, par conséquent, que l'invasion fut organisée en vertu d'ordres reçus directement de Londres. Rien ne sert de répondre que les gouverneurs agirent

Digitized by Google

Les préparatifs incessants faits en Virginie et dans la Nouvelle-Angleterre ; le refus de rendre les prisonniers de l'escorte de Jumonville (1), comme l'exigeait l'article VII de la capitulation du fort Necessity ; enfin, l'expédition conduite par Shirley, vers les sources du Narantchouac (2), où fut construit un nouveau fort, ajoutèrent aux raisons sérieuses que nous avions déjà de nous alarmer. Ce fut bien pis, lorsque se répandit la nouvelle du départ pour l'Amérique d'un nouvel « armement ». Le général Braddock s'embarqua, en effet, au mois de novembre 1754, avec « deux bataillons de 500 hommes chacun, escortés par deux frégates. »(3). Cet envoi de renforts dans la saison la moins favorable pour une traversée de l'Atlantique était de nature à éveiller les susceptibilités de la France. Le 12 janvier suivant, le duc de Mirepoix, notre ambassadeur, retournait à Londres, avec la mission de remettre au chevalier Robinson un mémoire, où il était dit : « Le Roi désireroit pour dissiper toute impression d'inquiétude que Sa Majesté britannique veuille bien s'expliquer ouvertement sur la destination et les motifs de l'armement qui s'est fait en dernier lieu en Angleterre ». Afin de

de leur propre chef, car il n'existe pas trace de protestations de la Couronne contre cette violation de traités, pour lesquels on affichait à Londres un si édifiant respect.

(1) Ces prisonniers eurent beaucoup à souffrir durant leur séjour en Virginie : on les laissa presque sans nourriture pendant quatre jours, à la nouvelle de la mort de Braddock. Malgré la promesse formelle, signée par Washington, de les renvoyer au Canada, ces malheureux, à l'exception de La Force, furent expédiés deux à deux en Angleterre. Un officier, Drouillon, deux cadets et onze Canadiens furent ainsi débarqués à Bristol, après avoir subi des traitements indignes. Forcés de gagner Londres à pied et sans argent, ils implorèrent l'assistance de notre ambassadeur, qui les fit enfin passer en France. (V. lettre de Vaudreuil du 30 octobre 1755 et *L'Observateur Hollandois*, lettre II, p. 33.)

(2) Le Kinibeki ou Kennebec. — Le gouverneur de Boston était à la tête d'un détachement de 700 hommes. Son principal objectif était de s'établir aux sources de la rivière, point stratégique de grande valeur, à portée tout à la fois de la rivière Chaudière et du Penobscot. (V. *L'Observateur Hollandois*, lettre III, p. 7.)

(3) Ce sont les termes des *Observations* de Fox sur le mémoire de la France du 21 décembre 1755. Ce document diplomatique donnait comme « une preuve bien marquée de la retenue » du roi George II, « la modicité même de ce secours » et « les ordres donnés à l'officier qui les commandait, de déloger les envahisseurs des terres du Roi »!

Digitized by Google

couper court aux suites dangereuses du conflit qui venait de s'envenimer si rapidement dans le Nouveau-Monde l'ambassadeur devait proposer « qu'avant d'examiner le fond et les circonstances de la querelle », il fût, au préalable, expédié « des ordres positifs » aux gouverneurs des deux colonies « pour leur défendre désormais toute nouvelle entreprise et voie de fait. » A ces avances, qui prouvaient la bonne foi de notre gouvernement, mais qui accusaient trop nettement son défaut d'énergie, le sous-secrétaire d'Etat au *Board of Plantations* répondit paisiblement que la « possession du territoire du côté de la Belle-Rivière » devait être rétablie « dans le même état qu'elle étoit au temps de la conclusion du traité d'Utrecht. » (22 janvier 1755).

En remettant ainsi en discussion les articles d'un traité, dont l'interprétation embarrassait depuis plus de quarante ans les diplomates des deux nations, la cour britannique se ménageait un moyen commode de traîner en longueur les négociations. Au reste, vers les derniers jours de janvier, on avait lieu de croire à Londres que les renforts étaient parvenus à destination (1).

Comme devait le révéler bientôt la capture de ses papiers, Braddock avait emporté des ordres formels en vue d'une offensive générale contre le Canada. Ses instructions, arrêtées dès le mois de novembre en conseil des ministres, approuvées par le roi et par le duc de Cumberland, se rapportaient au plan d'invasion le mieux combiné dont la Nouvelle-France eût été menacée jusqu'alors (2). L'impartiale Histoire a le droit de les mettre en regard de la réponse tout à la fois iimpertinente et

(1) Si Braddock n'arriva que vers le milieu de février, on voit par ses lettres que ce retard n'est imputable qu'au mauvais temps qu'il essuya.

(2) Tandis que les escadres anglaises bloqueraient Louisbourg et fermeraient l'entrée du Saint-Laurent, Braddock marcherait contre le fort Duquesne et, après l'avoir détruit, remonterait l'Alléghany pour appuyer le colonel Shirley qui, avec des barques et du canon, attaquerait Niagara et Frontenac. Pendant ce temps un troisième corps, sous les ordres de Johnson, se rendrait maître du fort Saint-Frédéric, puis s'avancerait vers Montréal par la voie la plus directe, celle du lac Champlain et du Richelieu.

Digitized by Google

hautaine, faite par Thomas Robinson à notre ambassadeur: « La défense de ses droits et possessions, et la protection de ses sujets ont été les seuls motifs de l'armement envoyé par le roi dans l'Amérique septentrionale, lequel s'est fait sans intention d'offenser quelque Puissance que ce puisse être, ou de rien faire qui puisse donner atteinte à la paix générale. On n'a qu'à considérer la nature et l'étendue de cet armement pour en être convaincu, et le Roi ne doute pas que Sa Majesté Très Chrétienne ne veuille selon la droiture si connue de ses intentions, s'expliquer ouvertement par rapport à la grande force navale qui se prépare à Brest et à Toulon. »

Dans ces dernières lignes, le ministre faisait allusion aux ordres de mobilisation lancés dans nos ports en vue du prochain passage au Canada de quelques bataillons de secours. On avouera que l'attitude du cabinet de Saint-James justifiait par avance les mesures de précaution que l'indolent Louis XV se disposait enfin à prendre pour protéger ses colonies. Vers la fin d'avril 1755, six bataillons à l'effectif de 3.150 soldats et de 209 officiers s'embarquèrent à Brest sur les vaisseaux du comte Dubois de la Mothe (1).

A la hauteur du cap Race, l'*Alcide*, le *Lys* et le *Dauphin-Royal*, séparés depuis trois jours du reste de la flotte, se heurtèrent, le 8 juin, à l'escadre de Boscawen, qui croisait avec onze vaisseaux dans le golfe du Saint-Laurent ; l'amiral anglais avait la consigne d'intercepter tout secours envoyé de France en Amérique. Le temps d'échanger quelques paroles au moyen du porte-voix, et une volée de mitraille apprenait à nos marins que les Anglais n'avaient pas besoin de déclaration de guerre pour cribler de projectiles nos navires et s'en saisir au mépris du droit des gens (2). Après la fusillade qui avait tué Jumonville et décimé son escorte, l'attentat de Boscawen ! En vérité, c'en était trop ! Et pourtant ce n'était pas tout encore.

(1) Les troupes étaient sous les ordres du maréchal de camp Dieskau Le major-général Anne de Malartic et le commissaire des guerres André Doreil l'accompagnaient. V. Garneau, *op. cit.*, t. II, p. 205.

(2) Seul le *Dauphin-Royal* put échapper grâce à la supériorité de sa marche. (V. *Arch. du min. de la marine*, vol. 3417, nº 4.)

Digitized by Google

L'inqualifiable agression du cap Race fut, en effet, le signal d'une rafle monstrueuse, concertée à l'avance et à l'avance réglée dans les détails (1). Sur toutes les mers les escadres britanniques fondirent sur les vaisseaux naviguant sous notre pavillon : trois cents bâtiments de commerce, montés par 10.000 matelots et représentant une valeur d'environ 300 millions de livres tombèrent en la puissance de ces nouveaux corsaires. Ainsi, avant que les ministres de la Grande-Bretagne eussent prononcé le mot de « guerre », celui de « victoire » était dans toutes les bouches au-delà de la Manche.

Pendant que nos adversaires se livraient à des « pirateries » jusqu'alors sans exemple entre marines de peuples civilisés, leurs troupes de terre, assurées du côté de l'Océan, commettaient des « actes de brigandage » analogues sur le continent américain (2).

Braddock, préludant à la stratégie qui devait prévaloir parmi les Anglo-Américains au cours des campagnes de la guerre de Sept Ans, se disposait à nous attaquer sur trois points à la fois : en Acadie, vers le lac Champlain et sur les rives de l'Ohio.

En Acadie, le généralissime détacha le colonel Monckton, avec un corps expéditionnaire de plus de 2.000 hommes, pour assiéger les forts de Beauséjour et des Gaspareaux (3). Le 16 juin, Beauséjour capitulait et, presque aussitôt, Monckton s'emparait sans coup férir du mauvais fortin des Gaspareaux.

(1) Le *Mémoire* envoyé par Rouillé à la cour de Londres, le 21 décembre 1755, insiste sur ce fait que Boscawen agissait en vertu d'ordres à lui donnés dans le mois de février précédent. (*Ibid.*, vol. 3405, numéro 201.)

(2) Les expressions entre guillemets sont celles qu'on lit dans le *Mémoire* du 21 décembre. Mais le roi n'avait pas attendu jusque-là pour protester : dès le 2 juillet, le duc de Mirepoix avait remis à Robinson une note dans laquelle il se plaignait des actes de violence accomplis en Amérique les mois précédents. L'ambassadeur était, du reste, rentré brusquement en France à la nouvelle de l'attentat du 8 juin.

(3) Beauséjour avait pour commandant l'incapable de Vergor, qui capitula malgré l'avis de plusieurs de ses officiers. Traduit devant un conseil de guerre, avec de Villeray, le commandant des Gaspareaux, il fut acquitté par une sentence que les contemporains jugèrent scandaleuse (1756).

Digitized by Google

Ce double succès rendait les Anglais maîtres de l'isthme acadien. Il leur permit de se débarrasser enfin d'une population, toute française de cœur, sinon de naissance, et dont le seul crime était de ne point vouloir s'engager à porter les armes contre son ancienne patrie.

L'histoire des « Français neutres » (*French Neutrals*) est, à proprement parler, l'histoire des tentatives faites par les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse pour amener les Acadiens, à force de subtilités et de transactions captieuses, à renoncer à la situation relativement favorable que leur avaient créée la convention de 1713 (1). Tant qu'on eut besoin d'eux et qu'on put redouter qu'ils n'abandonnassent leurs foyers par sacrifice patriotique, on s'efforça par tous les moyens de les retenir. De loin en loin, on cherchait à leur extorquer un serment d'allégeance qui fût sans réserve, mais, devant leur noble entêtement, on n'insistait pas. Le jour vint où l'établissement d'une forte colonie britannique fut assuré. Dès lors, on n'avait plus à se contraindre envers une population qui non seulement ne s'assimilait pas, mais qui risquait de devenir une entrave à l'immigration de nouveaux sujets. Le 15 juillet 1755, le gouvernement d'Halifax décidait la déportation dans les différentes possessions anglaises des Français de la Nouvelle-Ecosse (2).

(1) Cette situation, mal définie par les plénipotentiaires d'Utrecht, fut précisée par les conditions assez libérales que la reine Anne consentit le 23 juin 1713. Les Acadiens pouvaient partir dans un délai indéterminé, en emportant leurs biens meubles, et s'en aller relever leurs foyers là où les conduirait leur étoile. Il ne faut point perdre de vue cet acte, si l'on veut juger avec impartialité la politique des gouverneurs anglais vis-à-vis des Acadiens, car ce fut l'origine du « modus vivendi », consacré au XVIII^e siècle sous le nom de « neutralité ».

(2) Sur ces faits, voir l'ouvrage déjà cité de Rameau de Saint-Père ; Casgrain, *Voyage au pays d'Evangéline* (Paris, 1883) ; P.-H. Smith, *Acadia. A lost chapter in american history* (1884). A l'opposé de ces auteurs, M. Akins s'est fait, avec Parkman, le champion des Anglais de la Nouvelle-Ecosse. — Il est incontestable que, partagés entre leur désir de retenir les Acadiens et leur volonté d'en faire des sujets aveuglément dévoués à la couronne ; de plus, exerçant à distance loin d'un gouvernement indolent, Nicholson, Philipps, Armstrong, Cornwallis et Lawrence ont conduit peu à peu les Acadiens vers le piège dans lequel ils sont tombés en 1755. Ajoutons, pour être impartial, que du

Digitized by Google

On sait avec quelle brutalité inouïe cette décision fut exécutée. Longfellow a raconté en des vers immortels la cruelle tragédie de Grand-Pré. On attira les malheureux Acadiens dans leurs églises ; on les y retint prisonniers par trahison. Ceux qui se réfugièrent dans les bois, furent traqués comme des bêtes fauves. On passa par les armes quiconque opposait de la résistance. « Vos terres, votre bétail, vos propriétés et vos meubles, quels qu'ils soient, sont confisqués par la couronne », avait dit John Winslow aux laboureurs atterrés. Des fermes furent pillées et incendiées sous les yeux de leurs propriétaires parqués en troupeau sur le rivage de l'Océan. On n'eut d'égards ni pour les vieillards, ni pour les infirmes, beaucoup moururent pendant les nuits froides de cet inoubliable mois de septembre. Enfin l'on fit monter ces pauvres gens par groupes de deux à bord de navires où ils furent entassés. Par un raffinement odieux, Lawrence avait différé jusqu'après la moisson l'exécution de son attentat, afin de n'avoir pas la peine d'engranger lui-même la récolte de ses victimes ; par une barbarie sans excuse, il ne craignit pas de séparer — et dans nombre de cas ce fut pour toujours — la femme du mari, le père de ses enfants (1) !

Rares furent les Acadiens qui échappèrent aux baïonnettes anglaises et à la déportation. La plupart de ceux qui se réfugièrent dans les bois, y périrent de maladie, de froid ou de faim, quelques-un tombèrent sous les flèches des Peaux-Rouges. Un petit nombre seulement réussit à gagner nos établissements du Canada. C'est ainsi qu'après une longue et douloureuse

côté français plusieurs officiers et missionnaires, comme l'abbé Le Loutre dont le patriotisme intempérant fut blâmé par son évêque, usèrent de moyens discutables pour engager les Acadiens à demeurer fidèles au souvenir de leur ancienne patrie et même pour les tenir en état d'hostilité permanente contre l'Angleterre.

(1) « Il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes, — a écrit l'historien Garneau, — de châtiment infligé à une population paisible et sans défense avec autant de calcul, de barbarie et de sang-froid ». « Rien, — dit aussi Haliburton, Anglais de la Nouvelle-Ecosse, — rien ne peut justifier cette profonde injustice, rien, pas même la nécessité. Les apologistes anglais ont beau faire, ils n'ont réussi à laver ni la couronne ni le gouvernement provincial de la Nouvelle-Ecosse de cette tache d'ignominie. »

Digitized by Google

odyssée, deux de ces misérables arrivèrent un matin de décembre au bord de l'Oswégatchie. Les vêtements en lambeaux, hâves, tremblants de fièvre, les pieds et les mains couverts de blessures, ils avaient été recueillis par des sauvages de la Présentation qui les amenèrent à l'abbé Picquet. On devine l'émotion violente qui étreignit le cœur du missionnaire à l'aspect de ces « revenants. » Avec quel orgueil joyeux et attendri, il les reçut au fort ! Jean Berton et Pierre Daru, les deux victimes de Lawrence, étaient d'origine normande. Par un destin vraiment tragique, ils devaient être tués, quatre ans plus tard, pendant l'héroïque défense du fort Niagara (1).

III. — La Journée de la Monongahéla. (9 juillet 1755).

Braddock s'était réservé une tâche moins facile et plus honorable que celle de réduire nos fortins de l'isthme de Shédiac ou de chasser de leurs chaumières des paysans inoffensifs. Parti de Will's Creek à la tête d'un corps d'armée de 2.200 hommes, il s'avança vers l'Ohio. Son objectif était d'abord de détruire le fort Duquesne, puis d'entreprendre le siège de Niagara.

Contrecœur avait eu connaissance des préparatifs faits en Virginie ; il avertit le marquis Duquesne de l'offensive anglaise et, sans perdre une journée, il invita nos alliés indigènes à « voler au secours de leur père » (2). L'appel fut entendu : de tous les points des hauts-pays, les Peaux-Rouges accoururent en grand nombre. Lalande observe à ce propos que le gouverneur avait pris lui-même la peine d'écrire à François Picquet, pour lui recommander d'envoyer le plus possible de sauvages à la Belle-Rivière, lui laissant du reste carte blanche pour agir dans l'intérêt supérieur de la colonie. C'est le 7 juin que Duquesne le mit au courant des projets de Braddock contre nos forts du sud-ouest. Sa lettre se terminait par

(1) *Registre de La Présentation*, décembre 1755 et *passim*.
(2) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 52.

Digitized by Google

cette phrase significative : « Les précautions doivent toutes émaner de votre zèle, prudence et prévoyance. »

Le missionnaire mit son ardeur et son activité ordinaire à remplir les vœux du marquis. Il exhorta les guerriers de la Présentation à donner, en cette occasion décisive, « l'exemple du zèle, de la bravoure et de la fidélité au roi ». Sa parole obtint le plus vif succès auprès de ses Indiens, et, lorsque le capitaine de Beaujeu passa par la mission, en route pour la Belle-Rivière, beaucoup s'engagèrent à le suivre. Leur contingent eut ainsi sa part glorieuse à la journée de la Monongahéla (1).

Le commandant du fort Duquesne était renseigné très exactement sur la marche de Braddock. Le 7 juillet, il apprit que ce général n'était plus qu'à six lieues de la place.

Un dernier conseil de guerre fut aussitôt réuni auquel assistèrent les chefs indigènes. Le capitaine de Beaujeu fut d'avis qu'il fallait se porter à la rencontre de l'ennemi et dresser une embuscade dans les bois. Intimidés sans doute par le chiffre imposant des troupes anglaises, les sauvages combattirent d'abord cette proposition, mais le brave officier dont ils goûtaient vivement les manières affables et la finesse d'esprit, sut les entraîner. De Beaujeu partit le 9, avant l'aurore, avec 250 soldats ou Canadiens et 600 Peaux-Rouges. Dumas et de Ligneris (2) lui servaient de lieutenants ; Contrecœur demeura à

La petite armée s'avançait sur trois colonnes à travers les bois, lorsque, vers midi, à trois lieues environ du fort, les éclaireurs signalèrent la présence de l'ennemi. C'était l'avant-garde commandée par le colonel Gage ; elle avait passé la Monongahéla avec son artillerie et faisait halte en attendant la garde du fort.

(1) V. Malartic, *Journal*, pp. 17-18 ; le *Journal* déjà cité de J.-C.-B. (Mss. à la *Bibl. Nat.*) ; deux relations anonymes du *Dépôt de la guerre* (*Arch. du min. de la guerre*, vol. 3404, n° 189 et vol. 3405, n° 100).

(2) Capitaines des troupes de la colonie qui devaient se succéder au fort Duquesne en qualité de commandants. Après avoir servi brillamment au Canada, en dernier lieu comme major-général et inspecteur des troupes, Dumas fut nommé gouverneur des Iles de France et de Bourbon. V. G. Saint-Yves, *La perte du Canada et les papiers de Dumas* (Paris, Imprimerie Nationale, 1901).

Digitized by Google

ses caissons. L'embuscade était manquée. Une attaque à l'improviste pouvait peut-être encore nous donner la victoire. On doubla le pas et on s'avança en silence sous la voûte presque continue des arbres. Trop tard ! Les Anglais nous attendaient. La bataille ne s'engagea pas moins à la canadienne, impétueusement. Les Peaux-Rouges firent retentir la forêt de leur terrible cri de guerre, auquel répondit une salve de coups de canon. Le premier choc fut terrible : à peine l'action était-elle commencée que de Beaujeu était blessé à mort par un éclat de bombe. Sauvages et Canadiens l'aperçurent gisant à terre, baigné dans son sang. Cette vue, jointe à l'impression de terreur que faisait sur les Peaux-Rouges le bruit incessant des « gros fusils », faillit causer une panique. L'énergique Dumas, qui prit le commandement en cet instant critique, sauva la situation. Aux cris de « Vive le roi ! », il rallia les miliciens et les soldats, démontra aux Indiens que les canons faisaient plus de bruit que de mal, et qu'il n'était que de tuer les artilleurs sur leurs pièces pour réduire ces dernières au silence. Il mit ses Canadiens, tous adroits tireurs, au centre de la ligne du feu et déploya les sauvages sur les ailes en demi-cercle pour envelopper l'ennemi. L'ordre fut exécuté rapidement, si rapidement même que les Anglais, qui se croyaient déjà vainqueurs, interrompirent soudain leurs hurrah de triomphe. Le combat fut acharné de part et d'autre : il dura quatre heures. Au premier coup de canon, Braddock était accouru au secours de son avant-garde, laissant derrière lui le colonel Dunbar. Ses hommes appartenaient presque tous à des corps de troupes métropolitaines, depuis longtemps débarquées ; ils se battirent avec courage, mais à l'européenne, c'est-à-dire en présentant des formations profondes au feu de tirailleurs, masqués derrière les arbres et dont chaque coup de fusil faisait un vide dans leurs rangs. Les canons pris ou encloués, nos Indiens chargèrent avec furie pour venger la mort d'« Onnontio ». Leurs cris épouvantables, l'aspect effrayant de leurs corps à demi-nus, peints de couleurs bizarres, contribuèrent à précipiter la déroute de l'ennemi. Le casse-tête à la main, ils poursuivirent alors les fuyards qui repassèrent la Monongahéla dans le plus grand désordre. Ils les auraient presque tous as-

Digitized by Google

sommés s'ils n'avaient été distraits du massacre par le souci du pillage.

La victoire nous laissait un immense butin, quinze drapeaux, une vingtaine de pièces d'artillerie, la majeure partie des armes, des munitions et des équipages des Anglais, enfin, la caisse régimentaire et les papiers de Braddock (1). L'ennemi avait perdu les deux tiers de ses effectifs. Braddock lui-même, qui s'était conduit avec un magnifique courage, était atteint d'une blessure mortelle. Washington, le seul de ses lieutenants qu'épargnèrent les balles, sauva les débris de l'armée (2) . « Nous avons été battus, — écrivit-il, — et battus honteusement par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant le combat, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada, et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits et nous avons tout perdu. » C'était la vérité. Mais Washington oubliait de rendre justice aux sauvages, dont le concours nous avait été si précieux que Parkman a pu dire : « Les Indiens remportèrent la victoire » (3).

Or, il n'est pas douteux qu'un grand nombre de ceux-ci se trouvaient à la bataille grâce au zèle déployé par le fondateur de La Présentation. Lalande l'affirme, en un passage de sa *Notice* qui mérite d'être reproduit : « Cet événement, dit-il, on le devait principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le marquis Duquesne dans

(1) Entre autres pièces, on y trouva certaines lettres du colonel Napier et du capitaine Stobo qui fournirent la preuve que le plan des opérations en voie d'exécution avait été combiné à Londres au mois de novembre précédent (Cf. Le *Mercure* d'octobre 1755, *L'Observateur Hollandois*, lettre VII, pp. 18 et suiv., le *Mémoire* du 21 décembre 1755 et le *Memorandum des ministres de France* de 1756). Stobo, qui avait abusé de sa situation d'otage pour fournir des renseignements sur les forts du Canada, fut jugé à Montréal et passé par les armes, comme un vulgaire espion.

(2) Dunbar, commandant de l'arrière-garde et qui ne s'était pas trouvé à l'action, ne fut pas tenté d'en entamer une autre. Sacrifiant ses munitions et son artillerie, il se replia précipitamment jusqu'au fort Cumberland.

(3) *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 223. « The Indians won the victory. »

Digitized by Google

cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincraient l'ennemi échauffa tellement leur imagination qu'ils croyaient dans le combat voir le missionnaire à leur tête, les encourageant et leur promettant la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues. »

Le *Registre* de La Présentation prouve en effet que l'abbé ne quitta pas la mission du 13 juin à la fin de juillet 1755. A la première de ces dates, il signe l'acte de baptême (1) d'une fille du nouveau garde-magasin du poste, Foucher, époux de Marie Chénier. Pour la première fois, il fait suivre sa signature de la mention : « Supérieur de la mission sauvage et missionnaire du roy. »

Le 28 juillet, il donnait l'hospitalité à l'état-major du second bataillon de Béarn. Malartic écrit dans son *Journal* que ce jour-là, la première division de Béarn, qui s'acheminait vers Frontenac en trois échelons, après avoir monté les deux Galops et doublé la Pointe à l'Ivrogne, « traversa du nord au sud pour aller camper sous le fort de La Présentation qu'elle salua par trois décharges de vingt fusils, usage observé dans la colonie pour en imposer aux sauvages. Ce fort est un carré flanqué par quatre bâtiments en forme de bastions, joints par des courtines faites avec des pieux debout. Il y a une garnison de 30 hommes. Les quatre bâtiments sont occupés, le premier par le commandant, le second par la garnison, le troisième par le missionnaire et la chapelle, et le quatrième par le magasin et le garde... » (2). De fait, à la suite de l'acte de baptême de Laurent Charles, fils d'une sauvagesse et d'un Français, figurent, auprès des noms du missionnaire et du chevalier de Portneuf, le nouveau commandant du poste (3), les signatures du lieutenant-colonel Hurault de l'Hospital, de l'aide-major Malartic, du capitaine des grenadiers, Dalquier, de l'aumônier

(1) « Parrain Martel de Gayon, élève dans les Magasins du roy ; marraine, Louise Valade, femme du forgeron du poste. »

(2) Pp. 15-16. Le 29, la première division — 240 soldats — repartait pour laisser place aux deux autres.

(3) Ce lieutenant des troupes de marine venait de Toronto. V. ci-dessus.

Digitized by Google

du régiment Félix de Bercy, du chirurgien-major Massé, etc. (1).

IV. — Le marquis de Vaudreuil et François Picquet. — Une épidémie de vérole à La Présentation.

Vers cette même époque, Duquesne, qui, depuis un an, sollicitait son rappel, fut relevé de son gouvernement par Vaudreuil (2).

Pierre-François Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnal, fut accueilli avec enthousiasme par les Canadiens, fiers de posséder à leur tête un de leurs compatriotes les plus populaires. On n'avait pas perdu le souvenir de la prospérité du pays sous la sage administration de son père, le marquis Philippe (3).

L'abbé Picquet devait entretenir avec le nouveau gouverneur des relations sinon cordiales, au moins toujours parfaitement correctes. Volontiers, il fera l'éloge de « la grande politesse et de l'abord facile », des « intentions bonnes et droites », de « la douceur et de la bienfaisance naturelle » de

(1) Parmi les noms des autres officiers, nous relevons ceux de Delbreil, de Bachoisy, de Barraute, Tourville, Demontgay, Donay, Demarolle, Lépargnière, Legla.

(2) La commission de Vaudreuil fut enregistrée par le conseil de Québec seulement le 10 juillet 1755. — « Ange Duquesne de Menneville avoit conduit heureusement les affaires du Roi, donné de la gloire à ses armes, sagement pourvu à toutes les parties de la colonie et rétabli plus d'ordre qu'il y en avoit eu jusqu'alors. » On devait regretter trop tôt cet habile administrateur et ce vaillant soldat : ce fut « lorsque son successeur eut commis assez de fautes pour faire dire que si le marquis Duquesne avoit commandé, on auroit réussi. » (*Mém. sur les aff. du Canada*, p. 57.) — Sur Duquesne, v. Jal, *Abraham Duquesne* (Paris, Plon, 1873), t. II. p. 575.

(3) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 58. — Né à Québec en 1698, Pierre-François entra dans la marine. Lieutenant des vaisseaux du Roi en 1729, gouverneur des Trois-Rivières en 1732, il remplaça Bienville à la Louisiane en 1742, puis, après bien des sollicitations, il obtint de succéder à Duquesne en 1754. (Duquesne au ministre, 9 et 12 octobre *Arch. du min. des colonies ; Canada, correspondance des gouverneurs*, f^os^ 271 et 289.)

Digitized by Google

Vaudreuil, qui fut, en effet, un homme doux et affable, intègre et sincèrement dévoué aux intérêts des colons (1).

En revanche, notre compatriote n'était pas éloigné de croire avec Doreil que « les circonstances étaient un peu trop fortes » pour la tête du marquis, et il convenait en termes discrets qu'il manquait parfois de décision et d'énergie. Au fait, le gouverneur devait se montrer trop souvent inférieur à sa lourde tâche : faible, irrésolu, « peu éclairé », et, comme tel, jaloux à l'excès de son autorité, incapable, d'autre part, de se dégager, autant qu'il aurait fallu, des préjugés canadiens pour rendre complète justice aux troupes métropolitaines, il se laissera berner et exploiter par des hommes corrompus; tout en connaissant et en déplorant les malversations commises par la bande de forbans qui escroquaient en règle la colonie, il n'osera pas faire d'éclat pour mettre un terme au scandale (2).

Du moins, — et c'est pour nous un plaisir de le constater, — François Picquet sut se tenir à l'écart des dissensions regrettables qui troublèrent si profondément le Canada sous l'administration de son dernier gouverneur. Dans ce haut fonctionnaire, il eut constamment la sagesse d'honorer le représentant du pouvoir royal, l'image vivante de la patrie. De son côté, Vaudreuil sut reconnaître le mérite du supérieur de La Présentation, comme le prouve, en dehors du bel éloge qu'il devait en

(1) Parkman, *op. cit.*, t. II, p. 376.

(2) Vaudreuil a été l'objet de jugements très divers. Pour « se maintenir », il a plus ou moins couvert, sans le comprendre ni le vouloir, les concussionnaires de la colonie, et, d'autre part, il fut en désaccord presque continuel avec la plupart des chefs de l'armée : Dieskau, Bougainville, Bourlamaque et Montcalm. De là vient qu'il été maltraité en général par les Français de France, tandis que les Canadiens se sont efforcés de le défendre. Pour le juger avec équité, il faut se reporter à la vigoureuse et savante étude de M. René de Kérallain, *La Jeunesse de Bougainville et la Guerre de Sept ans* (Paris, 1896). Par piété filiale, cet érudit, qui se fait de la critique historique une tout autre idée que tels écrivains d'outre-mer beaucoup trop vantés, s'est attaché à détruire les légendes ridicules ou malveillantes que l'on tendait à accréditer sur le rôle de nos officiers au Canada, de 1755 à 1760. M. de Kérallain a brillamment soutenu les droits de la vérité. Il nous est agréable de l'en féliciter, comme de pouvoir, par la même occasion, rendre hommage à sa parfaite courtoisie et à son inépuisable bienveillance.

Digitized by Google

faire plus tard (1), cette importante déclaration de Lalande relative à leur correspondance : « Les lettres de M. de Vaudreuil, depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre missionnaire, sont remplies de témoignages de confiance et de satisfaction. »

Leurs relations débutèrent, semble-t-il, le 14 août 1755. Ce jour-là, en effet, le nouveau gouverneur recevait en audience à Montréal un certain nombre de sauvages, venus de La Présentation pour le complimenter. Leur harangue ne vaudrait pas la peine d'être rappelée, si elle ne faisait allusion à la victoire de la Monongahéla et aux courses dirigées vers la Virginie et le Maryland. Nos féroces auxiliaires des hauts-pays avaient profité de la défaite de Braddock pour pénétrer jusque dans les vallées de la Shenandoak et de la Juniata, et y commettre des atrocités dont le seul récit fait frémir. Il est vrai que, par leurs maladresses et leurs provocations, certains gouverneurs anglais avaient surexcité au dernier point la fureur des Peaux-Rouges. Shirley ne venait-il pas de les taxer à deux cents livres et d'inviter ses administrés à les pourchasser sans merci? (2) Par une contradiction singulière, tout en nous reprochant avec indignation d'avoir su rallier à notre cause la majeure partie des sauvages, les Anglo-Américains ne laissaient pas d'utiliser les services de ceux qui leur restaient fidèles et ne négligeaient rien pour gagner les autres (3). Ils faisaient notamment tous leurs efforts pour débaucher ceux qui avaient embrassé notre parti : le 10 août, une députation d'Agniés visitait, dans ce but, les Iroquois de la Présentation et, peu après, ceux du Sault Saint-Louis qui repoussèrent également leurs avances (4).

(1) Nous citerons à sa date le certificat délivré par Vaudreuil à l'abbé Picquet en 1765.

(2) *Gazette d'Amsterdam*, feuille LXV, 15 août 1755. — V. aussi la harangue prononcée par Torris, gouverneur de Pensylvanie à l'assemblée générale de Boston, étalage larmoyant de la défaite de Braddock et des cruautés commises par les sauvages.

(3) V. dans *L'Observateur Hollandois* (lettre VII, p. 35), les curieuses négociations des officiers de Lydius avec les Indiens de Penamanchekek.

(4) *Registre de La Présentation*, date précitée.

Digitized by Google

A la date où se produisit cette double tentative, le baron Dieskau, chef suprême de nos troupes de terre, s'avançait avec une armée de 3.000 hommes, dont 1.600 Canadiens et 700 sauvages (1), vers les rives du lac Saint-Sacrement, où les Anglais avaient eux-mêmes réuni des forces imposantes. A une faible distance au nord de la « maison de Lydius », Will Johnson venait de commencer les travaux du fort William-Henry (2), afin de posséder une base sérieuse d'opérations au milieu des montagnes boisées de ce pittoresque pays (3). C'était une menace pour le fort Saint-Frédéric que le marquis de Beauharnais avait fait bâtir en 1731 sur la Pointe à la Chevelure.

Dieskau était un brave, mais rude soldat, et qui, en sa qualité de Saxon, menait ses hommes à l'allemande (4). Il mécontenta ses officiers par son manque d'égards et ne sut pas se concilier la confiance de nos auxiliaires indigènes, à vrai dire indépendants et ombrageux à l'extrême. Après avoir laissé la moitié de ses effectifs à la Pointe à la Chevelure, il se dirigea d'abord vers Lydius, puis le 8 septembre, changeant tout à coup d'itinéraire, il marcha droit aux détachements campés sur le bord méridional du lac, vers la position actuelle du Crown-Point. Il réussit à repousser un corps d'environ un millier d'hommes, mais il tenta vainement d'enlever avec ses seules troupes régulières les lignes où l'ennemi s'était fortifié. Grièvement blessé, il fut fait prisonnier, et sa petite armée se replia en désordre sous les murs du fort Saint-Frédéric (5). Par bonheur, Johnson n'osa pas pro-

(1) Les Iroquois du Sault-Saint-Louis et du Lac des Deux-Montagnes formaient plus de la moitié du corps auxiliaire.

(2) Appelé aussi fort George. (Lettre de Johnson du 3 septembre 1755).

(3) Avec cette reprise des hostilités sur terre coïncidaient de nouvelles violences exercées par Boscawen. En juin, l'amiral avait fait savoir aux pêcheurs français des parages de Terre-Neuve et de l'Ile-Royale qu'ils ne seraient pas inquiétés. Deux mois après, ceux-ci se voyaient poursuivis ; leurs barques et leurs filets étaient confisqués.

(4) « C'était un admirateur et un ami intime du maréchal de Saxe. » (Diderot, *Mémoires*, t. I, p. 197.) « Un vrai grenadier », dit encore le chevalier de Montreuil, aide-major général de l'armée, dans une lettre du 10 octobre 1755 (*Arch. du min. de la guerre ; dépôt de la guerre*, vol. 3417, n° 10).

(5) Dieskau rejeta la responsabilité de la défaite sur les Iroquois

Digitized by Google

fiter de son succès pour s'avancer contre nos postes du lac Champlain et du Richelieu.

* * *

Pendant que l'impéritie de Dieskau mettait ainsi le Canada en péril, l'abbé Picquet se trouvait à Frontenac, où il était arrivé, le 12 septembre, avec 40 de ses guerriers (1).

Notre victoire de la Monongahéla avait brisé l'offensive anglaise dans le bassin de la Belle-Rivière, mais la présence de Shirley à Oswégo nous inspirait des inquiétudes : il était toujours à craindre que le colonel ne tentât un coup de main contre nos postes de l'Ontario. Aussi de Villiers venait-il de s'enfermer à Niagara avec une garnison de 500 hommes et à Frontenac, les soldats des bataillons de Guyenne et de Béarn travaillaient avec ardeur à compléter les fortifications, jugées insuffisantes par les ingénieurs militaires.

A ce propos, il est intéressant de constater que le « moulin à scie » de La Présentation commençait à rendre les services les plus appréciables (2). Les planches et les poutrelles qu'il débitait sans relâche étaient utilisées non seulement pour les bâtisses du fort, mais encore pour les petits navires en construction au bord de la baie de Cataracouy. Vers la fin d'octo-

qui refusèrent de donner (Lettre à d'Argenson, 14 septembre ; *Arch. du min. de la guerre ; dépôt de la guerre*, vol. 3405, nº 80). Il est à remarquer que les Indiens en général étaient peu sympathiques au baron qui les rebutait par ses manières cassantes ; ensuite, que le contingent iroquois avait à combattre les Agniés, ce qu'il ne devait faire qu'avec la plus grande répugnance. En réalité, Dieskau fut le véritable artisan de sa perte. Rien ne l'obligeait à faire cette folie de jeter 200 soldats sur des retranchements, défendus par du canon et plusieurs milliers d'hommes. Sur la bataille, V. les lettres de Montreuil du 10 octobre, et de Doreil du 20 octobre 1755 ; — une relation anonyme de l'événement qui se trouve dans les papiers de Bougainville, et le récit de Montreuil, publié par Faucher de Saint-Maurice, dans *Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, (Québec, Côté, 1885, t. IV, p. 144).

(1) Malartic, *Journal*, p. 22.

(2) « Le 7 novembre, on équipa trois bateaux pour aller à La Présentation prendre des planches pour couvrir les casernes. » Malartic, *Journal*, p. 35.

Digitized by Google

bre, on lançait une corvette sur le lac. A ce moment nous avions déjà mis à flot deux goélettes destinées à Niagara, et notre flottille ontarienne n'allait pas tarder à s'augmenter d'une seconde corvette, d'un armement supérieur à celui de la première. Tous ces vaisseaux, d'un tonnage relativement élevé, devaient assurer les communications entre La Présentation, Frontenac, Toronto et Niagara, transporter les hommes de troupe, l'artillerie, les bagages, les munitions de guerre et de bouche, enfin, lutter sans trop de désavantage contre les nombreuses « berges » et les quatre canonnières que les Anglais possédaient eux-mêmes. Sous la direction de La Force, l'ancien garde-magasin improvisé architecte naval, et d'un gentilhomme canadien nommé La Broquerie, ils firent d'incessantes croisières sur le lac, coulant plusieurs bateaux de Chouaguen et contraignant les autres à demeurer en vue du port (1).

Le lendemain de leur arrivée à Frontenac, les sauvages de l'abbé Picquet chantèrent leur chanson de guerre, prélude obligatoire de toute expédition. Les jours suivants, ceux du moins où le mauvais temps ne leur offrit pas l'occasion de s'enivrer et de « faire les diables » en dépit des objurgations de leur missionnaire (2), ils dirigèrent une série de reconnaissances vers les îles voisines de Cataracouy et jusque sur la côte méridionale du lac. A la date du 25 septembre, l'aide-major Malartic note dans son *Journal :* « Les sauvages sont arrivés à deux heures après-midi avec deux prisonniers qu'ils ont faits auprès de Chouaguen. Ils disent avoir tué trois hommes. Les prisonniers rapportent que le général Shirley est à Chouaguen avec 2.000 hommes, qu'il y a fait construire quatre corvettes ou bateaux, deux de 12 canons et les autres de 8, et qu'il est décidé à attaquer Frontenac ou Niagara. » (3)

Le même jour, deux courriers du gouverneur parvenaient

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 76. — Malartic donne les noms de nos navires : les corvettes *M^ise de Vaudreuil* (16 canons de 6), et *Hurault* (12 canons de 6), les goélettes *Louise* (8 canons de 3) et *Victor* (4 petites pièces).

(2) Malartic, *Journal*, p. 23.

(3) *Ibid.*, p. 25.

Digitized by Google

au fort, porteurs d'ordres contradictoires. Par eux, l'on connut le désastre subi par Dieskau. La défaite d'un général dont le succès ne paraissait faire aucun doute un mois auparavant, causa la plus pénible surprise. De nouveau, il fallait nous attendre de la part de nos adversaires à une reprise prochaine des hostilités.

Le 26 septembre, l'abbé Picquet revint précipitamment à La Présentation avec ses sauvages et leurs prisonniers. Sa présence y était plus que jamais nécessaire, non seulement pour dissiper les alarmes que causaient à la garnison et aux Peaux-Rouges le voisinage inquiétant des troupes anglaises concentrées entre Orange et Oswégo, mais surtout pour y combattre un fléau cent fois plus redoutable : la petite vérole.

Devant cette maladie qui décimait périodiquement leurs « wigwams », les Indiens manquaient de cœur, ils fuyaient avec horreur cabanes et villages contaminés, abandonnant sans soins et sans ressources les malheureuses victimes (1).

L'épidémie se déclara, semble-t-il, le 14 octobre (2). C'est du moins ce jour-là qu'eut lieu à la mission le premier enterrement de varioleux, constaté par le *Registre*. La malpropreté habituelle aux Peaux-Rouges suffirait seule à expliquer cette première apparition du fléau sur les bords de l'Oswégatchie. Il est toutefois possible que le germe de la contagion ait été apporté dans le village par quelqu'un des nombreux étrangers : soldats,

(1) Un fait entre mille montrera quelle répulsion, mêlée d'effroi, la petite vérole inspirait aux Indiens, qui faisaient d'ordinaire si bon marché de leur vie. Au printemps de 1756, 500 d'entre eux, que Marin amenait de l'Ouest au fort Presqu'île, rebroussèrent chemin, à l'exception d'une quarantaine, sur le seul bruit que la maladie régnait parmi les Français. — « Les sauvages ne redoutent rien tant que cette maladie ; effectivement, elle les traite cruellement quand ils en sont attaqués, soit par défaut de soins convenables, soit par disposition dans leur sang. » (*Journal de Bougainville.*)

(2) Le 11, Malartic couchait à La Présentation avec un sergent, 12 soldats et 8 Canadiens. « J'y trouvai le commandant à table avec 8 sauvages des Cinq-Nations qui lui ont porté des colliers pour M. de Vaudreuil. » A son retour de Montréal, le major repassa par la mission, où il joignit le nouveau commandant de Niagara, Duplessis. En cours de route, il avait dépassé « six Iroquois de La Présentation qui venaient de porter à M. le général les colliers des Cinq-Nations ». (*Journal*, p. 28-33). Il ne dit rien de la vérole.

Digitized by Google

commerçants ou colons, qui le traversaient chaque jour. Quoi qu'il en soit, la maladie épargna les blancs, et même dans une taine mesure les Indiens adultes, tandis qu'elle sévit effroyablement sur leurs « squaws » et leurs enfants en bas âge. Du 14 octobre aux derniers jours de décembre, où elle cessa ses ravages, on peut compter sur la liste funèbre du *Registre* trente-deux noms, la plupart de bébés de moins de trois ans et de femmes dans la fleur de l'âge (1).

Pendant ces terribles semaines, François Picquet fut à la hauteur de sa tâche, luttant avec énergie pour empêcher la propagation du fléau, consolant les malades, assistant les moribonds, ensevelissant les morts, se dévouant en un mot comme il savait le faire. Lalande — constatons-le une fois de plus —, quoique bien renseigné d'ordinaire sur les faits et gestes de son ami, est tout naturellement muet sur un épisode qui ferait quelque honneur à son trop modeste héros. Par bonheur, certaines indications, hâtivement jetées sur le *Registre de La Présentation*, nous laissent entrevoir ce que fut l'admirable dévoue ment du missionnaire : « Le 28 octobre — lisons-nous dans les actes de sépulture — j'ay enterré l'Iroquois qui étoit mort dans ma chambre le 27. » Dans ma chambre ! Ainsi l'abbé n'hésitait pas à accorder cette hospitalité dangereuse aux sauvages agonisants. Nous savons, d'autre part, que devant l'invincible répulsion qu'inspiraient aux Indiens les cadavres noirs et défigurés des varioleux, il les ensevelissait de ses propres mains avec l'aide de ses vaillants collaborateurs, MM. Magon de Térlaie, et Delagarde et avec l'assistance de soldats émus de compassion.

Enfin l'épidémie cessa de faire de nouvelles victimes, et la communauté chrétienne des bords de l'Oswégatchie put reprendre son aspect habituel (2). Ce ne fut malheureusement

(1) L'épidémie fut surtout meurtrière du 17 novembre au 10 décembre, comme le prouve la liste, à laquelle nous faisons allusion, « des personnes mortes pendant le cours qu'a eu dans ce village la petite vérole ». Il est à noter qu'elle visita tous nos postes des hauts-pays vers la même époque et qu'elle régnait encore dans plusieurs d'entre eux au mois d'avril 1756.

(2) Le *Registre* de la mission vaut la peine d'être feuilleté vers le début de 1756. Visiblement, l'étrange diversité des événements a

Digitized by Google

pas pour bien longtemps, car la guerre n'attendit pas le retour du printemps pour ramener dans la Nouvelle-France, avec les joies patriotiques et l'orgueil des batailles heureuses, son lamentable cortège d'angoisses, de misères et de deuils.

nui plus d'une fois à la régularité des écritures. A dire vrai, quoique fils et petit-fils de notaires, François Picquet n'était guère d'humeur à tenir un livre avec la minutie scrupuleuse d'un parfait tabellion. Il jetait ses notes au hasard des pages avec un amusant dédain de l'ordre et de la précision. A la fin de janvier, il rappelle qu'il a béni, l'année précédente, six mariages d'Indiens. Le 9 février, il inscrit les noms de trois jeunes hommes et de seize femmes ou fillettes qu'il avait baptisés, en présence du chevalier de Portneuf, commandant, du garde-magasin Foucher, de ses assistants, « tous deux missionnaires des Iroquois », et « de la plus grande partie des sauvages du village ».

André CHAGNY.

Digitized by Google

VERS LES VILLES MORTES [1]

A Méligala, le pays du lait et du miel, suivant toutes les lois de l'étymologie, il n'y a point de miel; du lait, pas davantage ; mais je devais y trouver de bons chevaux pour gagner Olympie d'une traite. Au sortir du train, je me heurtai à un troupeau grouillant de pauvres hères, qui m'assaillirent avec leurs offres de services et, sans attendre une réponse, commencèrent à faire main basse sur mes bagages. Je dus calmer ce beau zèle par une généreuse distribution de coups de canne, tandis que mon guide Antonio, hurlait aux assaillants les injures les plus vibrantes du dictionnaire romaïque. Mais l'attaque était vigoureuse et tenace ; nous allions céder au flot montant, et mes colis, couvés par des regards louches, allaient prendre toutes les directions de la Messénie, lorsqu'un brave soldat grec vint à notre aide, entra dans la mêlée, administra des coups de plat de sabre, fit pleuvoir des gifles, détacha des coups de pied et jeta le désarroi dans la bande mercenaire. Je profitai de l'accalmie pour traiter avec quelques porteurs ; Antonio prit les devants ; la petite caravane défila dans un nuage de poussière d'or et mes bagages, que bien que mal, arrivèrent à peu près tous dans la cité de Méligala.

L'agoyate, qui devait nous louer des chevaux, me fit l'impression la plus fâcheuse ; le regard faux, la tenue débraillée,

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques.

Digitized by Google

la barbe hirsute ne disaient rien de bon. J'avais déjà rencontré quatre hommes honnêtes dans le royaume de la Grèce ; ce dernier ne me faisait pas l'impression d'être le cinquième ; mais comme il n'y avait pas à choisir, nous commençâmes à faire la symphonie.

Symphonie ! ce mot si doux de la langue de Sophocle évoque de charmants souvenirs : Haydn avec sa verve inépuisable, Beethoven avec son inspiration vigoureuse et passionnée, qui célèbrent par les cent voix de l'orchestre nos joies, nos douleurs ou nos apothéoses. La symphonie grecque n'a guère que le nom de commun avec la symphonie musicale : c'est, en bon français, l'échange de l'offre et de la demande. Comme il n'y a pas de tarif au pays d'Alcibiade, tout marché est essentiellement une affaire de ruse et d'éloquence, soutenue par une voix criarde et de robustes poumons. Cela commence de façon pacifique et sur un ton calme ; tels jadis les bergers de Virgile échangeaient des vers amœbées ; puis la conversation s'échauffe, le diapason monte, et c'est bientôt l'âpre dispute de deux entêtés. Entre Grec et étranger la symphonie n'est jamais longue. Voulez-vous, par exemple, louer des chevaux ? L'agoyate vous fait un prix exorbitant ; à peine avez-vous eu le temps de placer deux mots que cet arrière-cousin de Gorgias vous a déjà confondu avec force gestes et un verbe étourdissant : il y perd, mais il se sacrifie parce que vous êtes un Gallos, un frère, que sais-je? Vous demeurez abasourdi, sinon convaincu ; le marché est fait et le soleil se couche sur une nouvelle journée de dupes. Mais la symphonie entre deux corsaires... deux Grecs, veux-je dire, dure d'ordinaire plus longtemps et se termine tantôt par des coups de couteau, tantôt par un marché où l'on est sûr d'avance que la justice est minutieusement observée.

Je crus que la symphonie de Méligala ne pourrait jamais aboutir. L'intraitable Antonio offrait trente drachmes pour trois chevaux ; l'inflexible agoyate en réclamait trente-cinq. La dispute était chaude, l'argumentation serrée. Je proposai une transaction... peine perdue ! Les deux adversaires se seraient crus déshonorés en cédant d'un lepto. Par bonheur on trouva un biais : nous donnions trente-cinq drachmes, et

Digitized by Google

l'agoyate nous fournissait le couvert pour la nuit. L'honneur était sauf ; quand j'eus la fâcheuse idée de noyer la dispute dans de fraternelles libations ; la discussion mal éteinte flamba de plus belle ; mais cette fois, exaspéré par l'énervante criaillerie, j'imposai le silence et nous gagnâmes notre abri.

L'agoyate demeurait dans un réduit divisé en deux cases par une cloison de planches grossièrement ajustées : à droite l'écurie pour le bétail, à gauche l'appartement unique pour les êtres humains. Les lits de camp furent lestement installés ; mais, quand il s'agit de s'endormir, ce fut autre chose. Le dernier paysan de nos Cévennes n'eût pas voulu pour grenier de ce taudis, où un pêle-mêle d'affreuses nippes fraternisait avec des tas de détritus et l'innommable bric-à-brac de la misère grecque. L'air était étouffant et fétide ; une odeur de relent nous arrivait par la claire-voie donnant sur l'écurie, où l'on entendait, par intervalles, des grognements et des sursauts de bêtes.

Le maître du logis, qui avait fait mine d'aller dormir dans la cour, pour nous laisser la place, entr'ouvrait la porte de temps à autre, rôdait dans le réduit, visitait l'étable ; et ces allées et venues me semblaient louches. J'étais là en pleine barbarie grecque, dans un bouge isolé, à la merci d'un mercenaire dont l'extérieur était peu rassurant et les démarches suspectes...

Par bonheur, le supplice ne devait pas durer longtemps ; à deux heures du matin nous étions debout ; la toilette ne fut pas longue, le déjeuner encore moins. Altéré par cette nuit d'insomnie fiévreuse, je bus quelques gorgées d'eau à même un seau de bois, puis on se mit en selle et l'on quitta sans regret le misérable khani de Méligala.

Un vent frais souffle sur la campagne ; dans le ciel constellé se croisent des feux d'étoiles filantes, et nous allons à travers champs, humant l'air vif qui rafraîchit les tempes et éveille les énergies matinales ; tandis que nos chevaux, cheminant avec lenteur, regardent mélancoliquement au passage d'un gué les constellations d'or qui tremblent à la surface de l'eau.

Peu à peu les sommets des monts de Messénie se profilent à notre droite ; les profondeurs pâles de l'Orient s'illuminent

Digitized by Google

d'une lueur rose ; des rougeurs d'incendie s'allument, une sorte de gloire lumineuse s'élargit à l'horizon, et d'un point éclatant, qui luit soudain, partent les premiers rayons du jour qui étalent dans l'espace un flamboyant et prodigieux éventail : c'est Phébus, le divin sagittaire, dont les flèches chassent l'aurore et les essaims d'étoiles devers l'Occident.

Les champs, où nos ombres démesurées s'allongent, sont riants et plus fertiles que la plaine du Pamisos, où les sabots de nos chevaux sonnaient sur des cailloux. Déjà les paysans sont dans les vignes, la vendange est faite, les grappes sèchent en plein air ; et des aires spacieuses, qui font de larges taches brunes sur la campagne verte, les raisins de Corinthe sortiront cuits à point par le soleil.

Nous avons laissé à droite Néokhorio, Vasilico ; à gauche les hauteurs de Boudia ; quelques minutes de repos dans un pauvre khani où l'on nous offre du pain noir, du fromage salé puisé à pleine cuiller dans une outre de peau ; pour arroser le tout, un verre de cet abominable vin résiné, et le pèlerinage se poursuit le long d'une rivière bordée de lauriers-roses ; on s'engage bientôt dans une allée de cactus gigantesques où l'on risque vingt fois de se déchirer le visage ; mais tous nos déboires vont être largement récompensés : une brise humide et salée nous apporte les âcres senteurs du littoral ; c'est un coin de mer qui se découvre, c'est le golfe dont la vaste et molle courbe s'arrondit gracieusement jusqu'à Pyrgos, immense nappe bleue ourlée de blanches broderies d'écume le long des sables clairs ; et au bout du promontoire c'est l'amphithéâtre de Kyparissia dont les fenêtres luisent, comme des escarboucles, en plein soleil.

Après quelques minutes accordées au ravissement, nous commençons à longer le bord de la mer en remontant vers le nord ; nous suivons une large bande de terrain sablonneux où les pieds des chevaux s'enfoncent ; et l'on avance avec une lenteur sénatoriale ; la chaleur commence à se faire sentir ; toutefois une éblouissante marine et un ravissant paysage me dédommageraient royalement des fatigues de la route, sans l'atroce symphonie de l'agoyate et de mon guide qui recommence et couvre le bruit de la mer au loin retentissante.

Digitized by Google

Ce sont des volées d'injures variées et pittoresques, où le mot *gaïdouri* revient comme un refrain de rondeau ; on arrive aux mots violents et je crois bien que mes deux compagnons, s'ils n'étaient pas à cheval, en viendraient aux coups. J'interviens, je menace d'en référer au premier démarque qui se rencontrera : rien n'y fait. Il faudra subir jusqu'à demain la dispute lamentable.

Il est onze heures quand nous arrivons au khani d'Haghios Ioannis ; une petite chapelle offre à notre halte un peu d'ombre et Antonio se met à l'œuvre. Ce n'est pas un maître-queux de profession, et depuis notre départ d'Athènes les menus sont d'une monotonie spartiate ; mais après huit heures de cheval les appétits sont ouverts à deux battants. Un feu de brindilles flambe, le beurre de Norwège chante dans la petite poêle où mijotent quelques pommes de terre ; nous aurons encore du maïs cuit dans la cendre et, pour arroser le tout, quelques verres d'eau très claire.

Au bout d'une heure le repas monastique est expédié, les ustensiles remis en place, les montures prêtes ; et nous repartons, sous un soleil brûlant, à travers la campagne sans ombre. L'air est étouffant, malgré le voisinage de la mer ; nos bêtes arrachent péniblement leur pas dans le sable. Bercé par leur marche somnolente je m'assoupirais volontiers, n'étaient mes deux compagnons qui, avec un louable esprit de suite, persistent à s'asséner des gentillesses. C'est la chevauchée désespérante et morne...

Depuis longtemps déjà nous poussons droit devant nous à travers les vignes et les champs de maïs, quand nous atteignons le khani d'Alisiva. Un tout petit homme nous accoste et nous prie de descendre de cheval pour prendre quelques rafraîchissements. Lorsque il fait très chaud et qu'une soif brûlante vous tient depuis longtemps à la torture, un verre d'eau est une excellente chose ; Pindare en avait fait la remarque judicieuse dans des temps très anciens. Mais notre hôte eut la fâcheuse idée de nous offrir du vin résiné qu'il fallut boire sans faire la grimace et louer abondamment.

— Ton vin est excellent.

— Je crois bien, il a trois ans.

Digitized by Google

— Et tu le vends...

— Rien du tout, je te l'offre. Et d'où viens-tu?

— Je suis un Gaulois.

— Il ne doit pas y avoir du vin comme celui-ci dans ton pays?

— Assurément non.

— Alors, bois encore ce verre.

— Et toi, veux-tu quelques cigares de Kalamata?

— Certainement. Je fume beaucoup. Et où vas-tu, *adelphé?*

— A Olympie.

— C'est bien loin et il n'y a rien à voir. Reste avec moi, ce soir ; je mettrai un petit agneau à la broche pour te régaler.

— Merci, frère, mais j'ai là mes chevaux, mon agoyate...

— Renvoie-les, je te ferai conduire par mes mulets.

— Impossible : je n'ai pas le temps de m'arrêter.

— Alors bois encore ce verre : tu n'auras pas toujours du vin de trois ans.

— Assurément ! Tu es un bon frère. Maintenant il faut se dire adieu.

— Tu m'écriras.

— Sans doute. Dis-moi ton nom.

— Théodoros Klingo. Et tu diras aux Gaulois que j'ai du bon vin. A propos, la Gaule est-elle bien plus loin d'ici qu'Olympie?...

Et notre nouvel ami nous offre encore à boire de sa médecine. Je me récuse, car l'héroïsme a des limites et il me monte au cerveau des fumées suspectes, mais ce que nous ne pouvons refuser ce sont les énormes raisins que le bon Théodoros a fait cueillir à notre intention par son *pædi*. Enfin il faut bien s'arracher aux douceurs de cette homérique hospitalité, et après le dernier adieu notre hôte nous regarde longtemps disparaître dans les vignes, en nous faisant de la main des gestes fraternels. Nous venons de quitter le plus honnête Grec de tout le Péloponèse, et, le regard perdu dans le lointain, croyant entendre encore ses dernières paroles : « *Hôra kalè, Adelphé* », je songe, avec une mélancolie profonde, à cet ami de quelques instants que je ne reverrai probablement jamais.

Digitized by Google

Nous nous engageons bientôt sur une bande de sable qui sépare la mer des bains de Kaïapha, marais allongé, alimenté par l'antique Anigros. Cette rivière répand sur tout le terroir des émanations malsaines ; ses eaux, barrées à leur embouchure par des dunes, refluent vers l'intérieur et s'étendent en nappe boueuse et stagnante où, selon le témoignage de Pausanias, voyageurs et montures se sont plus d'une fois enlisés. Nous allons toujours, comptant trouver un passage entre les bains de Kaïapha et l'étang d'Agoulinitsa, pour remonter à l'intérieur vers les hauteurs de Scillonte. Mais les deux lagunes communiquent par une sorte de chenal d'une respectable largeur : nous sommes bloqués, et, à moins de revenir sur nos pas ou de passer la nuit à la belle étoile, il faut traverser coûte que coûte cette eau noire et croupissante, dont nous ne connaissons pas la profondeur. Heureusement, il y a dans l'âme de tout bon Grec une copieuse dose de fatalisme. Antonio se risque, je le suis sans enthousiasme et l'agoyate, bon troisième, ferme prudemment le défilé. Nos bêtes s'enfoncent dans l'eau jusqu'au poitrail ; un moment d'appréhension, un léger bain dans l'eau verdâtre et nous sommes quittes.

Maintenant nous laissons derrière nous la mer violette pour nous engager dans une route ou, pour mieux dire, un lit de fine poussière qui s'élève derrière les pas des chevaux en nuages suffocants. Il est déjà tard quand nous arrivons à Tovla ; les Bucéphales sont à moitié fourbus et les cavaliers commencent à trouver la journée longue ; cependant un royal coucher de soleil nous ragaillardit le cœur ; des paysans grecs, montés sur des mules, nous saluent au passage, se joignent à nous et la caravane escalade les premières pentes. La nuit est descendue peu à peu des montagnes bleues. Les veilleurs qui gardent les vignes allument des brasiers ; et, ce serait un spectacle féerique que ces constellations de feux qui flamboient à tous les points de l'horizon tandis que la lune splendide monte avec lenteur et prolonge sur la droite les ombres dansantes des cavaliers. Mais après quinze heures de cheval on est hébété, moulu, incapable d'associer deux idées. Secoué par la monture qui gravit ou dévale par le chemin défoncé, je crois découvrir à chaque instant les lumières d'un village hospitalier. Hélas ! ce sont

Digitized by Google

encore des foyers qui brûlent en pleins champs. Et d'illusion en désillusion, de secousse en secousse, les nerfs exaspérés, je vais sans espérance avec des cauchemars dont la hantise obsédante me bourdonne autour des tempes ou flotte devant mes yeux. A partir de ce moment c'est le demi-sommeil ; les souvenirs se brouillent. Il me souvient seulement qu'à notre arrivée à Kresténa Antonio a dû m'aider à descendre de cheval et j'ai gardé la confuse vision d'un réduit modeste : quatre murs crépis à la chaux et un plancher où j'ai dormi profondément.

Il est à peine jour quand mon guide m'éveille. Nous allons fraternellement faire un brin de toilette à la piscine publique. Les chevaux sont prêts, l'agoyate nous attend devant la porte ; le temps d'une chaude dispute avec nos hôtes à propos d'une note exorbitante et nous descendons vers la plaine en respirant avec délices l'air frais du matin. Nous laissons à gauche Scillonte et les anciens domaines de Xénophon baignés par les eaux du Sélinus. Déjà nous avons dépassé Makrisia avec ses toits violacés et sombres qui s'éclairent au soleil levant ; puis le rocher du Trypaios, d'où l'on précipitait les femmes d'Elide surprises aux jeux olympiques ; encore quelques instants de secousses dans le sentier qui dévale en roide escalier ; nous entrons dans un champ de maïs gigantesques : c'est la plaine de l'Alphée, où se pressèrent jadis tant de cortèges de rois et de héros. Le fleuve coule très rapide et très large : nous y poussons nos bêtes. C'était un sentiment d'inquiétude qui m'avait saisi hier au passage du marais boueux ; maintenant à la vue du courant où les chevaux ont l'air de se débattre sans avancer ma pauvre tête s'emplit de vertige ; je n'ai que le temps d'agripper ma monture par la crinière et de fermer les yeux. Et c'est ici pourtant qu'il faudrait les ouvrir plus que jamais, car nous sommes en présence d'Olympie, le domaine des anciens dieux.

Le territoire sacré, connu sous le nom général d'Olympia, s'étendait entre le confluent de l'Alphée et du Cladéos, fermé au nord par le bois sacré de l'Altis et les pentes vertes du Kronion. L'horizon manque d'ampleur ; le paysage est discret, riant, recueilli, mais au demeurant, assez banal, et n'offre au-

Digitized by Google

cune prise à l'imagination du touriste. Il est vrai que la poésie est moins dans les choses que dans les yeux qui savent les voir et les transfigurer ; et devant ce coin de terre illustré par les vers de Pindare et le ciseau de Phidias, non moins que par ses concours glorieux, on ne peut se défendre d'un sentiment de respect.

Les riches campagnes de l'Elide furent toujours un objet de convoitise. Longtemps les tribus antiques y poussèrent leurs migrations et les hordes d'envahisseurs y passèrent à flots pressés laissant derrière elles, comme sédiments, le souvenir de leurs cultes et les noms de leurs dieux. Les Pélasges consacrent à Kronos la colline qui domine l'Altis ; après eux, Doriens, Ioniens, Phéniciens défilent tour à tour, redisant aux échos de l'Elide leurs légendes nationales : travaux d'Hercule, luttes des Centaures... Dans les profondeurs du bois sacré surgissent les pierres informes des autels archaïques voués aux divinités les plus diverses : le Zeus crétois donne la main au Poséidôn d'Ionie; Hêra de Corinthe s'y rencontre avec l'Aphrodite phénicienne. Et c'est dans ce coin de l'Hellade, rendez-vous de tous leurs dieux, que les cités grecques viendront retrouver les plus anciens monuments de leurs origines ; c'est dans ce centre des cultes et des arts que se noueront, entre les républiques, les plus solides liens de fraternité quand apparaîtront les Barbares.

Après les guerres Médiques, les villes, désormais tranquilles et florissantes, apportent à Olympie leurs tributs de reconnaissance : chapelles, temples, trésors, statues, ex-voto dressent leurs blancheurs de marbre et d'ivoire ou allument des reflets d'or dans la verdure de l'Altis. Olympie n'est habitée d'ordinaire que par des dieux et des prêtres, gardiens des traditions et des trésors, sous la surveillance jalouse de la cité d'Elis. A l'ombre des platanes ou des pâles oliviers, théocoles, spondophores, devins, déroulent leurs cortèges très lents. Des hauteurs du Kronion on peut voir les spirales de fumée qui montent des autels avec le murmure des récitatifs liturgiques ; et quand les prêtres se sont retirés à pas muets dans leurs retraites, tout retombe dans un silence farouche et mystérieux ;

Digitized by Google

telles s'écoulent à Olympie les heures monotones au milieu des temples superbes.

Mais tous les cinq ans l'Altis s'éveille au bruit des buccins triomphaux et sous les pas des foules. Les théophores sont partis dans toutes les directions annoncer la fête de Zeus, les jeux olympiques et la trêve sacrée. Des montagnes, des plaines arrivent, en longues théories, les ambassades de villes, les cortèges de rois et les troupes de pèlerins ou d'athlètes. Pendant cinq jours, c'est un frémissement de vie intense qui bourdonne autour des autels et des monuments. Le stade s'emplit de foule et de clameurs qui saluent, sous le regard des graves Hellanodices, les vainqueurs du pugilat, du disque, du pentahle et du javelot. Ce sont les grincements d'essieux et les hennissements des coursiers qui emportent les quadriges ; çà et là des groupes écoutent un poète qui déclame, un musicien qui chante, tandis que les processions nouent et dénouent leurs files autour des autels familiers; et partout, sur les manteaux multicolores, sur les torses nus des beaux éphèbes, sur le fronton des temples et le galbe des statues, un splendide soleil d'Orient jette des reflets d'apothéose.

Ce sont les jours glorieux d'Olympie, véritable centre religieux et artistique du monde grec. Les tyrans des colonies ou des îles lointaines se font un honneur d'y envoyer des offrandes; les conquérants futurs se disputeront ce territoire; Philippe et les Ptolémées, les proconsuls et les empereurs de Rome voudront se bâtir des palais auprès de ces temples, comme si toute gloire ne trouvait sa consécration définitive que dans cette cité des dieux.

L'immortalité qu'ils ambitionnent dure quelques années. Vers le IVe siècle le paganisme s'anémie, les fêtes cessent ; Olympie devient une nécropole. Les murs se crevassent, les colonnes fléchissent et ces ruines, belles encore, finissent par sombrer elles-mêmes dans une lamentable débâcle. Désormais les bergers slaves ou byzantins, qui mèneront boire leurs troupeaux sur les bords de l'Alphée, passeront sans le savoir sur ce qui fut Olympie et fouleront sans respect ce cimetière où dorment les déesses de marbre et les héros d'airain.

Digitized by Google

Les archéologues ne se sont pas résignés à laisser enseveli ce sanctuaire de beauté, où Hérodote a lu des pages de son histoire, d'où les plus belles strophes de Pindare ont pris leur envol. La patience des savants, la générosité de la France et de l'Allemagne ont abouti à exhumer des inscriptions, des bronzes, des marbres. C'est néanmoins un sentiment de poignante tristesse qui vous remplit l'âme quand on s'aventure dans les broussailles de l'Altis : c'est un pêle-mêle de dalles qui affleurent le sol, de colonnes brisées, d'informes débris sous l'envahissement des herbes. Et, sur la foi des plans et des guides, on s'arrête devant ce qui fut l'atelier de Phidias, le Prytanée, l'Heröon, le Bouleuterion, les trésors de Syracuse et de Sicyone. Du temple de Zeus il reste le soubassement ; le stade est comblé. Où sont-ils les anciens dieux? Où donc le prodigieux Jupiter fait d'ivoire et d'or? où le fameux coffre de Kypselos, chef-d'œuvre de génie et de patience? que reste-t-il de la merveilleuse cité? A peine quelques noms que Pausanias, le Bedæker des temps anciens, nous a transmis dans la sécheresse de son catalogue. Non seulement les ruines même ont disparu ; mais, sans viser à l'esprit, on peut dire qu'il ne reste pas même à Olympie, ce que les hommes et le temps épargnent d'ordinaire, l'emplacement. Glissements des terrains du Kronion, méandres de l'Alphée, tremblements de terre, inondations du Cladéos ont si bien défiguré le paysage et tout enseveli sous de mornes alluvions, que Phidias lui-même, revenant parmi nous, ne s'y reconnaîtrait plus.

Après la visite de ce champ désert nous remontons vers le village. Antonio me rappelle, chemin faisant, que les quinze jours d'abstinence, en l'honneur de l'Assomption de la Panaghia, vont prendre fin. « Du reste, ajoute-t-il, cette pénitence n'est pas trop dure ; et si nous mangions toujours de la viande, nous avons quantité de légumes et d'excellents fruits qui se gâteraient. » Tout en échangeant ces paroles ailées, nous arrivons au Musée d'Olympie, dont la visite nous dédommagera amplement d'avoir fait buisson creux à travers l'Altis. Nous saluons au passage douze bas-reliefs représentant les travaux d'Hercule ; ce sont les métopes plus ou moins mutilés du temple de Jupiter. Deux fronlons du même temple ont été sau-

Digitized by Google

vés du cataclysme et représentent, l'un le concours de chars entre Pélops et Œnomaos, l'autre, le combat des Lapithes et des Centaures. Les personnages traités avec une certaine gaucherie et figés dans des poses hiératiques frappent néanmoins le regard, avec leurs membres fortement musclés et le caractère d'énergie sauvage empreint sur leurs traits. Plus loin une Victoire s'envole à plein essor et, en dépit des mutilations du marbre, ce chef-d'œuvre, attribué à Pænios, reste superbe de vie et de magnifique élan.

Enfin il faut réserver le meilleur de son temps à l'une des rares statues antiques authentiquement identifiées : l'ineffable chef-d'œuvre de Praxitèle. Dès qu'on pénètre dans le salon, j'allais dire le sanctuaire qu'il occupe, on est saisi. Le groupe représente Hermès portant Dionysios enfant ; le marbre, enterré pendant des siècles sous une couche d'argile, a conservé tout son poli, et l'on resterait là des heures, à contempler ce type idéal de jeunesse vigoureuse, ce divin sourire épandu sur le visage du dieu et l'eurythmie impeccable de son attitude. N'eût-on trouvé que cette statue à Olympie, les dépenses et les labeurs des fouilles seraient encore largement payés.

Mais la beauté parfaite ne se trouve hélas ! que dans le monde des archétypes platoniciens. Quand on l'exhuma, il se trouva que le dieu aux pieds ailés était dépourvu de ses deux jambes. La Vénus de Milo a perdu aussi ses deux bras ; mais il ne nous serait jamais venu à l'idée de les lui rendre : il y a des choses qui ne se replâtrent pas. Les archéologues allemands au rebours ; pour compléter Hermès ils lui ont ajouté je ne sais quoi, rappelant moins des cnémides héroïques que de vagues chaussettes... Et ce qui était déjà un grave accident est devenu un irréparable malheur.

Il nous faut maintenant gagner Delphes par le plus court ; un chemin de fer récemment construit doit nous rendre à Patras d'où nous prendrons le bateau pour Itéa. A la gare d'Olympie, fervente dispute : c'est un Anglais qui proteste, car on vient de lui subtiliser 60 drachmes, à l'occasion d'un change de monnaie. Cet exercice de haute prestidigitation est devenu banal parmi les Hellènes ; et je dois avouer, en passant, que pour mon propre compte j'ai rarement

Digitized by Google

recouru au change sans être trompé. Aussi recommanderai-je à quiconque s'initie au rudiment du grec moderne, de se familiariser, avant toutes choses, avec la numération parlée.

Il est rare de faire un voyage dans la terre classique des Muses, sans se heurter à quelques petits mécomptes. Il y a d'abord le supplice du *combologhi*, espèce de chapelet ou collier de perles que les Grecs roulent entre les doigts pour se distraire; ils les égrènent en comptant, avec une morne stupidité, et rien n'est énervant comme cet abominable spectacle d'inertie : voilà pour le plaisir des yeux. Les oreilles, pour se distraire, ont l'audition de la chanson klephte, sorte de mélopée nasillarde, plaintive, sans rythme ni tonalité, que des paysans ou des soldats vous geignent avec une féroce ténacité, et qui vous gâte les paysages les plus ravissants. Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage et trouvé, comme lui, un moyen pratique de se boucher les oreilles au moment périlleux !

D'Olympie à Patras, la plaine est verte de vignes ; c'est le terrain le plus fertile et le mieux cultivé du royaume grec. A gauche on longe le littoral. Au déclin du jour, sur le ciel tour à tour jaune d'or, orangé, rose et bleu, les îles lointaines s'enlèvent comme des promontoires de rêve et la mer étale jusqu'à l'horizon sa blancheur laiteuse, dernier sourire du jour, resté sur les flots.

A Patras, il faut attendre avec résignation l'arrivée du bateau ; enfin, vers minuit, deux énormes yeux rouges s'avancent des sombres profondeurs. Nous embarquons ; Antonio m'installe une couchette sur le pont ; et après avoir été, à la faveur des ombres, bousculé par l'un, piétiné par l'autre, rêvant des felouques de Lépante et des trirèmes de Salamine, je finis par m'endormir, le front tourné vers les étoiles...

Je suis éveillé par le jour ; nous sommes au milieu du golfe qui ressemble à un beau lac ; les premiers rayons du soleil égayent de teintes violacées ou roses les côtes décharnées qui murent l'horizon. Enfin après avoir fait escale à Vitrinitza et Galaxidi, qui se blottissent dans le mystère de leurs criques, nous saluons Itéa, le port de Delphes, qui développe la longue et étroite ligne de ses toits le long de la mer. Nous

Digitized by Google

avions, dès la veille, envoyé un télégramme de Patras, pour trouver des chevaux tout prêts et gravir vers Delphes à la faveur du matin ; mais à notre arrivée le télégramme était encore en route. Je commençais à être suffisamment familiarisé avec le tempérament hellène pour ne plus m'étonner. Le Grec compense la volubilité naturelle de son verbe par une philosophique lenteur dans l'action. Si vous lui demandez un service, il répond : ἔφθασα ! Je suis déjà arrivé ! mais soyez sûr qu'il n'arrivera pas, et à nos protestations, aux appels, aux injures de notre impatience il oppose son fameux : *Dém bérazi*, que je renonce à traduire, mais qui signifie en somme : « Mon Dieu que l'agitation terrestre est peu de chose, vue de Sirius ! » Il nous fallut donc perdre un temps précieux à trouver des montures, et, bon gré mal gré, entreprendre l'excursion vers le milieu du jour. Ce moment, du reste, n'est point dépourvu de poésie, surtout lorsque, commodément installé à l'ombre, on savoure les belles strophes de *Midi, roi des étés*...

En quittant Itéa, l'on s'engage dans un bois de vieux oliviers : nous sommes dans le fameux champ sacré qu'on ne pouvait cultiver sans sacrilège. A plusieurs reprises la rapacité grecque tenta sournoisement de le reprendre au dieu ; ce fut même l'usurpation des Locriens qui occasionna la troisième guerre sacrée et du même coup l'intrusion de Philippe et l'asservissement de toute la Grèce. Bientôt, au pied des premiers contreforts du Parnasse, on quitte la route pour escalader, par les escaliers d'un chemin ardu, d'âpres escarpements qui flamboient en plein soleil, et d'où suintent une chaleur étouffante et une lumière crue qui brûle les yeux. Les chevaux bronchent à chaque pas, le supplice de la soif commence, mais on devine, au bout du chemin, le séjour des vieux oracles et de la jeune poésie ; on salue au passage Chryso, chantée par Homère ; et, pour reposer ses regards offusqués par les rochers brillants et nus, entre l'évasement de la plaine sacrée, le pèlerin peut voir, tout là-bas, la mer divine qui resplendit.

Arrivés au village de Kastri (Delphes en style officiel), nous allons présenter nos devoirs au démarque dans une sorte d'auberge enfumée, où nous rencontrons également M. Condoléon, l'éphore des fouilles, et son second, le bon Pappandréas qui

Digitized by Google

arbore encore la blanche foustanelle nationale. Après le verre obligatoire de raki, on nous présente un registre crasseux, cahier d'impressions, où les voyageurs sont priés d'écrire quelque chose. Comme je n'ai pas la moindre impression sur des ruines, encore invisibles, je décline l'offre, mais je profite de l'occasion pour jeter un regard rapide sur la prose polyglotte de mes contemporains. A la première page, une Française a calligraphié des sentiments très louables avec une orthographe qui l'est beaucoup moins. Suit la signature : Mlle X..., diplômée des langues orientales. « Mais pas des langues occidentales, j'en ai peur, » a ajouté en anglais, quelque mauvais plaisant des bords de la Tamise... Et je songe encore à ce monument de légèreté française et de morgue saxonne, en m'acheminant, avec mes compagnons, du côté des ruines.

Avant de devenir le trésor commun des cités grecques, Delphes en fut le sanctuaire et le sanctuaire prédestiné. Le touriste le plus blasé ne peut se défendre d'un sentiment de religieux respect devant ce site grandiose et sauvage. A plus forte raison les premiers humains qui dressèrent leur hutte dans ces solitudes âpres et désolées, enveloppées d'un ténébreux effroi, durent-ils éprouver un vague sentiment de terreur superstitieuse dans leur âme enfantine et prompte à diviniser tout phénomène mystérieux ou surhumain. Devant eux les deux rochers des Phædriades dressaient leurs parois en amphithéâtre colossal ; à leurs pieds les gorges vertigineuses du Pleistos s'emplissaient de bruits sourds ; et, l'oreille attentive aux frémissements furtifs des reptiles, aux hurlements lointains, frissonnants aux vols sinistres et rauques des oiseaux de proie, les pâtres pélasges ou hellènes s'agenouillèrent au bord des gouffres où leur imagination effarée entrevoyait des dragons fantastiques ; et c'était la voix même de Gaia et d'Ouranos, les dieux formidables, qu'ils croyaient entendre au ruissellement des sources ou sous les rameaux sonores.

Telles furent les origines du premier culte et des premiers oracles à Delphes, comme à Dodone. Mais la baie au fond de laquelle débouche le Pleistos forme au pied du Parnasse un port gracieux qui, dès la plus haute antiquité, sollicita les marchands de Phénicie, ou les aventuriers crétois et cariens. C'est

Digitized by Google

avec eux que s'introduisirent les cultes nouveaux de Dionysos, de Poséidôn et surtout d'Apollon, qui mêlèrent si bien leurs rituels, leurs symboles et leurs légendes, que le mythologue moderne a quelque peine à débrouiller l'amalgame et à restituer à chaque race son apport religieux.

Ce qui demeura en définitive, ce fut le culte d'Apollon qui confisqua mythes et liturgies diverses, défendit jalousement ses droits, usurpa largement sur les autres puissances, et jouit d'une autorité telle que, l'histoire politique et religieuse des cités grecques semble évoluer autour de Delphes, comme les deux aigles, envoyés par Zeus s'y rencontrèrent, indiquant désormais aux mortels où était le centre du monde.

Autour de l'oracle se dressèrent bientôt des autels et des temples ; les dons affluèrent dans les trésors qu'érigeait la reconnaissance des cités. Un théâtre, un stade, les jeux Pythiques permirent à Delphes de rivaliser avec Olympie ; et le sanctuaire primitif devint le musée et la banque de tout le monde grec. Qu'on ajoute au prestige du décor, à l'autorité de la Pythie, à la richesse des édifices, la suzeraineté officielle du conseil amphictyonique, l'influence invisible mais toujours vivante du collège sacerdotal et l'on aura une idée de la puissance formidable ramassée autour du trépied d'Apollon et des eaux de Castalie. Si jamais les énergies grecques, émiettées entre des cités jalouses, eurent l'occasion de se ressaisir, si jamais cette race put prendre conscience de son unité, ce fut à Delphes, et cependant il n'en fut rien. Car sous les apparences d'un culte il n'y eut là que les ambitions humaines d'une caste sacerdotale et d'une aristocratie occupées avant tout de leurs trésors et de leur souveraineté. Même devant les envahisseurs, l'oracle joua un rôle plus qu'équivoque, laconisa ou philippisa à plein gosier, et sema le plus souvent les rivalités pour maintenir sa prépondérance. Les cités grecques eurent longtemps foi en leur dieu ; mais l'oracle n'avait pas foi en lui-même et, sentant bien qu'il ne pouvait vivre qu'en fonction des puissances, il se fit le vassal de toutes celles qui obtinrent tour à tour l'hégémonie de la Grèce. Il n'était pas de ces institutions supérieures qui ont et peuvent avoir foi en l'immortalité de leurs destinées, ne se mettent point à la

Digitized by Google

remorque de ce qui passe, et savent, au besoin pour sauver l'oracle éternel, sacrifier tous les biens. Delphes usa d'une politique cauteleuse, salua le plus fort, maudit le vaincu et finit dans la honte et l'oubli, pour avoir oublié que le premier principe de vie est dans une loyale dignité.

Maintenant, suivons en curieux, un groupe de pèlerins venus pour consulter l'oracle. Nous laissons à gauche le quartier aristocratique de Pylæa, où demeurent les sénateurs, les archontes, les exégètes et les prêtres. Nous nous engageons bientôt dans un quartier de maisons basses, d'échoppes louches, d'auberges où grouille une populace mercantile de sacrificateurs et d'hôteliers. Les pèlerins se procurent quelques aliments au passage et la pâtisserie de Delphes est en grand honneur. Il faut aussi acheter quelques ex-voto, et surtout l'indispensable *machæra*, ou couteau du sacrifice. Nous glissons à travers les groupes bariolés et compacts accourus de toutes parts ; car nous sommes au septième jour du mois de Bysios spécialement consacré à l'oracle. L'élégant citadin coudoie les insulaires bronzés et les Locriens robustes, aux reins ceints de cordes ; ici un groupe discute sur l'E inscrit au fronton du temple ; plus loin, quelques grammairiens sont en grande conférence et se demandent pourquoi le verbe *ballô* perd un lambda au futur ; et nous gravissons ainsi perdus dans le remous des curieux ou des pèlerins, jusqu'à l'entrée du téménos ; nous sommes sur la voie sacrée qui rampe en forme de Z à travers un pêle-mêle de trésors, d'ex-voto, de stèles, jusqu'au mur cyclopéen, assise du temple d'Apollon.

Là tout est ramassé pour l'émotion du cœur et le charme des yeux. C'est dans ce sanctuaire élevé par les Alcméonides d'Athènes que surgit tout un peuple de statues qui sont autant de chefs-d'œuvre ; le sage y vient relire les sentences fameuses : *Connais-toi toi-même.* — *Rien de trop.* Euripide y a placé la scène d'*Ion* ; Eschyle y fait évoluer ses Erinnyes ; c'est là enfin qu'habite une divinité.

Nous pénétrons dans une sorte de sacristie spacieuse où attendent de nombreux clients. On tire au sort pour savoir dans quel ordre les consultants seront écoutés ; vient ensuite l'épreuve préalable du sacrifice ; la victime, soumise à un exa-

Digitized by Google

men minutieux, révèlera, par les spasmes ou symptômes prévus, si l'oracle consent à répondre. Enfin nous sommes invités à passer à notre tour dans l'adyton, avec le prêtre. La Pythie arrive revêtue d'un costume théâtral qui jure un peu avec la vulgarité de ses traits ; c'est la fille d'un laboureur du pays. Après s'être purifiée avec de l'eau de Castalie, et par les fumigations rituelles, la prêtresse monte sur le trépied qui domine une sorte de bouche d'ombre ; et dans une pose hiératique, elle attend, tenant dans la main une palme et mâchant une feuille de laurier.

Peu à peu, sous l'influence des breuvages aromatiques et enivrée par les vapeurs qui s'exhalent du gouffre, la Pythie tressaille ; le trépied répand dans le sanctuaire une grave sonorité de bourdon ; soudain, un appel strident retentit ; la prêtresse en proie à une crise qui lui coûte quelquefois la vie, bondit du siège, s'abandonne aux transports de fureur orgiaque, profère des paroles incohérentes mêlées de cris et de sanglots, et, battant l'air de ses deux mains éperdues, retombe sur les dalles sans mouvement.

Le prophète qui est là, écoute et pour l'intelligence des pèlerins, transcrit l'oracle en style humain, prose ou vers ; et certains malicieux s'étonnent que le dieu de la poésie dicte, pour son compte, d'assez pitoyables hexamètres. Quoi qu'il en soit, comme l'oracle, en prose ou en vers, est généralement obscur, les profanes sont obligés, par une dernière démarche, d'en référer aux exégètes de profession, qui ont pour mission de dégager la pensée du dieu.

L'oracle obtint une longue créance ; on constate bien qu'avec le cours des siècles les questions proposées deviennent moins importantes : après l'avoir interrogé sur l'issue des guerres, sur les fondations des colonies, on arrive à en faire le confident des menues questions de ménage. Il serait néanmoins téméraire de suspecter la confiance des consultants. L'esprit grec est un mélange complexe ; chez lui le sentiment religieux est si bien dosé de rouerie qu'on ne sait jamais où la foi finit, pour laisser place à la défiance. La réponse, du reste, tombe assez souvent juste : le collège sacerdotal est si bien informé ; il garde des archives si complètes ; il entretient de si étroites

Digitized by Google

relations avec tout le monde connu et reçoit tant de confidences ! En outre, Loxias, le dieu oblique, parle en termes ambigus, et l'Hellène ne hait pas ces formules imprécises qui n'enchaînent point son esprit d'initiative et d'indépendance. Quand il y a erreur flagrante, on accuse la Pythie de n'avoir point été une interprète fidèle, ou les prêtres d'avoir été soudoyés. Enfin l'on sait bien que le dieu n'a pas la toute puissance absolue et qu'il y a de la marge, pour tout un imprévu mystérieux, entre ses paroles et les lois inflexibles du Destin, maître des hommes et des dieux. Et quand Apollon aurait berné ses clients, ces derniers avaient un esprit artificieux et souple qui ne demeurait point en reste. Ils posent quelquefois des questions embarrassantes ; ils savent au besoin faire parler la Pythie de vive force, de vive force se faire prêter de l'argent sur les trésors sacrés ; et le dieu qui sait tout, prévoit tristement qu'il ne lui en reviendra pas une obole. En somme, quand on a lu l'histoire de Delphes on emporte l'impression inquiétante que, plus d'une fois, la Pythie et les Grecs pourraient avoir joué au plus fin.

De tout le passé il ne reste que de pitoyables ruines que l'Ecole française exhume avec curiosité. Ce n'est pas le désert absolu comme à Olympie ; le paysage a gardé son aspect de grandeur sauvage et farouche et quelques pans de mur se dressent encore çà et là ; mais c'est la grande désolation des cités mortes ; et les blancheurs éternelles, qu'on devine vers les cimes, attestent que, sur les escarpements du Parnasse, les neiges d'antan ont duré plus que les hommes et leurs institutions.

Le stade presque intact déroule sa double estrade de pierre qui domine un magnifique panorama : devant nous s'étendent le golfe de Lépante ; une partie du Péloponèse que de bons yeux pourraient déchiffrer comme une carte, tant l'atmosphère est limpide ; et par delà les terres qui ondulent, la nappe grise de la mer jusqu'au bord du ciel lointain.

Désireux de faire ample provision de souvenirs et de documents, j'exhibai mon kodak et m'apprêtai à faire jouer le déclic, quand je fus arrêté par mes deux janissaires : « Tu n'as pas le droit de prendre des photographies. » Je tirai mon car-

Digitized by Google

net et mon crayon : « Ni des notes... » ajouta le chœur avec un ensemble touchant. J'allais rendre les armes, non sans quelque dépit, mais on n'a pas vécu au pays classique de la piperie, sans y apprendre quelque chose. Je regardai sérieusement l'un des deux gardes du corps :

— Sais-tu, Pappandréas, que la foustanelle te va à ravir ; j'ai toujours eu l'envie d'avoir la photographie d'un beau Grec.

— Le Kyrios est bien bon.

— Mets-toi là, tu seras superbe, et j'aurai grand plaisir à montrer aux Gaulois Pappandréas, aide-éphore des fouilles de Delphes. Tu aimes les Gaulois?

— Je les aime, puisque je mange leur pain.

— Et tu n'es pas classé parmi les antiquités?... Alors, attention !

Mon homme adouci se dressa raide et très digne. Je m'éloignai suffisamment pour prendre un immense stade et un petit Pappandréas, perdu dans le pêle-mêle des marbres écroulés. Devant le théâtre il me vint un scrupule : si la plaque n'était pas réussie? Et le bon Grec de poser encore, docile et invisible, devant l'amphithéâtre et les gradins circulaires qui m'étaient précieux. A mesure que nous descendions, longeant les assises du temple le goût de confier ses traits à mon appareil commençait à poindre le voisin jaloux : nouvelle occasion d'enrichir ma collection. Nous étions maintenant devant le mur pélasgique si intéressant avec les milliers d'inscriptions dont il est criblé. C'était sur ces énormes pierres que les maîtres écrivaient l'affranchissement des esclaves, sous forme de vente au dieu de Delphes. Je persuadai aux deux incorruptibles que leur groupe ferait le meilleur effet ; et depuis, je garde jalousement la photographie des pierres préhistoriques. Enfin un dernier cliché devant la fontaine de Castalie ; mais, triste retour des choses d'ici-bas, au lieu d'un groupe de poètes en quête d'inspiration, ce fut un mulet que je surpris à boire.

La visite du musée n'est pas sans intérêt : il y a là des marbres vénérables, une colonne curieuse, imitant depuis la base une floraison d'acanthe, un sphinx en bronze, quelques bustes, des boucliers, des casques ; l'ombos ou pierre sacrée qui mar-

Digitized by Google

quait le centre de la terre ; l'hymne d'Apollon avec les indications musicales en interlignes, et surtout une statue de bronze dans l'attitude saisissante d'un aurige qui semble attendre anxieusement le signal du départ. Il n'y a guère que le scribe égyptien accroupi, conservé au Louvre, qui donne une telle impression de vie, et vous regarde avec de pareils yeux.

C'était en 279 avant Jésus-Christ. Une nouvelle alarmante se répandit soudain : les Celtes, conduits par leur Brenn, marchaient sur Delphes ! Le patriotisme grec s'éveilla ; de tous les horizons les défenseurs accoururent et la résistance s'organisa autour du sanctuaire. Bientôt, en effet, sur les cimes voisines des formes farouches se dressèrent ; l'on vit d'étranges hordes dévaler le long des rampes et un sinistre torrent d'hommes déferla contre les murs sacrés. Mais, encouragés par l'oracle, les assiégés se défendirent, risquèrent des sorties furieuses et se battirent en désespérés. Le ciel, se faisant leur allié, déchaîna toutes ses tempêtes ; la terre trembla, le Parnasse fit crouler sur l'envahisseur des écrasements d'avalanches ; Apollon lui-même fut aperçu se ruant dans la mêlée avec ses flèches et son arc sonore. Les Gaulois éperdus et hagards se débandèrent sous la charge furieuse, et, saisis d'une folie panique, s'offrirent au massacre ou s'entr'égorgèrent. Cent quatre-vingt mille hommes s'étaient précipités sur Delphes : ils y restèrent tous.

Ce récit a le double inconvénient de fleurer un parfum de légende et d'être copié presque mot pour mot dans Hérodote, dont la prose ayant servi pour les Perses fut utilisée pour les Gaulois. En réalité, les morts que l'on tua se portaient assez bien. Après avoir défoncé les tonneaux de vin et pillé les tonneaux d'or, les assaillants partirent, les mains pleines, et se promettant de revenir : où le père a passé passera bien l'enfant.

Et les enfants, que les Grecs appellent encore du même nom que leurs ancêtres, sont, en effet, revenus non plus pour voler et détruire, mais pour restaurer. L'Ecole française — ils disent : l'Ecole gauloise — d'une main pieuse a fouillé cette terre qui était une vaste tombe, pour en exhumer sinon la vie,

Digitized by Google

du moins des reliques chères à l'histoire des lettres et des arts.

Et en redescendant les pentes de Delphes, n'osant pas me retourner, de peur d'aviver la tristesse qui suit les séparations éternelles (même quand c'est à des choses qu'on dit adieu), je sens aussi dans mon cœur une sorte de fierté, car c'est grâce à notre France que les pèlerins, amis des Muses, viendront longtemps encore, au chant des sources prophétiques, lire leurs poètes favoris, pour mieux les comprendre et mieux les faire aimer.

A. ROCHETTE.

Digitized by Google

LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

I

L'énorme et massive statue de la *Germania* se dresse, il est vrai, sur un piédestal de granit au sommet d'un des pics du Sieben Gebirge. Mais, ce n'est qu'un symbole et un trompe-l'œil.

La réalité nous montre tout autre chose : une armée où les soldats, maltraités et méprisés, haïssent leurs chefs, désertent en masse, où les officiers, ignorants et infatués, ont tous les vices d'une caste sans avoir ce sentiment de l'honneur qui relevait notre ancienne noblesse ; une administration corrompue, routinière, tatillonne, négligente ; deux plaies au flanc, la Pologne et l'Alsace-Lorraine, qui, sans cesse ravivées par les plus mesquines tracasseries, se transforment en cancers menaçants ; un budget écrasant, l'immoralité des hautes classes et d'autant plus profonde que les personnes approchent de plus près le souverain (1) ; la concussion et la prévarication des hauts fonctionnaires (2) ; l'ivrognerie universelle, le socialisme qui monte, l'agitation politique qui descend dans la rue et qui manifeste sous les fenêtres mêmes du chancelier (3) ; la désagrégation de cette « toujours plus grande » Allemagne, *patrie* de convention, *patrie* artificielle, faite de morceaux

(1) Procès Moltke-Harden.
(2) Scandales coloniaux de Puttkammer et consorts.
(3) Troubles à Berlin lors des dernières élections.

Digitized by Google

rapportés, où ne se reconnaît rien de ce qui constitue la *patrie*, pas même la communauté de langue, à plus forte raison la communauté d'aspirations, de souvenirs, de triomphes et de deuils...

L'exacte personnification de l'empire d'Allemagne serait un géant aux pieds de plâtre, reposant sur une plaine de sables,... les sables du Brandebourg. « Après une période passagère de prospérité, à laquelle elle a dû ses victoires de 1866 et de 1870, l'*Allemagne va au-devant d'un deuxième Iéna*... » (Stéphany, p. 238).

II

De telles impressions, quand on appartient au parti des « vaincus », on les garde d'ordinaire pour soi, parce que à les exprimer on courrait au-devant du ridicule, le ridicule d'une humiliation qui proteste et qui a l'air d'une impuissante jalousie.

Mais voici qu'un des « vainqueurs » lui-même jette le masque et « mange le morceau ». L'ex-commissaire de police ALLEMAND, Stéphany, fonctionnaire révoqué, se venge en pupubliant ses *Mémoires*, c'est-à-dire en dévoilant les dessous du régime qu'il a servi. Lui aussi, il écrit un volume de *Choses vues* (1) ; il l'écrit dans un allemand quelconque traduit en un mauvais français, mais qu'importe? La « littérature » est chose secondaire dans cette circonstance. Nous retenons la matière de ce qu'il dit et nous faisons bon marché de la manière dont il le dit.

Or ses *Coulisses* sont le plus virulent des pamphlets. Ce pygmée de Stéphany aura administré au géant impérial un de ces soufflets dont une joue porte éternellement la trace. On pensera ce qu'on voudra de la valeur morale du témoin. Il est vrai que son « indignation » est un peu tardive. Puis-

(1) *Les Coulisses d'Alsace-Lorraine*, 1 vol. à 3 fr. 50; librairie universelle, 33, rue de Provence, 1908.

Digitized by Google

que le corps des fonctionnaires allemands est à ce point taré, pourquoi Stéphany fils y succédait-il à son père? Pourquoi ne s'en retirait-il que malgré lui?

Les remords de la conscience ont donc été bien lents à s'éveiller dans son âme. Je l'accorde, mais encore une fois, il aligne dans son livre une masse de *faits*, il écrase ses adversaires sous des révélations positives et accablantes, il n'avance rien qu'il ne prouve, c'est un témoin à charge, mais qui « charge » avec autant de précision que de vigueur...

Je ne regarde pas à la bouche qui profère de certains propos : suffit que ces propos soient vrais.

> Seigneur, si j'ai raison, qu'importe à qui je sois?
> (Corn., *Nicom.*, I, sc. 2).

Or la déposition de Stéphany est *vraie, entièrement vraie*, bien que dictée par le dépit. Ces choses-là arrivent.

III

Croyons-en donc un observateur qui fut placé aux premières loges, puisqu'il occupait la loge du « commissaire de la police de sûreté prussienne à Strasbourg ». Croyons-le, quand il nous affirme que « le gouvernement allemand n'a guère réussi, jusqu'à présent, dans son œuvre de germanisation et que, pour le moins, 90 sur 100 des Alsaciens-Lorrains ont encore aujourd'hui des sentiments français. » (p. 1).

Pourrait-il en être autrement, alors que la Prusse a fait succéder au régime libéral et paternel d'avant 1870, un système de vexations, d'inquisition, d'arbitraire, de *listes de proscription?* Mais les Allemands ont fait justement tout ce qu'il fallait pour faire regretter les Français ! Mais les Allemands auraient inculqué eux-mêmes aux Alsaciens-Lorrains l'amour de la France, si déjà ils ne l'avaient eu solidement ancré au cœur par plus de deux siècles d'administration bienveillante et de respect des traditions, des coutumes, du caractère de la race !

En regard de la France qui laissa aux Alsaciens leur langue

Digitized by Google

nationale, leur dialecte semi-germanique, mettez le *Schwobe* qui veut contraindre des Lorrains qui ne savent pas un mot d'allemand à parler le plus « pur » allemand des bords de la Sprée, qui les emprisonne ou les condamne à l'amende quand il leur échappe un mot de français, qui impute à crime contre la sûreté de l'Etat une enseigne de boutique en français, une inscription tumulaire en français, un prénom français !

— Vous dites que vous vous appelez Jean, ou Jacques, ou Henri? Propos séditieux. Dix marks d'amende !

Et ces choses se passent au XIX^e^ et au XX^e^ siècle ! Ce que la France n'a pas osé, je dis mal, n'a pas *voulu* faire au sortir de l'époque féodale, ceux-ci l'osent et le prescrivent un siècle après la Révolution ! Inintelligente et brutale, telle fut la politique des conquérants.

Tel arbre, tels fruits. Les Allemands recueillent ce qu'ils ont semé en Alsace-Lorraine : une aversion latente, mais qui couve sous la cendre et qui n'attend que la première occasion pour éclater. Si la guerre remettait aux prises la France et l'Allemagne, si l'heure de l'inévitable revanche venait enfin à sonner, on verrait toute l'Alsace-Lorraine se lever comme un seul homme et tendre la main aux « envahisseurs ». C'est chose hors de doute, et c'est parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent compter sur le « loyalisme » de leurs annexés que les Allemands ont fait de l'Alsace-Lorraine un camp retranché, une province en état de siège perpétuel...

IV

Mais j'ai annoncé que je ferais entendre M. Stéphany lui-même et que je donnerais à ces pages le caractère d'un document objectif plutôt que d'un plaidoyer. Je lui passe donc la parole pour qu'il commente en personne les principales rubriques de son livre.

Par exemple, je citerai ses « conclusions » de préférence aux récits sur lesquels il les appuie, parce que la plupart de ces faits... hum ! enfin, c'est un Allemand qui raconte, et l'alle-

Digitized by Google

mand, surtout l'allemand de commissaire de police, et particulièrement de commissaire de police égaré dans les « Coulisses », ne se fait pas scrupule de « braver l'honnêteté ».

L'armée allemande.

Il y a une chose qui est bien connue des cinq cent mille membres de l'armée allemande : à savoir que le système des pots-de-vin y est un mal invétéré et non pas du tout un mal accidentel. (p. 46.)

..... La langue allemande ne possède pas de termes susceptibles de traduire exactement les horreurs dont les soldats sont victimes de la part de leurs sous-officiers. (p. 304.)

..... Dans l'armée allemande, les mauvais traitements infligés aux soldats *marchent de pair* (sic) avec les injures qu'on leur lance à la figure. Les comptes rendus des débats devant les tribunaux militaires montrent, avec éloquence, tout ce qui a déjà été fait à cet égard et prouvent que, depuis quelques années, les sévices augmentent dans des proportions effrayantes. (p. 308.)

..... La désertion, le suicide et l'assassinat sont à l'ordre du jour de l'armée allemande. Ce sont les résultats directs des traitements ignobles auxquels les soldats sont en butte, et des dénis de justice qui leur sont infligés à perpétuité. Mais le militarisme *si porté* aux nues *s'entend à se venger*, dès que *le ver de terre, foulé* par lui, cherche à *manifester son indignation*. (p. 315.)

(J'ai prévenu que M. Stéphany, fort mal servi d'ailleurs par son traducteur, n'est pas un écrivain de beaucoup de goût.)

..... Le soldat allemand n'est pas seulement mécontent des brimades qu'on lui *inflige* et du service absurde qu'on lui fait faire, il est encore aigri par les traitements indignes que lui *infligent* ses chefs. Il y a là un danger pour l'Allemagne : le soldat ne se moque pas seulement, en secret, de ses chefs, il est encore animé d'une profonde haine à leur égard. Il n'y a pas d'exemple d'un soldat éprouvant un vrai respect ou de l'attachement pour ses supérieurs. (p. 317.)

(Se rappeler que c'est un *Allemand*, un *Prussien*, qui parle.)

..... Une fois rentré dans ses foyers, il inculque à ses enfants la haine du militarisme. Quiconque, à son arrivée au régiment, était animé de sentiments patriotiques, est une recrue assurée pour le socialisme, dès le jour où il s'en va.

..... L'armée française actuelle, j'en ai journellement la preuve, ne se compose plus de troupes mal nourries, mal habillées et mal commandées, comme autrefois. L'officier français ne porte pas de ceinture de chasteté, il s'amuse, mais avec modération, et sans jamais perdre de vue son rôle essentiel. Entre le soldat français et son chef existent des liens de bienveillance, d'une part, d'estime et d'attachement, de l'autre. (p. 318.)

Digitized by Google

L'administration allemande.

Elle repose sur la corruption et elle emprunte pour auxiliaire principal, pour *instrumentum regni*, la prostitution des femmes : tel est le résumé de l'argumentation du commissaire sur ce point.

Tout le monde a entendu parler, ces temps derniers, des scandales coloniaux allemands, des affaires de MM. Peters, Leist, Wehlau, d'Arenberg, de Puttkammer, etc. On a vu de quoi sont capables des gens distingués, pleins de tact, des hommes du meilleur monde. On n'ignore pas non plus la conduite de M. le ministre de Podbielski, qui, de complicité avec la maison Tippelskirch et Cie, a grugé, de la manière la plus folle, notre administration coloniale. (p. 58.)

..... Le régime de la protection et du népotisme est à l'ordre du jour en Alsace-Lorraine. (p. 64.)

..... Le gouvernement d'Alsace-Lorraine ne retire sa protection à ses hauts fonctionnaires que dans les circonstances où il y est obligé par l'explosion de l'indignation publique, lorsque la situation du personnage devient tout à fait impossible. *A l'appui de mes dires*, je citerai le cas du sous-préfet de Thionville, M. Cormann. (p. 68.)

Pendant mon service dans la police, j'ai toujours constaté que les gens de la haute peuvent se permettre tout ce qu'ils veulent. (p. 133.)

D'une façon générale, la plupart des agents sont capables, contre bonne monnaie, de toutes les ignominies. Et il en sera de même aussi longtemps que la police de Strasbourg se recrutera parmi le rebut des régiments, qui tiennent garnison en Alsace-Lorraine. (p. 148.)

M. Stéphany, en bon classique, sait passer « du grave au doux, du sévère au plaisant. » Il remarque que

En Allemagne, où l'on a la manie de porter l'uniforme, il ne connaît pas, en dehors de la catégorie des veilleurs de nuit et des balayeurs, une seule administration dont les employés n'aient un uniforme. (p. 95.)

La jeune Allemagne.

Les excès de boisson en honneur dans le milieu universitaire empoisonnent une grande partie de notre élite intellectuelle, et, par le mauvais exemple, exercent une influence désastreuse et sur les gens appartenant à la même couche sociale et sur le reste de la population. Ces habitudes d'intempérance qui caractérisent le monde des étudiants portent à l'existence de notre nation un préjudice tel que n'en subit plus à l'heure actuelle aucun autre peuple d'origine germanique. (Citation du journal *La Zukunft*, p. 135.)

Plus d'un étudiant qui, en arrivant à l'Université, débordait de santé, de jeunesse et de vigueur, la quitte *réduit* à une demi-vieillesse,

Digitized by Google

l'estomac démoli pour toujours et la santé ruinée par d'autres plaisirs. Les étudiants allemands s'imaginent que, pour être des hommes, dans toute l'acception du terme, il faut boire au-delà de toute mesure et fréquenter assidûment les filles de joie. Pour avoir l'air particulièrement chic, il faut, en outre, qu'ils se montrent grossiers et obscènes dans leur langage et dans leurs manières. (p. 138.)

..... Ce serait commettre un *euphémisme impardonnable* que de prétendre que les duels (1) entre étudiants sont de nature à développer leur courage. Je ne conseille à personne de pénétrer dans une de ces salles d'armes, car on risquerait fort d'y apercevoir des agneaux que l'on mène au sacrifice, des froussards qui tremblent à la vue d'une rapière nue et dont le cœur dégringole dans leur pantalon. (p. 139.)

Les mœurs allemandes.

Servilisme et hypocrisie, telle est la formule que M. Stéphany développera (2).

Le loyalisme qu'en Allemagne les subalternes affichent bruyamment n'est, vu de près, que la servilité la plus plate et la cuistrerie la plus pitoyable. Ces individus, qui n'ont pas le moindre sentiment de l'honneur, rampent à plat ventre devant leurs supérieurs, quitte à les insulter et à les maudire aussitôt qu'ils ont le dos tourné. Ces poules mouillées sont responsables, en première ligne, des manières arrogantes que les hauts fonctionnaires affectent vis-à-vis de leurs subordonnés. (p. 98.)

L'Allemagne est le sol classique de la servilité la plus aveugle. (p. 101.)

Ajoutons-y :

Du plus écœurant pharisaïsme. L'hypocrite, le flagorneur, le gredin qui cherche à cacher ses vices et ses ignominies sous le manteau de la discrétion est assuré de triompher en Allemagne sur quiconque a des sentiments honnêtes. (p. 80.)

..... Il est bien connu que l'Allemagne prétend détenir le monopole de la morale et de la vertu et être, sous ce rapport, supérieure à tous les peuples du monde, en particulier à ses voisins de l'Ouest, aux Français..... Or, la vraie différence entre les deux peuples consiste en ceci : le Français ne cherche pas à paraître meilleur qu'il ne l'est en réalité ; l'Allemand, au contraire, usant d'hypocrisie et de tartufferie, voudrait donner à tout le monde le change sur ses défauts ! Dame ! en cette matière, la nation allemande a acquis une véritable maîtrise.

..... Le pudibond Joseph allemand *fronce le nez* quand on parle de la moralité de son prochain ; c'est les yeux baissés, et avec une mine cafarde, qu'il parle de la dépravation de la France. Il ferait mieux de

(1) Parfaitement inoffensifs d'ailleurs, vu les précautions prises.

(2) J'ai moi-même hasardé semblable opinion dans mon livre *Choses d'Allemagne* (librairie de Rudeval, 4, rue Ant.-Dubois, 1904). Mais encore une fois, je pouvais passer pour un juge prévenu.

Digitized by Google

songer qu'il est à la fois maladroit et dangereux, même ridicule au plus haut point, de lancer des pavés sur son voisin, quand soi-même on est *assis dans une maison de verre.* Il est assez piquant de rappeler à ce propos que le proverbe : « C'est la pelle qui se moque du fourgon » est d'origine allemande. (p. 79-80.)

Les hauts fonctionnaires de l'administration, en Alsace-Lorraine, sont méprisants au plus haut point vis-à-vis de leurs subordonnés et en même temps ils se conduisent en plats valets lorsqu'ils se trouvent en présence de leurs supérieurs. (p. 80.)

Pour finir, un trait de « misogynie » :

Ah ! mon doux Jésus ! la femme allemande, celle des hautes et des plus hautes classes de la société, est généralement une Phryné ou une Messaline qui cache son jeu et sait envelopper dans un voile de mystère les désordres de sa conduite. (p. 221.)

Si les *Coulisses d'Alsace-Lorraine* étaient composées et écrites avec plus d'art, ce pamphlet mériterait d'avoir une fortune comparable par exemple à *La France juive* de notre Drumont.

Tel qu'il est, il forme une contribution précieuse sinon à l'histoire proprement dite, du moins à ce qu'on appelle « la vermine de l'histoire ».

Théodore JORAN.

Digitized by Google

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

AUX ÉTATS-UNIS

Acheminement vers l'organisation de la Hiérarchie ecclésiastique

Suite (1)

CHAPITRE III

L'AURORE DE LA LIBERTÉ. — LA PRÉFECTURE APOSTOLIQUE.

« *L'acte de Québec* » ne produisit qu'une effervescence passagère. Un changement s'opérait dans l'esprit public. Les hommes d'Etat eux-mêmes s'appliquaient à adoucir l'esprit d'intolérance et à plaider la cause de la liberté religieuse. Je ne citerai pour le moment à l'appui de cette assertion qu'un seul fait :

C'était à la veille des premiers engagements de la guerre de l'Indépendance. Les colonies américaines et l'Angleterre n'avaient jamais manqué, depuis la conspiration des poudres sous Jacques Ier, de commémorer cet événement en brûlant sur une place publique l'effigie du Pape. On appelait cette fête de haine le « *Pope's day* ». Informé que les troupes

(1) Voir *Université catholique*, 15 mars 1908.

Digitized by Google

mises sous ses ordres se préparaient à reproduire dans le camp les mêmes scènes provocatrices, Washington se hâta de proclamer dans un ordre du jour l'inconvenance de la cérémonie et de l'interdire aux milices coloniales.

D'ailleurs le fait même que les Canadiens, anciens ennemis de la Grande-Bretagne, se trouvaient maintenant sous la domination anglaise, faisait disparaître l'une des principales raisons de la persécution religieuse : la raison politique. A tous les points de vue une ère meilleure commençait pour les catholiques sur le sol américain. La Révolution ne fit qu'accentuer cette nouvelle orientation de l'esprit public. Le papisme cessa d'être considéré comme un danger pour les intérêts coloniaux. La nécessité de concentrer toutes les forces du pays dans la poursuite d'un commun idéal : l'indépendance nationale, créa progressivement une atmosphère, sinon encore de sympathie, du moins de salutaire indifférence. Le concept, l'idée de liberté religieuse s'imposa, pour ainsi dire, à l'opinion. On discuta le sujet dans les réunions politiques et il y fut favorablement étudié.

Grâce à ces circonstances dirigées par la Providence, les missions se développèrent, des églises furent construites et ouvertes au culte dans de grandes villes comme Baltimore, New-York et Philadelphie. Les petits centres de population à la campagne ne connurent plus les animosités d'autrefois. L'aurore de la liberté jetait ses premiers rayons d'espérance.

Cependant, en juillet 1773, une épreuve inattendue avait failli détruire toutes ces perspectives d'action dans la pauvre Eglise d'Amérique. La Bulle « *Dominus ac Redemptor* », supprimait la Société de Jésus. Mgr Challonner, le Vicaire apostolique de Londres, avait officiellement notifié auxmissionnaires américains l'acte de Clément XIV, en exigeant qu'ils souscrivissent à son acceptation. (1)

(1) Voici la forme sous laquelle était demandée la soumission des Jésuites :

Infrascripti Congregationis Clericorum regularium Societatis Jesu dudum nuncupati presbyteri in districtu Londinensi Marylandiæ et Pensylvaniæ missionarii, facta nobis declaratione et publicatione Brevis Apostolici a Ssmo Dño nostro Clem. PP. XIV editi die 21 Julii 1773 quo prædictam Congregationem et Societatem penitus

Digitized by Google

Le Bref du Souverain Pontife détruisait d'un seul coup la province anglaise des Jésuites et ses annexes d'outre-mer. Les missions du Maryland commencées en 1634 disparaissaient, après avoir travaillé à l'évangélisation des Indiens et à la sanctification des colonies pendant 139 ans. Le Vicaire apostolique n'avait aucun moyen de remplacer les Pères ; ceux-ci restèrent donc à leur poste, non comme missionnaires, mais comme clergé séculier. Ils se formèrent en association reconnue par l'autorité civile pour la gérance légale de leurs propriétés. Je dirai plus bas en quoi consista leur nouvelle organisation (1).

L'année même où le Souverain Pontife, de son autorité suprême, commandait aux vaillantes armées de Loyola de se retirer du champ de bataille, les premières milices américaines se lançaient, pleines de fierté et de confiance, à la conquête de leur nationalité.

La lutte entre l'Angleterre et les colonies s'était maintenue pendant longtemps sur le terrain juridique (2). La rupture définitive éclata à l'occasion du refus de la Nou-

supprimit et extinguit toto orbi terrarum, jubetque illius instituti Presbyteros tanquam Sacerdotes sæculares, Episcoporum regimini et auctoritate omnino subjectos esse, nos supradicto brevi plenè et sincerè obtemperantes et omnimodo dictæ Societatis suppressioni humiliter acquiescentes, supramemorati Episcopi Vicarii apostolici tanquam presbyteri sæculares jurisdictioni et regimini nos omnino subjicimus.

(1) La Bulle de Clément XIV contenait des règlements précis au sujet des propriétés de la société de Jésus, mais elle laissait à chaque évêque la liberté de les mettre à exécution dans son diocèse. Mgr Challonner ne prit aucune mesure à cet égard et permit aux Pères de faire les arrangements qu'ils jugeraient convenables.

(2) La paix de Paris, en 1763, avait fait évanouir tout rêve d'Empire français en Amérique en nous enlevant nos possessions transatlantiques. C'est à ce moment même que l'on peut apercevoir les causes et les germes de la grande Révolution américaine. L'Angleterre pour tirer le plus grand profit de ses colonies, inquiète d'ailleurs du développement industriel qui s'y produisait, essaya de l'entraver ou du moins de le faire tourner à son avantage par des lois restrictives de leur commerce, comme l'« *acte de navigation*, *l'acte du timbre 1763.* » Voir Fiske : « *History of the United States ; New-York, 1897, ch. X.* » Les assemblées coloniales, auxquelles s'unirent sans hésitation le clergé et les catholiques, refusèrent de reconnaître à la mère-patrie le droit de créer des impôts sur leur commerce sans leur consentement. Elles protestèrent en vain, plusieurs d'entre elles furent dissoutes par le Roi.

Digitized by Google

velle-Angleterre à recevoir dans le port de Boston des cargaisons de thé soumises à l'impôt. Un premier congrès continental réuni à Philadelphie en 1774, rédigea une déclaration des droits des colonies qu'il envoya au gouvernement central à Londres. La requête n'eut aucun résultat pratique. Dans l'Etat de Massachussets se tint alors un Congrès provincial sous la présidence du général Hancock pour l'organisation des premiers mouvements de résistance armée. Un engagement eut lieu à Livingston entre les patriotes américains et huit cents hommes envoyés par Gage, le gouverneur anglais de Boston. Ce fut le premier coup de canon. Un second Congrès continental, tenu peu après à Philadelphie, fit un appel aux treize colonies pour une levée générale de troupes qui se trouvèrent aussitôt en face de dix mille soldats envoyés d'Angleterre à Boston sous le commandement du général Williams Howes. Les Américains furent battus à Bunker-Hill, la colline qui domine la ville ; mais leur défaite même, sous l'attaque de forces qui leur étaient de beaucoup supérieures, en leur révélant à eux-mêmes leur courage, les rendit plus décidés que jamais à défendre leurs droits. Washington, nommé par le Congrès général en chef de l'armée coloniale, arriva à Cambridge le 2 juillet 1775 (1).

La guerre était ouverte, guerre gigantesque dont le résultat, après six ans de cruels combats, fut la formation d'un grand peuple.

Il ne m'appartient pas de raconter ici les sanglantes péripéties de la Révolution américaine, mais il est bon pour connaître plus intimement l'Histoire de l'Eglise au-delà de l'Océan de nous rappeler la part active que prirent les catholiques à ce colossal mouvement de patriotisme. La marine comme les armées de terre purent compter un nombre considérable de soldats et de brillants capitaines appartenant à la Foi romaine. Après le triomphe définitif des Etats-Unis, Mgr Carroll ne craignit pas de prononcer ces mots : « *Leur sang* (le sang des catholiques) a coulé en aussi grande abondance que celui de leurs

(1) On montre encore le vieux chêne sous lequel il prit officiellement le commandement général des forces américaines.

Digitized by Google

concitoyens pour cimenter la structure de notre Indépendance. Ils ont contribué, peut-être plus qu'aucune autre classe d'hommes, à établir et à consolider par l'unité de leur action, le gouvernement dont l'Amérique espère tous les bienfaits de la justice, de la paix, du bon ordre, de la richesse, de la liberté civile et religieuse. »

Les Indiens catholiques de Saint-Jean dans le Maine, les catholiques Pénobscotts du Kennebec, sous le commandement de leurs chefs respectifs, Ambroise War et Orano, n'hésitèrent pas à combattre à côté des protestants pour la liberté. Dans la demande qu'ils firent à Washington de prendre part à la lutte, ces pauvres Indiens, oubliant les persécutions dont ils avaient été si longtemps victimes, non seulement firent preuve de généreux patriotisme, mais laissèrent éclater des sentiments profondément religieux. « Nous remercions Dieu, disaient-ils, de ce qu'il nous permet d'aller nous présenter au Congrès, nous adhérons à la cause américaine de tout cœur, mais nous voulons au milieu de nous une Robe noire. Nous n'écouterons jamais une prière qui nous viendra de la vieille Angleterre. » Leur requête fut loyalement accordée. Chose étrange ! Il y avait à peine cinquante ans que les autorités protestantes de la même colonie du Massachussetts avaient offert une prime à celui qui débarrasserait le sol indien des missionnaires papistes et il fallait à cette heure trouver pour ces prétendus sauvages un prêtre catholique !

La première bataille navale sur la baie de Machias, dans le Maine, fut gagnée le 11 mai 1775 par un commandant catholique Jérémiah O'Brien. — Le commodore (1) John Barray, justement appelé le Père de la Marine américaine, était un pieux catholique. La garde du général Washington était en grande partie catholique. Dans le nord-ouest l'influence d'un prêtre, le Père Gibaut, maintint les provinces de l'Illinois, de l'Ohio et de l'Indiana du côté des colonies. Des officiers catholiques de France, d'Irlande et de Pologne vinrent successivement offrir leurs services. Parmi les trois mem-

(1) Le titre de Commodore dans les marines anglaise et américaine est entre ceux de capitaine et de contre-amiral.

Digitized by Google

bres du Comité que le Congrès continental résolut d'envoyer au Canada en 1776, pour gagner ce pays à la cause américaine, se trouvait un catholique, Charles Carroll ; et il fut décidé dans cette même assemblée politique, de joindre à l'ambassade, le missionnaire John Carroll, le futur évêque de Baltimore. En 1778 la France reconnut les droits des belligérants américains et fit avec la nouvelle nation un traité de commerce et d'amitié. L'année suivante, 1779, la catholique Espagne déclarait la guerre à l'Angleterre et envoyait un représentant aux Etats-Unis. Le premier cercle de diplomates, composé des ambassadeurs de ces deux nations, fut catholique. Puis abordèrent aux rives d'Amérique les flottes françaises avec leurs aumôniers, et sur le continent débarquèrent nos troupes avec leurs chapelains. De là s'explique comment s'introduisirent au Nouveau-Monde les services religieux publics du rite romain auxquels, dans les circonstances solennelles, furent même invitées les autorités fédérales et les officiers supérieurs (1).

En juin 1776, le Congrès avait émis le vote que les colonies unies fussent appelées désormais de fait et de droit Etats libres et indépendants. L'acte de cette déclaration de l'Indépendance fut rédigé par Thomas Jefferson et publié officiellement le 4 juillet. Or parmi les signataires se trouvaient des catholiques de nom illustre, comme Thomas Fitzsimmons, Thomas Sim-Lee, Daniel Carroll, gouverneur de Maryland, frère du futur archevêque de Baltimore et Charles Carroll de Carrolton, leur parent. Vers la fin de sa noble et longue vie, ce dernier écrivait à un descendant de la famille de Washington : « Quand je signais la déclaration de l'Indépendance j'avais en vue non seulement notre liberté politique, mais la tolérance de toute les dénominations religieuses professant la religion chrétienne, et la jouissance pour tous des droits communs. Cette mesure a été heureusement prise pour déraciner

(1) L'historien Gil Mary Shea reproduit l'invitation qui fut faie aut nom du ministre plénipotentiaire de France à tous les hauts personnages de la République et le discours qui fut prononcé par un Père Récollet à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance en 1779. Voir l'ouvrage déjà cité page 175.

Digitized by Google

le vieil esprit de guerre religieuse et servir de leçons à tous les gouvernements. Réfléchissant, comme vous devez le faire, aux proscriptions, vexations, dont étaient victimes les catholiques dans le Maryland, vous ne serez pas étonné que j'aie eu à cœur ce grand dessein basé sur la charité naturelle, elle-même le fondement et le principe inébranlable de notre saintereligion. »

Il était donc de plus en plus évident que les temps changeaient et qu'un esprit plus libéral planait sur la nation. Les missionnaires pénétraient dans les camps en toute sécurité, ils accomplissaient sans crainte leur œuvre d'apostolat sur presque tous les points des terres coloniales.

Plusieurs États, immédiatement après la Déclaration de l'Indépendance (1), inscrivirent sur leurs chartes laliberté religieuse.. Sans doute tout fanatisme ne disparut pas d'un seul coup. L'esprit sectaire ne peut s'évanouir en un instant. A la pensée même de cette prétendue invasion du catholicisme dans les colonies au moment de la Révolution, le vieux parti des tories ou royalistes s'émut et trouva dans ces sympathies ouvertement accordées au culte papiste un semblant d'excuse pour légitimer l'opposition qu'il fit à la cause américaine. Ces gens-là préféraient l'esclavage politique à la liberté achetée à un tel prix. On se fait difficilement une idée des diatribes fantaisistes lancées contre les catholiques à cette époque par les journaux tories. On n'hésitait pas à donner des comptes rendus détaillés des autodafés par lesquels l'Inquisition romaine condamnait au bûcher les hérétiques américains. On tournait en ridicule la conduite des membres du Congrès. On annonçait sans tergiverser des processions solennelles où devaient figurer les officiers coloniaux armés d'un goupillon (2). En

(1) Par le fait des commotions politiques et sociales que produisit la Révolution, la plupart des colonies, après avoir répudié toute allégeance à la couronne d'Angleterre durent refaire leurs constitutions. En général ces chartes constitutionnelles démontrent assez le progrès des principes de liberté et d'égalité religieuse. Cependant les lois passées par les différents parlements des États ne laissent pas de faire sentir que ni le peuple ni les nouveaux gouvernements ne s'étaient encore élevés au niveau de libéralisme qu'avait atteint spontanément et d'un seul coup le premier Lord Baltimore.
Voir Gil Mary Shea : The life of archbishop Carroll, page 155.
(2) Voir Gil Mary Shea page 167.

Digitized by Google

1780, un général américain, Arnold, s'oublia jusqu'à trahir son pays. La haine de la religion catholique ne fut point étrangère à cette félonie. A supposer, disait-il aux officiers et aux soldats, que l'Angleterre, notre Mère-Patrie, arrête ses efforts pour vaincre la Révolution, quelle sécurité vous restera-t-il pour la jouissance de cette religion que vos Pères ont apportée sur ces rivages en bravant l'océan ? Savez-vous que les yeux qui dirigent cette plume ont vu votre Congrès assister dernièrement à une messe romaine et participer au culte de cette église contre la corruption de laquelle vos ancêtres auraient protesté jusqu'à l'effusion de leur sang? Telles étaient les dernières convulsions de l'intolérance en Amérique après plus d'un siècle de lois persécutrices. Elles furent impuissantes à changer l'opinion. Le congrès continental de 1774 avait fait résonner dans l'âme américaine les premières harmonies de la liberté en adressant un chaleureux appel à la concorde. « Notre résistance à l'administration britannique qui tente d'opprimer l'Amérique, disait le document national, ne deviendra forte et efficace que par l'union de toutes les classes de citoyens, nous recommandons instamment au peuple de jeter dans un éternel oubli toutes les querelles politiques et religieuses qui nous ont divisés. » La Pensylvanie, le Delaware, le Maryland, la Virginie, la Géorgie, le Connecticut s'inspirèrent de cet esprit, rejetèrent toutes les restrictions mises jusqu'alors à l'exercice des droits des catholiques, et proclamèrent l'égalité civile de tous.

Ce mouvement vers la pleine liberté religieuse ne fut universel et complet qu'après la convention de 1787 dans laquelle fut adoptée la présente constitution des Etats-Unis. Mais encore une fois, l'aurore de la paix chrétienne avait lui sur l'Amérique, le plein soleil ne devait point tarder à jeter ses éclatants rayons.

Pendant la guerre de l'Indépendance les relations directes des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne furent interrompues, les rapports indirects étaient difficiles. L'Eglise devait nécessairement subir le contre-coup de la scission des provinces anglaises d'outre-mer. De fait, après la mort de Mgr Challonner, en 1781, Mgr James Talbot, son successeur, ne crut pas devoir

Digitized by Google

se mettre en communication officielle avec l'Eglise d'Amérique. Il refusa même, en 1783, des pouvoirs de juridiction à deux prêtres, anciens membres de la Société de Jésus qui partaient pour les missions marylandaises. Laissé à lui-même, le clergé des Etats-Unis, de son côté, ne fit aucune avance pour rétablir des relations avec le Vicaire apostolique de Londres. Il craignait de blesser les préjugés de la nouvelle République. C'est alors qu'il fut sérieusement question de choisir un supérieur ecclésiastique parmi les prêtres du Maryland sous la dépendance directe de Rome. Il appartenait, en effet, aux missionnaires de s'inquiéter du problème, vu que l'Eglise d'Amérique ne paraissait avoir à cette époque aucun lien qui la rattachât soit au Saint-Siège, soit à une autorité spirituelle quelconque en Europe. On ne pouvait pas facilement espérer des recrues d'Angleterre, et la mort, cependant, persistait à faire des vides dans les rangs du clergé.

En attendant que le Saint-Siège mît fin à cet état de choses, les anciens jésuites des colonies firent un premier pas dans l'étude des moyens à prendre pour maintenir la discipline et sauvegarder les biens des missions. Une assemblée préliminaire à cet effet se tint à Whitemarsh, en 1783. Elle fut suivie d'un meeting plus formel encore au mois de septembre de la même année. Rien ne fut décidé dans ces deux réunions. Le problème d'une organisation ecclésiastique en harmonie avec les besoins des temps était extrêmement complexe. L'adoption définitive d'un plan à suivre dans cette délicate affaire fut donc renvoyée à une prochaine assemblée. L'unique résultat de ces études préliminaires fut l'envoi d'une pétition à Rome en vue d'obtenir que le Père Lewis ancien vicaire général de Mgr Chalonner, fut officiellement mis à la tête de l'Eglise américaine avec pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation et jouissance de tout privilège non strictement d'ordre épiscopal. Voici sous quelle forme la requête fut conçue et envoyée au Souverain Pontife par l'entremise du cardinal Borromeo.

Très Saint-Père,

Nous, soussignés, John Lewis, John Carroll, etc., prêtres missionnaires résidant dans les treize états de l'Amérique du

Digitized by Google

Nord, assemblés avec le consentement et l'approbation de tous nos frères dans le sacerdoce que la distance des lieux empêche de se joindre à nous, venons faire respectueusement observer à Votre Sainteté que placés maintenant sous l'autorité immédiate des Etats-Unis d'Amérique, nous ne pouvons plus, comme par le passé, avoir recours pour le spirituel aux évêques ou aux vicaires apostoliques de pays étrangers, c'est l'ordre qui nous a été intimé plus d'une fois en termes positifs par les pouvoirs publics; il ne nous est pas permis non plus de reconnaître qui que ce soit du dehors pour notre supérieur hiérarchique sans offenser la suprême magistrature de ce pays et troubler la politique de notre gouvernement. En conséquence de cette situation délicate nous avons recours à Votre Sainteté et nous la supplions humblement de vouloir bien confirmer dans sa charge le chef ecclésiastique que nous avons à cette heure, le Père John Lewis, prêtre vénérable, déjà choisi et approuvé par le vicaire apostolique de Londres. C'est à lui qu'avaient été confiées les missions du Maryland avant la Révolution. Nous vous demandons, très Saint-Père, de lui permettre de conférer des pouvoirs à tous les prêtres qui arrivent dans nos régions selon qu'il le jugera à propos. Il nous serait agréable qu'il eût le droit de déléguer sa juridiction à un ou à plusieurs missionnaires selon que la nécessité, la distance des lieux ou les temps pourraient l'exiger. De plus, comme il n'y a pas d'évêque ici, nous désirerions qu'il puisse bénir les saintes huiles, administrer le sacrement de confirmation dont les fidèles, par le fait de la guerre, ont été privés depuis plusieurs années, et consacrer les pierres d'autel et les vases sacrés. Nous sollicitons ces faveurs de votre suprême sagesse, Très Saint-Père, pour le bien des âmes et la prospérité de l'Eglise aux Etats-Unis.

Pour quelles causes craignit-on que la supplique ci-dessus ne fût point assez respectueuse pour le chef suprême de l'Eglise? Je ne saurais le dire. Peut-être pouvait-on y sentir quelque chose d'une allure américaine inusitée à Rome. Toujours est-il qu'une seconde requête d'un ton plus modéré fut rédigée et envoyée par le Père Carroll à un de ses amis d'Europe avec prière de la placer sous le patronage du gouvernement améri-

Digitized by Google

cain et du ministre de France pour la présenter au Pape. « Vous saurez aussi mettre à profit, disait le Père Carroll à son correspondant, l'opportunité si favorable que nous donne la présence de l'aimable ministre de Russie à Rome. » On ne peut s'empêcher de voir apparaître dans ces mesures un peu craintives une tendance à faire intervenir dans les affaires de l'Eglise américaine l'influence du pouvoir civil. Evidemment la doctrine de la non ingérence de l'Etat en matière eccélsiastique, n'était pas encore bien comprise ou déterminée. Les idées européennes de l'union de l'Eglise et de l'Etat hantaient encore l'esprit du Père Carroll élevé en Europe. Elles s'infiltraient même, chose assez étrange ! dans l'esprit de Benjamin Franklin, l'américain par excellence.

Franklin était, à cette époque, ambassadeur de la nouvelle République en France, le prince Pamphilio Doria, archevêque de Séleucie, était nonce apostolique à Paris. En même temps que le clergé d'Amérique présentait au Pape son humble pétition, notre représentant français à Philadelphie M. Barbé de Marbois, combinait, selon toute apparence, un autre plan d'organisation ecclésiastique pour les Etats-Unis. Le nonce fut mis au courant du projet en question et en écrivit à Franklin. Il ne s'agissait de rien moins que de faire nommer un vicaire apostolique d'origine française dans les missions américaines. « De longtemps, disait le prince-archevêque, le clergé au-delà de l'Océan ne sera capable de fournir un sujet qui puisse assumer la direction de cette Eglise. Il serait donc opportun et nécessaire que le Congrès favorisât la nomination d'un prêtre de France. Je vous prie de présenter le projet à votre gouvernement et de le revêtir de tout l'éclat de votre influence. »

Franklin, un moment surpris dans sa bonne foi, en écrivit en ces termes au premier ministre à Paris, le comte de Vergennes : « L'évêque ou la personne qui administre les affaires ecclésiastiques aux Etats-Unis réside, me dit-on, à Londres et se trouve plus ou moins sous les influences politiques de l'Angleterre. Cela ne laisse pas que de m'inquiéter. Je ne puis pas ne pas désirer que le chef de l'Eglise d'Amérique soit une personne de votre nation résidant à Paris parmi nos amis. Je prie Votre Excellence de me donner quelque conseil à ce sujet. »

Digitized by Google

Franklin en référa ensuite au Congrès de Philadelphie qui déclina toute intervention civile en matières religieuses.

Il ne me sied pas de juger ici les combinaisons rêvées par l'ambassade française. Si je m'en rapporte simplement à l'opinion américaine je n'ai pas de peine à comprendre que le projet de nomination d'un Vicaire apostolique français ait trouvé d'irrésistibles oppositions aux Etats-Unis et soit encore aujourd'hui blâmé par tous les historiens de cette nation.

Il entraînait fatalement la *désaméricanisation* de l'Eglise aux Etats-Unis et plaçait celle-ci sous la dépendance absolue de la France, alors que, naissant à peine, elle pouvait et devait se bercer dans un avenir de splendides développements intérieurs avec une autonomie parfaite de gouvernement chez elle. « La France, dit O'Gorman, nous avait rendu d'éminents services politiques et était à la veille de nous prodiguer des bienfaits inappréciables dans l'ordre spirituel. Nous ne saurions lui en être trop reconnaissants, mais nous ne pouvions lui témoigner notre gratitude au prix de notre indépendance ecclésiastique (1).

On ne fut pas longtemps aux Etats-Unis sans connaître l'intrigue dont je viens de parler. Quelques prêtres en Europe, anciens jésuites du Maryland, le Père Carroll lui-même, en eurent vent.

Il s'en suivit une correspondance pleine d'intérêt patriotique entre quelques ecclésiastiques éminents d'Amérique et le célèbre Franklin. Celui-ci, convaincu d'ailleurs du respect et de l'estime que méritaient les missionnaires et en particulier Mr Carroll, n'eut pas de peine à reconnaître sa méprise et à diriger toute son influence, d'une manière non officielle pourtant, vers le choix absolument américain d'un supérieur pour les catholiques de son pays.

Tandis que Paris s'ingérait plus ou moins témérairement dans les affaires de l'Eglise, Rome, en dehors de toute intrigue politique, s'occupait de la même question avec sollicitude. Le mémoire de l'assemblée du clergé présenté à Pie VI fut remis par le Souverain Pontife à la Congrégation de la Propagande.

(1) O'Gorman : The American Church, 4e édition, page 261.

Digitized by Google

Celle-ci demanda au Père Carroll un rapport complet sur l'état des missions américaines et sans attendre la réponse proposa au Pape le nom de ce digne prêtre comme supérieur du clergé dans les treize états de l'Amérique du Nord avec pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation. Elle avait sur la personne de Mgr Carroll d'autres informations que celles dont le rapport demandé aurait été la source. Le vicariat apostolique de Londres et les archives de la Province anglaise des Jésuites l'avaient pleinement renseignée. Le Pape ratifia le choix le 6 juin 1784. Le décret qui rendait l'Eglise d'Amérique indépendante de l'Angleterre et constituait Mr Carroll préfet apostolique porte la date du 9 juin 1784. Le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande communiqua, l'acte officiel au Vicaire de Londres. Ainsi prit fin l'administration anglaise ; l'autonomie de l'Eglise des Etats-Unis était créée au moment même où se fondait l'indépendance nationale.

Il n'était pas clairement statué dans le document pontifical que le préfet apostolique eût pleine juridiction sur les parties du territoire américain qui jusqu'alors, au point de vue spirituel, avaient dépendu de l'évêque de Québec, en conséquence sur les Indiens du Maine et les catholiques du nord-ouest. Le doute fut résolu plus tard.

Celui que Rome venait de placer à la tête de l'Eglise dans la Nouvelle-République d'outre-mer et que la Providence destinait à devenir le fondateur de la hiérarchie ecclésiastique aux Etats-Unis était né en 1735 à *Upper Malborough* dans le comté du prince Georges au Maryland. C'était à un moment critique de l'histoire d'Amérique, aux jours où la France rêvait d'établir un empire colonial dans le Nouveau Monde et où la jalouse Angleterre brûlait de renverser sa rivale ; à l'heure même de cette lutte internationale qui dura près d'un demi-siècle et dont l'enjeu n'était autre que la suprématie sur tout un continent.

Le père de John Carroll, natif d'Irlande, avait épousé Eleonor Darnall, femme de très grande distinction et de haute culture intellectuelle et morale.

A cette époque les Jésuites dirigeaient dans le comté de Cécil, l'école de Bohemia dont j'ai déjà parlé dans le précédent

Digitized by Google

article. Il ne reste plus rien aujourd'hui de cette institution, berceau de l'éducation catholique aux Etats-Unis, si ce n'est une vieille chapelle. C'est à ce petit collège que Carroll fut envoyé à l'âge de onze ans. Il y eut pour condisciple son parent Charles Carroll qui, au titre de signataire de la déclaration d'Indépendance, s'est acquis une gloire incontestée dans l'histoire. Ses talents, son amour de l'étude, la solidité de son caractère, son aimable piété indiquaient assez clairement que notre jeune Jean Carroll était fait pour une éducation supérieure. Après un an passé à Bohemia, ses parents crurent devoir l'envoyer à l'étranger.

Il n'y avait pas encore dans les colonies anglaises d'institutions, au moins catholiques, où l'on pût recevoir un enseignement de choix. L'Angleterre elle-même n'en possédait aucune pour la jeunesse catholique. La réforme protestante avait détruit ou plutôt transféré à l'hérésie triomphante ces glorieux foyers d'instruction que la foi et la générosité des fidèles s'étaient plu à créer partout. Pour remédier à ce lamentable état de choses, des réfugiés anglais, de concert avec des prêtres séculiers et religieux, avaient consacré leurs fortunes à fonder en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique des maisons d'éducation où les fils et les filles des familles persécutées pussent recevoir sans danger pour leurs croyances, mais au prix, hélas ! d'un cruel exil, l'instruction que leur refusait leur propre pays. Tel était le collège de Saint-Omer en France. Le jeune Carroll y fut envoyé à l'âge de douze ans. Il ne devait plus revoir le visage aimé de ses parents, ni les vertes campagnes ni les belles rivières de son cher Maryland jusqu'à l'âge de quarante ans ! Ce fut en pays étranger qu'il passa la meilleure partie de sa vie, jeune étudiant pendant six ans à Saint-Omer, novice jésuite pendant deux ans à Walton à quelques lieues de Saint Omer, puis élève ecclésiastique dans un collège de la Compagnie de Jésus à Liège. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-huit ans, il professa dans les pensionnats des Pères, à Liège et à Bruges pendant quatorze ans. Il fit ses vœux de religion en 1771. Cette éducation à l'étranger, complétée d'ailleurs par un voyage à Rome et dans les grandes villes d'Europe, donna au

Digitized by Google

Père Carroll une supériorité reconnue sur ses concitoyens en le familiarisant avec les arts et les langues du vieux continent et l'enrichissant de cet esprit large, tolérant et observateur que forme ordinairement un contact intelligent avec le dehors (1).

Lorsque le coup fatal de la suppression de l'ordre de Saint-Ignace en eut dispersé tous les membres, la carrière du Père Carroll, comme religieux, fut brisée. Bien qu'il eut résolu de retourner au Maryland, il dut accompagner en Angleterre plusieurs des jésuites expulsés. Il leur servit même de secrétaire dans la protestation que la Société adressa au gouvernement français contre la spoliation dont elle était victime. Comme il avait renoncé à son héritage paternel en faveur de son frère et de ses sœurs il se trouvait sans ressources, mais il jouissait dans les plus hautes familles anglaises d'une estime qui ne se démentit jamais. Lord Arundel l'invita à faire désormais de son château de Wardour son propre foyer de famille. Il y remplirait, lui disait-on, la fonction de chapelain et y rencontrerait toutes les affections du vrai *home* anglais (2).

Le Père Carroll ne se laissa point séduire par ces douces perspectives de bien-être physique et moral. Dans son âme de prêtre il pressentait que Dieu le voulait ailleurs et qu'il devait dépenser au service de ses compatriotes, et non d'un gentilhomme, l'activité de son patriotisme et les forces de sa virilité. N'ayant jamais perdu absolument contact avec sa patrie il prévoyait que le jour n'était pas éloigné peut-être où les colonies se soulèveraient comme un seul peuple et réclameraient, à la pointe de l'épée, s'il le fallait, leur indépendance nationale. Des temps critiques s'annonçaient à l'horizon, quel serait le résultat pour l'Eglise et pour son pays d'une guerre dont la liberté était l'enjeu? Il l'ignorait, mais ne lui appartenait-il point comme à un loyal Américain d'être sur le champ d'action, et, en partageant les destinées de ses concitoyens, de

(1) Voir pour ces intéressants voyages : Gil Mary Shea, ouvrage cité, page 40.

(2) Le château de Wardour devait s'intéresser vivement aux destinées d'un enfant du Maryland, c'était là qu'était née Anne Arundel, femme de Lord Baltimore.

Digitized by Google

donner son cœur et ses richesses d'énergie à cette église naissante dont il était le fils privilégié?

Dans les desseins de la Providence, M. Carroll (1) devait être le fondateur de la puissante hiérarchie de l'Eglise d'Amérique comme Washington était appelé à créer dans le Nouveau-Monde une démocratie glorieuse. Dans ces deux grands hommes vibrant du même patriotisme, l'Eglise catholique et la démocratie devaient, pour ainsi dire, se donner un baiser fraternel et présenter désormais au vieux monde, sur un nouveau champ de la vie humaine, le spectacle de la foi des premiers siècles et de la République des temps modernes croissant l'une à côté de l'autre dans une parfaite harmonie et dans la joie de mutuels services !

L'année 1774 vit donc le Père Carroll, dans la plénitude de l'âge mûr, retourner au foyer de sa mère à Rockville, comté de Montgommery, au Maryland.

Comme je l'ai dit plus haut, ce fut en novembre 1784 que le décret de sa nomination de préfet apostolique fut reçu par M. Carroll. Notre ambassadeur aux Etats-Unis, M. Barbé de Marbois, l'auteur même des intrigues que je viens de décrire, lui avait appris le premier l'heureuse nouvelle. Mais avant que les documents arrivassent, le clergé du Maryland et de la Pensylvanie s'était de nouveau réuni selon qu'il avait été projeté dans la dernière assemblée. Un plan d'organisation ecclésiastique avait été adopté. Les prêtres, anciens jésuites, devaient former une corporation pour garder inviolables les propriétés que possédaient les membres de l'ordre dans ces deux colonies. Les affaires de la corporation, d'après ce plan, seraient administrées par un chapitre soumis à l'élection. Le chapitre nommerait un procureur, mais le Père chargé du spirituel ne pourrait avoir aucune autorité en ce qui concerne les biens matériels. Il fut aussi décidé dans cette réunion qu'à l'heure présente un évêque n'était point nécessaire et que dans le cas où la dignité épiscopale serait conférée à quelque prêtre, celui-ci n'aurait aucun droit aux ressources provenant

(1) En Amérique tous les prêtres portent le nom de Père, j'emploie donc ici indistinctement les mots de Monsieur ou Père.

Digitized by Google

des propriétés du clergé actuel. Toute cette organisation avec double supériorat, l'un dans l'ordre temporel et l'autre dans l'ordre spirituel, le second, pour ainsi dire, à la merci du premier, avait été conçue et adoptée sans l'autorisation de Rome. Au fond c'était l'idée, l'espérance de la restauration de la Société de Jésus qui l'avait inspirée. Nous verrons plus tard les difficultés qu'elle suscita. Revenons au décret pontifical. On y lisait que le choix du Père Carroll avait été fait non seulement pour reconnaître ses qualités personnelles et les mettre au service de l'Eglise, mais encore pour donner pleine satisfaction aux légitimes désirs de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, Franklin, et de plusieurs autres personnages illustres de la jeune République. La préfecture d'ailleurs, y était-il dit, ne devait être qu'une organisation temporaire. Un évêque serait bientôt nommé comme vicaire apostolique.

La Congrégation de la Propagande demanda en même temps au nouveau dignitaire de lui faire connaître au plus tôt quelle était la condition du catholicisme dans le pays au point de vue spirituel et temporel.

Par suite d'une inattention, dit O'Gorman dans son Histoire du catholicisme en Amérique, le décret de Rome contenait une clause fort gênante pour l'administration de M. Carroll. D'après la rédaction littérale du document, le préfet apostolique n'avait le droit de donner aucun pouvoir de juridiction aux prêtres qui viendraient d'Europe s'ils n'étaient approuvés et envoyés par la Propagande. Comme d'une part la Propagande n'avait certainement pas l'intention de fournir des missionnaires aux Etats-Unis et que, d'autre part, les ecclésiastiques arrivés sur le sol américain ne pouvaient guère retourner en Europe pour aller chercher leurs facultés à Rome, une pareille prohibition jetait M. Carroll dans un grand embarras. Il en fut si fort ennuyé qu'il hésita même à accepter sa nomination. Il craignait, comme le montrent ses lettres à ses amis, que cette stricte subordination dans le choix des prêtres à une Congrégation étrangère ne lui créât de sérieuses difficultés auprès des autorités coloniales.

Cependant puisque la préfecture apostolique ne devait avoir qu'une courte durée et qu'un refus de sa part pouvait

Digitized by Google

amener dans le gouvernement de l'Eglise américaine un chef étranger, M. Carroll, s'en référant à l'avis de ses prêtres, accepta le lourd fardeau.

Le 27 février 1785, il écrivit au cardinal Antonelli pour lui notifier son acceptation et le remercier. On sent bien dans plusieurs passages de cette lettre la crainte éprouvée par le nouveau supérieur que le pays ne regardât avec défaveur les rapports trop étroits de l'Eglise d'Amérique avec la Congrégation de la Propagande. « Dans maints endroits de nos provinces, disait-il, en faisant allusion sans doute à la malheureuse clause du décret pontifical, les catholiques ne sont admis à aucun emploi gouvernemental à moins qu'ils ne renoncent à toute juridiction étrangère soit ecclésiastique soit civile. Votre Eminence peut rester assurée que nous supporterions tous les maux plutôt que de renoncer à l'autorité de la chaire de Pierre; pourtant les catholiques pensent que le Saint-Siège devrait leur faciliter la jouissance permanente de leurs droits acquis aujourd'hui après tant d'épreuves et de souffrances. De la description que j'ai faite à Votre Eminence de nos affaires publiques, Elle conclura sans doute que toute juridiction venant du dehors est désagréable à nos concitoyens. Nous espérons qu'un plan pourra être conçu dans lequel, l'autorité du Saint-Siège étant sauvegardée, on écarterait toute raison de faire croire à nos compatriotes que nous sommes hostiles à l'Indépendance nationale. Ces soupçons, ces sentiments désobligeants ne feront que s'accentuer contre nous, j'en ai la certitude, si l'on vient à savoir qu'un supérieur peut être révoqué selon le bon plaisir de la Congrégation de la Propagande et que lui-même n'a pas le pouvoir d'admettre les ecclésiastiques à exercer les fonctions de leur saint ministère, à moins qu'ils n'aient reçu d'au-delà de l'Océan une mission ou une approbation ». En vérité l'impression fut si forte et si pénible chez M. Carroll qu'il n'eut point le courage d'annoncer sa promotion aux fidèles laïques.

La lettre au cardinal Antonelli était accompagnée d'un rapport officiel sur l'état de la religion aux Etats-Unis. Il y avait au Maryland 15.800 catholiques, 700 en Pensylvanie, 200 en Virginie et 500 à New-York. Sur le territoire longeant

Digitized by Google

le Mississipi on en comptait un assez grand nombre, privés de prêtres. « Je ne sais pas, disait M. Carroll, si l'évêque de Québec sous la juridiction duquel ces catholiques du nord-ouest se trouvaient auparavant, désire exercer son autorité sur eux, maintenant que ces régions font partie des Etats-Unis ». Dix-neuf prêtres se livraient au ministère dans le Maryland, cinq en Pensylvanie. « Les ressources qui servent à la subsistancedes prêtres, ou à l'entretien du culte, ajoutait M. Carroll, proviennent des revenus des domaines possédés par la corporation du clergé américain, des contributions volontaires des fidèles et des immeubles acquis et gérés par des personnes privées ou associées qui les transmettent par testament à qui elles veulent. Il n'y a pas encore aux Etats-Unis de propriétés ecclésiastiques proprement dites, c'est-à-dire des biens appartenant à l'Eglise comme Eglise. Cette méthode de création ou de maniement de ressources est reconnue nécessaire dans notre pays et il n'a pas été possible de remédier efficacement à cette situation anormale, bien que nous ne cessions de faire tous nos efforts pour arriver à un état de choses plus régulier. »

Les difficultés administratives ne se firent pas longtemps attendre pour le nouveau Préfet, mais il est difficile de concevoir comment elles auraient pu être surmontées avec plus de sagesse, de dignité et de force. D'ailleurs elles ne firent que hâter la nomination d'un évêque selon les désirs déjà exprimés par Rome.

La principale entrave mise au gouvernement de M. Carroll vint du Trusteeisme dont New-York fut tout d'abord le centre (1). Depuis la Révolution américaine, New-York avait pris une certaine importance au point de vue catholique. Cette ville était alors la capitale des Etats-Unis et par là même la résidence des ambassadeurs, dont plusieurs professaient la foi romaine. En 1785, plusieurs fidèles pleins de zèle pour la prospérité de la religion qu'ils pratiquaient, se réunirent, formèrent une corporation reconnue par l'Etat, achetèrent un terrain dans la rue Barklay et construisirent à leurs frais l'église Saint-Pierre.

(1) Voir : *Une page d'histoire sur les associations cultuelles*, Lethielleux page 11-18. On est convenu d'appeler Trusteeisme le mouvement d'ingérence laïque dans la juridiction ecclésiastique.

Digitized by Google

L'inauguration de l'édifice en 1787, fut des plus solennelles. Le ministre du roi d'Espagne qui avait fourni d'abondantes ressources, invita à la cérémonie et au dîner qui suivit le Président des Etats-Unis, le gouverneur de New-York, les ambassadeurs des nations catholiques et les secrétaires d'Etat. Le bureau des Trustees (1) appela pour le service de l'église un prêtre irlandais, auquel M. Carroll, après quelques difficultés qu'il serait trop long de mentionner ici, accorda les pouvoirs de missionnaire. Malheureusement les membres de la corporation ne se contentèrent pas de posséder et d'administrer la propriété par eux acquise, c'était leur droit, mais ils prétendirent pouvoir nommer et révoquer leur pasteur à leur gré.

M. Carroll se hâta de montrer à ces laïques peut-être de bonne foi, le caractère pernicieux de leurs desseins. « Si vos principes prédominaient, leur dit-il, c'en serait fait de l'unité et de la catholicité de l'Eglise. Celle-ci ne serait plus qu'une juxtaposition de sociétés indépendantes comme les presbytériens et les congrégationalistes. Un prêtre dévoué serait toujours exposé à être victime des oppositions que soulèverait l'ardeur de son zèle, tandis qu'un autre prêtre plus complaisant pour le mal pourrait être indignement mis à sa place ; et si le supérieur n'avait à exercer aucun contrôle en ces conjonctures, je laisse à votre sagesse de comprendre les ruines morales qui en résulteraient pour les âmes. » Il suffit de mentionner ce germe de schisme. Le danger était sérieux. C'était un vent d'orage. Il allait bientôt soulever des tempêtes dans l'Eglise du Christ. J'ai raconté ailleurs (2) toutes les péripéties de la crise.

Une autre menace de troubles et de désordres était à craindre : je veux parler du mouvement qu'on pourrait appeler le *nationalisme* ou l'ingérence des gouvernements étrangers dans la direction de l'Eglise américaine (3).

M. Carroll dut jeter naturellement ses regards vers l'Ir-

(1) L'expression, trustee, signifie littéralement gérant de propriété pour autrui.

(2) Voir : *Une page d'histoire sur les associations cultuelles*, Lethielleux, Paris.

(3) Voir : *Le catholicisme aux Etats-Unis*, Lethielleux, 2e volume, page 55.

Digitized by Google

lande pour recruter son clergé. Dans une lettre à l'archevêque de Dublin, 1789, il exprima son ardent désir de voir arriver sur le nouveau Continent des prêtres dévoués au ministère des âmes. « Mais une chose doit être bien enracinée dans l'esprit et le cœur de ces missionnaires, disait-il, c'est que nul motif de confort matériel et d'argent ne peut entrer dans leurs vues en se dirigeant vers ces plages d'outre-mer. Travail, fatigues de toutes sortes, privations surtout de vin, voilà ce qui les attend. La sobriété est demandée à nos prêtres à un degré exceptionnel. Ce qui, en pays d'Europe pourrait être regardé comme permis et récréatif serait ici considéré comme un abus criant. » Le besoin de prêtres se faisait, en effet, sentir partout. M. Carroll, vers le même temps écrivait à quelques-uns de ses amis du clergé : « Les perspectives d'évangélisation sont immenses dans notre pays. Rien n'est plus triste et plus décourageant que la pénurie des ministres de l'Evangile. De toutes les parties des Etats-Unis, je reçois de pressantes demandes de missionnaires. On m'offre partout des propriétés considérables pour leur subsistance. Encouragez donc tous ceux qui voudraient venir à notre secours. Il vint plusieurs ecclésiastiques d'Irlande, il en arriva d'Allemagne et de France, quelques aumôniers de l'armée de terre et de la marine restèrent aux Etats-Unis sans se mêler pourtant aux anciens Pères de la Compagnie de Jésus. Peu à peu la jalousie engendra des discussions. On prétendit bientôt que chaque nationalité dans la République devait avoir ses propres églises et ses prêtres choisis par elle. M. Carroll montra d'abord une forte opposition à cette tendance qui, pour bonne qu'elle fût en elle-même, pour nécessaire même qu'elle parût à cette heure, allait créer d'immenses périls pour l'unité et l'expansion de l'Eglise en Amérique (1). La prévoyance du danger et la fermeté avec laquelle il se préparait à le vaincre lui per-

(1) Voir : *Le catholicisme aux Etats-Unis*, Lethielleux, 1er volume, page 73, 2e volume, page 57. Mgr Carroll ne se refusa point à penser qu'il était avantageux pour les émigrants d'avoir des prêtres de leur nationalité dont ils fussent connus et aimés. Mais au-dessus de la question de fait, se trouvait le principe de l'organisation autonome de l'Eglise américaine que semblait détruire la séparation des nationalités dans un même pays.

Digitized by Google

mirent cependant d'approuver l'ouverture de l'église de la Sainte-Trinité pour les Allemands, à Philadelphie. Ce fut le premier exemple d'une paroisse de langue étrangère gouvernée par un pasteur ne parlant point l'anglais. La complexité de ce problème apparaîtra avec toutes ses conséquences dans le cours de cette histoire. Quoi qu'il en soit, les difficultés auxquelles je viens seulement de faire allusion et sur lesquelles il sera nécessaire que je revienne bientôt, engagèrent le clergé du Maryland en 1788 à demander au Saint-Siège la création d'un évêché (1). Le projet d'une requête à envoyer à Rome avait été déjà l'objet d'une délibération de l'assemblée des missionnaires en 1786, à Baltimore. Les oppositions que ce projet rencontra à cette époque s'évanouirent d'elles-mêmes en face du danger qui maintenant menaçait l'Eglise. La supplique adressée au Souverain Pontife et signée par le Préfet apostolique et plusieurs autres Pères était ainsi conçue :

« Sans parler d'autres motifs pour légitimer notre humble demande, nous faisons constamment la malheureuse expérience que, s'il y a, même parmi les ministres du sanctuaire, quelques esprits inquiets et rebelles à la discipline ecclésiastique, ils allèguent comme excuse de leur désobéissance et de leurs critiques la nécessité où on les place de se soumettre à un simple prêtre lorsqu'ils ne sont obligés d'obéir, disent-ils, qu'à un évêque en plein exercice de son autorité. Telle a été la prétention des hommes qui, récemment, à New-York, cherchaient à secouer le joug de la juridiction de leur supérieur légitime. Ils ont même tenté de revendiquer leurs prétendus droits aux yeux des protestants en affirmant que la loi américaine défend tout exercice d'une autorité provenant de la Congrégation de la Propagande, c'est-à-dire d'un Tribunal étranger capable d'en fixer les limites et la durée. »

Le Saint-Siège s'empressa de porter remède à la situation. Le cardinal Antonelli, en 1788, informa M. Carroll qu'il avait avec ses prêtres toute permission de choisir la ville épiscopale et de présenter au Pape, pour cette fois seulement, l'ecclé-

(1) C'est dans cette réunion que fut décidée l'érection d'un collège à Georgetown, près de Washington. Il en sera question plus tard. Voir : Gil Mary Shea : The life of archbishop Carroll, page 306.

Digitized by Google

siastique qui leur paraîtrait le plus digne d'être leur évêque.

Vingt-six Pères avaient droit de vote dans l'assemblée du clergé. Tous les suffrages désignèrent Baltimore comme siège du futur évêché, vingt-quatre voix furent données à M. Carroll pour son élévation à l'épiscopat. La Congrégation de la Propagande sanctionna d'ailleurs toute la procédure le 14 septembre 1789 ; et les bulles de nomination furent envoyées au mois de novembre de cette même année. La hiérarchie ecclésiastique était fondée aux Etats-Unis; nous verrons dans les prochains articles sa vie, ses labeurs et ses espérances.

(*à suivre*). ANDRÉ.

Digitized by Google

LE
NOUVEAU TESTAMENT
ET LES
ÉTUDES RÉCENTES

Dans le premier volume de l'*Histoire des livres du Nouveau Testament* (1) nous avons exposé le problème que présente la langue du Nouveau Testament : Est-elle une langue spéciale, autonome, indépendante du grec classique, ou bien est-elle un représentant de la κοινὴ διάλεκτος, non dans sa forme littéraire, mais telle qu'elle était parlée au temps de Notre-Seigneur? Nous avions indiqué les preuves principales sur lesquelles était appuyée cette seconde hypothèse; il y a lieu de les développer, car les travaux de ces dernières années semblent avoir établi la certitude de cette théorie, au moins dans ses principes généraux. Pour résoudre le problème, il est nécessaire de comparer la langue du Nouveau Testament avec la langue de l'époque; nous devons donc indiquer tout d'abord les documents qui fourniront les points de comparaison, puis nous relèverons les résultats de la comparaison tant au point de vue du vocabulaire que du style du Nouveau Testament. Nous ferons ressortir ensuite les lumières nouvelles qu'apportent ces études pour l'exégèse et l'établissement des textes.

(1) Vol. I, p. 22, 7e éd. Paris, 1908.

Digitized by Google

*
* *

Les écrivains du temps, Plutarque, Philon et Josèphe, pourront être examinés, mais ils n'offriront pas de résultats décisifs, parce que leur langue, assez artificielle, représente plutôt l'état littéraire de la κοινή. Les ressemblances de langue seront plus nombreuses avec les textes que fournissent les inscriptions et les papyrus du temps.

Les inscriptions sont de deux sortes. Les unes, que l'on peut qualifier d'officielles, sont écrites d'ordinaire sur pierre, quelquefois sur bronze, sur plomb ou sur or, sur tablettes de cire, ou sur des murailles (graffites). Ces inscriptions, au nombre de plusieurs centaines de mille, sont répandues, à travers le monde gréco-romain, du Rhin au Nil supérieur et de l'Euphrate à la Grande-Bretagne. Un grand nombre d'entre elles ont été publiées dans des Corpus ou dans des revues ou ouvrages spéciaux. Un savant hollandais, H. van Herwerden a relevé par ordre alphabétique tous les mots inconnus aux dictionnaires grecs que fournissaient les inscriptions et les papyrus (1). Ces inscriptions ont été déjà utilisées pour l'étude de la langue du Nouveau Testament, principalement par Deissmann (2), Nägeli (3), Thieme (4), Moulton et Milligan (5), Moulton (6). La langue de ces inscriptions se présente sous une forme artificielle, convenue, qui les rend moins utiles pour notre étude que les suivantes.

Les inscriptions sur tessons de vases ou *ostraka* proviennent surtout des classes moyenne et même basse de la

(1) *Lexicon graecum suppletorium et dialecticum*, Lugduni Batavorum, 1902 ; *Appendix Lexici graeci*, 1904.

(2) *Bibelstudien*, 1895; *Neue Bibelstudien*, Marburg, 1897; *New Light on the New Testament*, Edinburgh, 1907; *Licht vom Osten*, Tübingen, 1908. Nous n'avons pas vu encore cet ouvrage, qui vient de paraître. Nous en parlerons plus tard.

(3) *Der Wortschatz des Apostels Paulus*, Göttingen, 1905.

(4) *Die Inschriften von Magnesia am Mäander und das Neue Testament*, Göttingen, 1906.

(5) *Lexical notes from the papyri;* Expositor, p. 51, 170, 262. London, 1908.

(6) *A Grammar of New Testament Greek*. Edinburgh, 1906.

Digitized by Google

population. Ce sont des lettres familières, des contrats, des reçus, des ordres de payement, etc. La langue est celle de la conversation ordinaire et n'a rien de littéraire. De ce fait, elle a de nombreux points de contact avec celle du Nouveau Testament. Ces inscriptions sur tessons avaient d'abord été laissées de côté. U. Wilcken (1) a publié celles qui proviennent de l'Egypte et de la Nubie, au nombre de 1624. G. Lefebvre a publié les *ostraka* qui contenaient des fragments des évangiles (2). On trouvera dans ces publications des données nombreuses pour l'établissement des textes. Bludau a rassemblé les plus importants dans la *Biblische Zeitschrift* (3).

Les papyrus contiennent un grand nombre d'inscriptions, qui ont les mêmes caractères que les précédentes. Ce sont des documents légaux les plus divers : baux, contrats de mariage, testaments, édits officiels, actes de procédure, taxes, et aussi des lettres et des notes, des livres d'exercices, des horoscopes, des formules magiques, des diariums, des sortes de journaux, en somme, tout ce qui se rapporte au train ordinaire de la vie. On possède un très grand nombre de papyrus et on en découvre tous les jours. On n'a pas encore publié de Corpus des papyrus, mais beaucoup sont connus par des publications spéciales dont N. Hohlwein (4) a donné la bibliographie; il a catalogué huit cents ouvrages. Bludau (5) a rassemblé vingt fragments du Nouveau Testament sur papyrus et précisé ce qu'ils contenaient de plus caractéristique.

***

Examinons maintenant les renseignements que nous fournissent ces documents sur la langue du Nouveau Tes-

(1) *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien.* Leipzig, 1899.
(2) *Fragments grecs des évangiles sur ostraka.* Le Caire, 1904.
(3) *Griechische Evangelienfragmente auf Ostraka*, Freiburg, 1906, p. 386.
(4) *La papyrologie grecqüe.* Bibliographie raisonnée. (Ouvrages publiés avant le 1er janvier 1905.) Louvain. 1905.
(5) *Papyrusfragmente des neutestamentlichen Textes; Biblische Zeitschrift*, p. 25-38. Freiburg, 1906.

Digitized by Google

tament. Il y a dans ce livre environ 350 mots que l'on trouve là pour la première fois. Les épîtres pauliniennes, à elles seules, en contiennent 155; de ce fait on avait conclu que ces mots avaient été forgés par saint Paul pour exprimer des idées, inconnues à la grécité contemporaine. Mais bon nombre de ces mots n'exprimaient pas des conceptions spécifiquement chrétiennes : εὐπάρεδρος, θριαμβεύω, καταλαλιά, κατοπτρίζομαι, μακέλλον, etc., et surtout tous les écrivains du Nouveau Testament possédaient aussi un certain nombre de ces mots nouveaux; Luc en avait 90; Matthieu, 38; Jacques, 13; Pierre, 21, ce qui constituait pour ce dernier une proportion d'un tiers plus forte que pour les épîtres pauliniennes. Il était plus simple de supposer que ces mots, que l'on croyait nouveaux, appartenaient à la langue ordinaire de la conversation et que, si on ne les avait pas encore trouvés, c'est qu'on ne possédait aucun document de cette langue populaire. Il n'en est plus de même actuellement, depuis que les papyrus et les tessons de vases nous ont fourni des échantillons nombreux de cet idiome. Déjà quelques-uns des mots qu'on avait crus nouveaux ont été trouvés dans les papyrus ou les inscriptions : ἀναστατόω, ἀπὸ πέρυσι, εὐάρεστος, σιτομέτριον, ποταμοφόρητος, etc. Nägeli, dans son *Vocabulaire de l'apôtre Paul*, en a relevé plusieurs. Milligan (1) réduit à deux, — θεοδίδακτος et συμφυλέτης, — les mots de la première épître aux Thessaloniciens que l'on trouve pour la première fois; les autres sont dans Plutarque ou dans des inscriptions du temps. Remarquons qu'un certain nombre de ces mots du Nouveau Testament se retrouvent dans des inscriptions du Ier ou du IIe siècle après J. C. ou dans Josèphe, qui ne les ont certainement pas empruntés au Nouveau Testament, ex. : ἀμετανόητος, μάκελλον τετραρχέω, etc.

Deissmann (2) affirme qu'il y a tout au plus 50 mots de formation nouvelle sur les 5.000 que contient le Nouveau Testament, par conséquent 1 %. Tant qu'il n'est pas prouvé

(1) *St Paul's Epistles to the Thessalonians*, p. LIII, London, 1908.
(2) *New Testament Philology;* Expositor, p. 71, London, 1908.

Digitized by Google

par les textes qu'un mot est de formation chrétienne, on doit le regarder comme un mot de l'usage courant.

On pourra faire le relevé exact des mots néotestamentaires qui n'ont pas encore été retrouvés dans les inscriptions et les papyrus quand auront paru en entier les notes lexicographiques dont Moulton et Milligan ont commencé la publication dans *The Expositor*. Ces notes seront très précieuses surtout pour établir que bon nombre des sens donnés à certains mots et que l'on croyait particuliers aux écrivains néotestamentaires se retrouvent dans les inscriptions : ἀγνόημα, au sens d'offense, erreur, ἀγγαρεύω, au sens de contraindre, ἁγνός, pur pour le sacrifice, ἀδελφός, au sens de membre d'une même communauté religieuse, αἵρεσις, secte religieuse, ἁμαρτάνω, ἁμαρτίαν μετανόει, ἀναδέχομαι, au sens d'accueillir, ἀναθεματίζω, anathématiser au sens biblique, ἀνακρίνω, examiner au sens judiciaire, ἀναστρέφομαι, se conduire, ἀνατρέπω οἴκους, bouleverser les familles, etc. Thieme en a trouvé aussi quelques-uns dans les inscriptions de Magnésie sur le Méandre : λειτουργέω, διάκονος, ministre du culte, κατὰ πρόσωπον, parler en justice en présence de quelqu'un, συγγενής, compatriote. Il a trouvé aussi dans ces inscriptions antérieures au Ier siècle des expressions propres au Nouveau Testament : ἀπὸ προγόνων, ἀξίως τοῦ θεοῦ, ἀρχιερεῖς καὶ γραμματεῖς, κατὰ τὸ ἔθος, μνείαν ποιεῖσθαι, παρέχομαι ἐμαυτόν, μετὰ πάσης προθυμίας, μετὰ σπουδῆς, υἱὸς θεοῦ. D'ailleurs, Deissmann avait déjà relevé dans ses *Bibelstudien* et *Neue Bibelstudien* un grand nombre d'expressions analogues et il répète (1) dans l'*Encyclopædia biblica* que les mots suivants qu'on tenait pour bibliques ne le sont pas en réalité : ἀγάπη, ἀκατάγνωστος, λειτουργικός, νεόφυτος, προσευχή, etc., en tout vingt-deux mots. Le P. Prat (2) fait remarquer avec raison que plusieurs de ces termes étaient déjà connus par les Septante ou par Josèphe. Il reste néanmoins que des sens, donnés à ces mots par le Nouveau Testament, ont déjà été appliqués à ces mots dans la la langue du temps.

(1) *Papyri*. col. 3562. London, 1902.
(2) *Papyrus bibliques. Dictionnaire de la Bible*, de VIGOUROUX, t. IV, col. 2092. Paris, 1908.

Digitized by Google

Il résulte de ces relevés que le vocabulaire du Nouveau Testament, soit pour les mots et les expressions, soit pour le sens des mots, est à peu de choses près analogue à celui de la langue du temps. La seule différence que l'on doive constater est la signification spécifiquement chrétienne qui a été donnée à quelques termes : βάπτισμα, οἱ ἅγιοι, ἀπολύτρωσις. δικαιοσύνη, ἐκλεκτοί, εὐαγγέλιον, πίστις, σῶζειν, χάρις, etc., ou à certaines expressions : βασιλεία τοῦ Θεοῦ, τῶν οὐρανῶν, ἄρτον κλᾶν, ἀπόθεσθαι τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον, συσταυροῦσθαι, συνθάπτεσθαι τῷ Χριστῷ. etc.

La grammaire du Nouveau Testament nous fournira des exemples analogues aux précédents. Ainsi nous lisons, Jn., I, 14 : Nous avons contemplé sa gloire, δόξαν ὡς μονογενοῦς παρὰ πατρὸς πλήρης χάριτος. On avait vainement essayé d'expliquer ce nominatif, πλήρης. Or, les *ostraka* prouvent qu'à cette époque πλήρης, dans la langue vulgaire, était indéclinable.

Examinons maintenant la question des sémitismes : hébraïsmes ou aramaïsmes, dans le Nouveau Testament. Il est d'usage de citer un grand nombre d'expressions grecques, que l'on qualifie d'hébraïsmes, parce qu'elles ont leurs analogues dans la langue hébraïque et qu'on ne les rencontrait pas dans les écrivains classiques ; quelques critiques, Deissmann, Moulton, sont d'avis que la plupart, sinon toutes, se retrouvent ou se retrouveront dans la langue du temps. Voici quelques-unes des constatations qu'ils ont faites. Des expressions qualifiées de sémitismes ont leurs analogues dans la langue du temps, telle qu'elle se présente dans les inscriptions et les papyrus. En outre, on les rencontre dans la grécité du moyen âge et dans le grec moderne. Or, il n'est pas à croire que ces expressions proviennent du Nouveau Testament. — Ce dernier argument ne nous paraît pas péremptoire, car on a constaté que la langue de la Bible avait exercé une influence profonde sur les langues modernes, sur le français (1) en parti-

(1) J. Trénel, *L'Ancien Testament et la langue française du moyen âge*, Paris, 1904.

Digitized by Google

culier, soit pour le sens des mots, soit pour les expressions.

L'hypothèse doit donc être prouvée surtout au moyen d'exemples empruntés aux documents de l'époque contemporaine du Nouveau Testament. En voici quelques-uns relevés par Deissmann et Moulton : καθαρὸς ἀπό τινος est dans Démosthène et les papyrus du Fayoum; ὄνομα, au sens de personne, εἰς τὸ ὄνομα, dans les mêmes papyrus ; ποιεῖν τι ἐν τῷ ὀνόματί τινος, dans une inscription d'Assos, de l'an 37 après J.-C. ; ἰδού, qui répond à un terme hébreu et à un araméen, est de sens classique. Les papyrus de Tebtunis, époque des Ptolémées, ont prouvé que le datif instrumental avec ἐν, ἐν μαχαίρῃ, ἐν ῥάβδῳ, n'était pas un hébraïsme. Dans l'Apocalypse on a relevé de nombreuses constructions grammaticales, étrangères au grec et qu'on a qualifiées d'hébraïsmes. Or, d'après Moulton (1), les papyrus offrent de nombreux exemples de ces constructions. Signalons encore la répétition d'un même mot au sens distributif ou emphatique : δύο δύο, συμπόσια συμπόσια, qu'on retrouve dans le grec classique (Eschyle, Sophocle) et les papyrus de Tebtunis ; εἷς, un, employé au sens ordinal, premier, est vulgaire, d'après Moulton, mais il ne donne pas d'exemple, sauf un texte de Josèphe où πρῶτος et εἷς sont employés indistinctement. On croyait bien hébraïque l'emploi du nom au génitif pour remplacer l'adjectif : ὁ κριτὴς τῆς ἀδικίας, le juge de l'iniquité pour le juge inique; ἐπὶ πλούτου ἀδηλότητι, dans l'incertitude de la richesse pour la richesse incertaine; ἐν καινότητι ζωῆς, dans une nouveauté de vie pour dans une vie nouvelle, et Moulton donne des expressions parallèles extraites de Sophocle ou des papyrus. Le renforcement de l'idée par la répétition d'un mot de même racine que le précédent : ἀκοῇ ἀκούσετε, εὐλογῶν εὐλογήσω σε καὶ πληθύνων πληθυνῶ σε, ἰδὼν εἶδον, passait aussi pour un hébraïsme, mais on en a des exemples dans le grec classique : δουλείαν δουλευεῖν, φεύγει ἐκφεύγει (Hérodote), ἰδὼν εἶδον (Lucien), ὁρῶντας μὴ ὁρᾶν καὶ ἀκούοντας μὴ ἀκούειν (Démosthène). Cependant, Blass soutient que les phrases classiques analogues : βλέποντες ἔβλεπον

(1) *Op. cit.*, p. 9.

Digitized by Google

(Eschyle, *Prométhée*, v. 447), ne sont semblables qu'en apparence. L'emploi périphrastique du participe avec le verbe εἰμί ne peut être considéré comme hébraïsant que lorsqu'il se présente dans une phrase traduite de l'hébreu ou lorsque le verbe est à l'imparfait, et encore, dans Luc et Jean, l'imparfait ἦν est distinct le plus souvent du participe. On trouvera encore dans la *Grammaire du grec du Nouveau Testament* de Moulton de nombreux exemples d'hébraïsmes supposés, p. 215, 73, 74, 85, 94, 131, etc., qui sont des vulgarismes. Comme tels nous pouvons citer l'emploi pléonastique du pronom personnel après le relatif, Mc., VII, 25; Lc., III, 16; Ap., VIII, 2, etc.; l'emploi des prépositions à la place des cas simples des déclinaisons : φευγεῖν ἀπὸ τῆς κρίσεως. Deissmann (1) fait remarquer que les phrases des évangiles, surtout du IVe évangile, unies simplement par la copule καί... καί n'indiquent pas une influence hébraïque. On retrouve dans les textes populaires de l'époque la même simplicité de construction, l'absence de toute particule de subordination.

Cette question des hébraïsmes n'est pas cependant entièrement résolue. Dalman (2) cite comme des hébraïsmes certaines expressions : ἐλθών et ἐρχόμενος avec un autre verbe, ἐλθὼν πρόσφερε, ἐρχόμενος ἔγγισεν; la juxtaposition de καταλιπών, ἀφείς, et d'un terme signifiant le départ : καταλιπὼν ἀπῆλθεν; ἀναστάς, ἐγερθείς, faisant pléonasme; ἀποκριθεὶς εἶπεν, ἐλάλησεν λέγων; ἤρξατο, suivi d'un infinitif; κατὰ πρόσωπόν τινος καὶ ἐγένετο, ἐγένετο δέ, ἐν τῷ avec l'infinitif, etc. Moulton (3), p. 14-17, soutient que la plupart de ces formes ne sont pas des hébraïsmes.

Voici enfin quelques expressions qu'on peut tenir, jusqu'à ce qu'elles aient été retrouvées dans les papyrus, pour des hébraïsmes : ἀρέσκειν ἐνώπιόν τινος, au lieu de τινί; πρὸ προσώπου τῆς εἰσόδου αὐτοῦ, devant lui; βλέπειν ἀπό, prendre garde; εἰ, si, employé dans les formules de serment, Mc., VIII, 12; ὁμολογεῖν ἐν τινί, pour τινά, avouer quelqu'un; προσέθετο

(1) *New lights*, p. 46.
(2) *Die Worte Jesu*, p. 16. Leipzig, 1898.
(3) *Grammar of New Testament Greek*.

Digitized by Google

πέμψαι, il ajouta d'envoyer, pour, il envoya de nouveau, etc.; δυνάμεις, miracles, γεύεσθαι θανάτου, mourir, ζητεῖν ψυχήν, εὐλογημένη ἐν γυναιξίν, la femme la plus bénie, etc. Schilling (1) et Arnaud (2) ont dressé le catalogue de ces hébraïsmes.

Faisons une remarque en terminant cette étude des hébraïsmes du Nouveau Testament. D'après Deissmann et Moulton, les expressions qu'on a qualifiées d'hébraïsmes sont tout simplement des vulgarismes, car on les retrouve dans les papyrus du temps. Ces philologues n'ont peut-être pas tenu suffisamment compte d'un facteur qui a bien pu exercer une certaine influence sur le grec d'Egypte. A partir surtout du IIIe siècle avant Jésus-Christ, les Juifs devinrent très nombreux dans ce pays; leur nombre s'éleva, dit-on, jusqu'à près de trois millions. Il est très probable que ces Juifs ont exercé une influence sur le grec, tel qu'il était parlé en Egypte. Par conséquent, de ce que l'on retrouve un hébraïsme dans un papyrus égyptien, cela ne prouve pas que ce ne soit pas un hébraïsme, à l'origine, car il pourrait se faire que ce soit un hébraïsme, devenu un vulgarisme en Egypte. La même observation pourrait être faite pour les inscriptions trouvées dans les contrées de l'Asie antérieure, étant donnée la dispersion des Juifs à travers le monde ancien.

Cependant, de l'ensemble des faits il semble bien ressortir que la langue du Nouveau Testament n'est pas une langue spéciale, mais la langue de la conversation, telle qu'elle était parlée dans le peuple. Il ne faudrait pas croire que le grec usager était analogue au grec littéraire. Les phrases étaient de construction simple et ne présentaient pas cette coordination des propositions, à l'aide des particules conjonctives, que nous connaissons par les auteurs classiques et même par les post-classiques, tels que Polybe, Plutarque, Philon, Josèphe. Il s'ensuit donc que les documents contemporains nous seront très utiles pour com-

(1) *Hebraïsmi Novi Testamenti*, Lugduni.
(2) *Essai sur le caractère de la langue grecque du Nouveau Testament*, Montauban, 1899.

Digitized by Google

prendre plus exactemént le sens des mots ou la signification des expressions néotestamentaires.

***

L'exégèse des textes du Nouveau Testament sera aussi facilitée par quelques inscriptions du temps. Voici quelques remarques de Deissmann (1). Dans la première épître aux Corinthiens, XI, 20, saint Paul, parlant de l'Eucharistie, l'appelle κυριακὸν δεῖπνον, le repas du Seigneur. Cet emploi de κυριακός étant inconnu, on pensait qu'il était du fait de l'apôtre. Mais on trouve des exemples de cette expression dans les inscriptions et les papyrus avec le même sens que dans saint Paul. D'ailleurs nous avons dans l'Apocalypse et la Didachè ce mot employé avec un sens identique : ἡ κυριακὴ ἡμέρα.

Les papyrus nous fournissent encore des données pour expliquer les règles posées par saint Paul dans l'épître aux Corinthiens, à propos des idolothytes et des repas auxquels étaient conviés les fidèles. Il établit les distinctions suivantes : Le chrétien ne doit pas prendre part dans les temples aux repas où étaient consommées des viandes sacrifiées aux idoles; il ne peut participer à la table du Seigneur et à la table des démons, I *Cor.*, x, 21. Mais si quelqu'un des païens invite le fidèle, il peut y aller et manger de tout ce qui lui est offert, à moins que quelqu'un ne l'avertisse qu'une viande provient d'un sacrifice aux idoles. Les papyrus d'Oxyrhinchus, publiés par Grenfell et Hunt, nous ont conservé des lettres d'invitation qui sont une excellente illustration de ces principes.

N° 110 : Chairemon t'invite à dîner à la table du Seigneur, κύριος, Sarapis, dans le Sarapeion, demain, le quinzième du mois, à 9 heures.

N° 523 : Antonios, fils de Ptolemaios, t'invite à dîner avec lui à la table du Seigneur Sarapis dans la maison de Claudios Sarapion, le seizième du mois à 9 heures.

(1) *Op. cit.*, p. 82.

Digitized by Google

Un chrétien n'aurait pu accepter ni l'une ni l'autre de ces invitations puisque dans toutes les deux il s'agissait d'un repas en l'honneur de Sarapis et que, surtout dans la première, il devait avoir lieu dans le temple du dieu. Il aurait pu accepter la suivante :

N° 111 : Héraïs t'invite à dîner pour les noces de ses enfants, dans sa maison, demain, cinquième du mois, à 9 heures.

S'il s'agit de noces de païens, le chrétien devra s'abstenir des viandes qu'on lui aura signalées, comme offertes aux idoles.

On a beaucoup discuté sur la signification de cette expression des Actes, XIII, 9 : Σαῦλος δὲ ὁ καὶ Παῦλος. On a dit avec raison que Paul, comme plusieurs de ses compatriotes, portait deux noms : l'un, hébreu, et l'autre, grec ou latin; ce qu'on ne s'expliquait pas, c'est la forme ὁ καὶ. Certains y voyaient un latinisme : *qui et*. En réalité, c'était la forme employée à cette époque pour désigner les personnages portant deux noms : Ἰώσηπος ὁ καὶ Καϊάφας (Josèphe), Ἄλκιμος ὁ καὶ Ἰάκιμος (*id.*), Σαραβοῦς ὁ καὶ Σάτυρος, Papyrus du Fayoum.

Dans les Actes aussi, XIX, 19, nous lisons que plusieurs des convertis, qui avaient exercé les arts magiques, apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le monde; leur valeur était de 50.000 drachmes, environ 40.000 francs. On connaissait depuis longtemps l'existence à Ephèse de ces livres magiques, appelés τὰ Ἐφέσια γράμματα, mais l'abondance des papyrus magiques que l'on trouve en Egypte nous est une preuve que les Actes n'ont pas exagéré.

Nous savons aussi par un papyrus de Paris que les exorcistes juifs se servaient du nom de Jésus dans leurs formules magiques : ὁρκίζω σε κατὰ τοῦ θεοῦ τῶν Ἑβραίων Ἰήσου.

Rappelons enfin que c'est dans des papyrus égyptiens que l'on a découvert que des recensements avaient été exécutés en Egypte, au Ier siècle après Jésus-Christ, ce qui confirme la vérité historique du recensement dont parle saint Luc, II, 2.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que ces donnés nouvelles,

Digitized by Google

fournies par les inscriptions et les papyrus, vont révolutionner les études sur la langue et l'exégèse du Nouveau Testament, nous nous bornerons à espérer qu'elles apporteront quelques éclaircissements sur des points particuliers. D'ailleurs, avant de porter un jugement sur la valeur de leur contribution il faut attendre que les travaux en cours soient plus avancés et que ces recherches dans les nouveaux documents, qui n'en sont encore qu'à leur début, soient poursuivies avec méthode par les spécialistes.

***

Parlons maintenant d'une découverte très importante qui vient d'être faite, la plus importante depuis la découverte en 1886 du manuscrit du mont Athos. M. R. C. Gregory (1) vient d'en parler dans un travail, dont voici le résumé.

En 1906, un Egyptien, marchand d'antiquités, proposa au Dr Grenfell l'achat de quatre ballots de manuscrits provenant d'Akhmîm, l'ancienne Panopolis. Ce fut un Américain, M. Ch. L. Freer qui, en 1907, en fit l'acquisition et les porta à Détroit, Etat de Michigan, Etats-Unis. Le professeur Goodspeed les a examinés et le professeur Sanders en a parlé dans l'*American Journal of Archaeology* et dans le *Biblical World*. Deux manuscrits contenaient, l'un, en bon état, le Deutéronome, et Josué dans la version des Septante; l'autre, en mauvais état, les Psaumes dans un texte grec dont on n'a pas d'analogue, mais apparenté aux Septante. Le troisième, très bien conservé, est un parchemin qui contient les quatre évangiles en onciales légèrement couchées. Les évangiles sont rangés dans l'ordre occidental : Matthieu, Jean, Luc, Marc. Le copiste était assez ignorant ou négligent, mais ses fautes n'empêcheront pas de reconnaître à quelle famille appartient le texte de ce manuscrit. Cependant cette détermination sera assez difficile, car le manuscrit contient des

(1) *Das Freer-Logion;* in-8°, III, 66 pp. Leipzig, Hinrichs, 1908, 2 fr. 50.

Digitized by Google

leçons qui se retrouvent dans les trois familles de textes: alexandrins, occidentaux, syriens, sans compter les leçons qui n'appartiennent à aucune de ces familles. Nous n'avons pour le moment aucune raison de croire que ce manuscrit n'est pas ancien, bien que nous sachions que les truqueurs d'antiquités sont d'une très grande habileté, mais nous avouerons que nous sommes déconcerté par la présence dans ce manuscrit de variantes, que l'on n'avait jamais trouvées rassemblées. En tout cas, l'important serait de fixer la date du manuscrit.

M. Sanders croit qu'il est du v^e^ ou du vi^e^ siècle, mais pour M. Grenfell il n'était pas plus vieux que le v^e^ siècle et peut être même est-il du iv^e^. Relevons parmi les caractéristiques signalées l'omission de la péricope de l'adultère, Jn., vii, 53-viii, 11; de l'apparition de l'ange à Gethsemani et de la sueur de sang, Lc., xxii, 43, 44; de la prière sur la croix « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Lc., xxiii, 34; de l'ange qui troubla l'eau à la piscine de Béthesda, Jn., v, 4; de la parole de Jésus: Le Fils de l'homme est maître du Sabbat, Lc., vi, 5. A sa place on trouve l'addition apocryphe, qui est aussi dans le codex de Bèze: Le même jour, voyant un homme travaillant le jour du sabbat, Jésus lui dit: Si tu sais ce que tu fais, tu es heureux, mais si tu ne le sais pas, tu es maudit et transgresseur de la loi. On y trouve aussi la doxologie, qui se trouve à la fin du *Pater*, Mt, vi, 13, dans les textes syriens, que reproduit le Textus receptus: Car à toi est le royaume et la puissance et la gloire dans les siècles, *amen*.

Mais l'addition la plus remarquable est celle qui est insérée dans la finale de Marc entre les versets 14 et 15 du ch. xvi. Déjà saint Jérôme dans son traité contre les Pélagiens, écrit en 415-416, avait rapporté que dans quelques manuscrits latins et plus souvent encore dans les codex grecs il y avait une addition après le ℣ 14 et il la citait en latin: *Et illi (apostoli) satisfaciebant, dicentes, Saeculum istud iniquitatis et incredulitatis sub Satana est, qui non sinit per immundos spiritus veram Dei apprehendi virtutem, idcirco iamnunc*

Digitized by Google

revela iustitiam tuam. On n'avait trouvé jusqu'à présent aucun manuscrit grec ou latin, contenant ces paroles. Or, le manuscrit nouvellement découvert nous en donne le texte grec et il ajoute la réponse de Jésus que nous traduisons ainsi: Et le Christ leur répondit: Le terme des années de la puissance de Satan est accomplie, mais d'autres choses terribles s'approchent. Et pour ceux qui ont péché j'ai été livré à la mort afin qu'ils reviennent à la vérité et qu'ils ne pèchent plus et afin qu'ils héritent la gloire spirituelle et incorruptible de la justice dans le ciel. Suit le texte authentique : Allez dans le monde.

Déjà Richard Simon avait conjecturé que le passage rapporté par saint Jérôme provenait d'un évangile apocryphe; il en est probablement de même pour la suite que nous venons de citer. Harnack fait remarquer que tout ce passage a une facture nettement hébraïque palestinienne. Il n'est donc pas impossible que nous ayons ici une sentence du Seigneur, analogue aux Logia de Behnesa.

Les études qui vont être faites sur cet important manuscrit des évangiles éclairciront les diverses questions qui se posent à son sujet. M. Gregory a examiné en détail ce passage que nous venons de citer; il en a donné une reproduction photographique; il a fait la critique du texte et étudié le vocabulaire. Il a constaté que certains mots se retrouvent dans les évangiles canoniques, mais aussi que plusieurs leur sont étrangers. Il donne ensuite l'explication du texte et conclut que nous n'avons pas là une parole authentique de Jésus.

Le quatrième manuscrit de M. Freer contenait probablement le reste du Nouveau Testament sauf l'Apocalypse: les épîtres de saint Paul, les Actes des Apôtres, les épîtres catholiques. On n'a pu séparer que soixante feuilles, dont quelques fragments seulement ont pu être lus.

Cette découverte de manuscrits onciaux est de bon augure et nous fait espérer que l'Egypte n'a pas encore livré tous ses trésors. M. Gregory croit même que le vendeur de ces manuscrits en possède encore d'autres.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

LES SONNETS DE SYLVESTRE

LIVRE III

Glanes d'Histoire

CHANT DU BARDE CADOC

Le premier jour de mai sont venus à Dumfrie
Edwin, roi d'Est-Anglie, et sept thanes Saxons,
Puis les chefs de Lincoln et ceux de Northumbrie.
C'étaient de longs festins, des joûtes, des chansons.

Les tables se dressaient dans la lande fleurie
Quand soudain, vers midi, d'étranges échansons
Parurent, renversant les mets et les boissons :
Griffith et ses Bretons commençaient la tuerie.

L'aube du lendemain dans les bois d'alentour
Vit les Païens servant de pâture au vautour;
La nuit noire avait seule interrompu la fête.

Et Cadoc, fils d'Iltud, dont le glaive tranchant
Aidait son clan natal à moissonner ce champ,
Sur le luth en ces vers célébra leur défaite.

Digitized by Google

LE VOYAGE DE SAINT BRANDAN

I

Depuis sept ans et plus dans leur barque de peaux
Les moines d'Iona courent les mers. La brume
Enveloppe autour d'eux les récifs blancs d'écume ;
Les phoques, les dauphins les suivent par troupeaux.

Comme un cierge à l'autel vers l'horizon s'allume
Un cratère Islandais reflété par les eaux.
L'Océan se soulève, et des bandes d'oiseaux
Passent dans la tempête en secouant leur plume.

Les frères ont pris peur, mais Brandan leur abbé
Les console ; demain le vent sera tombé ;
Du Sauveur, dans un rêve, il en tient la promesse.

Ils auront le soleil, l'air calme et des chansons
Au ciel, car c'est la Pâque, et le roi des poissons
S'est offert à prêter son dos pour la grand'messe.

LE VOYAGE DE SAINT BRANDAN

II

Conduits par saint Brandan, vingt moines de Bangor,
Ayant ouï la messe et confessé leurs fautes,
On pris place en la barge et cinglé vers le Nord.
Le vent souffle en tempête et les vagues sont hautes.

Mais le Seigneur Jésus, assis parmi les nautes,
Tiendra le gouvernail pour les conduire au port.
« Je vois, dit la vigie, une terre à babord ! »
Les écueils ont paru, puis le ruban des côtes.

Les frères rendent grâce et débarquent joyeux.
L'air est plein de parfums ; des chants mélodieux
Font résonner au loin leurs notes argentines.

« Louons Dieu, fait l'abbé. C'est l'Ile des Oiseaux,
Où des clercs enpennés disant vêpres et matines,
Ont le ciel pour chapelle et pour cloches les eaux. »

Digitized by Google

COLUMBA

Au couvent de Bangor vivait pur et pieux
Et beau comme David, Columba le novice.
Durant la psalmodie ou le saint sacrifice
Maintes vierges d'Edrin le dévoraient des yeux ;

Et comme il cheminait, invoquant saint Patrice
Ou saint Kilian d'Armor, des regards bruns ou bleus
Que l'esprit de luxure embrasait de ses feux
Semblaient vouloir percer coule, robe et cilice.

Epouses des guerriers, filles des chefs de clan,
Veuves, le poursuivaient de leurs aveux brûlants
Ou lavaient devant lui leurs corps blancs aux fontaines,

Et sa chair frémissait. Alors, las du combat,
Redoutant la défaîte, un matin Columba
Prit sa Bible et partit pour les Gaules lointaines.

FERGUS

Depuis la mort d'Arthur on n'a vu chevalier
Portant comme Fergus la claymore et la targe
Et le plaid d'écarlate et de vert quadrillé.
Il a le cœur loyal et la main toujours large.

Sage au conseil des chefs, terrible dans la charge,
Nul ne sait mieux que lui forcer un sanglier
Ou sur l'eau du torrent faire voler sa barge.
Il triomphe à la joute avec un bras lié.

Sa grâce est sans pareille à servir une dame ;
Pas un barde inspiré ne fait avec plus d'âme
Vibrer dans les festins le luth et la chanson.

Son collier d'or fut pris aux Vikings de Norvège,
Et son poignard lui vient d'Osric, thane Saxon
Qu'un de ses coups d'épée allongea sur la neige.

Digitized by Google

LE SAC DU MONASTÈRE

Les Northmans ont forcé le vieux moûtier. Les flammes
Eclairent le trépas des derniers défenseurs.
Râles, appels des chefs, cris des envahisseurs
Se mêlent aux accents désespérés des femmes ;

Car ces fils de Satan donnent la mort aux âmes
Comme à la chair, souillant les cloîtres, où des sœurs
Se tordent, les seins nus, aux bras des ravisseurs,
Parmi le sac, l'orgie et les propos infâmes.

L'abbesse, au chœur, le crâne ouvert d'un coup mortel,
Est tombée, empourprant les marches de l'autel,
Près des corps palpitants des nonnes violées.

Puis mulets chargés d'or et captifs aux liens
S'éloignent, entraînés par les guerriers Païens
Dont le chant s'affaiblit et meurt dans les vallées.

A MICHEL CERVANTÈS

La plume, ô Cervantès, valait chez toi l'épée.
Toujours souple et fécond dans la variété,
Tu marias le rêve à la mâle gaîté,
Le conte et la satire à la noble épopée.

Qui n'aime ton héros par l'idéal hanté,
Sa figure ascétique et fièrement campée,
Le bon Sancho si fin dans sa naïveté,
Et les mille récits dont la fable est coupée,

Fils d'or en ce brocart : aventures d'amants,
Pastorales, combats, et ces portraits charmants,
Zoraïde aux yeux noirs, Dorothée et Lucinde ?

Badinage immortel que parent les lauriers
Du grand siècle Espagnol, et les profils guerriers
Des captifs de l'Afrique et des vainqueurs de l'Inde.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Encyclopædia catholica, ouvrage international de références sur la constitution, la doctrine, la discipline et l'histoire de l'Eglise catholique, en 15 volumes. — Volume premier. Aachen-Assize, 826 pages. — Robert Appleton C^ie^, New-York, 1907.

Il n'y a pas exagération à appeler ce grand travail encyclopédique un événement de première importance dans la vie littéraire de l'Eglise américaine. On se souvient des grandes fêtes célébrées à Baltimore en 1889, à l'occasion du Centenaire de la fondation du premier évêché aux Etats-Unis. A la distance d'un siècle le contraste était frappant. Au lieu d'un évêque et de 15.000 fidèles, il y avait 75 archevêques ou évêques, 10.000 prêtres, et près de 10 millions de fidèles. Le spectacle fut magnifique. On rendait grâce à Dieu pour le passé, et, les regards jetés sur l'avenir, on s'animait à la poursuite sans relâche de l'idéal chrétien. Au milieu de ces splendides manifestations eut lieu le premier Congrès catholique avec quinze cents délégués arrivés des quatre coins du territoire, et le lendemain, laïques et prêtres, évêques et fidèles assistaient à l'ouverture de l'Université catholique à Washington. La note dominante des discours prononcés en ces mémorables conjonctures était l'ambition de faire succéder à l'activité matérielle des cent ans écoulés, les plus puissantes expansions de vie intellectuelle dans le siècle nouveau qui s'ouvrait.

L'Université catholique a prospéré, en effet, depuis lors, et ce n'est pas l'un des moindres fruits de sa vitalité que la production d'une Encyclopédie catholique. Nous n'en avons encore que le premier volume, mais il est facile de se rendre compte déjà par ce

Digitized by Google

spécimen de travail de la perfection qu'atteindra sûrement l'œuvre complète.

Une encyclopédie catholique américaine vient tout à fait à son heure, alors que la critique a ouvert des voies presque sans limites et des méthodes puissantes et fécondes aux études ecclésiastiques, alors que l'apologétique générale et particulière entre dans une ère nouvelle et que le monde, surtout le monde anglo-saxon, aujourd'hui plus libre peut-être de préjugés malgré les apparences contraires, s'intéresse aux problèmes de toutes les branches du savoir religieux.

Il est consolant de constater tout d'abord, au point de vue intellectuel, les progrès continus de l'Eglise américaine. Dans la période coloniale, depuis 1675 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'état d'oppression des catholiques ne leur permettait même pas d'avoir une imprimerie. Les prêtres étaient souvent obligés de copier les missels dont ils se servaient. Après la Révolution de l'Indépendance, les travaux accablants des missions ne favorisèrent pas, non plus, l'expansion de la littérature religieuse. Cependant, à mesure que l'Eglise s'affermit et que le nombre des fidèles s'accrut, l'activité intellectuelle des catholiques se fit jour dans d'importantes publications. Mgr England, Mgr Kenrick, Mgr Hughes, Mgr Spalding, au sein de la hiérarchie, se distinguèrent par leurs ouvrages de théologie et de controverse. Brownson édita sa revue littéraire philosophique, d'autres grandes revues ont surgi et livré les meilleurs combats dans l'arène de l'Apologétique ou de la polémique, elles ont courageusement conduit leurs lecteurs dans les recherches de la théologie ou de l'histoire. Mentionnons en passant le *Catholic World*, le *Quaterly Review*, l'*American ecclesiastical Review*.

Il est permis d'affirmer pourtant que la culture des sciences ecclésiastiques dans le monde catholique anglais n'avait pas atteint, en général, son degré de développement et d'intensité désirable. Le cardinal Gibbons n'a pas craint de le dire dans son intéressant ouvrage : *L'Ambassadeur du Christ*. On ne rencontrait pas toujours dans les ouvrages qui se publiaient cette sûreté d'informations, cette impartialité de jugements ou cette délicatesse de méthode scientifique et critique que l'on demande aujourd'hui.

C'est pour combler ces vides que s'est organisée, il y a un peu plus d'un an, la vaste entreprise de la publication d'une encyclopédie catholique, placée sous le haut patronage de l'archevêque de New-York.

Le but que les éditeurs se proposent est sagement exprimé dans

Digitized by Google

la préface du premier volume : donner aux lecteurs des informations variées et autorisées sur tous les sujets d'intérêt catholique au point de vue de l'action comme au point de vue de la doctrine, faire connaître ce que l'Eglise enseigne et a enseigné, ce qu'elle a fait et fait encore pour le bien-être de la famille humaine, exposer ses méthodes présentes et passées, décrire ses luttes, ses triomphes, ses influences et ses directions non seulement sur les fidèles qu'elle éduque et perfectionne, mais dans le champ de la littérature et des arts.

Ainsi conçue l'Encyclopédie catholique diffère d'une Encyclopédie générale en ce qu'elle passe sous silence ce qui n'a aucune relation avec l'Eglise.

Elle n'est point limitée cependant aux sciences purement religieuses, ni simplement aux faits et gestes d'hommes d'Eglise. Elle mentionne tout ce que les catholiques ont accompli non seulement sur le terrain de la morale ou de la charité chrétienne, mais encore dans le domaine de la spéculation pure. Elle enregistre ce que les artistes, éducateurs, poètes, guides de mouvements sociaux ont produit dans leurs sphères respectives, et en cela, elle se dstingue encore de la plupart des Encyclopédies catholiques publiées jusqu'ici. S'il n'y a pas une science de mathématiques, de chimie ou de physiologie exclusivement catholique, juive ou protestante, tout au moins peut-il être nécessaire de mettre en plein relief ce principe souvent contesté par les préjugés des temps modernes, que le catholicisme, loin d'être opposé ou de mettre entrave aux intérêts scientifiques a, pour une large part, contribué à l'évolution de tous les progrès humains.

Le volume qui vient de paraître a-t-il réalisé cet idéal?

A en juger *à priori* par la compétence, le nombre et la variété des collaborateurs de l'œuvre, on ne peut se permettre une réponse douteuse. On trouve dans la longue liste qui énumère leurs noms, des hommes de première valeur dans toutes les branches du savoir, choisis en Europe et en Amérique. Beaucoup sont des spécialistes.

A peu près toutes les classes de la société savante y sont représentées, laïques ou prêtres. Les ordres religieux et les institutions ecclésiastiques des Etats-Unis y ont naturellement la place de choix. J'y rencontre pour ma part des intelligences d'élite que j'ai bien connues à l'époque de leur formation et dont déjà je pressentais la puissante envergure.

Si maintenant l'on base une appréciation sur l'étude, bien que

Digitized by Google

forcément rapide, du volume en lui-même, on se plaît à dire que rien ne semble avoir été refusé aux plus strictes exigences en ce genre de travail.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le ton d'impartialité, le sentiment profond de l'honnêteté littéraire, le soin que les auteurs ont mis à se placer au dessus de tout préjugé personnel. C'est l'emploi absolu de la méthode objective avec ses rigoureux devoirs de nomenclatures complètes de sources ou de faits, favorables ou non à nos idées préconçues. Cette légitime indépendance d'appréciation se reconnaît surtout dans l'article sur Alexandre VI.

De là se crée dans l'âme du lecteur une impression de sécurité qui est la meilleure garantie d'une apologétique vraie et féconde. Au fond nous sommes en présence d'un exposé d'événements historiques, de doctrines théologiques ou de controverses religieuses sans parti-pris, sans attaque, sans amertume de polémique, et ce n'est certes pas un petit mérite de l'Encyclopédie.

En s'arrêtant maintenant à quelques appréciations de détails, et à l'analyse de quelques articles, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les sujets sont vraiment traités à fond. J'aimerais à citer par exemple l'article sur *Aachen* (Aix-la-Chapelle), dans lequel nous trouvons non seulement l'histoire de la célèbre ville et de ses conciles, mais encore des informations précises et détaillées sur sa vie religieuse actuelle; celui sur *Abbaye* qui nous donne des connaissances archéologiques précieuses sur la structure de ces grands monastères; celui sur *Absolution* dans lequel se rencontre un résumé très complet de l'Histoire du sacrement de pénitence; les articles sur la *liturgie ambroisienne*, *Fra Angelico*, l'*agnosticisme*, etc., etc. En général, les articles sur l'Ecriture Sainte, quoique d'inégale valeur, dénotent une intelligente familiarité avec les derniers problèmes de la critique scripturaire.

Les illustrations du volume sont, à mon avis, admirablement choisies et très parfaitement exécutées. La bibliographie est abondante et sagement ordonnée. Je ne dirai rien de la perfection matérielle du volume, de la netteté typographique, de la beauté du papier et même du bon goût de la reliure. Toutes ces choses pratiques ne sont plus à louer dans la librairie américaine. L'Encyclopédie catholique est bien vraiment un ouvrage de mérite incontesté dont les bibliothèques de langue anglaise tiendront à s'enrichir. Qu'elle reçoive nos meilleurs souhaits pour sa marche en avant et son succès final.

S'il m'était permis de faire quelques remarques pour indiquer de

Digitized by Google

légères imperfections ou des petits *desiderata*, je dirais qu'à mon avis, certains articles sont peut-être trop longs et dépassent les limites d'une Encyclopédie même de quinze volumes. Le mot *autel*, par exemple, à lui seul, occupe quarante-quatre colonnes de texte serré. N'est-ce pas transporter dans le genre Encyclopédie des méthodes qui appartiennent plutôt à la composition d'ouvrages spéciaux sur le sujet? D'autre part, plusieurs articles apparaissent tellement condensés, bien qu'ils soient encore très longs, que le lecteur se perd un peu dans l'accumulation des faits ou des idées. Il y a parfois encore quelques lacunes. Tandis que des détails précis sur les ordres religieux actuellement existants, à Aix-la-Chapelle, sont donnés dans l'article sur ce mot, on ne rencontre pas même une allusion aux ordres religieux qui ont contribué à la colonisation du Canada. Il est vrai que ces détails trouveront sans doute leur place opportune au mot Canada, plutôt qu'au mot général d'Amérique. Il me semble aussi que la Bibliographie très complète au point de vue de la littérature anglo-saxonne ou allemande laisse un peu à désirer en ce qui concerne la mention d'auteurs français. Ainsi, à propos des articles sur les ordres anglicans, j'aurais aimé trouver quelques noms de ces ecclésiastiques, comme l'abbé Portal, qui, par leurs écrits, ont joué un rôle important dans l'étude de la question. Au sujet des temps précolombiens de l'Amérique, n'y aurait-il pas eu lieu de citer les ouvrages de Beauvois, membre de la Société des Antiquités suédoises, comme les deux volumes de Gafarel, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon?

De même pour l'article sur *l'apologétique*, il aurait été agréable de voir mentionner le puissant courant d'écrits français dont, à cette heure même, s'honore à juste titre l'Eglise. J'aurais voulu rencontrer aussi parmi les collaborateurs quelques noms de savants français auxquels la langue anglaise, d'ailleurs n'est pas étrangère, comme les abbés Lagrange, Roze, Touzart et autres.

Dans tous les cas, personne ne peut douter qu'il n'y ait dans cette publication d'une Encyclopédie catholique internationale une révélation éclatante du progrès intellectuel de l'Eglise américaine, un encouragement puissant aux études supérieures du clergé des Etats-Unis, une contribution féconde à la diffusion de la vérité catholique dans cette noble République du Nouveau-Monde, un service immense rendu à la cause de l'Eglise dans les pays anglo-saxons.

Une apologétique par le simple exposé des faits et des doctrines fera naître un sens plus intime de la vérité religieuse, même dans

Digitized by Google

les masses, créera une force d'attraction plus vive vers le catholicisme dans les âmes impartiales et droites.

L'Université catholique de Lyon se joint cordialement à toutes les félicitations que la presse a justement accordées aux éditeurs de l'Encyclopédie catholique américaine.

ANDRÉ.

Christologie. — Commentaire des propositions XXVII-XXXVIII du décret du Saint-Office « Lamentabili », par M. LEPIN. — In-16, 119 pp. — Paris, Beauchesne, 1908. — *Prix :* 1 fr. 25.

Dans ce commentaire sur les propositions condamnées par le Saint-Office, M. Lepin prend une à une les propositions, les développe en s'aidant des travaux d'où elles sont tirées, précise la doctrine positive qui ressort de leurs condamnations et prouve celle-ci sommairement en renvoyant pour un plus ample exposé à son travail antérieur, *Jésus, Messie et Fils de Dieu.*

Il a pu par ces études reconstituer ainsi la physionomie du Christ de l'histoire. Dès l'origine, Jésus a eu conscience d'être le Messie et il a manifesté sa messianité à travers tout son ministère ; il s'est déclaré vrai Fils de Dieu et Dieu ; dans son humanité unie à la divinité, il a joui d'une science illimitée et infaillible ; par sa mort, il a été le Rédempteur des hommes, s'étant auparavant révélé comme tel ; enfin, après avoir été enseveli, il est corporellement ressuscité du tombeau. Telles sont les propositions que M. Lepin a victorieusement établies.

Nous n'avons que des éloges à faire de ce travail, où tout est à admirer : la sûreté de la doctrine et la méthode sientifique de l'exposé.

E. JACQUIER.

Letture scelte dal Nuovo Testamento, par P. Giuseppe BONACCORSI. — Testo greco. Versione. Comento, con due Carte geographiche. — In-8°, XV, 422 pp. — Firenza, Libreria editrice Fiorentina, 1906.

Après une courte introduction, où il étudie les caractères du grec du Nouveau Testament, le P. Bonaccorsi choisit dix-sept passages des évangiles, sept des Actes, cinq des épîtres de saint Paul, cinq de l'épître aux Hébreux, trois de l'épître de saint Jacques, trois de la première épître de saint Pierre, dont il nous donne le texte grec

Digitized by Google

et la traduction italienne. En note, il explique grammaticalement les formes qui présentent des particularités notables, et commente brièvement ou paraphrase le texte. Ces notes sont excellentes et rendront les plus grands services aux étudiants. Ils apprendront comment une explication philologique peut éclaircir le texte.

Nous ne pouvons entrer dans le détail pour montrer la façon de procéder de l'auteur, ce serait fastidieux. Constatons seulement que le choix qu'il a fait des termes à expliquer est d'ordinaire heureux, mais qu'il aurait pu relever aussi d'autres termes ou propositions à élucider philologiquement. Ainsi, pourquoi n'a-t-il pas fait ressortir la signification réelle de la réponse de Notre-Seigneur à la Samaritaine : εἰ ᾔδεις... σὺ ἂν ᾔτησας... Si tu connaissais le don de Dieu... tu demanderais. C'est une proposition conditionnelle au mode irréel. La condition n'existant pas, l'acte qui en dépend n'existe pas non plus. On a d'autres exemples de cette forme dans le Nouveau Testament : Jn. VIII, 19, 42 ; *Rom.* VII, 7 ; I *Cor.* XII, 19, etc. La Vulgate traduit ordinairement ἄν par forsitan, ce qui induit le lecteur à faire un contresens. Constatons cependant que le P. Bonnacorsi a bien traduit ce passage.

E. Jacquier.

L'exégèse traditionnelle et l'exégèse biblique, par M. l'abbé Dessailly. — Gr. in-8°, 422 pp. — Paris, Savaète, s. d. — *Prix :* 7 fr. 50.

M. l'abbé Dessailly nous dit dans un avant-propos qu'il a divisé son travail en trois parties. Dans la première, il déterminera la nature de l'Ecriture sainte, son authenticité, sa canonicité, son inspiration ; dans la seconde, il étudiera ce qui concerne l'interprétation proprement dite ; dans la troisième, il traitera des erreurs exégétiques et il divisera en trois écoles les tenants de ces erreurs : l'école indépendante, l'école demi-indépendante et l'école mitigée. Pour le moment, il traite seulement de l'authenticité des Saintes Ecritures et de l'inspiration. Il passe en revue tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et nous apprend le nom de leurs auteurs, qui lui sont tous connus. Entre temps, il maltraite surtout les exégètes catholiques, qui n'ont pas eu sur les auteurs de ces livres les mêmes lumières que lui. Il ne craint pas d'ailleurs de se contredire dans les jugements qu'il porte sur leur compte. Je ne sais si je me fais illusion, mais la lecture de ce livre m'a paru très instructive ; j'y ai appris, par exemple, que Job était l'arrière-

Digitized by Google

petit-fils d'Esaü et le contemporain de Moïse. Je ne déflorerai pas ce livre en indiquant les autres découvertes qu'on pourra y faire.

E. JACQUIER.

La valeur de l'expérience religieuse, par H. BOIS. — Un vol. in-12, de 316 pages, de la Bibliothèque de critique religieuse. — Paris, Nourry, 1908. — *Prix :* 2 fr. 50.

Ce livre détonne dans la série ordinaire de la « Bibliothèque de critique religieuse » ; œuvre d'un protestant, — de l'école orthodoxe de Montauban —, il contribuera peut-être à rétablir quelque peu la réputation d'orthodoxie de la librairie Nourry, assez compromise par ses publications antérieures. On ne s'attend pas évidemment à ce que les théories de M. Bois soient toutes acceptables du point de vue de la théologie catholique : pour lui l'expérience intérieure apparaît bien comme le critérium exclusif et suprême de la vérité religieuse, et cela est dans la logique de la théorie protestante de la foi et de la révélation ; le catholicisme, au contraire, concevant la révélation comme une manifestation extérieure de la vérité religieuse, fait reposer les bases de la démonstration apologétique sur des motifs objectifs et historiques. L'expérience intime n'est plus qu'un critérium secondaire, à moins qu'en un sens, elle ne soit un préliminaire de la démonstration. L'idée maîtresse de la théologie de M. Bois appelle donc les plus expresses réserves. Mais cette critique une fois faite, — et elle est fondamentale, — cet ouvrage renferme des vues tout à fait justes : ses appréciations sont d'un jugement très sûr et très droit : on ne peut que les approuver et les enregistrer avec satisfaction.

M. H. Bois n'est agnostique à aucun titre ni en aucun sens : il ne lui suffit point que les vérités religieuses soient d'ordre pratique et qu'elles impliquent une simple orientation d'activité : elles doivent renfermer une représentation intellectuelle de la réalité surnaturelle qu'elles veulent exprimer. Il n'admet point non plus que cette expérience religieuse soit une intuition directe de Dieu présent dans l'âme : nous percevons seulement des phénomènes qui sont autant de signes de son activité surnaturelle dans notre vie intérieure. Sur ces deux points, M. H. Bois se sépare donc avec une entière netteté des partisans de la doctrine de l'immanence, il semble bien n'admettre qu'une immanence relative. Aussi bien l'éloge presque sans restrictions qu'il fait de la théorie de M. James semble-t-il quelque peu inexplicable : on sait que, pour le philo-

Digitized by Google

sophe américain, le sentiment religieux n'est que le produit de l'activité subconsciente : il n'eût tenu qu'à M. Bois, s'il l'eût pénétrée plus à fond, de se dégager très explicitement d'une telle philosophie : elle ne va rien moins qu'à nier le surnaturel.

C'est ce qu'a fort bien mis en lumière M. Michelet dans ses articles de la Revue du Clergé Français (surtout le 1er janvier 1908), qui sont eux une analyse tout à fait compréhensive et une critique très avertie des théories de James. M. Bois, s'il les eût connus, eût sans doute moins bénévolement souscrit aux systématisations du philosophe américain. Cet ouvrage vaut donc surtout par son côté négatif, car sa doctrine positive et sa partie constructive sont, à plus d'un titre inacceptables. Mais, par ce temps d'outrance intellectuelle, et dans le milieu où elle a paru, on ne peut qu'être agréablement surpris de constater, dans cette étude, tant de modération et de sagesse, jointe à une réelle honnêteté de pensée et à un accent sincèrement religieux et chrétien. Ce sont des qualités plutôt rares dans les publications de la librairie Nourry !

H. LIGEARD.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

La lutte pour la démocratie, par Marc SANGNIER. — Un vol. VI-297 pages. — Paris, Perrin, 1908. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ce livre est un recueil d'articles ; il a donc été écrit au milieu de la lutte et dans l'action : c'est justice de se placer à ce point de vue pour l'apprécier. Ainsi s'expliquent certaines âpretés de langage et, dans le ton, une sonorité vibrante qui eussent été jugées excessives dans un ouvrage froidement didactique. Pareillement, on serait tout à fait mal venu d'y chercher une synthèse doctrinale logiquement construite et la savante architecture de l'organisation démocratique idéale. Ce qui fait ici l'unité, c'est plutôt la communauté d'inspiration, c'est l'identité d'attitude, prise en face des divers problèmes ; et l'on sait que l'activité du Sillon s'étend à plus d'un domaine. Pour un esprit non prévenu et qui le lira avec le dessein de comprendre la pensée de l'auteur, ce livre sera, ce semble, d'un heureux effet. Ce n'est pas qu'il n'y ait çà et là des traces d'imprécision. Assurément l'Eglise ne songe nullement à décourager les préférences de M. Marc Sangnier pour telle forme politique ou sociale qu'il lui semble préférable d'adopter et elle est prête à en recon-

Digitized by Google

naître l'entière légitimité. Mais, en retour, elle a bien le droit d'exiger que nul ne présente ses conceptions politiques ou économiques, comme la résultante logique et la conséquence directe du principe chrétien de fraternité et d'égalité surnaturelles. Je ne répondrai pas que il n'en soit pas ainsi à certains passages (p. 257 et 264). Le catholicisme est essentiellement une doctrine surnaturelle ; à aucun titre, il ne saurait se transformer en une économie politique, encore que toute sociologie humaine doive respecter les principes de vérité et de vie, fournis par la doctrine catholique.

D'autre part, le président du *Sillon* estime que le catholicisme seul peut fournir les énergies morales nécessaires à la réalisation de son effort social. Nulle idée n'est plus vraie, encore que l'expression en soit un peu vague : le catholicisme, en effet, n'est pas seulement une source de force morale, ouvrant à notre vie de nouvelles possibilités d'action ; il est encore une doctrine, il est une société religieuse et une Eglise. Ces réserves faites, pour le critique qui, placé en dehors du mouvement, s'en tient à l'observation loyalement impartiale des théories, il semble bien que, du point de vue de l'orthodoxie catholique, les idées exposées dans ce livre, — et celles-là seules sont ici en question —, n'apparaissent point comme illégitimes. Elles sont susceptibles d'une interprétation conforme aux justes exigences de la foi. Quant aux conceptions strictement politiques ou économiques, que M. Marc Sangnier a eu l'occasion de développer, elles demeurent son opinion exclusivement personnelle : l'Eglise ne saurait donc à aucun titre les prendre sous sa responsabilité, — et de fait on ne le lui demande pas ; — mais elle est prête à donner son plus sincère concours à tous ceux qui s'efforcent de promouvoir le progrès social et de développer le sentiment de la dignité et de la responsabilité humaine, dans les limites de la justice et de l'ordre, pourvu qu'ils respectent les données intégrales de la Foi surnaturelle.

H. LIGEARD.

Epicure et l'Épicurisme, par Henri LEGRAND, professeur de philosophie. — In-16, pp. 72. — Paris, Bloud. — *Prix :* 0 fr. 60.

C'est une œuvre de vulgarisation que cet ouvrage sur l'Epicurisme. L'auteur, ainsi qu'il le déclare au début, n'a pas la prétention de tout dire sur l'Epicurisme. Il a voulu simplement y marquer de son trait distinctif un des moments de la pensée philosophique. Jugé à ce point de vue, il mérite des éloges, et obtiendra facile-

Digitized by Google

ment les suffrages de tous ceux qui veulent être initiés aux doctrines de l'antiquité. La division est très nette et l'exposition du système toute brève et concise qu'elle est, le met en relief d'une façon suffisante, et nous permet de parcourir sans fatigue toutes les sinuosités d'une région assez obscure.

Dans un premier chapitre, nous entrons en connaissance avec le philosophe, et nous apprenons quel était son genre de vie et son caractère. L'auteur nous permettra de relever une erreur grave qui, sans doute, lui est échappée par mégarde : « C'est en 308, dit-il, qu'Épicure vint définitivement s'établir à Athènes... Thèbes venait d'être détruite, et Démosthène vivait dans l'exil ; du fond de l'extrême Asie arrivaient chaque jour les nouvelles des victoires du Macédonien Alexandre. » Il y a là quelques anachronismes. C'est en 306 et non 308 qu'Epicure établit son école à Athènes. Démosthène et Alexandre étaient morts depuis longtemps, Alexandre en 323 et Démostène en 322. Le chapitre suivant nous indique le caractère général du système, sa tendance pratique qui s'adaptait très bien au milieu social et intellectuel de l'époque. Ces préliminaires étant posés, nous sommes introduits dans la morale d'Épicure qui fait consister le souverain bien dans le plaisir, et nous apprenons quelle est la nature du plaisir, et par quelles voies nous pouvons arriver au bonheur, et quels sont les obstacles qui s'y opposent. Le dernier chapitre s'occupe de la physique et de la canonique.

Cet ouvrage donne un aperçu suffisant des doctrines d'Épicure. Sa conclusion est excellente. Nous la transcrivons fidèlement : « L'Épicurisme peut servir à la vraie morale par la démonstration par l'absurde ; il montre, par son impuissance et son insuccès même, que l'idée du bonheur si on la sépare du devoir et de la vie future, c'est-à-dire en somme de Dieu, est la plus irréalisable de toutes les chimères.

Ph. GONNET.

L'épanouissement social des droits de l'homme, par Charles BOUCAUD, avocat à la Cour d'appel de Lyon. — Un vol. 71 pages. —Paris, Bloud, 1907.— Collection Science et Religion.— *Prix* : 0 fr. 60.

L'auteur étudie ici la nature des droits de l'homme en connexion avec la notion de la personnalité humaine : il en retrace les multiples manifestations relatives soit à ses propriétés personnelles,

Digitized by Google

soit à ses propriétés réelles : il analyse ensuite l'idée du droit de l'enfant par rapport à la liberté d'enseignement et à l'association conjugale. Fécond en aperçus originaux, cet ouvrage témoigne d'une très grande ouverture d'esprit sur les questions les plus actuelles : la documentation, très fournie en références aux travaux les plus récents, est à elle seule tout à fait suggestive.

Qu'est-ce que la science? par Louis BAILLE, professeur à l'Université léonienne. — In-16, p. 78. — Paris, Bloud, 1906. — *Prix :*

C'est une pensée apologétique qui a inspiré cette brochure. Pour concilier les antinomies qui opposent la science à la religion, on a essayé une voie nouvelle et plus sûre. On dit que l'une et l'autre évoluent dans des plans différents, sans ligne de contact, de telle sorte que le conflit ne peut exister entre elles si les savants et les théologiens restent sur le terrain qui leur est propre. Quelques-uns admettent un intermédiaire qui ne serait ni une continuation de la science, ni une préface de la religion. — Cet intermédiaire est la philosophie. L'auteur, qui admet cette théorie, trouve cependant qu'elle n'est pas complète, et qu'il faut commencer par définir les trois termes qui la composent. C'est ce qu'il prétend faire pour la science.

Il examine d'abord la notion de la science en laissant de côté toutes les définitions depuis celle d'Aristote — *cognitio rerum per causas* — jusqu'aux notions plus humbles de l'esprit moderne, qui ne voient dans la science qu'une espèce de compromis toujours provisoire entre la nature et la pensée, il pose en principe que tous au moins s'accordent à représenter la science comme le terme propre des efforts de la raison. La science est un phénomène vital de relation entre deux termes dont l'un est le sujet de l'autre, le réel. La perfection de la science consiste dans la perfection de cette relation, et la connaissance absolument parfaite se concevrait comme l'union indissoluble de l'intelligence avec la totalité de l'être.

Dans le chapitre suivant, il examine les conditions de la connaissance parfaite qu'il ramène à trois principales, la vérité, la certitude, l'évidence. Et on y arrive surtout par les procédés de la généralisation ou du raisonnement.

Après cette analyse des éléments qui se rencontrent dans le fait de la connaissance, il cherche à en donner une définition précise. Cette définition sous une forme plus abrégée reproduit celle d'Aris-

Digitized by Google

tote. Ce qui caractérise l'esprit scientifique, c'est la recherche des causes. Ici les modernes sont d'accord avec les anciens. Cela est si vrai que des penseurs de nos jours de haute envergure ne craignent pas d'affirmer que la science est une création du génie grec.

La science ainsi expliquée laisse une grande liberté à l'esprit humain. Elle respecte tous les droits, toutes les méthodes, elle accueille la philosophie, et lui donne la première place. La religion aussi s'en accommode fort bien, elle y trouve des armes pour défendre ses dogmes. Ainsi donc plus de conflit, ni de séparation, mais l'union parfaite. C'est le titre du dernier chapitre. La science sans philosophie, dit l'auteur avec une justesse parfaite, est boiteuse, la philosophie sans religion est dangereuse, la religion sans philosophie perd un aliment nécessaire à sa vie intellectuelle, c'est la conclusion de l'ouvrage, et nous y souscrivons pleinement.

Ph. GONNET.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Il Primato di S. Pietro. Studiato nel divin libro degli atti apostoli, par Adolfo CELLINI. — 1 vol. VIII-237 pages. — Pustet, Roma, 1907. — *Prix :* 2 fr. 50.

Cette étude, solidement documentée, est une preuve nouvelle de l'activité scentifique et de la compétence du professeur Cellini, dont le nom, à dire vrai, est peu connu en France. Jugeant que les théories de Harnack et de Loisy doivent être critiquées sur le terrain de l'histoire et qu'une réfutation positive seule dévoilerait le caractère arbitraire de leurs conceptions, c'est sur le rôle joué par saint Pierre au sein de la première communauté chrétienne que l'auteur veut établir la démonstration de sa primauté. Il en suit donc les manifestations diverses telles que les relate le livre des Actes. Son plan est d'une simplicité lumineuse. Dans un premier chapitre, il montre ce « Primat » indiqué par une vue d'ensemble du livre des Actes. Au chapitre second, il décrit les circonstances spéciales dans lesquelles intervient l'exercice de cette primauté : l'élection du premier apôtre, la première Pentecôte, le baptême de Corneille, l'assemblée de Jérusalem. Il a réservé pour le troisième et dernier chapitre l'examen de quelques difficultés relatives à l'exercice de cette primauté : la conduite vis-à-vis des

Digitized by Google

judéo-chrétiens et les relations de saint Pierre et de saint Paul. Comme on le voit, c'est bien la thèse traditionnelle et, si je puis dire, dans le format classique de sa démonstration. Mais ce qui l'enrichit, c'est la valeur de la documentation et la rigueur d'une argumentation tout à fait fouillée et de grande tenue. Les œuvres du savant professeur ont été, du reste, honorées d'une lettre extrêmement louangeuse que Son Eminence le Cardinal Merry del Val envoyait à l'auteur par l'entremise de Mgr Boschi. Rien ne pouvait mieux — et avec plus d'autorité — caractériser la manière et la haute valeur de son œuvre, que cette parole, si souvent citée ces temps derniers en France, à cause de sa portée générale. « La pensée du Pape, *à qui ne plaît pas le dédain de la doctrine enseignée par nos vénérables Pères, comme ne lui plaît pas non plus la peur des progrès scientifiques*, a eu dans Cellini un interprète de valeur». (Rome, 19 octobre 1906.)

H. LIGEARD.

Saint Pierre (Collection « Les Saints »), par L.-Cl. FILLION. — Paris, Lecoffre, 1906. — *Prix :* 2 fr.

On ne s'étonnera pas que la Vie de saint Pierre, dans la collection « *Les Saints* », ait été confiée à un spécialiste bien connu de l'exégèse biblique. La biographie du chef des Apôtres ne peut guère, en effet, être tracée qu'à l'aide des écrits du Nouveau Testament, complétés par de rares enseignements empruntés à des sources extracanoniques. Dans cet ouvrage, le docte professeur de l'Institut catholique de Paris procède en exégète de profession. Il discerne, dans les Evangiles et les Actes, les différentes scènes où figure le prince des Apôtres, les commente brièvement et néanmoins complètement, expose de même manière la théologie des Epîtres qui portent le nom de Pierre, enfin esquisse un portrait d'ensemble de son héros.

Dans chacune de ces pages se reconnaissent bien les qualités qui distinguent les commentaires scripturaires de M. Fillion. Avec la même clarté et la même précision dans l'exégèse, c'est le même sens artistique dans les descriptions. On nous fait admirer les beautés du lac de Génésareth, on relève les traits exquis du pinceau des évangélistes, on signale les célèbres tableaux de la *Confession de Césarée* et du *Reniement*. Remarquable surtout est l'usage qui est fait des explications géographiques et archéologiques, fournies par les écrivains anglais et allemands. Les détails sur les constructions

Digitized by Google

du temple, sur les particularités du repas pascal, rappellent tout à fait les notices qui abondent dans le *Commentaire des quatre Evangiles* et en font le principal intérêt.

Nous ne doutons pas que tous ceux qui ont apprécié les précédents ouvrages de M. Fillion ne fassent le meilleur accueil à son *Saint Pierre*.

Les origines du schisme anglican (1509-1571), —par J. TRÉSAL. — Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. — In-12, Paris, Gabalda, 1908. — *Prix :* 3 fr. 50.

On sait la haute valeur scientifique des ouvrages qui composent la « bibliothèque de l'enseignement d'histoire ecclésiastique ». Ce nouvel ouvrage ne sera pas pour diminuer la renommée de cette excellente collection : encore qu'il ait peut-être un caractère plus accentué de vulgarisation, il est digne en tous points des ouvrages qui l'ont précédé dans cette série. C'est une époque fort intéressante, mais aussi très peu connues de la vie de l'Eglise, que M. Trésal a entrepris d'étudier : il ne s'est pas contenté de narrer brièvement les simples épisodes de ce schisme : le replaçant au milieu des incidents qui l'ont amené, notant les motifs divers de ceux qui en furent les fauteurs, il reconstitue le tableau historique de cette période. Il a donc dû remonter quelques années plus haut, — en 1509 —, et il poursuit son récit jusqu'en 1571. C'est à cette date que le Pape excommunie solennellement Elisabeth, et que le prayer book et les XXXIX articles sont officiellement et définitivement adoptés par l'Eglise d'Angleterre. Outre les travaux cités en référence pour chaque sujet spécial, l'auteur a groupé dans une bibliographie générale les travaux d'ensemble qui se réfèrent à cette question. Ecrit sans prétention, avec une entière impartialité, et dans une langue claire et précise, l'ouvrage de M. Trésal est d'une lecture attachante. S'il est une idée qui s'en dégage, c'est que les causes, pour lesquelles l'Eglise d'Angleterre se sépara de Rome, ne furent point d'ordre doctrinal. Peut-être est-ce une raison pour espérer que le retour et la réunion en seront moins difficiles ? H. L.

Questions historiques. — La Question Michel Servet, par Claude BOUVIER. — In-16, 62 pp. — Paris, Bloud, 1908. — *Prix :* 0 fr. 60.

La question Servet est à l'ordre du jour dans notre région du Sud-Est, où les fêtes de Vienne ont attiré l'an dernier, beaucoup

Digitized by Google

d'étrangers, en attendant l'érection, qu'on annonce prochaine, d'une statue en l'honneur de la « victime de tous les fanatismes ». A Paris, à Genève, il a été question d'autres monuments dont le dernier Salon a présenté diverses maquettes. Visiblement la libre-pensée s'apprête à compter Servet parmi ses « héros » et à le placer au panthéon où déjà Dolet et Bruno l'ont précédé.

Il était donc grandement utile de fournir en ce moment aux catholiques des éléments d'appréciation qui leur permissent d'adopter en connaissance de cause l'attitude qui convient le mieux en face des honneurs qu'on se propose de rendre à Michel Servet. C'est ce qui a engagé l'un de nos collaborateurs, M. Claude Bouvier, à étudier la question Servet,et à développer les *notes* qu'il avait déjà données à la *Revue pratique d'apologétique* sur ce sujet. Nous nous bornons à reproduire ici le plan de ce « tract », destiné aux catholiques éclairés, aux cercles d'études, à tous ceux qui veulent connaître une question très délicate et très complexe, et se former une opinion, fondée historiquement, sur le cas de la célèbre victime de Calvin.

I. Que sait-on de l'origine, des voyages, des études, des écrits de Servet jusqu'à la publication de la *Christianismi restitutio?*

II. *La Christianismi restitutio*, et les deux procès de Vienne et de Genève.

III. Histoire de la question Servet.

IV. L'apothéose de Servet s'imposait-elle?

Ajoutons seulement que l'étude de M. Bouvier, qui se donne comme élémentaire, est entièrement neuve sur plus d'un point ; par exemple, sur le séjour et les occupations de Servet à Paris et à Vienne ; sur la doctrine et le livre de la *Christianismi Restitutio ;* sur la découverte de la circulation pulmonaire, attribuée à Servet, etc. Cette brochure représente donc plus de travail qu'il ne paraît : elle vaut un volume. Elle servira désormais de guide indispensable et méthodique à qui voudrait aborder le sujet dans une œuvre plus considérable et plus détaillée. Espérons que M. Bouvier voudra bien nous donner ce travail. Il est mieux qualifié que personne pour le mener à bien.

E. J.

Digitized by Google

PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

CLÉMENT JUGÉ. — *JACQUES PELLETIER du Mans* (1517-1582). — *Essai sur sa vie, son œuvre, son influence.* — In-8°, XV-450 pages. — 1907, *Paris*, A. Lemerre ; *Le Mans*, A. Bienaimé-Leguicheux. — *Prix :* 12 francs.

NICOLAS DENISOT du Mans (1515-1559). — *Essai sur sa vie et ses œuvres.* — In-8°, VIII-164 pages. — 1907, mêmes librairies. — *Prix :* 5 francs.

La Faculté des Lettres de Caen qui recevait docteur, avec l'éclat que l'on sait, le samedi, 13 juillet 1901, M. l'abbé Eugène Griselle, pour ses érudites recherches sur la carrière pastorale de Bossuet et pour sa thèse monumentale sur Bourdaloue, a conféré le même grade, le vendredi, 19 avril 1907, à M. l'abbé Clément Jugé, ancien étudiant de la Faculté, aujourd'hui professeur de Première à l'Ecole Saint-Jean, à Versailles.

Le candidat apportait à ses juges deux thèses d'inégales proportions, mais non d'inégal mérite : l'une, la thèse « principale », sur Jacques Peletier du Mans ; l'autre, la thèse « complémentaire », sur Nicolas Denisot du Mans. On voit déjà, par le simple énoncé des titres, combien le Maine — dont il ne serait pas impossible, au surplus, que M. l'abbé Jugé ne fût lui-même originaire — a été, ce jour-là, à l'honneur !

Ce n'était pas cependant la première fois qu'on s'occupait de Jacques Peletier devant un aréopage universitaire. Déjà, à la Sorbonne, le mercredi, 20 juin 1900, son nom avait été souvent prononcé, et l'une de ses œuvres, son *Art poétique* (1), minutieusement étudiée par un ancien Normalien, M. Henri Chamard, actuellement professeur à l'Université de Lille. Mais, française et latine, l'œuvre de Jacques Peletier est très-complexe et très-copieuse ; et, vous savez, ce champ ne se peut tellement moissonner... M. l'abbé Jugé s'est chargé d'en fournir la preuve : c'est,en même temps que sur son œuvre, un essai complet sur sa vie et sur son influence, qu'il a composé. Ce que M. Chamard n'avait pu qu'indiquer, en une centaine de pages d'une latinité fort élégante, à savoir, que Peletier a développé, précisé, et éclairci nombre d'idées de Du Bellay dans

(1) Il n'est pas sans intérêt de noter que l'*Art poétique* fut imprimé, à *Lyon*, par Jean de Tournes, en 1555.

Digitized by Google

sa *Deffense*, ou encore, qu'il a heureusement contribué à faire prédominer chez nous l'étude du latin sur celle du grec, M. Jugé a pu, avec les éléments de l'enquête élargie qu'il avait conduite, le montrer explicitement et caractériser, en les étudiant en détail, toutes les grandes directions de son esprit. Il a su encore, chemin faisant, glaner quelques curieuses trouvailles sur la famille de Peletier, et présenter, à propos de l'origine du sonnet, une hypothèse aussi ingénieuse que séduisante ; il a même fait effort pour enrichir la gerbe du poète manceau de quelques épis, en lui adjugeant, d'un geste généreux, les « Nouvelles récréations et Joyeux devis » que l'on attribue plus généralement à Despériers ; il a tâché enfin, sans peut-être y réussir toujours, de mettre son héros à la place qui semble lui revenir dans la « brigade » agrandie de la Pléïade. Tout cela témoigne manifestement de recherches intelligentes et consciencieuses, et aussi d'un sentiment délicat de la composition, auxquels le Jury de la Faculté s'est plu à rendre hommage (1) ; en regrettant néanmoins un peu que la partie philosophique du travail offre, de ci, de là, quelque prise à la critique et que certaines particularités d'histoire n'aient pas été suffisamment mises au point.

Moins étendue, mais au moins aussi curieuse, la thèse sur Nicolas Denisot a rallié plus complètement encore que la précédente les suffrages des juges qui avaient à l'examiner. Poète, portraitiste, et, à l'occasion, précepteur, Nicolas Denisot a surtout à son actif des poésies religieuses, des *Cantiques* (1553), qu'il signa de l'anagramme de son nom, Conte d'Alsinois, et où revit bien, en raison de la valeur documentaire de ces pièces, tout l'esprit religieux du temps, dans l'ouest de la France. Quoique Ronsard et Baïf ne lui aient pas marchandé leurs éloges, c'est peut-être moins toutefois par l'influence, d'ailleurs plutôt voilée, qu'il aurait exercée sur les poètes contemporains que nous intéresse surtout aujourd'hui ce Manceau du XVI^e^ siècle, que par le rôle vraiment très-beau, parce que très-crâne et très-français, qu'il joua dans la lutte d'Henri II

(1) Le Jury de la Faculté était composé, pour la première thèse, de MM. Lemercier, doyen; Souriau, professeur de littérature française, rapporteur; Prentout, professeur d'histoire de la Normandie; Huguet, professeur de grammaire française; — pour la seconde thèse, des mêmes examinateurs, moins M^r^ Huguet, mais avec, en plus, MM. Weil, professeur d'histoire moderne, et Barbeau, professeur de langue et littérature anglaises.

La soutenance a duré, le matin, de neuf heures à onze heures et quart; l'après-midi, de deux heures à quatre heures trois quarts.

Après quelques instants de délibération, le Jury est rentré en séance, et M. le doyen Lemercier a conféré au candidat le grade de docteur ès-lettres, à l'unanimité des suffrages.

Digitized by Google

contre l'éternel ennemi d'outre-Manche, — n'en déplaise aux doux hypnotisés de « l'Entente *cordiale !* » Précepteur chez un fonctionnaire anglais de Calais, en 1556-7, il n'eut de trêve jusqu'à ce qu'il eût réussi à relever le plan des fortifications de la ville, et, au risque d'y laisser sa tête, à le faire parvenir au roi de France, facilitant ainsi la tâche du duc François de Guise qui enlevait en effet Calais aux Insulaires, au mois de janvier 1558. Ce « cantique »-là relègue au second plan tous les autres, et, de même qu'un sonnet sans défaut, vaut seul un long poème ; il vaut pareillement tous les portraits que Parisot artiste a pu faire, celui de Marguerite de Navarre compris : un acte héroïque tel que celui-là suffit pour camper à jamais un homme dans l'histoire, Nicolas Parisot y est : il y restera, et en bonne posture, grâce à Parisot, d'abord ; mais grâce aussi à M. l'abbé Jugé, qui, peintre habile à son tour, nous a donné de lui, dans son attachant Essai, un portrait vivant et une image définitive.

J. C.

Aux sources de l'Eloquence. Lectures commentées, par Marc SANGNIER. — Un vol. in-8°, 401 pages. — Paris, Bloud, 1908. — *Prix :* 4 fr.

C'est en faisant appel aux aspirations idéales de l'âme humaine que les orateurs arrivent à entraîner et à maîtriser les foules. De cette thèse, M. Marc Sangnier a voulu nous fournir une sorte de démonstration expérimentale : il a pour cela choisi les meilleurs passages des grands orateurs ; au texte il a ajouté un bref et vivant commentaire dans lequel il a fait ressortir, comme un leit-motiv, sa théorie maîtresse. L'idée en soi est excellente de montrer la continuité d'inspiration qui, à travers les temps, relie les grandes âmes : les extraits cités sont pour la plupart, — non pas tous —, choisis avec goût et discernement. Pour le commentaire, ce qu'il y a de mieux à en dire est peut-être... de le passer sous silence. Mais ceux auxquels ce livre est destiné y trouveront l'occasion de faire des lectures excellentes et qui élèveront leur âme vers les grandes et nobles idées. Il sera, espérons-le, un semeur d'enthousiasme et un ferment d'action.

H. L.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — ABT (A.), *Die Apologie des Apulieus von Madaura und die antike Zauberei.* Giessen. Töpelmann. VIII-271, p. In-8°, 9 fr. 35. — ADAM (J.), *The religious teachers of Greece.* Ediburgh, Clark. LV-467 p. In-8°, 13 fr. 30. — BELSER (J.), *Der Epheserbrief des Apostels Paulus.* Freiburg, Herder. VII-209 p. In-8° 5 fr. 60. — CHARLES (R.), *The greek versions of the Testaments of the XII Patriarchs.* London, Fowde, 384 p. In-8°, 22 f 50 — CHÉRANCÉ (L. DE), *Nos martyrs.* Poussielgue. In-12, 2 fr. 50. — COHU (Rev. J. R.), *The old Testament in the light of modern research.* London, Parker, 380 p. In-8°, 5 fr. — COUBÉ (abbé S.), *Le cœur de Jeanne d'Arc*, Lethielleux, In-8°, 1 fr. — GUIBERGUES (A. DE), *La doctrine de l'amour.* Poussielgue. In-8°, 3 fr. — KOENING (abbé J.), *Mois du Sacré-Cœur.* Retaux, In-18, 1 fr. 50. — MILLON (abbé A.), *La foi en Bretagne.* Poussielgue. In-8°, 4 fr. — Mc NEILE, *The book of Exodus, with introduction and notes.* London. Methuen. LXXXVI-247 p. In-8°, 13 fr. 10. — MONTGERMONT (Mlle M.), *Premiers pas vers le bon Dieu.* Poussielgue. In-32, 2 fr. 50. — RAUSCHEN G *Eucharistie und Bussakrament in den ersten sechs Jahrh. der Kirche.* Freiburg, Herder. VIII-204 p. In-8°, 5 fr. — ROBSON (J.), *The resurrection gospel.* London, Oliphant, 312 p. In-8°, 6 fr. 25. — SCHULZ (A.), *Doppelberichte in Pentateuch.* Berlin, Trowitzch, 99 p. In-8°, 2 fr. 50.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — ACKER (P.), *Œuvres sociales des femmes.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — ALHEIM (M. O. D'), *Le legs de Moussorgski.* Paris. E. Rey. In-16, 2 fr. 50. — BOUTY (E.), *La vérité scientifique.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — HARTENBERG (Dr P.), *Psychologie des neurasthéniques*, Alcan. In-16, 3 fr. 50. — HAUVETTE (H.), *Ghirlandaio.* Plon. In-8°, 3 fr. — MICHEL, *Histoire de l'art*, T. III 1, Colin. 480 p. Gr in-8°, 15 fr. — PILLON, *L'année philosophique*, XVIII, 1907. Alcan, In-8°, 5 fr. — SALADIN (H.), *Tunis et Kairouan.* Pet. In-4, 4 fr.

Histoire et Géographie. — BILLARD (Dr M.), *Les maris de Marie-Louise.* Perrin. In-8°, 5 fr. — BITTARD DES PORTES (R.), *Les émigrés à cocarde noire.* Emile-Paul. In-8°, 7 fr. 50. — BROGLIE (E. DE), *Tourville*, 1642-1701. Plon. In-16, 3 fr. 50. — CHLAPOWSKI (Gal D.), *Mémoires des guerres de Napoléon.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — CLERGET (P.), *La Suisse au XXe siècle.* Colin. In-18, 3 fr. 50. — CONDER (Col. C. R.) *The rise of man.* London. Methuen, 368 p. In-8°, 15 fr. — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, XLI. Hachette. In-4, 5 fr. —

Digitized by Google

DONOP (G[al]), *Lettres sur l'Algérie*, 1907-8. Plon. In-16, 3 fr. 50 — GAUTIER (E. F.), *Sahara algérien*. Colin, 380 p. In-8° 15 fr. — GRUETZMACHER (G.), *Hieronymus*. Belin, Trowitzsch. VIII-293 p. In-8°, 3 fr. 75. — LUSSAN (C[el]), *Souvenirs du Mexique*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — MASSON (F.), *Jadis et aujourd'hui*. Ollendorff. In-18, 3 fr. 50. — MURAT (P[ce]), *Joachim Murat* 1767-1815. Lettres et documents. I. Plon. In-8°, 7 fr. 50. — NOAILLES (V[te] DE), *Bernard de Saxe-Weimar*, Perrin. In-8°, 7 fr. 50. — PIERRE-GAUTHIEZ, *Dante*. Laurens. In-8°, 9 fr. — RAIN (P.), *L'Europe et la restauration des Bourbons*. In-8°, 7 fr. 50. — SMITH (G. A.), *Jérusalem*. Hodder and Stoughton. 2 vol. XX-498, 631 p. in-8°, 30 fr.

Philologie, Belles-Lettres. — BAZIN (R.), *Mémoires d'une vieille fille*. Calmann-Lévy. In-8°, 3 fr. 50. — BÉZARD (J.), *La classe de Français*. Vuibert et Nony. In-8°, 3 fr. 50. — CALVET, *Les livres au jour le jour*. Retaux. In-16, 3 fr. 50. — CHOPPIN D'ARNOUVILLE (R.), *L'ombre de Guillemette*. Perrin, In-16, 3 fr. 50. — DAUDET (E.), *Au galop de la vie*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — DAVERNE (A.), *Le prix du sang*. Plon. In-16, 3 fr. 50. DOUMIC (R.), *Le théâtre nouveau*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — *The Cambridge history of english literature*. II. *The end of the middle ages*. Cambridge University Press, XII-539 p. In-8°, 11 fr. 50. — MORSIER (E. DE), *Études allemandes*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — THIÉRY (J.), *A grande vitesse*. Colin. In-18, 3 fr. 50. — VILLEY (P.), *Les sources de l'évolution des Essais de Montaigne*. Hachette, 2 vol., In-8°, 20 fr.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

ENVISAGÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA

Géologie tectonique et la Paléogéographie

La géographie physique fait aujourd'hui partie des sciences naturelles. La nature est un livre dont les feuillets sont les terrains superposés de la croûte terrestre. Sur ces feuillets, les caractères épars sont coordonnés et traduits par les naturalistes pour reconstituer l'histoire de la création.

La géographie physique peut et doit être, désormais, considérée comme faisant partie du groupe des sciences naturelles.

Or, suivant une comparaison destinée à montrer l'importance et le rôle considérables acquis depuis peu d'années par ces sciences, la nature est un grand et beau livre (1) dans lequel est écrite toute l'histoire de la création.

Ce livre, vieux comme la terre, et qui s'enrichit chaque jour de nouvelles pages, comprend d'innombrables feuillets dont les premiers, les plus anciens puisque leur date se perd dans la nuit des temps, sont tellement usés qu'ils tombent en lambeaux et que leurs caractères sont en grande partie détruits ou effacés.

Ces feuillets, ce sont les strates successives de l'écorce ter-

(1) Voyez a ce sujet le texte d'une conférence analogue donnée par l'auteur à Tarare, le 25 novembre 1905, publiée dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles* de cette ville sous le titre : *Quelques feuillets du beau Livre de la Nature.*

Digitized by Google

restre formées aux différentes époques de la vie du globe, ce sont les terrains superposés chronologiquement, puis souvent embrouillés ou démantelés, que les géologues ont classés par groupes ou chapitres, dont les principaux sont : l'archéen ou primitif, le précambrien, le cambrien-silurien, le dévonien, le carbonifère-permien, le trias, le lias, le jurassique, le crétacé, l'éocène, l'oligocène, le miocène, le pliocène, le quaternaire ou pléistocène, et enfin le contemporain (1).

Les caractères écrits sur chaque feuillet, ce sont les minéraux, cristallisés ou amorphes, dont les roches sont constituées, ce sont les multitudes d'animaux et de végétaux fossiles, souvent réduits à l'état de débris, d'empreintes ou de traces, souvent devenus méconnaissables, qui gisent dans tous les terrains sédimentaires ; ce sont, enfin, tous les êtres actuels, vivants ou bruts.

Ainsi, tel un savant, un philosophe, un poète, jette sur le papier l'expression de ses pensées, telle la Puissance créatrice, Dieu pour les croyants, a consigné, dans le beau livre de la Nature, l'histoire de son œuvre admirable ! Et les naturalistes, avidement penchés sur les pages de ce livre, s'efforcent d'en restaurer, d'en coordonner et d'en traduire les caractères épars, et de surprendre, par le sens des phrases, les enseignements du passé ou du présent, et les secrets de l'avenir.

L'évolution du globe terrestre est continue ; en d'autres termes, la réalisation du plan de la création est progressive et ininterrompue depuis l'origine, perdue dans la nuit du passé, jusqu'à la fin, cachée derrière les voiles de l'avenir. Les classifications établies par les naturalistes, pas plus que celles admises par les historiens, n'indiquent donc nullement des séparations absolues, des solutions brusques de continuité, des révolutions totales ou des cataclysmes universels, comme on avait pu l'admettre autrefois.

Les deux ères primitive et primaire représentent les débuts et l'antiquité de la croûte terrestre ; l'ère secondaire en est

(1) Voici d'ailleurs ci-joint un tableau résumant la succession des principaux chapitres du livre de la nature, avec l'indication sommaire des grands faits géographiques et biologiques propres à chacun d'eux.

Digitized by Google

SOMMAIRE SYNOPTIQUE DE L'HISTOIRE DE LA TERRE

GRANDES DIVISIONS CHRONOLOGIQUES		DURÉE proportionnelle	SUBDIVISIONS PRINCIPALES	GRANDS FAITS GÉOGRAPHIQUES		GRANDS FAITS BIOLOGIQUES
Histoire contemporaine de la terre	ÈRE QUATERNAIRE ou Homozoïque.	0,05	*Actuel* ou *Historique*	Passage à la configuration actuelle.		Civilisations.
			Pléistocène ou *Préhistorique*	Dernière glaciation, puis retrait des glaciers. Effondrements atlantiques et méditerranéens, etc.		Apparition et dispersion de l'espèce humaine. Faune et flore actuelles.
Histoire des temps récents ou modernes de la terre.	ÈRE TERTIAIRE Néozoïque ou Cénozoïque	1	*Pliocène*	Premières glaciations		Apogée ou règne des mammifères, des oiseaux et des plantes à fruits (Angiospermes). Déclin des reptiles et des gymnospermes.
			Miocène	Alpes, Caucase, Himalaya	*Plissements alpins*	
			Oligocène			
			Eocène	Pyrénées		
Histoire du moyen âge de la terre	ÈRE SECONDAIRE ou Mésozoïque	3	*Crétacé* *Jurassique* *Lias* *Trias*	Pas de plissements montagneux. Alternatives de lentes transgressions et régressions marines. Démolition et érosion des chaînes primaires.		Apogée ou règne des reptiles, des ammonites et des plantes résineuses (gymnospermes). Apparition des mammifères, des oiseaux et des plantes à fruits. Déclin des batraciens et des cryptogames.
Histoire de l'antiquité de la terre	ÈRE PRIMAIRE ou Paléozoïque.	8	*Carbonifère-Permien.*	*Plissements hercyniens* (sur Armorique, Plateau Central, Vosges, Ardennes, Bohême, Oural, etc.)		Apogée ou règne des poissons, des tribolites et des cryptogames (fougères) Apparition des batraciens-reptiles (vers la fin), et des invertébrés aériens (insectes). Jusqu'au silurien, vie concentrée dans les eaux marines.
			Dévonien *Cambrien-Silurien*	*Plissements calédoniens* (Ecosse, Norwège).		
			Précambrien	*Plissements huroniens* (Grand continent polaire boréal).		
Histoire des débuts de la croûte terrestre	ÈRE PRIMITIVE ou Archéenne	10	Micaschistes Gneiss	Linéaments de rides polaires. Ilots instables sur l'Europe. Formation de l'océan primitif par condensation des vapeurs atmosphériques.		Premiers êtres vivants, aquatiques (invertébrés inférieurs et thallophytes : algues).

Digitized by Google

comme le moyen âge ; l'ère tertiaire, comme les temps modernes et la renaissance ; l'ère quaternaire, enfin, en est l'époque contemporaine. C'est surtout grâce aux découvertes et aux études des paléontologistes que l'histoire naturelle est devenue de l'histoire au sens propre de ce mot, puisqu'elle possède aujourd'hui les titres de généalogie d'une multitude d'êtres, qui auparavant semblaient des enfants perdus (Albert Gaudry).

* * *

Le livre de la nature est en même temps un album, un atlas, où son conservées les scènes et les configurations des âges disparus. La géographie actuelle n'est que la résultante des états antérieurs. C'est pour n'avoir pas compris plus tôt cette vérité si logique et si simple que la géographie physique est restée si longtemps sans méthode et sans but.

Mais le livre de la nature n'est pas seulement un livre d'histoire, il est en même temps un *atlas de géographie* ancienne et moderne. Sur ses feuillets, en effet, on aperçoit aussi comme de vieux croquis, bien estompés, bien effacés, que les géologues ont pu reconstituer pour le plus grand profit des géographes, puisque *le relief actuel* ne peut se comprendre que comme une *résultante des états antérieurs* dont l'étude est du ressort spécial de la *Paléogéographie.*

C'est pour n'avoir pas compris cette vérité cependant si logique et si simple que la géographie physique est restée si longtemps sans méthode et sans but.

En architecture, l'étude d'un monument doit-elle se borner à indiquer sa superficie, sa longueur, sa profondeur, sa hauteur, le nombre de ses fenêtres, de ses cheminées, de ses appartements, de ses corridors et de ses cours?

De même l'étude d'un bas-relief ou d'une œuvre sculpturale quelconque doit-elle se contenter d'un simple constat de ses dimensions, du nombre et même des noms des objets et des personnages représentés?

N'est-il pas plus important et plus logique de reconstituer l'histoire de ce monument? A quelle époque remonte-t-il? Quel style, quel plan l'architecte lui a-t-il donnés? Dans quel

Digitized by Google

but? Quelles sont les réfections qu'ont exigées les injures du temps ou les changements de destination? Quels sont les matériaux qui ont servi à l'édifier? Comment ont-ils été assemblés ? etc. Pour la statue ou le bas-relief, quelle en est la matière? Quel modelé l'artiste lui a-t-il donné? Par quel procédé y est-il arrivé? etc.

De même en est-il pour la géographie physique, qui n'a été, trop longtemps, qu'une sèche statistique de distances kilométriques, d'altitudes, de superficies, de nombre d'habitants, une conception schématique de bassins et de lignes de partage des eaux obtenues à grand renfort de soi-disant crêtes montagneuses.

Aussi, tant qu'elle s'est renfermée dans ce cadre étroit d'une simple représentation de contours de rivages et de tracés de pseudo-chaînes qu'on apprenait ou qu'on copiait sans les comprendre, la géographie physique a été considérée comme l'une des plus accessoires parmi les matières des programmes de l'enseignement primaire, secondaire, et même supérieur. Et l'histoire naturelle a partagé la même défaveur tant qu'elle s'est bornée à des observations de faits isolés, à des collections d'insectes, de coquilles, de bêtes empaillées, de plantes desséchées et de morceaux de pierres !

Ce qui a marqué la magnifique et récente rénovation des sciences naturelles, géographie y comprise, c'est qu'à la phase purement et sèchement analytique — préliminaire indispensable, sans doute —, a succédé la phase comparative et synthétique.

Toutes les sciences ont d'ailleurs comme but général et final la connaissance des lois de la nature, l'enchaînement des faits et des phénomènes ; et plus elles se développent, plus elles se relient entre elles au lieu de s'individualiser. La vérité est une. Nous n'en connaissons encore que des parcelles et c'est seulement lorsque ces parcelles, domaines propres des diverses sciences, se seront agrandies jusqu'à se réunir, que nous la posséderons tout entière, ou tout au moins que nous aurons reculé les limites du connaissable autant que le permettent les efforts dont est capable l'esprit humain.

Il y a eu, dit-on, quatre grands siècles littéraires ; y aura-t-il

Digitized by Google

aussi quatre grands siècles scientifiques? A en juger par le XIXe siècle, le premier, et par ce qui s'est écoulé du XXe, qui, dès son début, se montre d'une précocité vraiment stupéfiante, deux ou trois suffiront peut-être ! Nul cependant ne peut préjuger l'avenir...

Mais revenons au relief terrestre. Notre intention, dans cette causerie, est précisément d'exposer rapidement, et clairement si possible, la rénovation qu'a subie depuis quelques années, et à son grand avantage, la géographie physique aidée il est vrai par les progrès respectifs de ses sœurs ou cousines la géodésie, la physique météorologique, la biologie, l'ethnographie, et surtout la géologie.

Voilà, en vérité, un beau et vaste sujet. Les âmes charitables pourraient nous glisser à l'oreille le conseil d'usage : méfiez-vous, qui trop embrasse mal étreint ! Peut-être cependant les proverbes ne sont-ils pas absolus, et y a-t-il moyen de dire beaucoup de choses en peu de mots : *multa paucis*. Au surplus, à proverbe, proverbe et demi : *Audaces fortuna juvat !*

* * *

Coup d'œil historique. Humboldt, E. de Beaumont et Reclus ont tenté, au XIXe siècle, des synthèses géographiques. Humboldt fut trop philosophe et rêveur. Beaumont essaya le premier de diviser la France en régions naturelles et d'expliquer la formation des montagnes. Reclus fut trop littéraire et pas assez scientifique. C'est seulement à la fin du XIXe siècle que Margerie, La Noé, Bertrand, Suess, Schrader, Vidal-Lablache, etc., montrèrent l'utilité de la tectonique en géographie physique.

Pendant le XIXe siècle plusieurs essais de synthèse géographique furent tentés, notamment par le baron Alexandre de Humboldt, par Léonce Elie de Beaumont, et par les frères Elisée et Onésime Reclus.

De Humboldt ! Qui d'entre nous n'a lu ses attrayants ouvrages (1), où la plume semble transformée en un magique pinceau traçant, avec leurs colorations vives et variées, les magnifiques paysages des tropiques ! Mais, sous l'éclat du vernis, on

(1) *Voyage aux régions équinoxiales, Tableaux de la Nature, Cosmos, Essai sur la géographie des plantes*, etc.

Digitized by Google

sent la fragilité de la trame. Humboldt était un peu trop philosophe et rêveur. Son but, assurément louable, était surtout — il le dit lui-même dans la préface de ses *Tableaux de la Nature* — de faire éprouver à ses lecteurs « une partie de la jouissance que ressent un esprit ému par la contemplation de la nature... Partout, ajoutait-il, j'ai dirigé la pensée vers cette influence éternelle qu'exerce la nature physique sur les dispositions morales et les destinées de l'homme... Que celui qui veut échapper aux orages de la vie me suive dans l'épaisseur des forêts, à travers les déserts, et sur les sommets des Andes ! »

Après avoir lu Humboldt, on a peut-être contemplé la nature, on a sans doute reposé et calmé son esprit, mais on n'a pas appris la géographie. Humboldt fut seulement, et c'est déjà beaucoup, le Bernardin de Saint-Pierre de la Géographie.

Elie de Beaumont vint ensuite et, à l'encontre de Humboldt, il se préoccupa beaucoup moins de décrire la terre que de l'expliquer et d'en écrire l'histoire, en essayant d'allier heureusement la géologie et la géographie physique. Ses recherches sur la formation des *systèmes de montagnes*, et son *Explication de la Carte géologique de la France*, bien que renfermant des propositions encore mal assurées et même en partie erronées, lui ont cependant permis de formuler le premier essai scientifique de synthèse du sol français.

Elie de Beaumont concevait la France (fig. 1) comme constituée essentiellement d'un pôle répulsif et d'un pôle attractif. Le *pôle répulsif*, c'est le grand *massif central*, immense dôme de terrains cristallins d'où descendent en divergeant les rivières, les limons, et aussi les habitants. Le pôle *attractif*, c'est le grand *bassin parisien*, immense cuvette à couches emboîtées, dont le centre, Paris, semble en effet attirer, concentrer les cours d'eau, les voies ferrées et les courants humains. Autour de ces deux pôles de divergence et de convergence, s'étend une sorte de ceinture de terrains jurassiques (d'âge secondaire) que, par suite de sa disposition et de sa forme, Elie de Beaumont appelait le 8 *jurassique français*. Quant aux autres parties de la France, Armorique, Vosges, Aquitaine, Pyrénées, Alpes, il les considérait presque comme d'origine étrangère, subordonnées en quelque sorte aux deux pôles centraux, comme

Digitized by Google

des appendices, des adjonctions ou des bavures dont il n'avait pas soupçonné les rapports avec les parties principales. Quels que soient les défauts graves de cette conception, il faut toutefois reconnaître qu'elle ne manquait ni de grandeur ni de vraisemblance.

En même temps qu'Elie de Beaumont, le célèbre géologue anglais Charles Lyell eut le mérite de mettre en honneur

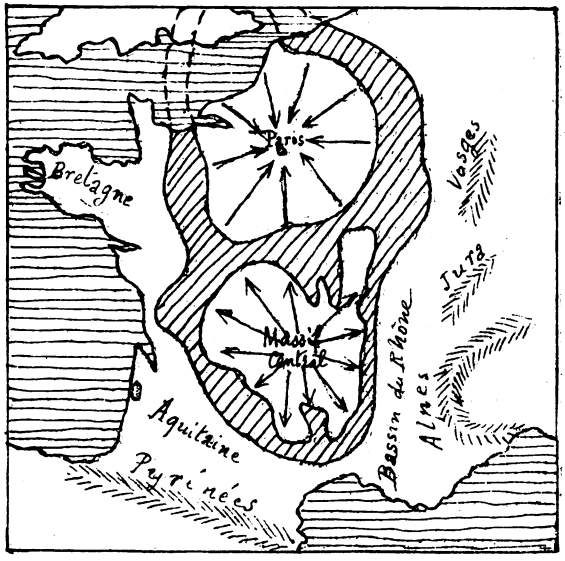

FIG. 1. — Conception de la France, par Elie de Beaumont.
(N.-B. — La partie en hachures représente la ceinture de terrains jurassiques autour des deux pôles répulsif et attractif).

dans ses ouvrages la théorie dite des *causes actuelles*, ainsi nommée parce qu'elle nie les cataclysmes universels qui, d'après les anciens géologues, auraient séparé les périodes géologiques entre elles, et qu'elle admet (avec des variations d'intensité toutefois), pour les états antérieurs de notre globe, les mêmes causes de changements géographiques que nous voyons encore agir actuellement sous nos yeux.

Beaumont et Lyell avaient donc montré à la Géographie physique sa véritable voie, en l'aiguillant du côté de la géologie. Aussi est-il surprenant que les géographes ne s'y soient pas engagés dès cette époque, et qu'ils aient persisté à ne con-

Digitized by Google

sidérer, comme régions naturelles, que les bassins hydrographiques avec leurs lignes de partage, ce qui est une manière absolument fausse de comprendre le relief terrestre.

Aussi bien, un écrivain brillant, et qui puisait aussi à d'autres sources sa notoriété, Elisée Reclus, survint à ce moment pour entraîner et égarer de nouveau la géographie dans le mâquis, ou, si l'on veut, dans le jardin trop enchanteur de la littérature. Les magnifiques volumes de Reclus (1) obtinrent un gros succès de librairie, et aujourd'hui encore ils figurent en belle place dans les bibliothèques au milieu des Victor Hugo, des Alexandre Dumas et des Camille Flammarion.

Mais ces beaux ouvrages de Reclus sont des livres de lecture plutôt que des livres d'étude. Elisée Reclus avait beaucoup de mise en œuvre littéraire, il frappait l'imagination par des clichés de rhétorique à images heurtées; par contre, il avait peu d'acquit scientifique. Il fut comme le Chateaubriand, mais un Chateaubriand libre-penseur, de la Géographie. Et ce fut en vain qu'Onésime Reclus essaya de consolider, par ses propres travaux, l'œuvre cependant méritoire de son frère.

L'heure de la rénovation géographique venait heureusement de sonner ; à ce moment, vers la fin du XIX^e siècle, toute une pléiade de savants, de La Noë, de Margerie, Schrader, Marcel Bertrand, Edouard Suess, Vidal-Lablache, pour ne nommer que les principaux, était en train d'édifier un pont, la *Tectonique*, qui vint relier définitivement la Géographie physique et la Géologie, séparées jusque-là l'une de l'autre par un abîme profond.

(1) *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe ; les Continents, l'Atmosphère et la Vie ; Géographie universelle*, etc.

Digitized by Google

* * *

Tectonique. Principes d'architecture et de sculpture du relief terrestre. Définition des trois types d'architecture tabulaire, plissée et volcanique Principaux agents d'érosion, ouvriers sculpteurs qui façonnent les détails du relief.

Qu'est-ce donc que la Tectonique ? C'est simplement la connaissance de l'architecture et de la sculpture du relief terrestre.

Or, architecture signifie agencement, superposition de matériaux selon certains styles ou principes bien déterminés, quoique susceptibles de mille variations de détail dans la pratique. Sculpture signifie qu'une fois le gros œuvre édifié, on le travaille par affouillement ou usure, pour obtenir, par des procédés mécaniques ou autres, un modelé plus ou moins approfondi du relief.

Précisément, le relief géographique résulte aussi de la combinaison et de l'influence réciproques des agents constructeurs ou architecturaux et des agents modeleurs ou sculpturaux.

. . . . . .

Que le lecteur nous permette d'ouvrir ici une très courte parenthèse et de rappeler deux ou trois définitions nécessaires pour comprendre la suite de notre exposé !

La terre, d'après les lois générales de la physique, se contracte, c'est-à-dire diminue de volume au fur et à mesure qu'elle se refroidit insensiblement ; or, sa croûte ne peut suivre ce mouvement de retrait de la masse centrale qu'à condition de se plisser ou de s'affaisser par endroits : elle fait un peu comme une pomme reinette qui se ride, qui se recroqueville de plus en plus en se desséchant.

Ainsi, les *affaissements* et les *ridements*, accompagnés d'ailleurs de cassures ou *failles*, et de secousses ou *tremblements de terre*, sont les deux agents principaux de construction ou de rénovation des reliefs, et correspondent à deux types d'architecture terrestre : l'*architecture tabulaire* ou d'affaissement et l'*architecture plissée* ou de ridement.

Autrefois, on ne parlait que de *soulèvements ;* il est cepen-

Digitized by Google

dant facile de comprendre que, puisque la terre devient de plus en plus petite, ce sont les affaissements ou effondrements qui sont la règle ; et, dans l'architecture tabulaire, ce sont les bords des cuvettes ou des compartiments effondrés qui, conservant leur altitude antérieure, deviennent *ipso facto* des montagnes et des plateaux.

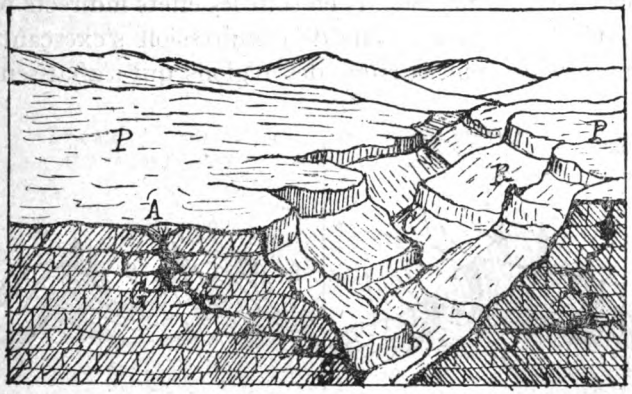

FIG 2. — *Vue perspective et coupe schématique des Causses* (d'après M. Boule).

P. Surface supérieure des plateaux.
C. Cagnon ou ravin d'érosion creusé par la rivière.
A. Orifice d'un aven ou puits d'infiltration de l'eau de pluie dans les calcaires fissurés et perméables.
G. Gouffres et cavernes souterraines où circulent les eaux.
S. Sources sur les flancs escarpés du cagnon ; ce sont les points de résurgence des eaux d'infiltration.
R. Rocher bizarrement sculpté par les agents d'érosion et accroché au flanc du ravin.

(N.-B. — La partie couverte de hachures, au premier plan, montre sur une section verticale, les couches horizontales ou tabulaires de calcaires jurassiques et liasiques, ainsi que les cavités souterraines résultant de la dissolution de ces calcaires par les eaux).

ARCHITECTURE TABULAIRE.

Des exemples nombreux et typiques de pays d'architecture tabulaire se présentent immédiatement à l'esprit : les cuvettes planes, emboîtées, et relevées sur leurs bords, qui constituent les plaines du bassin de Paris ; les plateaux subhorizontaux de terrains jurassiques (*Tafel-Jura*) de la Bourgogne, des environs de Montbéliard et de Belfort, etc., etc. L'érosion découpe ordinairement des rigoles, cluses, cagnons ou ravins dans ces régions tabulaires, comme cela se voit si nettement

Digitized by Google

dans les *causses* (fig. 2) du Tarn, de la Lozère, et dans la vallée moyenne (Ruoms, Vogüé, etc.) de l'Ardèche (1).

Ni moins nombreux, ni moins nets sont les exemples de pays d'architecture plissée ; le plus classique peut-être est donné par les chaînes du Jura (fig. 4), plissées entre le bassin de Paris et la plaine suisse. Car, si les affaissements sont les effets directs de la force verticale et centripète de la contraction terrestre, les plissements en sont les effets indirects par la force latérale ou tangentielle de compression s'exerçant sur certains fuseaux pincés entre des régions qui s'affaissent.

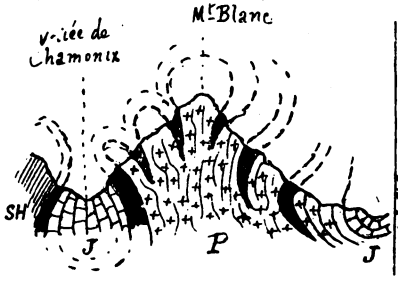

FIG. 3.
Coupe schématique des faisceaux de plis en éventail du Massif du Mont-Blanc.
(N.-B. — Le pointillé représente les parties des plis enlevées par érosion).
(d'après M. Boule).
P, Protogyne. SH. Schistes cristallins et Houiller. J, Jurassique.

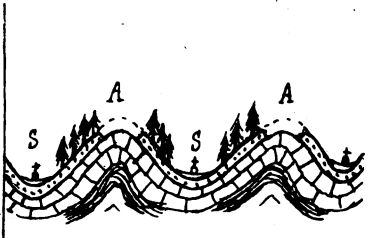

FIG. 4.
Coupe schématique transversale des plis réguliers du Jura suisse (chaînes du Hauenstein).
A. Crêtes anticlinales plus ou moins décapées par érosion.
S. Vallées synclinales avec villages et prairies marécageuses. Les versants sont tapissés de forêts de sapin.

ARCHITECTURE PLISSÉE.

Parfois même, la région plissée est comme étranglée dans son soubassement, et se trouve par suite comme soulevée en faisant pour ainsi dire hernie, et en s'étalant et se déversant par dessus les parties latérales en voie d'affaissement ; tels sont les faisceaux de plis très serrés des chaînes alpines qui se déversent en éventail d'un côté sur la France, de l'autre côté sur l'Italie (fig. 3). Le déversement peut même s'accentuer jusqu'à coucher littéralement les plis sur les régions voisines, et il arrive même que ces nappes de recouvrement, arrachées de leur racine, séparées de leur base, sont charriées à des distances de

(1) Dans la région tabulaire du Colorado (Etats-Unis), le grand cagnon est creusé, sur près de 1000 mètres de profondeur, avec des parois presque à pic, dans les couches des terrains primaires.

Digitized by Google

cinquante, cent kilomètres. Ces *plis couchés*, *nappes de recouvrement* et *nappes de charriage* ont été très étudiés pendant ces dernières années dans les régions alpine et subalpine : c'est ainsi que les montagnes du Chablais sont les débris, découpés par l'érosion, d'une nappe de charriage, large de 60 kilomètres environ, s'étendant sur toute cette partie de la Haute-Savoie, et provenant des grandes Alpes.

C'est ainsi également que les géologues suisses, et notamment M. Lugeon, sont arrivés « à considérer la masse tout entière des Alpes Suisses, depuis le Valais jusqu'au lac des

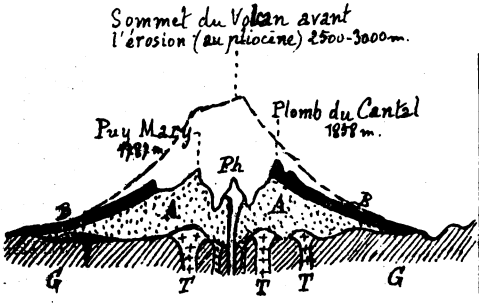

FIG. 5. — *Coupe du Volcan du Cantal* (d'après M. Boule).
B. Coulées de basalte. T. Trachytes. A. Andésites, Ph. Phonolithes. G. Substratum archéen de granite et de gneiss (surface du plateau central).

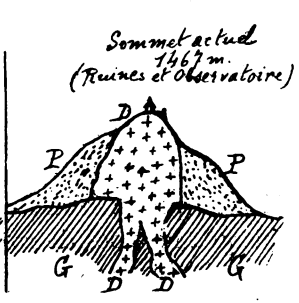

FIG. 6. — *Coupe du Puy de Dôme.*
D. Dyke central de Trachyte (Domite.
P. Projections et Eboulis.
G. Substratum archéen.

ARCHITECTURE VOLCANIQUE.

Quatre-Cantons, comme un immense empilement de nappes exotiques, dont il faudrait aller chercher les racines, actuellement enlevées par l'érosion, à 80 ou 90 kilomètres vers le sud, dans la direction du Tessin » (1).

Outre ces deux types d'architecture tabulaire et plissée, on peut en admettre un troisième, l'*architecture volcanique*. En effet, en édifiant, sur des substrata plus anciens, leurs cônes ignivomes, posés comme des pains de sucre sur une table, et en déversant alentour leurs coulées de basaltes et de laves, les volcans constituisent çà et là des reliefs isolés (fig. 5 et 6).

Ainsi, sur l'ancien plateau central granitique de la France

(1) F. Roman, *La formation des montagnes* (bulletin n° 46 de l'Association des anciens élèves de l'école centrale lyonnaise, 1908).

Digitized by Google

(ancienne région plissée puis rabotée et réduite à l'état de pénéplaine), d'une altitude moyenne de 800-900 mètres, s'est superposée, comme un deuxième étage, l'imposante cohorte des deux cent cinquante volcans du Velay-Vivarais, de l'Aubrac, du Cantal, du Mont-Dore et de la chaîne des Puys.

Le gros œuvre des monuments terrestres étant ainsi édifié suivant ces trois modes d'architecture tabulaire, plissée et volcanique, les ouvriers sculpteurs, en l'espèce les *agents d'érosion*, commencent à l'attaquer même pendant sa construction, comme impatients qu'ils sont d'effectuer leur œuvre inverse d'affouillement ou de destruction.

Quels sont ces agents sculpteurs ou d'érosion? Ce sont les eaux de pluie, d'infiltration et de ruissellement, les vagues de la mer, les glaciers, les vents, le froid, la chaleur, les gaz oxygène et acide carbonique de l'atmosphère, qui tous ensemble et chacun suivant son modelé spécial, usent, percent, liment, polissent, entaillent, désagrègent et dissolvent à l'envi. Les débris qui en résultent, depuis les imperceptibles poussières jusqu'aux blocs de rochers, sont ensuite transportés et entraînés plus ou moins rapidement jusqu'aux lacs et aux océans, où ils vont se déposer pour former de nouvelles couches sédimentaires, de nouveaux feuillets de l'écorce terrestre qui, exhondés plus tard à leur tour, donneront de nouveaux reliefs que l'érosion entamera, et ainsi de suite.

Nous comprenons maintenant pourquoi et comment la configuration des reliefs géographiques change constamment.

. . . . . .

Sur ce, fermons la parenthèse et, munis de ces renseignements, nous allons feuilleter l'atlas géographique du livre de la Nature, et reconstituer à grands traits l'histoire des aspects anciens de la région française et européenne, pour aboutir à l'aspect actuel.

Pour cela, transportons-nous d'abord par la pensée à quelques millions d'années (1) en arrière, c'est-à-dire à l'époque archéenne ou primitive.

(1) « Assurément, l'histoire de notre globe a été longue, mais il est intéressant de constater que sa durée s'exprime en termes finis et

Digitized by Google

* * *

Atlas paléogéographique. Continents et aspects successifs de l'Europe aux époques antérieures.

I. — Océan primitif. Premiers linéaments continentaux vers le pôle boréal. Ilots instables sur l'Europe.

II. — Au primaire, continent polaire précambrien (*plissements huroniens*) auquels viennent s'adjoindre concentriquement vers le sud, d'abord les *plissements calédoniens* sur l'Ecosse et la Norwège, puis, au carbonifère, les *plissements hercyniens* couvrant d'une longue écharpe toute l'Europe moyenne depuis l'Armorique jusqu'à l'Oural.

III. — Au secondaire, pas de nouveaux plissements de l'écorce, mais les agents d'érosion et les oscillations marines usent et fragmentent les chaînes précédemment formées. Ainsi, les détroits du Poitou et de Dijon divisent en trois tronçons (Armorique, Plateau central et Vosges) la partie française des chaînes hercyniennes, faisant communiquer les mers de Paris et d'Aquitaine, tandis que le détroit de Naurouze (et aussi celui des Causses) relie les mers aquitanienne et rhodanienne.

IV. — Au tertiaire, l'Europe s'exhonde et prend tournure. *Plissements alpins :* surrection des Pyrénées, puis de l'arc alpin prolongé par le Caucase et l'Himalaya ; en même temps, le Jura se plisse, les volcans de la France centrale surgissent, les mers parisienne, aquitanienne et rhodanienne se retirent. Premières glaciations.

V. — Au quaternaire, dernière glaciation. L'homme a été témoin de l'extension des glaces alpines jusqu'à Lyon, et des dernières éruptions de l'Auvergne. La configuration géographique prend l'aspect actuel qui lui-même est instable et transitoire.

VI. — Les phénomènes topogéniques s'accomplissent encore sous nos yeux. Lent travail des agents d'érosion. Quatre millions d'années suffiraient pour la destruction totale des continents actuels.

I. — La croûte terrestre vient de se former ; des nuées épaisses entourent notre planète et empêchent le soleil de l'éclairer directement ; peu à peu ces nuées se condensent en un océan immense, peu profond, parsemé d'îles instables ; dans cet océan peuvent vivre bientôt quelques animaux inférieurs et quelques thallophytes rudimentaires ; sur les îles,

que cette durée n'a pas besoin d'emprunter une unité différente de celle qui sert aux calculs de l'humanité. Ainsi, bien loin que les débuts de l'histoire géologique se perdent dans un passé tellement lointain qu'il soit impossible de l'exprimer en chiffres, *huit ou neuf cent mille siècles* (soit 80 à 90 millions d'années), nous apparaissent comme plus que suffisants pour encadrer tous les faits relatifs au développement de la vie à la surface de notre planète. » De Lapparent (*La destinée de la terre ferme et la durée des temps géologiques*, 2e édit., 1901, p. 59 et 61).

Digitized by Google

rien encore, pas un brin d'herbe, pas un vermisseau. Là où sera plus tard la France, quelques îlots sont à peine esquissés, mais en revanche, dans toute la région arctique, un premier ridement archéen et huronien (1) se dessine et s'émerge progressivement en un vaste continent, sorte de calotte polaire.

II. — Après cette époque archéenne et huronienne, qui a duré un temps énorme puisqu'on n'évalue pas à moins de 15 à 20.000 mètres d'épaisseur les sédiments qu'elle a accumulés, s'est déroulée l'ère primaire, très longue aussi puisque 10 à 15.000 mètres de terrains s' y sont déposés. Pendant cette ère primaire, l'atmosphère se purifie et s'éclaircit complètement,

FIG. 8. — Schéma de la formation de l'hémisphère boréal par les quatre zônes concentriques de plissements.

le soleil peut éclairer directement la surface terrestre, favorisant ainsi l'épanouissement progressif de la vie. Dans les eaux, de nombreux animaux invertébrés, coraux, vers, trilobites, nautiles, etc., se multiplient ; les premiers vertébrés apparaissent bientôt sous forme de nombreux poissons cartilagineux et dipneustes qui resteront, d'ailleurs (bien que les Batraciens et Reptiles apparaissent vers la fin), les rois de la création pendant cette époque primaire ; sur terre, les premiers animaux (insectes, scorpions) et les premières plantes cryptogames s'établissent.

(1) Son rivage sud passait approximativement, en Amérique, sur l'emplacement du lac Huron, d'où son nom (fig. 8).

Digitized by Google

C'est alors, à peu près au milieu de l'ère (au début du dévonien), qu'une nouvelle ride, surgissant, vient se placer contre le rivage méridional de l'ancien continent polaire huronien déjà bien érodé : ce nouveau plissement est nommé *calédonien* par les paléogéographes, parce qu'il passe sur l'emplacement futur de l'Ecosse ou Calédonie, ainsi d'ailleurs que sur celui de la Norwège et de l'Irlande (fig. 7). Dans la région française,

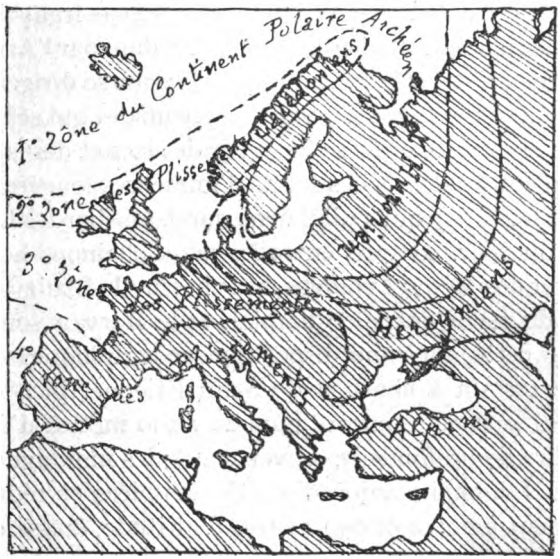

FIG. 7. — Formation de l'Europe.
Zônes successives de Plissements Huroniens, Calédoniens, Hercyniens et Alpins.

des ramifications de ce ridement calédonien s'avancent sur l'Armorique et le Centre; des îles, qu'on a pu exactement délimiter, existent aussi sur l'Ardenne-Eifel, etc.

Bientôt, vers le milieu de la période carbonifère (qui fait encore partie de l'ère primaire) survient un troisième, et, cette fois, très important changement géographique : une large ride ou bande continentale surgit à son tour au sud des deux précédentes. Ce nouveau continent porte des chaînes plissées de 4 à 5.000 mètres d'altitude, qu'on nomme *chaînes hercyniennes* parce que la région de la Bohême (ancienne Hercynie) en est aujourd'hui un des lambeaux-témoins ; ces hautes chaînes

Digitized by Google

hercyniennes, qui existent aussi sur l'Amérique du Nord (les monts Alleghanys en sont un lambeau) et sur l'Océan Atlantique, occupent une bonne partie de l'Espagne (Meseta ; massif catalan), presque toute la France sauf les régions pyrénéenne et alpine, puis s'étendent sur l'Allemagne (Ardenne-Eifel-Hunsruck, Vosges-Harz-Schwartzwald, Bohême) et se prolongent en Russie jusqu'à l'Oural inclusivement qui, par sa direction nord-sud, enserre et contourne les anciennes terres huronienne et calédonienne. Sur notre région française, l'axe général des plissements hercyniens, l'abordant par l'Armorique, se recourbe en V sur le Plateau Central pour se diriger vers les Vosges, et c'est au fond des vallées synclinales qui séparent les chaînons anticlinaux que se trouvent des lacs et des lagunes où s'accumulent les débris des forêts d'immenses fougères (de 100 pieds de hauteur) qui pullulaient sur leurs bords. Le bassin houiller du Gier, compris entre les deux chaînons hercyniens du Pilat et des Monts Lyonnais, et le bassin de Blanzy-Creusot, compris de même entre le Charolais et le Morvan, sont des témoins de cette ancienne disposition géographique. Actuellement, le terrain à charbon de Saint-Etienne, bien que très érodé à sa surface, a encore plus de 1.200 mètres d'épaisseur c'est-à-dire de profondeur, en verticale) ; les montagnes du Pilat et du Lyonnais, aujourd'hui démantelées et réduites respectivement à 1.434 et 950 mètres d'altitude, dressaient fièrement, à l'époque carbonifère dont nous parlons, leurs cimes à 3.000 mètres dans les airs.

D'autre part, comme les fougères fossiles se retrouvent identiques dans les terrains houillers depuis le Spitzberg jusqu'à l'équateur, on en conclut qu'à l'ère primaire les saisons ne sont pas encore différenciées et que le climat est uniformément chaud et humide. Malgré cela, il est vraisemblable d'admettre l'existence de neiges et même de glaciers sur les hauts sommets des chaînes hercyniennes (1).

Vers la fin de l'ère primaire, ces chaînes sont déjà en voie d'érosion et de démolition rapide.

(1) De même qu'aujourd'hui des glaciers existent dans les régions tropicales sur les sommets de l'Himalaya, des Andes, du Kilima-Ndjaro, du Rouwenzori, etc.

Digitized by Google

III. — Nous arrivons maintenant sans transition à l'ère secondaire, moyen âge de la terre, longue période de quelques millions d'années de calme relatif, sans production de nouveaux plissements, mais avec de lentes et alternantes oscillations d'affaissement et d'émersion (transgressions et régressions marines).

Les chaînes hercyniennes fragmentées et arasées, ne forment plus que des îles ; ainsi les chaînes de la France centrale, décapées de leurs sommets, sont nivelées en un haut plateau central (bon exemple des *pénéplaines* des géographes actuels) qui est même, à un certain moment, presque entièrement recouvert par la mer jurassique. Nous en avons la preuve dans ces lambeaux de terrains secondaires d'origine marine qui forment aujourd'hui les îlots montagneux du Mont-d'Or lyonnais, du Mâconnais (Solutré-Vergisson), etc. De même, on retrouve sur les granites de la Margeride, jusqu'à 1.200 mètres d'altitude, des petits lambeaux analogues indiquant que les mers secondaires ont passé sur cette région à une de ces phases d'affaissement ou de transgression rappelées plus haut.

D'autre part, et cela est très important pour la géographie de la France, c'est aussi de l'ère secondaire que date la formation des détroits ou seuils du Poitou et de Dijon, et la fragmentation définitive des montagnes hercyniennes françaises en trois tronçons : Armorique, Massif central et Vosges.

Pendant l'ère secondaire, la vie se développe de plus en plus. Dans les mers, les ammonites, les bélemnites, les oursins, pullulent ; des milliards d'animalcules forment les épaisses couches de craie par l'entassement de leurs microscopiques carapaces ; des forêts d'animaux fixés, ressemblant à des plantes, les encrines et les coraux, tapissent le fond de la mer, tandis que d'énormes bancs d'huîtres (comme les gryphées des carrières de Limonest) se forment le long des rivages.

Les reptiles sont les rois de la création secondaire : les uns sont nageurs, comme les ichthyosaures et les plésiosaures, de 8 à 12 mètres de longueur ; d'autres, comme les ptérodactyles et les ramphorhynques, de la taille d'une poule, volent dans

Digitized by Google

l'air au lieu et place des oiseaux encore absents ; d'autres enfin s'ébattent lourdement sur les continents, y vivant en troupeaux au lieu et place des mammifères ; parmi ces grands reptiles terrestres ou dinosauriens, l'un des plus gigantesques, véritable montagne de chair, est sans contredit l'atlantosaure, exhumé des terrains secondaires des Montagnes Rocheuses en Amérique et dont le corps long de trente mètres, devait peser 100.000 kilogrammes (1).

Les mammifères font cependant leur apparition à l'époque secondaire, avant les oiseaux, mais leurs premiers représentants, chétifs, gros tout au plus comme des rats ou des sarigues, avaient pour ainsi dire peur de se montrer ; les oiseaux apparaissent ensuite, d'abord au milieu de la période, par le fameux *Archæopteryx*, qui était moitié oiseau, moitié reptile, puis à la fin par des oiseaux véritables mais dont cependant le bec était remplacé par deux longues mâchoires garnies de dents (odontornithes).

Enfin, les plantes gymnospermes (du groupe des pins, des sapins et des cycas) qui avaient succédé, au début du secondaire, aux grandes fougères dans le rôle de reines du monde végétal, sont à leur tour détrônées, à la fin, par les plantes à fleurs et à fruits (angiospermes) qui font leur apparition.

Au point de vue climatologique, la température moyenne, à l'ère secondaire, est encore beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui puisque les reptiles, qui règnent, sont des amis de la chaleur, et puisque les plantes qui croissent à cette époque sur les îles de la France n'ont plus actuellement leurs analogues que dans les régions tropicales. Pourtant, les saisons commencent à se différencier pendant le secondaire, ainsi que le prouve l'apparition des premiers arbres à feuilles caduques ; de même, le fait que les polypiers reculent progressivement vers le sud, au cours de cette période, indique nettement une diminution sensible de la température du côté du pôle.

IV. — Avec l'ère tertiaire, dans laquelle nous allons passer,

(1) Ces chiffres ne sont nullement exagérés. Si ces créatures bestiales vivaient encore, elles pourraient sans aucun effort, en se dressant sur leur train postérieur, utiliser comme râteliers les balcons du cinquième étage de nos maisons !

Digitized by Google

le moyen âge fait place aux temps modernes de la terre, et de grands changements géographiques et biologiques vont avoir lieu.

Tout d'abord, les ammonites, bélemnites et les reptiles géants s'éteignent complètement ; les oiseaux et surtout les mammifères, deviennent les rois de la Création par le nombre, la beauté, la puissance de leurs formes. Les climats et les saisons sont entièrement différenciés ; cependant la température moyenne est encore plus élevée qu'actuellement, puisque les plantes fossiles du tertiaire supérieur de Meximieux et du Cantal, par exemple, ne se retrouvent aujourd'hui que sur les rivages méditerranéens et aux îles Canaries.

Au point de vue géographique, de nouvelles rides de l'écorce, se plaçant au sud des anciennes chaînes hercyniennes, vont donner naissance, pendant l'ère tertiaire, aux plus hautes montagnes actuelles de l'Europe ; c'est pourquoi on les nomme *plissements alpins :*

a) Ces phénomènes orogéniques commencent de bonne heure, à l'éocène, par l'exhaussement lent d'une double et basse Atlantide, sur les régions britannique et scandinave d'une part, sur l'Espagne et la région française d'autre part ; cependant la mer existe encore sur l'emplacement des Pyrénées et des Alpes, où seules quelques terres basses sont émergées.

b) Au passage de l'éocène à l'oligocène, la surrection des Pyrénées s'accomplit en quelques siècles ; mais rien ne se passe encore vers les Alpes ; la France et l'Espagne sont recouvertes, pendant l'oligocène, de grands lacs marécageux

c) A la période suivante, au miocène, les Pyrénées se dressent toujours majestueusement à 5 ou 6.000 mères d'altitude ; les Alpes commencent à se plisser à leur tour, mais faiblement, car un bras de mer y passe encore qui dépose les mollasses de vallée du Rhône, de la Savoie et de la Suisse, et va rejoindre ensuite la mer danubienne ; l'Italie s'esquisse par les Apennins, le détroit de Gibraltar n'existe pas encore, c'est le détroit andalou qui le remplace.

Enfin, probablement comme une conséquence indirecte des plissements pyrénéo-alpins, les premiers volcans surgissent dans le Velay, le Vivarais et le Cantal.

Digitized by Google

Dans son ensemble, l'Europe centrale commence à prendre tournure.

d) Nous arrivons ainsi au pliocène pendant lequel, tandis que les Pyrénées se démolissent déjà notablement, les Alpes atteignent au contraire le maximum de leur surrection, ainsi que l'Apennin, les Karpathes, les Balkans, le Caucase, le Pamir, le Thibet, l'Himalaya, les Monts Rocheux, les Andes, etc.

En France, le contre-coup des plissements alpins se propageant comme des vagues en zones concentriques autour de l'axe d'ébranlement, détermine la formation des chaînes du Jura, ainsi que les trois affaissements rhodano-ararien, ligérien et élavérien, séparés entre eux par de fausses chaînes qui sont plutôt des parties restées en relief et transformées ainsi en voussoirs. Faits à noter, un fiord marin s'avance encore au pliocène dans la vallée du Rhône jusqu'à Givors, et un immense lac s'étend dans la Bresse depuis Lyon jusqu'à Gray. Les volcans de la France centrale, Velay, Cantal, Mont-Dore, sont à leur maximum d'activité éruptive.

Enfin, c'est au pliocène qu'ont également commencé les périodes glaciaires (car il y en a eu quatre ou cinq, et non pas une seule), ayant duré sans doute plusieurs millénaires chacune.

V. — Mais c'est seulement au début du quaternaire que la dernière glaciation, la plus importante, s'est produite.

Avec l'ère quaternaire, relativement courte, nous abordons l'histoire contemporaine, dont les glaciations de l'hémisphère boréal représentent comme la « révolution » initiale.

C'est maintenant le règne de l'espèce humaine qui, nouvellement créée, a pu assister à la dernière et grande extension des glaciers. De cette époque *préhistorique* date probablement, en souvenir des pluies et inondations ayant précédé, accompagné et suivi l'invasion glaciaire en Europe, en Asie, et en Amérique, la tradition universelle du déluge. Aussi bien, les cailloutis ou alluvions (1) datant de cette époque ont été désignés, jusqu'à ces dernières années, sous le nom expressif, mais trop vague, de diluvium ou terrain diluvien. De cette époque aussi date

(1) Ces alluvions anciennes noyaient au pliocène supérieur et au quaternaire ancien, sous leurs épaisses nappes, tout le Dauphiné, la Provence, le Lyonnais, etc., jusqu'à 400 mètres d'altitude !

Digitized by Google

cette faune, aujourd'hui disparue ou émigrée de nos pays, mammouth, rhinocéros à narines cloisonnées, bison, renne, glouton,etc., et toute la cohorte des grands carnassiers spéléens, lion, ours, hyène des cavernes, etc.

Les hommes, à ce moment en voie de dispersion et arrivés déjà dans nos pays, ont même été témoins (et victimes : homme de la Denise, près du Puy, par exemple) des dernières convulsions volcaniques de l'Auvergne.

Au point de vue géographique, la France prend peu à peu sa configuration actuelle ; le Pas-de-Calais se forme, le détroit de Gibraltar remplace le détroit andalou, la Corse se sépare de l'Estérel et de la Toscane, la Sicile de la Calabre, le Monte Gargano de la Dalmatie pour se souder à l'Italie ; l'Atlantide et l'Archipel s'immergent, la plaine du Pô s'assèche, la mer ponto-caspienne se ferme, emprisonnant une faune marine (phoques, etc.) qui aujourd'hui s'y trouve encore ; les derniers cratères du Velay et de la Basse-Auvergne (chaîne des Puys) s'éteignent; les vallées, déjà esquissées largement dès la fin du plocène, se rétrécissent en abaissant leur thalweg ; les Alpes, les volcans éteints du Centre, l'Apennin, les Balkans, le Caucase et l'Himalaya lui-même sont attaqués par l'érosion et peu à peu déchiquetés.

VI. — Et ces derniers phénomènes, continués pendant les siècles historiques, s'accomplissent encore sous nos yeux.

On aurait tort de croire, en effet, à une stabilité même temporaire, de la géographie actuelle : ne voyons-nous pas de toutes parts les deltas s'agrandir, les côtes se désagréger, les îles apparaître ou disparaître ; des régions s'exhaussent et d'autres s'affaissent lentement ; les vents entassent les sables ; les pluies creusent des ravins ; des pans de montagnes glissent ou s'écroulent. Nous attachons beaucoup trop d'importance aux phénomènes qui nous frappent par leur caractère terrifiant et accidentel, comme les inondations, les raz de marée, les cyclones, les éruptions et les tremblements de terre ; mais nous ne prêtons guère attention au grand travail insensible des agents d'érosion qui, silencieusement et lentement, n'en agissent que plus sûrement.

Digitized by Google

Ainsi les reliefs s'usent constamment, et les continents modifient sans cesse leur topographie.

La surface actuelle du globe est d'à peu près 500 millions de kilomètres carrés, sur lesquels 365 millions, les deux tiers, sont occupés par les océans, et le reste, un tiers à peine, par les continents.

Le volume total des masses continentales, au-dessus du niveau de la mer, est d'environ 100 millions de kilomètres cubes.

Une telle masse pourrait-elle donc, objectera-t-on, être entièrement détruite par des forces naturelles aussi calmes qbe celles dont nous sommes les témoins? Il semble, en effet, que les agents érosifs actuels, attaquant cette masse émergée, ne puissent y produire autre chose que ce chatouillement imperceptible que Gullivan croyait ressentir lorsque les armées de Lilliputiens s'acharnaient après sa figure et son corps ! (1).

Il n'en est rien, et en voici la preuve.

Si l'on additionne les volumes de matériaux solides (limons) déversés chaque année à la mer par les dix-neuf fleuves actuels les plus importants, on obtient un total d'au moins un milliard de mètres cubes (2), soit plus de dix kilomètres cubes, ce qui correspond à un abaissement général et moyen des reliefs de un millimètre en douze ou quatorze ans, environ sept millimètres par siècle.

Si elle agissait seule, cette érosion par les eaux de ruissellement serait capable, ainsi qu'il est facile de le calculer, de détruire toute la masse des terres émergées en moins de dix millions d'années.

Mais il faut y ajouter d'abord l'érosion chimique propre de l'eau, de l'air, etc. dont l'action réduirait déjà ce délai à huit millions d'années, puis l'érosion marine qui est moins importante en réalité que la violence des vagues en furie pourrait le faire supposer, mais qui, ajoutant son action aux deux précédentes, abaisserait le délai du nivellement général à six millions d'années. Enfin, les volcans eux-mêmes détruisent en

(1) De Lapparent : *La destinée de la terre ferme*, etc., p. 22.

(2) A lui seul, le Rhône, qui est un fleuve relativement petit, charrie annuellement à la Méditerranée plus de 80 millions de mètres cubes de matériaux arrachés à son bassin !

Digitized by Google

même temps qu'ils édifient, puisque pendant le seul XIXe siècle, leurs explosions, coulées de laves, pluies de cendres, ont fait désagréger plus de cent kilomètres cubes de matériaux terrestres, et si on ajoute aux précédentes cette action appréciable, si on totalise le travail de sculpture et d'érosion de tous les agents actuels, le délai exigé pour la destruction des cent millions de kilomètres cubes de la masse continentale émergée serait réduit à quatre millions d'années.

Ce laps de temps est, en somme, relativement court eu égard à la durée totale de la vie du globe ; il faut donc que les reliefs se rénovent les uns après les autres, par affaissements ou par plissements, au fur et à mesure qu'ils tendent à se niveler.

D'autre part, il semble que les océans, recevant chaque année plus d'un milliard de mètres cubes de matériaux, puissent se combler insensiblement, en élevant leur niveau ; c'est, en effet, de dix centimètres environ en deux mille ans, que ce niveau devrait monter ; or, depuis deux mille ans, on n'a pas remarqué ce fait qui, s'il se fût produit, n'aurait pas passé inaperçu ; au contraire, le niveau de la mer a plutôt une tendance à s'abaisser. C'est donc que les fosses marines s'approfondissent peu à peu par affaissement progressif, et aussi, sans doute, que l'eau s'infiltre, s'imbibe petit à petit dans l'écorce où elle se détruit ensuite par combinaisons chimiques ; en sorte que, finalement, c'est non seulement par refroidissement, mais aussi par dessication, que la terre deviendra inerte. Ce sera la fin de son évolution planétaire active, état qui est déjà réalisé par notre satellite, la Lune.

Ces bons géologues, qui veulent faire la leçon aux géographes, pensera-t-on peut-être à la suite des explications précédentes, comme ils savent bien jongler avec les millions pour nous éblouir !

Qu'on se rassure. Les géologues ont assez à faire dans leur domaine propre sans vouloir en outre se substituer aux géographes ; et il est aisé de prouver, en quelques mots, que loin d'avoir la folie des grandeurs, ils savent au contraire conserver aux phénomènes leurs justes proportions.

En effet, les mers actuelles ont une profondeur maximum de 9.427 mètres à la fosse des îles Tonga, dans le Pacifique, et

Digitized by Google

une profondeur moyenne de 4.000 mètres. Les continents actuels ont une altitude suprême de 8.840 mètres au mont Everest ou Gaourisankhar, mais une altitude moyenne d'environ 700 mètres seulement. Ainsi la masse des eaux est quinze fois plus grande que la masse des terres émergées ; les dépressions océaniques ne seraient donc pas comblées, il s'en faut, par la destruction des continents. Or, et c'est là où il faut en venir, l'écart total, en verticale, entre les 9.427 mètres de profondeur des mers et les 8.840 mètres d'altitude continentale n'est que de 18 kilomètres. Qu'est-ce que cela par rapport aux 12.700 kilomètres de diamètre de la terre? C'est si peu, que sur un globe de dix mètres de diamètre, ces 18 kilomètres se traduiraient fidèlement par une dénivellation de... sept millimètres ! Et la surface de ce globe serait, toute proportion gardée, beaucoup moins rugueuse que celle d'une orange. Comme l'écorce rocheuse de la terre (sorte d'écume superficielle, de mince scorie siliceuse qui s'est solidifiée à la surface du bain plus dense de matières en fusion) est sans doute plus mince aussi, proportionnellement, que l'écorce de l'orange, on conçoit que cette écorce puisse et doive aisément se recroqueviller, se plisser, se fracturer. Ainsi, avec tous leurs millions, les géologues ne sont pas plus suspects d'exagération que les géographes leurs alliés et collaborateurs.

* * *

La géographie physique est l'étude méthodique des compartiments de la surface terrestre (régions naturelles) déterminés par le genre d'architecture et de sculpture du relief.

Schéma géographique de la France, de l'Espagne, de l'Italie, etc.

Les bassins hydrographiques ne sont pas des entités géographiques et doivent être rejetés au second plan de la topographie.

La configuration géographique actuelle est donc bien le résultat, instable et transitoire lui-même, des transitions antérieures, et les régions naturelles sont, en somme, des compartiments tectoniques déterminés par le genre d'architecture et de sculpture de leur relief. Ces compartiments peuvent jouer les uns par rapport aux autres soit dans le sens

Digitized by Google

vertical, soit dans le sens horizontal ; c'est pourquoi M. de Lapparent les a très justement comparés à une mince marquetterie recouvrant le sphéroïde terrestre.

Et d'après les enseignements de la paléogéographie, la France n'est plus seulement pour nous une contrée de telle forme, de telles dimensions, de telles altitudes, divisée sans raison connue en tels bassins fluviaux par des crêtes montagneuses quelconques. Elle nous apparaît comme un antique

FIG. 9. — Schéma géographique de la France. Régions naturelles.
(N.-B. — Les deux lignes pointillées indiquent la direction générale des anciens plissements hercyniens ; les deux lignes de croix indiquent le raccordement théorique des Pyrénées avec les Alpes).

monument, solidement fondé et bâti dès l'antiquité primitive et primaire, mais dont les invasions et déprédations du moyen âge secondaire ont exigé ensuite, au cours de l'ère moderne tertiaire, d'importantes réfections et l'adjonction des remparts pyrénéen et alpin ; puis enfin ayant pris, après le dernier assaut de la révolution glaciaire, sa façade et son agencement actuels.

En d'autres termes, la division naturelle de la France, pour les néo-géographes, est la suivante (fig. 9) :

Digitized by Google

1° Les premières ébauches (huronienne et calédonienne) vers le Cotentin et l'Ardenne (1), et aujourd'hui d'ailleurs presque méconnaissables.

2° L'ossature principale hercynienne, fragmentée (depuis le secondaire) en trois massifs isolés : Armorique, Plateau Central, Vosges.

3° Trois grands bassins, d'abord marins à l'ère secondaire, puis peu à peu émergés pendant le tertiaire : le bassin anglo-parisien, coupé par la Manche ; le bassin d'Aquitaine, à moitié immergé maintenant dans l'Atlantique ; enfin, le bassin-couloir du Rhône et de la Saône (2).

(1) Ainsi que le prouvent les roches éruptives très curieuses et très anciennes de Jersey, la région des îles anglo-normandes devait être occupée, à l'époque précambrienne et cambrienne, par un foyer éruptif intense, constituant en quelque sorte un volcan, de beaucoup le plus vieux et le plus démantelé des volcans de l'Europe entière. Quant à l'Ardenne, des îles étendues y existaient certainement à l'époque dévonienne.

(2) Tectoniquement, le bassin du Rhône n'est cependant pas absolument comparable aux deux autres. C'est plutôt un simple fjord qui, à Lyon, reçoit par la Saône le drainage de l'ancien lac bressan. Même au point de vue purement géographique, le cours du Rhône n'est pas homogène puisqu'on peut y distinguer sept segments, topographiquement bien différents les uns des autres : 1° de sa source jusqu'à son entrée dans la plaine suisse, il forme un couloir qui, par un coude brusque, recoupe perpendiculairement les masses de charriage qui forment les Alpes du Chablais et des Diablerets-Oberland ; 2° dans la plaine suisse, il comble au passage la dépression du lac de Genève ; 3° Depuis Bellegarde-Seyssel jusqu'à Ambérieu, il recoupe en cluses (ancienne cluse abandonnée de Virieu-Tenay-Saint-Rambert, et cluse actuelle de Yenne) les plis des Préalpes bugeysiennes ; 4° d'Ambérieu à Lyon, il serpente dans les plaines d'alluvions anciennes ; 5° de Lyon à Montélimar, il côtoie le rebord faillé du Plateau Central ; 6° de Montélimar à Avignon, il recoupe, dans la cluse de Viviers, les plis tertiaires qui, de l'Hérault et du Gard, passent dans le Dauphiné et la Provence ; 7° enfin, il débouche brusquement dans la Méditerranée, sur laquelle il a déjà conquis tout son delta Crau-Camargue.

Quant au bassin de la Loire, c'est à dessein que nous l'avons passé sous silence ; pour les néo-géographes, il n'existe, pour ainsi dire, pas. En tout cas, il n'est pas une entité géographique. En effet, le cours de la Loire peut se diviser en trois segments : 1° le segment supérieur, taillé dans le Plateau Central à la faveur de deux étroites dépressions tertiaires (Velay-Forez-Roannais, pour la Loire ; Limagne, pour l'Allier) ; 2° le segment moyen de Nevers à Angers, où le fleuve erre à l'aventure en plein bassin de Paris, sans ligne de partage avec sa voisine la Seine ; 3° le segment inférieur, d'Angers à Orléans, taillé à vif dans le massif ancien de l'Armorique qui, de ce fait, se trouve partagé en Bretagne au nord et Vendée au sud.

La Meuse est aussi un exemple de ces soi-disant bassins hydrogra-

Digitized by Google

4° Les trois isthmes qui les reliaient sont, depuis la fin de l'ère secondaire, exhondés et transformés en seuils dénommés respectivement seuil du Poitou entre bassins parisien et aquitanien, seuil de Naurouze entre bassins aquitanien et rhodanien, seuil de Dijon (ou seuil morvano-vosgien, ou plateau de Langres) entre bassins rhodanien et séquanien.

5° Le rempart tertiaire des Pyrénées et des Alpes, ou arc alpin, échancré par le golfe du Lion, se dresse autour des régions précédentes.

6° Enfin, sur le plateau central, toute la série des cônes volcaniques, poussés comme des champignons à la fin du tertiaire, à la façon d'un deuxième étage est venue restituer à ce plateau pénéplaine, redevenu dès lors un massif, une partie de son ancien relief hercynien.

De même, la péninsule ibérique comprend les régions suivantes :

1° Un massif ancien formé, comme notre Plateau Central, de chaînes hercyniennes arasées, et bien connu sous le nom de Meseta (*s. lat.*). Ce massif central espagnol est bordé de pseudo-chaînes, telles que la sierra Morena qui (comme les Cévennes sur le bord de notre massif central français) surplombent abruptement les dépressions tertiaires.

2° Autour de la Meseta, les deux grandes dépressions tertiaires du Guadalquivir et de l'Ebre, analogues à nos dépressions rhodanienne et aquitanienne.

3° Autour de ces deux bassins tertiaires, se dresse le rem-

phiques auxquels les géographes accordaient une importance injustifiée. Son cours peut se diviser, comme celui de la Loire, en trois segments hétérogènes : 1° le segment supérieur, de Langres à Mézières, où la Meuse semble vouloir rester dans le bassin de Paris et rejoindre la Seine par l'Aisne ; 2° le segment moyen, taillé à vif, en cluse étroite, au cœur même de l'Ardenne, depuis Mézières jusqu'à Namur et Liège ; 3° le segment inférieur, de Liège à la mer du Nord, dans lequel la Meuse s'étale mollement sur les plaines alluviales de la Belgique et des Pays-Bas.

Au surplus, les géographes actuels évitent autant que possible les expressions de bassin de la Garonne, bassin de la Seine, bassin du Rhône, pour les remplacer par celles de bassin d'Aquitaine, bassin de Paris (*s. lat.*), bassin-couloir ou fjord rhodanien.

L'hydrographie actuelle n'est qu'une conséquence secondaire de l'architecture et de la sculpture des régions tectoniques naturelles.

Digitized by Google

part alpin de la Cordillière bétique et des Pyrénées, échancré par le golfe catalan.

De même encore, nous comprenons que l'Italie doit sa forme en botte à son axe tertiaire apennin, à l'assèchement récent de la plaine du Pô ; à l'adjonction, récente aussi, de son éperon du Gargano après affaissement de l'Adriatique ; aux fractures, encore en jeu d'ailleurs, qui ont produit le détroit de Messine ; enfin à l'immersion de la Tyrrhénide qui reliait la Sardaigne avec Rome d'une part, la Corse avec la chaîne métallifère de Toscane d'autre part.

Nous considérons les chapelets d'îles des Baléares, de la Côte dalmate, de la mer Egée, des Aléoutiennes, des Kouriles-Japon, des Antilles, de la Sonde, etc., comme autant de chaînes ou de continents affaissés dont les sommets seuls émergent ; la mer Morte entre le Liban et l'Anti-Liban, la mer Rouge entre l'Arabie et l'Egypte, la vallée du Rhin entre les Vosges et la Forêt-Noire, la vallée de la Saône entre le Charolais et le Jura, etc., etc. sont également des compartiments effondrés avec failles bordières.

Nous expliquons la direction actuelle des Grampians et des Highlands avec leur canal-limite calédonien, ainsi que la direction axiale de la Scandinavie, par celle de leurs plissements calédoniens originels ; et la direction S.-O-N. E. du Pilat, du Gier, du Lyonnais, de la Brévenne, du Beaujolais, et autres segments obliques de la prétendue chaîne des Cévennes septentrionales, par celle de leurs plissements hercyniens originels.

Et ainsi pour toutes les autres contrées du globe.

* * *

Résumé et conclusion. Avenir et rôle de la géographie physique dans la poussée des sciences à la poursuite de la vérité.

En résumé, grâce à la géologie, la géographie physique a désormais une conception toute nouvelle de sa méthode, de son importance et de son but.

Dans cette voie, si féconde en résultats intéressants au double

Digitized by Google

point de vue analytique et synthétique, la géographie physique nous permet de décrire scientifiquement les régions du globe, de les diviser en compartiments naturels, et de comprendre leur configuration périphérique et superficielle ; par voie de conséquence, elle nous explique, avec le concours d'autres sciences, la répartition, en apparence si incohérente, des volcans et des séismes, des courants aériens et marins, des zones thermiques, pluviométriques, hypsométriques et bathymétriques, des faunes et des flores générales ou locales, etc.

Toutefois, la géographie physique doit rester, suivant sa définition même, la *description raisonnée de la surface de la terre ;* elle ne doit donc ni se laisser absorber complètement par la géologie, ni empiéter notablement sur le domaine de cette dernière avec laquelle elle a cependant des rapports plus intimes et des points de soudure plus étendus qu'avec les autres sciences dont elle utilise les données. Et, en prenant place définitivement au milieu des belles sciences physiques et naturelles, elle pourra, d'abord cultiver plus méthodiquement son domaine propre, ensuite concourir à l'accomplissement de leur œuvre commune.

Cette mission commune des sciences naturelles, c'est de nous apprendre non seulement à voir, à contempler la nature, mais de nous la faire comprendre en nous montrant le développement ordonné, progressif, ininterrompu, et inachevé d'ailleurs, du plan de la création terrestre. Cette mission ne nous apparaît-elle pas,maintenant, d'une portée philosophique incomparable?

Honorées et respectées soient donc les sciences naturelles qui, en nous facilitant la lecture et la méditation du beau livre de la Nature, nous procurent, avec les plus pures jouissances, le pain de vérité dont l'esprit humain est d'autant plus avide que les frontières de son activité s'élargissent chaque jour davantage.

N. B. — Cet article est le texte d'une conférence donnée à Lyon, le 20 mars 1908, avec projections, sous le titre : *L'Architecture et la Sculpture du relief terrestre.* Les lecteurs qui désireraient des détails plus circonstanciés sur tel ou tel point particulier pourront consulter avec fruit les excellents petits ouvrages ci-après, de M. de Lapparent,

Digitized by Google

secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et professeur à l'Institut catholique de Paris : *Notions générales sur l'écorce terrestre* (Paris, Masson et Cie, édit., 1897); — *Le Globe terrestre* : I. *La formation de l'écorce terrestre;* II. *La nature des mouvements de l'écorce térrestre;* III. *La destinée de la terre ferme et la durée des temps géologiques* (3 brochures, 1901, nos 77, 78, 79 de la collection *Science et Religion*, Paris, Bloud et Barral, éditeurs); — *Abrégé de géologie*, 5e édit., 1903 (Paris, Masson, édit.). On pourra consulter aussi M. Boule : *Conférences de géologie*, 1904, et *Conférences de paléontologie*, 1905 (Paris, Masson), et enfin l'ouvrage du commandant Barré : *L'Architecture du sol de la France* (Paris, Armand Colin, 1903).

Cl. ROUX,
de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

DEUX CONFESSEURS DE LA FOI AU XVI^e SIÈCLE

JOANNES & OLAUS MAGNUS

ARCHEVÊQUES D'UPSAL

Le triomphe rapide, et relativement pacifique, du luthéranisme dans les pays scandinaves, n'a pas permis aux champions de la cause catholique de soutenir des luttes aussi mémorables qu'en Allemagne ou en Angleterre.

Cependant il serait injuste d'oublier tout à fait les hommes qui s'honorèrent en préférant l'exil à l'abandon de leur foi.

J'ai essayé de raconter ailleurs (1) comment Gustave Vasa réussit à détacher la Suède du Saint-Siège, aujourd'hui, je voudrais retracer la carrière malheureuse des deux derniers chefs orthodoxes de cette Eglise ; de part et d'autre, ce sont deux frères qui représentent le conflit de l'ancienne et de la nouvelle doctrine : tandis qu'Olaus Petri, le jeune et fougueux réformateur, fraye la voie à son cadet Laurent, le premier archevêque luthérien d'Upsal, Joannès Magnus trouve dans son frère Olaus un fidèle compagnon de la bonne et de la mauvaise fortune, puis l'héritier de sa mitre, l'éditeur de ses œuvres et l'historien de sa vie.

(1) *Gustave Vasa et la Réforme en Suède*, 1 vol. in-8° de XXX-512 p., avec documents inédits, Paris, Fontemoing, 1906.

Je renvoie à cet ouvrage pour tout ce qui concerne la jeunesse de J. Magnus et sa vie publique en Suède.

Digitized by Google

Né à Linköping en 1488, chanoine et professeur dès l'âge de 18 ans, Joannès avait complété ses études en Allemagne et en Italie ; il avait défendu à Rome les droits de son peuple opprimé par le roi de Danemark Kristiern II; en 1523, il avait reçu d'Adrien VI la mission de traiter avec Gustave Vasa et de combattre l'hérésie naissante ; après trois années de négociations ingrates, Légat sans autorité, métropolitain élu sans être sacré ni même confirmé à Rome, il se voyait réduit à quitter la Suède devant l'hostilité du nouveau monarque et de son entourage.

***

EXIL DE J. MAGNUS. — SÉJOUR EN POLOGNE ET A DANZIG. — LETTRES AU SÉNAT SUÉDOIS, A LÜBECK ET A ROME. — DÉMARCHES DU ROI SIGISMOND ET DES ÉVÊQUES POLONAIS. — ATTITUDE DES PRÉLATS EXILÉS PENDANT L'EXPÉDITION DE KRISTIERN. — DERNIÈRES ANNÉES DE BRASK (1526-1533).

Il s'éloignait sous le prétexte d'accomplir une mission diplomatique, en réalité parce que la Cour voulait absolument se débarrasser de lui. Il fallait cependant sauver les apparences, et le 1er septembre 1526 (1), Gustave écrivait de Stockholm au roi de Pologne Sigismond qu'ayant chargé « son fidèle serviteur le Révérendissime Joannès » de diverses affaires sur le continent, il avait pris soin de lui recommander, s'il rencontrait Sigismond, de le saluer respectueusement et de lui exprimer tout l'intérêt que portait son maître au roi et au royaume de Pologne ; vu les liens d'amitié et de voisinage qui existaient entre les deux pays, Gustave souhaitait une alliance qui aurait maintenu, disait-il, et affermi la tranquillité du peuple chrétien. Dès qu'il saurait les intentions

(1) *Reg.*, III, p. 267. Sigismond avait écrit à Gustave, le 22 janvier 1526, pour lui recommander un certain Kampe, créancier d'un marchand de Dantzig, Gaspar Schillink, qui résidait en Suède. (*Ibid.*, p. 565.)

Je désigne par l'abréviation « *Reg.* », le recueil publié à Stockholm, des actes ou *Registrature*, de Gustave Vasa ; c'est la source principale d'informations pour l'histoire du règne.

Digitized by Google

de Sigismond, et sur quelles bases traiter, il se déclarait prêt à conclure, et il priait le roi d'accorder pleine confiance au message de J. Magnus.

Le 27 septembre, Gustave délivrait à J. Magnus un passeport pour aller en Finlande jusqu'à Viborg, et même en Russie, au cas où il le jugerait nécessaire. Dans une lettre de la même époque, à l'évêque d'Abo, il ajoute que Sigismond l'a informé de la mission de François de Potenza en Moscovie, où il devait traiter de la paix entre la Suède et le grand-duc ; aussi, comme l'ambassade de J. Magnus en Prusse était différée « pour des raisons notables » que le roi se réservait d'expliquer plus tard à l'évêque d'Abo, l'archevêque devait attendre en Finlande le retour des ambassadeurs suédois déjà envoyés en Russie, etensuite y aller lui-même, si l'évêque d'Abo et le gouverneur Hoya jugeaient ce voyage utile. En outre il était chargé de percevoir les fonds prélevés par la Couronne sur le Chapitre d'Abo (1).

D'après le récit de J. Magnus ce contre-ordre fut aussitôt rapporté, et Gustave lui permit d'aller directement à Danzig, où il arriva sans doute à la fin d'octobre, car Brask, évêque de Linköping, écrit le 24 décembre au prévôt d'Upsal qu'il a reçu des nouvelles de l'archevêque, et qu'il se met, sur le désir de celui-ci, à la disposition du Chapitre pour la collation des Ordres et les autres fonctions épiscopales.

A peine libre de ses mouvements, J. Magnus songe d'abord aux intérêts de l'Eglise de Suède, il adresse au Sénat du royaume une longue apologie de sa conduite, ou plutôt un réquisitoire très violent contre les mercenaires luthériens de Gustave, dont il avait pu constater les désordres, en témoin impuissant et attristé (2).

Il est difficile de contrôler aujourd'hui les détails de ce

(1) *Reg.*, III, p. 287.

(2) Theiner, qui publie cette pièce (*La Suède et le S. Siège*, t. II, p. 16), sans aucune indication de sources, croit qu'elle suivit de près la Diète de Vesteras, à laquelle il fait par erreur assister J. Magnus ; cependant l'allusion à l'enlèvement des cloches nous ferait supposer qu'elle est moins ancienne ; faute de date précise, nous la plaçons ici, car elle résume les impressions du Nonce à l'époque où l'exil lui rendait la liberté de son langage.

Digitized by Google

tableau lamentable, et le ton déclamatoire du morceau porte à se défier de son exactitude, cependant les mœurs des soudards de l'époque justifient les pires suppositions, et d'ailleurs on ne doit pas oublier que c'est un témoin oculaire qui parle, et qu'il s'adresse à des hommes capables de vérifier ses dires; en faisant la part des procédés d'amplification cicéronienne familiers aux auteurs de la Renaissance, on peut donc utiliser le récit que nous allons résumer à grands traits.

Le légat expose qu'à son retour de Rome il a trouvé la Suède envahie par des bandes de scélérats, venus d'Allemagne et de Lübeck sous prétexte de défendre le pays, en réalité pour satisfaire leurs viles cupidités (*pro lubricitate pugnaturi*) ; ils ont corrompu par des crimes abominables la pureté des mœurs scandinaves ; peu soucieux de combattre l'ennemi, ils se sont rendus redoutables aux gens paisibles ; par d'importunes prières, par menaces ou par violence ils se sont fait livrer tous les objets précieux, espérant que ces blessures inguérissables infligées au pays entraîneraient dans une ruine commune, avec la religion, la justice et la pudeur, l'autorité épiscopale, en sorte que leur malice et leur convoitise victorieuses feraient subir aux meilleurs citoyens les peines jadis réservées aux criminels par ces lois divines et humaines que les prélats faisaient observer avec tant de vigilance.

Cette inondation luthérienne avait d'abord corrompu un grand nombre de chevaliers et de militaires (*milites et militares*) qui n'avaient hérité de leurs ancêtres qu'un vain nom, sans discipline, sans mœurs, sans probité ; sous la conduite de ces maîtres détestables, ils avaient abandonné le casque pour les jeux de hasard (*aleam pro galeâ*), dissipé leur patrimoine, s'étaient plongés tête baissée dans la débauche (*mentem et mentum in gremiis impudicarum*), livrés à la rapine, au sacrilège, au mépris de la discipline chrétienne, ils avaient violenté les faibles, s'étaient mis à courir les rues la nuit, déguisés et masqués, s'amusant à jeter par terre ou à frapper à coups de sabre ceux qu'ils rencontraient ; quittant le costume et les habitudes viriles, il s'habillaient en femmes, et prolongeaient pendant toute l'année et en tous lieux la licence du carnaval; nuit et jour c'étaient des festins de Lapithes ou de

Digitized by Google

Centaures, durant lesquels, ô honte ! on ne savait s'ils étaient plus occupés à boire ou à vomir (*an plus bibant aut vomant aut effundant*), en sorte qu'on pouvait dire avec S. Jérôme (*In Epistolam ad Titum*, 1) « *vomunt ut bibant, bibunt ut vomant* ».

Pour présider à ces turpitudes, ils ont des chefs qu'on appelle princes des buveurs, ou évêques du carnaval, exercés à toute sorte de violences et de méfaits, même en présence du roi.

Quant aux injures et mauvais traitements qu'ils n'épargnent pas même aux sénateurs, J. Magnus se borne à invoquer le témoignage de ceux-ci, et il rappelle qu'à une fête de Noël (probablement en 1525), dans la cathédrale d'Upsal, et en présence du roi, des misérables ont dépouillé les chanoines de leurs vêtements sacrés. « *Taceo graviora, quæ a verecundo homine dici nequeunt* ». Mais il insiste sur l'indignation manifestée par le peuple contre ces honteux désordres. Les uns criaient : Prends garde, ô Roi, que l'intolérable violence de tes soldats ne te fasse chasser du royaume. Nos ancêtres, ajoutaient les autres, n'ont jamais supporté longtemps une pareille tyrannie, et nous non plus ne la supporterons pas toujours ; quand les lois et la justice sont méprisées, il faut recourir aux armes et à la force ; eux s'irritaient de voir leurs chevaux arrachés à la charrue par les satellites du roi, et nous supporterions de voir nos familles en proie à la convoitise immonde de ces brigands ? Et alors ils se souvenaient de leurs enfants enlevés, de leurs filles violées, de leurs femmes insultées et outragées ; les pères de famille étaient enchaînés, exposés à la flamme, ou au moins chassés de leurs maisons, ne fût-ce que pour des aliments mal apprêtés, pendant que les serviteurs du roi, ou plutôt les ministres de Satan, abusaient honteusement de leurs épouses et de leurs filles ».

J'abrège la description de leurs orgies, que les malheureux paysans devaient supporter comme un jeu (*pro ludo*), quitte à souffrir ensuite, ainsi que leurs familles, une intolérable famine (*saguntina fames*), au point d'en être réduits à déterrer des ossements. Dès qu'on annonçait l'arrivée des bandes luthériennes, les mères emportaient leurs enfants dans les

Digitized by Google

forêts, préférant la rencontre des bêtes fauves à la cruauté des hérétiques, mais le froid rigoureux en fit périr plusieurs, d'autres eurent les mains, les pieds et d'autres membres gelés. Les soudards infligeaient d'infâmes traitements à de vieilles femmes décrépites qu'ils faisaient courir en cercle, avec des harnais au cou ; ils poussèrent la barbarie jusqu'à brûler de la poudre sur leurs têtes chauves et sur d'autres parties de leur corps, mordant leurs victimes et piétinant sur elles en proférant des cris sauvages, comme s'ils voulaient dépouiller toute apparence humaine en changeant de langage, seule chose qui les distinguât des brutes. Les uns hurlaient, les autres mugissaient, ceux-ci faisaient des gestes monstrueux, et difformes, ceux-là, comme des histrions (*more scenico*), se battaient à coups de poing, aboyaient, se livraient à des contorsions grotesques de la bouche et du visage, avouant ainsi leurs mœurs et leur naturel dégénéré. J. Magnus déclare qu'il passe sous silence une partie de leurs crimes, et des plus horribles, afin qu'on ignore que de telles choses aient pu se commettre, ou rester impunies en Suède (*ne in istâ patriâ tantorum facinorum immanitas aut esse aut non vindicata esse videatur*). En effet, l'on ne paraissait en tenir nul compte, puisque c'était d'eux qu'on attendait le salut de l'Etat, le rétablissement de la discipline chrétienne, l'interprétation des lois et de la justice, après qu'ils auraient vaincu les ennemis et les séducteurs du peuple. Et quels séducteurs? Ces prêtres, ces moines, fardeau de la terre, ruine du peuple, pharisiens hypocrites qui voulaient imposer aux chrétiens le poids des lois divines et humaines, la nécessité des bonnes œuvres, la tempérance, la prudence et la justice, tandis qu'avec la seule foi on pouvait s'envoler librement, et mériter la récompense plutôt que le châtiment pour toutes ces actions ; c'était la vaillance de ces gens-là qui devait renverser les murs des cloîtres et des églises, dépouiller la patrie non seulement de tous ses trésors, mais aussi de ses meilleurs citoyens, désoler les monastères, enlever et briser les cloches, brûler les images des Saints, dépeupler les hospices, en chasser les malades incurables, expulser les religieuses de leurs couvents pour les mettre dans des lieux infâmes, et avec elles toute la chasteté

Digitized by Google

du royaume ; voilà le zèle patriotique avec lequel on écartait tout ce qui faisait obstacle à la prospérité selon le monde.

Ainsi maîtres de l'Etat, ils le gouvernèrent avec tant d'injustice et de cruauté que la persécution la plus tyrannique serait moins désastreuse pour le peuple que la justice en de pareilles mains ; elle se faisait si rare ; l'avarice, la cupidité, la débauche prenaient de tels accoissements dans toutes les classes que s'il restait quelques bons citoyens, ils devenaient la proie des scélérats ; l'opulence était le partage des méchants, les bons étaient soumis à la misère et à toutes les vexations, les lois périssaient, le droit était dans la confusion ; il n'y avait plus de biens assurés que par la violence ; plus de bonne foi, plus de paix, plus de pudeur, une persécution incessante et portée aux derniers excès ; les lois et la religion, le nom de Dieu lui-même étaient un objet de mépris pour ces hommes qui se disaient seuls religieux, s'élevant au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu, comme l'Antéchrist, augmentant leur patrimoine par la confiscation, et distribuant aux pires sujets la fortune des honnêtes gens, ils prétendaient défendre la patrie, soutenir les pauvres, afin de colorer par ces beaux prétextes leurs abominables forfaits. Il faut donc que tous les Suédois tombent dans la misère, ou se résignent au mensonge ; c'est pourquoi ils commettent souvent d'exécrables parjures, à ce point que les serments sont tournés en dérision, les promesses, les actes même scellés de la chancellerie royale obtiennent si peu de créance que l'honneur du royaume en est gravement compromis à l'étranger. Lorsque J. Magnus était à Lübeck avec Hoya, on disait couramment que les lettres de Gustave Vasa pesaient juste le poids de la cire attachée à l'encre et au papier.

Le Légat achève son mémoire par une invocation pathétique visiblement inspirée des *Catilinaires* : « O malheureuse dignité du royaume, indignement séduite et diffamée par ces conseils perfides ! O conseillers de perdition, qui entraînez dans l'abîme une nation aussi illustre ! O conseillers néfastes, pestes publiques, perte des citoyens, ruine du clergé et de la noblesse, qui dévastez les provinces, les bourgs et les cités, opprobre éternel du royaume ! O temps, ô mœurs, ô hommes habitués depuis

Digitized by Google

l'enfance non seulement à l'intempérance et à la scélératesse, mais endurcis à dessein dans tous les crimes, rapines, violences et massacres, et constitués juges de tant de bons citoyens. Combien il eût été plus utile au roi et à vous-mêmes, d'imiter l'exemple de Moyse, cet excellent législateur, à qui Dieu parlait face à face, comme un ami, et qui suivant le sage conseil de Jéthro, païen mais prudent, sut choisir des hommes sages, craignant Dieu, aimant la vérité, détestant l'avarice, pour être les juges ordinaires du peuple! Et il y avait dans chaque ville sept juges, estimables par leur vertu et leur zèle, assistés chacun de deux Lévites versés dans la Loi. S'ils hésitaient sur quelque question, ils montaient vers le grand prêtre, et on exécutait sa sentence, et si quelqu'un refusait de lui obéir, il était mis à mort, et le roi même ne devait rien régler sans l'avis du Pontife. »

Il n'y avait pas beaucoup à attendre d'un Sénat asservi aux volontés du prince, et d'une noblesse avide des dépouilles de l'Eglise ; c'était du côté de Rome que l'archevêque exilé tournait ses regards et ses espérances : dès le 23 mars 1527, il expose longuement ses projets et ses désirs dans une lettre à l'évêque de Lübeck, Henri Bocholt, ainsi qu'au prévôt, au doyen du Chapitre et au chanoine Jean Roden (1).

Au milieu des peines qu'il se donne pour le rétablissement de la religion chrétienne, il croit utile et nécessaire de repré-

(1) Cette pièce et les suivantes sont publiées dans l'*Archiv. du Schleswig, Holstein*, 1re série, t. IV, p. 509-350. Nous trouvons dans le Registre de Brask (*Handl.*, t. XVI, p. 21), une pièce latine non datée, intitulée : « *Consilium decani et Magistri Joannis Roden de Capitulo Lubicensi circa diuturnam vacationem ecclesiarum Sueciae* » ; on y conseille de protester en forme auprès du Pape au sujet de la juste crainte inspirée par les édits du roi, qui défend de payer les annates ; de renouveler les assurances de fidélité au Saint-Siège, en s'autorisant des avis donnés par des personnes orthodoxes et étrangères au royaume ; d'expliquer que la Suède est pleine d'hérétiques « *se istic non tutos, nisi istic nati et amicati* », enfin que les élus demandent leur confirmation en offrant de faire tout leur possible, qu'ils insistent sur le voisinage des Russes schismatiques, sur la difficulté des communications « *nullus introitus vel exitus nisi per tempestuosum mare* ».

Cette pièce est, sans doute, antérieure à la lettre de J. Magnus, elle prouve l'intérêt qu'on prenait à Lübeck aux affaires de l'Eglise de Suède.

Digitized by Google

senter l'état ruineux des Eglises du Nord à ces hommes qui aiment, dit-il, la religion plus que leur propre vie, et dont il attend au moins la sympathie, s'il ne peut obtenir ni secours ni conseils dans d'aussi fâcheuses conjonctures. Ce n'est pas sans motif grave qu'il se décide, lui étranger, à leur parler de choses qui leur sont étrangères, alors que le soin des intérêts religieux de Lübeck suffit à les absorber. Si la piété envers Dieu, le zèle de la religion et des âmes ne le pressaient, il aimerait mieux se taire, au risque de compromettre la cause de Dieu, comme il ferait s'il était seul en cause. Avec une complaisance bien excusable, il rappelle tout ce qu'il a entrepris depuis sept ans pour son malheureux pays, comment à la nouvelle du massacre de Stockholm en 1520, il a envoyé de Rome, et à grands frais, des gens chargés de s'enquérir du crime de Kristiern, et comment il l'a dénoncé à la vindicte de Léon X et du Sacré-Collège. On a bien envoyé Jean de Potenza « *sed an vivo tyranno an sanctissimorum episcoporum cineribus Romam rediens justitiam fecerit, non satis mihi compertum* ». Ce qu'on dit partout, c'est que le supplice barbare de ces vénérables évêques est resté impuni, à la honte du S. Siège et de l'Eglise.

Sous Adrien VI, son ancien maître, J. Magnus est revenu à la charge, montrant les luthériens, des loups cruels, prêts à dévorer les simples brebis du Christ, ainsi dépourvues de pasteurs. On s'est apitoyé avec lui plutôt qu'on n'a fait droit à sa requête, et le Pape s'excusant sur la pénurie du Trésor pontifical a déclaré que malgré cet urgent besoin il ne pouvait envoyer de Légat dans l'extrême Nord que si J. Magnus consentait à prendre les frais de route à sa charge, quitte à être indemnisé plus tard par la Chambre apostolique. C'est dans ces conditions onéreuses, exposant sa personne et ses biens, que Joannès s'est dévoué à une mission difficile et périlleuse. La libéralité de Sigismond et des évêques polonais lui a facilité le trajet de Danzig en Suède, mais parvenu à destination, il a trouvé l'État et l'Église bouleversés, les diocèses privés de pasteurs soumis aux déprédations et à la brutalité des gens de guerre, l'hérésie prêchée ouvertement, bref toute discipline anéantie avec l'effondrement de l'épisco-

Digitized by Google

pat. Quel fardeau pour ses faibles épaules ! Il aurait succombé sous le poids, si Dieu, dont il défendait la cause, ne lui avait donné grâce pour accomplir sa mission d'une manière entièrement satisfaisante. Malgré l'opposition de son entourage, le jeune roi était prêt à obéir au S. Siège, le Légat arrêtait le pillage des biens d'Eglise, réprimait les hérétiques, rendait des chefs au clergé, ramenait à la religion traditionnelle un peuple égaré, veillait sur les mœurs corrompues par la soldatesque étrangère. Il s'occupait de choisir pour les églises vacantes des hommes agréables au clergé et au peuple, désintéressés, tels en un mot que les exigeaient des temps « schismatiques, hérétiques et antichrétiens », des pasteurs dont la voix se ferait entendre et obéir par leurs ouailles. Enfin cédant lui-même au vœu du roi, des grands et du peuple entier, J. Magnus, se laissait élire archevêque, pour être le premier exposé aux coups de l'hérésie. Il se réservait de manifester ailleurs si cette démarche lui avait été dictée par l'ambition ou par le zèle de la religion chancelante ; quant à ceux de Lübeck, ils savaient si les affaires embrouillées du Nord laissaient de la place à l'ambition. Mais au moment où il allait retourner en Italie pour achever cette heureuse entreprise, on avait appris la mort d'Adrien VI, et pour ne pas compromettre le succès de la restauration commencée, J. Magnus s'était hâté de notifier à Clément VII et au Sacré-Collège les résultats obtenus, les conjurant de ne pas laisser périr une Église aussi éprouvée, de céder au vœu unanime du roi et du peuple, afin d'enlever toute occasion de schisme et de révolte ; qu'ils prissent en pitié le long veuvage des églises, et qu'ils rétablissent l'autorité des évêques, pour le salut de la religion. Le Légat promettait en son nom et au leur d'employer cette autorité à l'édification de l'Église et à l'extirpation des hérésies ; en échange ils offraient non seulement une ferme obéissance, mais leur vie et leur sang pour la liberté de l'Église et l'honneur du S. Siège.

Clément VII en effet, s'était laissé toucher, et il avait confirmé par Bref la Légation de J. Magnus, le chargeant de conserver ce qu'il avait si heureusement réformé.

Les ministres de Sa Sainteté « *qui quandoque Aquilonaria ex australibus metiuntur* » avaient cru qu'une si haute autorité

Digitized by Google

suffisait amplement pour vaincre tous les obstacles, triompher de tous les ennemis de la religion et de la liberté ecclésiastique. Mais ils se trompaient étrangement, et à force de différer la consécration du Légat et des autres évêques, on se trouva plongé dans des embarras inextricables. Les hérétiques saisirent cette occasion de reprendre leur œuvre néfaste, encouragés par l'indifférence que témoignait le S. Siège à l'endroit de ceux qui avaient été leurs plus constants adversaires, savoir les évêques, morts ou vivants.

Enhardis par le succès, ils s'élèvent de plus en plus au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu, ils s'enfoncent avec une opiniâtreté croissante dans leur malice, et quel mal ne pourront-ils pas faire à l'avenir, retranchés comme ils sont dans les contrées inaccessibles du Nord (*quantum futuro sæculo de suo Aquilone frigido noceant*)?

Mais le Légat ne veut pas fatiguer ses amis de Lübeck d'un détail aussi fastidieux : ne savent-ils pas déjà que la vacance prolongée des sièges épiscopaux entraîne la ruine des lois divines et humaines? Or, il y a quatorze ans que l'Eglise d'Upsal est privée d'archevêque, exposée à toutes les tempêtes de l'adversité ; le glaive du tyran, une mort prématurée, des fatigues insupportables, un exil malheureux ou une abdication volontaire ont successivement enlevé tous ses pasteurs ; Jacob Ulfsson, après bien des épreuves, s'est retiré chez les Chartreux, Mathias de Strengnäs a été tué à Stockholm; Gustave Trolle, vaincu et emprisonné, a remis sa démission entre les mains du Nonce Arcimboldo, pour s'exiler ensuite ; Knut d'Upsal, élu par le Chapitre, a fui de même, menacé de la prison ou de l'exil; Arvid d'Abo, postulé par le Chapitre, s'est noyé en fuyant devant Kristiern. Quel sort attend leur successseur? « *An sic vult Deus Joannem permanere, an calice et cruce previos patres sequar nescio, Deus scit :* » (Allusion aux paroles mystérieuses du Sauveur à S. Jean l'Evangéliste. Joan, XXI, 22.)

Quant aux autres diocèses, vacants depuis sept ans, ils ont subi des vicissitudes incroyables, sans avoir encore obtenu de Dieu, ni des hommes la moindre consolation. Le Légat se demande si c'est en punition de ses péchés, ou par quelque

Digitized by Google

secret jugement de Dieu qui aime à éprouver ses élus, qu'il est ainsi abandonné à la fois par le Seigneur et par le Pape, dont les ordres l'ont amené à cette extrême infortune. Il n'a pas davantage à compter sur la faveur du roi Gustave et des nobles suédois, qui refusent de le soutenir contre les ennemis de l'Eglise. D'ailleurs, qu'attendre des princes de ce monde, lorsque le Vicaire de Jésus-Christ et Dieu lui-même paraissent abandonner l'Eglise de Suède? Le roi et ses ministres déclarent en effet « *severo, utinam non pertinaci animo* », qu'ils ne veulent pas devancer en cela le S. Siège, par crainte de lui déplaire, et peut-être ne sont-ils pas fâchés de savoir que le Pape ne rétablit pas l'autorité des évêques.

On aurait facilement étouffé à sa naissance l'hérésie hussite, mais avec le progrès du temps elle s'est rendue invincible. Or les royaumes du Nord ne sont pas si faibles ni si méprisables, et une fois que les luthériens ou plutôt les Luciférien se seront fortifiés dans ces pays, il sera humainement impossible de les en chasser. Le Légat se défend de vouloir infliger à son peuple la note infâmante de l'hérésie, mais il veut au contraire, et de toutes ses forces, l'en préserver; peut-être qu'enfin la clémence divine aura pitié de ses larmes et touchera le cœur du S. Père ; il faut se hâter de remédier à un mal qui deviendrait vite incurable, et si Sa Sainteté y manque, J. Magnus décharge hautement sa conscience, devant Dieu, et prend le ciel et la terre à témoins de la protestation qu'il adresse à ses amis de Lübeck ; il aime mieux l'exil et la mort que d'affronter de nouveau en Suède d'aussi grands périls sans être muni d'une autorité plus ample de la part du S. Siège. Il assure que les autres prélats de Suède sont dans la même disposition, et qu'ils échangeraient volontiers son exil contre leurs tribulations incessantes.

Quant à lui d'ailleurs, il n'a qu'à se louer de la générosité du Sénat de Danzig et du roi de Pologne, qui soutiennent dignement envers lui les nobles traditions de l'hospitalité polonaise.

Après avoir insisté une dernière fois sur les difficultés de sa situation, il conjure l'évêque de Lübeck et son vénérable Chapitre de représenter au Pape l'état lamentable de la Suède,

Digitized by Google

afin qu'il la secoure promptement. Peut-être qu'à Rome on le soupçonnera d'agir ainsi par ambition personnelle, mais l'événement le justifiera bientôt, et certes les hommes sensés jugeront que le temps n'est pas propice à de telles ambitions. Le seul remède qui lui semble efficace, c'est que le S. Siège accorde pour une fois à Magnus plein pouvoir de se faire consacrer, lui et les autres évêques ; alors ils seront capables de défendre la religion menacée, ils s'empresseront de payer les annates, et de se montrer dociles en tout au S. Siège ; les évêques ne craindraient même pas d'exposer leurs têtes, s'il le fallait ,pour combattre les hérétiques et soutenir l'honneur du S. Père. Le Légat s'engagerait en outre, par devant son consécrateur et en bonne forme, à payer les droits de la Chambre apostolique dans un délai de trois ans, et à obtenir la même chose de ses collègues. Qu'on accueille donc avec faveur une requête qui ne vient pas de lui seul, mais de nombreux et vénérables prélats, qui méritent de n'être pas repoussés ; il y va de l'intérêt de la religion, et par conséquent de tout l'ordre clérical ; où s'adresser mieux qu'à cette ville de Lübeck, dont la Suède a reçu tant de secours au milieu de ses malheurs civils » *utinam ad dignam gratitudinem!* », et qui ne s'intéressera certes pas moins aux nécessités spirituelles qu'aux besoins transitoires de ce pays? Sans doute il s'agit d'une grande affaire et d'un service digne de perpétuelle mémoire, mais qui honorera d'autant plus leur sagesse et leur piété. Si cet appui lui manquait « *quod nequaquam credo* » ; J. Magnus échangerait volontiers la patrie contre l'exil et l'épiscopat contre la vie privée, plutôt que de voir périr la religion et la dignité cléricale sans pouvoir y remédier pleinement ; le poids de l'exil lui serait moins intolérable que la condition d'un archevêque abandonné par le Pape et les hauts dignitaires de l'Eglise, lorsqu'il s'agit de soutenir et de relever la religion.

Il termine en recommandant son cher frère Olaus, qui porta sans doute cette lettre à Lübeck en allant traiter à Bruxelles les affaires de Gustave Vasa avec la régente Marguerite. Cette négociation fit le plus grand honneur au prévôt de Strengnäs, et Olaus raconte, dans la Vie de son frère, que le roi voulut par

Digitized by Google

des offres magnifiques l'attirer en Suède, lui promettant même les titres de sénateur et de chancelier, mais il flaira le piège et ne voulut point servir d'otage à son frère (*ne quid contra Gustavum ope Principum moliretur*) ; il s'attacha au contraire à la fortune du noble exilé avec une constance qui ne se démentira jamais, et qui leur valut à tous deux la confiscation des biens qu'ils possédaient en Suède, avec défense à leurs amis et à leurs proches de leur envoyer de l'argent (*vel teruntium*) ou d'entretenir correspondance avec eux.

Au commencement de l'été de 1527, Olaus était de retour à Danzig, où il apportait à son frère des nouvelles consolantes ; l'évêque et le Chapitre d'un côté, le Sénat de l'autre venaient d'écrire au Pape dans le sens le plus favorable au désir de l'archevêque.

Voici l'analyse de ces lettres : le Sénat commençait par se féliciter d'avoir réussi, à grand'peine et à grands frais, à délivrer les trois royaumes du Nord des tyrans qui les opprimaient, et d'avoir substitué à ces princes, meurtriers des évêques, des souverains qui jouissaient d'une juste popularité. Ils espéraient qu'avec l'aide de Dieu cet heureux changement tournerait au bien de la religion, mais les progrès de la secte impie des luthériens, qui sous prétexte d'annoncer la pure parole de Dieu méprisaient les rites de l'Eglise et les dogmes des Conciles, poussaient à la révolte et au mépris du S. Siège, empêchaient cet heureux résultat ; la peste de l'hérésie envahissait le vaste et riche royaume de Suède, d'autant plus menaçante que la proximité des Russes schismatiques faisait craindre une défection complète qui serait du plus fâcheux exemple. Il fallait donc que le S. Père se hâtât d'y porter remède. Lübeck, grâces à Dieu, demeurait ferme, et presque seule orthodoxe, comme un roc immobile au fort de la tempête, mais ses magistrats verraient avec beaucoup de peine la ruine de l'Eglise de Suède, à cause des rapports de commerce et de voisinage qu'ils entretenaient avec ce pays ; ils ne trouvaient pas de meilleur remède à proposer au S. Père que la confirmation immédiate, et sans aucun paiement d'annates ou d'autre indemnité, d'un homme aussi digne que J. Magnus, dont ils vantaient la doctrine, l'intégrité, le dévouement à son pays et à la religion ;

Digitized by Google

jusque-là il devait vivre éloigné de sa patrie et de son troupeau.

A cette condition, on ne doutait pas que l'hérésie déjà si insolente (*cornua erexit*) ne fût bientôt chassée de tout le Nord. L'archevêque lui-même rendrait ensuite avec usure tout ce qui serait dû au Pape et au S. Siège ; le Sénat promettait de l'aider dans son entreprise, et terminait en joignant ses instances à celles de l'évêque et du Chapitre de Lübeck « *homines doctissimos et dignissimos quos sicut patres semper coluimus et venerati sumus ob eximios mores et singularem modestiam* », et qui pouvaient attester le zèle de leurs concitoyens contre l'hérésie.

Ceux-ci écrivaient en effet de leur côté au Pape, le 15 mai 1527, lui représentant le triste état de la Suède, exposé dans les lettres de J. Magnus, et tout en s'excusant d'importuner Clément VII, au milieu des innombrables soucis de sa charge apostolique, ils déclaraient ne pas pouvoir refuser leur appui à une cause aussi intéressante. Eux-mêmes n'avaient échappé au fléau du luthéranisme que par l'énergie du Sénat, qui, docile aux ordres de Charles-Quint, avait fait brûler publiquement les livres des hérétiques, emprisonné les plus rebelles, y compris des citoyens de Lübeck, dont plusieurs étaient encore dans les fers ; on avait ainsi empêché la contagion de gagner toute l'Allemagne du Nord, mais si Rome ne secondait pas les efforts des magistrats, on finirait par succomber. Pour en revenir à la Suède, malgré le danger d'encourir la colère de ces redoutables voisins, l'évêque et le Chapitre invoquaient également pour J. Magnus le secours du S. Siège « *unicum omnium ecclesiarum profugium* ». Ils expliquaient respectueusement qu'il fallait dispenser des annates jusqu'à la restitution des biens ecclésiastiques, sous peine de rendre le mal irréparable, s'il ne l'était déjà. Ils ne voulaient rien enlever à la Chambre apostolique ni aux officiers de la Curie, mais cette condescendance était l'unique moyen de salut. Que pouvaient faire les évêques élus, sans la confirmation du S. Siège, dans un pays bouleversé, au sein d'un peuple trompé par l'espoir d'une fausse liberté, sous le spécieux prétexte de revenir au pur Evangile?

Digitized by Google

Ils espéraient donc avec une ferme confiance que l'on aurait pitié d'eux et du péril des âmes.

A peine informé par son frère, J. Magnus s'empressa de remercier ses amis par trois lettres adressées de Danzig, les 20 et 21 juillet 1527, à l'évêque, au Chapitre et à Jean Brand, chanoine et notaire apostolique.

Lübeck était son seul espoir au milieu des nouvelles désolantes qu'il recevait chaque jour de Suède (on était au lendemain de la Diète de Vesteras) ; si elles étaient vraies, comme il y avait tout lieu de le croire, on aurait autant de peine que s'il s'agissait de relever la religion par ses fondements mêmes. Le S. Siège pouvait beaucoup en cela, mais Lübeck plus encore, et l'Eglise de Suède lui en garderait une éternelle reconnaissance. Olaus l'avait quitté de nouveau pour achever son ambassade aux Pays-Bas, et lui-même se disposait à aller au Concile provincial polonais convoqué à Lenda par l'archevêque de Gnesen, et où il espérait plaider la cause de son Eglise ; au retour de la Diète de Cracovie, ces évêques et le roi Sigismond avaient témoigné beaucoup de bienveillance à l'exilé, qui comptait également sur leurs bons offices ; nous allons voir qu'ils ne lui firent pas défaut.

Dans l'intervalle il avait écrit directement au Pape, le 1er juillet 1527 (1).

Après s'être excusé de nouveau de ses fréquentes instances, il rappelait combien le silence serait criminel de sa part lorsqu'il s'agissait des plus graves intérêts du S. Siège et de la religion ; la justice et la sainteté de sa cause lui donnaient confiance, et il ne pouvait croire qu'un chrétien eût le cœur assez dur pour n'en pas être touché ; à plus forte raison le Saint-Père ne pouvait différer plus longtemps le remède nécessaire à une Eglise presque entièrement ruinée.

Ici l'archevêque exposait encore une fois tous les maux qu'entraînait la vacance des sièges, ses propres démarches auprès de Léon X, dont il ne manquait pas de vanter la clémence et les bonnes dispositions à son égard ; mais la mort

(1) Dans Theiner (*op. cit.*, p. 21 du t. II), original à l'*Arch. Vat.* (*Arm. XI, caps.* 1, nº 134.)

Digitized by Google

déplorable de ce Pontife avait porté un coup fatal à ses espérances ; la mission que lui avait ensuite confiée Adrien VI lui avait permis de constater toute l'étendue du mal, et combien il était impossible de le guérir sans le concours d'un épiscopat régulièrement organisé. Parvenu à ce point délicat, l'archevêque semblait hésiter un instant à découvrir sa pensée ; en parlant il craint d'offenser le Pape, en gardant le silence il prendrait la responsabilité de la perte de la religion dans un pays dont le S. Siège lui avait confié la charge : assurément les choses n'en seraient pas venues à cette extrémité s'il avait reçu plutôt le pallium et la consécration, qui lui auraient donné plus d'autorité sur ses ouailles et contre les usurpateurs des biens d'Eglise. En qualité d'administrateur apostolique, il avait résisté de son mieux, comme pouvaient en rendre témoignage les rois, les princes et les prélats voisins, ainsi que les villes de la Hanse ; on s'étonnait même qu'au milieu de tels périls J. Magnus eût soutenu si longtemps la cause catholique ; ce n'était que par un effet de la miséricorde divine qu'il avait pu y échapper, quoiqu'il n'eût rien épargné pour défendre le S. Siège. C'était maintenant pour l'honneur de ce même Siège qu'il osait supplier le Pape de prendre une décision ferme. Il n'osait retourner dans son ingrate patrie que muni de toute l'autorité qui lui était nécessaire ; sans doute il ne lui appartenait pas de donner des conseils, mais il s'acquittait d'un devoir filial en affirmant qu'avant tout on devait instituer des évêques capables de s'opposer comme un mur inébranlable à tous les traits de l'hérésie ; quoiqu'il fût difficile d'en trouver de semblables, J. Magnus espérait qu'après avoir obtenu, avec sa propre consécration, la faculté de choisir et de sacrer les évêques de sa province, plus le renouvellement des facultés qu'il tenait d'Adrien VI, il réussirait à s'acquitter de sa charge à la satisfaction générale, de façon à se montrer irréprochable devant Dieu et les hommes ; il se flattait même d'obtenir l'appui de grands princes qu'il ne nomme pas (sans doute le roi de Pologne), et des magistrats de la Hanse. Après avoir rétabli la liberté ecclésiastique et l'obéissance due à Rome, les nouveaux évêques payeraient intégralement les sommes qui revenaient à la Chambre apos-

Digitized by Google

tolique, et les vœux du S. Père seraient accomplis en tout, comme s'il avait envoyé sur place un Légat *a latere*.

L'archevêque terminait par un appel pressant au Vicaire de Jésus-Christ, seul espoir de la religion en ces temps calamiteux, et il prenait Dieu à témoin qu'il ne serait guère plus facile de rétablir le christianisme en Suède que s'il fallait évangéliser ce pays pour la première fois.

Cette lettre autographe arrivait à Rome au moment où Clément VII, enfermé au château S. Ange, voyait les bandes de Freundsberg ravager sous ses yeux la Ville éternelle ; comment aurait-il pu venir en aide à ces chrétientés lointaines, surtout lorsqu'il avait à ménager Charles-Quint et par conséquent Kristiern, qui n'abdiquait nullement ses prétentions sur le Nord?

Il ne faut donc pas s'étonner que la démarche de J. Magnus demeurât sans réponse, aussi bien que les lettres envoyées quelques mois plus tard, sans doute à sa requête, par le roi Sigismond et les évêques de Pologne (1)

Le roi insistait à son tour, à peu près dans les mêmes termes que J. Magnus, sur les malheurs de l'Eglise de Suède, et sur les menaces de l'avenir ; il s'étonnait qu'on n'eût pas encore confirmé les évêques élus ; comme les Suédois, ses proches voisins, pourraient bien s'unir contre lui aux Moscovites schismatiques « ainsi qu'il en avait déjà été question », le roi suppliait le Pape de faire droit à la requête de J. Magnus ; après avoir vaincu l'hérésie, et rétabli l'Eglise dans la possession de ses biens, on penserait à indemniser la Chambre Apostolique « si toutefois il était vrai que le défaut de paiement des annates fût la cause de cette négligence à pourvoir les sièges vacants ».

Sigismond promettait d'aider de toutes ses forces au rétablissement du catholicisme en Suède, mais si l'on refusait de l'écouter, c'en était fini à bref délai, de la religion dans le Nord entier. Il ne doutait pas que le S. Père ne comprît la

(1) Elles sont datées de Piétrovo, les 24 et 28 janvier 1528. Theiner (*op. cit.*, t. II., p. 25 et 26), les a publiées d'après les originaux conservés à l'*Archivio Vaticano*. (*Arm.* XI, *caps.* 1, n^or^ 42 et 137.)

Digitized by Google

gravité de la situation et ne s'empressât d'y porter remède. La lettre des évêques polonais, écrite quatre jours après celle-ci, débutait par une allusion non moins habile que délicate aux épreuves personnelles de Clément VII ; au moment où ils étaient réunis pour en délibérer, ainsi que de leurs propres affaires, l'arrivée inattendue de J. Magnus et ses lamentables récits avaient mis le comble à leur douleur et à leurs inquiétudes ; en voyant l'état de la Suède, ils se croyaient menacés eux-mêmes, et la piété de Sigismond était leur unique appui ; en effet tous les séculiers étaient si mal disposés envers l'Église qu'ils se réjouissaient d'apprendre les malheurs du Pape et des évêques, bien loin de se montrer émus des périls de l'Église.

Comme J. Magnus et Sigismond, les évêques polonais attribuaient principalement le succès du luthéranisme en Suède à la vacance prolongée des sièges, et ne voyaient d'autre remède que la prompte confirmation des prélats élus ; le Chef de l'Eglise était lui-même intéressé au salut de ses membres, et mieux valait faire quelques sacrifices pour prévenir en temps opportun le naufrage de tant de peuples et la perte innombrable des âmes.

La missive était signée par l'archevêque de Gnesen, Primat de Pologne et Légat-né du S. Siège, par les évêques de Cracovie, vice-chancelier du royaume, de Brzesc, de Posen et par les élus de Plocz et de Premyzl.

D'après son biographe, J. Magnus aurait obtenu des recommandations semblables de Charles-Quint, de sa tante Marguerite, du roi Ferdinand, du roi de Hongrie, du cardinal de Liège, la Marck, de Carondelet, l'archevêque de Palerme et chancelier de Belgique, de Jean Faber le célèbre évêque de Vienne, enfin plusieurs lettres de l'évêque de Cracovie et d'autres personnages considérables du royaume de Pologne ; mais les causes que nous avons déjà indiquées durent au moins en retarder l'effet, et jusqu'en 1532, l'archevêque exilé demeure à Dantzig, où le rejoignirent successivement son frère Olaus et son vieil ami Brask.

Ce dernier avait quitté la Suède à l'automne de 1527, et des mesures de rigueur avaient été prises par Gustave Vasa

Digitized by Google

contre les biens de l'évêque et du diocèse de Linköping. Cependant leur correspondance dure encore plusieurs années, sans aboutir, comme il était aisé de le prévoir, à un rapprochement devenu impossible.

Au printemps de 1528, Brask écrit au roi qu'il n'a jamais soutenu la révolte dalécarlienne ; il le prévient de nouveau contre le luthéranisme, lui reproche ses violences et ses usurpations, ajoutant que même si lui Brask était coupable, son Eglise ne devrait pas en porter la peine « pas plus que la femme n'est responsable des fautes du mari ». C'est sans doute à une autre missive du même genre que Gustave répondit par un long factum, probablement rédigé par Olaus Petri ou Laurent André, qui est à la fois une apologie de sa propre conduite, un réquisitoire passionné contre Brask, et un véritable traité d'exégèse érastienne ou césaropapiste.

Il feint d'être inquiet du salut de ce pasteur qui abandonne son troupeau, qui ne marche point sur les traces de S. Pierre ; il l'accuse d'avoir écrasé son diocèse de taxes injustes, d'avoir amené le massacre de Stockholm et de vouloir encore la restauration de Kristiern ; il le traite de menteur et d'ignorant, lui fait une docte leçon sur la différence des deux Testaments, parce que Brask s'était permis, dans une lettre qui ne nous est pas parvenue, de comparer les exactions de Gustave à celles de Balthasar et de Nabuchodonosor qui avaient pillé le temple de Jérusalem ; le prince réformateur explique qu'il n'a point dérobé les vases sacrés pour les faire servir à l'idolâtrie, mais qu'il a employé les biens de l'Eglise au soulagement de son peuple, et qu'il a au contraire purifié le pays de l'idolâtrie romaine.

En gaspillant les revenus de son diocèse, en attaquant le Recès de Vesteras, Brask a montré qu'il n'était pas un véritable évêque, puisqu'il prenait la fuite. « Jadis, dit le théologien couronné, les saints n'acceptaient l'épiscopat que par force, mais ensuite ils étaient prêts à mourir plutôt que d'abandonner leurs ouailles, à moins d'y être contraints par la violence ; vous au contraire vous êtes resté aussi longtemps que vous avez pu les traire, les tondre et les tuer à votre guise, mais quand la parole de Dieu vous a commandé de paître les

Digitized by Google

brebis du Christ, vous avez fui : en quoi vous avez ainsi fortifié votre cause, chaque homme sensé en est juge (1) ».

Certes on aurait pu souhaiter plus d'héroïsme de la part des évêques suédois, mais ne doit-on pas trouver ces reproches singulièrement déplacés dans la bouche de celui qui les avait mis en demeure d'opter entre l'exil et le martyre, s'ils refusaient l'apostasie?

Gustave tenait d'ailleurs à faire passer Brask pour un traître ; il renouvelle ses accusations, au moment de la révolte de Ture Jönsson, dans son discours à la Diète de Strengnäs, dans des lettres aux gens de Calmar et au roi de Danemark lorsqu'il demande à ce dernier l'extradition de Ture et de l'évêque Magnus de Skara, l'ami de Brask ; à son préfet Mans Jönsson il envoie une lettre interceptée de Brask à un prêtre de Linköping, avec ordre d'exercer une surveillance active ; il interdit sous des peines sévères au prévôt et au Chapitre de Linköping d'entretenir aucune correspondance ou amitié avec leur évêque ; il saisit ses messages et fait confisquer le reste de ses biens ; enfin il dicte au Chapitre une lettre destinée au Sénat de Danzig, et dont voici la teneur : Brask « *alias episcopus* » nous a quittés sans aucune nécessité, nous laissant comme des brebis errantes, peu soucieux de remplir son office pastoral en annonçant la parole de Dieu ; il a fui comme un mercenaire, sans nous prévenir, et il est allé se mettre sous votre protection, après avoir commis nombre de trahisons contre le roi et le royaume ; il s'est rendu odieux au clergé par d'injustes exactions et au peuple par une insolente oppression ; quoiqu'il eût été réconcilié avec le roi par des intercesseurs bienveillants et qu'il eût reçu des lettres d'amitié perpétuelle, il a recommencé à l'étranger ses intrigues, cherchant à suborner les sujets de Gustave, excitant à la révolte par ses lettres, comme plusieurs nobles l'ont avoué au moment du supplice ; on a trouvé d'autres traces de ses machinations en Suède : aussi le clergé et le peuple de Linköping étant devenus très suspects de complicité avec lui, quoique sans fondement, ils déclarent retirer le serment jadis prêté à Brask, cessent

(1) Ces lettres, non datées, dans *Reg.*, v (1528), p. 294 et 165-179.

Digitized by Google

désormais de le regarder comme leur évêque et en éliront bientôt un autre « avec l'aide de Sa Majesté et le consentement du peuple ». Si Brask prétend le contraire, on ne doit point lui ajouter foi, et les chanoines terminent en priant le Sénat de retirer sa protection au fugitif, ce qui méritera leur propre reconnaissance et celle de Gustave (1).

Brask était fatalement compromis par les démarches de Ture Jönsson et de ses partisans auprès de Charles-Quint en faveur de Kristiern ; dès mars 1530, Berent de Mehlen, ce condottiere allemand qui avait quitté le service de Gustave, s'offrait pour gagner Brask à la cause de l'ex-roi de Danemark ; Trolle, qui essayait de rallier à leur ancien maître les mécontents des trois royaumes (2) ne pouvait négliger, malgré leurs rivalités d'autrefois, un personnage aussi considérable. Quand il débarque à Landenäs, il adresse aux gens de l'Helsingland, le 21 juillet 1531, un manifeste dirigé contre Gustave, au nom du Pape et de l'Empereur ; il y déclare que Brask va le rejoindre dans deux jours, avec les autres prélats exilés ; le 3 mars 1532, à Oslo, Trolle, Ture et Magnus, exhortant les Dalécarliens à se soulever contre Gustave, ne craignent pas de mettre en tête de leur lettre le nom de Brask, qui n'était certainement pas en Norvège avec eux (3). Aussi ne faut-il pas s'étonner que Gustave prévienne les gens de Vestrogothie contre les agissements de Brask « complice de Kristiern », qu'il interdise de nouveau l'entrée de ses lettres en Suède, et qu'il le fasse surveiller à Dantzig par un espion nommé Jean de Werder (4), mais il ne s'ensuit point que les relations de

(1) Toutes ces pièces dans *Reg.*, VI, *passim.*

(2) Le 21 décembre 1530, Trolle « *mirâ Dei tolerantia Archiepiscopus Upsaliensis* », Ture et Magnus de Skara écrivent de Malines à l'évêque d'Odensée, Jens Andersen Beldenak, l'ex-chancelier de Kristiern, pour solliciter son concours. (*Reg.*, VII, p. 512.)

Sur la campagne diplomatique et militaire de Kristiern (1529-1532), cf. *Gustave Vasa et la Réforme en Suède*, II^me^ partie, ch. IV et V.

(3) *Reg.*, VIII, p. 361, les Dalécarliens répondirent à Trolle que depuis le massacre de Stockholm on le regardait non plus comme un évêque, mais comme un bourreau, et qu'ils iraient à sa rencontre, y compris les jeunes gens de quinze ans, « avec l'arc et les flèches ». (*Ibid.*, p. 362.)

(4) *Reg.*, VII, p. 423, et VIII, p. 36 et 404. Jean de Werder écrit de Dantzig, le 25 juillet 1533, que Brask est allé à la Cour de Sigismond, et il promet de soutenir contre l'évêque la cause de Gustave.

Digitized by Google

Brask avec Kristiern soient démontrées ; Reuterdahl (*op. cit.*, *p.* 337) déclare avec son impartialité ordinaire qu'elles sont affirmées par des témoins suspects, et Brask les démentira jusqu'au bout. Dans la dernière lettre que nous ayons de lui (*Reg.* VIII, p. 419), du 29 septembre 1533, datée de Danzig), il exhorte ses diocésains à persévérer dans la foi, à résister aux séductions luthériennes, il espère bientôt retourner parmi eux, mais il se défend d'avoir pris part à la révolte des Dalécarliens, d'avoir secondé les ennemis du royaume ; il veut vivre et mourir « bon Suédois et bon chrétien ».

La mort n'était pas éloignée pour le vieil athlète ; il passa ses dernières années au couvent d'Oliva, près de Dantzig, et il se rendait, selon Messenius, au Concile de Trente (d'abord convoqué à Vicence), lorsqu'il rendit le dernier soupir dans le monastère cistercien de Lenda (diocèse de Gnesen), le 30 juillet 1538.

Les historiens modernes de la Suède sont unanimes à reconnaître les hautes qualités de Brask, son patriotisme sincère, son zèle éclairé pour le progrès sous toutes ses formes ; on peut regretter que chez lui le politique ait parfois fait tort à l'évêque, et qu'il n'ait pas poussé jusqu'au martyre son dévouement à l'Eglise, mais il faut avouer que la situation était singulièrement difficile, et l'échec misérable de toutes les entreprises dirigées contre Gustave Vasa prouve combien était forte la position de ce prince, assez habile pour identifier sa cause avec celle de l'indépendance nationale et la réaction anti-danoise.

Accepter le roi luthérien, ou favoriser « le tyran Kristiern », qui d'ailleurs offrait si peu de garanties aux catholiques, l'alternative était dure, et cependant elle paraissait inévitable.

Parmi les évêques suédois, un seul, Magnus de Skara, se rallia franchement au second parti, et il n'eut pas lieu de s'en féliciter ; après la défaite de Kristiern, il se réfugia en Danemark, puis en Allemagne ; Messenius le fait mourir en Norvège ; d'après Cornelius (1) il aurait vécu dans un couvent voisin de Rostock, jusqu'en 1560. Malgré les raisons qu'ils

(1) Cornelius, évêque luthérien du XIX^e siècle, a écrit une histoire estimée de la Réforme en Suède.

J'ai vu à la Bibliothèque de l'Université d'Upsal, une lettre de

Digitized by Google

avaient d'aimer peu Gustave Vasa, J. et Olaus Magnus ne furent jamais tentés de faire cause commune avec ses ennemis ; dès 1530, comme nous l'avons vu, leurs biens en Suède avaient été confisqués ; cependant ils ne perdaient pas tout espoir : en 1528, le Chapitre d'Upsal, réclamant au gouverneur norvégien Vincent Lunge les dîmes du Jemtland, province qui relevait de l'archidiocèse d'Upsal, dit que l'on attend d'un jour à l'autre le retour de l'archevêque « occupé à l'étranger des affaires du royaume ».

Même après que le mariage de Gustave avec Catherine de Lauenbourg eut fait évanouir la perspective d'une alliance polonaise, J. Magnus ne se désintéresse pas des affaires du monarque ; en 1530, il écrit à ses diocésains de l'Angermanie, pour les exhorter à persévérer dans la foi, mais sans désobéir à leur prince ; au moment où Kristiern prépare son expédition, l'archevêque mande à Gustave qu'il envoie son frère Olaus à Lübeck pour s'informer des plans de l'envahisseur ; le 20 mars 1532, Olaus écrit lui-même de Lübeck au roi tout ce qu'il a pu apprendre là-dessus, détail curieux et caractéristique : il ajoute qu'un astrologue du margrave Joachim de Brandebourg a prédit que dans le cours de l'année Kristiern serait noyé, pendu ou tué par le glaive !

Le 4 avril, J. Magnus annonce à Gustave qu'il s'est rendu chez le duc Albert de Prusse et que celui-ci a promis d'aider les rois de Suède et de Danemark contre Kristiern ; une lettre d'Albert jointe à la sienne en fait foi ; il espère obtenir le même secours du roi de Pologne (1).

Cette fidélité peu commune devait être bien mal récompensée ; J. Magnus ne se décourage pas, mais il juge le moment venu de tenter un dernier effort auprès du Pape, et à la fin de 1532, ou au plus tard dans les premiers mois de 1533, il se dirigeait vers l'Italie, où s'écouleront ses dernières années, sauf un nouveau séjour à Danzig, de 1534 à 1537.

Magnus, datée de Rostock, le 3 février 1542, qui recommande un neveu de Brask à l'évêque de Kulm, Jean Dantiscus, ami de J. Magnus, et que nous retrouverons au chapitre suivant.

(1) Toutes ces pièces dans *Reg.*, VIII, p. 358, 362, 371.

(*A suivre*)

J. MARTIN,
Prêtre de Saint-Sulpice.

Digitized by Google

LA PRESSE CONTRE L'ÉGLISE

Aucune formule moderne, je pense, n'égale l'énergique concision de cette expression biblique ou orientale : *In porta.* L'éloge de la femme forte, par exemple, n'était complet et officiel qu'autant qu'on l'entendait retentir dans l'assemblée des juges, littéralement, aux portes. D'un polémiste illustre, on disait qu'il n'était point confondu, quand aux portes (1) il tenait tête victorieusement à ses ennemis. *Non confundetur, quum loquetur inimicis suis in porta.*

Où sont « les portes » dans notre vie moderne ? A Athènes, elles s'appelaient l'agora, à Rome, le forum, au moyen âge, la cathédrale, au XVII^e^ siècle, Versailles. Aux yeux d'un certain nombre d'électeurs, la tribune du Palais-Bourbon représente comme l'autel moderne de la gloire. Qui se donne la peine de réfléchir un peu de temps n'a garde de prendre au tragique ces tréteaux. La Bourse elle-même n'est pas le champ de bataille par excellence. Quant à l'antre mystérieux où le chef d'orchestre invisible bat la mesure qui règle la marche des peuples, nous ne le connaissons pas. A peine nous est-il permis de saisir dans la vie de la presse les manifestations intermittentes de sa pensée. Une bibliothèque de chemin de fer est peut-être ce qui correspond le mieux, de nos jours, à l'antique porte orientale.

Nous voici, je suppose, dans les salles d'attente de la gare du Nord. Sur les banques, des piles compactes de journaux où

(1) C'est-à-dire, devant les Juges du tribunal ou devant l'ennemi.

Digitized by Google

le *Matin*, le *Journal*, la *Lanterne*, le *Supplément* affirment par la présence d'un nombre considérable d'exemplaires, la toute-puissance de leur propagande. Dans les rayons de la bibliothèque, des couvertures aux images éclatantes et des titres immondes sollicitent la curiosité malsaine des voyageurs. Quelques romans honnêtes de Bourget ou de Bazin mettent une note discrète dans cette symphonie des couleurs dévergondées. Mais quel ensemble, grand Dieu ! En songeant à l'âme des lecteurs, on se demande de quelle fange d'égout elle est donc faite !

Sur une table spéciale, des magazines d'apparence plus correcte semblent s'adresser aux pères et aux mères de famille. L'Encyclopédie, une encyclopédie adaptée au goût du XX^e^ siècle, chante là son chant de séduction. « Je sais tout, tout ce qui se passe dans le Chili et dans l'Alaska, sur le boulevard et dans la plus lointaine des mines d'or. Rien ne m'échappe, voyageurs, de ce qui intéresse vos cerveaux neurasthéniques. J'offre à des prix variés mais toujours modiques, la betterave et les vers de M. Rostand, le concours hippique et le dernier salon, la prose de Willy et le courrier du palais, des scandales, des commérages et d'innombrables niaiseries. »

Deux croyants (un ecclésiastique et un laïc) s'arrêtent un instant, devant cet étalage. « Où donc, dit le laïc, où donc trouver ici une pensée sérieuse, vraiment catholique et française? » Non sans peine, ils découvrent, parmi l'amoncellement, des journaux impies, quelques journaux catholiques. Et le reste, murmure le prêtre.

> Le reste, pour son Dieu, montre un oubli fatal
> Ou même s'empressant aux autels de Baal,
> Se fait initier à ses honteux mystères.

Aux portes de la cité moderne, le polémiste catholique n'est point confondu, sans doute, mais il est bâillonné, voire lapidé, comme saint Etienne, son premier maître. De ses clameurs immenses, la foule vénale des scribes couvre la voix du Crucifié.

Observons rigoureusement, disent les deux Français, la nature de ces clameurs. Essayons surtout de bien définir leur barbare homogénéité, d'où résulte, sans aucun doute, leur

Digitized by Google

succès apparent ou réel, momentané ou définitif. Dans l'express qui les emporte maintenant vers Calais, l'abbé et l'ingénieur causent à voix basse, comme deux associés qu'unissent de graves intérêts communs et soucieux uniquement de se prêter une aide mutuelle dans une recherche difficile.

L'ABBÉ. — Tomberez-vous d'accord, cher ami, que le premier caractère de cette énorme presse ennemie c'est l'intransigeance ?

L'INGÉNIEUR. — Comment accepterais-je ce mot ? Dans la pensée de presque tous nos compatriotes, il ne s'applique qu'aux catholiques militants et aux royalistes. Au contraire, dans le régime de la presse, entrent un certain nombre de vocables essentiels dont le sens s'oppose, aussi nettement que possible, à l'idée d'intransigeance. Elle préconise le libre examen, la diversité des opinions, la tolérance, la tolérance, la tolérance, le parlementarisme, les droits respectifs des majorités et des minorités. L'Abbé, prenez garde au paradoxe.

L'ABBÉ. — Laissons, je vous prie, ce mot de paradoxe. Les écrivains ont si bien faussé le sens des expressions les plus usuelles, que pour atteindre la réalité, il faut toujours écarter une décevante phraséologie. Vous qui fîtes tant de sacrifices pour avoir le droit de vous dire républicain, allez donc vous présenter comme tel, dans vos campagnes. Vos paysans vous riront au nez. Remarquez, je vous prie, que les groupements les plus démocratiques ont à leur tête, le plus souvent, des multimillionnaires notoires. C'est au nom de la liberté qu'on établit des monopoles, et c'est en évoquant la fraternité que Briand rédige des lois de spoliation. Il n'en va pas autrement de l'intransigeance. Vaincus, spoliés, condamnés à l'exil, moqués juridiquement, les catholiques n'osent pas engager une lutte ouverte contre leurs tyrans. Ils plaident à l'ordinaire, les circonstances atténuantes, tantôt réclamant pour leurs vieux prêtres infirmes des fragments de retraite, tantôt s'efforçant d'introduire dans les lois scélérates un, cinq, ou un dix pour cent d'équité.

Malgré tout, la presse, interprète de leurs timides revendications, passe pour être intransigeante, cependant que la

Digitized by Google

presse gouvernementale et la presse révolutionnaire se qualifient elles-même de libérales.

Ici, le ton de la discussion prit fin, le dialogue entre les deux interlocuteurs ne devint pas monologue, mais telle fut la concordance de leurs pensées qu'elles se présentaient d'elles-mêmes comme les fragments d'une dissertation unique.

En réalité, disaient le prêtre et l'ingénieur, en réalité, nos journaux catholiques subissent tous, les plus rigoureuses lois du plus implacable ostracisme. Cherchez, par exemple, dans la Revue de la presse des extraits d'articles parus dans la *Croix* ; vous ne les trouverez pas. Pourtant, le journal catholique dispose d'une publicité formidable, au lieu que telles feuilles gouvernementales régulièrement citées comme des oracles ne comptent qu'un nombre très restreint de lecteurs. Les journaux de gauche accablent d'insultes la Mère *Croix* ou la raillent; ceux du centre affectent de l'ignorer et s'ils consentent à reproduire quelquefois ses communiqués, ce n'est pas sans y mettre un peu de mauvaise grâce. L'*Univers* n'échappe pas aux fâcheuses conséquences de ce parti-pris, il souffre, lui-aussi la persécution du silence. Le secrétaire de rédaction d'une feuille boulevardière disait naguère (mai 1908) à un catholique: « Pourquoi donc l'*Univers* s'obstine-t-il à se dire royaliste ? » Des grands événements qui sont la vie de l'Eglise, des discours prononcés par nos évêques, des travaux théologiques ou autres qui honorent la librairie catholique, il n'est jamais question dans les journaux. Ceux qui les lisent exclusivement pourraient à la rigueur, ignorer l'existence même de l'Eglise de France.

Ou plutôt non, la presse hostile ou neutre, fait aux choses catholiques une part, la part du scandale. Contre un frère Flamidien, contre un malheureux abbé Delarue, en faveur d'un abbé Loisy, elle mobilise toutes ses forces avec une rapidité qui tient du prodige.

Dans le fond de cette effroyable intransigeance, une si diabolique haine apparaît, qu'on ne trouve plus le mot pour la qualifier on la définir. Mensonges ? calomnies systématiques ? renversement des rôles, impudents maquillages de la vérité ? Ah ! que toutes ces expressions sont insuffisantes. Rappelons-

Digitized by Google

nous plutôt quelques faits : Pour amener la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Combes fit tout ce qui était en son pouvoir. Mais la presse du bloc, et après elle, la presse juive du monde entier déclarèrent à l'unanimité que la responsabilité de la rupture retombait tout entière sur le pape. Dans cette histoire de vol avec effraction qui s'appelle l'affaire Montagnini, on vit la presse prendre parti pour le voleur contre la victime. De celle-ci venait tout le mal, vers celui-là montait toute la gloire. Même pour qui se place à un point de vue profane et laïque, il est évident que l'Encyclique *Pascendi* défend la lumière de la raison contre les ténèbres de la barbarie allemande. On sait quel genre d'accueil reçut l'immortel chef-d'œuvre dans le monde des plumitifs.

Il est à remarquer, enfin, qu'à cette satanique intransigeance rien ne s'oppose victorieusement, rien, si ce n'est l'honnête intransigeance de la presse catholique. Nos journaux sages ou timides, ou modérés, ou parlementaires n'obtinrent jamais qu'un succès d'estime. Au contraire, toutes les feuilles catholiques qui comptent dans l'histoire des idées au XIX^e^ siècle firent preuve de combativité ardente. Exemple : la *Croix* des Assomptionnistes, l'*Univers* de Louis Veuillot, l'*Avenir*. Il n'y a sans doute pas lieu de rappeler ici certaines vivacités de langage qu'on reproche encore aux moines fondateurs de la *Croix* et au grand Louis Veuillot. Je ne citerai que quelques lignes de l'*Avenir* : « Les catholiques, écrivait Lamennais, en 1831, les catholiques ont surtout des obligations particulières à M. de Montalivet dont l'inépuisable verve improvise chaque jour quelque ordonnance nouvelle, quelque circulaire, quelque dépêche télégraphique au profit d'un despotisme ignoble et niais, espèce d'homme en dehors des autres hommes qui a la dévotion de l'arbitraire et semble se croire investi, en sa qualité de ministre des cultes, de la mission de fonder en France, au XIX^e^ siècle, le sacerdoce de la tyrannie. »

N'examinons point minutieusement la justesse de telle ou telle expression, le bien fondé de tel ou tel grief; pour l'instant, il ne s'agit que de bien constater l'indéniable intransigeance de l'*Avenir*.

Au service d'une implacable offensive anticatholique, des

Digitized by Google

financiers mettent des millions. Le *Matin* a pour point d'appui, la fortune personnelle de son directeur qu'on dit être considérable ; le *Temps* a pour amis, les riches protestants de l'Est; la *Lanterne* compte parmi ses protecteurs, le multimillionnaire Berteaux ; durant les premières années de son existence tout au moins, l'*Humanité* bénéficiait du concours des banquiers juifs. Les *Débats* qui ne jouissent pas d'une réputation d'opulence dépensent toutefois un million par an. Un tel budget suppose une mise de fonds considérable. Il n'y a pas très longtemps, une dame vénérable vint offrir cinq cents mille francs à un spécialiste pour la fondation d'un journal en province : « Je refusai, dit-il, parce que cette somme est par trop insuffisante, comme je refuserais le million s'il était question de créer un quotidien, non plus en province, mais à Paris. »

Une fois lancé à coups de millions, le journal peut-il prospérer ou même vivre par ses seuls revenus ?

Non.

Si des forces étrangères ne viennent pas à son secours sous des formes variées, il périclitera ou succombera. Aucun des grands journaux de Paris ne semble en état de se suffire. Sans parler des bulletins financiers, des décorations, des permis de circulation ni des contrats électoraux, il n'est point difficile de saisir pour ainsi dire sur le fait, les puissances plus ou moins occultes qui viennent régulièrement au secours des plus riches journaux. Ni les millions de M. Bunau-Varilla, ni son prodigieux savoir-faire (1), ni son audace, ni la terreur qu'il inspire dans certaines régions politiques et ministérielles ne

(1) Un adversaire de M. Bunan Varilla lui écrivait naguère: « Comment, vous iron-gentleman, qui envoyez courir des autos sans nombre par les glaces et les précipices, vous qui égratignez la planète de votre réseau télégraphique... Voilà que vous rentrez dans votre beau terrier rouge et flambant... Vous avez de l'étoffe journalistique. Vous avez le sens de l'actualité et vous le poussez même jusqu'à l'absurde. Bien doué au point de vue des affaires, entouré de politiciens tremblants au moindre froncement de vos sourcils, flatté à toute heure, par des faméliques, vous vous êtes supposé le maître de tout. Parce que sur un coup de téléphone, vous aviez dans votre cabinet, les ministres, les juges, la police et le reste, vous vous êtes cru une manière de César, un César d'imprimerie qui morcellerait ses *Commentaires* en reportages. Ayant la possibilité de tout dire vous pouviez tout faire Empereur de la nouvelle... tel vous vous regardiez dans votre miroir. »

Digitized by Google

suffisent au *Matin*. Il faut bien qu'il emploie d'autres moyens, par exemple, capter à son profit l'électricité du Métropolitain, ou qu'il invente, sous peine de se discréditer un gros scandale hebdomadaire ou mensuel. Les navrantes mésaventures de l'abbé Delarue valurent au *Matin* un tirage supplémentaire de cent mille numéros.

N'aurait-on pas le droit de dire du *Journal*, qu'il est une agence, une manière d'agence qu'on s'abstient de qualifier trop explicitement dans les milieux chrétiens. Des sommes énormes entrent ainsi dans ses caisses. Mais d'une aussi grande honte on ne peut parler que par allusion.

Pour augmenter ses recettes ou diminuer ses frais généraux, le *Temps* emploie des moyens plus avouables. Il est constant que des ministres, des ambassadeurs, des politiciens influents, des représentants de la plus haute Université, des explorateurs, des officiers d'état-major écrivirent ou écrivent encore dans le docte journal. J'ignore comment s'y prendrait un homme compétent pour évaluer en francs et centimes la précieuse collaboration de tous ces personnages. Le fait certain, c'est que le succès du *Temps* auprès d'un public d'élite, tient à un ensemble de privilèges commerciaux et administratifs. Il n'y a plus de religion d'Etat, mais il y a un journal d'Etat, ou plutôt deux journaux se partageant le pouvoir que s'imagine posséder le vieux Démos. Au *Matin*, les ministres et les membres des grandes commissions, au *Temps*, les spécialistes informés qui règnent encore dans les bureaux. Il est visible toutefois, que le *Temps* perd sensiblement du terrain.

Mais, comment peuvent bien subsister les autres journaux, j'entends les journaux qui ne demandent des ressources ni au Gouvernement, ni à la pornographie, ni au chantage parlementaire ?

La presse représente donc une industrie de luxe la plus coûteuse qui soit, et aussi la plus étroitement alliée à toutes sortes de commerces interlopes. Mais cette industrie fournit à ceux qui l'exercent la plus formidable des armes de combat. La toute puissance de la presse, c'est le règne de Mammon. Toutes les nuits, les immenses rotatives, propriété des rois de la Bourse, impriment à des millions d'exemplaires une même pensée anti-

Digitized by Google

catholique. Qui pourrait mesurer la force de cet organisme? Elle n'a d'autres limites que les limites de la puissance de l'or protégé par un état centralisateur et fortifié par les alliances que l'on sait.

Il faut bien nous dire, cependant, que l'odieuse coalition n'est pas invincible. Comme la force morale finit par triompher de la richesse, ainsi l'on voit quelques journaux indépendants se passer de l'or juif ou même le braver. L'exemple qu'ils donnent est trop encourageant et trop beau, pour qu'on ne s'efforce pas de le faire connaître. Voici d'abord ce qui s'est passé au camp socialiste.

« L'*Humanité*, organe du socialisme unifié doit son premier essor aux libéralités de la juiverie. La liste des premiers actionnaires ne comprend que des Zadocch, des Cahen, des Lévy-Bruhl. Comment la juiverie, si dure aux subalternes qu'elle exploite, subventionne-t-elle les partis de révolution? Il n'y a pas lieu d'examiner, ici, les motifs qui la guident. Il suffit de bien savoir que les Juifs payèrent d'abord les socialistes de l'*Humanité* ? « ...Naturellement, ceux-ci eurent vite dissipé la souscription originelle. Au bout de quelques saisons, l'*Humanité* déclina. Par un caprice de tyran, la juiverie quêtée refusa son concours. Un beau matin, Jaurès, désespéré, annonçait brusquement que c'était fini, qu'on disparaissait, *à moins que*... Combien cet *à moins que* était timide, hésitant, défiant ! M. Jaurès faisait appel à l'action directe et au dévouement personnel des militants du parti. Visiblement, il n'y croyait pas. Mais on l'y fit croire. Des organisateurs énergiques le prirent au mot. Ce qu'il y a de constructeurs dans le socialisme se mit à l'œuvre. Des souscriptions infinies furent groupées, et ces petits ruisseaux, sans former de grandes rivières, ont fourni l'apport suffisant. Après quoi, propagande pour l'abonnement, propagande pour la vente : l'*Humanité* tire aujourd'hui à près de cent mille, et elle a plus de vingt mille lecteurs à Paris... » (1).

Les autres exemples, Dieu merci, nous viennent de la droite. Je ne mentionnerai pas la *Croix* et la *Libre Parole* parce que

(1) J'emprunte ces renseignements à Charles Manrras.

Digitized by Google

les souvenirs qui se rattachent à leur rapide développement sont présents à toutes les mémoires. Peut-être a-t-on un peu oublié les pénibles et héroïques débuts de l'*Univers*... « C'est à cette époque de détresse et de découragement, que Louis Veuillot, qui déjà aidait de sa plume l'*Univers*, s'y donna passionnément en qualité de collaborateur que l'on rétribuerait... quand on le pourrait. Date très vague et pour sûr, éloignée. Combien on avait besoin de lui! le 27 décembre 1839, Saint-Chéron, signalant à Montalembert la triste situation du journal, lui parlait de la fortifier par le concours assuré de « M.Louis Veuillot, jeune et énergique écrivain dont la collaboration serait très précieuse ». Mais, « il est très pauvre, ajoutait-il, et nous le sommes encore plus que lui. Il sera entièrement à nous le jour où nous pourrons payer un peu ses articles ». Le mois suivant, rapporte le R. P. Lecanuet, Saint-Chéron donnait à son correspondant cette bonne nouvelle : « La collaboration de M. Veuillot nous est acquise. » Cela voulait-il dire, comme paraît le croire, sans l'affirmer l'historien de Montalembert, que celui-ci ayant envoyé des fonds, un traitement avait été assuré à ce « jeune et énergique » auxiliaire ? Non, Louis Veuillot, sans être « très pauvre » avait peu de ressources, cependant il était homme à servir pour rien dans l'*Univers* la cause catholique. Déjà il le faisait ; il continueria de le faire. Je doute fort que Montalambert répondit à l'appel de Saint-Chéron par un nouvel envoi de fonds, et je sais que longtemps encore mon frère resta, selon le mot de Saint-Chéron, un collaborateur « très précieux », par son désintéressement comme par son mérite. Voici ce qu'il écrivait le 22 février 1842 à l'abbé Morisseau : « Je vais cesser à l'*Univers* ma collaboration toute gratuite jusqu'à présent, mais fort active. Ma retraite ne tient pas du tout à ce que je voudrais être payé, etc. (1). »

A côté des innombrables mercenaires de Mammon, on trouve donc quelques fiers et pauvres soldats, serviteurs volontaires de l'Idée. Ils sont rares, et ils appartiennent presque tous à la presse catholique.

Tant de millions dépensés chaque année au profit de Mes-

(1) *Louis Veuillot*, par Eugène Veuillot, tome I.

Digitized by Google

sieurs les journalistes et de leurs humbles ou hautains collaborateurs, assurent-ils, du moins, leur indépendance patriotique ?

Non, car la richesse est chose relative. Comme les journaux américains et les journaux anglais disposent d'un outillage incomparable, les nôtres sont nécessairement leurs tributaires. A quoi tiennent les grandes vanteries du *Matin*, sinon à ce fait qu'il peut donner le premier en France, un résumé télégraphique des journaux américains? Et pourquoi le *Temps* jouit-il d'un tel prestige dans le monde de la presse, sinon parce qu'il réalise assez bien son ambition, grande d'imiter le *Times*. C'est un petit, un très petit *Times*. Il atténue ou il explique, ou il corrige, ou il paraphrase du point de vue français, les opinions du grand journal anglais.

Arrogante ou dédaigneuse quand elle s'adresse aux catholiques, la presse, dite française, s'avère ordinairement très dépendante des fils anglo-saxons.

En matière religieuse, cette dépendance devient encore plus étroite. Qu'il s'agisse de l'affaire Dreyfus, ou de la rupture du Concordat, ou de l'Encyclique *Pascendi*, ou de l'affaire des mutuelles ecclésiastiques, la presse du monde entier donne simultanément une note identique. Comme le *Times* ouvre ses colonnes à Tyrrell et le *Temps* à Loisy, comme le *Giornale d'Italia* défend Murri, les journaux allemands glorifient avec ensemble, les professeurs révoltés de Bonn ou de Wurtzbourg, cette prodigieuse homogénéité ne résulte pas seulement d'une organisation remarquable des agences de publicité, elle suppose l'existence d'une permanente conspiration internationale contre l'Eglise, et aussi, sans doute, contre la France. Car l'offensive de la presse mondiale est si souple et si rapide, et si sûre enfin de la rectitude de ses manœuvres qu'elle peut faire porter quand elle le veut, toutes ses forces à la fois sur un point donné. On le vit bien jadis, pour l'affaire Dreyfus, on le voit maintenant encore, dès que le pape et son secrétaire d'Etat sont en cause.

Pendant ce temps, les journaux catholiques isolés les uns des autres soutiennent des luttes inégales contre un ennemi concentré. Quand donc l'Eglise de France persécutée reçut-

Digitized by Google

elle des secours appréciables de la presse étrangère ? En Pologne, en Irlande, en Amérique, des écrivains catholiques défendaient certainement notre cause (1), mais nous ignorions jusqu'à la première lettre de leurs plaidoyers. Cependant, toutes les dépêches tendancieuses qu'on fabriquait à Vienne, ou à Berlin, ou à New-York pour démoraliser les nôtres, passaient intégralement sous nos yeux.

Une question se présente à l'esprit : « Pourquoi donc les catholiques n'essaieraient-ils pas de créer, eux aussi, une agence de presse internationale? Justement une feuille catholique a pris naissance à Rome, qui fournit quelques indications officieuses ou semi-officieuses aux journaux. Quelles colères n'a-t-elle pas déjà suscitées ?

Une campagne effroyable d'insinuations ou de diffamation calomnieuse fut ouverte dès les premiers jours de son apparition contre la *Corrispondenza romana*, et elle dure encore.

Cette violente et universelle colère éclaire peut-être les catholiques sur leurs devoirs immédiats, mais à coup sûr elle est

(1) Le nombre des feuilles catholiques en Allemagne ne cesse d'augmenter : en 1880, on en comptait 186 ; en 1890, 272 ; en 1900, 419 ; en 1907, 480, avec plus de 3 millions 600.000 abonnés.

La place d'honneur revient aux provinces rhénanes avec près de 140 journaux. Suivent en bonne posture la Westphalie avec plus de 70 journaux, la Bavière avec 86, le duché de Bade avec 28, le Wurtemberg avec 20. Mettez en regard le chiffre des suffrages catholiques aux élections et le chiffre des abonnés de la presse catholique, et l'on comprendra les triomphes du Centre.

La *Koelnische Volkszeitung* est, à l'heure présente, le journal catholique le plus influent, le mieux documenté, le mieux organisé. Elle a un service de dépêche tout à fait remarquable. Elle a son entrée dans près de 4 000 hôtels et restaurants. Elle forme une puissance avec laquelle il faut nécessairement compter.

La *Germania* reste fidèle à son origine ; elle est une feuille de combat. Elle porte encore sa première empreinte. Elle n'a pas le même chiffre d'abonnés que la feuille de Cologne et ne dispose pas des mêmes ressources. Elle ne peut avoir la même organisation ; mais rédigée avec un réel talent, elle s'est mise aux premiers rangs dans la presse d'Allemagne.

Ce sont là les deux grands journaux catholiques. Mais à côté d'eux, que de feuilles vaillantes, alertes, sonnant le clairon dans toute l'Allemagne : la *Landeszeitung* de Trèves avec 15.000 abonnés, la *Volkszeitung* de Coblence avec 30.000, le *Rheinische Merkur* avec 36.000, la *Deutsche Reichszeitung* de Bonn avec 25.000, le *Volksfreund* d'Aix-la-Chapelle avec 36.000, la *Volkszeitung* d'Essen avec 53.000, le *Volksblatt* de Paderborn avec 22.000.

Digitized by Google

de nature à attirer vivement l'attention de ceux qui réfléchissent sur l'internationalisme militant de la presse antireligieuse. Il est déjà singulier qu'un Emile Combes s'improvise rédacteur occasionnel de la *Nouvelle Presse libre* de Vienne. Mais il y a plus étrange. On s'aperçoit bientôt que la parole haineuse du défroqué n'est point isolée. Elle se fond, au contraire, et rapidement, dans les clameurs ou les chants que font entendre les artistes les plus cosmopolites, évêques du *Times*, clergymen du *Temps*, théologiens du *Journal de Genève*, abbés du *Siècle*, francs-maçons de la *Lanterne*. On entend *No popery*, *Loss von Rom*, *le cléricalisme*, *voilà l'ennemi* et par dessus tout : Christ, descends de la croix et toi qui a sauvé les autres, sauve-toi toi-même, si tu le peux.

Ce qui caractérise enfin les diverses campagnes de presse dirigées contre l'Eglise depuis un quart de siècle, c'est l'insolente prévoyance de ceux qui les exécutent. Ils annoncent, ils veulent délibérément et ils préparent la laïcisation de tous les services publics, l'écrasement de l'enseignement religieux, la spoliation de toutes les congrégations, la séparation de l'Eglise et de l'état. Cette hautaine et trop légitime certitude est d'autant plus singulière, qu'elle contraste plus vivement avec des habitudes d'indécision invétérées. Rien n'égale l'habileté de la presse quand il s'agit d'activer la persécution légale ou administrative, rien, si ce n'est son incompétence notoire dans toutes les affaires graves qui touchent à l'intérêt national. Il est difficile de ne point pleurer de honte quand on relit les journaux français des 5 et 6 juillet 1870. L'insanité le dispute à l'ignorance dans ces articles où l'on devine que sont paraphrasées les chansons de café-concert. Le *Temps* lui-même ne se différencie de ses confrères que par le ton doctoral de ses funestes consultations. Un de ses rédacteurs anonymes écrivait le 5 juillet : « De toutes les conditions imaginables, ce serait la plus désagréable et la plus gênante pour le gouvernement français, et la plus réellement inquiétante pour la situation européenne de la France... Si un prince prussien était placé sur le trône d'Espagne, ce n'est pas jusqu'à Henri IV seulement, c'est jusqu'à François Ier, que nous nous trouverions ramenés en arrière. Qu'était-ce, en effet, que l'empire de Charles-Quint, si ce

Digitized by Google

n'est l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne enlaçant la France et l'isolant... »

Le *Temps*, au début du conflit, tout au moins ,poussait à la guerre.

— Mais, disent les Français optimistes, notre presse a réalisé, depuis ces temps malheureux, des progrès considérables.

— Elle a réalisé des progrès,c'est vrai, en ce sens que la plupart des journaux quotidens sont devenus des journaux à six pages. Malheureusement, l'ignorance de leurs rédacteurs n'a fait que croître et embellir. L'affaire de Faschoda, pourtant si facile à prévoir, éclata dans la vie française, comme un coup de tonnerre. L'émotion douloureuse qu'elle avait suscitée sur tous les points du territoire était à peine calmée que survenait le triste épisode de Tanger. Nos journalistes étaient encore plus surpris que leurs lecteurs. Tous les peuples du monde connaissaient l'imminence de la guerre russo-japonaise, alors que chez nous les feuilles les plus officieuses annonçaient une paix éternelle. Jusqu'aux dernières heures de la bataille de Moukden, les stratèges d'imprimerie crurent à la victoire des Russes. L'incompétence des journalistes les plus estimés a quelque chose d'effrayant, et elle s'affirme, maintenant, dans la discussion des affaires intérieures. A-t-on jamais vu que la presse ait défendu un peu sérieusement la petite épargne française contre la rapacité des politiciens et des gens de bourse ? Après l'Union générale, Panama ; après Panama, la surprise de notre Rochette national ; après Rochette, X., de Francfort. Loin qu'ils soient à même de prévoir l'avenir, ces pauvres journalistes ne savent même pas expliquer le présent, ni raconter le passé. Aujourd'hui encore, le commun des électeurs ne comprend rien à l'affaire Dreyfus, et il se perd dans les complications marocaines.

Le fameux chef d'orchestre invisible ne daigne communiquer ses instructions à la presse française que lorsque'il s'agit de combattre l'Eglise. Mais alors, ces instructions sont abondantes, sûres, précises, et elles témoignent d'une prodigieuse prévoyance. Depuis l'avènement de M. Jules Grévy à la présidence de la république, la presse n'a cessé de prendre les devants sur le petit bataillon de journaux catholiques. Elle sait ce qu'elle veut, elle sait où doivent porter ses coups les plus

Digitized by Google

rudes et elle excelle à dessiner avec une sorte d'infaillibilité mathématique le mouvement enveloppant qui doit préparer le choc décisif. La campagne du *Temps* en faveur des lois scolaires est un modèle de haute stratégie. De 1884 à 1892, quand il s'agissait de vulgariser parmi les populations encore récalcitrantes le principe même de la neutralité scolaire, le grave journal étonnait le monde par sa religiosité. L'énévitable Ferdinand Buisson, lui-même, reprochait au P. Lallemand de s'être servi du mot « école sans Dieu » .Ce gros mot de sacristie, écrivait M. Buisson, comment le Père Lallemand se résigne-t-il à l'écrire ? Je lui pose la question avec tout le respect que je suis heureux de professer pour sa personne et son caractère. Il connaît l'Université, il connaît nos programmes publiquament sanctionnés. En est-il un seul, d'où l'idée de Dieu soit absente ? En est-il un qui, de près ou de loin, par omission ou autrement, permette à un honnête homme, de dire que l'école laïque est l'école sans Dieu, et qu'elle reflète l'athéisme impudent de la France officielle. Nous avons deux grandes écoles normales supérieures où se forment nos professeurs d'écoles normales des deux sexes ; sont-ce des séminaires d'impiété ? Je suis bien sûr que si le Père Lallemand avait lu les pages qu'écrivait naguère M. Pécaut sur ce qu'est une directrice d'école normale, il serait le premier à y reconnaître un esprit qui n'est pas l'esprit de l'Eglise, sans doute, mais qu'il n'hésiterait pas à appeler un esprit religieux. »

Ne nous arrêtons pas à tout ce qu'il y a d'outrecuidante papelardise dans cette politesse de barbare : il importe de bien observer la manœuvre diplomatique de M. Ferdinand Buisson. Certes, il sait dans quelles directions doctrinales est engagée l'école laïque, et lui-même, il contribue à précipiter sa marche. Plus tard, quand les délégués des *Amicales* réclameront pour les enfants la liberté de nier Dieu, M. Buisson aura soin de ne pas protester ; quand le vote sur l'existence et la non existence de Dieu fera partie intégrante des institutions primaires, M. Buisson se contentera d'esquisser un sourire de dédain transcendant. « Supposons, écrit-il en mai 1908, supposons que cette ineptie ait eu lieu dans une de nos cent vingt mille classes primaires, qu'est-ce que cela prouverait ? »

Digitized by Google

Donc, en 1892, Ferdinand Buisson usait d'une facile phraséologie pseudo-religieuse, pour masquer une manœuvre politique, et il intimidait ainsi les polémistes catholiques réduits à la défensive. Hé quoi, des croyants et des prêtres jetaient cette abominable accusation d'athéisme à la tête de ces éducateurs religieux et mystiques qui s'appelaient le bon M. Pécaut, l'onctueux M. Buisson et le doyen de la Faculté de théologie, Auguste Sabatier ?

En 1908, le même M. Buisson renouvelle contre les mêmes catholique la même manœuvre. Ceux-ci essayent de défendre la liberté religieuse des enfants en fondant des associations de pères de famille pour la surveillance de l'école publique.

Partout, si on le peut, dans chaque canton, disent les derniers congrès, cette association dite des pères de famille exigera de l'instituteur le respect de la religion, de l'armée et de la patrie.

A cette attaque si justifiée et qu'on serait tenté de juger habile, M. Buisson répond d'abord par une contre-attaque : « La meilleure manière de défendre, dit-il, c'est de prendre l'offensive. Ainsi fait, la ligue de l'enseignement. Son manifeste est un appel aux armes. Elle demande à ses adhérents de répondre à l'enquête par une contre-enquête, à une dénonciation par la mise à nu des intrigues du dénonciateur. »

Humainement parlant, notre adversaire occupe déjà une position excellente. Contre la puissante ligue d'enseignement laïque soutenue par l'administration, et sympathique à la magistrature que pourront bien quelques groupements de pères de famille plus ou moins suspects de cléricalisme ?

Cette certitude morale ne suffit pas cependant au journaliste éclaireur qu'est M. Ferdinand Buisson. Si juste est la cause des catholiques et si étroitement liée à la prospérité de la France, qu'elle a quelques chances, malgré tout, d'émouvoir l'opinion publique. M. Buisson ne se contente donc pas de préconiser quelques mesures énergiques contre les associations catholiques des pères de famille, il prévoit l'avenir, il dépasse la tactique de ses adversaires, il dessine le classique mouvement qui doit les envelopper et les réduire à sa merci, Ah ! les cléricaux osent s'attaquer aux maîtres d'école ? Rendons invincibles les

Digitized by Google

maîtres d'école, en fortifiant leur ligue. Que leur ligue elle-même devienne syndicat et qu'elle accueille dans son sein élargi, les ouvriers des industries et les ouvriers agricoles, fussent-ils hervéistes et révolutionnaires. On verra bien, après cela, s'il est une force au monde qui puisse vaincre la laïque.

Et M. Buisson chante déjà son chant de victoire : « Le résultat sera que les bons républicains se rappelant que toutes les réformes, de tout temps, ont été saluées de semblables imprécations, se rassureront, une fois de plus, une fois de plus feront confiance à l'école. Il voteront le statut des fonctionnaires, ils voteront le droit d'association, ils voteront les garanties légales contre toutes les variétés de l'arbitraire, ils voteront l'administration à ciel ouvert et la chute du pouvoir personnel, ils voteront enfin l'achèvement de l'œuvre scolaire de la troisième république, dans le même esprit où elle a été commencée. Nous verrons toutes ces choses. Et la foudre ne nous écrasera pas. »

C'est ainsi que la presse annonce, prépare ou décide, les victoires de la Révolution.

S'ensuit-il qu'elle soit invincible, en notre malheureux pays de France, ou que les efforts de notre presse catholique soient voués à l'impuissance? Non. S'il est un genre de combat qu'on doive encourager, c'est le bon combat par la plume. Le dernier champ de bataille où un catholique français devra dire le *spem contra spem* sera, j'imagine, une salle de rédaction.

Mais, cela dit, n'hésitons pas à nous incliner devant l'amère et indéniable vérité. Entre un honnête journaliste qui fait profession d'être catholique et un forban de lettres qui pratique le chantage, et qui s'appuie sur la puissance de l'or juif, ou sur l'influence étrangère ou les instincts matérialistes, voire pornographiques, d'une démocratie corrompue, la partie n'est vraiment pas égale. De toute nécessité il faut qu'un gouvernement fort intervienne, je ne dis pas pour protéger les bons et effrayer les méchants, mais simplement pour faire disparaître les exorbitants privilèges dont jouissent ces derniers.

C'est donc le renversement de la thèse libérale ? Parfaitement. Au fond de nos cœurs tout pénétré de modernisme, nous donnions raison à Lamennais, contre l'Eglise. Une plume, une

Digitized by Google

bonne plume, une feuille grise, une puissante rotative et nos jeunes chevaliers de l'écritoire se croyaient capables de sauver la France. Ils admettaient la réalité de ce principe abstrait : la liberté de la presse. Par delà ces formules vaines, ils n'apercevaient pas le monstreuux organisme anticatholique et antinational qui fait de la prétendue liberté de la presse, un servage ploutocratique.

Si nous commîmes, par hasard, quelque péché de désobéissance intellectuelle, c'est-à-dire de sot orgueil, n'hésitons pas à aller nous agenouiller devant Grégoire XVI ou Pie IX, le docteur du *Syllabus*. Ils représentent la vérité victorieuse et éternellement jeune. Leur demander pardon est chose facile ; se pénétrer profondément de leur esprit a une toute autre importance.

Or, que disent-ils, ces maîtres de la doctrine ? Ils déclarent «absurde et erronée cette maxime ou plutôt, ce délire qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience»(1), ils repoussent « cette liberté funeste et dont on ne saurait avoir trop d'horreur, la liberté de la presse » (2) ; ils formulent ainsi et condamnent le libéralisme en matière de propagande intellectuelle: « En effet, il est faux que la liberté civile de tous les cultes et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester à tous ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit et propagent la peste de l'indifférentisme. » (Proposition condamnée) ; ils disent enfin... « Vous savez, vénérables Frères, qu'aujourd'hui les adversaires de toute vérité et de toute justice, et les ennemis acharnés de notre sainte religion, au moyen de livres empoisonnés, de brochures et de journaux répandus aux quatre coins du monde, mentent sciemment et disséminent toute espèce de doctrines impies. »

Un socialiste (M. Bracke) traduisait ces grandes paroles

(1) Atque ex hoc putidissimo *indifferentismi* fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potius deliramentum, asseremdam esse ac vindicandam cuilibet *libertatem conscientiæ*.

(2) Huc spectat deterrima illa, ac nunquam satis execranda et detestabilis libertas artis librariæ ad scripta quælibet edenda in vulgus, quam tanto convicio audent nonnulli efflagitare ac promovere.

Digitized by Google

latines en français moderne, lorsqu'il définissait les journaux à un sou « les journaux qui vivent ou de chantage, ou d'affaires, ou uniquement — ce sont les plus honnêtes — de la falsification quotidienne de l'image du monde. »

Si M. Bracke ne parle pas de journaux à 10 centimes ou à vingt centimes, ce n'est pas qu'il les juge plus probes, c'est sans doute parce qu'il leur suppose de plus amples besoins d'argent.

Pour justifier les anathèmes des papes que de prétentieux journalistes oubliés déjà, qualifièrent de moyenâgeux, il n'est rien de tel, assurément, que le spectacle de la vie moderne.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

PLUTARQUE

DU PROGRÈS DANS LA VERTU

Les stoïciens prétendaient que toutes les fautes étaient égales, et qu'il n'y avait aucune différence entre les infractions morales qui échappent à la fragilité humaine et les forfaits accomplis avec préméditation par les plus grands scélérats. Cette doctrine bizarre était un des points fondamentaux de leur système. Ils ne craignaient pas de rompre ainsi en visière avec toutes les lois de la nature humaine, et d'anéantir ou de rendre inintelligible la notion même du progrès. Plutarque dans son Traité sur les progrès dans la vertu, en donne une réfutation courte, mais solide et vigoureuse. Il prouve que le passage du vice à la vertu ne se fait pas d'une manière soudaine et imperceptible, mais il compte une longue série d'efforts continus. Les ombres de la nuit se dissipent peu à peu devant la lumière du soleil qui entre dans le monde comme un triomphateur dans sa capitale : ainsi les ténèbres de l'ignorance s'évanouissent et les impuretés du vice cèdent la place à l'éclat et à la splendeur de la vertu, à mesure qu'elle établit son siège dans notre âme. Après avoir réfuté le paradoxe des stoïciens, il indique avec de grands détails les marques auxquelles nous pourrons reconnaître que nous avons fait des progrès dans la vertu. En même temps il nous trace la route que nous devons suivre pour arriver à la perfection, et propose

Digitized by Google

aux âmes généreuses un ensemble de moyens qui peuvent les aider dans cette œuvre difficile. C'est un petit code de perfection morale très approprié à notre nature et fondé sur les règles d'un bon sens exquis et d'une sagesse profonde.

I

Voyons d'abord la réfutation du système des stoïciens. Ces philosophes prétendent qu'on peut passer tout à coup de la corruption la plus grande à la sagesse la plus consommée.

N'est-ce point aller contre les lois de l'expérience? Ceux qui prétendent que ce changement est aussi rapide, se trouveraient fort embarrassés, si on les rappelait à eux-mêmes. Qu'ils nous disent si aucun d'eux ne s'est aperçu du moment où il est devenu sage tout d'un coup, s'il ignore que le passage du vice à la vertu a été en lui l'effet successif du temps qui ajoutait à l'une ce qu'il ôtait à l'autre, et le conduisait au terme de la sagesse, par des routes secrètes et par une marche presque insensible. Quel étrange phénomène ! Le matin on se réveillerait très pervers et le soir on serait arrivé au sommet de la perfection. Ou bien après s'être couché le soir dominé par des passions impures, on les verrait disparaître à son réveil comme par enchantement et on leur adresserait cet adieu du poète : Fuyez loin de moi vains songes, salut, vous n'étiez donc rien.

Il leur oppose ensuite des exemples tirés de la littérature et de la médecine. Dans les lettres et dans la grammaire, le progrès s'opère d'une manière insensible, et on le reçonnaît à des signes manifestes. Ceux qui apprennent la grammaire ou la musique, pourraient-ils reconnaître en eux le moindre avancement, si, à mesure qu'ils étudient les règles, ils ne sentaient pas diminuer leur ignorance, et s'ils étaient toujours aussi peu instruits sur les objets que traitent ces deux arts? Un malade apercevrait-il quelque différence dans son état, pendant le cours de sa maladie, si les remèdes ne lui procuraient aucun soulagement, si le mal persévérait toujours avec

Digitized by Google

violence, jusqu'au moment où il reviendrait tout à coup à une pleine santé? Des deux plateaux d'une balance, l'un s'élève à proportion que l'autre s'abaisse. Ainsi dans la pratique de la vertu, il est impossible d'apercevoir en soi quelques progrès, si l'âme ne se purifie peu à peu de ses souillures, et si, jusqu'à ce qu'elle arrive à une vertu parfaite, le vice domine en elle, sans aucun mélange de bien.

L'auteur touche ici à une raison plus profonde. Cette opinion des stoïciens nous transporte dans un monde imaginaire, et ne tient aucun compte des exigences de la nature humaine. On l'a dit avec raison ; dans la construction d'un édifice, la pierre doit s'adapter au cordeau, et non pas le cordeau à la pierre. Or les stoïciens au lieu d'établir leur système sur la nature elle-même veulent forcer la nature à subir le joug de leurs opinions extravagantes. De là une foule de difficultés qu'ils ne peuvent résoudre. D'après eux, excepté leur sage qu'ils ne rencontrent nulle part, tous les hommes quelques vertus qu'ils possèdent sont également vicieux. Ce qu'on appelle progrès est une énigme indéchiffrable, ne diffère pas d'une extrême folie. Car ceux qui ne sont pas délivrés de toutes leurs passions et des maladies de leur âme, sont aussi misérables que les hommes plongés dans toute espèce de vices. Aussi n'est-il pas nécessaire de déployer une grande force de logique pour les réfuter. Il suffit de les suivre dans la vie pratique. « Dans leurs écoles ils soutiennent qu'Aristide est aussi injuste que Phalaris, Brasidas aussi lâche que Dolon, et, qui le croirait? Platon aussi ingrat que Mélitus. Mais dans le commerce de la vie, ils évitent, ils fuyent les hommes vicieux, parce qu'ils ne trouvent point de sûreté à traiter avec eux, et ils s'adressent aux autres dans les affaires les plus importantes, comme à des gens qui méritent leur confiance. Ainsi leurs actions démentent leur doctrine. A peine ont-ils franchi l'enceinte de l'école, et se sont-ils mêlés à la foule, qu'ils contredisent leur enseignement et se réfutent eux-mêmes. Tandis qu'ils recherchent la compagnie des hommes de bien, et les associent volontiers à leurs entreprises, ils se détournent des hommes pervers et mettent un soin extrême à les écarter de leur personne. »

Digitized by Google

II

L'opinion des stoïciens étant réfutée, il conclut que le progrès existe, et qu'il est facile d'en suivre les différentes étapes. Mais comment peut-on arriver à résoudre ce mystérieux problème, et à quels signes pourrons-nous reconnaître que nos efforts n'ont pas été stériles, et que nous avons fait quelques pas dans cette route ardue de la perfection? C'est ce qu'il examine dans la suite de ce traité. Il y a des symptômes qui ne nous trompent pas, et qui se révèlent à un examen attentif. Il nous en signale plusieurs, que nous allons exposer en serrant le texte de notre auteur d'aussi près qu'il nous sera possible.

Le premier signe de notre progrès dans la vertu c'est la pratique constante, et la continuité de nos victoires sur nos passions. Si nos chutes sont rares, si notre vie s'écoule pas dans une alternative de défaites et de victoires dans cette noble carrière où nous sommes entrés, c'est une marque indubitable que nous sommes devenus meilleurs. Notre tempérament moral s'est fortifié, les habitudes mauvaises ont cédé la place à des habitudes contraires . « Les voyageurs qui font voile sur une mer immense, calculent la durée de leur navigation et la force du vent qui les pousse, pour connaître, en combinant l'une et l'autre, l'espace qu'ils ont parcouru. De même nous pouvons juger avec certitude que nous avons fait du progrès lorsque notre marche n'est point une alternative continuelle de repos et de courses, mais que sous la conduite de la raison, nous avançons toujours vers le terme d'un pas égal et soutenu. Hésiode disait à son frère pour l'engager à travailler constamment, et à vaincre la paresse : Si tu ajoutes de petits profits à d'autres petits profits, et si tu le fais souvent tu arriveras à une somme considérable, εἰ γάρ κεν καὶ σμικρὸν ἐπὶ σμικρῷ κατα θεῖο — καί θαμὰ τοῦθ' ἕρδοις, τάχα κεν μέγα καὶ τὸ γένοιτο (1).

(1) Hésiode. *Œuvres et jours*, v. 359-360.

Digitized by Google

Cette maxime n'est pas seulement vraie quand il s'agit de la fortune. Ellle s'applique avec autant de vérité à nos progrès dans le bien. Des actes fréquents de vertu, font contracter à l'âme cette heureuse habitude dont le pouvoir est toujours si grand. Mais les inégalités et les tiédeurs, non seulement arrêtent le progrès qu'on pourrait faire, comme des repos fréquents retardent la marche du voyageur, elles produisent encore un dépérissement sensible : le vice profite toujours de ces relâchements pour nous faire reculer, et nous engager plus fortement dans ses liens.

Cette continuité dans la pratique de la vertu suppose une attention de tous les instants. C'est un autre signe qui peut nous rassurer sur l'état de notre âme. Notre âme est toujours en mouvement. Son activité ne s'endort jamais. Pour elle, être c'est agir.

Elle ne peut s'arrêter dans sa marche. Ou elle poursuit sa route vers la perfection, ou elle retourne en arrière et roule d'abîme en abîme. Plutarque nous dépeint cette situation par une comparaison élégante. « L'âme dit-il, toujours en mouvement, et comme placée sur une balance, est sans cesse élevée par l'activité de la vertu, ou rabaissée par le poids du vice. »

De plus, il faut tenir compte de nos passions qui semblables à des animaux furieux nous livrent des combats incessants. L'état de guerre est la condition même de la vie morale. Rien ne prouve mieux notre vigueur que l'habitude de la lutte et une attitude ferme contre nos ennemis. L'homme qui reste debout les armes à la main, qui se tient constamment sur la brèche, peut à bon droit espérer une victoire définitive. Laissons ici la parole à Plutarque. « Les habitants de Cirrha demandaient à l'oracle comment ils pourraient vivre en paix chez eux : « c'est, leur répondit-il, en faisant nuit et jour la « guerre au dehors. » Si, selon le sens de cette réponse, vous pouvez vous rendre témoignage, que nuit et jour vous déclarez la guerre à vos passions, si, fermes dans le poste que la vertu vous a confié, vous refusez toutes les trèves que le vice vous proposera, sous prétexte d'un plaisir passager, d'un délassement utile, ou même d'une occupation importante,

Digitized by Google

rassurez-vous, soyez plein d'ardeur vous fournirez avec succès le reste de la carrière. »

Les premiers pas dans la pratique de la vertu nous imposent des sacrifices pénibles. La route est raboteuse, difficile, hérissée d'obstacles de toute sorte. Notre nature ressemble à une terre inculte où croissent des mauvaises herbes. Mais cette terre bien cultivée peut donner des récoltes abondantes et un travail constant et bien dirigé fera disparaître ces mauvaises herbes. Nous serons alors dédommagés de nos fatigues et de nos premières épreuves. Hésiode dans des vers pleins de naïveté et de grâce, nous explique ce caractère de la vertu. « Il est facile, dit-il à son frère de se livrer au vice, et de le laisser grandir dans son âme. La route est facile, elle est près de nous. Mais les dieux immortels ont placé la sueur sur le front de la vertu. La route qui y conduit est longue et rocailleuse. Elle est d'abord âpre et rude. Mais quand on est arrivé au sommet, elle devient facile, quoique son acquisition ait coûté de longs travaux et beaucoup de souffrances » (1).

La vertu se présente avec un front sévère aux jeunes novices. Elle ne se pare pas comme le vice de faux brillants ou de trompeurs appas. Il faut de l'énergie et du courage pour marcher à sa suite et se ranger sous ses étendards. Plutarque indique une raison qui mérite d'être signalée. « Semblables à des voyageurs qui s'éloignent d'un pays qu'ils connaissent, sans voir encore celui où ils doivent aller, ces nouveaux venus perdent de vue les notions qui leur étaient familières avant d'avoir pu saisir les connaissances plus vraies et plus solides qu'ils puiseraient dans l'étude de la vertu. Livrés alors à des agitations cruelles, après avoir flotté quelque temps dans l'incertitude, ils reviennent sur leurs pas et renoncent à leur entreprise. Il confirme cette observation par deux exemples, l'un d'un chevalier romain, l'autre de Diogène.

Ce chevalier romain nommé Sextius avait quitté les charges qu'il possédait pour embrasser la philosophie. Il fut tellement découragé par les premières difficultés de ce nouveau régime, qu'il eut même la tentation de se précipiter du haut

(1) Hésiode. *Œuvres et jours*, 285-290.

Digitized by Google

d'un toit. Diogène éprouva les mêmes dégoûts, quand il prit la résolution de mettre en pratique les austères leçons de sa philosophie. Les Athéniens célébraient une fête solennelle, et passaient les jours et les nuits dans les festins, les spectacles et les réjouissances. Pour lui, il se retira le soir dans un coin de la place publique, il fut assailli d'une foule de réflexions qui portaient à son âme les atteintes les plus vives. Il se disait à lui-même que, sans aucune nécessité, il embrassait un genre de vie dur et sauvage, qui l'isolait du reste de la société, et le laissait dénué de toutes sortes de biens. Dans le trouble où le jetaient ces pensées, il vit une souris se glisser autour de lui, et ronger les miettes qui tombaient de son pain. A cette vue reprenant courage, et se reprochant sa faiblesse : Eh quoi? Diogène, se dit-il lui-même, cet animal se nourrit abondamment de tes restes et parce que tu ne prends point de part à ces festins de dissolution, que tu n'es pas mollement couché sur des lits richement parés, tu pleures, tu te lamentes?

Ces dégoûts sont assez fréquents, au début d'une vie toute nouvelle, lorsqu'on entre dans les régions qui ne nous sont pas connues. Mais peu à peu les habitudes se transforment : les idées deviennent plus claires et plus profondes. La vertu se montre à nous dans tout son éclat, et à la lumière vive qu'elle projette, on comprend la vanité des choses sensibles, et on s'enflamme pour elle d'un amour qui va jusqu'à l'enthousiasme. C'est alors le signe d'un progrès qui ne laisse place à aucun doute. Toutefois dit Plutarque, même avec ces dégoûts, le progrès peut être sensible. C'est lorsqu'ils sont rares, lorsque la raison venant promptement à notre secours, chasse loin de nous toutes ces pensées importunes, prévient notre découragement et dissipe les nuages qui obscurcissent notre âme. Nous pouvons croire alors que nos progrès sont solides.

Avec plus de raison il nous est permis de le conclure lorsque nous continuons notre marche avec tranquillité et un noble courage au milieu des critiques lancées par nos adversaires et des conseils perfides de quelques amis. C'est ici peut-être l'épreuve la plus rude pour la vertu. On supporte vaillamment les peines attachées à la pratique du devoir. Un

Digitized by Google

cœur généreux se privera volontiers de quelques plaisirs, se dévouera à une vie de labeur et de souffrance, pour soulager son prochain. On sacrifie sa vie et on subit la mort avec tranquillité, quand la patrie est en danger ou qu'il s'agit de faire triompher la justice. Et ces mêmes hommes quelquefois n'osent pas braver le mèpris de leurs semblables, ou faiblissent devant les fallacieuses promesses de leurs amis.

Les conseils que nos amis nous donnent de bonne foi, dit Plutarque, les railleries piquantes de nos adversaires nous amollissent et nous ébranlent, notre course en est ralentie, et quelquefois nous renonçons à la vertu. Il faut opposer aux uns et aux autres une égale tranquillité d'âme, et ne ressentir ni trouble ni jalousie secrète lorsqu'ils viennent nous dire avec affectation que quelques-uns de leurs amis jouissent à la cour de la plus haute fortune, qu'ils ont fait des mariages opulents, qu'ils ont paru dans la place publique suivis d'une troupe nombreuse pour y prendre possession d'une charge, ou y plaider une affaire importante. Un homme insensible à tous ces discours montre qu'il est vraiment épris des charmes de la sagesse.

Cette tranquillité d'âme, en effet, ne peut venir que d'une estime profonde que nous avons pour la vertu. Nous pouvons résister aux volontés des autres par l'impulsion de la colère, par l'emportement, ou par une sorte d'imprudence. Mais ce mépris que nous professons pour les richesses ou les grandeurs de ce monde et pour tout cet éclat qui aveugle la multitude, ne peut avoir sa source que dans une véritable grandeur d'âme. Cette comparaison de tous les biens qui forment le cortège de la vertu solide avec les avantages frivoles de la fortune, avec le vain prestige des dignités humaines, nous inspire naturellement un vif amour pour les premiers, et un profond dédain pour les seconds. C'est cette disposition qui inspirait à Solon ces beaux vers : « Beaucoup de méchants sont riches, on voit « au contraire des hommes vertueux languir dans la pau- « vreté. Pour nous, nous n'échangerions pas la vertu pour la « richesse. Car la vertu est toujours stable et solide. Les richesses « passent d'une maison à une autre (1). »

(1) Solon. *Fragm.*, XIII.

Digitized by Google

Ces sentiments étaient rares dans l'antiquité. Toutefois on les trouve parfois dans les âmes d'élite. Ainsi Diogène comparait ses voyages de Corinthe à Athènes, et de Thèbes à Corinthe à ceux des rois de Perse qui passaient le printemps à Suze, l'hiver à Babylone, l'été dans la Médie, et il n'avait garde d'envier le sort de cet homme privilégié de la fortune. Agésilas entendait appeler le roi de Perse le grand roi. Comment serait-il plus grand que moi, s'écriait-il, s'il n'est plus juste? Aristote écrivait à Antipater au sujet d'Alexandre, que ce prince n'avait pas le droit de se croire grand parce qu'il possédait un vaste empire, et que tout homme qui avait des idées exactes de la divinité pouvait y prétendre avec plus de raison. Ainsi, conclut Plutarque, celui qui reconnaissant la supériorité de la vertu sur les biens de la fortune, ne ressent pour ces derniers aucun désir, aucun de ces mouvements qui affectent vivement le cœur, et souvent même découragent dès l'entrée dans la carrière, celui-là peut croire avoir fait des progrès solides et véritables.

L'homme qui vise à la perfection met à profit toutes les occasions qui se présentent de grossir le trésor de ses mérites. Plutarque insiste sur ce point. Ces occasions sont nombreuses. Il les groupe en deux catégories, les lectures et les différents actes de la vie sociale. L'homme diligent et désireux d'extirper les vices de son âme trouve partout des remèdes utiles et des auxiliaires puissants. Les trésors gisent sur le sol. Il ne s'agit que d'étendre la main et de les ramasser. Il examine d'abord le fruit que nous pouvons retirer de nos lectures, et les défauts que commettent d'abord ceux qui débutent dans la philosophie. La plupart de ceux qui commencent, dit-il, recherchent pour l'ordinaire ce qui peut leur attirer de la réputation. Les uns, tels que les oiseaux légers, s'élèvent, par une vaine ambition, à ce que la nature leur offre de plus brillant. Les autres, semblables à des jeunes chiens qui n'aiment qu'à mordre et à déchirer, et toujours hérissés de sophismes, se jettent dans les questions de controverse les plus épineuses. Ceux-ci en plus grand nombre, se plongent dans les obscurités de la dialectique, par le seul motif de devenir, un jour, d'habiles sophistes. Ceux-là, recueillant les traits les plus frappants et les plus

Digitized by Google

belles maximes que l'histoire leur présente, vont ensuite les débiter partout avec ostentation. Ils ne s'occupent qu'à calculer, qu'à compasser des mots. Ce n'est pas ainsi qu'il faut parcourir les ouvrages des philosophes, des poètes et des historiens.

Considérez, en les lisant, si vous n'êtes pas plus occupés des mots que des choses, si vous ne vous attachez pas plus à ce qu'il y a de brillant et de subtil, qu'à ce qu'il y a d'utile et de solide. L'abeille, dit Simonide, voltige sur les fleurs, et en exprime les sucs propres à composer un miel exquis, tandis que d'autres n'y recherchent que ce qui peut flatter la vue et l'odorat. Ainsi, bien des gens ne se proposent dans la lecture des poètes que l'amusement et le plaisir. Celui qui sait y remarquer ce qu'ils ont d'utile et se l'approprier montre qu'une longue habitude lui a rendu familier le sentiment du beau, et qu'il le saisit partout où il le trouve. Pour ceux qui n'aiment dans Platon et dans Xénophon que les grâces du style, qui ne s'attachent qu'à cette fleur de l'atticisme dont brillent leurs écrits, semblable à ce duvet dont la rosée colore les fruits, ne peut-on pas les comparer à ces hommes qui n'apprécient un remède que par sa couleur ou son odeur agréable, et ne font aucun cas des vertus qu'il peut avoir pour calmer les douleurs?

Ce ne sont pas seulement nos lectures qui doivent servir à l'amélioration de notre vie. Il faut que tous les événements qui composent la trame de nos journées, que nos actions ordinaires tendent à ce but. « Les hommes instruits, dit Plutarque, tirent parti non seulement de ce qu'ils entendent, mais encore de tout ce qu'ils voient. Et aussitôt selon son habitude, il corrobore cette observation par des exemples. » Eschyle assistait un jour aux combats du ceste dans les jeux isthmiques. Un des athlètes ayant été dangereusement blessé, il se leva un grand cri dans l'assemblée : « Voyez, dit Eschyle, la force de l'habitude. Les spectateurs crient, et celui qui a été blessé ne dit mot. Brasidas ayant mis la main dans un panier de figues, fut mordu par une souris qu'il avait saisie. Il la lâche aussitôt, disant en lui-même : il n'est donc point d'animal si faible qui ne puisse sauver sa vie, s'il ose la défendre. Diogène voyant quelqu'un boire dans le creux de sa main, jeta l'écuelle qu'il por-

Digitized by Google

tait dans sa besace. Tant il est vrai que l'habitude de réfléchir sur ce qu'on voit, fait promptement saisir tout ce qui peut porter à la vertu.

Mais il ne suffit pas de s'instruire par la lecture des bons ouvrages, et de recueillir les leçons de l'expérience. Il faut traduire cet enseignement dans la pratique, et meettre nos actions en harmonie avec les principes que nous aurons acquis. L'exercice quotidien des nobles enseignements de la philosophie, telle est la marque la moins équivoque de notre progrès dans la vertu. Plutarque l'affirme avec raison, et il développe cette théorie dans une page pleine de pensées justes et ingénieuses. Un moyen plus sûr encore, dit-il, d'acquérir cette facilité, c'est de pratiquer en même temps qu'on s'instruit, de s'exercer, non seulement, comme dit Thucydide, à affronter les périls, mais aussi à se garantir des pièges de la volupté, à éviter les querelles et les disputes dans la défense des causes, dans les jugements et les fonctions de la magistrature. Par là, on fait connaître aux autres, sur quels principes on s'appuye, ou même notre conduite leur sert de règle pour diriger la leur.

Rien n'éclaire les principes de la sagesse et ne leur donne de la stabilité, comme l'application qui en est faite aux actions de la vie ordinaire. Tant qu'ils restent dans les régions de la théorie, ils ne brillent pas d'une clarté parfaite. Nos passions soulèvent d'épais nuages qui en voilent l'éclat. De plus, dût-on les comprendre, ils n'exercent qu'une faible influence sur nos déterminations. D'ordinaire, ils nous laissent froids et indifférents. L'axiome est toujours vrai, *Verba movent exempla trahunt.* L'enseignement a besoin d'être soutenu par les actions. Quand le philosophe pratique ce qu'il enseigne, la lumière jaillit avec abondance, on ne discute plus les leçons qu'il donne, on est entraîné et on s'enrôle sous ses drapeaux.

A ce propos, il se moque finement de ces philosophes improvisés, qui, à peine initiés aux systèmes des grands maîtres, veulent se donner pour des hommes instruits et aspirent à une haute réputation. Après avoir pris, dit-il, une légère teinture de la science, ils éblouissent le peuple par le prestige d'une éloquence vaine et fastueuse. Ils vont débiter leur marchandise dans la place publique, dans un cercle de jeunes gens ou à

Digitized by Google

la table d'un prince. Ces hommes on ne doit pas plus les croire philosophes, que ceux qui vendent des remèdes ne doivent passer pour médecins. Vrais sophistes, ils ressemblent à cet oiseau dont parle Homère, qui porte à ses petits tout ce qu'il trouve, et lui-même « languit, privé de nourriture (1) ». Ainsi, ces prétendus philosophes portent à leurs disciples ce qu'ils ont ramassé de côté et d'autre, sans les digérer, et sans en rien réserver pour eux-mêmes.

La pratique est donc la pierre de touche de la vertu sincère, et une marque non équivoque du progrès. Mais elle doit être accompagnée d'une qualité sans laquelle nos œuvres sont viciées et deviennent complètement stériles. Cette condition, c'est une intention droite et dégagée de tout intérêt personnel. On connaît les anathèmes de Notre-Seigneur contre les Pharisiens: à en juger par l'extérieur, ces hommes avaient de grandes vertus, et il semble qu'on ne pouvait, sans injustice, leur refuser le tribut d'une admiration sans réserve. Ils faisaient de larges aumônes, jeûnaient fréquemment, se montraient assidus à observer les prescriptions de la loi. Cependant, Notre Seigneur qui est la vérité même, les a condamnés. Que leur manquait-il pour être sincèrement vertueux? C'était l'intention droite. L'amour-propre et l'égoïsme se glissaient dans toutes leurs œuvres, et les frappaient d'impuissance et de stérilité: Leurs vertus étaient fausses, leur religion menteuse. Leurs actions extérieures ne ressemblaient que trop à ces arbres desséchés qui n'ont plus de sève, et qui, impuissants à produire des fleurs et des fruits, se couvrent d'un pâle feuillage que le vent emporte au loin dans la plaine.

Plutarque a compris cette nécessité de l'intention droite. « Observons soigneusement, dit-il, le motif qui nous fait parler. Voyons si ce n'est pas notre intérêt que nous avons en vue : si, au lieu de nous y proposer ou notre propre instruction, ou celle des auditeurs, nous ne recherchons pas la vaine gloire et l'ostentation. Evitons surtout de mettre dans la discussion trop d'opiniâtreté, de nous livrer au goût de la dispute, de faire de nos controverses une sorte de jeu d'escrime, où nous

(1) Hom. *Ib.*, 9, v. 523.

Digitized by Google

soyons plus sensibles au plaisir de terrasser nos adversaires qu'à l'avantage d'enseigner ou d'apprendre des choses utiles. Il n'est point de preuve plus certaine du progrès qu'on a fait dans la vertu que d'être doux et modéré dans ces occasions, de ne point engager une conférence par le seul plaisir de disputer, de ne pas la terminer avec emportement, de ne pas traiter avec fierté son adversaire, quand on l'a vaincu et de ne pas s'aigrir de sa propre défaite. Cette intention droite doit surtout animer nos actions. Il ne suffit pas, dit Plutarque, de veiller sur ses discours et de les défendre contre le poison de la vanité et de l'orgueil. Il faut encore exercer un contrôle énergique sur toutes nos actions, et voir si elles ont plus de solidité que d'apparence, plus de vérité que d'ostentation. Il en donne une raison très ingénieuse qui mérite d'être exposée avec certain développement. « Un amour véritable aime à jouir sans témoin, et cette jouissance, pour être secrète ne perd rien de sa douceur. Combien plus un homme vraiment épris de l'amour du beau et de l'honnête, et que ses actions unissent intimement à la vertu, doit-il en jouir dans le silence? Pleinement satisfait par sa profession, a-t-il à désirer d'autres témoins de son bonheur que sa propre conscience, semblable à celui qui criait à son esclave: Vois-tu que je n'ai plus d'orgueil? Celui qui s'empresse de publier le bien qu'il a fait, montre qu'il est sensible à une vaine gloire, et qu'il cherche des approbateurs hors de lui-même. Un tel homme n'a pas été admis à la contemplation de la vertu. Il ne l'a pour ainsi dire vue qu'en songe, à travers des voiles et des ombres, et c'est d'après cette faible vue, que représentant par ses actions l'image qu'il s'en est formée, il s'empresse de l'exposer aux yeux des spectateurs. Mais celui à qui la vertu s'est montrée dans toute sa beauté, et qui en connaît tout le prix ne se borne pas à taire les services qu'il a rendu à ses amis. Si, dans un jugement, il a opiné avec justice, malgré la prévarication du plus grand nombre des juges, s'il a méprisé les sollicitations injustes d'un homme riche et puissant, s'il a rejeté les présents qu'on lui offrait, s'il a supporté la faim et la soif, ou résisté, comme Agésilas, aux attraits de la volupté, il ensevelit dans le silence, ces actions vertueuses. Content de son suffrage, sans néanmoins mépriser celui des autres, il croit

Digitized by Google

avoir dans sa conscience, un témoin et un juge assez éclairés. Il montre par cette conduite, que la sagesse a jeté dans son âme des racines profondes, et qu'il est accoutumé, selon la pensée de Démocrite, à chercher sa satisfaction dans son propre cœur.

Le plus grand obstacle à nos progrès dans la vertu, c'est sans contredit le gouvernement de nos passions, c'est aussi l'écueil contre lequel sont venus se briser les efforts des grands moralistes de l'antiquité. Nos passions viennent de Dieu. Elles ne sont pas mauvaises en elles-mêmes. Mais souvent la raison est impuissante à les diriger. Alors elles soulèvent en nous des orages où sombrent les vertus les plus aguerries. L'homme victime de ses passions abandonne le gouvernail, et dans un naufrage lamentable, perd le fruit de longs et laborieux efforts. Dans la doctrine chrétienne, cette situation s'éclaire d'une vive lumière. Le péché originel explique notre faiblesse vis-à-vis des passions, et ce mélange de grandeur et de misère qui, sans cette explication devient une énigme indéchiffrable. D'un autre côté, Dieu est avec nous et nous aide à restaurer les ruines de cet édifice délabré. Le péché originel et la grâce, telle est la clef de l'énigme, tels sont les secours qui soutiennent les moralistes chrétiens, et les dirigent dans leur marche.

Privés de cette lumière, la plupart des anciens se sont égarés et ont manqué de mesure. Les uns ont trop accordé à nos passions. C'est Eudoxe, ce sont les Epicuriens. Eudoxe prétend que le plaisir est la fin dernière de l'homme. Epicure place notre bonheur dans la volupté. Il faut donc se laisser aller à la pas sion. Nous n'avons qu'à suivre le courant, et portés sur les flots, laisser flotter notre barque au gré des vents qui la poussent. Les autres, au contraire, ont déclaré à la passion une guerre sans merci. C'est un ennemi perfide avec lequel toute conciliation est impossible. La passion est mauvaise en elle-même. Elle est un foyer de pestilence et de corruption. Nous n'arriverons à la paix qu'en l'extirpant jusqu'à la racine. C'est le système des stoïciens. Platon et Aristote ont approché de la vérité. Leur système corrigé et amélioré par saint Thomas est devenu l'enseignement de la théologie. La passion est une arme dont nous devons nous servir pour faire le bien. Parmi les pas-

Digitized by Google

sions, les unes qui sont désignées sous le nom de désir ou de concupiscence, doivent suivre l'impulsion de la raison, lui obéir avec fidélité. Les autres qui composent la partie irascible de notre âme, doivent seconder la raison. C'est le soldat qui, les armes à la main prête son appui au général, et lutte vaillamment contre l'ennemi. Le système est beau et tout à fait raisonnable. Dans la cité intérieure, l'intelligence tient le gouvernail, les passions obéissent, ou bien fortifient l'intelligence et lui donnent de la vigueur. Mais comment se fait-il que l'homme reste impuissant dans la lutte contre les ennemis intérieurs? D'où viennent tant de défaites lamentables? C'est ce qu'il n'explique pas, et qu'il ne pouvait expliquer sans les lumières de la révélation.

Plutarque marche à la suite de Platon et d'Aristote. On peut même affirmer qu'il les complète et ajoute à leur doctrine un utile commentaire. Quant aux passions, dit-il, il faut les considérer en elle-mêmes, ou les comparer les unes avec les autres. « Une exemption totale des passions, dit-il, étant une disposition parfaite, qui ne convient qu'aux dieux, nos progrès dans la vertu ne consistent pas à les détruire entièrement, mais à les adoucir et à les dompter. Il faut d'abord les considérer en elles-mêmes, et ensuite les comparer les unes avec les autres, pour juger par les différentes dispositions de notre âme, des progrès que nous avons faits.

Il faut d'abord, disons-nous, les examiner en elles-mêmes, et voir si la crainte et la colère nous dominent moins qu'auparavant si la raison a pris assez d'empire sur elle, pour en réprimer promptement les saillies, et en amortir le feu. Il est bon de sonder les replis de notre cœur, et de faire comparaître au tribunal de notre raison toutes les passions qui fermentent dans cette fournaise. Sommes-nous moins sensibles aux attraits de la volupté? La cupidité et l'ambition ont-elles adouci la rigueur de leur domination tyrannique? Contemplons-nous avec calme les succès de nos semblables, sans nous laisser troubler par l'aiguillon de la jalousie? Nous pouvons alors nous croire meilleurs, et le témoignage de notre conscience reposera sur des preuves irrécusables. Car, à mesure que les passions s'émoussent dans notre cœur, la vertu y jette des racines plus profondes.

Digitized by Google

Je dis, en second lieu, qu'il faut le comparer entre elles. Il y a des passions nobles, élevées. Il en est d'autres qui dégradent l'homme, l'avilissent et le font déchoir de sa dignité. Ainsi l'émulation nous honore et nous pousse aux actions héroïques. L'envie est un sentiment vil et méprisable. Il vaut mieux céder à la honte qu'à la crainte. Le désir de la gloire l'emporte de beaucoup sur l'amour des richesses. Il complète le tableau par une comparaison tirée de la musique. Le mode dorien était grave et sérieux. Il était en usage chez les Spartiates quand ils marchaient au combat, et qu'ils voulaient réveiller l'ardeur belliqueuse des guerriers. Le mode lydien avait quelque chose de mou et d'efféminé. C'était le mode usité dans les fêtes mondaines. Il réveillait les passions voluptueuses. Il faut se demander, dit Plutarque, si les dissonances de nos mœurs tiennent plus de l'excès du mode dorien, que de l'excès du mode lydien, en d'autres termes, si notre manière de vivre se rapproche plus de l'austérité que de la mollesse, si, dans nos entreprises nous sommes plus circonspects et plus réfléchis, qu'inconsidérés et volages. Quand les maladies changent de siège, et qu'elles se portent des parties nobles du corps sur d'autres parties moins importantes, c'est le signe d'une guérison prochaine. Ainsi, quand les passions se portent sur des objets plus modérés, on peut croire que bientôt elles disparaîtront entièrement, et seront remplacées par des vertus.

Nous laissons de côté plusieurs autres faits intéressants qui peuvent nous servir à mesurer notre progrès dans le bien. Plutarque insiste sur la nature de nos songes, il nous exhorte à considérer quelle est notre attitude vis-à-vis les personnages qui nous ont précédés. Cherchons-nous à les imiter? Arrêtons-nous volontiers nos regards sur les beaux exemples qu'ils nous ont donnés pour réveiller notre zèle, et faire naître dans nos cœurs une honte salutaire? Nous demandons-nous quelle serait leur manière d'agir dans les différentes situations où la Providence nous a placés? L'image de leur vertu est -elle présente à notre esprit et nous ramène-t-elle à une enquête sévère sur les mouvements de notre cœur. Nous préférons mettre en relief deux autres caractères d'une conversion véritable, qui ne seraient peur-être pas déplacés sous la plume d'un auteur chrétien.

Digitized by Google

Le premier, c'est le soin que nous devons avoir d'éviter les fautes légères. Le passage de Plutarque est très curieux. On nous saura gré de le reproduire en entier. « Ne regardez aucune faute comme légère, évitez-les avec le plus grand soin. Quand on désespère d'être jamais riche, on compte pour rien de petites dépenses, parce que les épargnes modiques qu'on pourrait faire, ne seraient jamais un objet bien important. Mais, ceux qui ont l'espérance de l'être un jour, plus ils sont près de le devenir, plus ils sentent croître le plaisir d'épargner, afin d'augmenter leurs richesses. Ainsi, quand on désire acquérir la vertu, et qu'on a une juste confiance d'y parvenir, on est attentif aux moindres choses. On ne se permet aucun écart, sous prétexte qu'il sera sans conséquence, et qu'ne autre fois on fera mieux. On veille avec soin sur chacune de ses actions ; on s'indigne contre les fautes les plus légères qui échappent par surprise, et qui sembleraient pardonnables. Cette disposition prouve que l'âme est purifiée de ses souillures, et ne veut plus en contracter de nouvelles. Mais quand on se persuade que le peu de vertu qu'on a déjà acquis, ne mérite pas le soin de l'accroître, cette opinion nous rend négligents et distraits sur nos fautes. On emploie indifféremment, pour un mur de clôture, le bois, la pierre, la plus commune et des débris même de colonnes ramassés parmi les ruines des tombeaux. Voilà l'image des gens vicieux. Ils construisent pour ainsi dire, leurs vices de toutes sortes d'actions, sans discernement et sans choix. Mais ceux qui ont jeté les fondements d'une vertu sérieuse, semblables à des architectes qui bâtissent un temple ou un palais, n'admettent rien au hasard dans le corps de leur édifice. Ils polissent toutes leurs actions, ils les mesurent sur des règles de la raison. »

Le second caractère consiste à reconnaître sincèrement nos défauts, à ne point les dissimuler et à accepter de grand cœur les observations qui nous sont faites. Il développe cette pensée avec beaucoup d'ampleur. Diogène disait que l'homme désireux de se corriger trouvera de grands secours dans la franchise d'amis dévoués et fidèles, et dans les critiques violentes de ses ennemis. Mais il exige une condition qui est assez difficile et qui se rencontre rarement. Il veut que nous étalions notre vie au grand jour, et que la crainte de recevoir des reproches ne

Digitized by Google

nous inspire pas une dissimulation coupable et ne ferme pas les avenues de notre cœur à des conseils bienveillants. Or, nous jetons un voile sur nos défaillances morales, et par là nous enfonçons de plus en plus dans l'abîme. Chose bizarre ! nous tirons vanité quelquefois de nos défauts naturels. Sommes-nous de petite taille? avons-nous un habit singulier ou quelque défaut corporel? Nous en plaisantons volontiers. Nous croyons par là nous attirer la réputation d'homme modeste. Pour les défauts de notre âme, la malignité, l'avarice, l'envie, l'amour des voluptés, nous ne souffrons pas qu'un œil indiscret et même bienveillant essaie d'en percer le mystère. Nous nous irritons-même contre nos amis lorsque par un sentiment d'affection ils se décident à nous avertir, et ferment ainsi sous nos pas le précipice où par une pente insensible nous nous laissons glisser victimes de notre négligence.

Il explique sa pensée par une comparaison très ingénieuse. Parmi les malades, les uns n'ont qu'une indisposition légère, c'est une rage de dents, par exemple, ou une tumeur aux doigts qui, sans mettre leur vie en danger, trouble l'économie de leurs journées, et leur cause des ennuis. Ils vont eux-mêmes trouver le mèdecin et le consultent sur les moyens de se guérir au plus vite. D'autres sont retenus au lit par la fièvre. Ils l'appellent à leur maison et implorent son assistance. Il en est enfin, qui ne le supportent pas lorsqu'il vient les visiter, mais qui, au contraire fuyent sa présence, ou se précipitent sur lui avec furie et le forcent à se retirer.

Ainsi en est-il des hommes vicieux lorsqu'ils s'irritent des avis qu'on leur donne, et qu'ils traitent en ennemis ceux qui les reprennent. On doit regarder leur mal comme incurable. Les écoutent-ils volontiers? Ils sont près de leur guérison. Mais rien ne prouve davantage qu'on fait de grands progrès dans la vertu, que d'aller, après une faute commise, trouver soi-même son médecin lui expliquer son état, lui découvrir les plaies de son âme, et de lui demander le remède. Cette pratique conseillée par Plutarque n'est pas sans analogie avec la confession qui est l'âme de la vie chrétienne. Il recommande après avoir commis une faute, d'aller trouver un ami, de lui découvrir les plaies secrètes de son âme, et de lui demander un re-

Digitized by Google

mède. Loin de nous la pensée de croire qu'il ait eu connaissance de nos dogmes. Mais les Pères de l'église ne tiendront pas un autre langage lorsqu'ils exhortent les fidèles à la confession. Ils doivent aller trouver le prêtre qui est le mèdecin de leurs âmes, lui découvrir les plaies secrètes de leur cœur, lui demander des remèdes et recevoir humblement ses conseils pour la réforme de leur conduite. Nous aimons à croire que Plutarque s'il avait connu les usages des premiers chrétiens, n'aurait pu se défendre d'un sentiment d'admiration, à la vue de cette foule qui mettait en pratique un des plus sublimes enseignements de sa philosophie.

Recueillons, maintenant, nos impressions sur ce petit traité. Plutarque a voulu nous indiquer à quels signes nous pourrons reconnaître que nous avons fait des progrès dans la vertu. Tout homme impartial avouera qu'il a frappé juste, et qu'il a retracé l'idéal d'une vertu solide et sincère. La lutte contre les passions, la persévérance dans cette lutte, la vigilance sur soi-même, l'attention à profiter de tous les incidents qui se rencontrent sur notre route, tel est le point de départ. Les moyens qu'il propose sont parfaitement adaptés au but qu'il veut atteindre. C'est le recours aux conseils d'un ami sage et expérimenté, le souvenir des grands exemples que nous offre l'histoire. C'est en même temps un programme assez complet de haute morale : L'homme doit préférer la vertu aux richesses et à la gloire. La mortification même n'est pas inconnue, puisque nous devons sans cesse tenir nos passions sous le joug et nous conformer aux lumières de la droite raison.

Cette morale est élevée, elle brille par un caractère de noblesse qui la distingue des philosophes contemporains. L'épicuréïsme alors avait envahi la société romaine et partout exerçait une domination absolue. Les antiques vertus des Romains avaient disparu, et une corruption effrénée s'était glissée dans la plupart des familles et avait relâché les liens du corps social. Le tableau qu'en a retracé Tacite est propre à inspirer un profond dégoût, et rien ne prouve que les couleurs n'en soient trop fortes et trop lugubres. Le stoïcisme avait essayé une réaction contre le débordement des mœurs. Il avait fait quelques conquêtes dans un petit cercle d'hommes éclairés. Thraséas avait

Digitized by Google

élevé la voix pour protester contre la corruption générale. Mais le stoïcisme était resté sans influence sur le peuple. Les vertus qu'il enseignait étaient au dessus de l'humanité. Sa morale était chimérique et tout à fait en dehors des conditions de notre nature. Le stoïcien, s'il pouvait exister, serait une espèce de monstre et une caricature de l'humanité.

La morale de Plutarque est ennemie de toute exagération. Elle est profondément humaine, et quoique formulée en vue d'une élite, elle tient compte de notre faiblesse et des diverses situations. Elle accuse une connaissance approfondie de notre nature et la voie où elle nous invite à entrer n'a rien qui puisse nous effrayer et ralentir notre marche. La psychologie est celle de Platon, tempérée par certains éléments empruntés à la philosophie d'Aristote. C'est ce qui lui donne ce caractère à la fois élevé et pratique que nous admirons. A Platon, il doit la grandeur et lá noblesse. Avec lui, il nous transporte dans les régions sublimes de l'idéal et nous convie à l'imitation de Dieu. Aristote le fait descendre sur la terre et le rapproche de notre nature. Il lui apprend ce que c'est que l'homme, quelles sont les lois qui régissent la société. De là vient cette mesure,cette sagesse, ce bon sens pratique qui brille dans tous ses conseils.

Il reste une autre question qui demanderait un ample développement, mais que nous ne pouvons laisser de côté. On nous pardonnera une brièveté peut-être excessive, mais qui est commandée par notre sujet. D'où vient la morale de Plutarque? A quelle source a-t-il puisé le fond de ses idées ? Dans quelle école devons-nous le ranger? Il nous semble qu'il excelle à s'assimiler le bien des autres, et qu'on ne peut lui faire honneur d'une originalité complète. Ce serait même aller trop loin que de le placer au premier rang parmi les philosophes. Ce n'est ni un Platon, ni un Aristote. Il n'a pas même la puissance de génie de ces vieux philosophes dont les débris qui ont échappé aux ravages du temps nous étonnent par leur profondeur, d'un Parménide, d'un Héraclite ou d'un Empédocle. Son rôle est plus modeste, c'est un érudit, mais un érudit de premier ordre et de haute envergure.

Les citations sont nombreuses, poètes, historiens, philosophes, il met tous les auteurs à contribution et il a le talent de

Digitized by Google

s'approprier leur doctrine et d'en faire un tout compact et harmonieux.

Homère et la plupart des poètes grecs sont cités à plusieurs reprises. Il a glané dans le champ de la poésie quelques épis dont il a composé une belle gerbe. Mais c'est aux philosophes surtout qu'il s'est adressé. Platon marche en première ligne. Du chef de l'Académie vient cette théorie sublime de la beauté de la vertu, et de l'éclat de la justice pour laquelle nous devons sacrifier tous les biens terrestres. La théorie du milieu qui fait l'essence de la vertu ne rappelle-t-elle pas Aristote? Il ne serait pas même difficile d'y rencontrer quelques échos des pratiques pythagoriciennes. Cette révélation de nos fautes qui est si utile pour l'amendement de notre vie a peut-être son origine dans ces mystérieuses associations qui eurent un si grand retentissement au VI^e^ et au V^e^ siècle avant Jésus-Christ. Il n'est pas jusqu'aux stoïciens, ses ennemis acharnés, qui ne lui aient fourni des armes pour les combattre. Ce mépris des richesses et de la gloire humaine en face d'un devoir à accomplir, et ces nobles invectives contre l'égoïsme ne sont pas étrangères aux disciples de Zénon et de Chrysippe.

Il y a donc, dans ce petit traité, comme un résumé des doctrines de l'antiquité. Ce qui domine pourtant, c'est l'esprit du platonisme. Plutarque est platonicien. Il appartient à l'Académie. Cet ouvrage est un fruit de ce grand arbre qui, au slecle des Antonins a étendu ses rameaux dans la république des lettres, et à l'ombre duquel s'est préparée la renaissance de l'atticisme.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

Les Savants ont-ils créé des Etres vivants ? (1)

Je me propose, dans cette conférence, de parler de l'origine de la vie en exposant les recherches que l'on a faites pour la produire artificiellement.

Si l'on savait ce que c'est que la vie, la question de son origine ne se poserait pas, très probablement. Mais, malgré les nombreuses recherches de l'anatomie et de la physiologie végétale ou animale, on n'est pas parvenu à dire ce qu'il faut ajouter d'invisible et d'impondérable à la matière inerte pour la rendre vivante. En retour, par suite de l'intime liaison de ces deux choses, si l'on pouvait produire la vie scientifiquement dans les laboratoires, on connaîtrait certainement mieux ce qu'elle est. La vie est en nous, autour de nous de toute part, mais en dehors de notre champ d'action ; elle se continue sans que nous ayons sur elle qu'une puissance négative : celle de la détruire. Certes ce n'est pas nous qui aurons la témérité d'oser croire que nous pourrons, un jour, en être maîtres au point de la produire à notre gré par des actions physiques ou des réactions chimiques. Nous admettons, avec la conscience humaine de tous les âges, qu'il faut attribuer cette puissance à un principe divin étranger à la matière. Mais vous savez qu'il y a des philosophes et des savants qui ne pensent pas ainsi. Certains savants surtout, se basant sur les propriétés merveilleuses de la matière qu'ils découvrent de temps en

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques de Lyon, mars 1908.

Digitized by Google

temps, ont pensé qu'il était inutile, sinon puéril, de chercher si loin et si mystérieusement cette explication. Pour eux, la vie apparaît lorsque la matière la produit par une puissance mal connue, il est vrai, mais peu importe, puisque nous ne connaissons de la matière autre chose que ses propriétés dont les causes nous échappent. Et ces affirmations ont été portées devant le public par la presse : on a parlé de « la fin d'un dogme ». Certain journal du matin a donné un premier article sous ce titre « Miracles ! Comment un savant crée des êtres vivants ! »

A-t-on créé des êtres vivants comme on l'affirme ? Pour vous donner la valeur de ces prétentions, je vous exposerai les recherches des savants sur la production artificielle de la vie et j'établirai quel est, actuellement, l'état de la question de l'origine de la vie.

Les expériences dont je veux vous entretenir sont récentes : les plus anciennes datent de cinq ou six années au plus. Ce sont les travaux de Burke sur les radiobes ; ceux de Raphaël Dubois sur les éobes ; et enfin les plantes artificielles du Dr Stéphane Leduc, le fameux miracle de la science. Toutes ces recherches ont une idée commune, c'est d'établir que la matière a la propriété de produire spontanément la vie, comme je le disais tout à l'heure. C'est ce que dit très clairement le Dr Leduc dans une conférence faite sous le patronage de la *Presse médicale* le 7 décembre 1906. L'astronomie et la géologie, dit-il, nous enseignent que la terre, autrefois, avait une température incompatible avec la vie : c'est lorsqu'elle s'est refroidie que les êtres vivants y sont apparus ; il a bien fallu qu'ils naissent spontanément des matériaux terrestres. La question de la génération spontanée existe, il n'est au pouvoir de personne de la supprimer. Il est stupéfiant que les expériences de Pasteur aient pu l'éteindre si complètement pendant plus de trente années. » Comme vous le voyez, c'est la négation de la nécessité d'un germe pour produire la vie, résultat de l'expérience, établi au prix de discussions célèbres dont nos maîtres plus anciens ont été les témoins, mais si solidement justifié qu'il a été, jusqu'à ces négations, un dogme de la science auquels ont adhéré et croient les savants quelles que soient leurs opinions philosophiques. Aussi, pour vous permettre de juger de la

Digitized by Google

valeur de cette nouvelle doctrine, je vous rappellerai brièvement comment Pasteur a pu supprimer, pour de longues années, la question des générations spontanées.

* * *

Il n'y a qu'une sorte de vie, et à ce point de vue, il n'y a pas de différence entre l'homme, la plante et les êtres dits inférieurs constitués par une cellule unique. Aussi, toutes les expériences qui pourrraient reproduire la vie de cette cellule, que l'on ne peut apercevoir qu'au microscope, loin d'être une œuvre infiniment petite, en raison de leur objet, auraient une importance capitale. C'est en effet, presque uniquement de ces infiniment petits que l'on s'est occupé, mais nous savons que la vie des êtres supérieurs n'est faite que de l'ensemble harmonisé de ces vies infiniment petites. Et pour ceux qui veulent exclure toute intervention divine dans la production de la vie, en l'état actuel de leurs théories, il leur faut de toute nécessité faire produire spontanément au moins une cellule vivante à la matière.Il leur faut unir, même par un lien infiniment petit, la matière inerte à la matière vivante ; sans cela il y aura toujours discontinuité entre elles, impossibilité radicale de passer de l'une à l'autre par les propriétés de la matière : il faudra pour cela recourir à ce « principe légendaire agissant en dehors des lois de la mécanique. »

Cette création, absolument nécessaire à leur théorie, serait suffisante. Supposez qu'un savant puisse créer dans son laboratoire ces cellules infiniment petites, que faudra-t-il pour arriver aux êtres d'organisation plus compliquée ? Rien de plus, disent les darwinistes et les transformistes. « Le besoin crée l'organe » et voilà cette cellule qui attribuera à une partie de sa matière vivante le rôle de la digestion, qui se formera un appareil rudimentaire d'assimilation, puis un appareil circulatoire minuscule ; bientôt elle aura besoin d'un appareil respiratoire élémentaire. Les besoins grandiront et les organes se multiplieront. « La lutte pour la vie » sélectionnera les individus les mieux formés, les mieux constitués et la reproduc-

Digitized by Google

tion assurera la conservation des progrès réalisés. Et de proche en proche on arrivera aux formes supérieures de la vie.

Mais pour édifier cette théorie il faut d'abord ce premier anneau qui unira la matière inerte à la matière vivante et la première question qui se pose est celle-ci : Est-il possible de fabriquer, au moyen d'éléments minéraux inertes, ces cellules vivantes dont les agglomérations diverses forment tous les êtres : animaux et végétaux ? Voici la plus ancienne réponse à cette question : la matière qui a été vivante, la matière organisée, celle qui a formé les organes des végétaux et des animaux, cette matière qui provient d'êtres ayant eu la vie, mais morts, serait capable de donner naissance à des êtres nouveaux différents et microscopiques. C'est la théorie de la génération spontanée proprement dite. D'une manière plus radicale actuellement on a dit que des substances non seulement mortes, mais qui ne proviennent pas directement d'êtres vivants, qui ne leur ont jamais appartenu les substances qui forment élémentairement les être vivants, carbone, oxygène, hydrogène, azote, phosphore, soufre, etc... peuvent s'organiser et donner des cellules vivantes.

J'ai dit qu'il fallait ces réponses à la théorie de la vie sans création, j'examinerai maintenant leur valeur scientifique. Je vous montrerai que ces êtres microscopiques vivants, que l'on trouve dans les matières organiques en décomposition, ne naissent pas spontanément et ensuite que ces organisations artificielles que donne la matière inerte ne sont pas vivantes.

***

La théorie de la génération spontanée est très ancienne. Elle eut, dans l'antiquité, d'illustres partisans. Mais à cette époque, c'était moins une hypothèse basée sur des faits, sur des expériences, qu'une explication pour ceux qui n'admettent pas de puissance créatrice : les germes des êtres naissent spontanément. Au XIII^e siècle, saint Thomas, avec beaucoup de logique, a admis que certains animaux naissent parfois sans intervention de parents. C'était une conclusion nécessaire de

Digitized by Google

la science rudimentaire de son époque. Mais ils ne naissent point spontanément, quelle que soit d'ailleurs la valeur des influences qui, selon lui, président à leur formation. Au XVIIIe siècle on admettait encore la possibilité de la génération spontanée pour des êtres d'organisation supérieure. Voici, dans tout toute sa saveur originelle, la recette donnée par Van Helmont pour faire naître une souris. Prenez une chemise sale, placez-la avec des grains de blé ou du fromage dans un pot, attendez quelques jours et vous y trouverez une souris. Peu de temps après, un Italien annonçait que certains bois, après avoir pourri dans la mer, produisent des vers, qui engendrent des papillons et ces papillons deviennent des oiseaux. J'en passe et d'aussi drôles. La génération spontanée eût évidemment sombré sous de pareilles affirmations avec des expériences vraiment trop probantes.

La découverte du microscope vers la fin du XVIIe siècle vint lui apporter un renfort d'argument sérieux. Cet instrument permet d'apercevoir non seulement des poussières, mais aussi des êtres vivants dans des liquides qui semblent limpides à l'œil. Or, voici le phénomène dont on est témoin avec cet appareil. Prenons un liquide fermentescible, infusion de foin, bouillon de viande, bien filtré et clair. Ce liquide examiné sur le porte-objet du microscope aussitôt qu'il vient d'être préparé ne contient aucun être vivant. Abandonnons-le à l'air pendant quelques heures et regardons de nouveau au microscope : nous verrons, çà et là, des cellules vivantes se déplacer, tantôt rondes, tantôt oblongues, ici isolées, là réunies en chapelet. Quelques heures plus tard, il y en a des milliers. D'où viennent-ils ces infiniment petits ? Comment expliquer autrement que par la génération spontanée ces êtres capables de fournir en quelques heures des millions de descendants.

C'est vers 1860 que Pasteur entreprit l'étude de cette question. Il devait poursuivre ses travaux jusque vers 1877 au milieu des contradictions incessantes, quelquefois sérieuses, parfois malveillantes, le plus souvent présentées par des opérateurs inhabiles. Je ne m'occuperai que de la partie démonstrative de son travail, puisqu'elle fut décisive : je liasserai de

Digitized by Google

côté toutes les expériences contre ses contradicteurs. Pour plus de clarté, voici la conclusion et la marche de la démonstration de Pasteur. « Tout être vivant, quelque simple qu'il soit, provient toujours d'un être vivant qui a existé avant lui. » — C'est exactement l'opposé de la génération spontanée : il peut naître des êtres qui n'ont pas eu de parents .— Quant aux êtres qui semblent naître spontanément dans les liquides en fermentation ou en putréfaction, ils proviennent de germes qui existent dans l'air. Pasteur prouvera : 1° qu'il y a des germes dans l'air; 2° que ces germes, placés dans un liquide fermentescible, y produisent ces infiniment petits que le microscope y découvre ; 3° que ces mêmes liquides fermentecibles, privés de germes par la chaleur et placés dans l'air privé, lui aussi, de germes, peuvent rester indéfiniment sans que le microscope y révèle jamais un de ces petits animalcules.

Je ne rappellerai pas les expériences indiscutables de Pasteur pour prouver qu'il y a des germes dans l'air ; c'est en dehors de mon sujet. Pous démontrer que c'est à ces germes que l'on doit ces êtres que l'on attribuait à la génération spontanée, Pasteur prend un liquide fermentescible: infusion de foin, eau de levûre de bière, bouillon de viande ; il prend même les liquides organiques les plus favorables de l'aveu de tous à la spontanéité : le sang, l'urine, le jus de raisin. Ce liquide a été filtré, il est d'une limpidité parfaite au moment de sa préparation. Demain déjà il contiendra des animalcules, des flocons de moisissures ; c'est bien le liquide où se produit la génération spontanée. Il le place dans un ballon de verre dont il étire ensuite le col de manière à ne présenter qu'une étroite ouverture et le porte à l'ébullition, puis le laisse refroidir. Au bout de quelques jours, le liquide se trouble : il s'y est développé des cellules vivantes. L'ébullition avait bien détruit les germes dans le liquide et sur les parois du verre, mais comme ce liquide est au contact de l'air, il s'altère comme précédemment. Il faut remarquer aussi que l'ébullition n'a pas enlevé au liquide sa propriété de fermenter. Mais lorsque la chaleur a tué les germes, s'il ferme le ballon en fondant la pointe effilée, que va-t-il se passer ? le liquide restera inaltéré après refroidissement, non pas deux ou trois jours, mais des années, mais

Digitized by Google

indéfiniment. On conserve pieusement à l'Institut Pasteur, à Paris, quelques-uns de ces ballons dont le liquide, depuis plus de quarante ans, est clair comme au premier jour : ils sont les témoins de la sûreté des méthodes Pastoriennes. Pasteur va plus loin. Les animalcules ne peuvent pas se développer, pourrait-on dire, parce que l'ébullition a chassé l'air du ballon et que l'air est nécessaire à leur vie comme à celle de tout être vivant. Il laissera le liquide au contact de l'air, mais de l'air absolument pur, car il a prouvé que l'air contient des germes. Il opère alors dans un ballon de verre dont le col, au lieu d'être droit, a été recourbé deux fois de manière à présenter l'aspect d'un U, on l'appelle ballon à col sinueux, il est ouvert à son extrémité. Le liquide fermentescible est introduit, puis porté à l'ébullition pour tuer tous les germes à l'intérieur. Après refroidissement, il restera indéfiniment inaltéré. Quelle différence y a-t-il entre ce ballon et celui à col droit ouvert lui-aussi, dont je parlais tout à l'heure. Ils contiennent le même liquide, ils ont été chauffés et refroidis de la même manière. Ils renferment tous deux de l'air et sont en libre communication avec l'atmosphère. Voici en quoi ils diffèrent. Dans celui à col droit ouvert, les poussières, les germes qui sont en supension dans l'air peuvent tomber par l'ouverture et arriver au contact du liquide ; ils y trouvent un aliment approprié et s'y développent ; de là tous ces êtres microscopiques. Dans l'autre, au contraire, à cause de sa forme, il n'est pas possible, ou du moins très difficile, et si l'air n'est pas très agité, impossible aux germes d'arriver au contact du liquide. Le ballon, en effet, se refroidit doucement, l'air rentre peu à peu, assez lentement pour abandonner les poussières et les germes, dans les courbures humides du col et dans les sinuosités qu'il a à parcourir. D'ailleurs on peut retrouver facilement les germes abandonnés par l'air avant d'arriver à l'intérieur ; il suffit d'incliner le ballon de manière que le liquide s'introduise dans le col sinueux et entraîne les poussières : la fermentation se déclarera comme à l'ordinaire, montrant de plus que ces manipulations n'ont pas enlevé au liquide sa propriété de fermenter en présence des germes.

Ainsi donc, pas d'air ou de l'air privé de germes, pas de fer-

Digitized by Google

mentation, pas de production d'animalcules, pas de génération spontanée. Les germes des êtres qui semblaient naître sans parents, sont dans l'air. Voilà toute la démonstration de Pasteur : on ne peut rien lui reprocher, rien lui objecter ; sa conclusion est classée parmi les vérités scientifiques rigoureusement établies. Cette dernière affirmation ne renferme pas la moindre exagération car elle a été vérifiée un nombre incalculable de fois par l'expérience.

D'abord, il n'y a pas qu'une expérience de Pasteur : il y en a un très grand nombre, car les partisans de génération spontanée multipliaient les objections, les expériences mal faites, entachées d'erreurs qu'ils ne savaient pas apercevoir ou ne savaient pas éviter. Et Pasteur les forçait à se dérober ou à se rendre à son expérimentation si simple. Il avait surtout un antagoniste implacable pour les plus légères erreurs, pour les moindres conclusions qui dépassaient les expériences et cet antagoniste était un expérimenteur infiniment habile, doué d'une méthode scientifique de travail absolument rigoureuse, que tous les savants ont admiré : c'était lui-même. Il y a encore toutes les cultures pures faites par le procédé de Pasteur, car il est possible de cultiver à son choix tel ou tel germe dans un liquide où l'on est sûr qu'il n'en naîtra pas d'autres spontanément. Et cette expérience est reproduite sous toutes les formes, dans tous les milieux de culture et avec tous les germes possibles. Il y a enfin ces expériences innombrables de tous les jours, faites par les chirurgiens qui assurent le succès de leurs opérations en éloignant, par l'aseptie, les microbes infectieux qui sont partout, dans l'air des salles d'opérations, sur les instruments et les pansements. Il y a donc maintenant des milliers d'expériences de toutes sortes, prouvant que, actuellement, il ne peut pas naître des êtres qui n'aient pas eu de parents. On pourra toujours soutenir que dans une dix-millionième expérience, réalisée dans d'autres conditions, des êtres se développent spontanément dans un milieu privé de germes : en attendant, on est bien obligé d'admettre que ce phénomène n'est pas connu.

Pasteur avait bien raison de s'écrier, le 7 avril 1864, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne : « J'ai pris dans l'immensité

Digitized by Google

de la création ma goutte d'eau et je l'ai prise toute pleine de la gelée féconde, c'est-à-dire, pour parler le langage de la science, toute pleine des éléments appropriés au développement des êtres inférieurs... Et j'attends, je l'observe, je lui demande de renouveler pour moi la primitive création ; ce serait un beau spectacle ! Mais elle est muette depuis plusieurs années que mes expériences sont commencées. C'est que j'ai éloigné d'elle la seule chose qu'il n'ait pas été donné à l'homme de produire, j'ai éloigné d'elle les germes qui flottent dans l'air, j'ai éloigné d'elle la vie, car la vie, c'est le germe et le germe c'est la vie. Jamais la doctrine de la génération spontanée ne se relèvera du coup mortel que cette simple expérience lui porte. »

Je ne voudrais pas quitter les travaux de Pasteur sans rendre hommage ici, dans les Facultés catholiques, à ce grand savant chrétien. Ce sera l'hommage non seulement d'une conscience chrétienne qui est reconnaissante au savant de l'appui qu'il a apporté à la foi, ce sera encore l'hommage d'une conscience indignée par une souveraine injustice. Pourquoi, en glorifiant un illustre chimiste a-t-on cherché à diminuer la gloire de Pasteur ? A deux reprises nos assemblées nationales l'avaient remercié au nom de la France entière. Toutes les sociétés savantes du monde ont fêté son nom et lui ont donné une sorte d'immortalité. Il a trouvé ces méthodes de cultures pures et de sérum qui guérissent la rage, la diphtérie, le tétanos et dont l'emploi débarrassera, peut-être, l'humanité de fléaux comme la peste, le choléra, la tuberculose. Il a rendu la richesse et le bonheur à nos provinces ravagées par la maladie des vers à soie et des animaux domestiques. J'ai rappelé les services qu'il a rendus aux blessés et aux opérés par la lutte contre les microbes infectieux, dont l'invasion spontanée et inéluctable dans les salles d'opération, décourageait les plus habiles chirurgiens. On pourrait presque se demander quel est le coin de terre civilisée où ses travaux n'ont pas apporté quelque bienfaisant secours. Et cet homme, dont les travaux ont rapporté tant de millions à la France, répondait à l'Empereur qui l'engageait à en tirer un profit très légitime : « En France, les savants croiraient déméríter en agissant ainsi ». Il a vécu d'une pension nationale et il a consacré les sommes considé-

Digitized by Google

rables qu'il a reçues de toutes parts, à l'Institut de recherches qui porte son nom et où il repose. Ce désintéressement est-il bien général ? En quoi faudra-t-il donc comparer Pasteur et Berthelot, car on ne saurait rapprocher une œuvre tout entière consacrée au bien de l'humanité et une œuvre simplement utile à la science. Et, d'ailleurs, pourquoi a-t-on voulu diminuer la gloire de Pasteur ? Parce qu'il était croyant. Et quelles ténèbres sa foi a-t-elle jetées sur son intelligence, a-t-elle même gêné son indépendance d'esprit ? Voici les belles paroles qu'il prononçait à l'Académie de Médecine, et tous les savants, dont les travaux touchent à la philosophie ou à la religion, devraient avoir la même liberté d'esprit. « La science ne doit s'inquiéter en quoi que ce soit des conséquences philosophiques de ses travaux. Si, par le développement de mes études expérimentales j'arrivais à démontrer que la matière peut s'organiser d'elle-même en une cellule ou en un être vivant, je viendrais le proclamer dans cette enceinte avec la légitime fierté d'un inventeur qui a la conscience d'avoir fait une découverte capitale et j'ajouterais, si l'on m'y provoquait, tant pis pour ceux dont les doctrines et les systèmes ne sont pas d'accord avec la vérité des faits naturels. C'est avec la même fierté que je vous ai dit tout à l'heure en mettant nos adversaires au défi de me contredire : dans l'état actuel de la science, la doctrine de la génération spontanée est une chimère. Et j'ajoute avec la même indépendance : tant pis pour ceux dont les doctrines philosophiques ou politiques sont gênées par mes études.

* * *

Après les affirmations de Pasteur, il semblait que la question de la production de la vie sans création originelle ne pouvait plus se poser. Mais il y avait un biais dans lequel se sont lancés certains expérimentateurs. La génération spontanée était limitative en exigeant pour la production de la vie que la matière ait d'abord été organisée et vivante. Il restait la matière qui n'a jamais eu la vie et c'est à elle que la nouvelle théorie donnera la puissance de produire artificiellement des organisations vivantes.

Digitized by Google

Les premières expériences suivirent de près la découverte du radium et personne ne s'en étonnera. On a créé autour de ce nom une telle légende merveilleuse qu'elle remplirait plusieurs volumes, alors que son histoire toute entière occupe trois ou quatre pages des comptes rendus de l'Académie des Sciences. Quelle puissance n'a-t-on pas attribuée à ce radium mystérieux dont il existe de si faibles quantités, qu'on a jamais isolé, que l'on n'isolera peut-être jamais, qui peut-être n'existe pas d'après certains savants. Mon savant maître, M. Chassy, professeur de physique aux Facultés catholiques, vous a entretenu plusieurs fois, ici, de ses véritables propriétés. Je vous parlerai maintenant d'une propriété qu'il n'a pas : celle de créer des êtres vivants. Cependant, cette propriété a été affirmée en Angleterre par Burke, qui appela radiobes les êtres vivants qu'il crut obtenir, et par M. Raphaël Dubois de l'Université de Lyon, qui a décrit sous le nom d'éobes les produits qu'il a obtenus.

Voici l'histoire des radiobes : vous avez pu la lire, annoncée sensationnellement, même dans les journaux de notre ville, il y a quelques années, pendant les vacances, Burke, jeune physicien de Cavendish laboratory en Angleterre, prit un jour un bouillon de culture, comme ceux de Pasteur, c'est-à-dire un liquide éminemment propre à la vie des microorganismes : du bouillon de bœuf à demi solidifié par addition de gélatine et parfaitement stérilisé. Il y projeta quelques parcelles de ce que l'on appelle du radium, c'est-à-dire d'un sel de baryum radifère, stérilisées elles aussi. Après vingt-quatre heures, la gélatine présentait l'apparence des milieux ensemencés de microbes ; elle était peuplée de radiobes. Après quinze jours, l'apparence de culture microbienne localisée à la surface, s'était propagée vers la profondeur jusqu'à un centimètre. A l'examen microscopique les radiobes avaient l'aspect de très petits corpuscules sphériques de deux à trois dixièmes de millimètres. Chez les plus volumineux, il y avait une apparence de noyau. Ils étaient susceptibles de s'accroître et de se subdiviser, ce qui achevait l'analogie avec les cellules vivantes. Leur nom de radiobes rappelle qu'ils doivent leur origine, leur vie au radium. Voilà ce que nous apprirent les journaux et ce

Digitized by Google

fut tout malheureusement, car ce récit pouvait faire naître un doute pénible sur les affirmations de Pasteur. — Un premier fait infirmait radicalement des conclusions trop hâtives. Ces corpuscules microscopiques ensemencés dans un bouillon de culture, ne donnèrent jamais rien qui ressemblât à une nouvelle culture, et l'on sait, au contraire, avec quelle facilité ces infiniment petits se reproduisent dans ces conditions. Mais il y a une réfutation plus directe. Douglas Rudge — et et d'autres savants après lui — a repris les expériences de Burke. Il trouva d'abord que moins le radium projeté dans le bouillon stérilisé est pur, plus il se produit de radiobes, bien plus, si l'on ne projette que le sel de baryum auquel est toujours associé celui de radium, c'est-à-dire, si l'on projette du sel de baryum sans radium, les radiobes se forment encore en quantité. Première conclusion : le sel de radium n'est pour rien dans cette production : c'est le sel de baryum qui a tout fait. D'autre part, si l'on projette un sel soluble de baryum, radifère ou non — c'est sans importance, comme je viens de le dire — dans un bouillon de culture fait avec de l'eau distillée, de l'eau absolument pure, il ne se forme plus de radiobes. Si l'on opère avec de l'eau ordinaire qui contient toujours certains sels qu'on appelle sulfates, ou avec de l'eau distillée à laquelle on a ajouté des sulfates, les radiobes réapparaissent. Il en est de même si la gélatine que l'on ajoute au bouillon de culture contient aussi des sulfates. Deuxième conclusion : pas de radiobes sans sulfates. En rapprochant cette conclusion de la précédente, nous devons dire : pas de radiobes sans un sel soluble de baryum et sans sulfate en dissolution. Il suffit de bien peu de connaissances en chimie pour deviner ce que sont ces fameux radiobes. Ces soi-disant microbes, obtenus par génération spontanée, sont tout simplement les éléments d'un précipité de sulfate de baryum. On sait, en effet, que si l'on mélange une dissolution d'un composé de l'acide sulfurique, appelé sulfate, et un sel soluble de baryum, il se forme immédiatement du sulfate de baryum, et les chimistes savent combien ce précipité est ténu, microscopique, pour ainsi dire, puisqu'il est impossible de le retenir sur les filtres sans précautions préalables. Ainsi les radiobes ne sont pas des êtres vivants.

Digitized by Google

* * *

L'histoire des éobes est encore plus brève. M. Raphaël Dubois, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, a opéré d'une manière absolument semblable à celle de Burke pour les obtenir. Il déposa un petit cristal de chlorure de baryum radifère, avec toutes les précautions aseptiques voulues, dans un bouillon de culture gélatineuse et vit apparaître une quantité considérable de corpuscules qui furent pris pour des moisissures ou des cellules en voie de segmentation. Après avoir vu dans ces corpuscules la vie, sinon parfaite, du moins à son aurore — éobes — il reconnut qu'il n'y avait là rien de vivant. M. R. Dubois a exposé, il y a quelques années, son idée ou son espoir de ramener la création de l'être vivant au jeu des lois naturelles. Son discours solennel eût certainement gagné en valeur scientifique, s'il avait traité différemment les croyances religieuses. Quand on pose ces questions « obsédantes », d'où venons-nous? Où allons-nous? et quand on va montrer en de longues périodes que la science n'a aucune réponse à leur donner, il ne faut pas sourire ironiquement des religions et respecter « les fidèles et les croyants immobiles, pieusement prosternés devant des dogmes immuables ». Dans ce discours, M. R. Dubois formule sur l'origine de la vie, l'hypothèse qu'il juge la plus concordante avec les nouvelles découvertes de la science. « On peut supposer, dit-il, que la vie s'est formée par une sorte d'induction due à une matière radiante astrale ». Cette hypothèse est très curieuse parce que c'est exactement celle qu'invoquait saint Thomas, il y a sept siècles, pour expliquer la formation des êtres qui passaient pour naître parfois sans parents et M. R. Dubois, en l'émettant, ne se doutait pas qu'il allait donner raison une fois de plus au vieil adage scholastique: « Tout est dans saint Thomas ».

Digitized by Google

* * *

Avant d'aborder les expériences du docteur Stéphane Leduc, je vous rappellerai quelques notions de physique sans lesquelles aucune explication ultérieure ne serait possible. Les corps perméables aux liquides sont ceux qui se laissent traverser par les liquides : le papier filtre, les étoffes, etc... Les corps qui n'ont pas cette propriété sont appelés imperméables. Mais de la perméabilité à l'imperméabilité il y a des degrés, ce qui signifie que la même membrane se laissera traverser très vite par un liquide et très lentement par un autre, sans changer de constitution physique : elle sera plus ou moins poreuse suivant le liquide qu'elle contiendra. Ces phénomènes, appelés phénomènes d'osmose, ont été étudiés pour la première fois par l'abbé Nollet, en 1748. Ils ont une importance capitale au point de vue des échanges des liquides chez les êtres vivants. Voici l'expérience classique de l'osmose. L'appareil se compose d'une cloche en verre de dix centimètres de diamètre ; la partie supérieure porte une garniture en cuivre dans laquelle on a ajusté un tube gradué assez étroit. La cloche est fermée avec du papier parchemin. On la remplit d'eau sucrée et on la plonge dans un vase contenant de l'eau pure. L'eau et le liquide sucré sont d'abord au même niveau. Au bout de quelque temps on voit le liquide s'élever dans le tube : de l'eau pure a pénétré dans la cloche et produit une augmentation de pression. On constate en même temps que du sucre a passé, à travers le papier parchemin, dans le vase extérieur ; il s'établit donc à travers cette membrane un double courant, l'un de l'extérieur à l'intérieur, c'est le courant d'endosmose, l'autre de l'intérieur à l'extérieur ou courant d'exosmose. Ces deux courants sont généralement d'intensités inégales. Ainsi, dans l'expérience que je viens de rappeler, l'endosmose de l'eau l'emporte sur l'exosmose du sucre, d'où est résultée l'augmentation de pression à l'intérieur. La membrane qui ferme la cloche est plus perméable à l'eau qu'au sucre. On trouve même des membranes absolument imperméables au sucre et qui gardent toute leur perméabilité pour l'eau : on les appelle

Digitized by Google

semi-perméables. D'une manière générale on appelle ainsi les membranes qui ne permettent que l'un des courants osmotiques ; c'est le cas d'une membrane qui laisserait passer l'eau d'une dissolution et retiendrait les corps solides dissous. On pourrait se représenter ces membranes semi-perméables comme des cloisons percées de trous, mais ces trous auraient la propriété étrange de laisser passer l'eau et d'être bouchés pour les substances dissoutes dans l'eau.

Il existe des membranes semi-perméables naturelles comme les membranes des cellules végétales ou animales. On peut aussi en préparer artificiellement. Ainsi on prend un vase cylindrique de deux à trois centimètres de diamètre sur dix centimètres de hauteur, en porcelaine poreuse. On le remplit d'une solution de ferrocyanure de potassium et, quand il en est bien imprégné, on le plonge dans une solution étendue de sulfate de cuivre. Les deux liquides se rencontrent à l'intérieur de la paroi poreuse et réagissent l'un sur l'autre, comme on sait en chimie, en donnant du ferrocyanure de cuivre solide qui forme une paroi semi-perméable. Cette paroi est perméable à l'eau pure et imperméable aux solides en dissolution : des deux courants osmotiques elle ne laisse subsister que le courant d'eau. On peut répéter avec plus de facilité l'expérience d'osmose, dont je vous ai parlé tout à l'heure, avec ce vase poreux à parois semi-perméables. Remplissons-le d'eau sucrée, fermons-le avec un bouchon traversé par un tube étroit et plongeons-le dans l'eau pure. Il n'y aura plus d'exosmose, c'est-à-di e qu'il ne pourra plus passer de sucre dans l'eau à l'extérieur, la membrane étant imperméable au sucre ; mais il y aura endosmose ; de l'eau pénétrera dans le vase poreux à travers la cloison semi-perméable, et il en résultera un accroissement de pression à l'intérieur, qu'on appelle pression osmotique, pression due au phénomène d'osmose. Le tube étroit qui passe à travers le bouchon sert de manomètre et indique la pression du liquide intérieur : plus la pression augmente, plus le niveau monte. De même, si on refoulait de l'eau dans le vase poreux, il se produirait une force qui pousse le liquide hors du vase et provoque son ascension dans le tube. Want'off explique la pression osmotique par une hypothèse féconde qui s'accorde bien

Digitized by Google

avec cette notion que la science confirme chaque jour, à savoir que dans la nature il n'y a pas discontinuité dans les propriétés physiques d'un corps sous divers états. Les molécules d'un gaz placées dans un espace limité, y exercent une pression : vous savez qu'en faisant le vide autour d'une vessie presque dégonflée on la voit se tendre sous l'effort que les molécules gazeuses exercent à l'intérieur contre les parois. Les molécules d'un liquide exercent de même une pression sur les parois de l'espace limité du vase qui les contient : c'est la cause du jaillissement du liquide quand on vient à percer la paroi. En généralisant encore, on devrait dire que la dissolution d'un corps solide le réduirait à l'état de molécules libres ; et le liquide serait l'espace limité dans lequel on les place et dans cet espace les molécules du solide exerceraient une pression contre les parois, comme les molécules d'un gaz et d'un liquide dans les même conditions. D'après cela que va-t-il se passer si nous plongeons dans l'eau pure un vase à parois semi-perméables, renfermant de l'eau et du sucre ou un sel quelconque en dissolution? Les molécules de l'eau du vase extérieur exercent, comme je viens de le dire, une pression contre les parois du vase qu'elles mouillent, par conséquent contre la paroi externe du vase poreux qu'elle entoure. La dissolution de sucre à l'intérieur fait de même contre la paroi interne du vase poreux. Et la pression est égale de part et d'autre, puisque les deux liquides sont au même niveau. Mais cette pression à l'intérieur est la somme des deux pressions des molécules de l'eau et des molécules du sucre dissous. Cette dernière est de nul effet, puisque la paroi est imperméble pour le sucre. Il n'y a donc d'agissante à l'intérieur que la pression des molécules d'eau et cette pression est inférieure à la pression des molécules d'eau du vase extérieur, puisque, pour l'égaler, il faudrait lui ajouter la pression inactive des molécules du sucre. Des deux côtés de ces petits trous, dont je vous parlais tout à l'heure, qui forment la cloison semi-perméable, l'eau presse avec une force inégale ; il va donc se produire un passage d'eau du côté où la pression de l'eau est la plus grande vers celui où elle est plus petite, c'est-à-dire, de l'extérieur à l'intérieur. C'est le courant d'endosmose. Il ne cessera que

Digitized by Google

lorsque l'augmentation de la pression intérieure produite par l'afflux de l'eau, compensera ce qui lui manque pour égaler la pression de l'eau extérieure, c'est-à-dire la pression des molécules du sucre dissous. Et voici l'explication du passage de l'eau et de l'ascension du liquide dans le tube étroit.

Après ces explications, forcément un peu longues et ardues mais absolument nécessaires, nous pouvons aborder les travaux du Dr Stéphane Leduc, professeur à l'école de Médecine de Nantes. L'expérience que je vais décrire et reproduire n'est pas exactement celle du Dr Leduc : c'est une des nombreuses variantes qu'on peut lui donner. Elle a l'avantage d'être plus facile à réaliser, plus rapide et de donner des produits très variés. Je prie qu'on me pardonne un peu de technique chimique pour ceux de mes auditeurs qui voudraient s'y intéresser. On prend une solution de silicate de soude, du silicate de soude dissous dans de l'eau, et on y projette un fragment d'un sel dont le métal puisse former un silicate insoluble : prenons, par exemple, du perchlorure de fer. Ce morceau de sel de fer sera la graine que nous allons ensemencer. On sait que si l'on verse sur du silicate de soude du perchlorure de fer, il se forme à la surface de contact des deux solutions, un précipité solide de silicate de fer, assez solide pour empêcher le silicate de tomber, si l'on retourne le vase sens dessus dessous. Le cristal de perchlorure commence à se dissoudre dans l'eau de la solution de silicate et s'entoure d'une dissolution de perchlorure de fer. Mais, comme je viens de le dire, les deux solutions réagissent l'une sur l'autre et forment du silicate de fer en leur point de contact. Au bout de quelques instants, le cristal baigne donc dans une solution de perchlorure de fer et cette solution est dans une membrane de silicate de fer, comme dans une poche parfaitement close. Mais cette membrane étant semi-perméable, l'eau peut la traverser et non le silicate, ni le sel de fer dissous. L'eau passe comme à travers la cloison du vase à paroi semi-perméable dont je parlais tout à l'heure, et va augmenter la pression du liquide intérieur autour du cristal. A un moment donné, cette pression devient assez forte pour crever l'enveloppe de silicate de fer et la dissolution jaillit par l'ouverture, comme on voit jaillir le liquide d'une vessie pleine d'eau sous

Digitized by Google

pression à laquelle on donnerait un coup de canif. Ce jet de solution de perchlorure se fait dans le silicate, et, comme tout à l'heure, sa partie externe, qui est en contact immédiat avec le silicate, va réagir sur lui et donner un tube de silicate de fer dans lequel la dissolution de sel de fer, qui entoure le cristal de perchlorure, peut circuler. Ce jaillissement fait diminuer la pression et la force qui l'avait provoqué cesse d'agir, jusqu'à ce qu'elle renaisse sous l'afflux de l'eau à travers la membrane semi-perméable. Alors le phénomène recommencera en un autre point peut-être, ou bien, ce qui arrive assez généralement, l'extrémité du tube va se déchirer et c'est par là que sortira une nouvelle goutte de dissolution de perchlorure qui continuera le tube de silicate de fer. Ces tubes vont figurer les tiges de la soi-disant plante. Que va-t-il se passer lorsqu'un de ces tubes arrivera à la surface du liquide et ne pourra plus s'allonger? La pression osmotique, qui agit toujours poussera la dissolution de sel de fer dans le tube, comme elle poussait tout à l'heure l'eau sucrée dans le tube de verre du vase poreux à parois semi-perméables. Arrivée à l'extrémité, qui est ouverte, cette solution déborde, se répand à la surface du silicate de soude et la partie inférieure en contact se change encore en silicate de fer et forme une nappe solide sur laquelle s'étale le sel de fer qui afflue toujours poussé par la pression osmotique : ce seront des feuilles étalées comme celles des nénuphars sur les étangs. Si l'on suspend le cristal-graine dans la solution de silicate, on pourra avoir formation de tubes en dessous, ce seront des racines ; mais c'est assez difficile à cause de la différence de densité qui pousse vers la surface. Parfois, la pression osmotique est si faible, qu'au lieu de faire jaillir le liquide qui entoure le cristal,elle augmente peu à peu la grosseur de la poche semi-perméable qui le contient et cela ressemble alors à un tubercule, à une pomme de terre en miniature. Des tubes aussi n'arrivent pas à la surface, leur extrémité grossit dans le silicate, ce sont des bourgeons, des fleurs au bout de tiges. En résumé, quand le phénomène est achevé que voit-on? Avec de l'imagination, tout ce qu'on veut, surtout des algues, des mousses, des tiges avec des fleurs bizarres,

Digitized by Google

plus bizarres que les orchidés les plus étranges, etc... chacun y voit ce qu'il veut.

En résumé, la formation de ces prétendues plantes s'explique facilement. Je n'ai parlé que de la part qui revient aux phénomènes de pression osmotique. J'aurais dû parler aussi de la différence de densité des solutions qui joue un très grand rôle et de l'action des bulles d'air que le cristal projeté entraîne avec lui ; mais cela n'ajouterais pas grand'chose à l'explication du phénomène, et je vais montrer de suite que ces pseudo-plantes ne sont pas vivantes. Je me bornerai à deux propriétés indispensable à tout ce qui vit, plante ou animal, l'organisation cellulaire et la nutrition et je montrerai qu'elles manquent aux plantes de Leduc.

Toute vie a pour base la cellule. Les cellules différenciées forment les tissus qui constituent les organes, et les organes constituent les appareils auxquels sont dévolues les fonctions vitales. Les cellules, sauf de rares exceptions, ne mesurent que quelques millièmes de millimètre ; elles ne sont visibles qu'au microscope et cependant elles sont très compliqueés. Très variées d'aspect et de forme, elles ont toutes les mêmes parties essentielles : protoplasma et noyau cellulaire contenus dans une membrane, sauf de très rares exceptions. Le protoplasma est formé d'un liquide (hyaloplasma) constitué par des albuminoïdes, des globules de graisse, des hydrates de carbone. Dans ce liquide baigne un tissu dont l'aspect est variable ; le plus souvent il a l'aspect de filaments granuleux. Dans un filament les artifices de l'examen microscopique permettent de déceler des granulations en chapelet (bioblastes) réunies entres elles par un ciment (la linine). Il faut ajouter à cette description les corps accidentels, inclusions, leucites, vacuoles. Le noyau est formé d'une membrane nucléaire. A l'intérieur, se trouve une sorte de fil pelotonné sur lui-même ; le filament chromatique. A un fort grossissement il apparaît formé de granulations, de grains de chromatine. Quelquefois, les différentes parties ou les prolongements de ces filaments s'enchevêtrent et se croisent, ce qui donne au noyau l'aspect d'un réseau. Entre les mailles de ce réseau se trouve le suc nucléaire et le ou

Digitized by Google

les nucléoles. Voici ce que l'on peut apercevoir aux plus forts grossissements du microscope. Ce n'est pas assez, pour les naturalistes ; il est remarquable, en effet, que toute cette connaissance approfondie de la structure cellulaire ait été si stérile au point de vue du fonctionnement cellulaire. Lorsqu'il s'est agi d'expliquer les phénomènes vitaux d'hérédité, il a fallu recourir à des éléments hypermicroscopiques hypothétiques mais qui paraissent jusqu'ici nécessaires. De tout ceci, il résulte que la cellule est une sorte d'organisme très complexe. Trouve-t-on des cellules, des tissus, des organes dans les plantes du Dr Leduc. Rien de tout cela. Que faudrait-il décrire sous le nom de cellules ? Serait-ce la poche semi-perméable d'où partent les tiges : c'est trop simple, il n'y a pas de protoplasma, pas de noyau. Je ne pense pas qu'on ait jamais songé à dénommer ainsi le fragment de sel solide qui est dans la poche semi-perméable. On comprendrait qu'un profane, qui ne sait pas bien la valeur des mots, ait employéé le mot cellule en décrivant ces expériences ; qu'il ait dit « la cellule grossit, se nourrit » pour expliquer le phénomène. Mais le Dr Leduc doit savoir que le mot cellule ne saurait être employé à la légère, à moins qu'on ne veuille en faire accroire, quand on parle en même temps de biologie, de fonctions vitales, de phénomènes de la vie cellulaire. Quant aux tiges et aux feuilles, ce sont des pseudo-tiges, de pseudo-feuilles. Pas de tissu différencié, partout une membrane présentant au microscope l'aspect granuleux et amorphe des membranes poreuses.

En second lieu, j'ai dit, pour qu'il y ait la vie, il faut qu'il y ait nutrition ; c'est même l'attribut essentiel de la vie. La nutrition comprend deux phénomènes : l'assimilation et la désassimilation. Ce dernier peut n'être pas regardé comme essentiellement vital, mais l'assimilation est souvent confondue avec la nutrition elle-même. Assimiler — *ad similare* — c'est rendre la matière empruntée au milieu extérieur, les substances alimentaires semblables à la matière du vivant qui se nourrit. Nous n'entretenons pas notre corps à la manière dont on entretient un plafond, en remettant du plâtre à la place du plâtre qui a pu tomber. Nos aliments, même s'ils ressemblent à notre protoplasma cellulaire, ou aux réserves qu'il contient, ne

Digitized by Google

passent pas tels quels dans les cellules. Par la nutrition ils sont décomposés et recomposés de manière à pouvoir être assimilés. L'assimilation c'est, avant tout, le pouvoir de faire sa propre substance avec des matériaux initialement autres que cette substance. Il n'y a rien de pareil dans les plantes artificielles du Dr Leduc. Sa manière d'expérimenter pourrait laisser croire à une assimilation. Il fabrique des granules de sulfate de cuivre et de sucre et les sème dans un liquide contenant du ferrocyanure de potassium, de la gélatine et du sel ordinaire. Le granule s'entoure d'une membrane semi-perméable de ferrocyanure de cuivre et forme des tiges, comme vous avez vu dans le silicate. Mais remarquez toutes les précautions prises. Ne semble-t-il pas que l'on prépare un milieu alimentaire pour un organisme qui va se nourrir. Le sucre représente les hydrates de carbone d'une bonne alimentation, la gélatine les aliments azotés ; il y a même le sel indispensable. Mais ce n'est qu'une illusion, un trompe l'œil — une voix bien plus autorisée que la mienne a dit que c'était du bluff —. En effet, des dosages très précis ont montré que le sucre n'était pas assimilé ; on en trouve autant après qu'avant dans la solution. De même pour la gélatine, qui, d'ailleurs, n'est nullement nécessaire, soit que l'on opère comme le Dr Leduc, soit que l'on opère dans le silicate de soude comme vous avez vu tout à l'heure. Le sel de cuisine a encore moins d'importance. Il n'y a qu'une absorption qui soit réelle, c'est celle de l'eau à travers le ferrocyanure de cuivre, qui entoure le sulfate de cuivre. Mais elle est due tout simplement, au phénomène d'osmose, comme il se produit à travers le vase poreux à parois semi-perméables, identique de ferrocyanure de cuivre. Et jamais on n'a songé à dire que c'est la vie qui cause ce phénomène, car on devrait aussi dire que le papier buvard qui aspire l'eau, a la vie, qu'une pompe qui aspire l'eau a la vie. J'ajouterai que ces plantes artificielles ont des pseudo-fleurs qui ne donnent jamais de graines et que ces plantes ne se reproduisent pas.

Pour être complet, il faut dire que ces expériences ne sont pas nouvelles. Elles remontent à 1865, et sont dues à Traube. Les biologistes les ont signalées depuis longtemps sans avoir jamais eu l'idée d'y voir un phénomène vital. Ce qu'il y a de

Digitized by Google

nouveau, c'est de crier au miracle après avoir nié à Dieu le pouvoir d'en faire. Ces expériences restent du domaine de la chimie amusante. A ceux qui voudraient les reproduire, je conseillerai d'opérer comme je l'ai fait avec du silicate de soude dont on fait varier la concentration, en l'additionnant de plus ou moins d'eau et de prendre comme graine des cristaux de tous les sels solubles donnant des silicates insolubles, particulièrement les sels de fer, de cobalt, de zinc, d'aluminium et de calcium, de cuivre.

* * *

J'ai établi l'inutilité des efforts tentés pour faire de la vie un produit de l'activité de la matière. Que dit donc la science sur l'origine de la vie ? A cette question, elle répond par deux négations qui résument tout ce que je vous ai dit. 1° La science n'a jamais constaté que la matière puisse produire spontanément la vie. Les êtres vivants proviennent les uns des autres par filiation jusqu'au premier et la science s'arrête là. 2° La science refuse le caractère de vivants aux produits chimiques appelés radiobes, éobes, cellules ou plantes artificielles et ce sont tous ceux qui ont été soumis à son examen. Elle sait bien que certains phénomènes vitaux obéissent aux lois de phénomènes physiques parfaitement étudiés ; elle sait même fabriquer quelques-unes des substances que fabriquent aussi les êtres vivants ; mais elle n'a pas encore trouvé ce que c'est que la vie et elle est absolument muette sur son origine. En résumé, la science actuellement ne démontre qu'une chose, c'est qu'il y a une barrière infranchissable entre la matière inerte et la matière vivante.

Lorsque l'homme se demande d'où vient la vie, il doit donc abandonner la science pour l'hypothèse, ou courber son intelligence sous la foi d'un dogme. En laissant de côté toute révélation, la création est aussi une hypothèse : l'hypothèse créatrice. Quelle valeur scientifique a-t-elle à ce point de vue ? Les autres hypothèses, à un moment de leur évolution, en arrivent à donner à la matière la puissance de produire la vie, et c'est alors qu'elles meurent abandonnées par la science. Quant à

Digitized by Google

l'hypothèse créatrice, ceux qui la rejettent au nom de la science mentent doublement à la science : 1° parce que la science, n'affirmant rien sur l'origine de la vie, laisse le champ libre à toutes les hypothèses, et 2° parce que de toutes les hypothèses, c'est celle qui s'accorde le mieux avec les données de la science en attribuant à un principe étranger à la matière, le pouvoir de faire la vie.

T. NANTY.

Digitized by Google

POUR L'HISTOIRE

DU

FRANÇAIS MODERNE

Suite [1]

Napel. [XVI^e^ s. Paré. XXV, 1.]

1559. Le *Napel*... est icy descrit pour s'en garder, estant le venin le plus mortifère qui soit.

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 569 a).

Naphthe. [XVI^e^ s. *Sat. Menippee.* II, 62.]

1557. Je ne veux vous entretenir des feux artificiels, Medeans, Circeans, de *Naphthe*, d'Asphalte.

(Pontus de Tyard. *Le Premier Curieux*, dans ses *Discours philosophiques*, 241 a, édit. 1587).

Nard. [1539. R. Estienne;. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Nardus. Les apoticaires l'appellent du *nard.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 467 b).

Narrer. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1488. Choses... lesquelles sont au long *narrées* ès quatre évangélistes.

(*La Mer des Histoires.* II, 68 d, édit. 1491).

Naturaliser. [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1560. Au port, et à l'accoustrement de cest estranger *naturalisé*, il [est] facile de recognoistre le lieu de sa nativité.

(J. Du Bellay. *Deux livres de l'Eneide*, A 3 a).

(1) Voir le numéro de mai.

Digitized by Google

Naumachie. [1550. Rabelais. *Sciomachie.*]

1520. Exercer la bataille navalle dicte *Naumachie.*

(*Suetone, trad.* G. Michel, 20 b, édit. 1541).

Naviculaire. Navicullaire. [XVIe s. Paré. IV, 48.]

1503. La concavité de l'os dit *navicullaire*... Vers le pied est l'os *naviculaire.*

(*Le Guidon en francoys*, 74 b, édit. 1534).

Navigateur. [1574. De Bessard. *Dial. de la longitude*, p. 5.]

1557. Les *Navigateurs*, ausquels l'usage et les périls ont accomply l'industrie, en recognoissent trente deux [vents].

(Pontus de Tyard. *Le Premier Curieux*, dans ses *Discours philosophiques*, 257 a, édit. 1587).

Nayades. [XVe-XVIe s. J. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Les nimphes marines se appellent *Nayades*, les nimphes des fontaines sont amadriades.

(*La Mer des Histoires.* I, 54 a, édit. 1491).

Nebuleux. [1509. J. Le Maire. III, 188, édit. Stecher.]

1488. Nous voions que l'air *nebuleux* et obscur tire à soy les eaues et vapeurs par petites et menues goutes, moyennant l'exaltation et sécheresse de la terre.

(*La Mer des Histoires.* I, 3 c, édit. 1491).

1503. Se aucune chose appert *nébuleux*, c'est signe qu'elle vient des yeux.

(*Le Guidon en francoys*, 261 c, édit. 1534).

Nébulosité. [XVIIe s. Th. Corneille. *D. César d'Avalos.* I, 4.]

1488. Eola est ysle de Sicile ainsy nommée pour Eolus... lequel selon les poètes... sçavoit prédire et adeviner par les *nébulosités* et vapeurs fumeuses d'icelles ysles.

(*La Mer des Histoires.* I, 79 b, édit. 1491).

Nereide. [XVIe s. Ronsard, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Galathea seur de Thetis... fust une des *Nereydes*, et la plus belle déesse de la mer.

(*La Mer des Histoires.* I, 49 b, édit. 1491).

Digitized by Google

Nerveusement. [1611. Cotgrave.]

5 Febvrier 1583. Tairay-je ces disputes philosophiques où tant souvent avez assisté en personne, et les tousjours *nerveusement* oppugné?

(P. Thevenin, dans *La Sepmaine... de... Du Bartas*, édit. 1585, 343).

Nervosité. [Néologisme.]

1553. Les [parties] plus voisines de l'Escorce [aux arbres] ont une *nervosité* plus tenante.

(*Albert. Architecture. trad.* I. Martin, 28 b).

Neufviesmement. [1552. J. Peletier, *Arithmetique*, 77 a.]

1479. Premierement... Secondement... Tiercement... Quartement... Quintement... Sextement... Septiesmement... Huitiesmement... *Neufviesmement*... Dixiesmement.

(*Le Livre des sains Anges*, l. IV, ch. 31).

1503. Premierement... Secondement... Tiercement... Quartement... Quintement... Sextement... Septiesmement... Huytiesmement... *Neufviesmement*...

(*Le Guidon en francoys*, 228 b, édit. 1534).

Nigelle. [1700. Liger. *Nouvelle maison rustique*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1538. Melanthium. De la poivrette, nielle ou *nigelle.*

(R. Estienne, *Dict. Latinogallicum*, 443 b).

Niveleur. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*].

1546. Librator. *Niveleur.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 733 b).

Nivellement. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Libramentum. *Nivellement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 420 a).

Nodal. [Néologisme.]

1503. L'autre [joincture entre les os]... est dicte *nodale* comme icelle des bras et des jambes.

(*Le Guidon en francoys*, 40 d, édit. 1534).

Noirault. [1552. Ch. Estienne, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1538. Nigellus. Noiret, ou *noirault.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 475 a).

Digitized by Google

Noli me tangere.

1503. Ulcère... en la face... communément est appellée *nolime-tangere.*

(*Le Guidon en francoys*, 219 b, édit. 1534).

Nomenclature. [1569. Martin du Bellay. *Memoires*, prologue.]

1559. Le grand Persil... est selon le mesme [Matthioli] le Levistic vulgaire, quoy que Maistre Jean Ruel le prenne pour l'Ache, ce que nous avons suivy à la *nomenclature.*

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 283 b).

Nominal. [1520. Fabri. *Rhétorique*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1503. Opération verbale et *nominale.*

(*Le Guidon en francoys*, 11 d, édit. 1534).

Noncupatif. [1552. Ch. Estienne, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1538. Nuncupata voluntas. Ung testament *noncupatif*, ou autre dernière disposition *noncupative* : quand elle n'est point escripte, mais seulement dicte de bouche.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 485 a).

Notion. [1653. Oudin.]

1570. *Notions* sont les premières intelligences.

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 229 a, C, édit.1578).

Nouement. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Nexus. *Nouement*, liaison.

(R. R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 471 b).

Nyvelleur. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1547. Ces deux instrumens là (dioptres et balances] découvent souventes fois les *nyvelleurs.*

(*Vitruve, trad.* I. Martin, 117 b).

Oblong. [1611. Cotgrave.]

1503. Forme de lune et de fenestre *oblongues.*

(*Le Guidon en francoys*, 261 b, édit. 1534).

Obscurément. [1583. Bretonnayau. *Génération de l'homme*, 17 b.]

1479. De iceulx ars [magiques] dit saint Pol que Antecrist usera quant il viendra moult *obscurément* et mucéement.

(*Le Livre des sains Anges*, l. IV, ch. 33).

Digitized by Google

1488. Quant ces translateurs trouvoient aulcune chose de la Trinité ou de l'Incarnation de Dieu le Filz, ilz s'en passoyent légièrement, ou le translatoyent énigmatiquement et *obscurément*.
(*La Mer des Histoires*. II, 36 b, édit. 1491).

1538. Abscondite. Couvertement, occultement, *obscurement*.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 6 b).

1549. Adonc le feu qui le corps mort consume
Perd sa lueur, et *obscurement* fume.
(*Ovide. Metamorphoses, trad.* F. Habert, C 6 b).

1570. Jamblique tient que ces devins et Sibylles présidoient plus *obscurement*, comme plus ilz estoient sages, et en leur bon sens.
(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 215 a, A, édit. 1578).

Observateur. [XVI^e s. Calvin. *Instit. chr.* II, XI, 7.]

1488. Doibt estre le roy ferme en la foy catholique et vray *observateur* des commandemens de Dieu.
(*La Mer des Histoires*. I, 198 b, édit. 1491).

Obstiner. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Obstinare. *S'obstiner* et tenir ferme, s'opiniastrer.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 493 a).

Obtus. [1542. Bovelles. *Géométrie pratique*, 42 a.]

1503. Les instrumens convenables à cestes incisions sont... courbes et *obtus* derrière.
(*Le Guidon en francoys*, 197 a, édit., 1534).

Occipital. [1546. Ch. Estienne. *Dissection des parties du corps humain*, 15.]

1503. Le second os[de la teste] est de la partie de derrière qui est dit occipitiale ou *occipitale*.
(*Le Guidon en francoys*, 43 a, édit. 1534).

Occulliste-Oculiste.

1503. Selon les *occullistes* les aucunes [maladies] sont universelles à tout l'œil.
(*Le Guidon en francoys*, 255 d, édit. 1534).

Occultation. [1528. O. Finé. *Theorique des cielz*, 40 b.]

1503. Quant une aposteme a esté manifeste et puis après se occulte... telle *occultation* et retournement arrière noz docteurs l'appellent delitescentia.
(*Le Guidon en francoys*, 87, c, édit. 1534).

Digitized by Google

Occurrence. [1572. Amyot. *Œuvr. mor. Tranq. d'âme;* 31.]

1547. Le peuple d'Alabande sembloit estre assez expert en toutes *occurrences* civiles.

(*Vitruve. Architecture, trad.* I. Martin, 106 b).

1553. Le cinquième [livre parlera] des *occurrences* particulières.

(*Albert. Architecture, trad.* I. Martin, 3 b).

Octaedre. [1587. Duchesne. *Grand Miroir du Monde,* 162.]

1557. Platon et les siens... par l'assemblement de ces triangles, tirèrent la forme pyramidale pour le feu, l'*octaedre* pour l'air.

(Pontus de Tyard. *L'Univers,* 236 a, édit. 1587.)

Octuple. [1552. Ch. Estienne, dans Delboulle. *Recueil.*]

1546. Octuplus. Huit fois au double, *octuple.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 867 a).

Oculaire. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1503. Se ces choses ne valent, l'on doit recourir aux *oculaires* de verre ou de bericle.

(*Le Guidon en francoys,* 263 d, édit. 1534).

Oculairement. [XVIe s. Bon. Des Periers. *Nouvelle* 127]

1552. Evidenter. Evidemment, *oculairement.*

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 480 b).

Oculiste. [XVIe s. Paré, XV, 22.]

1503. Sa pratique [de Thesillus médecin romain] estoit semblable à d'aulcuns *oculistes* qui avecques ung collirie veulent guérir toutes les maladies des yeulx.

(*Le Guidon en francoys,* 177 a, édit. 1534).

Ode. [XVe -XVIe s. J. Le Maire. *Temple de Venus.*]

1488. Orace... composa... le livre des sermons, des epistres, des *odes* et chancons.

(*La Mer des Histoires.* II, 50 a, édit. 1491).

Offensif. [XVIe s. Amyot. *Alcibiade,* 22.]

1488. Ceste opinion est *offensive* et injurieuse espécialement au ciel.

(*La Mer des Histoires.* I, 106 b, édit. 1491).

Officieux.

1586. Plustost me suis-je montré *officieux* et bien faisant à la femme qu'à l'homme, au pauvre qu'au riche, à l'ignorant qu'au sçavant.

(I. Lambert. *Discours evangeliques,* 296 b).

Digitized by Google

Oignonniere. [1552. Ch. Estienne, dans Delboulle. *Recueil.*]
1546. Cepina. Une *oignonniere*, ung lieu planté d'oignons.
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 193 b).

Oisivement. [1611. Cotgrave.]
1552. Je semblerois *oisivement* et impertinemment parler.
(Pontus de Tyard. *Solitaire premier*, 20 b, édit. 1587).

Olfactif.
1503. L'organe de la puissance *olfactive.*
(*Le Guidon en francoys*, 46 a, édit. 1534).

Olimpiade. [1553. Rabelais. *Brieve Desclar.*]
1488. Cestuy an fut devant la première *Olimpiade* mille deux cens quarante cinq ans.
(*La Mer des Histoires.* I, 88 c, édit. 1491);

Olympien.
1552. Alors les plus renfrongnez
De la bande *Olympienne*,
Soudain s'en sont eslognez
D'une ire Saturnienne.
(J. Du Bellay. *Recueil de poesie*, 33 a, édit. 1568).
1561. Idole... de Jupiter *Olympien.*
(*Zonare, trad.* I. de Maumont, 479 C.).

Ombilic. [1556. Heret, Banquet de Platon, dans Deboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]
1503. Jusques à l'*ombilic.*
(*Le Guidon en francoys*, 73 b, édit. 1534).

Ombilical. Voir Umbilical.

Ombrer. [1648. A. Bosse, *Man. univ. de M. Désargues*, p. 252.]
1555. Ses yeux [de la Mouëtte] sont grandelets, *ombrez* tout à tour d'une ligne noirastre.
(P. Belon. *L'histoire... des oyseaux*, 170).

Onglet. [1579. Feuardent. *Opusc. de S. Ephrem*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]
1538. Unguiculus. *Onglet.*
(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 748 b).

Digitized by Google

Onguent. [XVI^e s. Rabelais. II, 30.]

1490. Et s'ilz trouvassent à aulcun pouldres ou *onguens*, pour ce cuidoyent que ce feussent poyssons, ilz les leur faisoyent transgloutir.

(*Le Guidon en francoys*, h 4 b).

Onomatopee.

1585. Mot inventé par *onomatopee* ou fiction et imitation du son.

(P. Thevenin, dans *La Sepmaine de G. de Saluste*, 87).

Opiniastre. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Pertinax. Obstiné et *opiniastre.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 540 b).

Opiniastrer. [1539. R. Estienne, *Dict. franç.-latin.*]

1538. Obstinare. S'obstiner et tenir ferme, *s'opiniastrer.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 492 a).

Opiniatrement. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Contumaciter. Fierement et *opiniatrement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 168 a).

Opiniastreté. [XVII^e s. Amyot. *Agesilas*, 44.]

1558. Plus opiniastres que la mesme *opiniastreté.*

(Pontus de Tyard. *Mantice*, dans ses *Discours philosophiques*. 136 b).

Opportunément. [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1542. Eust esté meilleur qu'il à l'heure eust contredit si aucunes d'icelles ne se faisoyent *oportunéement.*

(*Dion historien, trad.* Cl. Deroziers, 118 a).

1552. Opportune. En temps et lieu, tout à poinct, *opportuneement*, bien à propos.

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 921 a).

Opposant. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Intercessor. Ung *opposant.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 387 b).

Opulemment. [XVI^e s. Amyot. *Demetrius*. 73.]

1544. Tant *opulemment* en délices furent traictez les chevaliers.

(*Philandre et Passerose*, 207).

Digitized by Google

Opulence. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1530. Veoyans adonc les Siciliens la beaulté et l'*opulence* de celle terre reprindrent couraige.

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 88 a).

Oratoire. [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1530. Ceulx qui usent aux histoires longues harengues... pevent justement estre reprins, par ceulx qui entendent l'art *oratoire.*

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 85 a).

Orcanette. [1562. Du Pinet. *Nist. nat. de Pline,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1559. Aucuns y meslent de l'Ancluse (vulgairement l'*Orcanette*).

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 38 a).

Orchestre. [1547. J. Martin. *Vitruve,* dans Delboulle. *Recueil.*]

1520. Neron... retourna au theatre, beuvant et mengeant au mylieu des sieges des Senateurs et en l'*orchestre* devant tout le peuple.

(*Suetone, trad.* G. Michel, 198 b, édit. 1541).

Ordinateur. [XVI^e^ s. Pasquier. *Recherches.* II, 8.]

1488. Jhesucrist... estoit nouvel instituteur et *ordinateur* d'icelluy [baptesme].

(*La Mer des Histoires.* II, 68 a, édit. 1491).

Oreades. [1507. *Mystère de la Nativité.*]

1848. Les nimphes des fontaines sont amadriades, des champs nayades, des montaignes *oreades.*

(*La Mer des Histoires.* I, 54 a, édit. 1491).

Orangé. [XVI^e^ s. Rabelais. V, 24.]

1555. Nous avons trouvé un oyseau de rivière de moult belle couleur *orengée,* que les habitants des orées sur la rivière de Loire..., ont constamment nommé un Herle ou Harle.

(P. Belon. *Histoire de la nature des oyseaux,* 164).

Organisation. [1729. Bourguet. *Lett. phil.,* préf., 32.]

1488. La seconde [chose] fut l'*organisation* des membres.

(*La Mer des Histoires.* I, 11 a, édit. 1491).

1503. Il n'y a corps de si grande et merveilleuse *organisacion* comme est le corps humain.

(*Le Guidon en francoys,* 32 a, édit. 1534).

Digitized by Google

Orlet. [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1559. Il est besoing, à fin que (pendant qu'il [le laict] se cuit) il ne s'espande par dessus le vaisseau, de baigner sans cesse l'*orlet* de la bouche du vaisseau, avec une esponge pleine d'eaue froide.

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 141 b).

Ornement.

1488. Les *ornemens* d'or pendans à leurs aureilles.

(*La Mer des Histoires.* I, 120 c, édit. 1491).

Orthodoxie. [1701. Furetière.]

1580. Le thresor de l'*Orthodoxie*, ou droite et catholique foy.

(P. Moreau. *Patern. remonstrances...* de Basile, * 2 b).

Ospitalier=Hospitalier. [XVIe s. Montaigne. III, 12.]

1488. Il [Anthiochus] édifia le temple et ydole de Jupiter l'*ospitalier.*

(*La Mer des Histoires.* II, 40 b. édit. 1491).

Ovale.

1553. L'amphiteatre de Philippi... n'est pas en forme *ovale*, comme est le theatre... de Rome.

(Belon. *Observations*, 129, édit. 1588).

Ovation. [XVIe s. Rabelais. I, 10.]

1520. Tibere... six triumphes, et deux *ovations* acquesta.

(*Suétone, trad.* G. Michel, 96 b, édit. 1541).

Oxalide. [Néologisme.]

1559. La grene de l'Ozeille sauvage, de l'appoinctée, et de celle qui se nomme *Oxalide.*

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 184 a).

Ozene. [1603. J. Duval. *Hydrotherapeutique*, 318.]

1503. Après que tu auras fait par telles choses la teste robuste et tu viendras à la cure de *ozene* et de ulcère.

(*Le Guidon en francoys*, 222 b, édit. 1534).

Pacifiquement. [XVe-XVIe s. Fossetier, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Angela [fille du duc de Saxonie] possida *pacifiquement* icelle terre par long temps.

(*La Mer des Histoires.* I, 62 b, édit. 1491).

Digitized by Google

Paellon. [1611. Cotgrave.]

1546. Cucuma. Ung *paellon* de fer ou d'arain.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 322 b).

Paganisme. [1611. Cotgrave.]

1546. Les Françoys... en abolissant le *paganisme* Romain, ont défendu les convives publiques.

(*Palmerin d'Olive, trad.* I. Maugin, a 2 a).

1570. Quelle est la cause la plus croyable pour laquelle est venu en usage l'erreur du *Paganisme.*

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 202 b, B, édit. 1578).

1577. Ceux qui estoient enveloppez aux tenebres du *Paganisme.*

(I. de Billy. *Sonnets spirituels*, 284).

1583. Dieu qui se descouvre aus plus grandz, et plus bas,
De ce vieillard Payen le *Paganisme* esloigne.

(La Jessee. *Premieres Oevvres chrestiennes*, 102).

1584. Homère, Esiode, Virgile et l'ancien *Paganisme.*

(Benedicti. *Somme des pechez*, 35, édit. 1595).

Paillet. [1552. Ch. Estienne dans Delboulle. *Recueil.*]

1546. Heluus color. Couleur baillet, ou *paillet*, comme incarnat.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 591 b).

Païsage. [1556. Beaugué. *Guerre d'Ecosse*, 13 a.]

1551. Vostre raison a grande similitude avec ces paintures, que nous apelons vulgirement *païsages.*

(*Les Dialogues de M. Speron Sperone, trad.* C. Gruget, 28 b).

Palpablement.

1584. En la croix il [Jesus Christ] offrit [son corps] visiblement, *palpablement* et passiblement.

(Benedicti. *Somme des pechez*, 419, édit. 1595).

Palper. [XVI^e s. Paré. V, 29.]

1488. La IX^e [d'icelles playes] ténèbres furent tant horribles et espesses qu'on les povoit *palper* et taster à la main.

(*La Mer des Histoires*, I, 123 c, édit. 1491).

Palpiter. [1519. G. Michel « palpitant », dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Après lequel Joab vindrent dix jeusnes escuiers, lesquelz voyant qu'il *palpitoit* et se mouroit encor, le occirent finablement.

(*La Mer des Histoires.* I, 167 a, édit. 1491).

Digitized by Google

Panarie. [XVI^e s. Paré. VI, 21.]

1503. *Panarie* est aposteme chaulde exiturale engendrée environ la raine des ungles.

(*Le Guidon en francoys*, 140 b, édit. 1534).

Panchement. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Nutus. *Panchement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 486 a).

Pantheler. [1572. Yver *Printemps*, p. 622.]

1561. Les souspirs interrompus, et continus sanglots, luy faisoyent *pantheler* son estomach.

(*XVIII Histoires tragiques, trad.* Belle-Forest, 553).

Pantheon. [1516. *Mir. hist. de France*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. [Domician] fist grantz édifices à Rome, entre lesquelz estoit ung temple merveilleux nommé *pantheon*, pource que c'estoit le temple des dieux et des ydoles.

(*La Mer des Histoires.* II, 84 b, édit. 1491).

Papisme. [1578. J. de Léry. *Voy. au Brésil*, dans Delboulle. *Recueil.*]

15... Je m'émerveillois fort, sans penser n'au *Papisme.*

(E. Jodelle. Contre les ministres de la nouvelle opinion, dans 1582. *La Muse chrestienne*, 315 b).

Paquet. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Fascis. Ung faisceau..., ung *paquet*, une bote.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 287 a).

Paragonner. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Alterum cum altero comparare et conferre. *Paragonner.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 135 b).

Parfois. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Nihil est in opere naturae quod non aliquas vices feriarum velit. Qui ne se vueille reposer *par fois.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 739 a).

Parfumer. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Fumigare... *Parfumer.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 557 b).

Digitized by Google

Parsemer. [1637. Monet. *Abrégé du parallèle.*]

1585. Tage est la quatriesme rivière d'Espagne, duquel on dit que les arènes sont d'or, pour y en avoir quelques grains *parsemez*, comme aussi au Pactole d'Asie.

(P. Thevenin, dans la *Sepmaine de G. de Saluste*, 254).

Partialiser. [XVIe s. Amyot. *Dion*, 46.]

1558. Tout ce qui est au Monde (pour ne rien *partialiser*) est faict à l'usage et service de l'homme.

(Pontus de Tyard. *Le premier Curieux*, dans ses *Discours philosophiques*, 197 b, édit. 1587.

Passedroict. [1549. R. Estienne. *Dict. françoislatin.*]

1546. Jus summum. Droict rigoreux, quand... on ne fait aucun *passedroict.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 708 a).

Passe fleurs. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Anemone... Coquelourdes... *Passe fleurs.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 51 b).

Passementier. [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1552. Limbolarius. Brodeur, *passementier*, qui fait ce de quoy on bende ou borde les habillements.

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 768 a).

Passe port. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Libellus. Une certification que escrivent ceulx qui sont francs des impostz et l'envoient aux fermiers. *Passe port,*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 419 b).

Passerage. [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Lepidium. Une herbe... que aucuns appellent faulsement rasve, et les autres *passe rage.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 416 a, 1546, 727 a).

Passereau. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Passer. *Passereau*, moineau.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 519 a).

Passionément. [1611. Cotgrave.]

1583. S'estant l'Autheur despesché de l'avant-garde, et bataille des animaux, il met à l'arrière-garde les animaux farouches... ce qu'il propose *passionnément.*

(P. Thevenin, dans *La Sepmaine de Saluste*, 555, édit. 1585).

Digitized by Google

Patache. 1. [1588, dans Delboulle. *Recueil.*]

1581. Le mesme jour que l'armée partit de Falmhue, une *patache* poussée de mesme vent partit... pour en porter les nouvelles sur la coste de Bretaigne.

(*L'Histoire de France*, 861).

Patriarchat. [XVe -XVIe s. J. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. A six lieues près de la cité Berich sur la mer est Biblium cité première ou *patriarchat* de Antioche, ayant evesque comme les dessudis.

(*La Mer des Histoires.* I, 144 a, édit. 1491).

Patronner. 2. [Néologisme.]

1520. Neron... consul en Grec et en Latin pour les Bononiens et Rhodiens parla et *patrona.*

(*Suetone, trad.* G. Michel, 192 a, édit. 1541).

Pediculaire. [1545 (*sic*) G. Guéroult. *Histoire des plantes*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1519. Celluy qui tua sainct Lambert... mourut d'une maladie *pédiculaire* : c'est que les poux le mengèrent.

(B. Platine. *Les Vies*, 133 a, édit. 1551).

Pedicule. [1557. Ch. de L'Escluse. *Histoire des plantes*, 133.]

1503. Cyrons et *pedicules* desquelz sera dit.

(*Le Guidon en francoys*, 244 d, édit. 1534).

Pellicule. [1505. Desdier. *Honn. Volupté*, 13 b).

1503. Dedans une *pellicule* et ung pannicule.

(*Le Guidon en francoys*, 69 d, édit. 1534).

Peloton. [XVe s. *Eurialus.* 50, édit. 1493.]

1488. Ilz font ung *peloton* ou loinsel de fil ouquel y a divers noeufz.

(*La Mer des Histoires.* I, 71 a, édit. 1491.)

Penates. [XVe-XVIe s. O. de Saint-Gelais, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Les *penates* c'est à dire les dieux privés, sont dieux et déesses qu'on coloit et honnoroit ès penetraux lieux et plus secretz des maisons.

(*La Mer des Histoires.* I, 53 d, édit. 1491).

Digitized by Google

Penthametre. [Vers 1500. *Art de rhétor.* dans Montaiglon. *Anc. Poés. franç.* III, 122.]

1488. David... composa cantiques, hymnes et pseaulmes en diverses espèces de mètres, dont les aulcuns estoyent par vers t[r]imetres qui sont de trois mesures. Les ungs *penthametres* et les aultres d'aultre mesure.

(*La Mer des Histoires.* I, 167 b; édit. 1491).

Pepiniere. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1539. Seminarium. Ung lieu laboure auquel on plante des sauvageaulx et plantes... une *pepiniere.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 651 b).

Peramidal. [1507. J. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1503. La figure du cueur est en la manière d'une pomme de pin, car comme il soit ainsi qu'il soit de chaleur excessive et la figure de la chaleur soit *peramidalle,* pourtant il est de ceste figure comme il appert au feu lequel est chault qu'est fait de telle figure.

(*Le Guidon en francoys,* 59 a, édit. 1534).

Percement. [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Terebratio. *Percement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum.* 706 b).

Permeable. [1587. P. de Thyard. *Disc. philos.* f. 228.]

Le mot étant cité en 1585, par P. Thevenin, dans son Commentaire sur la Sepmaine de G. de Saluste, il faut lire : 1552. P. de Tyard. I. Curieux.

Permutable.

1503. Maladie *permutable...* quant une maladie est permué en autre maladie.

(*Le Guidon en francoys,* 14 b, édit. 1534).

(*A suivre*) Hugues VAGANAY.

Digitized by Google

LE COEUR SACRÉ

I

L'Amour? que parlez-vous de l'amour? Il est là !
L'Astre-Roi de l'azur jamais n'étincela
De vie et de chaleur et d'éclat sur les cimes
Comme ce Cœur Muet qu'ont transpercé nos crimes.
C'est le cœur d'un mortel et c'est le Cœur d'un Dieu.
Toutes les épaisseurs d'exil de ce bas lieu,
La chair, la croûte dure et lourde de la terre,
Voilent ses battements perdus dans le mystère.
Et l'homme dort sa nuit, l'homme peine son jour,
L'homme vit, l'homme meurt, sans croire au grand amour.
Mais ne songez-vous pas quand vous voyez la flamme,
Le soleil ou l'amour d'une âme pour une âme?
Quand vous voyez l'aurore, incendie éternel,
Ou sur un frais berceau le regard maternel?
Est-ce que le baiser ne dit rien à la bouche?
Quand le petit oiseau dans son aile se couche
Ou quand la jeune fille au sourire enchanté
Passe, ou qu'un rossignol sous le beau ciel d'été
Où vont les sphères d'or dans la paix infinie
Nous traduit en chanson cette immense harmonie,
Quand la sève de mai coule en ruisseaux de fleurs,
Quand la joie en nos yeux s'épanouit en pleurs,
Devant la vertu sainte ou la magnificence

Digitized by Google

Qu'on nomme azur au ciel et dans l'homme innocence,
Quand une simple poule est là gonflant autour
De ses petits frileux sa grande aile d'amour...
Oh ! ne sentez-vous pas, poète, âme profonde,
Battre un Cœur au milieu des entrailles du monde?
Ne comprenez-vous pas que Dieu même est un cœur?
Qu'il n'est pas seulement le grand Aigle vainqueur,
Mais qu'il est la Colombe, ayant fait la colombe !
Du zénith à midi, quand la lumière tombe
Eblouissant la terre et le ciel enchanté,
Cette lumière est chaude et l'on dit : c'est l'été.
Ainsi dans ton regard, ô toi, Splendeur première,
Œil éternel, le feu se mêle à la lumière.
Qui donc a condamné ton cristallin étroit
A n'émettre à jamais qu'un pâle rayon froid
Triste lueur d'hiver, sans couleur et sans flamme?
Non ! l'amour est en toi puisqu'il est dans mon âme,
Puisque je dis aussi : c'est la joie et l'été
Quand se lève ta douce aurore, ô Vérité,
Toi dont les grands rayons étincelants et roses
Au jardin de l'esprit font éclore les roses !
Le Très-Haut est très doux. Le Superbe est charmant
S'il est le grand Esprit, il est le grand Aimant.
C'est lui que nos amours rêvent dans leurs extases.
C'est lui qui fait bondir vos strophes et vos phrases,
Poésie, Eloquence, et les vents dans les cieux.
C'est lui que le Mont-Blanc, ce bond prodigieux,
Va chercher dans l'azur pour lui dire : « Je t'aime ! »
Mais sa neige jamais n'a vu le Dieu suprême,
Car s'il l'avait touchée elle serait en feu !
Nos cœurs, nos pauvres cœurs, c'est ce qui tente Dieu.

II

Et l'Amour est venu du firmament sublime.
Il a quitté pour nous la gloire de son ciel.
Et de l'infranchissable il a franchi l'abîme.
L'Aigle s'est fait Agneau, l'agneau s'est fait victime
Pour aimer de plus près, Dieu s'est créé mortel.

Digitized by Google

Ce n'était pas assez de l'éternelle ivresse :
Dans les gouffres de joie où baigne sa Splendeur,
Des clous ensanglantés il rêvait la caresse
Le roseau, les crachats, la couronne qui blesse
Et la tête de Jean appuyée à son Cœur !

Jadis sur nos péchés, nos veaux d'or et nos fêtes,
Terrible, Vous jetiez la foudre de vos lois ;
Votre verbe égalait les éclats des tempêtes,
Et les hommes tremblaient de leurs pieds à leurs têtes
A chaque mot tombé de l'éternelle voix.

Puis l'éclair s'est éteint dans ta douce paupière,
Jésus ; dans nos chemins, faible, sur tes genoux
Tu tombes ; tu nous dis : M'aimes-tu, Simon-Pierre?
Et sur la cime, au lieu de deux Tables de pierre
Tu nous ouvres tes bras ensanglantés par nous.

Mais ce n'est pas assez, tes deux bras. A mesure
Que les siècles s'en vont et que baisse le jour,
A ton flanc déchiré s'élargit la blessure,
Et de ton doigt divin, à travers la brisure,
Tu nous montres ton Cœur ébouissant d'amour.

III

Ce Cœur, c'est le centre des mondes,
Le grand Foyer, l'Aimant vainqueur.
De toutes les choses profondes
La plus profonde c'est ce Cœur
C'est là que Dieu, la créature,
La gloire, l'amour, la torture,
Tout l'esprit, toute la nature
Ont leur sublime rendez-vous.
C'est notre Père et notre frère,
C'est notre ciel et notre terre,
Tout le Dogme, tout le Mystère,
Toute la Morale pour tous.

Digitized by Google

Car à mesure que les âges
Creusent les desseins éternels,
Dieu prend de plus divins visages
Pour se révéler aux mortels,
Tout marche à l'intime, à l'unique.
Et comme le soir pacifique
Absorbe en un ciel magnifique
Les mille merveilles du jour,
L'esprit résume et simplifie,
Il creuse tout, Philosophie,
Art, Vertu, Foi, Science, Vie,
Et le fond de tout c'est l'Amour.

C'est lui qui sous divers emblèmes,
C'est lui qui sous des noms divers
S'agite dans tous les problèmes
De ce gigantesque univers.
C'est l'Affinité dans l'atome,
La Convoitise dans Sodome ;
Là-haut, sous le nocturne dôme
L'Attraction ; en plus hauts lieux
La Charité sainte et ses flammes.
Car la même Loi dans ses trames
Tient sur terre toutes les âmes
Et tous les astres dans les cieux.

O Cœur, Religion suprême !
Dans un formidable duel
L'homme et Dieu luttaient d'anathème.
L'homme lançait à Dieu Babel.
Et Dieu répondait par la foudre.
Les empires volaient en poudre.
Toujours punir ! jamais absoudre !
Guerre des Titans et des Dieux !
La terreur emplissait toute âme,
Eschyle en noircissait son drame,
Et le sang coulait sur la flamme
Des autels fumant jusqu'aux cieux.

Pour désarmer le Dieu sévère
Tu viendras, Jésus, tu mourras.
Cette croix qui saigne au Calvaire

Digitized by Google

C'est l'homme et Dieu s'ouvrant les bras.
Dans ces bras cloués qui nous serrent
Les deux ennemis s'élancèrent
Et vaincus tous deux s'enlacèrent
D'un enlacement si vainqueur,
Que de leur vieille lutte noire
Dont tremblaient le monde et l'histoire
Il ne reste plus, douce gloire !
Que le battement d'un seul Cœur.

C'est là que, dans l'ardent silence
De la prière et du désir,
Toute l'humanité s'élance,
Et qu'un Dieu bon vient la saisir.
C'est là que toutes nos souffrances,
Nos péchés, nos désespérances,
Nos misères, nos deuils, nos transes
Poussent leur suprême sanglot.
Et que sur toutes nos ruines
Pendant qu'ô Jésus, tu t'inclines,
L'Océan des pitiés divines
Croule du ciel en un seul flot.

Ah ! croulez, roulez, flot sublime !
Remplissez nos gouffres béants !
Nos bras se tendent vers l'Abîme ;
Couvrez nos bras, grands Océans.
Faites de nos maux votre proie,
Engloutissez-nous dans la joie,
Et que toute la terre ploie
Sous le déluge du bonheur !
Et que la Douleur étonnée,
D'ivresse et d'amour consternée,
Dise à la fin de sa journée,
Dise en mourant : C'est le Seigneur !

Joseph SERRE.

Digitized by Google

LES SONNETS DE SYLVESTRE

LIVRE III

Glanes d'Histoire

L'INFANT DOM SÉBASTIEN

Aux plaines d'Alcazar, rouges de sang chrétien,
Tour à tour sont tombés sous les flèches du More
Les héros Portugais. Un seul respire encore ;
C'est le *roi sans bonheur*, l'Infant Dom Sébastien.

Un chœur d'anges, fendant la nuit comme une aurore,
L'environne, et l'enlève, et dans l'air le soutient.
Nul ne l'a vu depuis ; un lourd sommeil le tient
Dans l'île Incoberta, sous un haut sycomore.

Il dort le casque en tête, entouré de lions,
Rêvant combats de mer, croisade et galions ;
Deux séraphins debout l'éventent de leurs ailes ;

Mais quand sonnera l'heure, appelant ses fidèles
Et d'un geste évoquant vaisseaux et bataillons,
Il reviendra cueillir des palmes immortelles.

Digitized by Google

LE CONSEIL DES SACHEMS

Dans la clairière en fleurs, au pied des vieux érables,
Fument assis en cercle et dans l'ordre requis,
Près des chefs Algonquins aux têtes vénérables,
Les Sachems des Hurons et des Abénakis.

Ils écoutent parler Montcalm, le grand marquis,
Sans mot dire, et songeant aux Anglais innombrables ;
Mais lui voit s'allumer des lueurs favorables
Dans leur œil impassible, et les sent reconquis.

On discute. Un par un, tous ont voté la guerre ;
Leurs tribus rejoindront sous Québec aux abois
Les soldats, la milice et les coureurs des bois ;

Et Montcalm les verra, dans leurs bonds de panthère,
Couvrant de leurs clameurs tambour, fifre et hautbois,
Brandir les scalps sanglants des colons d'Angleterre.

LE SAC D'ALBA

Dévalant du Coyron dans la gorge profonde
Où le Rioumal serpente et fuit parmi les rocs,
Les Barbares, vêtus de peaux d'ours ou d'aurochs,
Ceints de fer et semblant une meute qui gronde,

Ont fait halte au matin. Leur chef, le géant Crocs,
Tend son bras nu vers Albe et sa plaine féconde.
C'est là ; l'heure a sonné. Sous la moustache blonde
Eux ricanent : ainsi des loups montrant leurs crocs.

L'Ahriman jette un cri sauvage ; sa framée
Menace à l'horizon la cité désarmée,
Pleine de chants d'église et d'appels effarés ;

Une immense clameur lui répond, et la bande,
Hurlant la mort, battant de ses hangs acérés
Les écus, s'est ruée au travers de la lande.

Digitized by Google

L'ÉVÊQUE THOMAS II

Le bienheureux Thomas, deuxième de ce nom
A porter le bâton pastoral et la mitre,
Gouverna sagement ses clercs et son chapitre ;
Latiniste d'ailleurs et docte en droit canon.

Mais dans le long recul où les évêques d'Albe
Et de Viviers, guidés par l'apôtre Vincent,
S'éloignent baignés d'ombre et vont en s'effaçant,
S'il garde lumineux sa couleur et son galbe,

C'est que, bon imagier, copiste expert, sa main
Classa patiemment et mit sur parchemin
Cent diplômes, trésor de notre antique histoire ;

Et cette œuvre, attestant son art et ses vertus,
Fait revivre à nos yeux, courbé sur l'écriture,
Le vieil ascète auteur de la *Charta Vetus*.

LE SARCOPHAGE

Un roi devenu serf et labourant la terre,
Mais gardant sous la bure un air de majesté :
Tel paraît le tombeau de l'évêque Scutaire
Dans le courtil agreste où le sort l'a jeté.

Le profond sarcophage est un quadrilatère,
Poli, ceint d'une plinthe, et vers le haut sculpté.
A chaque angle saillit un vase funéraire ;
Des guirlandes de fleurs courent sur le côté ;

Et le Gallo-Romain qui fit ce cénotaphe
Dans un latin barbare y grava l'épitaphe
Du prélat sénateur, sujet de Chilpéric.

O vieux marbre ! Témoin de notre antique histoire !
Des rustres à tes flancs ont aiguisé leur pic,
Et tu devins la cuve ou leur bétail va boire !

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Grammaire de l'Assentiment, par le cardinal NEWMAN, traduction française par Mme Gaston PARIS. Un vol. in-8° de 408 pages. — Paris, Bloud, 1907. — *Prix :* 5 fr.

Ce volume est la première traduction française de l'œuvre capitale de Newman, avec l'essai sur le développement. Le titre en est singulier : peut être le nom d'Essai sur l'assentiment que Newman emploie quelque part, eût-il mieux convenu dans notre langue. D'autant plus que le titre authentique exprime une réserve qui disparaît dans la rédaction choisie : c'est, en effet, « an essay in aid of a grammar of assent. » On jugera de l'intérêt de cet effort par l'analyse sommaire du contenu.

Il faut distinguer dans tout jugement l'acte par lequel nous le concevons, nous l'appréhendons, et l'acte par lequel nous donnons ou nous refusons notre adhésion. Quelles relations existent entre l'appréhension et cette forme de l'adhésion qu'on appelle l'assentiment ? Quelles relations existent entre l'assentiment et les actes préparatoires qui s'appellent inférences ? Tels sont les deux problèmes que Newman se propose d'éclairer et telles sont les deux parties de son travail. Comme son but est avant tout pratique et même apologétique, chacune des deux parties se termine par un chapitre d'applications : d'une part « Appréhension et Assentiment en matière de religion », d'autre part « Assentiment et inférence en matière de religion », — La première partie répond à cette question : Que pensons-nous, que contient notre esprit lorsque nous faisons un acte d'assentiment, particulièrement lorsque nous croyons à une vérité naturelle, par exemple à un Dieu unique et personnel, ou à une

Digitized by Google

vérité révélée, par exemple le dogme de la Sainte Trinité, ou à une théorie théologique ? Le seconde partie répond à cette question : Quelle est la nature de l'assentiment, et particulièrement de la certitude et comment, en fait, à considérer les choses du point de vue psychologique, la croyance naît-elle en nous ? Quelle est la valeur de l'assentiment, et, particulièrement, comment arrivons-nous à la certitude de la religion naturelle et de la religion révélée ? — Il est facile de le voir, la première question est celle du symbolisme et de l'agnosticisme religieux ; la seconde est une théorie de la certitude en général, en même temps qu'une théorie de la démonstration du christianisme, en d'autres termes, un essai d'apologétique.

Est-il besoin de le dire ? Les solutions adoptées par celui que Léon XIII devait créer cardinal sont parfaitement orthodoxes. Ceux-là seuls en peuvent douter qui ne l'ont pas lu. S. S. Pie X l'a d'ailleurs reconnu expressément, dans une lettre adressée récemment à l'évêque de Limerick. — Ce n'est pas à dire que la lecture d'un tel ouvrage ne souffre aucune difficulté.

Aussi, avons-nous peur que la traduction de Mme Gaston Paris ne contribue que très peu à le faire connaître. Elle est généralement exacte, mais d'une exactitude trop littérale peut-être : et ici l'on pourrait redire : la lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie. Trop de négligences, aussi, déparent cette entreprise courageuse. Le mérite reste grand toutefois et le service considérable.

On se demandera pourquoi l'Essai sur l'assentiment publié en 1870, a attendu jusqu'aujourd'hui sa traduction française, alors que l'Essai sur le développement, publié en 1845, était traduit deux fois, d'ailleurs assez misérablement, en 1846 et en 1849. On se demandera aussi pourquoi, ayant attendu près de quarante ans, il a reçu cet honneur en pleine crise de la pensée catholique. Nous n'avons pas à donner, ici, une réponse qui serait trop complexe si elle était exacte. Le fait, cependant, mérite d'être remarqué. Et nous ajoutons qu'on ne lira bien le grand ouvrage de Newman, celui qui contient mieux qu'aucun autre, à notre avis, sa pensée philosophique et religieuse, qu'à la condition de le dégager, et de se dégager soi-même, des événements auxquels le sort et la volonté de quelques-uns, mais non pas celle de Newman, l'ont malencontreusement mêlé.

S. Pouloux.

Digitized by Google

Jésus, Fils de Dieu, d'après les Evangiles, par J. MAILHET. — In-16, XI, 230 pages. — Paris, Roger et Chernoviz, 1906. — *Prix :* 1 fr. 50.

M. Mailhet constate tout d'abord la foi de l'Eglise en Jésus, Fils de Dieu, au sens absolu, et il recherche dans les évangiles l'origine de cette croyance. Il distingue très soigneusement le rapport que l'Evangile établit entre Dieu, père des hommes et les hommes enfants de Dieu, de celui tout à fait spécial et unique qu'il établit entre Dieu, Père de Jésus et Jésus, Fils de Dieu. « En dégageant, nous dit-il, leurs caractères réciproques, nous avons trouvé, dans la filiation divine du Christ, des éléments sans aucune analogie avec ceux que nous avons rencontrés dans le rapport filial des hommes à Dieu. » Il groupe donc et analyse les témoignages de Jésus sur lui-même et démontre les propositions suivantes : La conscience filiale de Jésus n'était pas le sentiment d'une union morale avec Dieu. L'évangile ne nous autorise pas à conclure que la conscience filiale ait produit peu à peu dans le Christ la conscience messianique. Il n'y a pas identité entre la conscience filiale et la conscience messianique du Christ, et la conscience filiale est indépendante de l'idée du royaume. Jésus demande, dans l'Evangile, la foi à sa personne et non pas seulement la foi en son message. La christologie est réellement sortie de l'enseignement du Christ et elle a pour base historique, l'affirmation par Jésus, de sa relation filiale avec Dieu. La foi au Messie ne fut pas, même pour le monde juif, le germe d'où sortit la foi à la divinité du Sauveur.

Ces thèses qui embrassent la question dans toute sa complexité, ont été bien démontrées par l'auteur et nous n'avons que des compliments à lui faire pour son travail. Il s'est montré bien au courant de la littérature de son sujet et a su présenter les solutions avec netteté et précision.

E. JACQUIER.

L'Incarnation d'après saint Thomas, par le Père A. VILLARD, des Frères prêcheurs. — In-8°, p. XV-438. — Paris, Galbada, 1908.

L'auteur, dans le titre qu'il a adopté, nous explique très bien sa pensée et la nature de son ouvrage. La division est très nette et se retrouve dans saint Thomas : *Exposé de la foi et les hérésies touchant l'Incarnation, Théologie de l'Incarnation, Convenances de l'Incarnation.* Cette fidélité à suivre le grand docteur éclate dans le détail des thèses présentées au lecteur. Signalons le chapitre des hérésies et

Digitized by Google

des convenances de l'Incarnation. Saint Thomas, dans sa Somme contre les Gentils expose et réfute longuement les nombreuses erreurs qu'a suscitées le dogme de l'Incarnation. M. Villard ne pouvait mieux faire que de s'attacher au grand docteur en nous décrivant cette marche progressive et ces voies tortueuses où s'est engagé l'esprit humain quand il a voulu sonder ce mystère redoutable. Les uns ont attaqué la nature humaine du Sauveur. C'est Manès, Valentin, Apollinaire, Théodore de Mopsueste, Eutychès. Les autres ont nié sa divinité. C'est Ebion et Cérinthe, Paul de Samosate, Arius. D'autres enfin, ont nié l'union hypostatique. L'exposition et la réfutation de ces erreurs est claire, solide, faite avec méthode. C'est la doctrine de saint Thomas mise à la portée de toutes les intelligences. Il en est de même des convenances de l'Incarnation que l'auteur divise en trois catégories, celle qui se tire de Dieu qui en est l'auteur, de l'homme qui en est le terme, et par l'homme, de l'ensemble de la création. Livre substantiel, méthodique, fort de doctrine.

Ph. GONNET.

Miryam, Réflexions pour le mois de mai, par Victor RONDET, aumônir du lycée de Grenoble. — In-8°, 239 pages. — Paris, Téqui, 1908.

Ce mois de Marie se recommande par l'originalité du dessein et de l'exécution, par l'abondance des recherches, par l'éclat et la vivacité du style. Il est difficile de trouver du nouveau dans ces sortes d'ouvrage. Le sujet est bien rebattu. Ils pullulent de tous les côtés les écrits où l'on célèbre les grandeurs de la Sainte Vierge. M. Rondet a su rajeunir la matière et pour cela il met à contribution les Pères, les Docteurs de l'Eglise, la liturgie, l'histoire et jusqu'à la poésie moderne. Le plan est très simple, et bien ordonné. L'auteur suit pas à pas les litanies de la Vierge. « C'est de ces douces et naïves supplications, dit-il, que je parlerai durant ce mois. Ou plutôt nous les effeuillerons ensemble. Comme d'un rosier j'en détacherai chaque jour, des pétales de rose que le souffle de votre dilection emportera jusqu'au ciel pour en joncher le trône de Marie. » Cette phrase est tirée de la première conférence qui renferme une étude très documentée des fameuses litanies. L'auteur remonte jusqu'aux origines qui sont assez obscures, et en fait une histoire intéressante qui sera une révélation pour le grand public.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

La doctrine de l'amour, par l'abbé DE GIBERGUES, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. — Instructions aux hommes du monde. — In-12, 312 pages. — Paris, Poussielgue, 1908. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ces six conférences ont été prêchées aux hommes dans une grande paroisse de Paris. Elles roulent sur l'amour et en expliquent le caractère, les motifs, l'excellence et les effets. Un sermon sur l'enfer, qui se rattache à l'amour en ce qu'il en est la sanction, complète la série; les conférences sont bien écrites, bien composées. La doctrine est sûre et solide. L'exposition est émaillée de souvenirs littéraires empruntés aux auteurs profanes bien choisis qui tempèrent l'aridité du sujet. Mais le mérite particulier de l'auteur, c'est d'avoir su adapter la matière à l'auditoire. Il semble qu'une série de conférences sur l'amour divin convient surtout aux âmes engagées dans les voies de l'ascétisme, et trouve sa place naturelle à la grille d'un couvent. Mais M. de Gibergues a su intéresser un auditoire d'hommes, et par le tour qu'il a donné à la doctrine, par les applications pratiques, a fait entrer tous les devoirs de la vie chrétienne et les a ramenés à la charité.

Ph. GONNET.

La Propagation du christianisme dans les trois premiers siècles, par Jean RIVIÈRE. — 1 vol. in-12, de 125 pages (Collection Science et Religion). — Paris, Bloud, 1907. — *Prix :* 1 fr. 20.

Le développement extraordinaire de la religion catholique sous l'Empire romain est aux yeux de bien des croyants, une preuve de son origine divine. Les apologistes n'ont pas manqué de le remarquer et d'en tirer un argument dont ils se servent fréquemment. Mais cet argument est sans valeur auprès de bien des esprits ; aussi M. J. Rivière a-t-il eu l'idée « d'interroger un esprit de profession chez qui le souci scientifique prime toute considération apologétique » et dont les croyances, différentes des nôtres, éloignent d'avance tout soupçon de partialité. M. Harnack, le savant auteur d'un ouvrage sur *la mission et la propagation du christianisme dans les trois premires siècles*, semble réunir « ces deux conditions de l'historien autorisé et indépendant ».

M. J. Rivière commence donc en prenant pour guide l'ouvrage de l'historien allemand, par établir les faits, par esquisser le développement du christianisme pendant les trois premiers siècles de l'Empire. Sans suivre pas à pas M. Harnack, l'auteur s'efforce de ne

Digitized by Google

jamais dénaturer sa pensée. Il procède de même lorsqu'il s'agit, après avoir apprécié la valeur du fait historique, d'en rechercher les causes. Mais c'est ici que cesse l'accord. Tout en trouvant « étonnante » la propagation du christianisme, M. Harnack tente de l'expliquer comme une évolution toute naturelle, étant données les conditions intellectuelles et morales dans lesquelles s'est enveloppée la nouvelle religion. M. Rivière ne nie pas ce que la thèse de l'écrivain allemand contient d'acceptable, mais il prouve qu'elle est faussée par un examen incomplet des obstacles énormes qui s'opposèrent à la marche du christianisme, et dont il ne pouvait triompher qu'avec l'aide de Dieu. Les explications de M. Rivière sont pleinement satisfaisantes et montrent jusqu'à l'évidence la faiblesse, sur ce point, de l'argumentation de M. Harnack.

Du reste, notre auteur conclut fort habilement par cette observation qui précise bien la nature toute spéciale du problème : supposons même, « étant donné le christianisme tel qu'il se présenta au monde romain, que sa propagation devait normalement s'ensuivre ; il reste à savoir d'où lui venait cette puissance unique d'adaptation et de vie. Le problème est simplement reculé. Si l'on tient à écarter l'intervention providentielle dans le développement du christianisme, on la retrouve tout entière et plus nécessaire que jamais pour rendre compte de son origine. »

D. C.

La liberté intellectuelle après l'Encyclique Pascendi, lettre de Mgr l'Evêque de Beauvais à un député. — Plaquette de 44 pages. — Paris, Beauchesne, 1908. — *La critique historique et l'Encyclique Pascendi*, conférence faite par Mgr l'Évêque de Beauvais. — Plaquette de 32 pages. — Paris, Beauchesne, 1908.

Ces deux brochures de Mgr l'Évêque de Beauvais sont d'un grand intérêt et d'une opportunité remarquable. Avec beaucoup de mesure et un sens parfait, elles répondent à des objections très répandues contre les tendances intellectuelles qui doivent, dit-on, être celles des catholiques obéissant à Rome et à l'Encyclique *Pascendi*.

Dans la première de ces plaquettes, datée du 28 janvier 1908, Mgr Douais examine, sous forme de lettre à un député quelle sorte de liberté intellectuelle reste aux catholiques après la publication du célèbre document pontifical. Le travail intellectuel lui-même ne leur sera-t-il pas désormais interdit ! Mgr Douais résume ainsi sa forte et décisive réponse : « L'Eglise reste l'amie de la

Digitized by Google

bonne et forte étude, elle pousse au libre exercice de l'intelligence ; elle est pour le travail méthodique et persévérant. Mais alors, que fait-elle ? elle se défend, dénonce l'ennemi, fait tomber le masque. »

Le 31 janvier 1908, Mgr l'Évêque de Beauvais devait faire à la réunion des étudiants de la rue de Vaugirard une conférence sur « la critique historique et l'Encyclique *Pascendi* ». La mort du cardinal Richard a privé les étudiants du plaisir de l'entendre lui-même développer ce sujet : cette brochure est destinée à suppléer à sa parole. Après une courte mais pénétrante histoire de la « critique » pendant les trois derniers siècles, Mgr Douais montre où l'ont conduite certaines erreurs et quelques principes faussés. Il appartenait au pape d'en dénoncer les conséquences dans l'ordre religieux. Aussi, conclut-il, le Pape ne se plaint que « du critique agnostique, immanentiste, évolutioniste. La critique est une façon de philosophie et d'erreur. Tout catholique, loin de se laisser abuser par elle, doit la repousser. Je dis tout catholique, en envisageant le péril qu'elle fait courir à sa foi. Je dis maintenant et pour finir : tout vrai critique, quelles que soient ses croyances et ses opinions philosophiques, la repoussera de même ; car elle est trop contraire à l'art vrai. »

The religious Teachers of Greece. Les Maîtres religieux de la Grèce, Leçons professées par James ADAM, Université d'Aberdeen. — In-8°, LV-467 pages. — *Prix :* 10 fr. — Clark, Edinburgh, 1908.

Cet ouvrage renferme vingt-deux leçons sur l'enseignement religieux en Grèce. Cet enseignement a été donné à la fois par les poètes et par les philosophes. La division est très naturelle et ressort même du sujet. L'auteur examine d'abord le développement des idées religieuses dans les poètes depuis Homère jusqu'à Sophocle. Puis il met en regard l'enseignement des philosophes depuis Thalès jusqu'à Anaxagore. Un chapitre spécial est réservé à Euripide et aux sophistes qui forment comme une seule famille. Une étude sur Platon et Socrate en cinq leçons nous indique le point culminant de cette évolution religieuse.

Le sujet est vaste, mais l'auteur, qui paraît très compétent dans cette littérature, a su le ramener à de justes proportions, et par un choix habile et judicieux des documents, il projette une vive lumière sur ces questions difficiles. Le point de départ est l'Iliade et l'Odyssée. L'auteur s'y arrête assez longuement et avec raison. Homère et Hésiode étaient regardés par les Grecs comme les fondateurs de la

Digitized by Google

religion. Ces deux poètes, dit Hérodote, ont constitué la théogonie. Ils ont inventé leurs noms, ont distingué leurs provinces et leurs attirbuts, et indiqué leurs formes diverses. Les idées homériques se retrouvent plus ou moins chez tous les poètes. Seulement elles ont laissé en route leurs éléments les plus grossiers, et quand nous arrivons à Eschyle, à Pindare et à Sophocle, les notions sur la divinité se purifient, et l'idéal est plus élevé. C'est la première partie de l'ouvrage. Elle est fort intéressante, émaillée, çà et là, d'aperçus fins et ingénieux.

Avec les philosophes, commença une réaction contre la théologie homérique. L'anthropomorphisme tend à disparaître. Le divorce s'établit entre la philosophie et la religion officielle. Les philosophes cherchent à remonter aux principes premiers. Dans l'école d'Ionie c'est un principe matériel, l'eau, l'air ou le feu. Avec l'école d'Elée et chez les Pythagoriciens, c'est un principe métaphysique, l'être ou les nombres. Puis vient Platon qui résume et développe toutes les doctrines antérieures et ouvre des voies nouvelles à la pensée humaine. C'est la seconde partie de l'ouvrage. Dans cet antagonisme avec la théogonie homérique, la religion a eut une part prépondérante. Quelles ont été les leçons qu'ont données au monde ces maîtres de l'humanité ? Quelle marche a suivi le mouvement religieux depuis Thalès et Xénophane jusqu'à Platon et à Socrate ? L'auteur l'examine dans une série d'études très approfondies sur chacun de ces philosophes. Nous signalerons le chapitre sur Xénophane qui est remarquable de précision et les quatre leçons sur Platon. La doctrine de Platon est abstruse, pleine de mystères. L'auteur l'expose avec clarté, et grâce à une méthode sûre et facile il la rend intelligible.

Ph. GONNET.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

The Stoic Creed, par William DAVIDSON, professeur de logique et de métaphysique à l'Université d'Aberdeen. — *La doctrine stoïcienne.* — In-8°, XXII-274 pages. — Edinburgh, 1907.

Voici le plan de cet ouvrage et l'indication des points principaux qu'il renferme. Influence de Socrate, les grands maîtres du stoïcisme et leurs ouvrages, la conception de la philosophie stoïcienne, la logique, la physique, la morale et la religion. Le contraste avec l'épi-

Digitized by Google

curéisme, les prédécesseurs des stoïciens dans la morale, l'exposition de la morale stoïcienne et ses défauts.

L'auteur se propose d'étudier le stoïcisme, question très épineuse s'il en fut jamais. Car la plupart des ouvrages des stoïciens ont été perdus. Nous n'avons que des débris de Zénon, de Chrysippe le plus grand écrivain de la secte et de Cléanthe. Sous les Antonins, la littérature stoïcienne est un peu plus riche. Les dissertations d'Arrien, les méditations de Marc-Aurèle ont donné à cette doctrine un regain de popularité. Grâce à ces monuments précieux, nous connaissons très bien leur morale, et nous pouvons même nous faire une idée assez exacte de leur logique et de leur métaphysique. Mais déjà, ce n'est plus tout à fait le stoïcisme des premiers temps. La question est donc très complexe. Le professeur d'Aberdeen s'en est tiré fort heureusement. Il remonte d'abord aux origines de cette puissante philosophie. L'impulsion a été donnée par Socrate. C'est à Socrate que les stoïciens doiven leur sentiment religieux, l'esprit de leur morale, le point de vue psychologique, le fondement de la connaissance qui est l'expérience. Mais, pour leur métaphysique, il semble qu'elle remonte plus haut, et qu'elle se rattache à Héraclite. Il y a, en effet, de remarquables analogies dans l'explication que les uns et les autres ont essayées sur l'origine, les évolutions de l'univers, ainsi que sur la nature de Dieu et de l'âme. La substance primitive ou la source de toutes choses c'est le feu. Seulement, chez les stoïciens, ce feu est immatériel, éthéré (πῦρ αἰθερῶδες), c'est un souffle ignifié, πνεῦμα.

Il est éternel, il est doué d'intelligence, d'activité. En se développant, il produit le monde, et quand ce monde aura disparu, il en produira d'autres dans une série indéfinie. Ils appelaient ce feu la raison séminale, λόγος σπερματικός, la raison qui renferme les semences de toutes choses. L'auteur, dans trois, quatre, cinq chapitres explique longuement cette doctrine si ardue et si abstruse. L'explication est claire autant qu'elle peut l'être dans une matière si difficile, très profonde et faite avec une méthode très sûre.

L'exposition de la morale qui comprend les chapitres 8-10 est plus facile à suivre. Nous sommes sur un terrain solide. Les sources abondent : le manuel d'Épictète, la dissertation d'Arrien, les commentaires de Simplicius, les méditations de l'empereur Marc-Aurèle. C'est la partie forte de l'ouvrage. L'auteur, après une revue rapide et intéressante des prédécesseurs du stoïcisme dans la morale expose avec beaucoup de science et de profondeur l'ensemble et les divers

Digitized by Google

points de cette doctrine, ainsi que son évolution à travers les âges. Il en admire la perfection sans dissimuler ses défauts.

Le dernier chapitre consacré à l'étude de la situation du stoïcisme dans notre siècle piquera la curiosité du public. Cette doctrine ne serait point morte. Elle est même appelée à de hautes destinées. Quelques libres penseurs ont rêvé de la substituer au christianisme. Renan, dans son *Marc-Aurèle*, l'appelle l'évangile de ceux qui ne croient pas au surnaturel, un évangile éternel qui ne vieillira jamais. M. Davidson combat cette opinion par des arguments très solides. Tout en rendant hommage au brillant écrivain français, il en fait une critique très sensée et très spirituelle. Toutefois, il est plein d'admiration pour les méditations de Marc-Aurèle et les dissertations d'Arrien. Il prétend que les livres des stoïciens sont très propres à fortifier et à épurer les âmes. Cette appréciation est juste. Il ne faudrait pas cependant les mettre sur le même rang que les épîtres de saint Paul et le sermon sur la montagne.

P. GONNET.

Le Pacifisme, par Emile FAGUET, de l'Académie Française. — In-12 de 400 pages. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1908. — *Prix :* 3 fr. 50.

Après le Libéralisme, l'Anticléricalisme, le Socialisme, M. Faguet vient de consacrer ses vacances à la crise du patriotisme qu'on appelle le pacifisme. Est-ce au féminisme qu'il demandera d'occuper ses loisirs studieux en 1908 ? Peut-être ne le sait-il pas encore, Mais nous savons qu'il choisira un sujet non pas tout à fait neuf, mais qui n'ait pas encore vieilli ; qu'il y mettra la clarté et la pénétration de son esprit ; qu'il apprendra à beaucoup de gens ce qu'il pensaient confusément et leur montrera les attaches et les aboutissants de leur pensée ; qu'il aura l'air de se jouer dans les opinions comme un dilettante, mais qu'il aura fait nettement choix ; qu'il remontera dans l'histoire à Platon, à l'ancienne Rome, d'où il passera à la Renaissance française ; qu'il découvrira des idées singulièrement modernes dans nos grands classiques ou, à défaut de Montaigne et de Bossuet, chez Montesquieu, Diderot et la foule des « philosophes du XVIII^e siècle, mais qu'il saura d'autant mieux marquer la nouveauté des formes actuelles de théories anciennes ; qu'au bout de ses longues dissertations, il aura négligé bien peu d'aspects de sa matière et qu'il exprimera enfin avec modération

Digitized by Google

une pensée personnelle très ferme. Et cette pensée sera très voisine du bon sens judicieux et avisé, lorsqu'elle ne sera pas le bon sens même parlant la langue qui lui convient, lumineuse, tranquille, légèrement ironique, mais grave quand il faut. Nous savons cela parce qu'on peut le dire de tous les travaux de vacances de M. Faguet et particulièrement du « Pacifisme ».

Voici le plan très simple de l'ouvrage : un « bref historique », d'ailleurs assez longuement développé, et qui se prolonge dans les deux chapitres suivants : « les théories pacifistes » et « le bellicisme », suivis de la « critique de ces théories » ; puis comme une nouvelle reprise du rythme, « le patriotisme », l'antipatriotisme » et le patriotisme international » ; enfin, l'indication des moyens pratiques de pacification ». Et voici les principales conclusions : « Le pacifisme est essentiellement chimérique. Bon gré, mal gré, il ne peut fonder que sur l'antipatriotisme »... Mais « le patriotisme est éternel ». Il peut prendre des formes diverses, s'affaiblir ou se fortifier, devenir agressif ou prudent et circonspect. Il ne change que pour se maintenir et il ne meurt que pour renaître. Au demeurant, il est lui-même, quand il sait rester calme et devenir puissant, le véritable pacifisme, ou du moins le meilleur garant de la paix.

Il va sans dire qu'on peut ne pas adopter toutes les opinions historiques ou théoriques de M. Faguet. Peut-être pourtant, trouverait-on toujours la précision nécessaire ou le doute qui corrige l'affirmation. Du moins pour le détail. Il y aurait plus à dire sur l'idée de Patrie, bien que l'analyse du patriotisme, sentiment et idée à la fois, soit ici particulièrement pénétrante. Mais ce n'est pas le lieu. Qu'on lise ce nouveau traité de la guerre et de la patrie. Encore une fois, on écrit des livres plus doctrinaux et peut-être plus doctes ; on n'en écrit guère de plus sérieux ni de plus propres à exciter les réflexions.

S. P.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Histoire du concile du Vatican, depuis sa première année jusqu'à sa prorogation, par le P. Th. GRANDERATH, S. J., édité par le P. KIRCH, S. J., et traduit de l'allemand par des religieux de la même Compagnie. T. I. — Un vol. in-8°, XIII-588 pages avec portrait. — Bruxelles, Dewit, 1908. — *Prix :* 6 fr.

L'histoire du concile du Vatican n'a point jusqu'ici été complètement écrite : nous ne possédons encore que de courts résumés et des monographies partielles, ou des collections inorganisées de documents ; l'œuvre de P. Granderath vient donc à point combler une lacune. Nul n'était plus qualifié que l'éminent auteur pour s'acquitter de ce labeur : la publication des documents conciliaires, qu'il termina après la mort du Père Schneemann, au tome VII de la célèbre « Collectio Lacencis », l'y avait excellemment préparé ; par un commerce long et assidu avec les archives du Vatican, dont il avait su pénétrer toutes les arcanes, grâce à la juste bienveillance de Léon XIII, il s'était initié à la connaissance familière des moindres détails de ces événements. La mort l'a seule empêché de mettre la dernière main à cette œuvre qu'il avait menée fort avant : son confrère, le P. Kirch s'est chargé de terminer la rédaction de ce qui restait à composer et de publier ce qui n'avait point encore paru. Les Pères Jésuites du séminaire de théologie d'Enghien (Hainaut) ont bien voulu entreprendre de faire passer en français l'ouvrage écrit en allemand. C'est le premier volume de cette traduction que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. L'ensemble doit comprendre trois tomes, dont les deux derniers formeront chacun deux volumes.

Le premier tome, — et le premier volume, — est consacré aux préliminaires du Concile : il a rapport à cette période qui s'étend de la première annonce du concile, faite aux membres de la Congrégation des Rites le 6 décembre 1864, aux préparatifs immédiats de l'ouverture définitive (8 décembre 1869). Le premier livre étudie les motifs qui déterminèrent Pie IX à convoquer un concile général, il expose ensuite les travaux préliminaires, œuvres soit des cardinaux résidant à Rome (chap. II et III), soit des évêques de diverses nations : la question des convocations aux conciles, particulièrement délicate au sujet des non-catholiques, est très longue-

Digitized by Google

ment détaillée. — Le second livre, le plus intéressant de ce volume et le plus copieux, analyse le mouvement des esprits à l'annonce du concile : il retrace l'accueil que cette notification reçut auprès des gouvernements, auprès des évêques, dans l'opinion publique et dans la presse. On sait quelles polémiques ardentes et passionnées, suscita ce grand événement, et dans tous les genres de littérature, depuis les ouvrages théologiques jusqu'aux journaux quotidiens : l'auteur, avec une extrême pénétration, s'est efforcé de retracer les causes et le développement de toute cette agitation ; l'esquisse de ses diverses manifestations est, à coup sûr, de l'intérêt le plus prenant. Le troisième livre enfin expose les diverses questions relatives à la préparation immédiate du concile et touchant à son organisation pratique.

Il est inutile de louer ici l'abondance et la précision des détails, la sûreté des renseignements puisés aux sources mêmes et toujours cités d'après les documents de première main : c'est une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise et l'on a vraiment l'impression de tout ce qu'il y a en elles de vivant. L'impartialité très objective de l'auteur doit aussi être signalée, et elle n'était pas sans mérite ni sans difficulté dans le récit d'une période aussi troublée. Le P. Granderath a porté des jugements plutôt sévères sur Dœllinger et quelques autres opposants : c'était justice, car leur attitude ne fut rien moins qu'équivoque et scandaleuse ; elle apparaît comme tout à fait contradictoire aux principes qui doivent guider, dans leur conduite, des fils soumis et respectueux de l'Eglise : quelque respect qu'on puisse garder pour leur personne, on ne saurait blâmer leurs actes avec trop d'énergie.

Il est cependant un point sur lequel, à mon grand regret, je ne puis me ranger à son avis et m'associer à ses appréciations. Le jugement qu'il émet sur l'attitude de Mgr Dupanloup me semble devoir être plus nuancé, car les faits, sur lesquels il l'appuie, sont susceptibles d'une interprétation toute autre que celle qu'il leur donne. On pourra sans doute regretter que, emporté par l'ardeur de sa polémique, l'évêque d'Orléans ait paru dépasser le but qu'il visait : son augmentation, en effet, loin de se restreindre à la seule question d'opportunité, portait parfois contre la doctrine même de l'infaillibilité. Mais, cette réserve faite, il ne semble pas que l'on puisse mettre en doute le droit de l'évêque d'intervenir et de prendre dans la discussion la position qu'il croyait, en conscience, devoir adopter : avant la définition, cette attitude était pleinement légitime. Tel est, du reste, l'avis d'un prélat dont la fermeté doctrinale

Digitized by Google

ne saurait être suspectée. Avec la vigoureuse franchise qui lui est coutumière, Mgr Turinaz déclarait très nettement : « Ce que j'affirme tout d'abord, c'est le droit incontestable et absolu des évêques de proposer et de défendre leurs opinions dans un concile, jusqu'au moment où la définition conciliaire est portée... Si donc, Mgr Dupanloup a exposé et défendu son opinion opposée à la définition de l'infaillibilité pontificale, fût-il allé (ce qui n'est pas) jusqu'à combattre non pas seulement l'opportunité de la définition, mais la définition, mais la doctrine elle-même, c'était son droit et c'était son devoir ». (Lettre à M. l'abbé Lagrange, en date du 29 juin, citée dans la *Vie de Mgr Dupanloup*, p. XLII, Paris, 1884, 2e édition). Je n'oserai certes prendre à mon compte l'assertion de l'éminent prélat émise sous une forme aussi absolue ; mais au moins sera-t-il tout à fait légitime de prétendre que l'évêque d'Orléans était dans son droit en se prononçant contre l'opportunité de la définition.

Cela était, ce semble, d'autant plus nécessaire que les exagérations de certains journalistes avaient notablement travesti le vrai sens de l'infaillibilité, telle que l'entendait la foi catholique. Ici encore le jugement du P. Granderath demande à être revisé. Il parle quelque part de la « modération » de Louis Veuillot. Or, dans son premier article du 11 juillet 1868, qui avait des allures de manifeste et des sonorités de fanfare guerrière, Louis Veuillot ne prophétisait-t-il pas que la proclamation de l'infaillibilité allait inaugurer une organisation nouvelle du monde ? « Par delà les longues fumées du combat et de l'écroulement, on entrevoit une construction gigantesque et inouïe. ... Sur les débris des empires infidèles, on voit renaître une confédération universelle dans l'Unité de la foi, sous la présidence du pontife romain, également protégé et protecteur de tout le monde. » En face de tels excès de langage, on conçoit qu'il parût nécessaire à quelques évêques d'intervenir publiquement et de protester contre cette prétention de certains journalistes de solidariser la doctrine de l'Eglise avec leurs étroitesses personnelles. Mgr Dupanloup n'était-il pas fondé à écrire dans son avertissement à Louis Veuillot : « J'accuse vos excès de doctrine... Par dessus tout, je vous reproche de rendre l'Eglise complice de vos violences, en donnant pour sa doctrine, par une rare audace, vos idées les plus personnelles ». (cité par Granderath, p. 348). Rien n'était plus légitime que ce langage et rien n'était plus épiscopal. Après cela, on trouvera étrange que le P. Granderath exprime sa surprise de voir « Mgr Dupanloup, dans un soudain accès de colère, prendre l'offensive contre Louis Veuillot » (p. 348). Il y avait plus

Digitized by Google

d'un an déjà que Louis Veuillot écrivait sur ce sujet des articles inspirés sans doute par le plus pur amour de l'Eglise, mais tout à fait excessifs, et il avait plusieurs fois violemment pris à partie les écrits de l'évêque.

Mais ce qui est plus inadmissible, et plus douloureux aussi, c'est de constater certaines insinuations, qui atteindraient les intentions même et la loyauté du caractère de l'évêque d'Orléans. Le Père Granderath écrit textuellement : « Les relations du prélat avec les écrivains allemands, hostiles à l'Eglise, jettent sur lui une ombre défavorable. » (334). Rien n'est plus injuste que ce soupçon. L'évêque était en relations avec les évêques allemands ; il leur envoya, alors qu'ils étaient réunis à Fulda, une lettre où il exposait son sentiment. Son voyage en Allemagne avait pour but Einsielden: s'il se rencontra avec Dœllinger à Hernsheim, chez une famille amie, cela ne saurait en rien attirer sur lui un soupçon malveillant. Dœllinger était alors considéré comme un théologien éminent et, en ce moment même, le cardinal de Schwarzenberg insistait vivement auprès des autorités romaines pour qu'on l'invitât dans les commissions préparatoires au concile. — Le P. Granderath conte à ce propos une méprise malencontreuse de Mgr Dupanloup ; croyant parler à l'archevêque de Vienne, il se serait un jour ouvert au nonce de ses intentions, et se serait ainsi attiré une sévère réplique du représentant pontifical ! Cette anecdote fait le plus grand honneur à l'imagination féconde de Mgr de Ségur, qui l'a, paraît-il, rapportée, mais elle paraît bien invraisemblable : il faudrait supposer chez l'évêque une candeur d'âme et une naïveté, voisines de l'enfantillage, pour penser qu'il s'ouvrît de choses aussi intimes à un interlocuteur dont il n'avait point vérifié l'identité. Cette humoristique aventure, que l'auteur cite d'après deux historiens fort suspects de partialité, Maynard et Pelletier, est bonne à prendre place dans le « roman de chez la portière » ; elle n'atteint pas la mémoire de l'évêque d'Orléans et elle est indigne de la « grande histoire », telle que l'a écrite le P. Granderath. Serait-il trop osé de souhaiter que les traducteurs prennent la liberté de réviser et de nuancer ces divers jugements de Granderath?

Cette réserve faite sur ce point particulier, il faut reconnaître que l'œuvre du P. Granderath constituera un monument vraiment considérable : elle mérite d'être mise au rang des travaux qui comptent dans l'histoire de l'Eglise. La traduction qui en a été faite est assez souple et élégante pour l'avoir rendue pleinement accessible aux lecteurs français : elle se lit avec aisance.

Digitized by Google

Il n'est pas douteux que les quatre autres volumes, dont on nous fait espérer la prochaine publication, ne soient tout à fait dignes de celui qui leur ouvre la voie. Ce sera une des plus belles pages de la vie de l'Eglise et l'une des manifestations où se trahit, avec le plus de puissance, l'action de l'Esprit-Saint qui vit en elle et la guide dans son orientation. Il est légitime de souhaiter le plus large succès à cette entreprise : elle ne peut que servir la cause de la foi catholique dans les âmes.

H. LIGEARD.

Mélanges de la Faculté orientale, tome II. Université Saint-Joseph, Beyrouth (Syrie). — In-8° de 424 pages, avec trois planches phot. hors texte. — *Prix :* 18 fr.

Le présent volume sera le bienvenu. Il se recommande à l'attention des Orientalistes par la richesse et la variété des travaux originaux qui le composent. En voici le sommaire.

I. — *Études sur le règne du Calife Omaiyade Mo'âwia* Ier. Poursuivant sous ce titre les esquisses historiques dont on a loué la vaste information et la critique rigoureuse, le P. Lammens achève de décrire divers aspects du règne du grand Calife.

II. — *L'Authenticité de la IIa Petri : étude critique et historique.* Le P. Dillenseger s'est livré à une enquête approfondie sur la question longtemps débattue de l'authenticité de la 2me Epître de saint Pierre. Après un examen détaillé de toutes les objections apportées par la critique moderne contre l'authenticité pétrine, l'auteur montre clairement, du seul point de vue de la critique et de l'histoire, que la thèse de la tradition catholique n'a reçu aucune atteinte des objections accumulées contre elle.

III. — *Une Ecole de savants égyptiens au Moyen Age.* Dans un premier article, le P. Mallon avait arrêté au XIIIe siècle son esquisse historique ; il l'achève en étudiant les grands grammairiens coptes du XIVe siècle.

IV. — *Inscriptions grecques et latines de Syrie.* Le futur *Corpus* des inscriptions de Syrie s'enrichit d'une cinquantaine de numéros. Plusieurs des textes publiés par le P. Jalabert sont fort intéressants.

V. — *Die « opferfeindlichen » Psalmen.* Les Psaumes XL, L, LI ne prétendent pas condamner ou même blâmer les sacrifices matériels prescrits par la Loi ; ils exigent seulement que ces sacrifices soient des actes de religion, vraiment dignes d'être offerts à Dieu

Digitized by Google

(Ps. L) ; ou bien, composés à une époque où le sacrifice matériel était impossible, ils insistent sur le sacrifice spirituel (Ps. L et LI) : telle est la thèse que le P. Wiesmann établit dans un travail fortement documenté.

VI. — *La voie romaine d'Antioche à Ptolémaïs.* Le P. Mouterde publie un milliaire récemment découvert sur la côte de Syrie près de Beyrouth et portant deux inscriptions : l'une au nom de Néron, l'autre datée du règne de Vespasien. Ce milliaire a un intérêt topographique particulier, car il a permis d'établir que la voie du littoral, ouverte dès le début de l'Empire, partait d'Antioche et aboutissait à Ptolémaïs.

VII. — *Note sur l'expression* צדק מן *en Hébreu biblique.* Le P. Neyrand présente une étude sémantique de cette expression biblique dans le texte hébreu et dans les différentes versions. Il conclut qu'on doit conserver à מִן sa signification comparative et traduire ainsi l'expression : « avoir droit plus que quelqu'un » ; ce qui donne pour le cas particulier de Job 4ee : « avoir raison contre quelqu'un ».

VIII. — *Etudes de Géographie et d'Ethnographie orientales.* — 1) *Le massif du Gabal Sim'an et les Yézidis de Syrie.* — 2) *Maronites,* Μαρονῖται *et Mazoun du 'Omân.* Ces trois noms désignent-ils un même peuple? A l'encontre d'une explication récemment mise en avant, l'auteur repousse cette identité.

IX. — *Les archevêques du Mont Sinaï.* On connaît fort peu de choses sur le siège archiépiscopal du Sinaï. Lequien (*Oriens Christianus,* III, p. 747-758) n'a pu recueillir que les noms de treize titulaires, dont les quatre premiers portent le titre d'évêques de Pharan. Un Ms. arabe contenant l'*Histoire du Mont Sinaï* et composé par un religieux du Couvent de Sainte-Catherine, en 1710, vient combler en partie cette lacune. Le P. L. Cheikho, en relevant cette liste, y a ajouté plusieurs renseignements et l'a complétée jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et questions religieuses. — AUGIER (E.), *Du tac au tac*, Lethielleux. In-12, 3 fr. — BARTON (G.-A.), *A commentary on the book of Ecclesiastes*. Edinburgh, Clark. XIV-212 p. In-8°, 10 fr. 60. — BLOY (L.), *Celle qui pleure*. Mercure de France. In-8°, 3 fr. 50. — DECURTINS (G.), *La réforme sociale chrétienne et le réformisme catholique*, Bloud. In-16, 0 fr. 60. — DUHOT (abbé), *Les grandes souffrances de la vie*. Gabalda. In-12, 2 fr. 50.— DEISSMANN (A.), *Licht vom Osten*, X, 364 pp. Tübingen, Mohr. 15 fr. — FINOT (chan.), *Catéchistes et catéchismes*. Gabalda. Gr. in-12, 4 fr. — FONSEGRIVE (G.), *La prière des chrétiens « Le Pater »*. Bloud. In-16, 0 fr. 60. — KITTEL (Prof.), *Babylonian and oriental excavations and early Bible history*. 78 p. In-16, 0 fr. 60. — LABRIOLLE (P. DE), *Saint Ambroise*. Bloud. In-16, 3 fr. 50. — NICOL (T.), *The four gospels in the earliest church history*. London, Blackwood, XXII-326 p. In-8°, 9 fr. 50. — RUTHERFORD (W. G.), *Saint Paul's epistles to the Thessalonians and to the Corinthians*. Macmillan, XIX-92 p. In-8°, 4 fr. 50. — RATTON (J.-J.-L.), *Essais on the Apocalypse*. Burns and Oates, 174 p. In-8°, 4 fr. 50. — TRENCH (G. H.), *The Crucifixion and resurrection of Christ by the light of tradition*. Murray, 192 pp. In-8°, 4 fr. 50. — VUILLERMET (F.-A.), *Soyez des hommes*. Lethielleux. In-12, 3 fr.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — *L'Année psychologique*, XIV, Masson, 500 pp. In-8°, 15 fr. — AUGÉ DE LASSUS (L.), *Boïeldieu*. Laurens, 128 pp. In-8°, 3 fr. 50. — BERTHELOT (R.), *Évolutionisme et platonisme*. Alcan, In-8°, 5 fr. — BOURGAULT-DUCOUDRAY (L.-A.), *Schubert*. Laurens, 128 p. In-8°, 3 fr. 50. — LA LAURENCIE (L. DE), *Rameau*. Laurens. 218 p. In-8°, 3 fr. 50. — LALO (Ch.), *L'esthétique expérimentale contemporaine*. Alcan In-8°, 3 fr. 75. — MARIE (A.), *L'audition morbide*. Bloud. In-16, 1 fr. 50. — MEUNIER (S.), *Géologie*. Vuibert et Nony, 1000 p. In-8°, 15 fr. — NÈVE (P.), *La philosophie de Taine*. Gabalda. Gr. In-12, 4 fr. — NOVICOW (J.), *Le problème de la misère*. Alcan. In-8°, 7 fr. 50. — REY (A.), *Les sciences philosophiques*. Cornély. X-1042 p. In-8°, 9 fr. — ROLAND (Lt M.), *L'éducation patriotique du soldat*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — VASCHIDE (N.), *Les hallucinations télépathiques*. Bloud. In-16, 1 fr. 50. — VERNIÈRES (A.), *Camille Frison ouvrière de la couture*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — VIOLLET (M.), *Le spiritisme et la folie*. Bloud. In-16, 1 fr. 50.

Histoire et géographie. — BLIARD (P.), *Fraternité révolutionnaire*,

Digitized by Google

Emile-Paul. In-8°, 5 fr. — Bosq (P.), *Souvenirs de l'Assemblée nationale.* 1871-5. Plon. In-8°, 7 fr. 50. — Caterly (J.), *Les Roumains.* I. Calmann-Lévy. In-8°, 7 fr. 50. — Delafosse (J.), *La France au dehors.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — George (Mlle), *Mémoires inédits.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — Lapaire (H.), *Le pays berrichon.* Bloud. In-16, 1 fr. 50. — Lenotre (G.), *Le tribunal révolutionnaire.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — Lesdain (Cte de), *Voyage au Thibet.* Plon. In-16, 4 fr. — Lionnet (J.), *Chez les Français du Canada.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — Poey (P.), *Évêques de France.* Lethielleux. In-12, 1 fr. 25. — Rodocanachi (E.), *Boccace.* Hachette. In-8, 7 fr. 50. — Roulleaux-Dugage (G.), *Paysages et silhouettes exotiques.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — Ségur (Mis de), *Esquisses et récits.* Calmann-Lévy. In-12, 3 fr. 50. — Servières (G.), *A travers l'Autriche-Hongrie.* Paris. Le Soudier. In-18, 3 fr. 50. — Vialles (P.), *L'archichancelier Cambacérès.* Perrin. In-8°, 5 fr. — Wharton, *Chez les heureux du monde.* Plon. In-16, 3 fr. 50.

Philologie, Belles-Lettres. — Brimont (Bne A. de), *L'essor,* poésies. Plon. In-16, 3 fr. 50. — Coulomb (J. de), *Les ensoleillés.* H. Gautier. In-18, 3 fr. — Dalmeyda (G.), *Goethe et le drame antique.* Hachette. In-8°, 10 fr. — Davray (R.) et Rigal (H.), *Anthologie des poètes du midi.* Ollendorff. In-18, 3 fr. 50. — Delbousquet (E.), *Miguette de Cante-cigale.* Nouv. Libr. Nat. In-18, 2 fr. — Delly (M.), *L'exilée.* H. Gautier. In-18, 3 fr. — Foley (Ch.), *Jean-des-Brumes.* Ollendorff. In-18, 3 fr. 30. — Gauthey (L.), *L'inutile volonté.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — La Maynardière (H.), *Poètes chrétiens du* XVIe *siècle.* Bloud. In-16, 4 fr. — Le Fur (Mme R.), *Les âmes errantes.* Bloud. In-16, 1 fr. 50. — Meck (M. de), *Pensées d'harmonie,* 1904-1907. Plon. In-16. 3 fr. 50. — Newmann, *Callista.* Gabalda. In-12, 3 fr. 50. — Pauthe (abbé L.), *Massillon.* Gabalda. In-8°, 6 fr. — Pravieux (J.), *Mon mari.* Plon. In-16, 3 fr. 30. — Traz (R. de), *Au temps de la jeunesse.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — Veuillot (CL,), *Derniers mélanges.* II. Lethielleux, In-8°, 6 fr.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA NOUVELLE ORGANISATION

DU

GOUVERNEMENT CENTRAL DE L'ÉGLISE

En attendant que la codification du Droit canonique soit une œuvre accomplie, la plus importante des réformes exécutées jusqu'à ce jour par le Pape glorieusement régnant est, assurément, la réorganisation de la Cour pontificale, ou Curie romaine, qu'il vient d'ordonner par la bulle « *Sapienti consilio* » du 29 juin dernier. Elle suffirait pour immortaliser son règne. C'est même une grande date dans l'histoire du gouvernement de l'Eglise. Pour en trouver une semblable, il faut remonter jusqu'à l'année 1587, et à la bulle « *Immensá* » par laquelle Sixte V, généralisant le principe des congrégations, ou ministères collectifs, reconstitua, sur de nouvelles bases, l'administration ecclésiastique. Ce n'est pas que Pie X crée, de toutes pièces, comme Sixte V, un nouvel organisme, un autre système pour traiter les affaires. Il laisse subsister celui qui fut adopté par son illustre prédécesseur ; il conserve les institutions utiles qui s'établirent au cours des siècles, les congrégations, les tribunaux et les offices. Mais il les complète, il les élague, il les transforme si heureusement, il les dégage d'une main si vigoureuse de tous les accessoires inutiles, de toute superfétation dispendieuse, il y remet tant d'ordre, de méthode, de précision et d'élasticité, tranchons le mot, il les modernise avec un si juste sentiment des

Digitized by Google

besoins actuels et des conditions économiques du catholicisme, que, à l'exemple de ce qui se produisit à la fin du XVIe siècle, le gouvernement central va reprendre une physionomie nouvelle et donner le ton aux Sociétés qui rêvent de réformes démocratiques.

Or, fait digne de remarque, il produit ce résultat sans révolution. Il va de soi qu'il opère quelques coupes sombres dans les sinécures qui étaient nées de la faiblesse des hommes ou avaient grandi derrière les vieilles murailles du palais de la Chancellerie, il supprime même des rouages qui n'étaient pas complètement inutiles, mais non plus, indispensables, tels par exemple la Congrégation des *Indulgences*, dont le rôle sera tenu désormais par le Saint-Office. Il dissout quelques autres Commissions qui s'étaient faites permanentes, quoique leur travail fût terminé. Il crée aussi, mais dans la stricte mesure des nécessités du service. Il institue une Congrégation que tout le monde appelait de ses vœux, celle des Sacrements, qui dispensera, désormais, de se creuser la tête pour savoir si telle dispense relève de la *Daterie*, de la *Pénitencerie* ou du *Concile*. Par dessus tout, il restaure, il épure, il simplifie, il ramène chacun aux limites de sa compétence originelle au naturelle. Il restaure la Congrégation de la *Consistoriale* et il en fait une sorte de conseil d'Etat. Il rappelle à l'activité les deux célèbres tribunaux de la *Rote* et de la *Signature* qui, depuis 1870, ne fonctionnaient plus. Quant aux Congrégations qui sont encore en exercice, il les ramène à leur exacte destination. A la *Propagande*, dont la charge est de surveiller l'évangélisation en pays infidèle, il enlève l'Angleterre et l'Amérique du Nord, qu'il fait entrer dans le concert des églises hiérarchiquement organisées. Entre le *Concile* et les *Évêques et Réguliers*, qui avaient des points d'indivision, il pose une ligne fixe de démarcation. Le *Saint-Office* et l'*Index* doivent parfois travailler sur le même terrain, le livre à examiner. Il marque le droit de l'un et de l'autre dans cette œuvre commune. Et, pour compléter ces mesures, sachant que partout où il y a des administrateurs se trouvent des hommes jaloux de leurs prérogatives et enclins à les amplifier, il établit au-dessus des unes et des autres la *Consistoriale* pour régler leurs conflits de compétence. Avec

Digitized by Google

le temps, elles avaient pris l'habitude ou même reçu l'ordre de ne pas se contenter d'administrer, elles étaient devenues des compagnies judiciaires. Il leur enjoint de rentrer dans leurs attributions normales, et de laisser à la *Rote* et à la *Signature* les causes civiles et criminelles, se bornant, pour leur propre compte, à trancher les différends d'ordre disciplinaire. A côté des Congrégations et des Tribunaux se placent, entre autres, les Offices de la Chancellerie, de la Daterie et de la Secrétairerie d'Etat. Seuls les diplomatistes savent combien il était difficile de se reconnaître dans le formulaire de la Chancellerie. Il sera désormais d'une simplicité pastorale. Personne ne soupçonne quelle était la complexité broussailleuse de la Daterie. On y porte le fer et la flamme, la lumière et la justice. Enfin la secrétairerie d'Etat est adaptée au rôle que les circonstances politiques lui ont créé.

Les journaux italiens louent à l'envi, sans distinction de parti, cette grande réforme. Ils reconnaissent qu'elle a été conçue par un génie positif et ennemi du faste, d'après les règles d'une sage économie et avec une parfaite entente des conditions dictées par le véritable esprit démocratique.

En France, on en parle moins, sans doute parce que l'on connaît peu le gouvernement central. L'*Université catholique* se doit à elle-même de la faire comprendre à ses lecteurs. Or, pour mener à bien cette tâche il ne faut point oublier qu'en somme, Pie X réorganise et ne détruit pas.

Il y a donc lieu de retracer tout d'abord, à grands traits, l'histoire du gouvernement central tel qu'il a existé jusqu'à présent et de dire ensuite comment il sera constitué le 3 novembre prochain, jour où la bulle « *Sapienti consilio* » entrera en vigueur. On verra ainsi, par comparaison, en quoi consiste l'Œuvre de Pie X et l'on saura de surcroît, l'origine historique de ces institutions qu'il vient de rajeunir.

Peut-être, de la sorte, ce travail sera-t-il une utile introduction à la lecture des documents pontificaux, que nous publions à la suite, sur la matière, et que, par respect pour l'autorité qui les envoie, nous donnons dans la langue originale.

Digitized by Google

CHAPITRE I

FORMATION HISTORIQUE DU GOUVERNEMENT CENTRAL

Pendant les trois premiers siècles, l'Eglise, que l'empire romain essaya, de temps en temps, de noyer dans le sang de ses fidèles, eut à s'implanter, en attendant qu'elle s'organisât. Elle dut faire triompher sa doctrine avant de construire définitivement l'établissement où elle voulait l'abriter. L'action du Pontife romain, dont la primauté n'était pas contestée, s'exerçait bien en dehors de Rome, mais sur le terrain dogmatique, plus que dans le domaine administratif. Peu compliqué, par conséquent, fut l'organisme de son gouvernement. Il ne différait pas, en ses lignes maîtresses, de celui qui se trouvait dans chaque église épiscopale. Il comportait un conseil appelé presbytère (presbyterium) où entraient des prêtres et des diacres délibérant ensemble. En même temps qu'ils émettaient des avis, les membres du presbytère exerçaient le saint ministère auprès des âmes. Des prêtres étaient attachés (incardinati) à des centres de culte, que l'on nommait titres (tituli) parce qu'ils portaient un signe extérieur, et les diacres veillaient aux intérêts de la communauté, tout en aidant les prêtres à catéchiser et à baptiser.

Dès la fin du second siècle, le presbytère romain avait à répondre à de nombreuses consultations que l'on adressait à Rome, *propter potiorem principalitatem*, ainsi que parlait l'illustre évêque de Lyon, saint Irénée. Au milieu de l'âge suivant il était très nombreux, il comptait quarante-deux prêtres, sept diacres, avec, au-dessous, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes et cinquante-deux clercs inférieurs. Il avait conquis une réputation universelle de science et de sagesse. Ses décisions faisaient autorité dans toutes les églises. Pendant la vacance du Siège apostolique qui suivit la mort de saint Fabien et qui dura une année entière, il adressa à saint Cyprien des lettres fort importantes au sujet de la réconcilia-

Digitized by Google

tion des apostats ou tombés (*lapsi*) (1). Suivant le témoignage de saint Corneille, ce document fut transmis à toutes les communautés et porté à la connaissance des fidèles, comme une loi qu'ils devaient suivre. Dans sa réponse l'illustre évêque de Carthage témoigne aux prêtres romains beaucoup de déférence et se plaît à les informer qu'il a communiqué leur décision à l'Eglise d'Afrique.

C'est de ce presbytère primitif qu'est sorti, par voie d'évolution, le Sacré-Collège, tandis que le presbytère épiscopal ordinaire est devenu le chapitre diocésain et a donné naissance à l'estimable corporation des chanoines.

* * *

Il faut descendre jusqu'aux premières années du IVe siècle pour voir le gouvernement central se différencier nettement, dans sa composition, du gouvernement diocésain et prendre une physionomie propre, par la création d'un organisme vaste et complexe.

On sait que l'Edit de Milan transforma de fond en comble, du jour au lendemain, la situation de l'Eglise. De persécutée qu'elle était hier, elle devint officielle. Ce ne dut pas être pour les évêques, qui se rendaient au concile de Nicée, un mince sujet d'étonnement que de voir mettre à leur disposition les voitures de la poste impériale et d'aller délibérer des intérêts de leur religion avec le César, dont les collègues leur avaient, peu de temps auparavant, fait subir la prison, ou même arracher quelque membre. Le Pape fut mis sur le même pied que l'empereur. On lui reconnut la judicature spirituelle sur les sujets de l'empire, tandis que le prince retenait la judicature temporelle. Il fut l'évêque du dedans, l'empereur, l'évêque du dehors. Et pour que la ressemblance apparût aux yeux des peuples, imposante et efficace, on lui fit quitter la voie Appienne où il était installé près d'une catacombe. On lui donna, en résidence, le palais de Latran, qui rivalisait de splendeur avec les plus beaux de Rome, et, dans ce palais, on lui composa

(1) Cf. Epistal. xxx, xxxi, P. Lat. t. IV, col. 307-324.

Digitized by Google

une cour sur le modèle de la cour impériale. L'Auditoire de Latran — ainsi fut appelée la nouvelle cour — se modela sur l'Auditoire des empereurs (1). Enfin, pour laisser toute la place à la naissante majesté pontificale, on transporta sur les rives du Bosphore le trône impérial.

Dans cette révolution, le presbytère romain ne pouvait manquer de grandir en importance. Il acquit, dès lors, ce caractère particulier qu'il devait conserver jusqu'à nos jours, il réunit dans son sein des évêques, des prêtres et des diacres.

En dehors de leur office de conseiller, évêques, prêtres et diacres exerçaient de multiples fonctions.

Les évêques étaient à la fois chefs des diocèses voisins, suffragants du Pape leur métropolitain et ses auxiliaires à l'intérieur de Rome. Pour remplir, auprès de lui, les devoirs de leur charge, ils passaient une semaine, chacun, à tour de rôle, dans le *Patriarchium* de Latran. De là le nom d'évêques *semainiers* (hebdomadarii) qu'on leur donnait souvent. La messe devait être célébrée, chaque dimanche, à Saint-Pierre, par l'un d'entre eux. Le plus digne était titulaire du diocèse d'Ostie. En cette qualité, il avait le privilège de consacrer le nouveau Pape s'il n'était point évêque au moment de son élection, et de porter les insignes du pallium.

Il n'est pas malaisé de voir que cette institution s'est perpétuée, à peu près telle quelle, dans les six évêques suburbicaires. Ceux-ci ne font plus leur service d'après le tour hebdomadaire, mais ils demeurent à Rome et sont censés résider dans leur diocèse, où, d'ailleurs, ils se rendent périodiquement, suivant les besoins ou les convenances de leur charge. Leur doyen, qui est aussi celui du Sacré-Collège tout entier, est toujours évêque d'Ostie (2). C'est, présentement, un titre bien plus qu'une occupation. De l'ancienne et florissante Ostie il ne reste que des ruines mélancoliques, au milieu desquelles il fait bon rêver le soir, au soleil couchant, en face de la Méditerranée, en lisant, dans les *Confessions*, la page merveilleuse

(1) Cf. J. Gasparini S. Consistorii advocat., De S. Auditorio imperatorum eorum que familiaribus et comitibus, Romæ 1866. — Card. Pitra, Analecta novissima, p. 67.

(2) Cf. Lucius Lector, Le Conclave (Paris, Lethielleux), ch. VII.

Digitized by Google

où Augustin converti raconte la mort de sa mère, qui allait s'embarquer avec lui pour revoir leur patrie.

Parmi les prêtres, trente environ étaient investis de la direction d'une église titulaire ou paroissiale et, en plus, très souvent, d'une église secondaire, ou chapelle de secours, soumise à la juridiction de leur titre. Le lien qui les rattachait à leur titre s'appelait *incardinatio*, d'où le nom qui leur vint, à chacun, de prêtre cardinal, (*presbyter cardinatus* ou *cardinalis*), comme on disait évêque-cardinal afin de marquer la relation juridique des *suburbicaires* avec le siège qu'ils occupaient dans les environs de Rome. Pour desservir leur église ils étaient assistés de prêtres, de rang secondaire, et de nombreux clercs délégués aux emplois inférieurs. Lorsque, dans le courant du quatrième siècle, on eut construit les grandes basiliques pontificales, on mit sous leur dépendance les églises titulaires. Alors, tandis que les évêques-cardinaux officiaient dans les basiliques, les prêtres cardinaux célébraient dans les églises qui en relevaient, cependant que le *semainier* pontifiait dans la cathédrale de Latran. Cet usage persista jusqu'au transfert de la papauté à Avignon. La symbolique voulait qu'il eût été établi pour représenter, à Rome, par la hiérarchie liturgique, la hiérarchie et l'unité effectives de l'Eglise universelle. Ce n'est pas bien sûr, mais la symbolique n'en reste pas moins une science ingénieuse et esthétique.

A côté des prêtres, il y avait l'ordre des diacres, toujours chargés, comme aux origines, de l'administration temporelle et d'aider à l'évangélisation. De même qu'elle était divisée en *titres*, ou paroisses, Rome était partagée en diaconies. On comptait sept diaconies seulement. On avait maintenu le chiffre établi par les premiers Papes. La diaconie était une sorte de dispensaire, quelque peu analogue à nos bureaux de bienfaisance ; elle était, en outre, le siège du conseil d'administration des catacombes, ou cimetières, et des écoles. C'est grâce à la diaconie que, selon la remarque d'un écrivain hostile à l'idée chrétienne, l'Eglise primitive formait une véritable petite cité, avec son école pour les enfants, son hospice pour les pauvres, le logement de ses prêtres, les tombeaux de ses

Digitized by Google

morts, une véritable maison commune, en un mot, dans laquelle on était réuni pour la vie et pour la mort (1).

A la diaconie on annexa bientôt un oratoire, où les diacres présidaient à certains exercices religieux, tels que la prédication et la catéchèse. Dans la suite, ces oratoires furent remplacés par de véritables églises, dont plusieurs subsistent encore et sont assignées comme titres aux cardinaux-diacres. Les diacres prenaient, en effet, dans les premiers temps, le titre de leur quartier, *diaconus primæ regionis*, plus tard ils adoptèrent la dénomination de leur église, *diaconus Sancti Angeli*.

De bonne heure les diacres eurent à leur tête l'un d'entre eux, qui prit le nom d'archidiacre. Dire le rôle qu'a joué l'archidiacre, du IVe au XIIe siècle, dans chacun des diocèses du monde, mais plus particulièrement à Rome, serait faire l'histoire du gouvernement temporel de l'Eglise. Ses pouvoirs furent, tout naturellement, de même nature que ceux des diacres, ses inférieurs, qui avaient à veiller sur les intérêts matériels de la communauté, à gérer ses biens, ses œuvres, à tenir la paix entre les fidèles, à régler les différends, et, comme ils les exerçaient en appel suprême, ils acquirent une puissance considérable. Avec le progrès de l'organisation, ils devinrent chefs de toute une magistrature, mi-partie ecclésiastique, mi-partie civile. Les juges palatins furent leurs subordonnés, de même que les agents pontificaux de l'administration. Petit à petit, ils mirent sous leur autorité tous les services du palais et même de l'Eglise. Il arriva alors ce qui devait arriver, ils abusèrent de leur puissance, et de vicaires généraux du Pape qu'ils auraient dû demeurer, ils se posèrent quelquefois contre lui en compétiteurs et en antipapes. Aussi, quoique il eût connu les douceurs de ce pouvoir, ou peut-être précisément parce que, homme saint et sérieux, il l'avait expérimenté, Grégoire VII, parmi les destructions qu'il opéra, mit en bon rang celle de la fonction archidiaconale.

Tel fut le presbytère pontifical, du commencement au mi-

(1) Ch. Gide, du droit d'associations en matière religieuse. Cité par L. Lector, op. cit. p. 242.

Digitized by Google

lieu du moyen âge. Il formait le premier degré de l'*Auditoire de Latran* et le principal organe de gouvernement, soit qu'il agît corporativement, soit qu'il fournît les chefs de l'administration. Quand il délibérait en corps, sous la présidence du Pape, le lieu de réunion se nommait consistoire ; plus tard, on donna ce nom à la réunion elle-même. Il est encore en usage. Au consistoire, on ne se bornait pas à traiter les affaires générales. On jugeait aussi, mais seulement en appel les causes particulières des églises locales, quand le métropolitain n'avait pu terminer le débat. Les actes, peu nombreux, qui nous sont restés à ce sujet, montrent que l'on dota, en la modifiant sur les points voulus, les tribunaux ecclésiastiques de la procédure romaine.

Du reste, et c'est bien le lieu de le dire, ce ne fut pas seulement la procédure que l'on emprunta à l'Empire ; on lui prit bon nombre de ses lois et de ses institutions, et parmi ces dernières, notamment, les divisions et les subdivisions administratives.

Un deuxième organisme que l'on créa, fut le concile œcuménique, sorte de parlement temporaire qui subsiste encore et où se réunissent les évêques de tous les diocèses, pour délibérer en commun et sous l'autorité du Pape, des intérêts religieux. On sait que le premier en date fut celui de Nicée (325) et qu'il accomplit une œuvre magistrale, sur le terrain du dogme contre l'arianisme, et dans le domaine disciplinaire, par ses créations et ses règlements organiques.

On institua, en troisième lieu, la représentation pontificale auprès de l'empereur et des grandes provinces ecclésiastiques ; auprès de l'empereur, par des ambassadeurs dans le vrai sens du mot ; auprès des provinces, par des vicaires ou légats apostoliques.

L'ambassadeur à la Cour impériale était appelé, par les Grecs, *Apocrisiaire*, et par les Latins, *Responsalis*, deux termes différents qui signifient la même chose, à savoir, porteur de réponses, parce qu'il s'agissait en effet, de porter à l'empereur les réponses du Pape et au Pape les réponses de l'empereur.

Les vicaires et légats apostoliques désignaient, dans le fond, le même personnage, avec quelques variétés d'attributions

Digitized by Google

qu'expliquent les perspectives chronologiques. D'abord, tous les deux occupaient, dans un pays, le principal siège épiscopal, celui de la capitale. Ensuite tous les deux avaient la qualité de lieutenants ou de vicaires du Pape, dans la région, pour la tenir étroitement unie au Siège romain. Ils étaient chefs des églises placées aux alentours de la leur et du clergé qui les desservait. Dans ce ressort administratif, qui comprenait, souvent, plusieurs provinces ecclésiastiques, ils veillaient sur le recrutement de l'épiscopat, sacraient les métropolitains, convoquaient les synodes et conciles régionaux, jugeaient, en *appel*, tous les procès d'*église* et, en *première instance*, les accusations contre les évêques. Enfin, ils étaient, par état, les défenseurs des intérêts religieux du vicariat auprès de pouvoirs publics.

Mais tandis que le vicaire apostolique était strictement cela, le légat avait, de surcroît, une action diplomatique, qui s'exerçait par intermittence ou d'une façon continue. Par intermittence, il était dit légat-envoyé (legatus missus) ou légat a latere. Par action continue, il s'appelait légat-né (legatus natus) parce que le siège épiscopal auquel il était attaché comportait cette charge. En réalité, le légat devint tel par évolution de la fonction vicariale. Insensiblement, les vicaires apostoliques prirent le nom et les pouvoirs des légats. De la sorte, les vicariats de l'Illyrie, d'Arles, de Reims, de Séville, de Lisbonne, de Syracuse, de Mayence se trouvèrent un beau jour être des légations, auxquelles on ajouta, successivement, celles de Lyon, de Vienne, de Bourges, de Bordeaux, de Tolède, d'York, de Cantorbéry, de Saint-André d'Ecosse, de Salzbourg, de Magdebourg, de Posen, de Gnesen, de Carthage et de Thessalonique.

Les légats-nés eurent une influence considérable sur les affaires publiques, religieuses et même civiles, à partir du VI^e^ siècle, pendant tout le moyen âge. Devenues inutiles, sous la poussée de la centralisation du gouvernement à Rome, leurs fonctions disparurent aux abords des temps modernes. Il en est resté çà et là, le titre et, à Rome, l'usage d'envoyer, de temps en temps, en mission extraordinaire, un cardinal qui, partant d'auprès du Pape, se nomme pour cela, comme jadis, *légat a latere*.

Digitized by Google

Le jeu de tous ces rouages, nécessitait, au centre, une chancellerie et des archives, comme il y en a dans tout gouvernement. Les deux services existaient déjà, remplis primitivement par des notaires ou diacres dits *palatins*, chargés de la rédaction et conservation de tous les actes ou documents ayant un intérêt juridique, historique ou doctrinal, tels que titres de propriété ecclésiastique, décisions judiciaires, passions des martyrs, écrits dogmatiques, actes des synodes et des conciles, décrétales pontificales, etc. On les réorganisa sur une plus vaste échelle. On les mit sous la direction d'un collège de notaires ayant à sa tête un chef qui se nomma *Primicier*. Le Primicier, prédécesseur du moderne grand-chancelier, revisait et signait les bulles que rédigeaient ses subordonnés. A ceux-ci succédèrent, par la suite, les *Abbréviateurs du Parc majeur* que Pie X supprime comme inutiles, en simplifiant la diplomatique des documents pontificaux. Dans les commencements du IVe siècle le Primicier releva de l'archidiacre. Insensiblement il en devint indépendant, quelquefois le rival. On lui donna même le titre de Conseiller du Saint-Siège (consiliarius S. Sedis) et en cette qualité il remplit l'office de premier ministre du Pape, il fut secrétaire d'Etat avant la lettre.

Sous les ordres du Primicier se trouvait le *Secundarius* spécialement chargé du travail de rédaction et du secrétariat. Le *Scriniarius* veillait sur les archives et la bibliothèque ; l'*Arcarius* avait la garde de la caisse et s'occupait du service de la trésorerie ; le *Sacellarius* prenait soin de la sacristie. Le *Nomenclator* (greffier) et le *Defensor* (avocat) assistaient le Primicier dans ses fonctions judiciaires. A mesure que l'extension et la multiplicité des affaires amenèrent l'augmentation du personnel subalterne, ces divers fonctionnaires gagnèrent en puissance et en prestige, devinrent les notables du clergé, *proceres* ou *primates cleri*, et à côté des membres du presbytère, *cardinati*, ils prirent une part prépondérante à l'administration. D'ordinaire ils étaient diacres, souvent simples clercs, quelquefois mariés.

Ainsi composé le gouvernement général ne subit aucun changement jusqu'à saint Grégoire le Grand (590-604). Encore ce Pape n'y opéra-t-il que des réformes de détail, dans le

Digitized by Google

but de compléter la ressemblance de l'*Auditoire de Latran* avec l'*Auditoire impérial*. Avant d'entrer dans les Ordres, il avait été préteur et, devenu clerc, apocrisiaire à Constantinople. Le droit et les usages romains lui étaient familiers. A l'exemple de l'ancien préteur qui rangeait les archives, année par année, il fit tenir son registre pontifical en quatorze livres, indiction par indiction. L'ancien préteur, vêtu de pourpre, était assisté de cinq sénateurs, à droite, et de cinq chevaliers, à gauche, quand il rendait ses sentences. Il siégea lui-même au tribunal entre trois prêtres et trois diacres. Il fit écrire les sentences en sa présence par les notaires et greffiers comme cela se pratiquait devant l'empereur ou le préfet du prétoire. Il avait vu au Palais impérial soit l'Auditoire public où les parties étaient admises à présenter par écrit leur instance et à défendre leur cause, soit l'Auditoire secret, quand le voile tombant entre les assistants et le juge, l'empereur restait seul à délibérer avec ses amis et ses comtes. C'est ainsi qu'il y aura à Rome les consistoires publics et les consistoires secrets. Il avait vu dans la basilique Théodosienne les différents *scrinia* (armoires) où l'on déposait les actes publics, l'armoire des lettres émanées du prince (*scrinium epistolarum*) l'armoire des protocoles et des enquêtes (*scrinium libellorum et cognitionum*), l'armoire réservée (*scrinium memoriæ, id est gestorum et arcanorum imperii*), l'armoire des lois et constitutions (*scrinium depositionum generalium*). Ainsi le Latran aura ses polyptiques et ses archives diverses, et toutes les lettres y seront déposées sous le nom de *registre*. Il avait vu, à Constantinople, les onze collèges pour toutes les branches d'administration. Il avait remarqué spécialement le collège des notaires fondé par Auguste, sur le conseil de Mécène, présidé par le *magister scriniorum* et composé de subalternes, *proximus scriniorum*, intimes assesseurs et conseillers du prince. Ainsi Rome aura, outre les écoles des défenseurs, des régionaires, des sous-diacres, des chantres, etc., la *Schola* ou collège des notaires, dans laquelle il conservera le *Primicier*, dont j'ai parlé plus haut.

Un événement capital dans l'histoire de la Papauté vint compliquer les rouages administratifs et leur donner ce

Digitized by Google

caractère mi-civil, mi-religieux qu'ils ont conservé jusqu'en 1870, ce fut la formation de l'*Etat pontifical* ou *Patrimoine de Saint Pierre*. Grégoire le Grand est à juste titre considéré comme l'un des fondateurs de ce patrimoine. En parlant à l'empereur, il défend Rome comme un héritage et appelle l'Italie sa terre. En préfet indépendant du prétoire, il amende une loi qui ferme les monastères aux soldats. Il possède, en propre, Otrante, Naples, Gallipoli, Neposium, le territoire de la Sabine. Il envoie des juges, des administrateurs, des généraux dans la Sicile, la Calabre, la Pouille, la Campanie, l'exarchat de Ravenne, la Dalmatie, l'Illyrie, la Sardaigne, l'île de Corse, la Ligurie, les Alpes Cottiennes. Il a de vastes domaines en Afrique et jusque dans l'Asie. Il possède, dans les Gaules, un apanage de l'Eglise gouverné par un patrice.

Pour gérer tous ces biens l'*arcarius* du palais de Latran lui parut insuffisant. Il le remplaça par une institution, qui semble avoir été le levier le plus puissant de son administration, je veux parler du collège des Défenseurs (*Defensores*). Les défenseurs étaient au nombre de sept, et sur le rang des sept diacres régionnaires. Non seulement ils administraient les possessions de l'Eglise, mais encore ils portaient partout les ordres du Pape, traitaient avec les évêques, les convoquaient devant eux, présidaient les synodes et les tribunaux, distribuaient, même aux évêques, les reproches et les censures, vérifiaient les comptes, les procès, les sentences, et rendaient, de tout, un rapport sévère. Eux-mêmes, d'ailleurs, étaient surveillés par les évêques, soumis à l'appel, admonestés au besoin et réprimandés sévèrement (1).

Par la suite, le Collège des défenseurs se transforma et devint la *Chambre apostolique* (Camera apostolica). Depuis le x^e^ siècle la Chambre apostolique a incarné l'administration des biens de l'Eglise et, par extension, le gouvernement financier et édilitaire des Etats pontificaux.

C'est à l'empire franc des Carolingiens que la Rome papale emprunta l'idée de cette transformation et même les termes qui ont servi à désigner l'institution nouvelle.

(1) Cf. Cardinal J.-B. Pitra, Analecta novissim. ch. 1, passim.

Digitized by Google

Sous la monarchie franque, la *camera* désignait la chambre du trésor et le *camerarius* en était le gardien et l'économe. A la suite des étroits rapports qui unissaient les Papes et les rois de la maison de Pépin d'Héristal, il y eut imitation par les uns de ce qui se faisait chez les autres. Le chef des *défenseurs* romains prit le nom de camérier, ses collègues, celui de clercs de la camera et la camera elle-même, celui de Chambre apostolique.

Avec le temps le terme de camérier s'altéra et dès le XIIe siè- il fut remplacé par celui de camerlingue qui est devenu populaire.

Comme autrefois l'archidiacre, le Camerlingue vit son pouvoir grandir rapidement et s'étendre sur tous les services de l'Etat et sur le personnel de la Cour. Aussi Grégoire X n'étonna personne lorsqu'en 1274, réorganisant le conclave, il décréta que le Camerlingue devait rester en fonctions, après la mort du Pape, avoir une part prépondérante dans le gouvernement pendant l'interrègne avec les cardinaux, chefs d'ordre, et organiser le conclave. Nous verrons ce personnage prendre trop de puissance et la perdre en partie au XVIe siècle. Mais n'anticipons pas.

* * *

Replaçons-nous aux frontières des XIe et XIIe siècles, c'est jusque-là que nous avons conduit notre enquête sommaire.

A ce moment, grâce aux victoires remportées sur les empereurs allemands, dans la célèbre querelle des Investitures, il se produit autour de la tiare un grand mouvement de concentration qui retentit, cela va sans dire, sur l'organisme gouvernemental. Toutes les affaires de la chrétienté viennent aboutir à Rome. Il en résulte que les Papes sont contraints de transformer et d'agrandir les cadres administratifs. Depuis les origines, le clergé romain, attaché au gouvernement, s'occupait, en même temps, du saint ministère. Ils lui enlèvent le caractère pastoral et ils le confinent dans l'administration, en constituant un clergé spécial pour le service des paroisses de la ville. Le presbytère était recruté uniquement à Rome. Ils entendent le conseil de saint Bernard disant à Eu-

Digitized by Google

gène III : *Tuum est undecumque evocare. An nan eligendi de toto orbe orbem judicaturi?* et en vue de le rendre plus compétent et plus respectable à l'univers chrétien ils y font entrer les personnalités marquantes des diverses Eglises. Puisqu'il devait agir sur toute l'Eglise il fallait bien lui donner le caractère de catholicité et faire apparaître ce caractère jusque dans sa composition. Dès lors, tous ses membres, divisés en trois ordres, évêques, prêtres, diacres, portent le titre de cardinal, et le presbytère lui-même est appelé le Sacré-Collège. Dès lors aussi, il est l'électeur officiel, incontesté et unique du Souverain Pontife, qu'il prend presque toujours parmi les siens, et Alexandre III peut consacrer ce droit, avec le concile de Latran de 1179, par la bulle *Licet vitanda discordia.*

Mais on se convainc bien vite que ce n'est pas assez de faire des transformations dans le presbytère, il faut en opérer ailleurs. En matière de conscience et de confession l'usage s'était introduit peu à peu de réserver à l'absolution du Pape, ou de ses délégués, certains délits et péchés réputés plus graves en eux-mêmes ou dans leurs conséquences. Cette coutume s'étendit assez vite dans toute l'Eglise et le nombre des fautes réservées s'accrut de même. De la sorte les pénitenciers romains s'élevèrent au-dessus de leurs collègues des églises épiscopales. Au XIII^e siècle, l'Office de la pénitencerie apparaît assez important pour qu'on lui donne une nouvelle organisation. On met à la tête un cardinal ; sous l'autorité du cardinal, un comité de théologiens et de canonistes pour résoudre les cas de conscience ; un secrétariat pour expédier les réponses et, dans les grandes basiliques romaines, des confesseurs, appelés pénitenciers mineurs, par opposition au cardinal grand-pénitencier, et munis de tous les pouvoirs pontificaux de remettre les péchés. La *Sacrée Pénitencerie* n'a pas cessé de fonctionner, depuis lors, avec cette organisation. On a créé plus tard, pour seconder le grand-pénitencier, un Régent de la Pénitencerie et quelques autres employés inférieurs, mais le tribunal — car c'en est de deuxième degré, pour la conscience, — a conservé sa physionomie primitive.

La *Pénitencerie* opère sur le terrain que la langue canonique nomme le for interne. La *Daterie* est de for externe. Elle est

Digitized by Google

contemporaine de la Pénitencerie et elle est née par bouture, de la *Chancellerie*.

Parmi les affaires que la centralisation de Grégoire VII (1073-1084) et de ses successeurs amena à Rome, beaucoup avaient trait aux bénéfices, évêchés, abbayes, canonicats, prébendes de toutes sortes. Quand on vit que le Pape était seul dispensateur de ces dignités, les candidatures qui, auparavant, s'éparpillaient dans les chancelleries des princes chrétiens, s'accumulèrent à la chancellerie pontificale. Pour tenir compte des droits de chacun on les inscrivit par rang d'entrée, avec un numéro d'ordre sur un registre spécial. Le bureau qui fut chargé de ce travail s'appela tout simplement la *Daterie*, à cause de la nature de la fonction qu'il remplissait, à savoir, dater les lettres et les suppliques de postulation. Petit à petit on demanda au bureau de ne pas se borner à enregistrer purement et simplement, mais à prendre des informations sur les mérites des solliciteurs. Bref, un jour vint, sous Honorius III, où le bureau de la Daterie fut aussi occupé que tous les autres réunis de la Chancellerie et l'on en fit une administration autonome. La Daterie a tenu dans l'Eglise, depuis sept cents ans, la feuille des bénéfices. Elle a acquis, en plus, par accession, la faculté de délivrer les dispenses matrimoniales et de concéder une foule de faveurs, qui ont fait que dans son administration il n'y a jamais eu homogénéité de travail, ni règles précises sur tous les points, ni méthode claire, ni compétence définie. Les canonistes avouent qu'on ne peut la connaître sans y avoir été employé. On y vit d'usages et de traditions plutôt que de droit écrit et d'autre part, soit à cause de la multitude des emplois, soit à cause de la diversité des affaires, c'est une forêt broussailleuse, dans laquelle il est difficile de s'aventurer. Dans ses fourrés vivait jusqu'ici un peuple de Scribes et de procureurs que Pie X frappe sans pitié de la loi de décimation. Nous dirons, en son lieu, comment il réduit cette institution à sa fonction normale.

La création de la Daterie ne suffit pas à alléger entièrement le fardeau de la Chancellerie. Il fallut y ajouter un secrétariat qui eut la tâche d'expédier les documents pontificaux de moindre importance et que pour cette raison, on désigna par le nom

Digitized by Google

de *Secrétairerie des Brefs*. C'est en 1317 qu'aurait été établie la Secrétairerie des Brefs. Supprimée par Paul II en 1466, rétablie par Sixte V en 1487, et enfin confirmée dans sa forme définitive, sous Grégoire XV et Innocent XI, elle est restée différente des secétaireries moins importantes des *Brefs aux princes* et des *Lettres latines*.

Pendant que fonctionnaient ces divers rouages, le Sacré-Collège se réunissait souvent en consistoire sous la présidence du Pape, et, comme dans les siècles du haut moyen âge, il traitait de toutes les questions intéressant l'Eglise, répondait aux consultations, faisait des lois et rendait la justice aux fidèles et aux clercs. Au temps d'Innocent III il y avait trois consistoires par semaine, sans compter les consistoires secrets.

C'est de ces assemblées que sont sorties la plupart des Décrétales données comme l'on sait, à l'instar des lois romaines, sous la forme de réponses à des cas proposés.

Les autres tirent leur origine du célèbre tribunal de la *Rote* qui se créa vers ce temps.

Si actif en effet que fût le consistoire il se vit bientôt débordé par les affaires. Les papes prirent l'habitude d'en donner une partie à traiter aux personnages qui venaient tout de suite après les cardinaux, et que l'on qualifiait de chapelains ou de chambellans. Par ce travail souvent répété, ces chapelains devinrent juges et formèrent un tribunal, différent de celui des cardinaux. On l'appela l' *Auditoire de la Rote : Auditoire*, par similitude avec l'auditoire cardinalice; et auditoire de la *Rote*, du nom de la salle ronde où il se réunissait, pour le distinguer de celui des cardinaux. Plus tard, le nom d'*auditoire* se perdit, et l'on ne connut plus que le tribunal de la *Rote*.

On ne peut préciser la date de fondation de la Rote, parce que cette fondation se fit par évolution du tribunal antique des juges palatins, plutôt que par création. Elle apparaît toutefois bien établie sous le pontificat de Jean XXII (1316-1334). Dans le règlement organique qu'il lui donna, ce Pape appelle les juges *Auditores causarum Ecclesiæ romanæ;* il leur permet à chacun de prendre jusqu'à quatre secrétaires, leur prescrit

Digitized by Google

de se rendre en séance avec le rochet et la cappa, d'y discuter attentivement les causes, en opinant à tour de rôle, suivant le rang d'ancienneté et de rendre la sentence par vote, à la la majorité des voix.

Il n'y eut pas, au début, un nombre fixe d'auditeurs. On en compta jusqu'à trente. Sixte IV en trouva quatorze, quand il monta sur le trône pontifical en 1471. Par la bulle *Romani Pontificis* du 14 mai 1472, il décréta qu'il y en aurait douze et son ordre a été suivi jusqu'à nos jours.

Dès l'origine l'usage s'établit de composer le tribunal de juges appelés de toutes les parties du monde. Dans la suite, ce mode de recrutement fut consacré par les lois pontificales.

La Rote acquit très rapidement la grande célébrité. On l'appela l'asile de la justice. Ses sentences furent comparées à celles du tribunal des « Prudents » chez les Romains, et de même que les Prudents faisaient la loi par leurs décisions jurisprudentielles, de même les auditeurs de Rote eurent la gloire de voir nombre de leurs arrêts entrer dans le Code ou *Corpus juris*.

Le recueil complet des décisions de la Rote forme dans les archives du Vatican le plus grand dépôt de jurisprudence que l'on connaisse. C'est que peu de tribunaux, sans doute, peuvent se vanter de sept siècles d'existence.

La Rote jugeait les procès ecclésiastiques de la chrétienté et les procès civils des Etats pontificaux. Durant cent ans, environ, elle fut seule à remplir cette double charge. A partir du XV^e^ siècle, on la voit secondée par le tribunal de la Chambre apostolique qui jugeait les procès de fiscalité, par les tribunaux particuliers de l'*Auditeur* et du *Trésorier* de la dite Chambre, par ceux du Gouverneur et du Sénateur de la ville, enfin par les tribunaux administratifs des services de l'édilité, de la voirie, de l'agriculture, des subsistances, des douanes, des eaux et des monnaies.

Première en date, la Rote joua vis-à-vis de ces tribunaux le rôle de Cour d'appel. C'est pourquoi Sixte IX, Clément X et Alexandre VIII l'appelaient le suprême tribunal du monde chrétien. Ce fut pour peu de temps, toutefois. A la fin du XV^e^ siècle on en créa un autre qui lui fut supérieur et que l'on

Digitized by Google

nomma la *Signature de justice*, parce que, agissant directement au nom du Pape il soumettait à sa signature toutes ses décisions. La *Signature*, chargée de juger les causes criminelles et bénéficiales, fut divisée par Alexandre VI en deux sections, l'une pour les affaires de justice, l'autre pour les affaires de grâce.

La *Signature de justice* se composait d'un cardinal préfet et de prélats référendaires.

Le Préfet, assisté d'un doyen et d'un sous-doyen, avait des pouvoirs très étendus. Pour ne parler, ici, que des principaux, il signait au nom du Pape les décisions, réglait les conflits de compétence entre les tribunaux, et, plus tard, entre les Congrégations, quand elles furent instituées.

Tout de suite après le Préfet, venait l'auditeur de la *Signature* qui remplissait, aidé d'un sous-auditeur, la fonction de secrétaire, et expédiait, de son propre chef, les affaires de pratique courante.

Les prélats référendaires furent d'abord les mêmes à la *Signature de justice* et à la *Signature de grâce*. Innocent VIII établit entre eux une distinction. Ceux de la *Justice* s'occupaient uniquement de *rapporter* les affaires contentieuses et ceux de la *Grâce* soumettaient au Pape les suppliques qui demandaient quelque faveur. La *Signature de grâce* n'était pas à proprement parler un tribunal, mais un comité consultatif relatif aux faveurs à obtenir en Cour de Rome, particulièrement en matière bénéficiale.

Parmi les cardinaux qui en étaient membres de droit, se trouvaient le cardinal Vicaire de Rome, le Pro-Dataire, et le Préfet de la *Signature de justice*. Ces éminents personnages avaient à émettre au Pape, qui demeurait libre de les suivre, des avis sur l'opportunité des suppliques et des réponses à y faire.

En outre des prélats référendaires, il y avait des *prélats votants* qui avaient voix délibérative tout comme les cardinaux, tandis qu'à la *Justice*, les *prélats votants* possédaient simplement les droits de conseillers.

Les deux *Signatures* prirent au XVI^e^ siècle une grande importance, l'une comme cour suprême de justice, l'autre comme

Digitized by Google

ministère des grâces. La dernière a cessé d'exister sous le pontificat de Grégoire XVI ; la première s'est éteinte en 1870. Pie X la rappelle à la vie.

* * *

Ce XVIe siècle qui vit l'apogée des « Signatures » fut encore témoin d'une sorte de révolution qui s'opéra dans le gouvernement général par la création de la *Secrétairerie d'Etat* et des *Congrégations*. Ces deux institutions ont donné à l'Eglise l'aspect et l'allure d'une monarchie moderne.

La Secrétairerie d'Etat doit sa naissance au désir des Papes de diminuer, sans pourtant abolir sa charge, la puissance du Camerlingue et au dessein d'adapter leur principat civil aux nouvelles conditions où se trouvèrent les Etats, après les transformations politiques du XVe siècle.

J'ai dit plus haut que le Camerlingue, soit par la nature de ses fonctions, soit par le concours des circonstances habilement exploitées, donna à sa fonction une extension démesurée. Il avait trouvé le moyen de réunir entre ses mains les pouvoirs de l'ancien archidiacre, que Grégoire VII supprima précisément parce qu'il tenait en échec l'autorité papale, et d'y ajouter ceux qui proviennent de la puissance politique. Il était le véritable chef de l'Etat pontifical, qu'il gouvernait avec les *Clercs* de la chambre et une armée de fonctionnaires, tous à sa nomination. Ses premiers Clercs étaient de vrais ministres. Le *Vice-camerlingue*, gouverneur de Rome, remplissait les fonctions de ministre de l'Intérieur et de la Police, le second, l'*Auditeur de la Chambre*, dirigeait la Justice et l'Instruction publique ; le troisième, le *Trésorier de la Chambre*, détenait le portefeuille des Finances. Les quatre suivants administraient les services des subsistances et approvisionnements, de la guerre, des monnaies, des archives, des eaux, des voies et chaussées. Les autres composaient la commission de la révision des comptes.

Et ce qui achevait de donner à cette puissance son aspect ombrageux, c'est qu'elle entendait être en quelque façon autonome. Les théoriciens du droit constitutionnel de l'Etat

Digitized by Google

pontifical, partant de cette conception que le *principat temporel* n'avait pas été donné aux Papes exclusivement, mais à l'Eglise romaine tout entière, incarnée dans son clergé, prétendaient que les cardinaux, chefs de ce clergé, avaient une part nécessaire dans le gouvernement; et, que déléguant leurs droits au camerlingue, celui-ci n'était pas un simple ministre du Pape, mais une sorte de collègue royal.

Les Papes ne perdirent pas leur temps à discuter pareille doctrine. Ils la combattirent dans les faits. Ils exigèrent d'abord que le Camerlingue soumît à leur approbation le choix de ses principaux collaborateurs, puis, suivant le procédé financier du temps, ils rendirent vénales beaucoup de charges administratives, de sorte que les titulaires devinrent dans une large mesure, indépendants du Camerlingue, comme le sont aujourd'hui, chez nous, les notaires, les avoués et les avocats, par exemple. Au surplus, ils frappèrent d'une pension annuelle de 6.000 écus la charge camérale elle-même. Avec cette somme, qu'on nomma *monte camerlingato*, ils alimentèrent le service des intérêts de la dette publique (*luoghi di monte*) dont la création inaugura le système du crédit moderne. Enfin, à côté du Camerlingue, représentant de l'aristocratie ecclésiastique, ils décidèrent d'établir un ministre émanant du principe monarchique, de leur propre autorité, par conséquent. Les circonstances politiques leur imposaient d'ailleurs ce nouveau collaborateur. Les grandes monarchies s'organisaient ; la dictature transformait jusqu'au régime des vieilles républiques italiennes. La papauté, pour entrer en contact avec ces nouveaux états, était obligée d'adopter les procédés de la diplomatie de cabinet et d'avoir un homme à Elle pour diriger, sous son inspiration, cette diplomatie.

Cet homme, qui devait avoir la pleine confiance du Pape, fut d'abord son propre neveu. Nommons le premier : Charles Borromée, neveu de Pie IV (1559-1565). Quand le Pape n'eut pas de neveu, il en adopta un. Ainsi se créa la charge de Cardinal-neveu, qu'on appela bien vite, le Cardinal-maître, *cardinale padrone*.

Cardinal-maître, il le devint en effet, en un clin d'œil. Assisté de nombreux secrétaires, qui eurent tous, tout d'abord

Digitized by Google

le titre de *secrétaires d'Etat*, il enleva pratiquement, au Camerlingue la direction des grands services publics et prit en main les relations avec les Etats, qu'il conduisit par des nonces de sa création.

Les meilleures institutions se gâtent entre les mains des hommes. Les Cardinaux-neveux arrachèrent la puissance aux Camerlingues, mais dès qu'ils l'eurent sans conteste, ils en furent enivrés et ils en usèrent autant au profit de leur famille qu'au profit de l'Eglise. « *Si mei non fuerint dominati*, disait un Pape mourant, *tunc immaculatus ero.* »

Innocent XII voulut tuer le népotisme. Il y réussit en abolissant la charge de Cardinal-neveu. On la transforma en secrétairerie d'Etat en 1692 et il fut entendu qu'elle serait confiée à un cardinal étranger à la famille du Pape. Clément XI confirma cette innovation qui devint dès lors définitive.

Au fond, le Secrétaire d'Etat a eu, jusqu'à Grégoire XVI, les pouvoirs du cardinal-neveu, j'entends le gouvernement intérieur et extérieur. En 1833, on trouva que c'était trop pour le même homme. On organisa une secrétairerie d'Etat pour les affaires intérieures et l'ancien Secrétaire demeura chargé de la diplomatie. Après le remaniement opéré par Pie IX, en 1845, il eut en même temps la présidence du Conseil des ministres. La révolution italienne l'a délivré des responsabilités de l'administration temporelle. Il garde le souci, qui ne va pas en diminuant, des rapports de l'Eglise avec les Etats.

Plus considérable encore que l'institution de la secrétairerie d'Etat, fut l'institution des congrégations. Entendons-nous bien sur ce mot. Il ne s'agit pas ici des *congrégations religieuses*, pieuses associations, dans lesquelles les membres doivent pratiquer en communauté les conseils évangéliques et relèvent d'une règle par les vœux simples ou solennels d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Les *Congrégations romaines* n'ont rien de commun, que le nom, avec ces associations. Ce sont des ministères, en somme, comme il y en a, actuellement dans tous les Etats mais des ministères en nom collectif. Alors que dans les Etats les ministères sont dirigés par un seul homme, dans l'Eglise les ministères se trouvent

Digitized by Google

sous l'autorité de plusieurs cardinaux réunis, d'où leur appellation latine de *congrégation*. Ces cardinaux sont présidés par l'un d'entre eux qui s'appelle préfet. On dit dans l'Eglise : le *Préfet de la Propagande*, par exemple, comme on dirait chez nous : *le ministre des colonies*.

L'idée des congrégations correspond chronologiquement à la séparation des pouvoirs dans les Etats européens, mais elle n'est pas de même nature. L'Eglise étant, par essence, une monarchie absolue, il n'y a pas à y opérer nécessairement la division des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Pie X vient de faire, en somme, cette séparation mais simplement et pour suivre les données de la logique et de la clarté, et aussi parce qu'il veut faire profiter l'Eglise de ce qu'il y a de bon dans les théories modernes du droit constitutionnel. Ses prédécesseurs du XVI^e^ siècle n'eurent pas de pareilles préoccupations. Un jour la pensée leur vint de constituer un comité de cardinaux pour étudier et suivre une affaire plus importante. La méthode donna des résultats et le comité fut transformé en congrégation permanente. On fonda ainsi successivement le *Saint-Office* (1542), l'*Index*, 1571, la *Congrégation des Évêques* et, sous Grégoire XIII, des congrégations spéciales pour les affaires d'Allemagne et de France. Longtemps ces essais furent incomplets : le poids de l'Eglise retombait toujours sur le consistoire, qui, cependant, fonctionnait difficilement par le fait que les cardinaux qui le composaient, se trouvant presque tous protecteurs de royaumes ou de provinces, devaient y défendre des intérêts contradictoires. Sixte V bouleversa tout le système administratif. Persuadé que le principe des congrégations était bon, il le généralisa et l'organisa en janvier 1587. Par la célèbre bulle *Immensa* il sanctionna ou établit quinze congrégations, dont six, la *Consulte d'Etat*, les *Subsistances*, l'*Armée*, les *Voies* et les *Ponts*, les *Eaux*, la *Réparation des dommages* étaient pour le service de l'Etat pontifical, et les neuf autres, le *Saint-Office*, la *Signature de Grâce*, les *Rites*, l'*Index*, le *Concile*, les *Réguliers*, les *Évêques*, les *Églises* et *Provisions consistoriales* et l'*Université romaine* devaient s'occuper de toute l'Eglise.

Après Sixte V, d'autres Papes créèrent aussi des congréga-

Digitized by Google

tions d'importance fort inégale, la *Congrégation de l'Examen des Evêques* (1591), celle de la Propagande (1622), celle de la *Discipline régulière* (1652), celle des *Indulgences* (1669), de Lorette et de la Fabrique de Saint-Pierre (1698), enfin, en 1814, celle des *Affaires ecclésiastiques extraordinaires*.

Au début, les Congrégations étaient purement administratives. Peu à peu, et sans que l'on sache pourquoi, elles se mirent à juger, tout comme la *Rote* ou la *Signature*, et même elles obtinrent que leurs jugements ne fussent pas soumis à l'appel. On disait d'elles : « *habent signaturam in ventre.* » Bien mieux elles firent quelques incursions dans le domaine législatif en portant des décrets-lois.

Elles reçurent des préfets au XVII^e^ siècle. Les travaux au début étaient dirigés par le plus ancien des cardinaux présents en séance. On leur donna, de même, des secrétaires, archevêques ou évêques, et des sous-secrétaires, ainsi que des auditeurs. Pour les affaires courantes, le préfet et les secrétaires formèrent à eux seuls un *congresso* ou bureau, qui les expédia sans réunir les cardinaux. On compléta enfin leur organisation en leur attachant des consulteurs, au nombre de quinze à vingt pour étudier les questions et en établir un *rapport* aux cardinaux.

Depuis trois siècles, elles se sont modifiées dans les détails. Quelques-unes, devenues sans objet, ont disparu, telles la *Sagra Consulta*, l'*Immunité* ; d'autres se sont réunies à leurs voisines, telles les *Evêques* et les *Réguliers*. Celles-ci ont pris le rôle d'un autre organisme tombé en désuétude. Celles-là ont agrandi démesurément leur puissance au détriment parfois de la bonne méthode et de la clarté des affaires. Mais le principe même des Congrégations a prévalu, et Pie X n'entend pas le détruire.

Digitized by Google

CHAPITRE II

COMMENT PIE X RÉORGANISE LE GOUVERNEMENT CENTRAL

Aux termes de la bulle « *Sapienti consilio* » la Cour pontificale comprendra désormais trois *dicastères* ou sections : des *congrégations*, des *tribunaux* et des *offices*.

§ I. Les Congrégations.

Il y aura onze Congrégations : le *Saint-Office*, la *Consistoriale* la *Discipline des Sacrements*, le *Concile*, la *Congrégation des Sociétés religieuses*, la *Propagande*, l'*Index*, les *Rites*, la *Cérémoniale*, les *Affaires extraordinaires*, les *Études*.

1° *Le Saint-Office.*

C'est à tort que l'on fait remonter le Saint-Office à l'hérésie des Albigeois. On établit bien à Rome, à dire vrai, un tribunal de l'Inquisition, pour la combattre, mais son ressort ne s'étendit pas au-delà de la province romaine. Il faut descendre au XVI^e^ siècle pour trouver « *La Sainte Inquisition romaine et universelle* » qui fut bientôt connue par le nom de *Saint-Office*. En 1542, Paul III chargea six cardinaux d'être « commissaires sur les affaires de la foi, inquisiteurs généraux et généralissimes ». Paul IV, en 1558, donna au Saint-Office sa forme définitive. Pie IV l'appelait la citadelle de la religion. C'est que le Saint-Office eut pour mission essentielle et principale de défendre la pureté de la foi et de maintenir les bonnes mœurs. De là sa préséance sur les autres congrégations, et la qualification de *suprême* qu'on lui donne à Rome. La défense de la foi comporte la surveillance des doctrines dans le monde entier et la condamnation de l'erreur. Tout ce qui se rapporte à la foi, de près ou de loin, releva donc naturellement du Saint-Office : l'hérésie, les questions de magie, les sortilèges, la divi-

Digitized by Google

nation, les phénomènes démoniaques, les visions et révélations, le magnétisme, le spiritisme, l'hypnotisme. A l'origine il eut à s'occuper de la condamnation des livres hérétiques. Quand l'*Index* eut été établi il ne fit plus cette besogne. Toutefois, juge des doctrines et des systèmes théologiques, quand il les trouvait exposés dans un livre et qu'il les condamnait, le livre était lui-même englobé dans la condamnation, et, dans ce cas, l'Index enregistrait le jugement pour son propre compte.

A ces fonctions originelles s'ajoutèrent par la suite les causes et procès des évêques, les dispenses du décret « Tametsi » abrogé le 4 août dernier par le décret « Ne temere », les questions d'abstinence et de jeûne, et en dernier lieu, l'élection des évêques.

Pie X retire au Saint-Office ces pouvoirs adventices. Il le ramène à sa fonction stricte de gardien de la foi et de la morale, le constitue juge des crimes d'hérésie, lui donne, comme appoint nouveau, la besogne que faisait la congrégation des Indulgences, et lui maintient, relativement au mariage, ses pouvoirs sur le « cas de l'Apôtre » et sur les empêchements de disparité de culte et de religion mixte.

Il ne touche pas à sa constitution qui a cela de spécial, parmi les autres congrégations, qu'il a pour Préfet le Pape en personne, pour secrétaire un cardinal ; il a, en outre, un assesseur, toujours cardinal et un commissaire général. Le Commissaire et son « premier compagnon », deux Frères-Prêcheurs, spécialement chargés des procès, collaborent avec l'assesseur. Ils déterminent les questions qu'on doit adresser aux consulteurs, celles qu'on proposera directement aux cardinaux. Ils jugent d'eux-mêmes les requêtes peu importantes. Le lundi, ils appellent autour d'eux les autres consulteurs ; c'est une assemblée délibérative. Le mercredi, les neuf cardinaux de la Congrégation se réunissent. Au début, l'assesseur est seul avec eux ; puis on introduit les consulteurs. Une seconde délibération s'engage et l'on arrête la décision qui sera soumise au Pape. Si l'affaire était très grave, on tiendrait une quatrième séance, le jeudi en présence du Pape. Mais le fait est rare. Tous les mercredis soirs l'assesseur a l'audience de

Digitized by Google

Sa Sainteté. Il expose le travail des cardinaux et les sentences signées du notaire, sont rendues au nom du Pape. Quant aux communications d'une portée générale, elles ont la signature du secrétaire, qui est toujours le plus ancien des cardinaux de la Congrégation (1) ».

2° *La Consistoriale.*

Voici une Congrégation que Pie X ranime de son souffle et à laquelle il confie une mission qui la met au premier rang des organismes de pure administration, car le Saint-Office est à part, à raison de son caractère doctrinal. La Consistoriale, ainsi baptisée, parce qu'elle a pour objet de préparer les affaires qui doivent être traitées au consistoire, fut instituée par Sixte V. Son mandat primitif comportait qu'elle s'occupât de l'établissement des nouveaux diocèses et des nouvelles abbayes exemptes de l'autorité épiscopale. Par concomitance, elle avait à surveiller les nominations épiscopales. En réalité, elle ne remplit jamais complètement son rôle, car, ou il y eut des pays sur lesquels ne put s'exercer son autorité, ou il se créa d'autres Congrégations, telles que celles de l'*Examen*, de la *Résidence*, et de l'*Election des évêques*, qui lui prirent de ses attributions et la laissèrent sans emploi, ou peu s'en faut.

Pie X fait disparaître toutes ces petites congrégations particulières et lui rend ses pouvoirs originaires en lui en ajoutant d'autres qu'il enlève au Concile. Il lui assigne une double tâche : l'organisation et le gouvernement des diocèses.

Il lui donne le soin, en premier lieu, de créer des diocèses, des chapitres cathédraux et collégiaux partout où besoin sera, dans les pays qui ne sont pas du régime de la *Propagande ;* de diviser, s'il le faut, les diocèses existants ; de veiller sur le choix des évêques, des administrateurs apostoliques, des coadjuteurs et des auxiliaires ; de conduire avec diligence et précaution les informations et les procès canoniques sur les candidats présentés ; d'examiner attentivement leur doctrine. Quand les diocèses à fonder et les candidats aux évêchés se-

(1) G. Goyau, *Le Gouvernement central de l'Eglise.*

Digitized by Google

ront hors territoire italien, le travail d'information sera fait par la secrétairerie d'Etat qui communiquera à la Congrégation, afin qu'elle soit juge, les documents et le rapport de l'affaire.

En second lieu, il appartiendra à la Congrégation de veiller sur le bon gouvernement des diocèses non soumis à la *Propagande*, et qui relevaient jusqu'à ce jour soit du *Concile*, soit des *Évêques et Réguliers*, soit de la *Consistoriale* elle-même. Il lui faudra donc s'assurer que les ordinaires remplissent fidèlement leurs obligations multiples, prendre connaissance des rapports qu'ils ont à présenter sur l'état de leurs diocèses ; leur assigner le temps de leur visite « *ad limina* » ; leur faire, à la suite, et après en avoir conféré avec le Pape, toutes remarques jugées utiles ; enfin s'occuper de très près, et sans défaillance, de la discipline et des études des séminaires diocésains.

A ces deux groupes de fonctions qui sont du reste liés intimement par leur connexité même, le Pape ajoute un troisième pouvoir particulier qui achève de donner de l'importance à la Congrégation : elle exercera, pour toutes les autres, la haute charge de tribunal des conflits : elle tranchera leurs différends de compétence.

Ainsi la *Consistoriale* devient le Conseil d'Etat de l'Eglise.

Quoi d'étonnant, après cela, que Pie X lui octroie un personnel particulièrement éminent? Il en réserve d'abord, la préfecture au Pape, ensuite il y fait entrer, comme membres de droit, à côté des cardinaux élus, le secrétaire d'Etat et le secrétaire du Saint-Office. Il lui donne un secrétariat, à la tête duquel se trouvera un cardinal ; comme sous-secrétaire ou assesseur, un prélat qui sera en même temps secrétaire du Sacré-Collège, et comme expéditionnaires un nombre suffisant d'hommes de valeur. Parmi les consulteurs siégeant de droit, l'assesseur du Saint-Office et le secrétaire de la Congrégation des Affaires extraordinaires.

Jamais on n'aura vu tant de sommités et d'illustrations dans un seul ministère.

Digitized by Google

3° *La Congrégation pour la « discipline des sacrements ».*

Nous sommes ici en présence d'une création de Pie X. Elle est destinée à s'occuper de tout ce qui concerne les sept sacrements, sauf les réserves, faites plus haut, en faveur du *Saint-Office* et les droits des *Rites*, dont il sera parlé plus loin, sur les cérémonies sacramentaires.

La question des sacrements était une de celles qui étaient les plus compliquées, au point de vue administratif, et qui mettaient souvent dans un cruel embarras les ecclésiastiques, confesseurs ou vicaires généraux, qui avaient des dispenses à demander en Cour de Rome. Deux congrégations, sans compter le Saint-Office, le Concile et les Evêques et Réguliers, deux Offices, la Pénitencerie et la Daterie, avaient compétence sur les Sacrements, en tout ou en partie. Ces compétences, établies au cours du temps, suivant les besoins du moment, étaient arbitraires, peu précises, et surtout pas toujours délimitées entre elles. Il s'ensuivait que parfois on ne savait à qui s'adresser parmi tant de gens qui pouvaient répondre. Pie X supprime la difficulté pour l'avenir. Seule, désormais, la nouvelle Congrégation aura autorité sur les Sacrements. Comme par le passé, l'Ordre et le Mariage donneront le plus gros travail. Elle s'occupera de toute la discipline matrimoniale, concédera toutes les dispenses au for externe, aux riches et *in formâ pauperum*, les sanations *in radice*, les dispenses de mariage simplement ratifié, les séparations des époux, les légitimations. Relativement à l'Ordre, elle délivrera les dispenses nécessaires aux Ordinands, sans empiéter sur les droits de la Congrégation préposée aux sociétés religieuses. En ce qui concerne l'Eucharistie, elle réglera toutes les questions soulevées par la réception du Corps de Notre-Seigneur et par la célébration de la Sainte Messe.

Elle aura, réserve faite des droits du Saint-Office, à se prononcer sur les doutes qui peuvent se présenter relativement à la validité du Mariage et de l'Ordre. Cependant, quand les doutes tourneront au procès en nullité, elle se désistera de la cause en faveur du tribunal de la Rote.

La nouvelle venue est construite sur le type des anciennes

Digitized by Google

Elle se composera donc d'un cardinal préfet, de cardinaux membres, d'un secrétaire et de ses auxiliaires, enfin des consulteurs.

A tout le moins, les gens d'administration et de droit se rendent compte de quelle utilité était cette Congrégation. Ils seront reconnaissants à Pie X de l'avoir instituée. C'est un bel acte de gouvernement et qui simplifie singulièrement la besogne bureaucratique.

4° *Le Concile.*

Moins heureux que les Congrégations dont j'ai parlé jusqu'à présent, le *Concile* perd, et beaucoup, dans la réorganisation. Une grande partie de ses attributions s'en va soit à la *Consistoriale*, soit à la *Discipline des Sacrements*, soit même à la *Rote*.

Je vais dire comment : On appelle du nom de « *Concile* » une Congrégation qui fut instituée par Pie IV, le 3 août 1564, pour veiller à l'exécution des décrets du Concile de Trente. Faire exécuter le Concile ce fut d'abord le seul rôle, et le seul droit par conséquent de la nouvelle venue. Elle n'avait pas qualité, non plus que les Universités, pour dissiper les doutes qui pouvaient s'élever sur le sens des textes ; le Pape seul gardait ce pouvoir. Sixte V, instruit par l'expérience de ce qu'il y avait d'incomplet dans cette organisation, et confirmant, du reste, la mesure déjà prise par Pie V, lui permit d'interpréter les décrets disciplinaires, moraux et judiciaires, réservant au Saint-Office les décrets dogmatiques. Seulement, il déterminait les limites de cette interprétation : elle devait être simplement *compréhensive*, c'est-à-dire, se tenir dans le texte lui-même, ne pas l'élargir, n'y pas faire entrer d'autres cas que ceux que le législateur avait prévus. A la longue, cette clause restrictive parut une entrave à la bonne marche de l'administration et il fut entendu que la Congrégation ferait de l'interprétation même extensive, ce qui signifiait qu'elle pourrait compléter la loi de Trente, quand besoin serait, pourvu qu'elle le fît en demeurant dans l'harmonie de la loi et dans la forme d'une interprétation. Ceci entraînait une vaste augmentation

Digitized by Google

de pouvoirs, et, comme d'autre part le Concile de Trente avait touché à tous les points importants de la discipline et de l'organisation ecclésiastiques, il s'ensuivit que la Congrégation, dite désormais en droit, interprète du Concile, eut une compétence très étendue et fit figure de ministère de l'Intérieur. On lui adjoignit, au cours des temps, des Chambres spéciales pour l'aider à remplir ses plus importantes fonctions, à mesure que les circonstances les firent naître : la Congrégation pour la *Résidence des évêques*, le 12 décembre 1634, chargée de faire observer par les évêques la loi de la résidence *intra diœcesim ;* la Congrégation du rapport « de *statu diœceseos* » que les Italiens appelaient « il concilietto » le petit concile et qui fut établie par Benoît XIV, le 23 novembre 1740 ; la congrégation pour la *révision des conciles provinciaux* que Pie IX institua pendant son exil, à Gaëte; enfin le « Studio » ou chambre d'attachés, composée de jeunes ecclésiastiques, docteurs en droit canonique et qui se forment à l'administration par la pratique des affaires.

D'être ministère ne fut pas tout pour le « *Concile* ». La *Rote* étant surchargée de procès et faisant trop attendre le tour de chacun, on se mit à porter au Concile, pour qu'il voulût bien les solutionner, tous ceux qui dépendaient de quelque texte de Trente. De là à lui soumettre même les autres il n'y avait qu'un tout petit pas, ou plutôt, souvent, il n'y avait rien, car était-on bien sûr que le procès ne relevait pas de Trente, par quelques-unes de ses circonstances? Bref, la Congrégation se mit au XVII^e^ siècle à faire fonction de tribunal. Elle s'organisa, à cette occasion, une procédure qui ne manquait pas d'originalité et où l'on trouvait les *causes de congresso*, traitées par le Préfet, le Secrétaire et l'Auditeur ; les *causes per summaria precum*, traitées en la forme d'un jugement sommaire, sans avoués, ni avocats ; les causes *in folio ex officio*, ou *in forma œconomica*, jugées, avec l'assistance judiciaire, et le concours des avocats d'office, sans pourtant y déployer tout l'appareil des jugements solennels ; enfin les causes *in folio, servato juris ordine*, où l'on suivait la procédure romaine solennelle dans tous ses détails.

Comme tribunal, elle devint très importante, surtout à par-

Digitized by Google

tir de Benoît XIV qui, par la Constitution *Justitia et pacis*, lui confia les jugements des procès de mariage, très nombreux comme l'on sait, et de nullité de la profession religieuse.

En sorte que le « Concile » avec ses vingt-huit cardinaux, son secrétariat, son défenseur du lien matrimonial, ou ministère public pour les mariages, ses deux consultes, l'une prélatice et l'autre composée de religieux, son « Studio » de jeunes attachés, ses procureurs, avoués, avocats, agents d'affaires, formait l'un des plus grands organismes du gouvernement de l'Eglise et avait une puissance formidable.

Mais cette puissance n'était pas homogène, non plus que le travail et l'organisation. Pie X a pensé qu'il y avait lieu de simplifier ces trois choses, et notamment de séparer le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif.

Désormais le « Concile » ne jugera plus, même les procès de mariage, non plus que les procès criminels des clercs. Ces affaires relèveront du tribunal de la Rote. Il connaîtra simplement des litiges disciplinaires, tels que les recours contre les sentences « *ex informata conscientia* » ou les nominations préjudiciables comme font les tribunaux administratifs, le Conseil de préfecture et le Conseil d'Etat.

Dans l'ordre administratif, le *Concile* perd le haut gouvernement des diocèses, qui passe, je l'ai dit, à la *Consistoriale*. Il n'a donc plus à examiner les rapports de « statu diœceseos, ni à surveiller la visite *ad limina* et la résidence dans le diocèse. Il conserve, toutefois, sa compétence sur la tenue des conciles provinciaux et des synodes épiscopaux, soit pour les permettre ou les interdire, soit pour reviser leurs actes.

Sa fonction propre et caractéristique consistera à veiller sur la discipline du clergé et du peuple chrétien.

Seront de son ressort les chanoines, les curés et autres prêtres, les confréries et pieuses associations paroissiales. Rentreront dans ses attributions les questions relatives au jeûne, à l'abstinence, aux dîmes, à l'observation des fêtes, les dispenses à obtenir sur ces divers points, les honoraires des messes, les bénéfices et les offices, les biens, la comptabilité y relative, les quêtes et tributs diocésains, les immunités des personnes et

Digitized by Google

des lieux, les dépenses nécessaires pour une nomination, quand celle-ci relèvera de l'évêque.

Enfin Pie X unit au *Concile* la Congrégation de Lorette, qui a mission de veiller sur le sanctuaire et sur le pèlerinage de cette ville.

On pourra appeler le *Concile* le ministère du clergé séculier.

5° *La Congrégation des « Sociétés religieuses »*.

Pour le clergé régulier il y en aura un autre créé par la transformation des *Evêques et Réguliers*.

La Congrégation des « Evêques et Réguliers » datait de Sixte V. Il fonda, en 1586, une Congrégation *super consultationibus regularium*, mais les différends entre les évêques et les réguliers pouvaient être évoqués également devant une Congrégation *super consultationibus episcoporum* précédemment instituée par Grégoire XIII. Sixte V, pour éviter des conflits d'attributions, fondit les deux commissions en une seule. Dès lors, on eut une Congrégation en partie double. Elle fut chargée de veiller sur l'épiscopat et, par lui, sur le clergé inférieur, et sur les ordres religieux. Elle exerçait des pouvoirs étendus sur l'administration des diocèses, envoyait des visiteurs apostoliques lorsque des enquêtes étaient urgentes, et des vicaires apostoliques, lorsque la maladie de l'évêque, ou bien, en cas de mort, l'absence de vicaires capitulaires laissait le diocèse sans gérant. Enfin, d'elle relevaient toutes les institutions monastiques, et c'était une clientèle que le XIX^e^ siècle avait vu s'accroître d'une façon inouïe, tellement que Pie IX avait créé en 1846 aux Evêques et Réguliers, une Chambre spéciale *Sur l'Etat des Réguliers* pour lui donner satisfaction. Il avait trouvé que la Congrégation générale, même aidée par son auxiliaire la *Discipline régulière* créée en 1649, sous Innocent X, ne suffisait pas à la tâche.

Avec la constitution *Sapienti consilio*, les *Evêques et Réguliers* perdent la moitié de leur nom et de leurs subordonnés. Ils s'appelleront simplement, désormais, la Congrégation des *Sociétés religieuses*, et abandonnant le soin de l'épiscopat, ils

Digitized by Google

n'auront souci que des religieux et de leurs rapports avec les chancelleries diocésaines.

Pour entrer dans quelques précisions, la Congrégation des *Sociétés religieuses* devra régir les ordres à vœux solennels et les congrégations à vœux simples, les compagnies religieuses qui n'émettent pas de vœux, les Oratoriens par exemple, et les tiers-ordres séculiers de l'un et l'autre sexe. Il lui appartiendra de régler les relations de ces communautés avec les évêques, de pacifier les différends qui pourraient s'élever entre gens d'église et gens de cloître. Elle restera tribunal compétent pour les causes disciplinaires des moines, mais pour ce genre d'affaires seulement. Les procès proprement dits iront à la Rote, comme pour tout le monde, excepté qu'il s'agisse de doctrine auquel cas c'est le Saint-Office qui aura seul qualité pour juger. Enfin elle fera les concessions de dispenses utiles et donnera les approbations aux congrégations qui voudront avoir dans l'Eglise une existence légale.

Rome procède avec lenteur dans la reconnaissance officielle des nouvelles sociétés religieuses. L'histoire antérieure de l'Institut, le sommaire de ses ressources, le texte de ses constitutions, l'avis de l'autorité épiscopale doivent être transmis. Il faut, d'autre part, que l'Institut se soit déjà essayé à la vie avant d'être admis à faire valoir ses droits à l'approbation. Un des prélats ou religieux consulteurs examine le dossier ; il propose parfois un certain nombre de modifications aux statuts de la fondation. Les membres de la consulte prélatrice créée par Léon XIII font une seconde révision. L'Assemblée générale des cardinaux discute. Si l'œuvre paraît digne d'encouragement, on décide l'envoi d'un bref d'éloge et d'un certain nombre de remarques sur les statuts. Une dizaine d'années après, l'Institut peut revenir à la charge. Il réclame, cette fois, une approbation formelle. Si les autorités diocésaines témoignent en sa faveur, cette approbation est accordée. Les statuts, néanmoins, ne sont pas encore réputés définitifs ; l'évêque ne peut plus les modifier à son gré, mais la Congrégation adresse à leur sujet une seconde série de remarques. Après un nouveau délai l'Institut représente ses constitutions. A ce troisième examen, elles sont corrigées avec un surcroît de

Digitized by Google

minutie et la Congrégation les approuve, à titre d'essai, pour quelques années. Ce laps de temps s'écoule, elle les reçoit et les examine une quatrième fois, et leur accorde, enfin, l'approbation définitive (1).

6° *La Propagande.*

La Propagande subit de moindres changements que le *Concile* et les *Évêques et Réguliers*. Elle ne perd pas des pouvoirs, mais simplement du territoire, et encore, ce faisant, elle rentre dans l'état normal. Et d'ailleurs, si elle abandonne des domaines en maints endroits, elle en gagne dans quelques autres, comme nous allons le voir.

La Congrégation « *de Propagandâ fide* », plus simplement la Propagande, préside à la diffusion de la foi. Elle fut établie le 22 juin 1622, par la bulle *Inscrutabili* de Grégoire XV, à l'occasion des missions de l'Orient qui s'ouvrait à l'évangélisation. L'ensemble et le détail des affaires ayant trait à la propagation de la foi dans l'univers lui étaient attribués. Une fois par mois les cardinaux, qui en étaient nommés membres, devaient se réunir en présence du Pape ; à deux autres jours du mois, ils devaient tenir une séance chez le plus ancien d'entre eux. « L'esprit de ce règlement primitif régit encore la Propagande contemporaine. Chaque semaine, chez le cardinal préfet, le secrétaire et les sous-secrétaires s'assemblent pour les affaires courantes. Le premier lundi du mois les cardinaux se réunissent en congrégation. Ils écoutent sur chaque question le rapport du cardinal « ponent ». Discussions et décisions sont relatées au Pape par le secrétaire, dans l'audience qui suit la Congrégation. Trente consulteurs, environ, sont associés aux travaux préparatoires qui éclairent l'avis des cardinaux. Enfin un protonotaire muet et attentif assiste aux séances. Lorsque la correspondance d'une chrétienté lointaine annonce le martyre d'un missionnaire, le protonotaire en dresse l'acte, ainsi qu'on faisait dans la primitive Église» (2).

La Propagande ne ressemble aux autres congrégations que

(1) G. Goyau, *Le Gouvernement central de l'Eglise*, ch. III.
(2) Cf. Goyau, op. cit., ch. VI.

Digitized by Google

par son organisation. Elle en diffère totalement par l'étendue de sa compétence. Elle revêt à ce point de vue, un caractère spécial; elle a une physionomie à part à la Cour romaine. Tandis que les autres congrégations n'ont qu'une portion de l'autorité, ou mieux encore, n'exercent l'autorité que sur un groupe d'affaires ou département, partout où elle règne — et son empire est immense, — elle a tous les pouvoirs et sur toutes les questions. Elle fait fonction de *Saint-Office*, de *Rites*, de *Concile*, d'*Évêques et Réguliers*, d'*Etudes*, etc. Seulement, comme elle ne pourrait subvenir à tout, elle emprunte fréquemment le concours de ses voisines pour traiter les affaires qui leur sont familières. Elle en reçoit les solutions toutes prêtes, les prend à son nom et à son compte et les envoie à qui de droit.

J'ai dit que la Propagande ressemble aux autres Congrégations par l'organisation. C'est vrai, mais j'entends parler du type général, des lignes maîtresses. Elle est conçue sur le modèle ordinaire, mais elle a des variétés et des différences accessoires qui tiennent à la complexité de son organisme.

D'abord elle est divisée comme en deux branches, l'une pour les rites orientaux, dont on sait que la Papauté veut qu'ils soient respectés, l'autre pour le rite latin. Sous la direction du même préfet, chaque branche a son secrétaire et ses consulteurs particuliers.

Ensuite l'administration financière était, jusqu'à ce jour, séparée de l'administration ordinaire, au point d'en être autonome. A la tête des finances se trouvait un cardinal, ayant le titre d'économe général de la Propagande et de Président de la Chambre des dépouilles, « camera degli spolii » disent les Italiens. La Chambre des dépouilles, qui ne s'applique qu'à l'Italie, administre les bénéfices pendant la vacance du siège et, depuis le 18 juin 1817, elle verse à la caisse des missions les revenus qu'elle en retire.

Enfin, il y a à la Propagande quantité de services auxiliaires qui n'existent pas ailleurs.

Trois commissions, dont le rôle est très nettement tracé, soulagent les congrégations générales et leur permettent d'expédier plus d'affaires dans une séance.

Digitized by Google

La première est chargée d'examiner les congrégations nouvelles et les statuts qu'elles présentent. La seconde juge les relations et rapports que les vicaires apostoliques envoient sur leurs églises. La troisième surveille l'impression des livres liturgiques orientaux; car la Propagande a, en propre, son imprimerie qui est célèbre dans le monde entier, à cause de sa collection de caractères de toute langue. Elle s'assure, de la sorte, que l'erreur ne se glissera pas dans les âmes par le fait des éditeurs ou des écrivains.

C'est pour compléter ces précautions qu'elle a un séminaire, dit Collège urbain ou de la Propagande, dans lequel elle élève, à ses frais, de jeunes chrétiens envoyés par les missionnaires, en vue de former un clergé indigène.

La Propagande dominait, jusqu'à ce jour, sur toute l'Asie, moins le diocèse de Goa, qui est possession portugaise ; sur l'Afrique, moins l'Algérie, Carthage et Angola; sur l'Océanie, sur le Nouveau-Monde, et, en Europe, sur l'Angleterre, la Norvège, la Suède, le Danemark, la Hollande, le Luxembourg, la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, le Monténégro, la Turquie, la Grèce, une partie de l'Allemagne et quelques points de la Suisse. Aussi appelait-on le Cardinal-préfet le Pape rouge. Parmi ces pays, tous ceux où la hiérarchie est régulièrement établie, lui étaient soumis par exception à la loi qui veut qu'elle ne règne que là où il n'y a pas de diocèses réguliers, mais simplement des stations, des préfectures, des vicariats, des délégations.

Pie X la fait donc rentrer dans le droit commun, en soustrayant à sa juridiction l'Angleterre, la Hollande, le Luxembourg, le Canada, les Etats-Unis et Terre-Neuve.

Il lui donne, par contre, la Russie et les républiques latines de l'Amérique, qui relevaient de la Congrégation des Affaires extraordinaires.

Dans son organisation, il touche à l'économat. Il supprime la charge de cardinal-économe et décrète qu'elle administrera elle-même, directement, les biens de la *Révérende Chambre des dépouilles*. Pour tout le reste il la laisse en l'état.

Digitized by Google

7° *L'Index.*

En ce qui concerne l'Index, il ne fait que modifier sa procédure.

L'Index, ou comité de censure de la presse, se rattache par ses origines à l'action défensive que la Papauté opposa à la Réforme. Paul IV, avec le concours du *Saint-Office*, avait dressé un premier Index des livres défendus. Sur la demande du Concile de Trente, Pie IV, en 1564, en fit publier un second. Il mit en tête, dix articles d'un règlement élaboré par dix-huit Pères du Concile, qui donnait les règles que l'on avait suivies pour le rédiger, et indiquait comment il fallait procéder dans la suite pour les cas analogues.

Pie V, en 1571, créa une Congrégation spéciale pour surveiller les ouvrages et continuer la liste de ceux que l'on devait interdire aux fidèles. Sixte V, dans la bulle que j'ai plusieurs fois citée, donna la dernière forme à cette Congrégation. Les Papes qui suivirent ne firent que régler des points de détail et de procédure. Cette dernière était jusqu'à ce jour ainsi établie. On ne condamnait que le livre dénoncé. Le secrétaire, toujours un Dominicain, remettait à l'un des consulteurs le livre dénoncé. Le consulteur faisait un rapport qu'on imprimait. Sous la présidence du secrétaire une réunion préparatoire, composée de six consulteurs et du Maître du Sacré-Palais, toujours un Frère-Prêcheur également, donnait un avis. Les cardinaux s'assemblaient ensuite. Ils délibéraient, en premier lieu, si le livre était condamnable, en second, lieu si la condamnation était opportune. Insuffisamment éclairés, ils déféraient la cause à un nouvel examen. Lorsque la décision leur paraissait mûre, ou bien ils condamnaient le livre, ou bien ils l'approuvaient, tantôt sans aucune restriction, tantôt en demandant des corrections. Toute condamnation était soumise par le secrétaire à l'assentiment du Pape.

C'est bien ainsi qu'on procédera encore, sauf les modifications suivantes. Premièrement, on ne se contentera pas de juger les livres dénoncés. On devra rechercher et poursuivre même ceux qui, n'étant pas dénoncés, pourraient être dan-

Digitized by Google

gereux pour les fidèles, et rappeler aux Ordinaires leurs devoirs sur ce point.

En second lieu, comme les livres peuvent attaquer la foi, qui est du ressort du Saint-Office, les deux Congrégations pourront se concerter pour les condamner s'il y a lieu, et leurs membres, depuis les cardinaux jusqu'aux employés inférieurs, seront liés par le même secret.

8° *Les Rites.*

« Les rites sacrés et les cérémonies dont l'Eglise, instruite par le Saint-Esprit, fait usage, contiennent un enseignement élevé pour le peuple de Dieu, renferment une profession de la vraie foi, expriment la majesté des choses saintes, élèvent l'esprit des fidèles à la méditation des mystères de la religion et allument en eux le feu de la dévotion. » C'est ainsi que parlait Sixte V dans la bulle « *Immensâ* », et il ajoutait : « Nous avons choisi cinq cardinaux, qui devront s'occuper principalement de faire observer avec exactitude les rites sacrés. » Depuis Sixte V, la Congrégation des Rites s'est singulièrement développée. Elle compte trente cardinaux environ, une nombreuse consulte ordinaire, des consulteurs spéciaux et membres de droit, à cause des fonctions qu'ils remplissent ailleurs, le maître du Sacré-Palais, le sacriste du pape, le secrétaire de la *Cérémoniale*, un protonotaire apostolique, les deux plus anciens auditeurs de Rote, des scribes, un hymnographe, un promoteur de la foi avec son assesseur et le sous-promoteur.

Sa mission consiste à régler tout ce qui se rapporte à la célébration des offices divins, à conserver les anciens rites dans leur pureté, à veiller à l'impression des livres liturgiques, le bréviaire, le missel, les antiphonaires ; à examiner le texte de l'office des nouveaux saints, à assurer la décence et la dignité du culte. Vin de la messe, cire des cierges, il n'est aucun détail dont elle dédaigne de s'occuper. Elle juge et condamne, quand il le faut, les représentations pieuses qu'introduisent l'imagerie et le statuaire. Elle autorise les dérogations à la liturgie. Enfin elle canonise les saints et les procès qu'elle conduit

Digitized by Google

à ce sujet, longs et coûteux, sont des modèles de circonspection, de sagesse et d'habileté.

Elle continuera à remplir cette lourde tâche, aidée par les Commissions liturgique, historico-liturgique et du Plain-Chant, *pro sacro concentu*.

9° *La Cérémoniale.*

La Cérémoniale est, en quelque mesure, une annexe des Rites. Créée par Grégoire XIII en 1572, et présidée par le Doyen du Sacré-Collège, assisté, comme consulteurs, des maîtres des cérémonies pontificales, elle est chargée de régler les questions de préséance, soit entre les cardinaux, soit entre les nonces et les ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège, de fixer l'étiquette pour la réception des souverains, de donner les instructions aux ablégats et aux gardes-nobles dépêchés aux nouveaux cardinaux, de décider enfin sur tout ce qui concerne le costume ecclésiastique, séculier et régulier.

Pie X ne lui enlève aucune de ces facultés. Il lui renouvelle même celle de réglementer les cérémonies de la Chapelle et de la Cour pontificale et de diriger les cardinaux, quand ils doivent remplir les fonctions sacrées hors du Vatican.

10° *Les Affaires ecclésiastiques extraordinaires.*

En sa forme actuelle, cette Congrégation ne date que de 1814. En réalité, elle rappelle l'usage, existant déjà, au XVI^e^ siècle, de former des Commissions transitoires de cardinaux, pour donner un avis sur les affaires importantes qui surgissaient inopinément, et elle remonte de fait à la Révolution française. On sait quelle persécution s'éleva contre l'Eglise, dans notre pays, depuis la Constitution civile jusqu'en 1800. Elle eut un retentissement douloureux sur l'âme de Pie VI qui, pour la suivre de plus près et essayer d'en atténuer les cruels effets, nomma une commission spéciale de cardinaux « *super negotiis ecclesiasticis Regni Galliarum.* » Cette Commission étudia les événements, prépara les solutions que soulevaient les problèmes du moment et eut la joie de travailler à l'élaboration du Concordat.

Digitized by Google

Elle disparut en 1809, à la suite de la captivité de Pie VII à Savone, puis à Fontainebleau.

En 1814, le cardinal Pacca la réorganisa avec huit cardinaux, un secrétaire et cinq consulteurs. Elle établit elle-même sa procédure et sa méthode de travail. Il fut décidé, dans la première séance, qu'elle se réunirait une fois par semaine, de droit, que les questions seraient, après délibération sur rapport, tranchées à la majorité des suffrages et la solution transmise par l'entremise du secrétaire, au Secrétaire d'Etat. Que si les voix se partageaient également sur deux solutions, on demanderait au Pape de délibérer, sous sa présidence, et son vote ferait pencher le plateau de la balance.

Elle grandit rapidement dans l'estime et la confiance des Papes, grâce à l'activité qu'elle déploya. Il était entendu qu'elle n'étudierait que les affaires que la Secrétairerie d'Etat lui ferait soumettre. En fait, elle eut tout ou presque tout à examiner, des rapports de l'Eglise avec les Etats. La Secrétairerie en fit son conseil ordinaire et il n'y eut pas jusqu'aux autres Congrégations qui n'eussent recours à ses lumières et à ses bons offices.

Elle jouait même, jusqu'à ce jour, un rôle quelque peu semblable à celui d'une Cour de cassation. On soumettait à sa critique la sentence d'une Congrégation. Elle l'examinait attentivement, et si elle le jugeait opportun, elle demandait à la Congrégation de vouloir bien la réviser. Grâce à son intervention le plaideur battu obtenait ce qu'on nommait, en Cour de Rome, *le bénéfice de la nouvelle audience*.

Elle n'aura plus à remplir cette fonction, après la restauration qui vient d'être faite du tribunal de la Signature. Mais elle conservera la charge d'assister le Secrétaire d'Etat, surtout en ce qui regarde l'examen des lois civiles dans leurs rapports avec la religion, et la discussion des concordats.

II° *Les Etudes.*

Sixte V, dans la bulle « *Immensâ* », tant de fois citée, avait institué une Congrégation qui devait diriger l'Université romaine, appelée vulgairement *Sapience*. Pie VII voulut restau-

Digitized by Google

rer cette Congrégation qui depuis longtemps ne fonctionnait plus, mais la mort l'empêcha de mener à bonne fin ce projet. Il fut repris par Léon XII, en 1824, avec la bulle « Quod divina sapientia ». L'institution de Léon XII devait veiller simplement sur l'enseignement dans les Etats romains. Elle étendit peu à peu son action sur le reste de l'Eglise.

Il ne faudrait pas cependant l'assimiler à notre ministère de l'Instruction publique. Tandis que celui-ci s'occupe de l'enseignement à tous ses degrés, la Congrégation des Etudes n'a charge que de l'enseignement supérieur. Elle a mission — et c'est celle-là que lui renouvelle Pie X — de veiller sur les Universités catholiques du monde entier, spécialement sur les Facultés de théologie. Donc, il lui appartient d'ériger les Facultés, de donner le droit de conférer les grades, de les conférer directement elle-même, quand elle le juge à propos, de suivre de près la doctrine des professeurs et d'adresser aux recteurs toutes observations et remarques qui peuvent être imposées par les événements.

§ II. Les Tribunaux.

Après les Congrégations, les tribunaux. Le Pape en établit de deux sortes, l'un pour le for de la conscience, et c'est la *S. Pénitencerie*, les autres, pour le for externe, et ce sont la *Rote* et la *Signature*.

1° *La S. Pénitencerie.*

J'ai dit plus haut comment elle avait été instituée au XIII^e^ siècle et comment elle est fondée, en droit, sur la légitimité de la réserve du Pape, des cas de conscience et des fautes les plus graves.

Son domaine propre, c'est le for interne, entendez l'absolution des péchés qui dépassent les pouvoirs des confesseurs ordinaires, les dispenses et commutations de vœux, des irrégularités et des empêchements occultes de mariage. Cependant, à la Révolution française, les bureaux de la *Daterie* et

Digitized by Google

de la *Chancellerie* ayant été fermés, la Pénitencerie fut priée par le Pape de les remplacer pour les affaires plus pressantes et elle se mit, notamment, à donner des dispenses de mariage même pour les empêchements externes et publics. Elle avait depuis conservé de cette fonction, essentiellement transitoire, l'usage de délivrer les dispenses qui s'accordent gratuitement et qu'on nomme dispenses *in formâ pauperum*. Pie X lui retire cette faculté qu'il remet avec toutes les autres concernant le mariage, à la Congrégation nouvelle des Sacrements, et il lui prescrit de se cantonner dans le for interne. Là elle aura, comme par le passé, à impartir des absolutions, des dispenses, des commutations, des sanations, des condonations. Elle sera, en outre, un bureau de consultations et de renseignements pour les cas de conscience difficiles à résoudre, que l'on continuera à lui adresser de toutes les parties de l'Eglise. Elle garde l'organisation que lui avaient donnée les prédécesseurs du Pontife, particulièrement Benoît XIV. Elle comprend, en premier lieu, le tribunal lui-même de la grande pénitencerie, et ensuite, les trois collèges des pénitenciers-mineurs. Le tribunal se compose du cardinal grand-pénitencier, du Prélat-Régent de la Pénitencerie, d'un théologien, d'un canoniste, et de divers employés dont les principaux sont le *correcteur*, chargé de vérifier si les suppliques ont été rédigées dans les formes d'usage et de les corriger, au besoin ; le *datataire* qui appose la date aux concessions et dispenses données ; le chancelier enfin ou *sigillator*, qui revise les rescrits à expédier et y met le sceau d'authenticité, lequel, pour exprimer la miséricorde, porte, à son sommet l'image de la Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus entre ses bras.

Les trois collèges des pénitenciers-mineurs sont rattachés respectivement aux trois basiliques patriarcales de Saint-Pierre, de Saint-Jean-de-Latran et de Sainte-Marie-Majeure. Les religieux franciscains et dominicains, de toute langue et de tout pays, qui les composent, sont à la disposition des fidèles, tous les jours et à toute heure du jour, et afin que leurs confessionnaux soient bien en évidence, ils portent sur le devant, fixée à mi-hauteur, une longue baguette flexible et qui s'incline en molles ondulations, sans doute pour marquer la

Digitized by Google

pitié due aux pauvres pécheurs et réaliser cette parole du psalmiste : *Virga tua et baculus tuus, ipsia me consolata sunt.*

2° *La Rote romaine.*

C'est par extension du mot, et en le prenant dans son sens moral, que la Pénitencerie est appelée tribunal. Elle ne juge que les choses de l'âme. Il faut cependant, dès lors qu'elle est une société humaine dans sa composition, qu'il y ait, dans l'Eglise, des Tribunaux proprement dits pour pacifier les querelles, trancher les différends, en un mot pour administrer lé justice à chacun. Pie X, marchant sur les traces de ses prédécesseurs Sixte V, Innocent XII et Pie VI, décrète que dorénavant les Congrégations ne connaîtront plus des causes civiles et criminelles, qui requièrent l'appareil ordinaire de la procédure et il rétablit, pour faire ce travail, la Rote pontificale qui avait cessé de fonctionner depuis la chute du pouvoir temporel.

D'après la loi organique qu'il lui donne, sous le titre qu'on trouvera plus loin, de *Lex propria*, voici, dans les lignes essentielles, comment il règle la Constitution, la compétence et la procédure de la Rote.

La Rote sera composée de dix prélats, nommés par le Pape et appelés Auditeurs, tous prêtres d'âge mûr, docteurs au moins en théologie et en droit canonique, réputés pour l'honorabilité et la sagesse de leur vie et pour leur habileté juridique. A l'âge de soixante-quinze ans, ils seront mis d'office à la retraite avec le titre d'*auditeur émerite.*

Elle formera un collège présidé par un doyen qui sera *primus inter pares*. Les membres du collège suivront le rang de nomination, d'ordination ou d'âge. Le décanat venant à vaquer, on appellera à le remplir le premier des Auditeurs.

Chaque Auditeur choisira, avec l'agrément du Collège et l'approbation du Pape, un secrétaire pour l'aider dans ses travaux. Le secrétaire doit être pris parmi les ecclésiastiques docteurs en droit canonique et de vie éprouvée. Il agira au nom de son auditeur et demeurera révocable à son gré.

Il y aura, en outre, près le tribunal, un ministère public

Digitized by Google

représenté par deux procureurs, l'un qui se nommera promoteur de la justice, et l'autre défenseur du lien matrimonial, de la profession religieuse et de l'ordination. Les deux procureurs doivent réunir les mêmes qualités que les auditeurs ; ils seront nommés par le Pape, sur la présentation du Collège tout entier.

Le Parquet du tribunal comprendra en outre un nombre suffisant de greffiers et de notaires, nommés au concours par le tribunal.

Les Auditeurs prêteront serment avant d'entrer en fonctions, devant tout le Collège ; les autres membres devant le Doyen. Ils pourront être tenus au secret et répondre judiciairement de leurs indiscrétions, préjudiciables aux parties.

La Rote pourra se diviser en Chambres composées de trois membres fonctionnant alternativement, ou juger, toutes chambres réunies.

Elle jugera en première instance toutes les affaires que lui déférera le Souverain Pontife, et en appel celles qui auront déjà fait l'objet d'une instance devant les officialités diocésaines, si l'une des parties interjette cet appel.

Quant à la procédure, elle sera basée sur les règles générales du droit en la matière, sauf toutefois, les dérogations que voici : les affaires seront plaidées par écrit, délibérées à la suite d'un rapport du juge président de Chambre. Les avocats ne seront entendus, après leurs plaidoiries écrites, que pour des explications complémentaires. La sentence sera rendue dans un délai maximum de trente jours, en latin, avec des considérants de fait et de droit. Si elle confirme une autre sentence, elle passera en force de chose jugée, sauf recours à la *Signature apostolique*. Si elle s'oppose à une sentence déjà rendue, on renverra l'affaire devant une autre Chambre du tribunal.

Digitized by Google

3° *La Signature apostolique.*

Au-dessus de la Rote, et comme Cour suprême, se trouvera la *Signature Apostolique*, qui remplace les deux anciennes Signatures de Justice et de Grâce.

Ce qui, parmi les causes suprêmes des Etats, donnera à celle de l'Eglise une physionomie particulière, c'est qu'elle sera organisée comme une Congrégation, avec six cardinaux, don l'un sera préfet, avec un secrétariat, des archivistes et des consulteurs.

Pour le choix de ce personnel, pour le serment, pour l'obligation du secret et pour la discipline, on suivra les mêmes règles que pour les membres de la Rote.

La « *Signature Apostolique* » connaîtra en propre : 1° de l'exception de suspicion contre un Auditeur ; 2° de la violation du secret professionnel commise par un Auditeur; 3° du procès en nullité contre une sentence rotale ; 4° de la demande de *restitutio in integrum* contre un jugement de la Rote passé en force de chose jugée.

On aura trois mois utiles pour en appeler devant la *Signature* des sentences de la Rote. Mais, comme devant toute Cour de cassation, l'appel ne sera pas suspensif, sauf pourtant que, à la requête de la partie appelante, la *Signature* pourra, par un jugement interlocutaire, préliminaire du jugement sur la cause, arrêter l'exécution de la sentence rotale ou contraindre la partie victorieuse à fournir une caution pour le cas où la sentence étant exécutée, il pourrait en résulter des dommages.

C'est au secrétaire que l'on remettra le mémoire introductif d'appel. Le secrétaire et le préfet l'examineront attentivement et décideront, s'il y a lieu, de lui donner suite ou de le repousser.

Une fois admis, l'appel sera jugé par la « signature » soit suivant les formes ordinaires des jugements criminels, soit suivant une procédure d'équité naturelle *inspectâ solâ rei veritate*, quand il y aura lieu de fonctionner comme conseil supérieur de la magistrature contre un juge inférieur.

Digitized by Google

S'ils le jugent utile, le Préfet ou le tribunal feront intervenir aux débats les procureurs de la Rote, et partout où ils ne seront pas tenus par des lois spéciales, ils suivront les règles du droit commun.

Les mêmes avocats pourront plaider soit devant la *Rote*, soit devant la *Signature*. Pie X crée, à côté de la corporation des avocats consistoriaux qui plaident dans les causes des Saints, devant le Consistoire public, une corporation d'avocats pour les deux tribunaux qu'il ressuscite. De ce barreau seront membres d'abord les avocats consistoriaux ; en outre, les juristes prêtres ou laïques, docteurs en droit canonique, qui auront fait trois ans de stage auprès de quelque auditeur ou de quelque avocat, obtenu du Doyen de la Rote leur inscription au tableau de l'Ordre, au moyen d'un diplôme qu'ils feront signer du Doyen et contresigner d'un greffier du tribunal et qui auront enfin prêté serment de remplir scrupuleusement leur charge et de respecter les lois et usages des tribunaux.

A la demande du Doyen de la Rote ou du Prétet de la Signature, les avocats désignés devront prêter gratuitement leur concours aux pauvres. Ils s'en tiendront, pour les honoraires, aux tarifs établis par le Pape, et ne feront avec le client aucun contrat détourné dans le but de lui extorquer des sommes supérieures.

Le Collège des avocats consistoriaux fera fonction de Conseil de discipline pour tout le barreau. Les sanctions dont il frappera les coupables pourront aller jusqu'à l'amende, la suspense ou même l'expulsion de l'Ordre.

§ III. — Les Offices.

Pie X laisse subsister, et pour cause, les grands *Offices* de la Cour pontificale : la *Chancellerie*, la *Daterie*, la *Chambre apostolique*, la *Secrétairerie d'Etat* et les *Secrétariats des Brefs aux Princes* et des *Lettres Latines*. Mais, à tous, ou peu s'en faut, il impose des transformations.

Digitized by Google

1° *La Chancellerie apostolique.*

La Chancellerie est chargée de la rédaction et de l'expédition des Bulles. La Bulle est la plus ancienne forme de lettre pontificale. Elle emprunte ce nom au sceau de plomb, *bulla*, qui en marque l'authenticité. Longtemps on l'écrivit sur papyrus ; à partir du onzième siècle, elle s'est présentée sur parchemin. Elle atteignait autrefois de très grandes dimensions, jusqu'à six mètres cinquante, au Moyen Age ; elle mesure, aujourd'hui, soixante-dix centimètres. Longtemps aussi, jusqu'à nos jours, on employa un caractère dit gothique ou lombard, fort laid et presque illisible, et une écriture sans ponctuation ni coupures. Léon XIII, en 1878, ordonna d'y substituer le caractère latin ordinaire.

Il y avait jusqu'à ce jour quatre manières d'expédier une bulle ; on les appelait *voie de Chancellerie, voie de la Chambre apostolique, voie secrète* et *voie de Curie*. Les bulles de chancellerie étaient rédigées conformément à des règles, au nombre de soixante-douze, formulées par Jean XXII. Les bulles de la Chambre apostolique ne suivaient pas les règles de Jean XXII ; le cardinal chancelier, qualifié de « sommité » en rédigeait les minutes, d'après ses idées personnelles et travaillait pour le compte de la Chambre apostolique. La voie de Chancellerie comportait à la fois beaucoup de formalisme et beaucoup de frais. La voie de la Chambre réduisait le formalisme et maintenait les frais. Pie V en 1570, organisa l'expédition gratuite de certaines bulles par la *voie secrète* (via segreta). Sur l'avis de la Daterie, le sommiste préparait la bulle. L'acte était copié par le scribe *delle Bolle di via Segreta* attaché à la Daterie. Les signatures du sommiste, du prodataire, du secrétaire des brefs en attestaient l'authenticité. Enfin Clément XII avait, en 1735, créé, pour l'expédition des bulles, la voie de curie (*via di curia*). Les bulles qui prenaient cette route étaient les plus importantes pour l'ensemble de la chrétienté. Pie X fait disparaître ces différentes formes de bulles. Il ne conserve que la voie de chancellerie, dont il dit qu'il fixera les règles dans un document spécial. Il décrète, en outre, que la Chancellerie sera aux ordres soit du Pape, soit de la Con-

Digitized by Google

sistoriale pour rédiger toutes bulles qui leur paraîtront opportunes.

La Chancellerie, installée au palais de ce nom, avait comme chef un cardinal vice-chancelier, assisté d'un régent, haut prélat de la Cour. Elle comptait parmi ses employés, un prosommiste, un substitut, un garde du plomb ou de sceau, un notaire ou secrétaire, un custode, un maître du registre, un enregistreur des bulles et un collège de rédacteurs, dit abbréviateurs du Parc-Majeur et du Parc-Mineur ; *abbréviateurs* parce qu'ils rédigeaient les minutes en mots abrégés ; *du Parc*, à cause de la salle où ils travaillaient, et *majeur*, par opposition, dans la suite des temps, à un deuxième Collège qu'on ajouta au premier.

Le Pape supprime les Parcs majeur et mineur et il les remplace par le collège des protonotaires apostoliques, dits participants. Il change le nom de vice-chancelier en celui de chancelier tout court, et pour le reste il s'en tient à ce qui existe.

2° *La Daterie.*

J'ai dit plus haut, comment, au cours des âges, la Daterie avait ajouté les dispenses matrimoniales aux affaires des bénéfices et dignités ecclésiastiques, et comment, les matières bénéficiales s'étant compliquées avec les commendes, les *annates*, les *coadjutoreries canoniales* et les *pensions*, elle avait acquis une importance considérable et un nombreux personnel en exercice. Après avoir décidé que le cardinal s'appellera, dès ce jour, *Dataire* au lieu de *Pro-dataire*, Pie X ajoute qu'elle n'aura plus à s'occuper des mariages, ni des bénéfices qui sont conférés en consistoire, mais simplement des nominations aux bénéfices ordinaires et qu'elle suivra une procédure qui lui sera indiquée par des lettres particulières.

3° *La Chambre apostolique.*

Depuis la Révolution de 1870, la Chambre apostolique n'a plus d'Etats à administrer. Pie X la conserve pour gérer les biens temporels de l'Eglise, et surtout pour administrer le

Digitized by Google

Saint-Siège pendant la vacance. C'est durant ce temps, en effet, que la Chambre retrouve quelque chose de son antique Splendeur. Sous l'autorité de son chef, le cardinal-Camerlingue, elle constate officiellement la mort du Pape, prend en main l'administration des palais pontificaux, fait célébrer les funérailles du pontife défunt et organise le Conclave dont la haute police appartient au Camerlingue en personne.

4° *La Secrétairerie d'Etat.*

La Secrétairerie d'Etat, dont j'ai expliqué, en leur lieu, les origines ne comprenait jusqu'à ce jour qu'un seul office, et avait une organisation très simple. Dorénavant, elle se divisera en trois sections, toutes sous l'autorité du Cardinal-Secrétaire. La première s'occupera des affaires extraordinaires avec la Congrégation de ce nom. La deuxième traitera les affaires ordinaires et administrera les Ordres pontificaux destinés à honorer le mérite ou les services rendus, l'*Ordre du Christ*, l'*Ordre de Pie IX*, l'*Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand*, l'*Ordre de Saint-Sylvestre*, l'*Ordre du Saint-Sépulcre*, la médaille *pro Ecclesia et Pontifice* et les titres de noblesse romaine, tels que *comte* et *duc palatin*. La troisième comprendra l'ancien secrétariat des Brefs apostoliques. On sait que le Bref, de moindre importance que Bulle, s'en distingue, en diplomatique, en ce qu'il est écrit sur vélin et la bulle sur parchemin et qu'il porte en suscription le nom du Pape, *Pius papa*, tandis que dans la bulle, le pape se nomme évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. A la tête de la première section se trouvera le *Secrétaire* de la Congrégation des Affaires extraordinaires. La seconde sera dirigée par un *Substitut* et la troisième par le *Chancelier* des Brefs.

5° *Les secrétaireries des « Brefs aux Princes » et des « Lettres latines ».*

En vue d'honorer les princes et les évêques, qui sont les princes du peuple de Dieu, Innocent XI établit, à la fin du dix-septième siècle, un secrétariat spécial pour correspondre avec eux. Pie X le maintient en fonctions. Il conserve de même celui des *Lettres latines* dont on se sert surtout pour répandre

Digitized by Google

aux auteurs catholiques, désireux d'abriter leurs livres sous la recommandation pontificale.

Les pages qui précèdent ne peuvent se résumer. Et, sont-elles autre chose, déjà, qu'un abrégé très succinct, une esquisse sommaire, un tableau en raccourci, du Gouvernement central de l'Eglise ? En compensation, elles permettent de s'élever à quelques considérations générales qui leur serviront de conclusion.

Ce n'est pas, probablement, sans quelque influence prodidentielle que Pie X a dû, pendant son pontificat, faire vérifier par l'univers les deux grands principes sur lesquels repose la structure de l'Eglise : son immutabilité constitutionnelle et la perfectibilité de son organisation. En un temps, où la Révolution s'efforce de tout détruire du passé, il était bon, pour la foi à l'Eglise, qu'elle apparût inébranlable sur le roc où elle est bâtie, et alors que les esprits, hypnotisés par les idées de progrès, regardent toujours du côté des sociétés qui en paraissent imbues, il importait de la montrer, se perfectionnant sans cesse.

Pie X a fait ces deux démonstrations de la plus excellente manière, celle qui parle par les actes, la première, dans l'encyclique *Vehementer nos*, en repoussant au prix de la spoliation, de la pauvreté et de la souffrance pour ses prêtres aimés, la loi française de séparation, qui entendait mettre des corps élus par le peuple les « *cultuelles* », à la place du corps des pasteurs, le Pape et les évêques établis par Jésus-Christ ; la seconde, dans la bulle dont je viens de dire le fond, en donnant au gouvernement général une organisation plus vivante, plus souple, plus élastique et plus adaptée aux besoins de l'heure.

L'Eglise immuable n'est point immobile. Si elle demeure toujours la même, au-dessus des orages du temps, elle n'en suit pas moins la loi de la vie : croître en transformant son organisme, puiser, dans ses réserves profondes, des manifestations nouvelles d'activité et de fécondité, allier à la tradition, fermement maintenue, le progrès bien compris. Elle marche toujours devant les peuples, tenant élevé le flambeau de la foi qui prépare la demeure permanente d'en haut et de la civilisation qui embellit la demeure passagère d'ici-bas. Et c'est là sa gloire en même temps que son rôle.

R. PARAYRE.

Digitized by Google

CONSTITVTIO APOSTOLICA

DE ROMANA CVRIA (1)

PIVS EPISCOPVS

SERVVS SERVORVM DEI

AD PERPETVAM REI MEMORIAM

Sapienti consilio sa. me. Pontifex Xystus V, Decessorum vestigiis inhaerens eorumque coepta perficiens, sacros Cardinalium coetus, seu Romanas Congregationes, quarum aliquot iam erant adcerta negotia institutae, augerinumero voluit, ac suis quamque finibus contineri. Quare Apostolicis Litteris, die XXII mensis Ianuarii an. MDLXXXVII, queis initium, *Immensa*, eiusmodi Congregationes constituit quindecim, ut, « partita inter eos aliosque romanae Curiae magistratus « ingenti curarum negociorumque mole », quae solet ad Sanctam Sedem deferri, iam necesse non esset tam multa in Consistorio agi ac deliberari, simulque possent controversiae diligentius expendi, et celerius faciliusque eorum expediri negotia, qui undique, sive studio religionis ac pietatis, sive iuris persequendi, sive gratiae impetrandae, aliisve de causis ad Summum Pontificem confugerent.

Quantum vero utilitatis ex sacris his Congregationibus

(1) Les trois documents qui suivent sont publiés d'après l'édition même du Vatican, dont nous devons communication à la bienveillante complaisance de Monseigneur Déchelette, évêque d'Hiérapolis, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Lyon.

Digitized by Google

accesserit sive ad ecclesiasticam disciplinam tuendam, sive ad iustitiam administrandam, sive ad ipsos Romanos Pontifices relevandos, crescentibus in dies curis negotiisque distentos, compertum ex Ecclesiae historia exploratumque omnibus est.

Verum decursu temporis ordinatio Romanae Curiae a Xysto V potissimum per memoratas Apostolicas Litteras constituta, haud integra perstitit. Nam et Sacrarum Congregationum numerus, pro rerum ac temporum necessitatibus, modo auctus est, modo deminutus ; atque ipsa iurisdictio unicuique Congregationi primitus attributa, modo novis Romanorum Pontificum praescriptis, modo usu aliquo sensim inducto ratoque habito, mutationibus obnoxia fuit. Quo factum est ut hodie singularum iurisdictio, seu *competentia*, non omnibus perspicua nec bene divisa evaserit ; plures ex Sacris Congregationibus eâdem de re ius dicere valeant, et nonnullae ad pauca tantum negotia expediendâ redactae sint, dum aliae negotiis obruuntur.

Quapropter haud pauci Episcopi ac sapientes viri, maxime vero S. R. E. Cardinales, tum scriptis tum voce, et apud Decessorem Nostrum fel. rec. Leonem XIII, et apud Nos ipsos saepe institerunt ut opportuna remedia hisce incommodis afferrentur. Quod Nos quidem pro parte praestare curavimus datis Litteris die XVII mensis Decembris anno MCMIII, *Romanis Pontificibus ;* aliisque datis die XXVIII mensis Ianuarii anno MCMIV, *Quae in Ecclesiae bonum ;* itemque aliis datis die XXVI mensis Maii anno MCMVI, *Sacrae Congregationi super negotiis.*

Cum vero in praesenti res quoque sit de ecclesiasticis legibus in unum colligendis, maxime opportunum visum est a Romana Curia ducere initium, ut ipsa, modo apto et omnibus perspicuo ordinata, Romano Pontifici Ecclesiaeque operam suam praestare facilius et suppetias ferre perfectius.

Quamobrem, adhibitis in consilium pluribus S. R. E. Cardinalibus, statuimus ac decernimus, ut Congregationes, Tribunalia et Officia, quae Romanam Curiam componunt et quibus Ecclesiae universae negotia pertractanda reservantur, post ferias autumnales decurrentis anni, hoc est a die III

Digitized by Google

mensis Novembris MDCCCCVIII, non alia sint, praeter consueta sacra Consistoria, quam quae praesenti Constitutione decernuntur, eaque numero, ordine, competentia, divisa et constituta maneant his legibus, quae sequuntur.

I

SACRAE CONGREGATIONES

1° CONGREGATIO SANCTI OFFICII

1. Haec Sacra Congregatio, cui Summus Pontifex praeest, doctrinam fidei et morum tutatur.

2. Eidem proinde soli manet iudicium de haeresi aliisque criminibus, quae suspicionem haeresis inducunt.

3. Ad ipsam quoque devoluta est universa res de Indulgentiis, sive quae doctrinam spectet, sive quae usum respiciat.

4. Quidquid ad Ecclesiae praecepta refertur, uti abstinentiae, ieiunia, festa servanda, id omne, huic Sacro Consilio sublatum, Congregationi Concilii tribuitur ; quidquid ad Episcoporum electionem spectat, sibi vindicat Congregatio Consistorialis ; relaxationem vero votorum in religione seu in religiosis institutis emissorum, Congregatio negotiis sodalium religiosorum praeposita.

5. Etsi peculiaris Congregatio sit constituta *de disciplina Sacramentorum*, nihilominus integra manet Sancti Officii facultas ea cognoscendi quae circa privilegium, uti aiunt, Paulinum, et impedimenta disparitatis cultus et mixtae religionis versantur, praeter ea quae attingunt dogmaticam de matrimonio, sicut etiam de aliis Sacramentis, doctrinam.

2° CONGREGATIO CONSISTORIALIS

1. Duas haec Sacra Congregatio, easque distinctas partes complectitur :

2. Ad primam spectat non modo parare agenda in Consistoriis, sed praeterea in locis Congregationi de Propaganda Fide

Digitized by Google

non obnoxiis novas dioeceses et *capitula* tum *cathedralia* tum *collegiata* constituere ; dioeceses iam constitutas dividere ; Episcopos, Administratores apostolicos, Adiutores et Auxiliarios Episcoporum eligere ; canonicas inquisitiones seu *processus* super eligendis indicere actosque diligenter expendere ; ipsorum periclitari doctrinam. At si viri eligendi vel dioeceses constituendae aut dividendae sint extra Italiam, administri Officii a publicis negotiis, vulgo *Secretariae Status*, ipsi documenta excipient et *Positionem* conficient, Congregationi Consistoriali subiiciendam.

3. Altera pars ea omnia comprehendit, quae ad singularum dioecesium regimen, modo Congregationi de Propaganda Fide subiectae non sint, universim referuntur, quaeque ad Congregationes Episcoporum et Concilii hactenus pertinebant, et modo Consistoriali tribuuntur. Ad hanc proinde in posterum spectent vigilantia super impletis vel minus obligationibus, quibus Ordinarii tenentur ; cognitio eorum quae ab Episcopis scripto relata sint de statu suarum dioecesium ; indictio apostolicarum visitationum, examenque earum quae fuerint absolutae, et, post fidelem rerum expositionem ad Nos delatam singulis vicibus, praescriptio eorum, quae aut necessaria visa fuerint aut opportuna ; denique ea omnia quae ad regimen, disciplinam, temporalem administrationem et studia Seminariorum pertinent.

4. Huius Congregationis erit, in conflictatione iurium, dubia solvere circa *competentiam* Sacrarum Congregationum.

5. Huius Sacri Consilii Summus Pontifex perget esse Praefectus. Eique Cardinales *a secretis* S. Officii et *Secretarius Status* semper ex officio accensentur, praeter alios, quos Summus Pontifex eidem adscribendos censuerit.

6. A secretis semper esto Cardinalis a Summo Pontifice ad id munus eligendus ; alter ab ipso erit Praelatus, cui *Adsessoris* nomen, qui idem fungetur munere a secretis Sacri Collegii Patrum Cardinalium, et sub ipso sufficiens administrorum numerus.

7. Consultores huius Congregationis erunt *Adsessor* Sancti Officii, et *a secretis* Congregationis pro negotiis ecclesiasticis extraordinariis, durante munere : quibus accedent alii, quos Summus Pontifex elegerit.

Digitized by Google

3° CONGREGATIO DE DISCIPLINA SACRAMENTORVM

1. Est huic Sacrae Congregationi proposita universa legislatio circa disciplinam septem Sacramentorum, incolumi iure Congregationis Sancti Officii, secundum ea quae superius statuta sunt, et Sacrorum Rituum Congregationis circa caeremonias quae in Sacramentis conficiendis, ministrandis et recipiendis servari debent.

2. Itaque eidem Congregationi tribuuntur ea omnia, quae huc usque ab aliis Congregationibus, Tribunalibus aut Officiis Romanae Curiae decerni concedique consueverant tum in disciplina matrimonii, uti dispensationes in foro externo tam pauperibus quam divitibus, sanationes in radice, dispensatio super rato, separatio coniugum, natalium restitutio seu legitimatio prolis ; tum in disciplina aliorum Sacramentorum, uti dispensationes ordinandis concedendae, salvo iure Congregationis negotiis religiosorum praepositae ad moderandam eorumdem ordinationem ; dispensationes respicientes locum, tempus, conditiones Eucharistiae sumendae, Sacri litandi, adservandi Augustissimi Sacramenti ; aliaque id genus.

3. Quaestiones quoque de validitate matrimonii vel sacrae Ordinationis, aliasque ad Sacramentorum disciplinam spectantes, eadem Congregatio dirimit, incolumi iure Sancti Officii. Si tamen eadem Congregatio iudicaverit huiusmodi quaestiones iudiciario ordine servato esse tractandas, tunc eas ad Sacrae Romanae Rotae tribunal remittat.

4. Congregationi huic, quemadmodum ceteris omnibus quae sequuntur, erit Cardinalis Praefectus, qui praeerit sacro Ordini, aliquot Patribus Cardinalibus a Pontifice Summo eligendis conflato, cum *Secretario* aliisque necessariis administris et consultoribus.

4° CONGREGATIO CONCILII

1. Huic Sacrae Congregationi ea pars est negotiorum commissa, quae ad universam disciplinam Cleri saecularis populique christiani refertur.

2. Quamobrem ipsius est curare ut Ecclsiae praecepta ser-

Digitized by Google

ventur, cuius generis sunt ieiunium (excepto eucharistico, quod ad Congregationem de disciplina Sacramentorum pertinet) abstinentia, decimae, observatio dierum festorum, cum facultate opportune relaxandi ab his legibus fideles ; moderari quae Parochos et Canonicos spectant ; item quae pias Sodalitates, pias uniones, pia legata, pia opera, Missarum stipes, beneficia aut officia, bona ecclesiastica, arcas nummarias, tributa diœcesana, aliaque huiusmodi, attingunt. Videt quoque de iis omnibus, quae ad immunitatem ecclesiasticam pertinent. Eidem Congregationi facultas est reservata eximendi a conditionibus requisitis ad assecutionem beneficiorum, quoties ad Ordinarios eorum collatio spectet.

3. Ad eamdem pertinent ea omnia quae ad Conciliorum celebrationem et recognitionem, atque ad Episcoporum coetus seu *conferentias* referuntur, suppressa Congregatione speciali, quae hactenus fuit, pro Conciliorum revisione.

4. Est autem haec Congregatio tribunal competens seu legitimum in omnibus causis negotia eidem commissa spectantibus, quas ratione disciplinae, seu, ut vulgo dicitur, *in linea disciplinari* pertractandas iudicaverit ; cetera ad Sacram Romanam Rotam erunt deferenda.

5. Congregationi Concilii adiungitur et unitur, qua Congregatio specialis, ea quae *Lauretana* dicitur.

5°

CONGREGATIO NEGOTIIS RELIGIOSORVM SODALIVM PRAEPOSITA

1. Haec Sacra Congregatio iudicium sibi vindicat de iis tantum, quae ad Sodales religiosos utriusque sexus tum solemnibus, tum simplicibus votis adstrictos, et ad eos qui, quamvis sine votis, in communi tamen vitam agunt more religiosorum, itemque ad tertios ordines saeculares, in universum pertinent, sive res agatur inter religiosos ipsos, sive habita eorum ratione cum aliis.

2. Quapropter ea omnia sibi moderanda assumit, quae sive inter Episcopos et religiosos utriusque sexus sodales intercedunt, sive inter ipsos religiosos. Est autem tribunal competens in omnibus causis, quae ratione disciplinae, seu, ut dici solet,

Digitized by Google

in linea disciplinari aguntur, religioso sodali sive convento sive actore ; ceterae ad Sacram Romanam Rotam erunt deferendae, incolumi semper iure Sancti Officii circa causas ad hanc Congregationem spectantes.

3. Huic denique Congregationi reservatur concessio dispensationum a iure communi pro sodalibus religiosis.

6º CONGREGATIO DE PROPAGANDA FIDE

1. Sacrae huius Congregationis iurisdictio iis est circumcripta regionibus, ubi, sacra hierarchia nondum constituta, status missionis perseverat. Verum, quia regiones nonnullae, etsi hierarchia constituta, adhuc inchoatum aliquid praeseferunt, eas Congregationi de Propaganda Fide subiectas esse volumus.

2. Itaque a iurisdictione Congregationis de Propaganda Fide exemptas et ad ius commune deductas decernimus — in *Europa* — ecclesiasticas provincias Angliae, Scotiae, Hiberniae, et Hollandiae, ac dioecesim Luxemburgensem ; — in *America* — provincias ecclesiasticas dominii Canadensis, Terrae Novae et Foederatarum Civitatum, seu *Statuum Unitorum*. Negotia proinde quae ad haec loca referuntur, tractanda in posterum non erunt penes Congregationem de Propaganda Fide, sed, pro varia eorumdem natura, penes Congregationes ceteras.

3. Reliquae ecclesiasticae provinciae ac dioeceses, iurisdictioni Congregationis de Propaganda Fide hactenus subiectae, in eius iure ac potestate maneant. Pariter ad eam pertinere decernimus Vicariatus omnes Apostolicos, Praefecturas seu missiones quaslibet, eas quoque quae Congregationi a Negotiis ecclesiasticis extraordinariis modo subsunt.

4. Nihilominus, ut unitati regiminis consulatur, volumus ut Congregatio de Propaganda Fide ad peculiares alias Congregationes deferat quaecumque aut fidem attingunt, aut matrimonium aut sacrorum rituum disciplinam.

5. Quod vero spectat ad sodales religiosos, eadem Congregatio sibi vindicet quidquid religiosos qua missionarios, sive uti singulos, sive simul sumptos tangit. Quidquid vero religiosos

Digitized by Google

qua tales, sive uti singulos, sive simul sumptos attingit, ad Congregationem Religiosorum negotiis praepositam remittat aut relinquat.

6. Unitam habet Congregationem pro negotiis Rituum Orientalium, cui integra manent quae huc usque servata sunt.

7. Praefectura specialis pro re oeconomica esse desinit; omnium vero bonorum administratio, etiam *Reverendae Camerae Spoliorum*, ipsi Congregationi de Propaganda Fide committitur.

8. Cum hac Congregatione coniungitur Coetus pro *unione Ecclesiarum dissidentium*.

7° CONGREGATIO INDICIS

1. Huius sacrae Congregationis in posterum erit non solum delatos sibi libros diligenter excutere, eos si oportuerit, proxibere, et exemptiones concedere; sed etiam ex officio inquirere, qua opportuniore licebit via, si quae in vulgus edantur scripta cuiuslibet generis, damnanda; et in memoriam Ordinariorum reducere, quam religiose teneantur in perniciosa scripta animadvertere, eaque Sanctae Sedi denunciare, ad normam Const. *Officiorum*, XXV Ian. MDCCCXCVII.

2. Cum vero librorum prohibitio persaepe propositam habeat catholicae fidei defensionem, qui finis est etiam Congregationis Sancti Officii, decernimus ut in posterum omnia quae ad librorum prohibitionem pertinent, eaque sola, utriusque Congregationis Patres Cardinales, Consultores, Administri secum invicem communicare possint, et omnes hac de re eodem secreto adstringantur.

8° CONGREGATIO SACRORVM RITVVM

1. Haec Sacra Congregatio ius habet videndi et statuendi ea omnia, quae sacros ritus et caeremonias Ecclesiae Latinae proxime spectant, non autem quae latius ad sacros ritus referuntur, cuiusmodi sunt praecedentiae iura, aliaque id genus, de quibus, sive servato iudiciario ordine sive ratione disciplinae, hoc est, uti aiunt, *in linea disciplinari* disceptetur.

2. Eius proinde est praesertim advigilare ut sacri ritus ac

Digitized by Google

caeremoniae diligenter serventur in Sacro celebrando, in Sacramentis administrandis, in divinis officiis persolvendis, in iis denique omnibus quae Ecclesiae Latinae cultum respiciunt; dispensationes opportunas concedere ; insignia et honoris privilegia tam personalia et ad tempus, quam localia et perpetua, quae ad sacros ritus vel caeremonias pertineant, elargiri, et cavere ne in haec abusus irrepant.

3. Denique ea omnia exequi debet, quae ad beatificationem et canonizationem Sanctorum vel ad Sacras Reliquias quoquo modo referuntur.

4. Huic Congregationi adiunguntur Coetus *liturgicus*, Coetus *historico-liturgicus* et Coetus *pro Sacro Concentu*.

9° CONGREGATIO CAEREMONIALIS

Haec Sacra Congregatio iura hactenus ipsi tributa integra servat ; ideoque ad eam pertinet moderatio caeremoniarum in Sacello Aulaque Pontificali servandarum, et sacrarum functionum, quas Patres Cardinales extra pontificale sacellum peragunt ; itemque quaestiones cognoscit de praecedentia tum Patrum cardinalium, tum Legatorum, quos variae nationes ad Sanctam Sedem mittunt.

10°
CONGREGATIO PRO NEGOTIIS ECCLESIASTICIS EXTRAORDINARIIS

In ea tantum negotia Sacra haec Congregatio incumbit, quae eius examini subiiciuntur a Summo Pontifice per Cardinalem *Secretarium Status*, praesertim ex illis quae cum legibus civilibus coniunctum aliquid habent et ad pacta conventa cum variis civitatibus referuntur.

11° CONGREGATIO STVDIORVM

Est huic Sacrae Congregationi commissa moderatio studiorum in quibus versari debeant maiora athenaea, seu quas vocant Universitates, seu Facultates, quae ab Ecclesiae auctoritate dependent, comprehensis iis quae a religiosae alicuius familiae sodalibus administrantur. Novas institutiones per-

Digitized by Google

pendit approbatque ; facultatem concedit academicos gradus conferendi, et, ubi agatur de viro singulari doctrina commendato, potest eos ipsa conferre.

II

TRIBVNALIA

1° SACRA POENITENTIARIA

Huius sacri iudicii seu tribunalis iurisdictio coarctatur ad ea dumtaxat quae forum internum, etiam non sacramentale, respiciunt. Itaque, externi fori dispensationibus circa matrimonium ad Congregationem de disciplina Sacramentorum remissis, hoc tribunal pro foro interno gratias largitur, absolutiones, dispensationes, commutationes, sanationes, condonationes ; excutit praeterea quaestiones conscientiae, easque dirimit.

2° SACRA ROMANA ROTA

Quum Sacrae Romanae Rotae tribunal, anteactis temporibus omni laude cumulatum, hoc aevo variis de causis iudicare ferme destiterit, factum est ut Sacrae Congregationes forensibus contentionibus nimium gravarentur. Huic incommodo ut occurratur, iis inhaerentes quae a Decessoribus Nostris Xysto V, Innocentio XII et Pio VI sancita fuerunt, non solum iubemus « per Sacras Congregationes non amplius recipi nec agnosci causas contentiosas, tam civiles quam criminales, ordinem iudiciarium cum processu et probationibus requirentes » (Litt. Secretariae Status, XVII Aprilis MDCCXXVIII) sed praeterea decernimus, ut causae omnes contentiosae non maiores, quae in Romana Curia aguntur, in posterum devolvantur ad Sacrae Romanae Rotae tribunal, quod hisce litteris rursus in exercitium revocamus iuxta *Legem propriam*, quam in appendice praesentis Constitutionis ponimus, salvo

Digitized by Google

tamen iure Sacrarum Congregationum, prout superius praescriptum est.

3° SIGNATVRA APOSTOLICA

Item supremum Signaturae Apostolicae tribunal restituendum censemus, et praesentibus litteris restituimus, seu melius instituimus, iuxta modum qui in memorata *Lege* determinatur, antiqua ordinatione tribunalium *Signaturae papalis gratiae et iustitiae* suppressa.

III

OFFICIA

1° CANCELLARIA APOSTOLICA

1. Huic officio praesidet unus ex S. R. E. Cardinalibus, qui posthac Cancellarii, non autem Vice-Cancellarii nomen assumet. Ipse iuxta pervetustam consuetudinem in sacris Consistoriis, ex officio, notarii munere fungitur.

2. Ad Cancellariae officium in posterum hoc unum tamquam proprium reservatur munus, Apostolicas expedire litteras *sub plumbo* circa beneficiorum consistorialium provisionem, circa novarum dioecesium et capitulorum institutionem, et pro aliis maioribus Ecclesiae negotiis conficiendis.

3. Unus erit earum expediendarum modus, hoc est per *viam Cancellariae*, iuxta normam seorsim dandam, sublatis iis modis qui dicuntur per *viam secretam*, *de Camera* et *de Curia*.

4. Expedientur memoratae litterae seu *bullae* de mandato Congregationis Consistorialis circa negotia ad eius iurisdictionem spectantia, aut de mandato Summi Pontificis circa alia negotia, servatis ad unguem in singulis casibus ipsius mandati terminis.

5. Suppresso collegio Praelatorum, qui dicuntur *Abbreviatores maioris vel minoris residentiae*, seu *de parco maiori*

Digitized by Google

vel minori ; quae ipsius erant munia in subscribendis apostolicis bullis transferuntur ad collegium Protonotariorum Apostolicorum, qui vocantur *participantes de numero.*

2° DATARIA APOSTOLICA

1. Huic officio praeest unus ex S. R. E. Cardinalibus, qui in posterum Datarii, non vero Pro-Datarii nomen obtinebit.

2. Ad Datariam in posterum hoc unum tamquam proprium ministerium tribuitur, cognoscere de idoneitate eorum qui optant ad beneficia non consistorialia Apostolicae Sedi reservata ; conficere et expedire Apostolicas litteras pro eorum collatione ; eximere in conferendo beneficio a conditionibus requisitis ; curare pensiones et onera quae Summus Pontifex in memoratis conferendis beneficiis imposuerit.

3. In his omnibus agendis normas peculiares sibi proprias, aliasque seorsim dandas servabit.

3° CAMERA APOSTOLICA

Huic Officio cura atque administratio bonorum ac iurium temporalium Sanctae Sedis, quo tempore praesertim haec vacua habeatur. Ei officio praeest S. R. E. Cardinalis Camerarius, qui in suo munere, Sede ipsa vacua, exercendo se geret ad normas exhibitas a Const. *Vacante Sede Apostolica,* XXV Dec. MDCCCCIV.

4° SECRETARIA STATVS

Officium hoc, cuius est supremus moderator Cardinalis a *Secretis Status,* hoc est a publicis negotiis, triplici parte constabit. Prima pars in negotiis extraordinariis versabitur, quae Congregationi iisdem praepositae examinanda subiici debent, ceteris, pro diversa eorum natura, ad peculiares Congregationes remissis ; altera in ordinaria negotia incumbet, ad eamque, inter cetera, pertinebit honoris insignia quaeque concedere tum ecclesiastica tum civilia, iis demptis quae Antistiti pontificali domui Praeposito sunt reservata ; tertia expeditioni Apostolicorum Brevium, quae a variis Congregationibus

Digitized by Google

ei committuntur, vacabit. — Primae praeerit *Secretarius* Congregationis pro negotiis extraordinariis ; alteri *Substitutus* pro negotiis ordinariis ; tertiae *Cancellarius* Brevium Apostolicorum. Inter harum partium praesides primus est *Secretarius* Sacrae Congregationis negotiis extraordinariis, praepositae alter *Substitutus* pro ordinariis negotiis.

5° SECRETARIAE BREVIVM AD PRINCIPES ET EPISTOLARVM LATINARVM

Duplex hoc officium sua munia, ut antea, servabit, latine scribendi acta Summi Pontificis.

In posterum vero in omnibus Apostolicis Litteris, sive a *Cancellaria* sive a *Dataria* expediendis, initium anni ducetur, non a die Incarnationis Dominicae, hoc est a die XXV mensis Martii, sed a Kalendis Ianuariis.

Itaque Congregationes, Tribunalia, Officia, quae diximus, posthac Romanam Curiam constituent, servata eorum quae ante Nostras has litteras exstabant, propria constitutione, nisi immutata fuerit secundum superius praescripta aut secundum legem ac normas sive generales sive speciales quae Constitutioni huic adiiciuntur.

Congregatio quae dicitur *Reverendae fabricae S. Petri*, in posterum unam sibi curandam habebit rem familiarem Basilicae Principis Apostolorum, servatis ad unguem in hac parte normis a Benedicto XIV statutis Const. *Quanta curarum* die XV mensis Novembris MDCCLI data.

Coetus *studiis provehendis* sive *Sacrae Scripturae* sive *historiae ; Obulo S. Petri administrando ; Fidei in Urbe praeservandae*, permanent in statu quo ante.

Sublata Congregatione *Visitationis Apostolicae Urbis*, quae ipsius erant iura et munia, ad peculiarem Patrum Cardinalium coetum, penes urbis Vicariatum constituendum, deferimus.

In omnibus autem et singulis superius recensitis Congregationibus, Tribunalibus, Officiis hoc in primis solemne sit, ut nil grave et extraordinarium agatur, nisi a moderatoribus eorumdem Nobis Nostrisque pro tempore Successoribus fuerit ante significatum.

Digitized by Google

Praeterea, sententiae quaevis, sive gratiae via, sive iustitiae, pontificia approbatione indigent, exceptis iis pro quibus eorumdem Officiorum, Tribunalium et Congregationum moderatoribus speciales facultates tributae sint, exceptisque semper sententiis tribunalis SacraeRotae et Signaturae Apostolicae de ipsarum competentia latis.

Huic Constitutioni accedunt leges propriae, ac normae tum generales tum particulares, quibus disciplina et modus tractandi negotia in Congregationibus, Tribunalibus, Officiis praestituitur ; quas leges et normas ad unguem ab omnibus observari mandamus.

Atque haec valere quidem debent Apostolica Sede plena ; vacuâ enim standum legibus et regulis in memorata Constitutione « *Vacante Sede Apostolica* » statutis.

Decernentes praesentes Litteras firmas, validas et efficaces semper esse ac fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri atque obtinere, et illis ad quos spectat aut pro tempore quomodolibet spectabit, in omnibus et per omnia plenissime suffragari, atque irritum esse et inane si secus super his a quoquam contigerit attentari. Non obstantibus Nostra et Cancellariae Apostolicae regula de iure quaesito non tollendo, aliisque Constitutionibus et ordinationibus Apostolicis, vel quavis firmitate alia roboratis statutis, consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuslibet etiam specialissima mentione dignis.

Datum Romae apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicae millesimo nongentesimo octavo, die festo Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, III Kal. Iulias, Pontificatus Nostri anno quinto.

A CARD. DI PIETRO
PRO-DATARIVS

R. CARD. MERRY DEL VAL
A. SECRETIS STATVS

VISA

DE CVRIA I. DE AQVILA E VICECOMITIBVS

Loco ✠ Plumbi

Reg. in Secret. Brevium

V. CVGNONIVS

Digitized by Google

LEX PROPRIA

SACRAE ROMANAE ROTAE ET SIGNATVRAE APOSTOLICAE

TITVLVS I

SACRA ROMANA ROTA

CAP. I.

De constitutione Sacrae Romanae Rotae

Can. 1.

§ 1. Sacra Romana Rota decem Praelatis constat a Romano Pontifice electis, qui Auditores vocantur.

§ 2. Hi sacerdotes esse debent, maturae aetatis, laurea doctorali saltem in theologia et iure canonico praediti, honestate vitae, prudentia, et iuris peritia praeclari.

§ 3. Cum aetatem septuaginta quinque annorum attigerint emeriti evadunt, et a munere iudicis cessant.

Can. 2.

§ 1. Sacra Rota Collegium constituit, cui praesidet Decanus, qui primus est inter pares.

§ 2. Auditores post Decanum ordine sedent ratione antiquioris nominationis, et in pari nominatione ratione antiquioris ordinationis ad sacerdotium, et in pari nominatione et ordinatione presbyterali, ratione aetatis.

§ 3. Vacante decanatu, in officium decani ipso iure succedit qui primam sedem post decanum obtinet.

Can. 3.

§ 1. Singuli Auditores, probante Rotali Collegio et acce-

Digitized by Google

dente consensu Summi Pontificis, eligant sibi unum studii adiutorem, qui laurea doctorali iuris saltem canonici in publica universitate studiorum, vel facultate a Sancta Sede recognitis donatus sit, et religione vitaeque honestate praestet.

§ 2. Adiutor in suo munere explendo de mandato sui Auditoris agere debet, et manet in officio ad eiusdem nutum.

Can. 4.

§ 1. Erunt insuper in Sacra Rota promotor iustitiae pro iuris et legis tutela, et defensor sacri vinculi matrimonii, professionis religiosae et sacrae ordinationis.

§ 2. Hi sacerdotes esse debent, laurea doctorali in theologia et in iure saltem canonico insigniti, maturae aetatis, et prudentia ac iuris peritia praestantes.

§ 3. Eligentur a Summo Pontifice, proponente rotali Auditorum Collegio.

Can. 5.

§ 1. Constituentur etiam notarii, quot necessarii sunt pro actibus Sacrae Rotae rogandis, qui praeterea actuarii et cancellari munere in sacro tribunali fungentur.

§ 2. Duo saltem ex his erunt sacerdotes : et in causis criminalibus clericorum vel religiosorum his dumtaxat reservatur notarii et actuarii munus.

§ 3. Omnes eligentur a Collegio Rotali ex concursu iuxta regulam pro ceteris Sanctae Sedis officiis datam : eorumque electio confirmanda erit a Summo Pontifice.

Can. 6.

§ 1. Unus vel duo laici maturae aetatis et probatae vitae constituentur pro custodia sedis et aulae Sacrae Rotae, qui, quoties necesse sit, cursorum et apparitorum officia praestabunt.

§ 2. Eligentur a Rotali Collegio cum suffragiorum numero absolute maiore.

Digitized by Google

Can. 7.

§ 1. Singuli Sacrae Rotae Auditores, post nominationem, antequam iudicis officium suscipiant, coram universo Collegio, adstante uno ex notariis sacri tribunalis, qui actum rogabit, iusiurandum dabunt de officio rite et fideliter implendo.

§ 2. Idem iusiurandum dabunt singuli adiutores Auditorum, et tribunalis administri coram Sacrae Rotae Decano, adstante pariter uno ex notariis.

Can. 8.

In re criminali, in causis spiritualibus et in aliis, quando ex revelatione alicuius actus praeiudicium partibus obvenire potest, vel ab ipso tribunali secretum impositum fuit, Auditores, adiutores Auditorum et tribunalis administri tenentur ad secretum officii.

Can. 9.

§ 1. Auditores qui secretum violaverint, aut ex culpabili negligentia vel dolo grave litigantibus detrimentum attulerint, tenentur de damnis : et ad instantiam partis laesae, vel etiam ex officio, Signaturae Apostolicae iudicio a SSmo confirmato, puniri possunt.

§ 2. Tribunalis administri et adiutores Auditorum, qui similia egerint, pariter tenentur de damnis ; et ad instantiam partis laesae, aut etiam ex officio, Rotalis Collegii iudicio, pro modo damni et culpae puniri possunt.

Can. 10.

§ 1. Declaratio fidelitatis exemplarium cum autographo a notariis fieri potest ad instantiam cuiuslibet petentis.

§ 2. Extrahere vero documenta ex archivio, illaque petentibus communicare, notarii non possunt nisi de mandato Praesidis turni, coram quo causa agitur, si ad effectum causae documentum postuletur ; de mandato Decani, si aliquod documentum ob alium finem requiratur.

Digitized by Google

Can. 11.

Sacra Rota, duabus formis ius dicit, aut per *turnos* trium Auditorum, aut videntibus omnibus, nisi aliter pro aliqua particulari causa Summus Pontifex statuerit sive ex se, sive ex consulto sacrae alicuius Congregationis.

Can. 12.

§ 1. Turni hoc ordine procedent. Primus turnus constituitur ex tribus ultimis Auditoribus; secundus et tertius ex sex praecedentibus; quartus ex decano et duobus ultimis Auditoribus, qui denuo in turni seriem redeunt; quintus et sextus turnus ex Auditoribus sex qui praecedunt; septimus ex subdecano et decano rotali una cum ultimo Auditore, qui rursus in seriem venit; denique octavus, nonus et decimus turnus ex novem reliquis Auditoribus : et sic deinceps, servata ea vice perpetuo.

§ 2. Turni in iudicando sibi invicem succedunt iuxta ordinem temporis, quo causae delatae sunt ad Sacrae Rotae tribunal.

§ 3. Si, iudicata iam ab uno turno aliqua causa, opus sit secunda sententia, causam videt turnus qui proxime subsequitur, etsi hic aliam causam iuxta superiorem paragraphum iudicandam assumpserit. Et si opus sit tertia sententia, eodem modo turnus, qui duos praecedentes proxime subsequitur, causam videndam suscipit.

§ 4. In unoquoque turno, seu Auditorum coetu, praeses est semper Auditor cui prior locus competit.

§ 5. Si quis infirmitate aut alia iusta causa impeditus partem in iudicando in suo turno habere non possit, praevio Decani decreto, eum supplet primus Auditor liber, non proximi quidem turni, sed alterius subsequentis.

Quod si opus sit tertia rotali sententia, impeditum Auditorem supplet decimus rotalis, vel alius qui partem in tribus turnis non habet.

§ 6. Auditor ob impedimentum alterius rotalis suffectus,

Digitized by Google

etsi senior, praeses turni esse non potest, quoties causa iam coepta sit, et Praeses alius constitutus.

Can. 13.

Circa vacationes Rotale tribunal eiusque administri eadem utentur regula ac cetera Sanctae Sedis officia.

Cap. II.

De competentia Sacrae Romanae Rotae.

Can. 14.

§ 1. Sacra Rota iudicat in prima instantia causas, quas sive motu proprio, sive ad instantiam partium Romanus Pontifex ad suum tribunal avocaverit, et Sacrae Rotae commiserit ; easque, si opus sit, ac nisi aliter cautum sit in commissionis rescripto, iudicat quoque in secunda et in tertia instantia, ope turnorum subsequentium iuxta praescripta *can.* 12.

§ 2. Iudicat in secunda instantia, causas quae a tribunali Emi Urbis Vicarii et ab aliis Ordinariorum tribunalibus in primo gradu diiudicatae fuerint, et ad Sanctam Sedem per appellationem legitimam deferuntur. Itemque eas iudicat, si opus sit, etiam in tertia iuxta modum in *can.* 12 praescriptum.

§ 3. Iudicat denique in ultima instantia causas ab Ordinariis et ab aliis quibusvis tribunalibus in secundo vel ulteriori gradu iam cognitas, quae in rem iudicatam non transierint, et per legitimam appellationem ad Sanctam Sedem deferuntur.

§ 4. Videt quoque de recursibus pro restitutione in integrum a sententiis quibusvis, quae transierint in rem iudicatam et remedium invenire non possunt apud iudicem secundae instantiae iuxta titulum *De rest. in integr.* ; dummodo tamen non agatur de re iudicata ex sententia Sacrae Romanae Rotae : et in his iudicat tum de forma, tum de merito.

Digitized by Google

Can. 15.

Causae maiores, sive tales sint ratione obiecti, sive ratione personarum, excluduntur ab ambitu competentiae huius tribunalis.

Can. 16.

Contra dispositiones Ordinariorum, quae non sint sententiae forma iudiciali latae, non datur appellatio seu recursus ad Sacram Rotam; sed eorum cognitio Sacris Congregationibus reservatur.

Can. 17.

Defectus auctoritatis Sacrae Rotae in videndis causis, de quibus in duobus canonibus praecedentibus, est absolutus, ita ut, ne obiter quidem de his cognoscere queat, et si tamen sententiam proferat, haec ipso iure sit nulla.

Cap. III.

De modo iudicandi Sacrae Romanae Rotae.

Can. 18.

§ 1. Partes per se ipsae possunt se sistere et iura sua dicere coram Sacra Rota.

§ 2. Si quem tamen sibi assumant advocatum, hunc eligere debent inter approbatos iuxta tit. III huius legis.

§ 3. Advocatus, aut qua consultor et adsistens, aut qua patronus, cui causa defendenda ex integro commissa maneat, a parte eligi potest : in utroque casu tradi ei debet mandatum in scriptis, quod exhibendum est tribunali, et servandum in actis.

§ 4. Advocatus ad adsistendum assumptus tenetur clientem instruere, prout et quatenus opus sit, de regulis et

Digitized by Google

usu sacri tribunalis, opportuna consilia de modo agendi eidem praebere, et defensionem ac responsionem cum eo subsignare.

§ 5. Si partes per se ipsae etiam cum adsistente advocato ut in § 3, defensionem suam suscipiant, uti possunt in defensionis et responsionis scriptura vernacula lingua a sacro tribunali admissa.

§ 6. In quolibet tamen casu unica semper esse debet defensionis et responsionis scriptura, hoc est aut partis aut eius patroni : numquam vero duplex, id est utriusque.

Can. 18.

§ 1. Cum ad Sacrae Rotae protocollum pervenerit appellatio aliqua, aut commissio iudicandi aliquam causam in forma ordinaria, appellationis libellus aut litterae commissoriae ex Decani mandato transmittuntur Auditorum turno ad quem spectat iudicium in ordine et vice sua iuxta praecedentem canonem 12 ; turnus autem, assumpta causa, procedit ad eius examen iuxta ordinarias iuris normas.

§ 2. Quod si commissio iudicandi facta sit, non in forma ordinaria, sed speciali, idest videntibus quinque, vel septem vel omnibus Auditoribus, aut dumtaxat pro voto ; Sacra Rota servare in primis debet commissionis formam iuxta tenorem rescripti, et in reliquis iuxta regulas iuris communis et sibi proprias procedere.

Can. 20.

Quoties quaestio in Sacra Rota fiat circa executionem provisoriam alicuius sententiae aut circa inhibitionem executionis, res inappellabili sententia a solo Praeside turni, ad quem iudicium causae in merito spectaret, est definienda.

Can. 21.

Praeses turni, seu Auditorum coetus, qui tribunal constituit, per se est etiam Ponens seu Relator causae. Quod si iustam habeat rationem declinandi hoc officium, auditis ceteris turni

Digitized by Google

seu coetus Auditoribus, suo decreto statuet qui vice sua Ponentis munus suscipiat.

Can. 22.

§ 1. Si in aliqua causa opus sit instructione processus, instructio fiat iuxta receptas canonicas regulas.

§ 2. Ponens autem seu Relator non potest simul esse causae instructor, sed hoc officium a Decano debet demandari alicui Auditori alterius turni.

Can. 23.

§ 1. Causa coram Sacra Rota introducta et instructa, actor, vel etiam conventus, si ipsius intersit, Ponentem rogabit ut diem dicat alteri parti pro contestatione litis, seu concordatione dubiorum.

§ 2. Ponens, vel eius studii adiutor, in calce libelli diem constituet. Quod in exemplari authentico alteri parti communicari statim debet.

Can. 24.

§ 1. Si die assignata pro concordatione dubiorum pars in ius vocata non compareat, et legitimam excusationem absentiæ dare negligat, contumax declarabitur, et dubiorum formula ac dies propositionis causae ad postulationem partis praesentis et diligentis ex officio statuetur : idque statim ex officio notum fiet alteri parti, ut, si velit, excipere possit contra dubiorum formulam, et a contumacia se purgare, constituto ad hoc a Ponente vel eius studii Adiutore congruo temporis termino.

§ 2. Si partes praesentes sint, et conveniant in formula dubii atque in die propositionis causae, et Ponens vel eius Adiutor ex parte sua nil excipiendum habeant, dabitur opportunum decretum quo id constabiliatur.

§ 3. Si vero partes non conveniant in formula dubii, aut in die propositionis causae : itemque si Ponens vel eius Adiutor censeant acceptari non posse partium conclusiones, defi-

Digitized by Google

nitio controversiae reservatur iudicio totius turni ; qui quaestione incidentali discussa decretum ad rem feret.

§ 4. Dubiorum formula utcumque statuta mutari non potest nisi ad instantiam alicuius partis, vel promotoris iustitiae, vel defensoris vinculi, audita altera parte, novo Ponentis vel turni decreto, prout fuerit vel a Ponente vel a turno statuta.

§ 5. Dies eodem modo mutari potest ; sed haec mutatio fieri potest etiam ex officio, si Pones vel turnus necessarium ducant.

Can. 25.

§ 1. Sententiae, decreta et acta quaelibet contra quae expostulatio facta sit, exhibenda sunt Sacrae Rotae saltem decem dies ante litis contestationem.

§ 2. Documenta quae partes in propriae thesis suffragium producenda habent, triginta saltem dies ante causae discussionem deponenda sunt in protocollo Sacrae Rotae, ut a iudicibus et tribunalis administris atque ab altera parte examinari possint in ipso loco protocolli, unde ea asportari non licet.

§ 3. Debent autem esse legitima forma confecta, et exhibenda sunt in forma authentica, colligata in fasciculo, cum adiecto eorum indice, ne subtrahi aut deperdi possint.

Can. 26.

§ 1. Defensio typis est imprimenda : et triginta dies ante causae discussionem (*eodem nempe tempore ac documenta de quibus in can. praec. deponenda sunt in protocollo rotali*) distribuenda est duplici exemplari singulis iudicibus, notariis protocolli et archivii, itemque promotori iustitiae et vinculi defensori, si iudicio intersint. Commutari praeterea debet cum altera parte, aut partibus, ut responsioni locus hinc inde fiat.

§ 2. Defensoni adiungendum est Summarium, typis pariter impressum, in quo documenta potiora contineantur.

Can. 27.

§ 1. Responsiones decem dies ante causae discussionem,

Digitized by Google

idest viginti dies post distributionem defensionis, exhibendae sunt una cum novis documentis, si quae adiungenda partes habeant, servatis etiam hoc in casu regulis can. 24 et can. 25.

§ 2. Quo facto conclusum in causa reputabitur : et partibus earumque patronis seu procuratoribus iam non licebit quidpiam adiungere aut scribere.

§ 3. Si tamen agatur de repertis novis documentis, fas semper est ea producere. Sed in eo casu pars exhibens probare tenetur se ea documenta nonnisi ad ultimum reperisse. Admissis vero his novis documentis, Ponens debet congruum tempus alteri parti concedere ut super iisdem respondere possit. Aliter nullum erit iudicium.

§ 4. In potestate autem et officio Ponentis est documenta futilia ad moras nectendas exhibita respuere.

Can. 28.

Spatia temporum superioribus canonibus constituta prorogari possunt a iudice ad instantiam unius partis, altera prius audita, vel etiam coarctari, si ipse iudex necessarium duxerit, consentientibus tamen partibus.

Can. 29.

§ 1. Defensionis scriptura excedere non debet viginti paginas formae typographicae ordinariae folii romani. Responsiones decem paginas.

§ 2. Si ob gravitatem, difficultatem, aut grande volumen documentorum parti vel patrono necesse sit hos limites excedere, a Ponente supplici libello id ipsi impetrabunt. Ponens autem decreto suo statuet numerum ulteriorem paginarum quem concedit, quemque praetergredi nefas est.

§ 3. Exemplar tum defensionis tum responsionis antequam edatur exhibendum est Ponenti vel eius studii adiutori, ut imprimendi atque evulgandi facultas impetretur.

§ 4. Nulla scriptura Sacrae Rotae destinata typis edi potest, nisi in typographia a Collegio Sacrae Rotae approbata.

Digitized by Google

Can. 30.

Quae dicuntur *informationes orales ad iudicem*, in Sacra Rota prohibentur : admittitur tamen moderata disputatioad elucidationem dubiorum coram turno pro tribunali sedente, si alterutra vel utraque pars eam postulet, aut tribunal statuat ut eadem habeatur. In ea vero hae regulae serventur:

1° Disputatio fiat die et hora a tribunali opportune assignanda tempore intermedio inter exhibitionem responsionis et assignatam iudicio diem.

2° Partes regulariter non admittuntur ut per se ipsae causam suam dicant coram iucidibus ; sed ad id deputare debent unum ex advocatis, quem sibi ad adsistendum, aut qua patronum vel procuratorem adsciverint. In potestate tamen tribunalis est eas rationabili de causa admittere, aut advocare et iubere ut intersint.

3° Biduo ante disputationem partes exhibere debent Adiutori Ponentis quaestionis capita cum altera parte discutienda paucis verbis, una vel altera periodo, contenta, eaque Adiutor partibus hinc inde communicabit, una simul cum quaesitis a turni Auditoribus praeparatis, si quae ipsi habeant, super quibus partes rogare velint.

4° Disputatio non assumet oratoriam formam ; sed sub Ponentis ductu ac moderatione circumscripta erit limitibus illustrandorum dubiorum.

5° Adsistet unus ex notariis tribunalis ad hoc ut, si aliqua pars postulet et tribunal consentiat, possit de disceptatis, confessis aut conclusis, adnotationem ad tramitem iuris ex continenti assumere.

6° Qui in disputatione iniurias proferat, aut reverentiam et obedientiam tribunali debitam non servet, ius ad ulterius loquendum amittit, et si agatur de procuratore vel advocato, puniri pro casus gravitate potest etiam suspensione aut privatione officii.

Can. 31.

§ 1. Assignata iudicio die Auditores in consilium ad secretam causae discussionem convenire debent.

Digitized by Google

§ 2. Unusquisque scripto afferet conclusiones suas seu votum cum brevibus probationibus tam in facto quam in iure. Attamen in discussione fas semper est Auditoribus a conclusionibus suis recedere, si iustum et necessarium ducant. Conclusiones autem suas singuli Auditores in actis causae deponere tenentur ad rei memoriam : secretae tamen ibi servabuntur.

§ 3. Ea demum sit sententia in qua firmiter conveniant duo saltem ex Auditoribus, aut pars absolute maior praesentium, si tribunal plus quam tribus Auditoribus constituatur.

§ 4. Si ad sententiam in prima discussione devenire iudices nolint aut nequeant, differre poterunt iudicium ad primum proximum eiusdem turni conventum, quem protrahi non licet ultra hebdomadam, nisi forte vacationes tribunalis intercedant.

Can. 32.

§ 1. Re conclusa in Auditorum consilio, Ponens super actorum fasciculo signabit partem dispositivam sententiae, idest responsiones ad dubia : quae a notario tribunalis partibus significari poterunt, nisi tribunal censuerit solutionem suam secreto servare usque ad formalis sententiae promulgationem.

§ 2. Haec intra decem dies, aut ad summum intra triginta in causis implicatioribus est peragenda : exaranda vero vel a causae Ponente vel ab alio ex Auditoribus, cui hoc munus in secreta causae discussione commissum sit.

§ 3. Eadem lingua latina est conscribenda ; et rationes tam in facto quam in iure sub poena nullitatis continere debet.

§ 4. Subsignabitur a Praeside turni et ab aliis Auditoribus una cum aliquo ex notariis Sacrae Rotae.

Can. 33.

§ 1. Si sententia rotalis confirmatoria sit alterius sententiae sive rotalis sive alius tribunalis, habetur res iudicata, contra quam nullum datur remedium nisi per querelam nulli-

Digitized by Google

tatis, vel per petitionem restitutionis in integrum coram supremo Apostolicae Signaturae tribunali.

§ 2. Si duplex sententia conformis non habeatur, a sententia rotali ab uno turno lata datur appellatio ad turnum proxime sequentem iuxta canonem 12, intra tempus utile dierum decem ab intimatione sententiae, ad tramitem iuris communis.

Can. 34.

§ 1. Si, introducta causa, actor renunciare velit instantiae, aut liti, aut causae actibus, id ei semper licebit. Sed renunciatio debet esse absoluta nullique conditioni subjecta, subsignata cum loco et die a renunciante, vel ab eius procuratore speciali tamen mandato munito, ab altera parte acceptata aut saltem non oppugnata, et a iudice deinde admissa.

§ 2. Renuncians tamen tenetur hisce in casibus ad omnia consectaria, quæ ex his renunciationibus profluunt ad tramitem iuris communis.

TITVLVS II

SIGNATVRA APOSTOLICA

Cap. I.

De constitutione et competentia Signaturae Apostolicae.

Can. 35.

§ 1. Supremum Apostolicae Signaturae tribunal constat sex S. R. E. Cardinalibus, a Summo Pontifice electis, quorum unus, ab eodem Pontifice designatus, Praefecti munere fungetur.

§ 2. Eique dabitur a Romano Pontifice adiutor, seu a Secretis, qui iuxta regulas eiusdem Signaturae proprias, sub ductu Cardinalis Praefecti, omnia praestabit quae ad propo-

Digitized by Google

sitae causae instructionem eiusque expeditionem necessaria sunt.

Can. 36.

§ 1. Praeter Secretarium erit etiam in Apostolica Signatura unus saltem notarius conficiendis actibus, conservando archivio, et adiuvando Secretario in iis quae ab eo ipsi committuntur : habebitur quoque custos conclavium eiusdem Signaturae : prior sacerdos, alter laicus.

§ 2. Erunt etiam aliquot Consultores, a Summo Pontifice eligendi, quibus poterit examen alicuius quaestionis pro voto ferendo committi.

§ 3. Quae ad nominationem, iusiurandum, obligationem secreti ac disciplinam pertinent, et pro administris Sacrae Rotae constituta sunt, serventur quoque cum proportione, pro Apostolicae Signaturae administris.

Can. 37.

Supremum Apostolicae Signaturae tribunal videt tamquam sibi propria ac praecipua,

1° De exceptione suspicionis contra aliquem Auditorem, ob quam ipse recusetur ;

2° De violatione secreti, ac de damnis ab Auditoribus illatis, eo quod actum nullum vel iniustum in iudicando posuerint, iuxta can. 9 ;

3° De querela nullitatis contra sententiam rotalem ;

4° De expostulatione pro restitutione in integrum adversus rotalem sententiam quae in rem iudicatam transierit.

Cap. II.

De modo iudicandi Apostolicae Signaturae.

Can. 38.

Ad postulandam restitutionem in integrum et ad introdu-

Digitized by Google

cendum iudicium nullitatis contra sententiam rotalem dantur tres menses utiles a reperto documento aut a cognita causa, ob quam ad haec remedia recursus fieri potest.

Can. 39.

§ 1. Expostulatio ad Signaturam pro restitutione in integrum non suspendit rei iudicatae executionem.

§ 2. Nihilominus ad instantiam partis recurrentis Signatura potest, incidentali sententia, inhibitionem executionis iubere, aut obligare partem victricem ad congruam cautionem praestandam pro restitutione in integrum.

Can. 40.

§ 1. Libellus, quo causa introducitur, exhibendus est Secretario Signaturae Apostolicae.

§ 2. Cardinalis autem Praefectus, una cum Secretario, accepta instantia, examinare debet, utrum fundamentum aliquod boni iuris habeat : quod si desit, instantiam ipsam quamprimum reiicere ; sin vero habeatur, tenetur admittere.

Can. 41.

§ 1. In causa criminali, de qua sub num. 2 canonis 37, regulae processuales serventur, quae pro causis criminalibus a iure canonico statuuntur.

§ 2. In aliis iudiciis, de quibus in num. 1, 3 et 4, can. 37, Signatura procedere potest sola rei veritate inspecta, citata tamen semper parte adversa, vel conventa, vel cuius intersit, et praefixo partibus congruo peremptorio termino ad iura sua deducenda.

§ 3. Et in primo ex memorati iudicii casibus Apostolica Signatura inappellabili sententia definit utrum, an non, sit locus recusationi Auditoris. Quo facto, iudicium ad Sacram Rotam remittit, ut iuxta suas regulas ordinarias procedat, admisso in suo turno, vel non, Auditore contra quem exceptio sublevata fuit, iuxta Signaturae sententiam.

Digitized by Google

In tertio casu de hoc tantum iudicat, sitne nulla rotalis sententia, et sitne locus eius circumscriptioni.

In quarto casu Apostolica Signatura, inappellabili sententia definit utrum, necne, locus sit restitutioni in integrum. Qua concessa, rem remittit ad Sacram Rotam, ut, videntibus omnibus, de merito iudicet.

Can. 42.

Cardinalis Praefectus, itemque Signaturae tribunal, si expedire reputent, convocare possunt Promotorem iustitiae et Defensorem vinculi penes Sacram Rotam, et ab eis votum exigere, vel etiam petere ut de actibus rotalibus, quae impugnantur, rationes explicent.

Can. 43.

In reliquis, quae necessaria sunt ad iudicii expeditionem, et non sunt in praecedentibus canonibus cauta, servari in primis debent, congrua congruis referendo, regulae pro Sacra Rota statutae, et deinde normae iuris communis.

TITVLVS III

DE ADVOCATIS PENES SACRAM ROTAM ET APOSTOLICAM SIGNATVRAM

Can. 44.

§ 1. Advocati proprii ac nativi Sacrae Rotae et Signaturae Apostolicae sunt Advocati consistoriales.

§ 2. Admittuntur tamen et alii sive sacerdotes sive laici, qui laurea doctorali saltem in canonico iure instructi, post triennale tyrocinium vel qua adiutores penes aliquem ex Auditoribus, vel penes aliquem ex advocatis rotalibus, facto experimento coram Rotali Collegio, ab eodem idonei reperti sint, diploma advocatorum acceperint, a Sacrae Rotae De-

Digitized by Google

cano et ab uno ex notariis subsignatum, ac iusiurandum coram Rotali Collegio dederint de munere ex conscientia implendo.

Can. 45.

§ 1. Advocati in causis coram Sacra Rota et Signatura Apostolica agendis tenentur servare tum communes leges canonicas tum regulas horum tribunalium proprias ; et in scripturis pro defensione exarandis lingua latina uti debent.

§ 2. Tenentur insuper de mandato Decani Sacrae Rotae aut Cardinalis Praefecti Signaturae Apostolicae gratuitum patrocinium aut gratuitam adsistentiam praebere iis, quibus Sacra Rota aut Signatura Apostolica hoc beneficium concesserit.

§ 3. Nefas eisdem est emere litem, aut. de extraordinario emolumeto vel immodica rei litigiosae parte sibi vindicanda pacisci. Quae si fecerint, praeter nullitatem pactionis, a Sacra Rota congrua poena multari possunt, iuxta sequentem canonem.

Can. 46.

Collegium advocatorum consistorialium fungetur munere collegii disciplinae pro continendis in officio advocatis : qui, ex voto eiusdem Collegii, a Sacra Rota reprehensionis nota inuri, poena pecuniaria multari, suspendi, vel etiam ex albo advocatorum expungi poterunt.

APPENDIX

DE TAXATIONE EXPENSARVM IVDICIALIVM

Cap. I.

De proventibus quae ad aerarium Sanctae Sedis spectant.

1. Acta quaelibet iudicialia in causis tum contentiosis tum criminalibus exarari debent in foliis sigillum Sedis Aposto-

Digitized by Google

licae referentibus, excepta prima instantia, et exceptis quoque foliis typis edendis, de quibus in can. 25 et 26. Folia quatuor paginis constant et paginae triginta lineis.

Pretium uniuscuisque folii coram Sacra Rota adhibendi est, lib. 1 ; coram Signatura Apostolica, lib. 2.

2. In eodem folio cumulari nequeunt acta diversa, quamvis ad eamdem causam spectantia.

3. Quoties documenta in protocollo Sacrae Rotae exhibentur sive plura sint, sive pauciora, singulis vicibus pendenda est lib. 1.

4. Pro actu quo declaratur concordare exemplar alicuius documenti cum autographo, ad singula folia, lib. 0,50.

5. Pro peritiis, si requirantur, et pro examine testium, si habendum sit, a requirente peritiam vel probationem per testes deponenda est penes officialem rotalem, pecuniae custodem, summa ab Adiutore Praesidis tribunalis taxanda, quae ab eo censeatur sufficiens ad expensas peritiae vel examinis testium solvendas.

6. In taxanda hac summa Adiutor aestimare debet, iuxta civilem Urbis usum, quid requiratur ad retribuendam peritorum operam, si de ipsa agatur, vel ad indemnitatem testibus praestandam, tum ob itineris expensas, tum ob cessatum lucrum ex interruptione laboris, si de examine testium res sit. Praeterea tribunalis iura iuxta communes normas ei prae oculis habenda sunt.

7. Ad occurrendum expensis iudicialibus universe sumptis deponenda est in arca nummaria Sacrae Rotae pro prudenti Ponentis arbitrio pecuniae summa a 100 ad 500 libellas.

8. Proventus universi huc usque recensiti ad aerarium Sanctae Sedis spectant, et ad illud singulis mensibus transmitti debent iuxta regulam pro aliis Sanctae Sedis officiis assignatam.

Digitized by Google

Cap. II.

De proventibus qui cedunt in retributionem operis a singulis praestitae.

1. Pro versione alicuius actus a lingua non in usu penes Romanam Curiam in aliam usu receptam, retributio pro singulis foliis, lib. 1. 50.

2. Pro examinanda versione, et pro declaratione facienda a perito de eius fidelitate, ad singula folia, lib. 0.50.

3. Pro simplici transcriptione, ad singulas paginas, lib. 0.25.

4. Pro extrahendis ex archivio documentis vel fasciculo (*posizione*) alicuius causae, tabularius ministerium suum gratuito debet praestare, si agatur de re ultimis decem annis acta ; si de antiquiori, ius habet ad lib. 5.

Cap. III.

De advocatorum et procuratorum proventibus.

1. Pro qualibet instantia exarata, lib. 5.

2. Pro concordatione dubiorum, ad singula dubia, lib. 5.

3. Pro interventu in examine testium in qualibet sessione, lib. 5.

4. Pro adsistentia examini, vel iuramento parti delato, lib. 5.

5. Pro congressibus cum cliente et cum aliis personis ad effectum causae, iuxta numerum et simul sumptis, a lib. 10 ad 100.

6. Pro accessibus ad tribunal, a lib. 5 ad 50.

7. Pro disputatione coram tribunali ad normam can. 30, a lib. 10 ad. 25.

8. Pro examine omnium documentorum, a lib. 50 ad 300.

9. Pro eorum ordinatione et summarii compositione, a lib. 50 ad 100.

Digitized by Google

10. Pro exaranda defensione, a lib. 200 ad 1.000.

11. Pro responsione, a lib. 100 ad 200.

12. Pro simplici adsistentia ad normam can. 18, a lib. 100 ad 200.

13. Harum omnium taxarum motio, seu *liquatio*, facienda est ad tramitem communis iuris a Praeside tribunalis.

Cap. IV.

De exemptione a iudicialibus expensis et gratuito patrocinio.

1. Pauperibus ius est exemptionis ab expensis iudicialibus, et gratuiti patrocinii, iuxta praescripta superius can. 45, § 2.

2. Qui pauperes absolute dici non possunt, sed ob arctam suam conditionem ordinariis expensis ferendis pares non sunt, ad earum reductionem ius habent.

3. Qui exemptionem ab expensis vel earum reductionem assequi velit, eam postulare debet, dato supplici libello Praesidi turni vel Auditorum coetus, qui causam iudicandam habet, adductisque documentis quibus conditionem suam comprobet. Praeterea, nisi agatur de iudicio a SSmo commisso, demonstrare debet se non futilem neque temerariam causam agere.

4. Praeses turni postulationem ne admittat, nisi auditis, praeter partem postulantem, parte adversa, promotore iustitiae ac decano advocatorum consistorialium, requisitisque, si opus sit, notitiis etiam secretis super statu oeconomico postulantis.

5. Contra decretum Praesidis negantis exemptionem ab expensis vel earum reductionem, potest,intra utile tempus decem dierum, expostulatio fieri pro recognitione iudicii ad turnum, vel Auditorum coetum, cui causa iudicanda est.

6. Qui exemptionem ab expensis et gratuitum patrocinium concedit, simul debet unum ex advocatis designare, qui pauperis patrocinium vel adsistentiam suscipiat ad normam can. 45, § 2.

7. Si vero decreta tantum fuerit expensarum reductio,

Digitized by Google

qui huiusmodi decretum tulit, debet simul normas saltem generales statuere intra quas reductio sit circumscribenda.

Cap. V.

De expensis in iudiciis coram Signatura Apostolica.

Eadem regula, congrua congruis referendo, servetur ac pro iudiciis coram S. Rota.

Datum Romae, die 29 iunii 1908.

De mandato speciali SSmi D. N. Pii Papae X.

R. Card. Merry del Val.

ORDO SERVANDVS

IN SACRIS CONGREGATIONIBVS TRIBVNALIBVS OFFICIIS ROMANAE CVRIAE

NORMAE COMMVNES

Cap. I.

DE ORDINE AC DIRECTIONE GENERATIM.

1° In omnibus superius memoratis S. Sedis Officiis (*dicasteri*) duplex erit Administrorum coetus, Maiorum et Minorum.

2° In singulis moderatio proxima *Secretariae*, Protocolli, Tabularii, ad Praelatum pertinet qui alter est à Cardinali Praeside. A Praelato tamen erunt ad Cardinalem deferendae

Digitized by Google

maioris momenti res, quibus peculiari aliquo modo sit consulendum.

In S. Rotae tribunali *secretaria*, protocollum, tabularium, obnoxia sunt Auditori Decano, eoque impedito, Auditori qui primam sedem post decanum obtinet : hi tamen, ubi agatur de extraordinario aliquo consilio capiendo, rem deferent ad Collegium Auditorum universum.

3° Excepta S. Rota, cui propriis erit agendum normis, in ceteris Officiis omnibus, administri maiores, praeside Cardinali suo, Congressum constituunt.

4° Ad Congressum spectat minora negotia expendere atque expedire; de ceteris disponere et ordinare ut agantur in pleno sui cuiusque officii conventu.

5° Singula Officia sibi librum habebunt « *Rerum Notabilium* », in quo rite indicentur nominationes, initique muneris dies Patrum Cardinalium, Consultorum, maioris et minoris ordinis Administrorum ; datum iusiurandum, cessatio ab officio, et si qua forte pontificia rescripta immutationem aliquam circa cuiusque Officii competentias induxerint.

Cap. II.

DE PROVISIONE OFFICIORUM

1° Maiores Administri cuiusque Sacrae Congregationis, Tribunalis, Officii, a Summo Pontifice libere eligentur.

2° Minoribus eligendis administris titulorum doctrinaeque certamen proponetur.

Gratiosae suffragationes non admittuntur, earumque, si intercedant, ratio habebitur nulla.

3° Certamen indicetur intra mensem a vacuo officio, acceptis ante mandatis a Summo Pontifice. Assignabitur vero spatium utile unius mensis ad exhibendam petitionem ac titulos necessarios.

4° Periculum de doctrina erit scripto faciendum certo die, quo propositae ex tempore quaestiones evolventur circa disciplinas ad petitum officium pertinentes. De proposita ma-

Digitized by Google

teria candidati in communi aula conscribent, designatis horis, advigilante Consultore aut aliquo ex minoribus eiusdem Officii administris, quem Praelatus moderator adlegerit.

5° Scripta, numeris distincta, non expresso candidati nomine duo Consultores ordine excutient, a Congressu eligendi, et, si, agatur de S. Rota, a Decano. Horum nomina Censorum occulta manebunt ; iidemque quamprimum suum expriment scripto iudicium super exarata a candidatis, declarantes, quaenam ex iis, sive doctrinæ laude, sive dicendi forma probentur ; quaenam idonea tantum, quaenam omnino improbanda censeantur.

6° Si Consultorum iudicia de idoneitate scripti secum pugnent, candidatus non idoneus habebitur deficientis causa doctrinae. Verum facultas erit Congressui, et apud S. Rotam Decano, in ea iudiciorum discrepantia, exquirendi, si necessarium aut aequum duxerint, Consultoris tertii suffragium, ad quem proinde remittentur priorum duorum iudicia, ut ipse proferat de summa lite sententiam.

7° Ut quis possit ad eligendorum scrutinium admitti, requiritur tamquam necessaria conditio ut probatus discesserit experimento doctrinae.

8° Scrutinium fiet a Congressu, et apud S. Rotam a Collegio Auditorum. Idem erit duplex, et in utroque suffragia erunt secreta.

In primo, suffragia ferentur de singulis candidatis, ut decernatur, quinam aetate, moribus, indole censeantur idonei. Qui paria suffragia retulerint iudicandi sunt non idonei.

In altero suffragia ferentur de singulis in primo scrutinio approbatis, ut decernatur quinam virtute, meritis, scientia, habilitate sit praeferendus. Paribus inter duos pluresve candidatos suffragiis, Cardinalis, qui Congressui praeerit, et apud S. Rotam Decanus paritatem diriment.

9° De scrutinii exitu ad Summum Pontificem integre referetur, ut, Eo probante, ad candidati nominationem deveniri possit.

10° Rationes et modi, quibus lata sint suffragia, sunt prorsus reticendi.

11° Litteras nominationis ad maiores Administros mittet

Digitized by Google

Cardinalis a Secretis Status ; ad minores mittent, in S. Rota Decanus, subscripto nomine alicuius Notarii ; in ceteris Officiis suus cuiusque praeses Cardinalis, contra posita subscriptione more rescriptorum.

12° Deservientium nominatio, apud S. Rotam spectat ad Collegium Auditorum ; apud Officia reliqua ad suum cuiusque Praesidem Cardinalem, proponentibus maioribus Administris.

13° In uno eodemque viro cumulare munia non licet ; ideoque qui ad novum adspiret munus, ad id semel assumptus pristino cessit.

14° Ad unum idemque Officium prohibetur aditus duobus consanguineis in primo et secundo gradu, et affinibus in primo.

15° Minoribus administris, ubi inter ipsos vacaverit locus, ius est adscensus titulo ministerii provectioris ; non ita ceteris.

Cap. III.

Cuiusvis ordinis Administri, ante quam adsciscantur, iusiurandum dabunt, coram suo Praelato, « de officio fideliter implendo, de non recipiendis muneribus etiam sponte oblatis, et de secreto servando », secundum formulam heic adiectam, servata lege iis Offiiciis quibus peculiare et gravius iusiurandum imponitur, ut communi formae particularem addant.

IVRISIVRANDI FORMA

In nomine Domini.

Ego N. N, spondeo, voveo ac iuro, fidelem et obedientem me semper futurum B. Petro et Domino Nostro Papae eiusque legitimis Successoribus ; ministeria mihi commissa in hac S. Congregatione (Tribunali, aut Officio) sedulo ac diligenter impleturum ; munera mihi in remunerationem, etiam sub specie doni oblata, non recepturum : et secretum officii religiose servaturum in iis omnibus, quae sacri Canones aut Superiores secreta servari iusserint, itemque, quoties ab Ordi-

Digitized by Google

nariis id postulatum fuerit, et quando ex revelatione alicuius actus praeiudicium partibus aut Ecclesiae obvenire potest. Sic me Deus adiuvet, et haec Sancta Dei Evangelia, quae meis manibus tango.

Cap. IV.

DE HORIS AC DISCIPLINA OFFICIORVM

1° Spatium temporis officio assignatum est matutinum ab hora nona cum dimidio usque ad meridiem cum semihora, singulis diebus non feriatis. Per has horas administri omnes tenentur in officio esse, non remorari, nec ab ipso ante constitutum tempus discedere, incolumi eorum privilegio, quibus officii sui lex concesserit ut commissum opus possint exequi domi.

2° Est tamen Moderatoribus facultas concedendi singulis Administris diem unum vel duos vacationis in mense, modo talis concessio cum Officii necessitatibus componi queat. Eâdem conditione quotannis aut unoquoque biennio dies aliquot, non ultra hebdomadam, singulis concedere debebunt, ut piis exercitationibus vacent.

3° Morbo aut alia causa impediti quominus Officium adeant, rem Praelato significent.

4° Exceptis maioribus Administris, itemque scriba Protocolli, Diribitore atque aliis, qui sui muneris gratia debent se adeuntes excipere, ceteris non licet per horas officii visitantem quemquam admittere.

5° In sua quisque munia religiose et quam optime explenda incumbet ; nec fas erit cuiquam alienam occupare provinciam, aut in sui locum substituere quempiam, aut ipse alium sufficere.

6° Verum, si Praelatus id committat, quilibet Administer se promptum exhibebit ad subrogandos collegas atque ad alia non communia pensa quae forte sint expendienda.

7° Erit curae omnibus, maxime iis qui praesunt, ne diu negotia iaceant. Danda igitur opera ut necessaria studia, ut ac-

Digitized by Google

torum perscriptio, ut expeditio negotiorum ea sollicitudine procedant, quae naturae rerum tractandarum et normis Officii respondeant.

8° Quoties igitur designatae horae muneri explendo satis non sint, administri reliquum operis aut domi conficient, aut morabuntur in officio diutius, aut revertentur post meridiem, prout visum fuerit moderatori opportunius.

9° Quod si productus hic labor fere quotidianus evadat, moderatorum erit eum ex aequo remunerari.

10° Iidem Administrorum nomina, qui doctrina, diligentia, rerum agendarum peritia, vitaeque honestate praecellant, Summo Pontifici significanda curabunt.

11° Administro nemini licet *Agentis*, Procuratoris, Advocati partes assumere, neque in suo, neque in alieno Officio.

Unum eximitur procuratoris vel advocati munus in Sanctorum causis, quo munere fungi poterunt Administri minores ad SS. Rituum Congregationem non pertinentes.

12° Si quis Administer negligentia culpâve suo officio defuerit, erit admonendus, aut aliqua poena multandus, aut loco movendus ad tempus, aut etiam omnino dimittendus, pro admissi gravitate aut recidendi frequentia.

13° Si autem a sacerdotis aut christiani viri aut civis officiis ita declinaverit, ut in ius rapi debuerit, aut publicae existimationis iacturam fecerit, suo loco movebitur ad tempus, aut omnino dimittetur.

14° Aere alieno ita gravari ut aditus fiat sequestris iudicialibus, esse causa potest quamobrem quis ad certum tempus exuatur munere, aut etiam abdicare cogatur.

15° Publica inquisitione instituta de crimine adversus aliquem administrum, qui Officio praeest, officii ipsius honori tutando, simulque non gravando reo, providebit. Ad eum finem curare poterit ut accusatus ab officio recedat, et partem stipendii retinere in remunerationem suffecti in eius locum.

16° Remotio ad tempus, expulsio aut officii amissio, multae poenaeque ceterae contra administrum decernentur, nullo provocationis iure relicto, apud S. Rotam a Collegio Auditorum ; in aliis vero Officiis a Cardinali Praeside, suffragante Congressu ; et in utroque casu audita parte per scriptum.

Digitized by Google

De temporaria remotione aut dimissione referendum est ad SSmum Dominum, ut has poenas ratas habeat.

Cap. V.

DE FERIIS

1° Singulis diebus festis cum praecepto Officia vacabunt. His adduntur :

Anniversarius dies creationis et coronationis Summi Pontificis.

Item obitus Decessoris.

Stati dies Consistoriis habendis sive publicis sive semipublicis.

Feria secunda et tertia Quinquagesimae, et quarta Cinerum.

Postremi dies quatuor maioris hebdomadae, et Feria secunda et tertia Paschatis.

Pervigilium Pentecostes et succedentes huic Festo dies, Feria secunda ac tertia.

Pervigilium Deiparae in caelum receptae.

Secundus dies mensis Novembris, in commemoratione Fidelium defunctorum.

Perviglium Nativitatis Domini et consequentes tres dies.

Ultimus anni dies.

2° Feriatis diebus, Moderatores Officii curare poterunt ut aliquis ex administris Officium frequentet, expediturus negotia si quae forte occurrerint. Huic autem administro licebit vacationis dies alios petere.

3° A die decimo mensis Septembris ad trigesimum primum Octobris decurrent Feriae autumnales.

Hoc spatio temporis Officium nullum erit intermissum ; sed in unoquoque tot aderunt tum maioris tum minoris ordinis administri, quot satis esse existimentur urgentioribus expediendis negotiis ordinariae administrationis ; maiorum enim tractationes, ac de gravioribus et implicatioribus rebus deliberationes in mensem Novembrem differentur. Quod si ur-

Digitized by Google

gens rei gravitas postulet ut cito occurratur, intra merae necessitatis fines providebitur.

4° Qui feriarum tempore in officio versari debebunt, iis conceduntur vacationis dies quinque et quadraginta, sive intermissi sive continui pro lubitu petentium, alio anni tempore ab iisdem eligendo, habita tamen ratione necessitatum Officii, atque approbante Moderatore.

Cap. VI.

DE STIPENDIIS

1° De medio sublatis emolumentis, quae *incerta* vocari solent, administri omnes certo stipendio, eoque menstruo et ad honestam substentationem sufficienti, fruentur ex aerario Sanctae Sedis. Stipendii ratio pro variis administris proponetur in apposita tabula ; incipietque vim habere pro iis qui in officia adsciscentur post praesentem ordinationem, ac pro veteribus administris qui ad officia diversi gradus et conditionis advocentur.

2° Emolumentorum, seu *incertorum*, genus unicum derivari poterit minoribus administris ex opere in extrahendis ab archivio documentis impenso, ac transcriptione documentorum et processuum, si non ex officio fiant, sed instantibus partibus quarum intersit ; dummodo tamen his rebus non detur opera horis officio destinatis, et praescripta serventur *Appendicis Legis propriae S. Rotae* c. 2 de exigenda compensatione.

3° Qui in praesens cuiusvis gradus ac naturae officio funguntur, sua stipendia retinebunt tum ordinaria tum extraordinaria, quae tamen stabilitatis rationem habeant, (*incerta certa*), et ad officium ipsum referantur ; non quae speciem remunerationis praeseferant ob collocatam peculiarem operam aut extraordinarios ob titulos.

Eadem stipendia non aliunde solventur in posterum nisi ab aerario Sanctae Sedis.

4° Ut autem recti iustique servetur lex, intra mensem ab

Digitized by Google

edita praesenti ordinatione, singuli qui variis Officiis praesunt ad Cardinalem *Secretarium Status* administrorum omnium deferent nomina, adiecto suo cuiusque stipendio, ad normam superiori numero descriptam.

Iidem Praesules, intra memoratum tempus, recensebunt onera sive perpetua sive temporaria, quibus Officia sua gravantur, et impensas Officii ordinarias.

5° Gradus et stipendia ad normam n. 3 sarta tectaque manebunt Administris eorum etiam Officiorum, quae ob novam Romanae Curiae ordinationem aut prorsus desierint, aut sint natura penitus immutata.

Huiusmodi autem administri a Sanctae Sedis nutu pendebunt, et, ubi eorum postuletur opera, ad eam praestandam debebunt sese promptos ac paratos exhibere.

6° Salvis iuribus a praesentibus administris acquisitis in quibusdam Officiis ad emeritum percipiendum, ceteris omnibus in posterum, qui sive aetatis ingravescentis sive diutini morbi causa, sustinendis rite muneribus impares fiant, Apostolica Sedes, quantum poterit, ex aequo providebit, curando ut sufficiantur ab aliis, et cavendo ne ipsis necessaria desint ad honestam sustentationem.

Cap. VII.

DE ADVOCATIS

1° Firmo illorum iure qui modo legitimi habentur advocati, in posterum, ad ineundum hoc munus, servandae erunt normae tit. III *legis propriae S. Rotae* constitutae.

2° Exinde leges disciplinae vigebunt in memorato titulo contentae, quibus aeque omnes erunt obnoxii.

3° Qui vero cupiat advocati munus exercere apud S. Rituum Congregationem in Sanctorum causis, is legitimum sibi titulum comparet Advocati rotalis, ceterisque satisfaciat consuetudinis formis, quae ab eo Sacro Consilio praescriptæ sunt.

Digitized by Google

Cap. VIII.

DE MINISTRIS EXPEDITIONUM

1° Privilegium *exclusivae*, quo Apostolici Ministri expeditionum in Datariae Officio fruuntur, ubi primum habere vim coeperit Constitutio *Sapienti consilio*, cessabit.

2° Est autem Sanctae Sedis propositum de ministrorum expeditionum, qui modo sunt, conditione ac statu cognoscere, ut in peculiaribus casibus ea possit inire consilia, quae magis aequa et opportuna iudicaverit.

Cap. IX.

DE PROCVRATORIBVS SEV AGENTIBVS

Sectio I. — *De procuratoribus particularibus et privatis.*

1° Qui ad Sanctam Sedem recurrens sui particularis ac privati negotii causa uti opera velit procuratoris, potest ad id munus deputare quemlibet suae fiduciae virum, dummodo catholicum, integra fama, et ad Officium, in quo agenda sit res, minime pertinentem. Praeterea oportet eumdem legitimo mandato munire, quod in Actis, ad ipsius Officii cautionem, servabitur ; aut sin minus apud Moderatores eiusdem in tuto ponere delecti viri honestatem et requisitas conditiones.

2° Si exhibitum virum Moderatores iudicaverint admitti non posse, certiorem facient mandantem, ut aliter consulat.

Sectio II. — *De Procuratoribus publicis ac legitimis.*

3° Ad procuratoris munus legitime et constanter obeundum pro Episcopo eiusque dioecesi, oportet inscriptum habere nomen in Procuratorum albo, quod patebit in Officio a Secretis Sacrae Congregationis Consistorialis.

4° Salvis iuribus acquisitis ab exercentibus hodie munus

Digitized by Google

Agentium seu ministrorum expeditionis, qui, ubi postulaverint, in memoratum album referentur, posthac quicumque volet inscribi debebit petitionem, cum titulis quibus illa nititur, ehibere Adsessori S. C. Consistorialis.

5° Ad iustam admissionem requiritur ut orator catholicam fidem profiteatur, sit integra fama, calleatque satis latinum sermonem et ius canonicum. Si agatur de sacri ordinis viro, oportet ab Officio Urbis Vicarii adsensum impetret Romae residendi; religiosus autem sodalis id a Praeposito generali impetrabit.

6° Iudicium de petitione, utrum ea admitti possit necne, edetur a Cardinali a Secretis S. C. Consistorialis, audito *congressu ;* qui, ut magis explorata sit candidati doctrina, poterit ipsum experimento subiicere, prout melius iudicaverit.

7° Nihil obstat quominus Ordinarius procuratorem eligat virum nondum in album relatum ; qui tamen, ante quam exerceat mandatum, inscriptionem postulabit.

Hoc autem in casu Ordinariorum prudentiae relinquitur ante videre, num cui forte obstaculo propositus procurator esse possit obnoxius, ne sese repulsae periculo obiiciant.

8° Praeter inscriptionem in album, ut quis publicus habeatur et stabilis procurator dioecesanus, necessario requiritur iustum Ordinarii mandatum ab adlecto exhibendum, cuius mandati authenticum exemplar apud Officium a Secretis Consistorialis Congregationis deponetur.

9° Munerum a procuratore dioecesano explendorum haec summa est : curare ut epistolarum commercium inter Apostolicam Sedem et Episcopum, de omnibus dioecesis negotiis, rite et cum fide procedat ; ea referre, de quibus Officio alicui praepositi, in rebus ad ipsum pertinentibus, eum sint percontati ; in cognitione versari negotiorum, quae apud varia Sanctae Sedis Officia evolvuntur spectantque dioecesim, cuius habet ipse procurationem.

10° Quae scripta data sint obsignata, inviolata transmittenda sunt ; neve procurator unquam ullâve de causa sibi fas esse ducat ea resignare. Qua in re cuiusvis generis culpa censebitur gravis.

11° Circa res omnes dioecesis, quarum, ratione sui muneris,

Digitized by Google

notitiam acceperit, nisi agatur de re publica et notoria, procurator secreto officii tenetur. Huius legis violatio culpae gravis instar habebitur.

12° Procuratoribus interdicitur ne litteras passim dimittant ad clientum aucupium, exhibentes faciliores conditiones aut similia.

13° Nemini procuratori licet pro sua opera maiorem pecuniae summam exigere quam quae pro rescriptis, brevibus, bullis officiorum Sanctae Sedis constituta sit atque descripta : quam qui fregerit legem, restitutionis obligatione tenebitur, etiam poenis aliis non irrogatis.

14° Qui christiano plane more non agat, quae conditio ad exercendum procuratoris munus est omnino necessaria, aut in memoratis officii sui partibus grave aliquid admittat, potest ad tempus removeri, aut etiam perpetuo dimitti.

15° Advocatorum Consistorialium Collegium erit *agentibus* seu procuratoribus omnibus instar Consilii disciplinae. Ex eius Collegii sententia, Cardinalis a Secretis S. C. Consistorialis (si agatur de prave acta vita sociali vel de alia publice nota culpa) ; aut praepositi Officio, cuius intersit (si de culpa officium spectante), poterunt ad admonitionem rei, aut ad eius remotionem sive temporariam sive perpetuam procedere.

16° Procurator, sive remotus ad tempus sive perpetuo dimissus ab uno officio, hoc ipso remotus censetur, aut omnino exclusus ab omnibus. Quare praepositi Officio, a quo eiusmodi sit prolata sententia, ceteris Officiis rem significandam curabunt.

Cap. X.

DE RATIONE ADEVNDI SANCTAE SEDIS OFFICIA CVM IISQUE AGENDI GENERATIM

Sectio I. — *Pro privatis.*

1° Christi fideli cuique patet aditus ad Sanctae Sedis Officia, servata rite forma quae decet, et facultas est cum iisdem agendi per se de suis negotiis.

Digitized by Google

2° Advocati operâ uti volenti, in quaestionibus quae illum admittant, fas non erit patronum proponere quemlibet ; sed optio ei dabitur inter approbatos, de quibus cap. VII.

3° Si vero Procuratoris desideret operam, eius eligendi arbitrium ipsi relinquitur, servatis tamen normis cap. IX sect. I constitutis.

Sectio II. — *Pro Ordinariis.*

4° Ordinarius unusquisque potest ipse per se in variis Apostolicae Sedis Officiis negotia libere tractare, non solum quae se ipsum spectent, sed etiam quae dioecesim ac sibi subditos fideles ad ipsum confugientes.

5° Quoties Ordinarius velit ipse per se de negotio aliquo agere, sive praesens in Curia, sive per litteras a sua sede mittendas, Officium praemonebit quocum ei erit agendum. Tunc vero in Positione adnotabitur : *Personalis pro Ordinario ;* resque nullis interpositis procuratoribus agetur.

6° Ordinarius, qui petit directo agere cum Officio aliquo, sibi assumit solvendas impensas, non modo pro acceptis redditisque litteris et scriptis, aut pro aliis rebus necessariis, sed etiam pro taxationibus praescriptis in singulis actis.

7° Si advocato fuerit opus, etiam Ordinariis cohibetur optio, ita ut nequeant ipsum deligere nisi ex approbatis.

8° Si procuratore uti velint, normis inhaerebunt cap. IX sect. II declaratis.

9° Mandatum, quo ab Ordinario procurator eligitur, potest usque rescindi ad formam iuris communis ; in eamque rescissionem , utpote rem ad fiduciam pertinentem, nulla datur inquirendi aut expostulandi facultas.

10° Vicario Capitulari non licet electum ab Episcopo procuratorem cum alio mutare : at poterit cum Sanctae Sedis Officiis directo agere, ad normam art. 4, 5, 6 huius Sectionis.

Digitized by Google

Cap. XI.

DE TAXATIONIBVS ET PROCVRATIONIBVS

1° In omni rescripto, indulto, dispensatione, a suo Officio indicabitur, non modo taxatio Sanctae Sedi solvenda et remuneratio Agenti debita, sed etiam pecuniae summa, cuius repetendae ius habet dioecesana Curia pro exsequutione rescriptorum, si haec necessaria sit ; quae quidem summa pontificia taxatione erit inferior.

2° Taxatio pauperibus, sive cives privati sint, sive Instituti piaeve causae, si petita gratia moraliter necessaria sit, non lucrosa oratori, ita ut hic nullum possit ex ea quaestum facere, ex dimidia parte minuetur, aut etiam, si visum fuerit, omnino condonabitur, integris tamen oratori manentibus impensis pro tabellariis, pro exscriptione, aliisque id genus necessariis.

His in casibus, etiam Agentis procuratio ad partem dimidiam redigetur aut omnino condonabitur, salvis impensis pro tabellariis.

3° Ordinarii, secreto percontati parochos, quae vera sit oratorum conditio, significabunt in singulis casibus, agaturne de paupere, aut quasi paupere, ideoque competat ne ipsis ius ad plenam aut dimidiatam condonationem taxationis, onerata utriusque partis conscientia super expositorum veritate ; contra quam si actum fuerit, firma restat obligatio sarciendi quidquid iniuria sublatum sit.

Si qui autem iniqua voluntate renuant satisfacere taxationem ad aliquam consequendam dispensationem praescriptam, cuius tamen concessio sit moraliter necessaria ad offendicula et peccata vitanda, hoc erit ab Ordinariis indicandum in suis litteris. Iidem, impetratae gratiae notitiam communicantes cum iis quorum interest, eos commonebunt (si opportune id fieri prudenterque licebit ab ipsis) ex iustitia, aliquid Sanctae Sedi deberi.

Digitized by Google

Utcumque tamen gratiae validitati nihil umquam officiet error aut fraus circa oeconomicam petentis conditionem.

4° In omnibus Officiis, subsignatis rescriptis destinatus administer, peculiari super ipsis impresso sigillo, taxationem notabit Sanctae Sedi debitam, impensas procurationis et pecuniae summam pro exequutione : quae omnia in menstruo libello recensebit, ad rationum computationem suique cautionem adservando.

In variis taxationibus designandis administer prae oculis habebit superius expositas normas, *Positionem*, seu fasciculum actorum expendens ; in dubiis vero rem ad Officii moderatores deferet.

5° Singula Officia alterum habebunt a priore distinctum administrum diribendis litteris, rescriptis, et exigendae pecuniae taxationum ad Sanctam Sedem pertinentium.

6° In rebus secreto tegendis rescripta obserata tradentur : taxatio vero in alio notabitur folio eumdem numerum referente qui in obserato rescripto. Eadem taxationis notatio in interiore rescripti pagina iterabitur, ad securitatem recipientis.

7° Extremo quoque mense, Praelatus Officii moderator libellum inspiciet, de quo num. 4, acceptique rationem expendet ; deinde utrumque ad Sanctae Sedis arcam nummariam deferet, suae auctoritatis testimonio munitum.

DISPOSITIONES TEMPORARIAE

8° Officiorum administrationem totam illico retexere quum minime detur, Sancta Sedes sibi reservat peculiares normas constituere servandas in posterum.

9° Interim nulla fiet immutatio taxationum quae legitime in usu sunt pro expeditione *Bullarum* et *Brevium* Apostolicorum.

10° Pariter in usu esse non desinunt eae taxationes, quae in causis Beatificationis aut Canonizationis descriptae habentur in lege SS. Rituum Congregationis : *de taxis et impensis pro causis Servorum Dei.*

11° Sua etiam disciplina est moderandarum taxationum,

Digitized by Google

mercedium, impensarum apud S. Rotam et Signaturam Apostolicam in causis quae ad ea tribunalia deferantur.

12° Pro dispensationibus matrimonii vigere quoque pergent in praesens taxationes pendi solitae penes *Datariam* Apostolicam et *S. Poenitentiariam*. In causis vero matrimonialibus dispensationis *super rato*, et in aliis quae a S. Congregatione *de Sacramentis* iudicantur, standum normis a S. Congregatione Concilii huc usque servatis.

13° Pro ceteris gratiarum, indultorum, dispensationum rescriptis, in Officiis omnibus, taxatio Sanctae Sedi solvenda erit libellarum decem, si de maioribus rescriptis agatur ; si de minoribus, quinque.

Remuneratio *Agenti* debita ert libellarum sexpro rescriptis maioribus : pro minoribus, itrium.

Si rescrptum unum plures gratias contineat, augebitur pro portione tiaxatio ; naon ita tamen Agentis procuratio.

14° In omnibus utem et singulis casibus superius, num. 9, 10, 11, 12 et 13, recensitis, incolumes semper sint dispositiones. capitis VI praecedentis, *de stipendiis*, et dispositione num. 4, 5, 6 et 7 huius capitis, de solutione pecuniae singulis mensibus arcae nummariae S. Sedis facienda.

15° Usus S. Congregationis de Propaganda Fide exemptionis e qualibet taxatione in suae iurisdictionis locis incolumis servetur.

Datum Romae, die 29 Iunii 1908.

De mandato speciali SSmi D. N. Pii Papae X

R. Card. MERRY DEL VAL.

Digitized by Google

COURRIER LITTÉRAIRE

L'abondance des volumes parus en ces derniers temps m'oblige à faire un choix que quelques-uns des principaux intéressés jugeront sans doute, trop sommaire. Mais, en vérité, *ils* sont trop.

I. L'œuvre d'un prêtre s'offre d'abord à nous, l'œuvre d'un prêtre racontant la vie et analysant le cas d'un autre prêtre. Cela pourrait s'appeler le Secret de l'Evadé (1).

M. l'abbé Boutard est de ceux qui savent mener de front les sérieuses études et les rudes labeurs de la vie pastorale. Il vient de publier chez Perrin, une nouvelle et forte étude sur Lamennais, auquel il consacre depuis dix ans, « ses rares loisirs ». M. Boutard nous conduit cette fois jusqu'en l'année 1834, où fut consommée l'apostasie.

Quel sombre drame que cette évasion ! Personne, certes, n'accusera M. Boutard de s'être montré sévère pour l'Evadé. Comme Montalembert, comme Denys Benoist d'Azy, comme l'abbé Gerbet, comme tant d'autres, il aime d'amour son pauvre grand homme. Il le suit en l'excusant, jusqu'au seuil de cette Eglise que son génie dévoyé va désormais s'efforcer de détruire. Là, il faut bien prononcer des paroles d'adieu et des formules de condamnation. M. l'abbé Boutard s'y résigne, mais avec quels regrets et quel déchirement !

« Qu'on ne me prête pas pour cela le dessein d'innocenter,

(1) *Lamennais*, par l'abbé Boutard, Paris, Perrin.

Digitized by Google

en quelque mesure que ce soit, l'homme dont la retentissante et coupable défection a désolé l'Eglise entière. Un pareil dessein répugnerait d'une façon absolue à ma conscience. Je me suis souvenu simplement que Tertullien, auquel Lamennais fut souvent comparé, eut aussi le malheur de se séparer de la communion catholique. Sa faute, si grande qu'elle ait été, et même ses anathèmes contre l'Eglise de Rome ont-ils fait oublier que, dans les sombres jours de la persécution, il fut, au péril de sa vie, l'éloquent apologiste de la foi chrétienne? Et ses écrits, même ceux auxquels l'erreur se mêle, ne sont-ils pas restés une mine précieuse où le théologien et le controversiste n'ont pas cessé de puiser? »

Tel est l'inconvénient des longues monographies. On se passionne pour son héros et on glisse, peu à peu, de l'histoire proprement dite, dans le panégyrique ou dans le plaidoyer.

Ayant excusé avec une ingéniosité touchante et documentée les très graves fautes du Tertullien moderne, M. l'abbé Boutard traite sans ménagement ceux qui combattirent ses mauvaises doctrines. Montalembert, naturellement, ne reçoit que des éloges, mérités, on voudrait bien le croire, mais M. Boyer de Saint-Sulpice, M. de Mahony, le P. Ventura, le P. d'Alzon, les royalistes, les évêques, la plupart des ecclésiastiques de France sont maintes fois censurés avec quelque rudesse. La lecture des divers alinéas et notules que M. Boutard consacre à Lacordaire m'a fait cruellement souffrir. Notre génération est-elle bien sûre de pouvoir rendre justice au grand dominicain? D'abord son beau talent est un peu écrasé par le redoutable voisinage du génie de Lamennais. Puis, son nom sert de pavillon si souvent à une médiocre marchandise oratoire que les gens de goût en éprouvent quelque agacement. Et que celui qui est sans péché lève la main ! Or, voilà que M. l'abbé Boutard insiste sur ce qu'il croit être la sécheresse de cœur et la trop grande habileté de Lacordaire. Ses lecteurs se révolteront, et ce sera justice. Des manques de tact et des excès de zèle sont inévitables dans une situation fausse. Si M. Boutard mettait à les excuser la moitié de l'érudition qu'il déploie en faveur de Lamennais, les torts de Lacordaire se réduiraient à peu de chose, et la pureté de son sens catholique

Digitized by Google

ainsi que le courage de sa foi apparaîtraient dans une belle lumière. *Hos devita.* Le premier devoir d'un prêtre est de ne point fréquenter les hérétiques.

Les hérétiques ! M. Boutard analyse si bien leur état d'esprit, qu'on croit l'entendre raconter par moments, non pas la période 1828-1834, mais les huit premières années du vingtième siècle. Lamennais écrivait à Grégoire XVI : « Afin que des personnes passionnées et malveillantes ne puissent donner à la déclaration que je dépose aux pieds de Votre Sainteté de fausses interprétations... » Soixante-dix ans après, M. Loisy tenait un langage analogue au vénéré Cardinal Richard : « Il va de soi que je condamne et réprouve toutes les erreurs que l'on a pu déduire de mon livre en se plaçant, pour l'interpréter, à un point de vue tout différent de celui où j'avais dû me mettre pour le composer. »

Le plus désintéressé et le plus vif souci de Lamennais au lendemain de l'Encyclique *Mirari Vos*, était le qu'en dira-t-on libre-penseur et scientifique. « Nous n'aurions qu'à nous en retourner (en France), si l'effet terrible que produirait sur l'esprit des catholiques et, plus encore, des non catholiques, un semblable désir de justice, ne nous imposait un nouveau devoir, celui de faire en sorte qu'aux yeux de tous la cause continue de paraître pendante, afin de prévenir le déshonneur du Saint-Siège... » M. Loisy se montre moins ému, mais il partage la même manière de voir : « Les catholiques, affirme-t-il, ne craignent pas assez de scandaliser les savants. » Les menaisiens dirigeaient contre le cardinal Bernetti la même campagne d'insinuations que les modernistes ont entreprise contre le cardinal Merry del Val. Il n'est pas jusqu'au même fragment de géorgique qui ne mette sa note reposante dans l'histoire plutôt douloureuse de la révolte menaisienne et de l'hérésie moderniste. Comme M. Loisy se distrait en soignant les poules de Ceffonds, Lamennaisse consolait avec les pigeons et les poules de Frascati. Il est enfin telle réflexion, consignée dans un journal de Munich ou dans une lettre, datée de 1834, qui jette les plus singulières clartés sur l'état d'âme des modernistes italiens et français de 1908. Baader publiait dans le *Courrier lorrain* sur la réformation du catholicisme une note

Digitized by Google

que signerait des deux mains M. Fogazzaro. A son tour Lamennais écrivait de sa bonne encre encore orthodoxe : « Comme sur les bords du Rhin, il règne en Bavière, parmi les ecclésiastiques, jeunes et vieux, un certain esprit protestant qui ne tarderait guère à se manifester par une rupture, si les idées n'avaient pas déjà dépassé de beaucoup le pur protestantisme. On reste extérieurement dans l'institution établie, parce que l'on n'en voit aucune autre à laquelle on pût s'attacher avec conviction, et que celle où l'on est, pourvoit aux besoins de la vie ; mais le défaut de croyances intimes n'apparaît que trop visiblement par la publique contradiction entre la conduite du prêtre et les rigides devoirs que lui impose sa profession. » Plus indulgent pour ses compatriotes, Gœrres se plaignait néanmoins que le clergé fût « sans dignité dans ses fonctions, sans zèle, peu instruit, médiocre, en un mot, principalement dans les villes ».

Exagération? Soit, mais vision aussi, vision prophétique et singulièrement nette, hélas, de ce qui devait être en 1908 le pur modernisme.

L'essentielle et pathétique question qui s'offrait à M. Boutard est-elle résolue? Avons-nous enfin l'explication psychologique de ce drame sombre qui s'appelle, par son seul et vrai nom, l'apostasie de Lamennais? Il me semble que M. Boutard se laisse trop dominer par des regrets inutiles et par sa douleur sacerdotale, qui est si touchante. Pourquoi les autorités ecclésiastiques ne prirent-elles pas telles et telles précautions? Pourquoi les ennemis de Lamennais se montrèrent-ils si acharnés à sa perte ! Pourquoi? Pourquoi? Ces questions sont légitimes, mais elles n'atteignent pas le fond des choses. Tous les grands lutteurs, y compris les saints, durent subir un minimum ou un maximum d'injustices. Le bilan de Lamennais ne présente, en somme, rien d'exceptionnel. Plus humble, plus religieux, plus catholique, il eût souffert et, en mettant les choses au pire, il fût mort à la tâche, mais il n'eût pas apostasié. Après qu'on a écarté les causes occasionnelles, il reste que la défection de Lamennais eut pour causes profondes : l'insuffisance de sa formation théologique et sacerdotale un orgueil effrayant et un certain fond d'ignorance philosophique et his-

Digitized by Google

torique. Si les deux premières sont connues, la troisième échappe le plus souvent à l'attention des biographes. Lamennais et Montalembert se firent du mot de liberté, du mot parlementarisme et du mot peuple tout autant de fétiches devant lesquels ils se prosternèrent. Il y a là une certaine candeur qui n'est pas exempte de danger. Croyant étreindre les grandes réalités des temps modernes, ils s'appropriaient tout simplement les modes intellectuelles de 1830. Il y a disproportion chez Lamennais entre l'érudition historique et la puissance d'intuition. Autrement dit, il était trop lyrique : de quelques données insuffisantes il tirait des généralisations magnifiques et contestables.

M. Boutard rejette sur la seule logique toute la responsabilité du désastre. « Lamennais aurait pu dire après beaucoup d'autres le cri d'Abélard : *Logica me perdidit.* »

Le rapprochement est ingénieux. Le même orgueil indompté et le même amour des nouveautés téméraires dévorent nos deux Bretons. Comme Abélard, Lamennais fut, à sa manière, le « rhinocéros » de son siècle. Mais si étonnante qu'elle nous apparaisse, sa gloire n'égala point celle d'Abélard. L'écolâtre de Notre-Dame jouit d'une réputation dont l'éclat eut quelque chose de fabuleux. De l'Angleterre, de la Bretagne, du pays des Suèves et des Teutons, de Rome même, accouraient autour de sa chaire jusqu'à cinq mille auditeurs, parmi lesquels on compta plus tard dix-neuf cardinaux, plus de cinquante évêques ou archevêques et un pape (Célestin II), sans parler du célèbre tribun, Arnaud de Brescia. Près de sept cents ans se sont écoulés depuis la mort d'Abélard, et son nom demeure toujours populaire. Que pensera-t-on de Lamennais au vingt-cinquième siècle?...

Un théologien éminent écrivait naguère : « Tel fut Abélard, grande figure devant laquelle on ne peut rester indifférent. On admire l'homme de génie, on aime le grand enfant, on condamne le novateur, on respecte le pénitent ».

Génie, candeur du théoricien égaré dans la vie pratique, témérité du publiciste, tout cela se trouve à des degrés divers, chez le malheureux Féli, tout, sauf le repentir.

Digitized by Google

II. Faire un peu de décentralisation littéraire, quelle bonne et patriotique pensée !

Un homme de lettres aimable et habile essaya d'unir, dans une collaboration assez étroite, des représentants de toutes les provinces françaises. Il leur dit : « Que chacun de vous chante son clocher, ou sa montagne, ou sa province, ou quelque monument de sa province. Nous ferons entrer tous ces chants dans une œuvre d'ensemble, et il se trouvera que vous aurez ainsi composé l'épopée de la décentralisation ».

N'était-ce point là trop demander à l'improvisation? Rares sont les œuvres qui témoignent efficacement de l'autonomie intellectuelle d'une province. On les compte au cours des siècles. Le mouvement félibréen, qui a pour centre l'œuvre de Mistral, est probabement un fait unique dans l'histoire de France. Le Bas-Languedoc, dont je demande qu'il me soit permis de parler spécialement, ne connaît guère que deux auteurs de qui les écrits puissent contribuer efficacement à une œuvre de décentralisation : l'*Histoire de Nîmes* par Ménard, et les *Fables* de Bigot : sans doute, nous nous glorifions de Rivarol, un écrivain de tout premier ordre, et nous sommes fiers de Guizot. Mais, en lisant le premier, on a quelque peine à se figurer qu'il vit le jour à Bagnols-sur-Cèze (Gard) ; on se persuade qu'il était, non pas même de Paris, mais de Versailles. Quant au second, il participe si bien de la culture genevoise et de la culture anglaise, qu'il faut faire effort pour se rappeler ses origines languedociennes. J'ignore si les autres provinces sont mieux nanties que le Bas-Languedoc, mais jusqu'à preuve du contraire, il nous sera permis, j'imagine, d'en douter.

A quoi donc s'expose un libraire qui commande en même temps une trentaine de volumes à trente provinciaux qui, pour la plupart, habitent Paris? A ceci, que les auteurs connus ou illustres offriront au libraire, ami de la décentralisation, tous leurs fonds de tiroirs. Opération inutile et regrettable. Les inconnus se mettront au travail et ils apporteront après six mois, ou un an, ou deux ans, ils apporteront, dis-je, des œuvres d'inégale importance. A l'heure qu'il est (août 1908), la Librairie Nationale a publié très exactement neuf volumes des *Pays de France*.

Digitized by Google

Jean Nesmy : *L'Ame Limousine*. Au pays de la Chabrette.

Marguerite d'Escola : *Les Sources claires*. Au pays du Couserans.

Emile Moselly, couronné par l'Académie Goncourt : *La Vie Lorraine*. Contes de la route et de l'eau.

Henry Bordeaux : *Promenades en Savoie*. Le caractère Savoyard, Pèlerinage en Savoie, Contes Savoyards.

Joseph Ageorges : *Le deuil du Clocher*. Récits berrichons. Promenades autour de la Châtre.

Roger Duguet : *La Folie-Mauroy*. Roman champenois, couronné par la Société des écrivains régionaux.

Armand Praviel : *Les Routes de Gascogne*. Contes et croquis de chez moi.

Charles Le Goffic : *Passions celtes*.

Sur ces neuf volumes, il n'en est que six dont il me soit permis de parler. A ma grande confusion, mais pour la tranquillité de ma conscience, j'avoue ne pas connaître les trois autres(1). Dans toutes les pages qu'il m'a été donné de lire, les jolis morceaux abondent. Analyses psychologiques, études sociales, descriptions, descriptions surtout, témoignent, à des degrés divers, d'un remarquable savoir-faire. Un seul écrivain me paraît avoir non pas atteint l'originalité profonde, mais réalisé un très sérieux effort pour en approcher : c'est M. Emmanuel Delbousquet, l'auteur de *Miguette de Cante-Cigale*. Son petit volume de 180 pages n'est pas irréprochable (oh ! non) et il renferme une manière de hors-d'œuvre proportionnément énorme. Mais il suppose une consciencieuse étude de la langue et des mœurs landaises.

D'abord, le récit est d'une simplicité attique, ou française, ou classique qui enchantera les lecteurs blasés et les lecteurs naïfs. Jan aime Miguette, qui est jolie mais pauvre, et Adelmie, qui est riche mais laide. Point n'est besoin de vous dire ce qu'il advint. Après quelques mois d'hésitation, Jan se marie selon la mode du pays landais avec Adelmie, et Miguette, le soir même de la noce, s'en vient pleurer seule, chez

(1) *Le deuil du Clocher* par Joseph Ageorges ; *la Folie-Mauroy*, par Robert Duguet ; les *Passions celtes*, par Charles Le Gofic.

Digitized by Google

sa mère grand, dans la pauvre petite maison de Cante-Cigale. Avec ces données simplettes, M. Emmanuel Delbousquet trouve moyen de ne pas laisser languir l'intérêt un seul instant.

Les caractères ne s'imposent pas à l'admiration du lecteur par une particulière intensité de vie. Qu'est-ce que Miguette au fond? Une cigale qui chante un chant d'amour, un oiseau qui ne se console pas de l'absence du rossignolet. M. Emmanuel Delbousquet insiste sur ce fait qu'elle est fourmi, fourmi infatigable et habile au travail. On ne voit pas, en effet, qu'elle s'élève jamais au-dessus du règne animal. Elle obéit à de bons ou à de mauvais instincts, mais elle ne soupçonne pas l'existence d'une vie morale, même rudimentaire. Voilà bien jusqu'où nous a abaissés le romantisme. Quand la triple discipline catholique, scolastique et classique régnait sur nos grand'mères, le remords aidait à se relever, transformait et parait d'une beauté supérieure celles qui avaient eu le malheur de tomber. Pour avoir commis des fautes comme celle de Miguette, l'une d'elles écrivait : « ... Je mérite la mort et je la désire... J'avais résolu de finir ma vie par mes mains, mais je l'offre à Dieu et à vous, pour l'expiation de mon crime. Je n'ai pas voulu me déshonorer aux yeux du monde parce que ma réputation vous regarde ; conservez-la pour l'amour de vous ».

Cela peut s'appeler de la psychologie ; mais à presque tous les écrivains de nos jours la physiologie suffit amplement.

A côté de Miguette, M. Delbousquet a mis deux paysannes dont l'une au moins est très vivante. Sorte de virago ou plutôt d'hommasse, la Zaïde travaille comme deux paysans et elle a assez d'énergie pour conduire toute une ferme. Telles doivent être les rudes femmes de France qui labourent, sèment, tuent des porcs et s'en vont les vendre au marché. Entre les gestes que M. Delbousquet attribue à sa Zaïde, il en est un au moins qui me paraît être excessif : d'un coup de fusil déchargé à bout portant, elle tue son pauvre hère de mari, qu'elle avait d'ailleurs chassé de la ferme, quelques années auparavant. L'opinion, l'opinion des gens qui lisent, exige de ces meurtres littéraires. Mais, en fait, les paysannes qui tuent leurs maris

Digitized by Google

sont encore assez rares. Il eût suffi, sans doute, de peindre Zaïde, avare et sournoise, autoritaire et violente.

Les mœurs landaises fournissent à M. Delbousquet ses inspirations les plus heureuses. Qui lit avec attention ces pages agréables et discrètement savantes peut se donner l'illusion de vivre durant quelques heures au milieu des *pinèdes* landaises dans la société des paysans. Je n'ai jamais vu ces résiniers affairés dans une pinède, mais il me semble que, grâce à M. Delbousquet, on peut se représenter sans trop de peine leurs gracieuses opérations. « Chaque pin portait au flanc des plaies ogivales d'un jaune rosé, suintantes de gouttelettes couleur d'ambre ou striées de blanches stalactites de *jème* (1) et que prolongeaient les taches de sanguine de l'écorce écailleuse raclée par l'*espourguet* (2). Au bas de chacune d'elles, un vase d'argile rouge débordait de résine pareille au miel. »

Le beau geste des Choéphores tenta maintes fois l'esthétique curiosité des poètes, des peintres et des penseurs. On voit les « Porteuses de libations » sortir du palais en longue file et se diriger vers le tombeau. Elles chantent en marchant selon le rite des cérémonies expiatoires. M. Delbousquet explique par des raisons scientifiques la beauté du geste sacré. « Un cabedau (3) roulé sur les cheveux, Miguette portait lestement durant des heures, des fardeaux qui eussent courbé ses épaules. L'instinctif souci de l'équilibre, dans le mouvement en avant, tête et col raides, lui imposait une souplesse de reins remarquable, un balancement rythmé des hanches, une tension perpétuelle des muscles de la poitrine et l'habitude de porter le front haut. »

Il est un repas landais qui rappelle les plus gracieuses scènes de Théocrite. « Miguette, as-tu du pain? Jan tirait de son bissac, en peau de brebis, un morceau de miche, des sardines salées. Miguette ouvrit son panier et montra sans répondre une épaisse soupière de faïence brune dont elle souleva le couvercle.

(1) Résine pure.
(2) Longue hampe munie d'une lame de fer.
(3) Morceau de toile.

Digitized by Google

J'ai de la *garbure* (1), mais il y en a trois fois trop pour moi ; nous partagerons.

Il fit signe que non, pour la forme, branlant la tête, l'œil avivé d'une convoitise. »

M. Delbousquet sait comment trois paysannes tuent un porc, dans les Landes ; il connaît les rites et coutumes qui sont religieusement observées dans les foires. Comme un qui aurait dansé aux *botes* (fêtes votives) il excelle à faire sonner les sonnailles du pays.

« Jeune fille voulez-vous troquer?... Celle-ci (clochette) chante. L'interpellé faisait : O..., ce qui en langue d'oc signifie oui, et échangeait quelques grappes contre une sonaille... Ils s'éloignaient secouant une nouvelle *esquire*. Le frêle battant, fait d'un os ou d'une dent de bélier, frappait le métal à coups rapides. Puis c'était le bâton, pareil à un thyrse, enguirlandé de clarines, qu'ils brandissaient tous, au même moment, et cela faisait un carillon éperdu et mélancolique, sur trois notes saccadées que le vent emportait au large. »

C'est ainsi que dans l'œuvre de M. Delbousquet les tableaux de mœurs alternent gracieusement avec les descriptions précises. Toutes ces pages si françaises et si finement écrites témoignent d'un réel talent. Elles atteindraient à l'originalité profonde si l'auteur ne sacrifiait pas habituellement à certaine philosophie romantique. Il écrit par exemple : « Là-bas, au-delà du marécage, un berger qui s'en allait à la biguerie chanta. Et ces paroles, trop lointaines pour que Jan pût les comprendre, semblaient exhaler, sur le même rythme que les clochettes, l'âme ardente et mélancolique de la lande. »

Cri trop romantique et peut-être panthéistique. La romance sans paroles du vague berger est inintelligible, non pas parce qu'elle vient de loin, de l'autre côté du marécage, mais parce que le barde Delbousquet fut impuissant à la moduler. Je regrette qu'il n'ait pas laissé l'âme du paysage dans les lointains brumeux du XIX^e siècle. Mais, le pouvait-il? M. Delbousquet est si pénétré de la pensée de ses maîtres romanti-

(1) Soupe de pommes, de choux et de raves assaisonnée de porc ou d'oie.

Digitized by Google

ques, qu'il reproduit leurs dires d'abondance et sans s'en douter. « Et là-bas, au fond du chemin qu'ils dévalent, leur chant clair éveille l'écho de la ravine, vibre et s'éteint dans l'air léger. »

M. Delbousquet a trop lu M. de Hérédia ou les maîtres et les disciples de M. de Hérédia, et c'est pourquoi, s'exagérant l'importance historique et psychologique de la lande passive, il néglige les morts qui l'habitèrent. Trois ou quatre fois, si je ne me trompe, M. Delbousquet écrit le mot d'Albret, et le mot Armagnac. Chose incroyable, ces deux mots le laissent très froid ; ils ne lui inspirent, en tout cas, aucun commentaire. Mais, tout au long du joli roman, les montagnes violettes (Oh! ce violet) chantent leur chanson fatiguée.

Si, comme il en a le droit, M. Delbousquet veut se distinguer de la foule des écrivains talentueux qui inondent de leur spirituelle prose la boutique des libraires, il doit porter vivement son attention sur la chronologie. Le dix-neuvième siècle dure encore, hélas ! mais il dure à l'état de cadavre. *Jam fœtet.* Se tenir aussi éloigné que possible de ses idées et de ses sentiments est une condition de santé morale. Le vingtième siècle n'aura de chances de succès durables qu'autant qu'il s'opposera, en toutes choses ou en presque toutes choses, à son malfaisant prédécesseur. Ou il sera classique, scolastique, catholique, nationaliste, ou il ne représentera qu'une dernière forme — la moins brillante de la décadence française. — Il abdiquera peut-être, en faveur de la civilisation anglo-allemande.

Le minuscule roman de M. Delbousquet (180 pages) renferme un énorme hors-d'œuvre, l'épithalame final, lequel remplit 50 pages. L'auteur expose dans tous ses détails le protocole d'une noce landaise depuis les invitations solennelles jusqu'où les convenances... Bref, il s'agit d'une manière de cantique des cantiques, arrangé par un cadet de Gascogne.

Trop d'éléments d'information me manquent pour que je me permette d'apprécier ce document étrange. A peine oserai-je soumettre à M. Delbousquet quelques observations. Son drame n'est pas jouable en vérité, à moins que chaque village des Landes ne dispose d'une troupe de chanteuses et d'artistes consommées. A-t-il jamais été joué? M. Delbousquet avoue que les mœurs chantées dans son épithalame ont

Digitized by Google

une tendance à disparaître, si elles n'ont pas déjà disparu. Peut-être eût-il même valu mettre aux appendices le déconcertant poème.

Car en soi, il est brillant autant que scabreux. Ecoutez les chants qui servent de marche nuptiale.

« Couronnez l'épouse (vous qui êtes) sa mère, couronnez l'épouse avec grande joie — avec grande joie et grande douleur — couronnez l'épouse qui vous fait honneur.

Les jeunes filles chantent :

Mettez des brins de paille sur le seuil ; — l'épouse va implorer son pardon.

Le premier demande :

Qu'a donc fait l'épouse à la maison — puisqu'on lui fait implorer pardon?

Le deuxième répond :

L'épouse n'a rien fait aux siens — elle implore pardon pour son plaisir.

Et toutes les voix s'unissent en une mélancolique cantilène, le plus pur et le plus beau des chants de cette race, pour l'invitation au départ.

Nous sommes neuf donzelles — neuf donzelons avec elles — marchant sur des fleurs — légèrement, légèrement — sur la pointe de l'herbe — posant le pied. »

III. Le sens du passé, qui fait si cruellement défaut à l'auteur de *Miguette*, donne, au contraire, une certaine valeur à un autre volume de la collection nationale : *Sur les routes de Gascogne*. Écrivain brillant, M. Armand Praviel improvisa sa randonnée littéraire, cela est malheureusement trop visible. Il n'a pas cette sûreté d'érudition ni ce fini du style qui font de la peu morale *Miguette* une œuvre si remarquable. Mais il sait que le passé existe, il ne s'hypnotise pas sur cette pauvre nature, qu'il est si difficile de voir au naturel, après 150 ans d'exercices littéraires, il n'aime pas seulement sa terre, mais ses morts, il démêle fort bien les principes qui firent sa province si vigoureuse et si prospère ; il est catholique. Trop sommaires, assurément, sont ses récits de voyage, mais ils contiennent des observations justes et spirituelles. Il dépend

Digitized by Google

peut-être de sa persévérance au travail que nous connaissions tous la beauté violemment dramatique de la Gascogne en oraison. « Sur cette province dépeuplée, la Madone a voulu que son nom fût à jamais béni... Le panorama étrange de la capitale morte se couronne de sa cathédrale. Elle est là victorieuse dans son cercle respecueux de collines, parlant aux peuples qui passent de la Vierge au manteau bleu. »

Mais pourquoi les Ausciains désormais incapables de prier, paraît-il, laissent-ils aux seules pierres le devoir humain de crier la vraie parole?

M. Armand Praviel essaie de le dire en un curieux et très timide chapitre, dont un abbé moderniste est le héros. Le bon sens avisé de l'auteur s'inquiète de la largeur théologique dont fait preuve un docte et très respectable aumônier. Il faudrait aller cependant jusqu'au fond de tout ce symbolisme évolutionniste. L'abbé loisyste du très orthodoxe M. Praviel pense, d'après le siècle contre l'Eglise, au lieu de penser avec l'Eglise contre le siècle. Il a une mollesse d'âme qui lève le cœur. Par delà les yeux mystérieux et ternes de son inquiétant ami, M. Praviel n'a-t-il pas vu les vieilles pierres d'Auch qui, à défaut des hommes, là haut, prient seules la Vierge Marie?

Je demande instamment à M. Praviel d'aller jusqu'au bout de sa pensée, honnête, française et catholique.

IV. Aimez-vous les histoires mystérieuses où les sensitifs croient découvrir d'obscures clartés surnaturelles? Lisez le beau livre du docteur Grasset : *L'Occultisme d'hier et d'aujourd'hui* (1). Les lecteurs les plus impressionnables peuvent parcourir sans danger ces pages savantes et intéressantes. Sur tous les faits bizarres qui défraient les polémiques, M. Grasset a une façon admirable de verser des clartés froides et bienfaisantes. Quand de raisonnables doutes subsistent après examen consciencieux, il s'arrête souriant, mais par voie de suggestion extra hypnotique, il a déjà prémuni ses lecteurs contre les interprétations prématurées ou dangereuses. L'occultisme, en somme, c'est le plus souvent du théâtre Robert Houdin.

(1) Chez Coulet et fils, Montpellier.

Digitized by Google

«... Le colonel Albert de Rochas... avait un médium, *Valentine* dont la propriété était de dégager des lueurs mystérieuses. Au cours d'une séance qui avait lieu dans une pièce obscure, alors que des lueurs jaillissaient et couraient dans la nuit, le colonel de Rochas fit soudain jouer un appareil électrique et l'on s'aperçut que Valentine agitait en tous sens ses pieds déchaussés, préalablement imprégnés de phosphore ».

.....« Un spirite, bien connu en Angleterre, M. Corney, se trouvait seul dans une chambre avec un médium, quand, aux côtés de ce médium, il vit s'élever dans l'air une colonne de fumée qui se changea en femme, traversa la pièce, prit une pomme sur la table, la mangea et disparut. M. Corney raconta dans les journaux ce fait intéressant. Un prestidigitateur, M. Mashenyn, paria deux cents livres que, par les seules ressources de son art, il répéterait en public la scène que le spirite n'avait vue que dans le particulier. M. Corney tint le pari. Au jour dit, devant une salle comble qui n'y put rien comprendre, le magicien transforma en croqueuse de pomme une colonne de fumée. »

De ces faits et de bien d'autres il ne faudrait pas conclure, cependant, que tout est supercherie dans l'occultisme. Bien des phénomènes demeurent inexpliqués. « Il y a encore un occultisme, ainsi que conclut M. le Docteur Grasset, il y a des phénomènes qui restent hors de la science positive, dont la démonstration scientifique n'est pas encore faite. Mais il est non moins évident que cette démonstration n'est pas rationnellement impossible, qu'il n'est pas indigne des savants de s'occuper de ces graves questions, qu'il est même de leur devoir de les étudier, et qu'on peut prévoir le moment où certains de ces faits cesseront d'être occultes pour devenir scientifiques.

Pour obtenir ces résultats et hâter la réalisation de ce progrès, il est désirable que tous les expérimentateurs procèdent avec une méthode très rigoureuse.

Soit, mais d'honnêtes docteurs suffiront à cette tâche. Un savant comme le professeur Grasset se doit à des sujets plus importants et plus hauts.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

DEUX CONFESSEURS DE LA FOI AU XVI[e] SIÈCLE

JOANNES & OLAUS MAGNUS

ARCHEVÊQUES D'UPSAL

Suite (1)

***

Sacre de J. Magnus a Rome; nouveau séjour a Danzig. — Retour en Italie : Concile de Vicence, dernières années a Venise et a Rome (1533-1544).

Après l'échec définitif des prétentions de Kristiern, la Cour de Rome et l'Empereur lui-même devaient être mieux disposés à écouter les prières de J. Magnus ; aussi fut-il très bien accueilli à Bologne par Charles-Quint et Clément VII, réconciliés, comme on le sait, depuis les fêtes du couronnement, qui avaient effacé, du moins en apparence, les pénibles souvenirs du sac de Rome.

Olaus, qui accompagnait son frère, déclare dans la *Vita Joannis*, qu'on lui accorda avec empressement tout ce qu'il demandait pour rétablir la religion en Suède ; le Pape défraya

(1) Voir le numéro de juillet.

Digitized by Google

libéralement l'archevêque et sa suite, qui ne devait pas être bien considérable, et fit examiner en consistoire la cause, si longtemps ajournée, de la vacance du siège d'Upsal ; après une enquête diligente, les cardinaux reconnurent la mauvaise foi de ceux qui avaient combattu jusqu'alors les intérêts de J. Magnus, au point de compromettre l'avenir de la religion et l'honneur même du S. Siège.

Il s'agit sans doute des agents de Trolle et de Kristiern, l'allemand Zutfeld Wardenberg et Jean Veze, l'archevêque titulaire de Lund, qui passa du service de Kristiern à celui de Charles-Quint et qui joua jusqu'à sa mort un rôle assez important dans les affaires religieuses d'Allemagne ; J. Magnus le retrouvera bientôt à Vienne, essayant de prévenir contre l'archevêque d'Upsal l'esprit du roi des Romains, Ferdinand d'Autriche.

Mais pour le moment leurs intrigues furent impuissantes, et le 6 juin 1533, en l'octave de la Pentecôte, J. Magnus était préconisé en plein Consistoire (1).

Avec le consentement du Pape et des cardinaux, il fut sacré dans la chapelle du Château S. Ange, le 27 juillet suivant (2).

(1) La date est confirmée par le Registre Consistorial (*Arch. Vat.*, XII, t. CXXII, f° 208 « *Reverendissimi cardinales deputati in causâ Archiepiscopi Upsaliensis in partibus Gothiae retulerunt provideri debere, cui de persona Joannis Gothi electi provisum fuit* ».

Le texte donné par l'exemplaire de la collection Barberini (coté 36-1, f° 170-171) fournit plus de détails. On y voit que, dès le consistoire du 16 mai 1533, sur l'ordre du Pape, le cardinal Antonio Pucci, du titre des quatre saints (Santi Quattro), expose que le siège d'Upsal est vacant par la résignation du précédent titulaire (Gustave Trolle), et que J. Magnus, l'élu du Chapitre, demande à être confirmé ; mais comme la démission susdite n'a pas été acceptée par le Siège Apostolique, on doute s'il faut confirmer l'élection et admettre l'élu ; la chose est remise au prochain consistoire, et le rapport confié aux cardinaux Cesarini et del Monte, évêque de Porto. Ceux-ci déclarent, le 6 juin, qu'il faut pourvoir le siège vacant « *pluribus de causis* » ; les autres cardinaux se rallient à leur sentiment, et le Pape déclare à la fois la vacance, et la confirmation de J. Magnus.

Contrairement à l'usage, le chiffre du revenu et celui de la taxe sont laissés en blanc « redditus : f° taxa : f° ».

(2) *La Vita* donne la date du 28, mais celle du 27 figure dans le *Diario* du cérémoniaire pontifical Martinelli, qui s'exprime en ces termes : « *die dominica, consecratus est quidam Frater electus apud Lu-*

Digitized by Google

Le 14 septembre, il recevait le pallium des mains du cardinal Alexandre Cesarini ; c'était la fête de l'Exaltation de la S. Croix, et Olaus note pieusement que ce jour était bien choisi pour imposer l'étole blanche ornée de la croix noire de la pénitence sur les épaules de celui qui devait relever et exalter la Croix de Jésus-Christ foulée aux pieds par les hérétiques.

Il se mit aussitôt en route, dès le milieu d'octobre 1533, dans la saison la moins favorable pour un long voyage vers le Nord ; aussi le pauvre archevêque, dévoré par une fièvre continuelle, mit huit mois à le faire, au milieu d'embarras et d'incommodités sans nombre.

Le départ de Clément VII, qui allait à Nice conférer avec François Ier au sujet du mariage de sa nièce Catherine de Médicis, le priva du subside qu'on lui avait promis, et il dut engager le peu qui lui restait pour acheter des bêtes de somme ; une partie de cet équipage périt à peine arrivé à Rimini, où l'on dut se procurer de nouvelles montures, qui coûtèrent davantage et qui valaient encore moins : peu s'en fallut qu'on n'en vînt à les échanger contre des bâtons (*quin iumenta baculis mutâsset*) et que l'achevêque s'acheminât de ce train véritablement apostolique à travers les contrées rudes et inhospitalières qui s'étendaient devant lui. Cependant il fut assez bien traité au monastère bénédictin de S. Justine de Padoue, et après quelques jours de repos, il gagna les défilés du Tyrol, porté dans la même voiture qui avait amené ses bagages de Dantzig. A Vienne, il sollicita l'appui de Ferdinand pour ramener les royaumes du Nord à l'unité catholique ; c'est-là que Jean Veze, traité par Olaus, en cet endroit, de personnage impie et criminel, qui avait trahi plusieurs Nonces, ses anciens maîtres (sans doute Arcimboldo, et peut-être, François de Potenza), dissuada perfidement le prince d'écouter

teranos, qui debet ire ad predicandum illuc, destinatus a Papa, per episcopum Laurentium Politianum maioris (sic), interveniente Domino Onofrio (sans doute un collègue de Martinelli) ». (*Arch. Vat. Diario*, p. p. 274.)

On ne saurait douter qu'il ne soit ici question de J. Magnus ; l'absence même de nom propre indique qu'il s'agit d'un étranger peu connu du cérémoniaire.

Digitized by Google

J. Magnus, lequel avait toujours soutenu l'intérêt suédois contre Kristiern.

Recommandant sa cause à Dieu seul, l'archevêque se dirigea vers Olmutz où l'évêque Stanislas Turso et son Chapitre le gardèrent tout le mois de décembre ; il s'arrêta encore trois mois à Breslau chez l'évêque Jacques de Salza, et ne parvint à Danzig qu'en juin 1534.

Il recommence alors ses instances auprès de Gustave Vasa, lui envoyant lettres sur lettres pour essayer de le ramener à l'orthodoxie, invoquant la tradition des S. Pères, la foi des siècles chrétiens, dénonçant l'œuvre impie des hérétiques. Voici les deux lettres que la Registrature nous a conservées, vraisemblablement les dernières qui aient été échangées entre le roi et l'archevêque (1).

J. Magnus dit qu'après son retour de Rome il n'a cessé de veiller aux intérêts de Gustave, qui avait à Danzig même des relations nombreuses et importantes, et qu'il voudrait le tenir au courant de tout, mais les gens de Stockholm refusent de transmettre ses messages, disant que cela leur est interdit. Cette défense vient sans doute de ceux qui craignent de voir le roi instruit et conseillé dans un sens opposé au leur. La même chose est arrivée récemment à Charles-Quint : ses domestiques et ses familiers interceptaient toute sa correspondance, et la laissaient sans réponse ; si l'Empereur ne s'en était aperçu, assez tôt pour les punir, il était perdu. En effet, quoi de plus nécessaire à un prince, surtout en temps de guerre, que d'être bien renseigné sur tout? C'est le zèle patriotique qui a dicté jusqu'ici toutes les démarches de l'archevêque, et il est toujours prêt, pour Dieu et pour son pays plutôt que dans son intérêt personnel, à retourner en Suède, afin d'y mettre les affaires en ordre, de façon à rendre le peuple fidèle, et bien disposé, selon les bons vieux usages traditionnels ; si le roi considère les révoltes incessantes provoquées par le nouveau régime, il se convaincra de la justesse de ces réflexions, et verra qu'il est abusé par ceux qui se prétendent dans la bonne voie et qui en sont fort éloignés. Ce n'est pas peu de chose de séparer un

(1) *Reg.*, IX, p. 376 et 385, du 8 octobre et du 10 décembre 1534.

Digitized by Google

royaume entier de l'Eglise universelle ; que Dieu daigne inspirer au roi de ramener cette affaire à un meilleur terme ! Quant à l'archevêque, il se comportera en telle sorte que le monarque et le royaume lui seront reconnaissants « tant que la Suède sera la Suède » ; il sollicite humblement une réponse favorable, et qui ne se fasse pas trop attendre.

Cette réponse ne vint pas, et deux mois après, J. Magnus écrit de nouveau, à l'occasion de certaines difficultés qui avaient surgi entre Gustave et le Sénat de Danzig ; si l'on avait suivi ses conseils, une feuille de papier aurait suffi pour accommoder ce qu'on devait maintenant régler à grand'peine ; il s'agissait du capitaine de Ivar Fleming et d'autres marins suédois prisonniers de guerre à Danzig (c'était à l'époque de la Guerre du Comte, pour la succession de Frédéric de Danemark, disputée entre son fils Christian III et le comte Christophe d'Oldenbourg ; Gustave soutenait Christian) ; l'archevêque promettait de s'employer à leur délivrance, et ceux-ci comprenaient bien qu'ils n'avaient pas de meilleur appui dans leur détresse ; Olaus, sur l'ordre de son frère, n'avait rien épargné dans ce but, multipliant chaque jour les démarches auprès des bourgmestres, du gouverneur qui représentait Sigismond à Danzig, et des envoyés du duc Albert de Prusse ; cependant les pauvres prisonniers étaient soumis à toutes les rigueurs de la captivité ; J. Magnus insistait vainement au nom de Gustave, et il croyait même avoir déjà fait plus que son devoir, dans une situation comme la sienne. S'il avait possédé en Suède une position plus ferme, ses paroles et ses prières auraient eu plus de poids en cette affaire et en plusieurs autres ; il promettait néanmoins « sur son honneur et sa foi de chrétien » que si Gustave consentait à lui faire bon visage et à lui envoyer les pouvoirs nécessaires, il négocierait si bien qu'avec l'aide de Dieu il n'y aurait plus de révoltes en Suède. Beaucoup d'ennemis du roi et de la Suède seraient heureux de le voir moins zélé pour les intérêts de son pays, mais Dieu savait que l'archevêque ne pouvait rester insensible au malheur de ses compatriotes, « dût-il recevoir en échange le mal au lieu du bien » ; c'était son devoir de chrétien et de pasteur de rendre ainsi le bien pour le mal ; Dieu sans doute l'en

Digitized by Google

récompenserait, et finirait par punir ceux qui entravaient ses desseins religieux et patriotiques.

Quelques jours plus tard, le 20 décembre (1), il écrivait au Chapitre d'Upsal qu'il n'avait pas voulu rentrer en Suède avant d'avoir obtenu du S. Siège la consécration et le pallium « *sine quo nomen archiepiscopi frivolum est et inane* », et, aussi pour ne pas donner prétexte à un schisme dans ce très chrétien royaume ; mais depuis que Trolle avait été régulièrement déposé pour ses crimes, et à la requête du Chapitre d'Upsal, le Pape et les cardinaux avaient ratifié l'élection de J. Magnus, lui confiant en outre les pouvoirs de Légat, afin qu'il réduisît toute l'Eglise de Suède à l'unité catholique et apostolique ; il comptait sur le concours efficace du roi, auquel il écrivait plus longuement à ce sujet, et il se recommandait aux prières des chanoines afin de leur être bientôt rendu sain et sauf, pour leur consolation et celle du royaume.

A cette date, Laurent Petri était installé depuis trois ans sur le siège archiépiscopal (2).

S'il restait dans le diocèse quelques catholiques fidèles, ils étaient dispersés et impuissants ; nous lisons dans la *Vita* que l'archevêque exilé les exhorta par lettres à la persévérance, leur faisant espérer le secours de Dieu et du Pape ; Clément VII mourut sur ces entrefaites « *cum sempiterno damno totius Ecclesiæ* », dit Olaus, avec une exagération que la reconnaissance explique, mais que l'historien peut trouver excessive si l'on se rappelle les fautes et les malheurs de ce pontificat.

Dans ce même hiver de 1534, les exilés purent du moins évangéliser les Suédois qui se trouvaient à Danzig, et les marchands qui faisaient le commerce entre les deux pays ; c'est pour les prémunir contre l'hérésie que J. Magnus composa divers opuscules, et qu'il fit traduire par son chapelain Pierre Benedicti, chanoine de Linköping, l'ancien correspon-

(1) *Reg.*, IX, p. 391.

(2) Olaus parle de Laurent Petri avec une indignation facile à comprendre « *per contemptum et ludibrium intrusus fuit antiepiscopus adolescens, nuper a scholis et magistrorum ferula subductus, nullo jure, ordine, consecratione aut auctoritate, qui reginam Catharinam coronavit, aut potius defoedavit ritu schismatico et laicali potestate* ».

Digitized by Google

dant de Brask, le Nouveau Testament en suédois ; Olaus vante la piété et l'érudition de ce prêtre, qui rétablit, en y joignant les commentaires autorisés des S. Docteurs, la vérité de l'Evangile « corrompue en mille endroits par la version luthérienne d'Olaus Petri » (1).

La publication de ce travail aurait beaucoup servi pour les conversion des hérétiques, mais faute d'argent on dut y renoncer, et on ignore aujourd'hui ce qu'il advint du manuscrit de Pierre Benedicti.

Olaus , qui ne perd pas une occasion de relever le mérite de son frère, compare sa générosité à celle de Camille, le dictateur romain, lorsqu'arriva l'incident que nous connaissons déjà par les lettres de l'archevèque à Gustave Vasa. Pendant la guerre avec Lübeck, une partie de la flotte suédoise fut jetée par la tempête dans le port de Danzig, et on arrêta plus de cent marins, avec leur chef Ivan Fleming et le bourgmestre de Stockholm, Olaus Svart ; ces derniers furent consignés dans leur maison, avec défense d'en sortir, sous peine de la vie, et pendant qu'on promenait dans les rues le reste de la troupe, le peuple criait « Tuez ces satellites d'un roi criminel et sacrilège, ces perturbateurs de la paix publique ». Il fallut tous les efforts de J. et d'Olaus Magnus pour les arracher à la mort, puis pour obtenir, au bout de deux mois, qu'ils fussent relâchés, sans payer de rançon. Mais cela ne les empêcha pas de reprendre la mer l'année suivante, et avec tant de furie que la puissante flotte de Lübeck dut se réfugier à Vismar, laissant à l'ennemi dix grands navires chargés de vivres et d'armes. Ce succès décida du triomphe de Christian III, qui se rendit en toute hâte à Stockholm, avec une escorte de 40 cavaliers, pour remercier Gustave et s'entendre avec lui contre les catholiques, encore nombreux en Danemark. J. Magnus eut vent de ce projet, et il avertit aussitôt les évêques danois, surtout celui de Roskilde et le métropolitain de Lund « *a quorum nutu ceteri pendere videbantur* », pour que l'exemple de la Suède les éclairât sur ce qui les attendait ; comptant trop sur l'appui des amis qu'ils avaient dans la noblesse, ces prélats

(1) Sur cette version, cf. *Gustave Vasa*, ch. XI de la seconde partie.

Digitized by Google

n'y firent guère attention, et insinuèrent même dans leur réponse que les évêques suédois avaient succombé par leur faute, ce qui n'était pas entièrement inexact. Mais l'événement justifia bientôt les prévisions de J. Magnus, car à la fin de 1536, Christian les fit jeter en prison ; le luthéranisme devint religion d'Etat, et le clergé perdit toute indépendance ; Olaus dit positivement qu'ils tombèrent dans une condition pire que l'esclavage. J. Magnus fit prier Sigismond par les évêques polonais d'intervenir auprès de Christian III ; il écrivit de son côté à Charles-Quint, à sa sœur la princesse Marie, gouvernante des Pays-Bas, et à leur neveu Frédéric, duc de Bavière et comte palatin du Rhin, qui venait d'épouser la fille de Kristiern, et que nous avons vu en rapports avec les insurgés suédois; il y a lieu de douter que J. Magnus eût approuvé les prétentions de ce prince sur la Suède, mais il l'aurait certainement vu de bon œil affirmer ses droits sur le Danemark. « *Optimum jus liberandi Daniam habere videbatur* », dit Olaus.

L'archevêque avait informé également le Pape et les cardinaux, mais il comptait principalement sur Sigismond ; c'est pourquoi il hésita d'abord à quitter la Pologne, lorsque Paul III le convoqua au Concile œcuménique, si longtemps retardé, qui devait s'ouvrir à Mantoue en mai 1537. Il craignait de s'exposer à de nouvelles dépenses, étant déjà presque ruiné, et aussi de compromettre, en s'éloignant, la cause de la religion dans le Nord.

D'autre part, il espérait beaucoup du nouveau Pape, et puisque les princes luthériens s'étaient engagés à obéir au futur Concile, un évêque au courant des affaires du Nord pouvait jouer un rôle considérable dans cette assemblée ; or J. Magnus était seul en état de s'en acquitter, tous ses collègues des trois royaumes étant captifs ou dispersés. Il se décida donc, malgré ses infirmités nombreuses et son extrême pénurie d'argent, à quitter Danzig, le mardi saint de l'an 1537, « sans autre perspective que la croix, les épines, les aiguillons, les opprobres et les injures qui convenaient à ce temps de la Passion (1). En route, il eut à se féliciter de l'accueil de l'évê-

(1) Dès le mois de décembre 1530, Clément VII avait invité Gus-

Digitized by Google

que de Posen, qu'une mort prématurée empêcha néanmoins de secourir l'Église de Suède comme il l'aurait désiré.

En arrivant à Breslau, J. Magnus tomba si malheureusement de voiture qu'il se fractura le genou gauche, et ressentit toujours les suites de cet accident. Un chanoine de Breslau, Dominique Brockendorf, le recueillit chez lui, et lui prodigua les soins les plus dévoués pendant trois semaines qu'il resta alité ; c'est là qu'un évêque « *magno nomine* » qu'Olaus ne désigne pas autrement, aurait appliqué devant eux au luthéranisme les paroles du pharisien Gamaliel à la Synagogue au sujet du christianisme naissant : « Si cette doctrine est de Dieu, inutile de la combattre ; sinon, elle succombera d'elle-même ». (*Act. Ap.* v. 34-39.)

L'archevêque ne put supporter ce langage, et se soulevant sur sa couche de douleurs, il répondit avec de grands soupirs : « O évêque, avez-vous le cœur si pusillanime et le jugement

tave Vasa au futur Concile (*Arch. Vat.* Brefs. an. VII, t. V, n° 573, à la suite d'un Bref de convocation adressé à François Ier, on lit ces mots : « *aliud... Regi Suetiae* » ; parmi les princes invités au Concile ne figure pas le roi de Danemark.

Le 10 septembre 1536, Paul III invitait officiellement les trois archevêques de Lund, d'Upsal et de Throndhjem (*Ibid.*, 1536, L. II, f° 511 n° 78) ; le texte du Bref adressé au premier est suivi de ces mots : « *similiter Upsalensi et Nidrosiensi* ».

En même temps, on envoyait deux Brefs à chacun des deux rois de Danemark et de Suède (*Ibid.*, f° 517, n° 79, avec ces mots : « *sunt facta duo Brevia pro quolibet rege* ») ; la minute porte des ratures intéressantes à relever : après le début commun à tous les princes « *licet Concilium publicetur in genere, tibi particulariter et prelatis tui regni* », le Pape ajoute : « *Hortamur igitur Serenitatem tuam in Domino ut tu ipse pro tuâ bonitate* (au lieu de *pietate* et *virtute*, mots écrits d'abord), *quod mallemus, aut saltem per solemnes oratores tuos congruo tempore Concilio interesse* (pour *assistere*), et *prelati tui regni personaliter intersint, efficere velis sicut pro certo habemus tuam Serenitatem pro boni* (au lieu d'*optimi et pientissimi*) *principis officio esse facturam* ».

Ces Brefs parvinrent-ils à destination ? Nous n'en trouvons pas trace dans la Registrature de Gustave Vasa, mais en revanche on y lit (Rej. t. XI, p. 419, à la date du 26 mars 1537) une lettre collective (en allemand) de l'Electeur de Saxe et du fameux landgrave Philippe de Hesse, qui détournent le roi de Suède, au nom de la Ligue évangélique de se rendre à l'invitation du Pape.

Cette invitation sera renouvelée une dernière fois, avec le même insuccès, par Pie IV en 1560, à la veille du Concile de Trente.

Digitized by Google

si incertain que vous puissiez croire qu'une hérésie pareille, pleine de blasphème, de sacrilège, d'impureté, d'oppression des innocents, de dissimulation et de ruse, de rapine et de toute malédiction, ne se manifeste pas par ses fruits, en sorte que non seulement, elle n'est pas de Dieu, mais qu'elle est réprouvée par son jugement éternel? Aussi je vous engage respectueusement à ne jamais parler ainsi en public ; si vous avez affaire à des hommes prudents, vous les offensez ; si ce sont des gens simples, ils se scandalisent et s'endurcissent, comme si l'on devait attendre, pour opposer à une doctrine aussi impie la vertu de Dieu et la véritable intelligence des Ecritures, que le Seigneur ait montré sa colère en ouvrant le sol pour les engloutir, comme jadis Dathan et Abiron ».

Pendant cette halte forcée, les pluies inondèrent les routes, et il fallut ensuite se frayer passage dans la boue et dans les marais à travers la Silésie, la Moravie, l'Autriche, la Styrie et la Carinthie, non sans embarras de toute espèce ; les chevaux et les bagages en souffrirent également, surtout près du village de Vistonitz en Moravie, où l'inondation ayant rompu tous les ponts, il fallut se sauver à la nage.

A. Olmutz, J. Magnus retrouva son ami l'évêque Stanislas Turso, qui lui dit : « Pourquoi supporter inutilement tant de fatigues et de dépenses? retournez plutôt en Suède ; ne voyez-vous pas qu'aucun évêque d'Allemagne ne croit à la réunion du Concile? » L'intrépide archevêque lui répliqua : « Quand même un ange du Ciel me dirait de ne pas aller au Concile, je ne l'écouterais pas, tant il y a une grande pitié dans l'Eglise chrétienne ! »

Malgré tous les obstacles, on arriva, au milieu de juin 1537 en Vénétie, à Frioul : ce fut pour apprendre la prorogation du Concile, à cause des embarras politiques de l'Italie et de l'Europe ! Désolé, J. Magnus gagna Bologne, espérant obtenir quelques éclaircissements du Légat pontifical, le cardinal Sforza.

Celui-ci, qui était fort jeune (« *minorennis* », dit Olaus), lui envoya un savant personnage, l'évêque de Segni, Lorenzo Grana, qui se contenta de répondre avec surprise : « Est-ce que réellement il doit y avoir un Concile ? » J. Magnus n'eut

Digitized by Google

pas le courage de répliquer, mais la déception était si pénible qu'il tomba malade, et son frère dit qu'il serait mort, sans les bons offices du Légat et des Dominicains qui lui donnèrent l'hospitalité, dans ce couvent célèbre où était mort S. Domimique, et où l'on admire aujourd'hui son tombeau, l'une des merveilles de la sculpture italienne.

A peine guéri, il se remit en route, tellement affaibli qu'au passage des Appennins, dans un endroit escarpé qu'on nomme Scarparia, il fut obligé de se faire conduire par la main, sa vue lui refusant tout service ; à Florence, il logea chez les Bénédictins, son genou mal remis enfla « gros comme la tête », et il ne s'en tira que par les soins empressés de ses hôtes. Enfin, le 5 octobre 1537. on arrivait à Rome où l'hospice de S. Brigitte reçut les voyageurs.

Paul III fit aussitôt prévenir l'archevêque qu'on allait transférer le Concile à Vicence ; il loua son zèle et sa promptitude, promettant de lui venir en aide ainsi qu'aux siens. Les cardinaux rivalisèrent avec le Pape de bonnes paroles et d'offres libérales, mais, ajoute tristement notre brave Olaus, l'effet s'en fit singulièrement attendre, et tout l'hiver s'écoula dans une gêne voisine de la misère ; un certain prélat, nommé Genutius (le cardinal Ghinucci), avait obtenu du Pape pour un sien neveu la maison de S. Brigitte, et le prieur suédois Holmstan allait en être chassé, sans l'intervention de J. Magnus et d'Olaus, lui-même ancien prieur de l'hôpital ; ils multiplièrent les démarches auprès des cardinaux et des juges de la Rote, prêtèrent de l'argent pour les frais du procès, et obtinrent enfin une sentence favorable (1).

C'est sans doute au milieu de ces déboires que J. Magnus écrivait de Rome, le 28 janvier 1538, ces paroles amères à son ami Dantiscus, l'évêque de Kulm. « « *Roma semper sibi similis, nec Ethiopes* (*de quibus Bernardus ad Eugenium, in libro de Consideratione*) *adhuc pellem immutarunt, quanquam potens sit Deus ex lapidibus sibi erigere filios Abrahæ* ». Il parle ensuite

(1) Sur les Suédois à Rome et l'hospice de S. Brigitte (aujourd'hui chapelle et couvent des Carmélites de la place Farnese), cf. un intéressant travail de M. Hildebrand (*Svensk Histor-Tidskrift* an. 1882, p. 211).

Digitized by Google

de la paix à conclure entre Charles-Quint et François Ier, dont les conditions demeurent incertaines jusqu'au retour des Légats chargés de la négocier « *donec sua et aliorum ora aperiant* ». On espère que le Concile pourra s'ouvrir au mois de mai ; l'Empereur y viendra peut être (1).

C'était pour le préparer que Paul III avait nommé la commission de cardinaux qui rédigea le fameux rapport sur la réforme disciplinaire ; J. Magnus obtint d'exposer en leur présence, c'est-à-dire devant Contarini, Pole et Carafa (le futur Paul IV), fondateur de l'Ordre des Théatins, l'état lamentable des Eglises du Nord ; il n'y consacra pas moins de trois jours entiers.

Il montra d'abord l'immuable fidélité de la Suède au S. Siège depuis l'origine jusqu'au massacre de Stockholm ; cet affreux attentat avait porté un coup fatal à la liberté ecclésiastique ; on avait peine à trouver des hommes qui voulussent porter désormais le fardeau de l'épiscopat, et de plus Léon X avait paru dissimuler un pareil crime à cause de Charles-Quint, ou du moins différé de le punir à cause de la malice des temps. Quelques prélats romains avaient même excusé Kristiern, de façon à obtenir la confirmation des évêques nommés par lui, au détriment des élus suédois.

(1) Extrait des papiers de J. Dantiscus, conservés à la Bibliothèque de l'Université d'Upsal. (*Catal. H.* 154.)

(A suivre)

J. MARTIN,
Prêtre de Saint-Sulpice.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Histoire des livres du Nouveau Testament, par E. JACQUIER ; tome III. — In-16, 346 pp. — Paris, Gabalda, 1908. — *Prix :* 3 fr.50.

Dans ce troisième volume sont étudiés les Actes des Apôtres et les épîtres catholiques. L'auteur établit solidement l'authenticité et la valeur historique du livre des Actes. La tradition chrétienne depuis saint Irénée est, en effet, unanime à l'attribuer à saint Luc, et l'étude interne de cet écrit confirme ce témoignage. Si nous comparons le journal de voyage, qui a été inséré dans les Actes, avec le reste du livre, le IIIe évangile avec les Actes, nous constatons entre ces groupes d'écrits des ressemblances de mots et d'expressions si nombreuses que nous devons conclure que les Actes ont été écrits par l'auteur du journal de voyage et du IIIe évangile, lequel, nous le savons, est saint Luc, le médecin, le compagnon de saint Paul.

La valeur historique des récits des Actes ressort de ce fait qu'ils sont en accord avec les écrits sacrés et profanes et qu'aucune des objections qu'on a présentées contre leur historicité ne tient debout. La critique d'ailleurs a abandonné la plupart des objections que l'école de Tübingen opposait à la valeur historique des Actes, mais, au dire même de Harnack, de nombreux critiques soutiennent encore que le livre est relativement tardif, qu'il est une compilation bariolée, à laquelle le rédacteur n'aurait eu qu'une minime ou une fâcheuse part. Le journal de voyage n'aurait pas été écrit par l'auteur des Actes, mais aurait été emprunté à une source, ou ne serait qu'une fiction littéraire. Les erreurs historiques seraient nombreuses ainsi que les lacunes. Le portrait de Paul serait

Digitized by Google

tendancieux ou trahirait l'ignorance de l'écrivain. Les récits des premiers chapitres seraient de pure fantaisie ; Pierre serait paulinien et Paul serait pétrinien. M. Jacquier a examiné avec impartialité ces hypothèses et a fait ressortir nettement qu'elles n'étaient pas établies par les documents que nous possédons.

Pour les discours des Actes il soutient qu'ils sont authentiques dans leur substance, car ils sont en accord pour les expressions et pour les idées avec les écrits des auteurs qui les ont prononcés, Pierre, Paul, Jacques. La question des sources et du texte des Actes des Apôtres a été aussi exposée dans tous ses détails.

Pour chacune des épîtres catholiques, M. Jacquier nous dit ce que l'on sait, ou ce que l'on peut soutenir comme probable sur leur auteur, la date de composition, les destinataires, l'occasion, le but, la langue et les doctrines. Il fait ressortir que sur la question de la foi saint Paul et saint Jacques n'ont pas été en opposition, car ils ne se sont pas placés au même point de vue. Il montre aussi très bien les rapports qui existent entre la IIe épître de saint Pierre de celle de saint Jude et prouve que les nombreuses ressemblances d'idées et d'expressions que l'on relève entre les épîtres catholiques, entre la Ire épître de saint Pierre et celles de saint Paul ont leur explication naturelle dans l'existence d'un fond de prédication chrétienne plus ou moins stéréotypée, auquel chacun des écrivains a puisé.

En appendice est reproduit l'article sur le Nouveau Testament et les études récentes, publié dans le numéro de juin de l'*Université catholique*. Il a été presque doublé par les additions qui ont été fournies à l'auteur par l'ouvrage de Deissmann, *Licht vom Osten*, et par celui de Gregory, *Das Freer-Logion*, sur le manuscrit des évangiles récemment découvert.

Nous n'avons pas à rappeler à nos lecteurs les mérites des travaux de M. Jacquier. Ils connaissent son impartialité, son érudition étendue, la perspicacité de sa critique, la clarté de son exposition et surtout le sage esprit conservateur qui anime et guide tous ses écrits. J. T.

Commentaire de l'Evangile de saint Jean, par F. GODET. 4e édition, revue par l'auteur ; 3 vol. in-8°, XVI-346, 531, 557 pp. — Neuchatel, Attinger, s. d. — *Prix :* 20 fr.

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs le premier volume de ce travail, qui contenait l'introduction historique et critique à

Digitized by Google

l'évangile de saint Jean. Les deux autres volumes présentent le commentaire très détaillé de l'évangile à tous les points de vue : philologique, historique, géographique et surtout doctrinal. L'auteur est conservateur et peut être suivi, bien que sa mentalité protestante se trahisse quelquefois. Aussi les commentateurs protestants sont-ils cités de préférence ; cependant les Pères de l'Eglise sont fréquemment nommés.

Godet défend nettement l'authenticité et la valeur historique de l'évangile de saint Jean. Cependant il n'admet pas l'authenticité johannique de la péricope de la femme adultère quoiqu'il soutienne que le fait est historique et de haute valeur morale. La composition du ch. XXI serait, d'après lui, postérieure à celle de l'évangile, mais aurait eu lieu avant la diffusion de celui-ci.

Quelques notes sur des hypothèses récentes ont été ajoutées à la fin du III^e^ volume, en particulier sur la signification de l'expression : Le Fils de l'homme. Une attention spéciale a été accordée aux variantes du texte dont l'appareil critique a été donné dans le II^e^ volume, par 1-12. Il y aurait quelques observations à faire sur les principes de critique textuelle qui y sont émis, bien que la conclusion soit juste: Il n'y a pas lieu de suivre aveuglément tel ou tel système de critique, mais il faut dans chaque cas particulier se décider pour une variante ou une autre en vertu du tact exégétique et du contexte. Remarquons cependant que ce principe est peut-être un peu subjectif.

E. JACQUIER.

Catéchisme romain ou l'enseignement de la doctrine chrétienne, par G. BAREILLE, docteur en théologie. — T. III, In-12, LXXIII-656 pages. — Soubiron, 1908, Montréjeau.

Ce troisième volume est très important. L'auteur traite longuement de la révélation et du surnaturel, et réfute avec solidité les erreurs modernes qui ont fait tant de ravages dans les esprits. Le catéchisme romain avait laissé de côté ces questions capitales. On ne songeait pas alors à contester la révélation et le surnaturel. Les protestants comme les catholiques admettaient que Dieu avait parlé aux hommes et que la bible était un livre inspiré. Aujourd'hui, le champ de bataille a été transporté ailleurs. Le rationalisme a la prétention de ne plus croire qu'aux lumières de la raison, s'en tient aux seules lois de la nature, et repousse le surnaturel, sous quelque forme qu'il se présente. Il faut donc le suivre sur ce terrain, et prou-

Digitized by Google

ver l'existence, la possibilité, la convenance du surnaturel. L'inspiration des livres saints a été attaquée au nom de l'histoire et des sciences naturelles. Le miracle et la prophétie ont été relégués dans le domaine des fables et de la légende. L'apologie catholique n'a pas failli à sa mission. Des ouvrages de haute valeur ont été publiés soit en France, soit en Allemagne. Le mérite de l'auteur dans ce volume est de nous initier à cette nouvelle évolution de l'apologétique chrétienne. Il nous donne un résumé clair et fidèle des théories dangereuses émises dans ces derniers temps sur la révélation par Sabatier et Loisy sur la mission des prophètes, et l'inspiration des livres saints que Wellhausen et Stade en Allemagne, Reuss et Renan en France traitent de pures légendes. On lira avec intérêt la réfutation de ces erreurs qui suppose dans M. Bareille une très vaste érudition et une compétence de premier ordre. Nous recommandons surtout la lecture du chapitre de l'Inspiration, c'est une question épineuse. L'auteur la résout d'une manière fort ingénieuse en développant la doctrine de saint Thomas qui regarde Dieu comme la cause principale et l'homme comme la cause instrumentale dans la composition des livres saints, de manière qu'ils sont tout entiers l'œuvre de Dieu et l'œuvre des hommes. Nous ne pouvons donner ici qu'une esquisse faible et décolorée. L'auteur entre dans de très grands détails, et nous fait suivre les différentes étapes de ce travail si mystérieux de l'inspiration.

Ph. GONNET.

La mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines, par M. J. RIBET. — 4 vol. in-8° écu. — Paris, Poussielgue, 1903. — *Prix :* 20 fr.

M. le chanoine Ribet, dont les ouvrages ont été honorés d'un bref de Sa Sainteté Léon XIII, publie une nouvelle édition de sa *Mystique divine*. C'est une preuve du bon accueil que le public a fait à ce travail considérable et en quelle estime il le tient. Le dernier volume est la meilleure préface ou le plus utile complément du livre du Dr Grasset : *L'occultisme hier et aujourd'hui, le merveilleux préscientifique*. L'abbé Ribet fournit au lecteur la note théologique dont on ne saurait se passer, pour ne point errer, dans les méandres si obscurs de pareilles questions. M. Ribet est un guide précieux. Il montre les rapports des phénomènes mystiques avec certaines excentricités de l'ordre naturel, les analogies provenant de

Digitized by Google

la constitution physiologique, les analogies nées de l'imagination, les analogies dues aux états morbides : extase, syncope, sommeil léthargique, somnambulisme, catalepsie, épilepsie, hystérie; il montre que l'extase surnaturelle est environnée de prodiges qui la séparent de toutes les analogies naturelles.

Après avoir exposé la question du magnétisme sous tous ses aspects, il conclut avec le *Canoniste contemporain :* « Naturel vraisemblablement à son point de départ, le magnétisme en vient à des écarts qui rompent tout équilibre entre les résultants et les moyens visibles, et dénotent l'intervention d'une causalité occulte qui supplée à l'insuffisance des moyens apparents par son énergie propre, énergie supérieure à celle de l'homme et trahissant, dans les conditions où elle s'exerce, l'ange corrupteur. » La baguette divinatoire, le spiritisme, les tables tournantes, sont manifestement pour lui d'origine démoniaque.

A la fin de son long exposé, en quatre volumes, de la vraie mystique, des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines, il conclut en s'appuyant sur saint Paul : « *Prophetias nolite spernere ; omnia autem probate ; quod bonum est tenete...* Eprouvez tout, soumettez les faits à un examen attentif, impartial, discutez-en la vérité, la nature, les circonstances, les résultats, les causes ; retenez seulement ce qui est bon, ce qui vient de Dieu pour la sanctification des âmes ; tout le reste est illusion, frivolité ou perfidie... attribuant à la nature ce qui est naturel, au démon ce qui trahit sa tendance au mensonge et au mal, à Dieu ce que sa puissance peut seule accomplir, ce qui fait resplendir sa bonté, sa sainteté, sa grandeur. »

V.

Ce que sera le prêtre au XX^e^ *siècle*, par Mgr Henry Bolo. — In-12, 364 pages. — Paris, Haton. — *Prix :* 3 fr. 50.

Le travail que je présente au public, dit Mgr Bolo, est entièrement étranger à toute question de dogme, de morale ou de discipline ecclésiastique : c'est une étude de fait. Pris dans son ensemble, le clergé français est un des clergés les plus remarquables du monde par la correction de sa vie. Mais quelles que soient les qualités personnelles et privées d'un grand nombre de prêtres français, il est bien évident que socialement et dans son ensemble, le clergé français n'était plus tout à fait apte à la tache qui lui incombe. C'est la mission du prêtre français telle qu'elle devra s'exercer au XX^e^ siècle

Digitized by Google

que Mgr Bolo entreprend d'expliquer dans ce volume. Le but que doit se proposer le prêtre a été indiqué par lui. Il ne change pas. c'est l'enseignement de l'évangile et la sanctification des âmes. Mais à des temps nouveaux il faut une méthode nouvelle. Il semble bien, dit-il avec juste raison, que nous devons modifier notre armement, et changer notre tactique.

Pour procéder avec ordre, il suit le prêtre sur les différents théâtres où il exerce son ministère et examine ce que doit être son attitude, son enseignement, son action. C'est la division de l'ouvrage. L'auteur signale les abus en s'appuyant sur des faits nombreux et raconte avec esprit, et propose les moyens qu'il croit utiles et réclamés la situation. L'attitude du clergé, depuis une trentaine d'années, manque d'initiative. C'est la torpeur et une sorte d'apathie qui frappe de stérilité le ministère sacerdotal. Il faut dire à la décharge du clergé que, grâce au Concordat, la tyrannie maçonnique l'étreint dans les liens d'une servitude oppressive. L'évêque redoute un conflit administratif et demande à ses prêtres de ne pas lui créer des embarras. Le curé est surveillé par l'instituteur, il doit vivre en bons termes avec un maire anticlérical. Aujourd'hui, les chaînes sont brisées. Le prêtre a reconquis sa liberté son attitude sera plus ferme, plus indépendante. Dans la partie qui traite de l'action, Mgr Bolo donne d'excellents conseils. L'association paroissiale est le fondement. Puis, les caisses rurales, les syndicats les sociétés mutuelles de secours et tous les groupements qui sont nés du progrès moderne peuvent devenir des instruments de zèle. Nous ne pouvons entrer dans de plus grands détails. Nous en avons dit suffisamment pour montrer l'actualité et l'importance de cet ouvrage. Le jeune clergé le lira avec fruit et y trouvera une direction utile : au moment où l'on s'occupe partout de réorganiser les paroisses, l'apparition d'un tel livre est très opportune. Il suggère des idées, stimule le zèle, indique la voie à suivre.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales, par F. PICAVET, 2e édit. — Un vol. grand in-8°, 335 pp. — Paris, Alcan, 1907. — *Prix : 7* fr. 50.

Pour M. Picavet, la philosophie médiévale se confond avec la pensée religieuse, ou peut-être avec la pensée chrétienne. C'est ainsi qu'il peut étendre ses études depuis les écoles judaïsantes des premiers siècles de notre ère, surtout depuis les écoles néo-platoniciennes jusqu'au XVIIIe siècle et jusqu'à Kant lui-même. Toutefois, dans ce moyen âge, singulièrement élargi, c'est un courant déterminé qu'il suit, dont il marque les origines et les méandres et les divisions et les pertes et les affleurements.

Nous signalerons seulement quelques points qui, à des titres divers, méritent l'attention.

L'idée capitale de cette histoire est celle-ci : les vrais maîtres des philosophes médiévaux sont Plotin et les néo-platoniciens bien plus qu'Aristote. Il faut lire les chapitres III, IV, V, où cette thèse paraît fortement établie. Mais peut-être n'est-elle pas aussi éloignée de l'opinion commune qu'on pourrait le croire. La grande époque de la scolastique nous fait oublier ses confuses origines. Pour l'historien, Albert le Grand et saint Thomas ne sont ni toute la théologie, ni toute la philosophie, ni toute la scolastique. Et l'influence de Platon se fait sentir profondément après comme avant le XIIIe siècle. Or, c'est peut-être ce que l'on n'a pas assez remarqué ; mais on ne l'a jamais nié ni même tout à fait ignoré. N'a-t-on pas toujours reconnu l'influence profonde de saint Augustin sur la Somme théologique elle-même? Et n'a-t-on pas toujours considéré saint Augustin comme un platonicien original, mais très certain ? — Il n'en reste pas moins très intéressant de remettre en lumière les véritables relations qui unissent les plus illustres représentants de la tradition péripatéticienne et de marquer que cette tradition est formée d'affluents divers.

C'est, sans aucun doute, par là que cet ouvrage attirera les lecteurs sérieux, même s'ils n'acceptent pas sans réserve les conclusions et les arguments de l'auteur. Il attirera les lecteurs moins graves par la tendance qui se manifeste partout, mais singulièrement dans le chapitre IX, intitulé « La restauration thomiste au

Digitized by Google.

XIXe siècle », et qui, à lui seul, occupe un tiers du volume. C'est beaucoup. On y lit des affirmations comme celle-ci : « S'il y a des penseurs qui, au XVIIe siècle, n'ont d'autre guide que la raison et la science, la civilisation théologique reste dominante » (résumé, p. 329). « Avec la Révolution française triomphent, pour un instant, les idées rationnelles et scientifiques, laïques et démocratiques. » (Ibid.). Il y est fait grand état d'une foule de manuels obscurs, d'articles de revues, de journaux même. Et, malgré un sensible effort de sympathie pour l'œuvre de Léon XIII et celle de l'Institut de philosophie de Louvain, cette « esquisse d'une histoire » qui veut être savante, se termine par un énorme pamphlet.

Pourquoi M. Picavet, qui donne quelques pages à la méthode, ne suit-il pas une méthode plus rigoureuse? Est-il bien sûr qu'il fût préparé à écrire une telle histoire? « Cette histoire générale et comparée peut être faite, dit-il, par celui qui sépare l'exposition de la critique... » et on le veut bien ! — « Plus encore s'il est partisan d'une philosophie scientifique et rationnelle pour la constitution de laquelle il lui est tout aussi nécessaire de connaître le passé de l'humanité, surtout les religions et les philosophies, que les résultats auxquels aboutissent les sciences physiques, naturelles et morales. » Mais c'est une mauvaise condition pour comprendre une philosophie métaphysique que d'être positiviste, et c'est une mauvaise condition pour faire l'histoire religieuse que d'être rationaliste.

S. POULOUX.

Critique de la doctrine de Kant, par Charles RENOUVIER, de l'Institut, publié par Louis PRAT. — Un vol. in-8° de 440 pages. — Paris, Alcan, 1906.

Charles Renouvier passe à bon droit pour un disciple, personnel sans doute et sur plus d'un point très indépendant, mais l'un des plus fidèles et le plus illustre des disciples français de Kant. Lui-même a baptisé sa doctrine le « néo-criticisme ». Mais, tout en reconnaissant l'influence prépondérante des deux Critiques sur sa pensée, peut-être n'a-t-il eu rien plus à cœur que d'en marquer les limites et de montrer les défauts de la philosophie kantienne. Il l'avait fait un peu partout dans ses immenses travaux. Sur la fin de sa vie, il s'y est appliqué particulièrement dans l'un des derniers volumes qu'il ait lui-même publiés : « Histoire et solution des pro-

Digitized by Google

blèmes de la métaphysique» (1901). Il a fait plus : à 87 ans, il entreprit une critique directe de la doctrine de Kant. Le manuscrit était achevé quand la mort est venue le surprendre. Son ami, M. Louis Prat, reçut la mission d'y ajouter quelques pages de conclusion et de le publier. C'est cet ouvrage posthume qu'il a offert religieusement au public en 1906. Mais l'intérêt ne saurait être un intérêt d'actualité.

Nous renonçons à donner en quelques lignes une analyse de ces pages compactes. On y trouvera quelques-unes des critiques les plus fortes peut-être qui aient été faites contre le système de Kant. On y trouvera, comme dans la plupart des œuvres de Renouvier des esquisses très larges, mais un peu personnelles, de l'histoire de la philosophie, des vues très pénétrantes sur la doctrine qu'il examine et une apologie de cette philosophie « issue de l'application de la méthode relativiste », qu'il a nommée le personnalisme. C'est d'elle qu'il attend « cette fin des sociétés... où la raison règnerait sur les croyances générales. » Puisque le rationalisme purement phénoméniste de Charles Renouvier, après le rationalisme timide encore de Kant, — M. Picavet ne voit-il pas en celui-ci le dernier des théologiens? — se trouve au fond de beaucoup d'esprits et de la plupart des essais de systèmes philosophiques qui sont toute la philosophie contemporaine, hors de la philosophie chrétienne, l'étude de cet ouvrage ne paraîtra pas négligeable, bien que dépourvue d'agrément.

S. P.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Louis XI en pèlerinage. — Etude historique par Marcel NAVARRE. — In-16, 252 pages. — Paris, Bloud, 1908.

Voici un livre qui est de nature à dissiper bien des préjugés sur la personne de Louis XI. Les manuels historiques nous le représentent comme un prince cruel, ombrageux, perfide et ne craignent pas de le mettre à côté de Tibère. Ses pratiques de dévotion surtout ont été attaquées. On le regarde comme un hypocrite. C'est ce dernier point que l'auteur de ce livre s'attache à mettre en lumière. Il nous entraîne à la suite du roi dans ses divers pèlerinages. Ils sont nombreux. Il n'est presque point de sanctuaires qu'il n'ait visité et partout il laisse des témoignages d'une dévotion qui paraît

Digitized by Google

sincère. Il fait des neuvaines, se confesse, communie quand il veut obtenir quelques succès. Il répand l'or à pleine main quand il s'agit d'honorer Monseigneur saint Martin ou Monseigneur saint Denys et surtout sa bonne maîtresse la benoiste Vierge Marie. Que valait cette dévotion ? Il est difficile de se prononcer. Il y a des ombres dans le tableau. Cette piété est un peu trouble, un peu mêlée de superstition. Mais, après avoir lu le récit de l'auteur qui est fortement documenté on se refuse à croire qu'il n'y ait eu dans ces manifestations que duperie et mensonge. On accepte la conclusion qui nous paraît bien motivée. « Les derniers instants de Louis XI sont particulièrement touchants à cause de sa confiance en la sainte Vierge. Et cette confiance il l'a eue toute sa vie. »

Ph. GONNET.

PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

Bibliothèque raisonnée des Œuvres de Bossuet, par M. l'abbé V. VERLAQUE. — In-8° de VIII-137 pp. — Paris, Picard, 1908.

C'est pour répondre à un désir exprimé par Brunetière, que M. le chanoine Verlaque a préparé les matériaux de cet utile travail, qui ne fera point oublier la publication par la *Revue Bossuet* de diverses études bibliographiques, notamment de MM. Urbain et Bourseaud, mais, tout en ne les faisant point oublier, la Bibliographie raisonnée de M. Verlaque les complétera : on découvre chaque année ou presque chaque année des pièces inédites de ou sur Bossuet, et les bibliographies sont toujours à remanier. Celle de M. Verlaque sera au point... pour quelque temps. Souhaitons-lui assez de succès pour arriver à de multiples éditions et pour être, par ce moyen, continuellement à jour.

N'oublions point qu'il s'agit ici d'un travail méthodique, d'une classification *raisonnée*, autant que d'une bibliographie ; et ne nous étonnons point qu'il faille chercher les œuvres d'un même auteur sous différentes rubriques, ce qui est très commode, mais étonne d'abord un peu et laisse croire à des lacunes. — Des lacunes ! Comment ne s'en trouverait-il point au n° IV, *Documents sur Bossuet et ses œuvres*, où l'auteur entend mentionner non seulement les ouvrages, mais les articles de revues, se rapportant à Bossuet? Il y a tel article de revues ou de bulletins critiques, à propos de tel livre publié, qui a son mérite propre, indépendant de

Digitized by Google

l'ouvrage qui y a donné lieu : est-il même possible, à moins d'être infini, d'en donner la référence? Si c'est un défaut de l'omettre, M. Verlaque peut se consoler : à l'impossible, nul n'est tenu.

E. L.

Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet, publiées par C. LATREILLE et M. ROUSTAN. — In-12, de 271 pages. — Société française d'imprimerie et de librairie. — Paris, 1903. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ce livre se compose de 155 pages d'introduction et de 116 pages des quarante-huit lettres formant la correspondance de Sainte-Beuve et de François-Zénon Collombet. Il y a disproportion entre le vestibule et le monument, mais on s'en console par le plaisir d'admirer de beaux objets d'art avant de pénétrer dans le corps du logis. L'introduction écrite par des littérateurs de talent est plus attrayante que les lettres elles-mêmes. Celles-ci n'ont qu'un intérêt documentaire : leur lecture n'apprend presque rien lorsqu'on a lu l'introduction qui en fusionne la substance en l'accompagnant des plus intéressants aperçus sur Sainte-Beuve et sur Collombet.

Sainte-Beuve, né à Boulogne en 1804, mourut à Paris, en 1869. Il ne se maria pas. Il habitait rue Montparnasse, 1, avec sa mère qui mourut en 1850, à l'âge de 86 ans. « Je suis retiré, dit-il, dans la petite maison de ma mère, d'où je compte bien ne plus déloger que quand on m'emportera les pieds en avant. » — « Je ne sors que pour aller aux livres, aux fourrages, comme je dis. » Il fourrageait partout, jusqu'à Lyon, où son principal fourrier était Collombet, célibataire et tout adonné comme lui à la littérature.

Collombet habitait chez Mme Mercier, 11, rue Saint-Dominique. Il avait adopté une fille qu'il maria et établit à l'hôtel de Gênes, place de la Charité, où elle mourut à l'âge de 24 ans. C'est rue Saint-Dominique que descendait Sainte-Beuve, avec son ami, il allait se promener en Bellecour, à l'Ile-Barbe, ou s'asseoir au Pavillon Saint-Nicolas ou dans la docte boutique de Sauvignet, libraire, remplacé par M. Brun, rue du Plat. Lyon lui plaisait beaucoup : c'était l'un des lieux, non pas où il avait passé, mais où il avait vécu. « Mon idéal était, dit-il, dans une lettre, quelque petite retraite comme qui dirait l'Ile-Barbe. » Il vint quatre fois à Lyon : la première fois en 1837, au retour de la Suisse, puis en 1839, se-

Digitized by Google

cond voyage qui lui procura le plaisir de lier connaissance avec beaucoup d'érudits et d'auteurs lyonnais, notamment avec le poète Victor de Laprade ; en 1849 il fit son troisième et son quatrième voyages à Lyon où l'attirait une amie qui se mourait d'un cancer au sein, Mme la générale d'Arbouville. C'est à cette époque qu'il fit plus complète connaissance du poète Boitel, de Péricaud, bibliothécaire, de Falconnet, de Breghot du Lut, des abbés Greppo et Noirot, etc..., la pléiade.

La liaison avec Collombet date de 1833 ; elle se noua à Paris, à l'occasion de la traduction des œuvres de Salvien. Sainte-Beuve écrivit dans la *Revue des Deux-Mondes* une longue note à la prière de notre compatriote. Cette liaison de Collombet et Sainte-Beuve fut plus qu'une liaison littéraire, elle alla jusqu'à la sympathie, jusqu'à la véritable affection. « Il vous aime, écrivait à Collombet Marceline Desbordes-Valmore, et pour vous la louange de son esprit passe par son cœur. » C'est un exemple qui n'est point rare de l'attrait des contrastes : ces deux vieux garçons ne se ressemblaient en rien : l'un était fervent catholique, l'autre libre-penseur. Après la mort de la fille adoptive de Collombet, Sainte-Beuve lui écrivait : « C'est un de ces coups que votre esprit de religion est plus propre à supporter et à comprendre que ne le feraient beaucoup d'autres... L'espérance du ciel, une vue d'au-delà, voilà ce qui me manque. »

Le pieux Collombet avait toujours gardé le secret espoir de voir revenir un jour Sainte-Beuve à la foi ; il comptait sur le charme de Port-Royal qui avait impressionné sa sensibilité chrétienne ; mais Sainte-Beuve n'arriva jamais à s'agenouiller au pied de la croix, il refusa même en mourant « cette messe basse, le matin à 8 heures », qu'il avait souvent demandée pour ses funérailles. Son matérialisme puisé à l'Ecole de médecine dont il fut élève pendant trois ans, résista non seulement à Port-Royal, mais à la poétique influence des spiritualistes romantiques ou éclectiques et des vaillants catholiques avec lesquels il fraya au *Cénacle :* Cousin, Jouffroy, Lamartine, Montalembert, Chateaubriand, Hugo, Ozanam, Ampère, abbé Gerbet, Lacordaire, etc... S'il adora Dieu par instants, ce ne fut qu'au travers de la femme, et finalement il préféra celle-ci à Dieu : son livre étrange *Volupté* est une espèce de demi-confession qui se place à côté des *Confessions* de saint Augustin. Son caractère ondoyant et mobile s'y révèle comme dans *Pensées d'août, Poésies de Joseph Delorme, Consolations.* Dans ces poésies qui furent la passion malheureuse du grand critique littéraire, l'art

Digitized by Google

y est « sobre, terne et maigre » ; la grammaire et la prosodie y sont en souffrance, le vers alexandrin brisé, ce qui cause le désespoir du pauvre Collombet. La poésie de Sainte-Beuve est une poésie à mi-côte, celle des âmes modiques. Aussi grand prosateur que médiocre poète, Sainte-Beuve s'est immortalisé dans ses *Portraits* de nos écrivains, dans ses *Lundis du Constitutionnel*, dans sa critique littéraire consciencieuse, pénétrante, et dans ses *Études sur Port-Royal*. C'est à ces derniers travaux que Collombet contribua en ouvrant à son ami les trésors de son inépuisable érudition. Il lui fournit beaucoup de documents sur Joseph de Maistre et sur Xavier de Maistre, directement ou par Guy-Marie de Place qui a fait, on le sait, la préface du fameux livre du grand de Maistre : *Le Pape*.

Collombet, vrai bénédictin laïc, a écrit le *Catéchisme de l'Université*, l'*Histoire de la suppression des Jésuites* qu'il estimait au point de taxer d'épicurien déguisé tout homme se déclarant ennemi des fils de Loyola ; la traduction en collaboration avec Grégoire des œuvres de Salvien, de saint Eucher, de Sidoine Apollinaire, de l'Hymne de Synésius ; — la vie de sainte Thérèse et une multitude d'articles d'apologétique.

L'amitié de Sainte-Beuve qui se révèle dans cette correspondance inédite, prêtée par M. de Lövenjoul, publiée par MM. Latreille et Roustan, a projeté une lueur de gloire sur notre savant et estimable compatriote. « Un humble littérateur perdu dans l'obscurité de la cité lyonnaise a été non pas le collaborateur attitré du Maître, mais l'ami toujours prêt à soutenir l'écrivain de sa sympathie et parfois de ses conseils, le chercheur obligeant et infatigable qui, au moindre signe de son illustre confrère, puisait pour lui être utile dans les trésors immenses et variés de sa mémoire et de ses cartons : cet ignoré s'appelait François-Zénon Collombet. » — « Sainte-Beuve a honoré la littérature à laquelle il a consacré sa vie, et c'est pourquoi il resta, jusqu'à la fin, malgré tout, l'ami de ce catholique fervent, de cet homme de bien que fut Collombet. »

E. V.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

MAI

Pages

Promenade à travers l'*Astrée*, à l'occasion d'un monument élevé à la mémoire d'Honoré d'Urfé, par O. REURE 5

La charité et la solidarité (conférence faite à la Jeunesse catholique de Montpellier, par ROCHE-AGUSSOL 33

La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle (suite), par Ch. DE LAJUDIE 46

Le surhomme, par l'abbé DELFOUR 70

L'expédition de Sainte-Hélène (suite) 84

Pour l'histoire du français moderne (suite), par Hugues VAGANAY 99

Revue d'Ecriture Sainte, par E. JACQUIER 111

Les sonnets de Sylvestre, livre III : *Glanes d'histoire* 131

I, Dans votre nuit ; II, la Vierge, par Joseph SERRE 140

Bibliographie : *Manuel biblique*, t. III : *Nouveau Testament*, par A. BRASSAC, E. JACQUIER 142

Novum Testamentum graece et latine et *Novum Testamentum latine*, par le Dr Eb. Nestle, E. JACQUIER 144

Avenir du Christianisme, Ire partie : *Le passé chrétien*, par A. Dufourcq, H. LIGEARD 145

Carême de Montréal (1905) ; *Avent de Saint-Sulpice* (1904), par l'abbé P. Vignot, H. LIGEARD 146

L'Eucharistie, pain céleste de l'âme, par J. Muellendorf, J. T. 147

Exposition du dogme catholique, le vice et le péché, par E. Janvier, Ph. GONNET 148

Lo gnosticismo. Storia di antiche lotte religiose, par E. Buonaiuti, H. LIGEARD 149

Notes sur les Clémentines, par F. Nau, L. G. ; *Les Canons et les résolutions canoniques de Rabboula, Jean de Tella, Cyriaque d'Amid, Jacques d'Edesse, Georges des Arabes, Cyriaque d'Antioche*, Jean III, *Théodose d'Antioche et des Perses*, traduits par F. Nau, L. G. 150

Realencyklopædie fur protestantische Theologie und Kirche, par J. Herzog, E. JACQUIER 151

La mort réelle et la mort apparente et leurs rapports avec l'administration des Sacrements, par le P. Ferreres 153

La Crète ancienne, par le P. M.-J. Lagrange, E. JACQUIER 154

Saint François de Sales, par F. Strowski, H. L. 155

Un page sous Louis XV, par de Lordat et le chanoine Charpentier, C. B. 156

Le véritable « Voyage en Orient » de Lamartine, par C. Maréchal, F. B 157

Publications nouvelles 159

Digitized by Google

JUIN

Pages

Le roman et la pensée chrétienne, par le vicomte d'HENNEZEL..... 161
Kipling, par l'abbé DELFOUR..... 180
Un défenseur de la « Nouvelle-France » : François Picquet « le Canadien » (1708-1781) (suite), par André CHAGNY..... 197
Vers les villes mortes, par A. ROCHETTE..... 229
Le colosse aux pieds d'argile, par Théodore JORAN..... 251
L'Eglise catholique aux Etats-Unis (acheminement vers l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique) (suite), par ANDRÉ..... 259
Le Nouveau Testament et les études récentes, par E. JACQUIER..... 282
Les sonnets de Sylvestre, livre III : glanes d'histoire..... 296
Bibliographie : *Encyclopædia catholica*, ANDRÉ..... 300
Christologie, par M. Lepin, E. JACQUIER ; *Letture scelte dal Nuovo Testamento*, par le P. Bonaccorsi, E. JACQUIER..... 305
L'exégèse traditionnelle et l'exégèse biblique, par l'abbé Dessailly, E. JACQUIER..... 306
La valeur de l'expérience religieuse, par H. Bois, H. LIGEARD..... 307
La lutte pour la démocratie, par Marc Sangnier, H. LIGEARD..... 308
Epicure et l'épicurisme, par Henri Legrand, Ph. GONNET..... 309
L'épanouissement social des droits de l'homme, par Charles Boucaud... 310
Qu'est-ce que la science?, par Louis Baille, Ph. GONNET..... 311
Il Primato di S. Pietro, par Adolfo Cellen, H. LIGEARD..... 312
Saint Pierre, par L.-Cl. Fillion..... 313
Les origines du schisme anglican, par J. Trésal, H.-L. ; *Questions historiques : la question Michel Servet*, par Claude Bouvier, E. J..... 314
Jacques Pelletier du Mans (essai sur sa vie, son œuvre, son influence) ; Nicolas Denisot du Mans (essai sur sa vie et ses œuvres), les 2 volumes par l'abbé Clément Jugé, J. C..... 316
Aux sources de l'éloquence (lectures commentées), par Marc Sangnier, H. L..... 318
Publications nouvelles..... 319

JUILLET

La géographie physique envisagée dans ses rapports avec la géologie tectonique et la paléogéographie, par Cl. ROUX..... 321
Deux confesseurs de la foi au XVIe siècle : Joannes et Olaus Magnus, archevêques d'Upsal, par J. MARTIN..... 353
La presse contre l'Eglise, par l'abbé DELFOUR..... 377
Plutarque : Du progrès dans la vertu, par Ph. GONNET..... 395
Les savants ont-ils créé des êtres vivants?, par NANTY..... 416
Pour l'histoire du français moderne, par Hugues VAGANAY..... 439
Le Cœur sacré, par Joseph SERRE..... 454
Les sonnets de Sylvestre, livre III : glanes d'histoire..... 459
Bibliographie : *Grammaire de l'assentiment*, par le cardinal Newmann, S. POULOUX..... 462
Jésus, Fils de Dieu, d'après les Evangiles, par J. Mailhet, E. JACQUIER ; *L'Incarnation d'après saint Thomas*, par le P. A. Villard, Ph. GONNET..... 464
Myriam, par Victor Rondet, Ph. GONNET..... 465
La doctrine de l'amour, par l'abbé de Gibergues, Ph. GONNET ; *La*

Digitized by Google

Pages

propagation du christianisme dans les trois premiers siècles, par Jean Rivière, D. C. 466
La liberté intellectuelle après l'Encyclique « Pascendi ». (Lettre de Mgr l'évêque de Beauvais à un député), *La critique historique et l'Encyclique* « Pascendi ». (conférence de Mgr l'évêque de Beauvais)... 467
The religious Teachers of Greece (*Les maîtres religieux de la Grèce*) (leçons professées par James Adam), Ph. GONNET..... 468
The Stoic Creed, par William Davidson, Ph. GONNET..... 469
Le pacifisme, par Emile Faguet, S. P..... 471
Histoire du Concile du Vatican, depuis sa première année jusqu'à sa prorogation, par le P. Th. Granderath, H. LIGEARD..... 473
Mélanges de la Faculté orientale..... 477
Publications nouvelles..... 479

AOUT

La nouvelle organisation du gouvernement central de l'Eglise, par R. PARAYRE..... 481
Sanctissimi domini nostri Pii divina providentia Papae X constitutio apostolica de romana curia..... 532
Courrier littéraire, par l'abbé DELFOUR..... 582
Deux confesseurs de la foi au XVI^e^ siècle : Joannes et Olaus Magnus, archevêques d'Upsal (suite), par J. MARTIN..... 596
Bibliographie : *Histoire des livres du Nouveau Testament*, par E. Jacquier, J. T..... 608
Commentaire de l'Evangile de saint Jean, par F. Godet, E. JACQUIER... 609
Catéchisme romain ou l'enseignement de la doctrine chrétienne, par G. Bareille, Ph. GONNET..... 610
La mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines, par le chanoine Ribet, V..... 611
Ce que sera le prêtre au XX^e^ siècle, par Mgr Bolo, Ph. GONNET..... 612
Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales, par F. Picavet, S. POULOUX..... 614
Critique de la doctrine de Kant, par Charles Renouvier, S. P..... 615
Louis XI en pèlerinage, par Marcel Navarre, Ph. GONNET..... 616
Bibliothèque raisonnée des œuvres de Bossuet, par l'abbé Verlaque, E. L. 617
Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet, publiées par G. Latreille et M. Roustan, E. V..... 618

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHEVEUX EMBELLIS, CONSERVÉS, SAUVÉS

PAR LE MERVEILLEUX

Petrole HAHN

PARTOUT 2.50 ; 4 ET 10f LE FL. REVÊTU DU TIMBRE DE L'UNION DES FABRICANTS
REDOUTEZ LES IMITATIONS - GROS : F. VIBERT FABt AVe BERTHELOT LYON

ALCOOL DE Menthe de **RICQLÈS** PRODUIT HYGIÉNIQUE *Indispensable*

ALCOOL DE Menthe de **RICQLÈS** 65 Ans de Succès HORS CONCOURS PARIS 1900

CACAO D'AIGUEBELLE

en POUDRE, SOLUBILISÉ — TRÈS RECOMMANDÉ

CRÈME SIMON

supprime complètement le feu du rasoir

SANS RIVALE

pour toutes les altérations de la PEAU

Exiger la marque : **J. SIMON.**

MAISON DE CONFIANCE

A LA MALLE LÉGÈRE

CH. CHAMPAGNE

, rue Centrale (près de l'église Saint-Nizier), à LYON.

FABRIQUE SPÉCIALE D'ARTICLES DE VOYAGE
et de MAROQUINERIE en tous genres

DÉMÉNAGEMENTS

JEAN FOUILLOUX

8, place Ampère, LYON-PERRACHE.

TRANSPORTS par voies de terre, de fer et de mer, par
adres, voitures et vagons capitonnés. Correspondants en France et à l'Etranger.
ransports de la guerre. Maison en dehors de tout monopole.

RHUM St-JAMES

1ère MARQUE DU MONDE

tel qu'il est fourni à la Chambre des Lords d'Angleterre et dans la plupart des Maisons souveraines d'Europe.

MALADIES de l'ESTOMAC

DYSPEPSIE, GASTRALGIE, CRAMPES

Mauvaises Digestions, Aigreurs, Perte d'appétit, Ballonnements, Renvois, Maux de Tête, Congestions, Sommeil agité, Vertiges, Constipation, Anémie, Somnolence, Fatigue générale, etc., rapidement et sûrement guéris par les **CACHETS CHARVOZ** que l'on trouve dans les bonnes Pharmacies ou que l'on reçoit franco en adressant un mandat de 3 fr.

PÂTE L. STEINER

(20 Médailles)

Attire et TUE

RATS
SOURIS, CAFARDS

Toutes Pharmacies et Droguerie

ANNEXE

DE LA

Librairie Catholique Emmanuel VITTE

3, Place Bellecour, LYON

ORNEMENTS & LINGERIE D'ÉGLISE

Chasubles, chapes, dalmatiques, écharpes de bénédiction, étoles pastorales, conopées, tapis d'autel, bourses, pavillons, mitres, draps mortuaires, dais, bannières, oriflammes, etc.

Broderies d'or, d'argent et de soie. — **Confection et restauration** d'ornements en tous genres.

Aubes, rochets, surplis, corporaux, purificatoires, amicts, pales, cordons d'aube, nappes et garnitures d'autel.

Costumes d'enfants de chœur. — Barrettes, rabats et ceintures pour ecclésiastiques.

Lainages, articles de blanc pour pensionnats et communautés religieuses.

Dentelles, Soierie, Passementerie, Rubans.

BRONZES & ORFÈVRERIE

Candélabres, lustres, chandeliers, expositions, reliquaires, chemins de croix, canons d'autel, pupitres, encensoirs, souches, falots, etc.

Ostensoirs, calices, ciboires, boîtes Saintes Huiles, custodes, burettes, chapelles de mission, croix pectorales, aiguières et crosses d'évêque.

OBJETS DE PIÉTÉ

Imagerie ordinaire : chromos sur cartes et en feuilles, dentelles, gélatines, découpures, images confectionnées, papiers à lettres gaufrés pour Jour de l'An.

Imagerie fine : éditions de luxe, sur parchemin, opaline, et papier de Hollande, spécialité de sujets pour 1re communion et ordination.

Souvenirs mortuaires avec ou sans portraits.

Cartes postales artistiques et **calendriers religieux.**

Estampes religieuses : gravures au burin, héliogravures, photographies, lithographies et chromos. — **Encadrements** en tous genres.

Bijouterie : chapelets riches en corail, améthyste, argent ciselé, jaspe, lapis, etc. — Montures indécrochables brevetées — médailles de toutes effigies or, argent et titre "excelsior" — croix, dizaines et pendentifs.

Objets d'art religieux : statuettes et christs en bronze, ivoire et plastique fin — bénitiers, porte-buis, médailles de berceau, plaquettes commémoratives pour mariage et première communion.

Articles de dévotion : chapelets ordinaires en coco, verre, aluminium, nacre, etc. — médailles et crucifix de propagande — scapulaires — statuettes plastique et métal — bénitiers peluche — tableaux celluloïd et objets pour récompenses, arbres de Noël, etc.

PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAU

Papiers à lettres : papiers en ramettes, vélins ou vergés — boites de papiers deuil et fantaisie en blanc ou teintes nouvelles — enveloppes "Perfecta" — cartes de correspondance et de visite.

Portefeuilles : serviettes, buvards, liseuses, porte-monnaie — **portemines** et porte-crayons de tous systèmes — **albums** pour photographies et cartes postales.

Garnitures de bureau : encriers, boîtes à timbres, presse-papiers, ouvre-lettres, cachets, etc. — **compas** fins et ordinaires.

Porte-plume à réservoir "l'Auto".

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

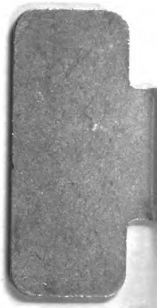

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google